Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

Un royaume à la croisée des cités grecques et des monarchies orientales

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume I. Texte

Thèse présentée par Kevin LELOUX en vue de l'obtention du titre de Docteur en histoire, art et archéologie sous la direction de Claude BAURAIN et Yann BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

Un royaume à la croisée des cités grecques et des monarchies orientales

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume I. Texte

Thèse présentée par Kevin LELOUX en vue de l'obtention du titre de Docteur en histoire, art et archéologie sous la direction de Claude BAURAIN et Yann BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

RÉSUMÉ

Le mémoire analyse l'organisation interne et la politique extérieure du royaume de Lydie sous les règnes d'Alyatte et de Crésus. C'est sous l'autorité de ces deux souverains que le royaume de Lydie atteindra son apogée. À cette époque, le royaume était divisé en plusieurs régions dotées d'un gouverneur qui devait fournir à Sardes les contingents militaires lorsque le roi en exprimait le besoin. Pour sa part, Crésus fut envoyé par son père à Adramytteion afin d'administrer sa région, un secteur stratégique du royaume, car il n'était probablement pas destiné à lui succéder. C'est seulement après l'élimination de son demi-frère, Pantaléon, que Crésus réussit à se faire désigner comme successeur légitime.

Les deux derniers Mermnades ont surtout établi des arrangements avec les Grecs de l'Est. Si Alyatte avait noué des liens d'hospitalité avec les multiples cités du littoral, Crésus parvint à leur imposer un tribut et l'envoi à Sardes de troupes armées. Seule Milet réussit à sauver les apparences en reconduisant les liens de ξενία conclus avec Alyatte. Quant aux Grecs du continent, il semble qu'Alyatte ne tissa jamais de relations (formelles) avec les tyrans de Corinthe. En revanche, Crésus pourrait bien avoir conclu des accords, sans doute des liens de ξενία, avec Lacédémone.

À l'ouest, c'est à la suite de sa marche contre les Mèdes qu'Alyatte prit le contrôle de la Phrygie affaiblie par les incursions cimmériennes. Cette guerre lydo-mède déboucha sur un traité d'amitié et des accords de non-agression, probablement reconduits sous Crésus. Ce dernier entra aussi en contact avec Amasis d'Égypte et Nabonide de Babylone. Les accords conclus, proches de ceux de la ξενία des Grecs, entendaient servir les intérêts commerciaux des différentes parties.

Enfin, lors de sa campagne en Ptérie, Crésus entra au contact des Perses. Sa défaite en Cappadoce précipita son repli sur Sardes et la prise de sa capitale par les troupes perses. C'est lors du siège de la ville que Crésus se résolut au suicide. La chute de Sardes entraîna l'incorporation des cités grecques dans l'empire perse et, plus tard, la révolte d'Ionie, prélude aux guerres médiques. Les incendies concomitants de Sardes et du temple d'Apollon de Delphes, datés de 547 ACN, ont pu inspirer aux prêtres du sanctuaire l'épisode de Crésus sur son bûcher pour conforter l'aura du centre oraculaire.

ABSTRACT

This dissertation analyzes the internal organization and the foreign policy of the Lydian Kingdom under Alyattes' and Croesus' reigns. It is under those two sovereigns' authority that the Lydian Kingdom will reach its peak. At that time, the Kingdom was divided into several regions ruled by a governor who was to provide military contingents to Sardis when the king expressed the need. Croesus was sent by his father to rule the district of Adramytteion, a strategic sector, because he was probably not intended to be his father' successor. This is only after the death of his half brother Pantaleon that Croesus managed to be appointed as the legitimate successor.

The two last Mermnads have mainly made agreements with the Eastern Greeks. Alyattes had bounded hospitality links with the different coastal cities. On its side, Croesus imposed them a payment of a tribute, and a shipment of military forces to Sardis. Only Miletos managed to save face extending the links of ξενία concluded with Alyattes. For the Mainland Greeks, it seems that Alyattes never bounded any relations with the Tyrants of Corinth. On the other hand, Croesus may well have conclued agreements, probably links of ξενία, with Sparta.

In the West, Alyattes took control over Phrygia, weakened by the Cimmerian raids, on his march against the Medes. This Lydo-Median war ended with a friendship treaty and a non-agression agreement, likely renewed under Croesus. This king also came into contact with Amasis of Egypt and Nabonid of Babylon. The agreements close to those of Greeks' ξενία, had the intentions to serve everyone' commercial interests.

Finally, during his campaign against Pteria, Croesus met the Persians. His defeat in Cappadocia rushed his retreat to Sardis and the capture of the capital by the Persian troops. It was during this siege of the city that Croesus committed suicide. The fall of Sardis leaded to the incorporation of the Greek cities in the Persian Empire and later to the Ionian revolt, a prelude to the Greco-Persian Wars. The simultaneous fires of Sardis and the Apollo temple in Delphi, both dated 547 BC, may well have inspired the Delphian priests and the episode of Croesus on the pyre, in order to enhance the sanctuary' aura.

REMERCIEMENTS

Par cette tribune, l'occasion nous est fournie de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'écriture de cette thèse, et qui nous ont apporté leur soutien dans les meilleurs et les moins bons moments.

Nous tenons tout d'abord à adresser nos plus sincères remerciements à nos promoteurs de thèse, messieurs Claude Baurain et Yann Berthelet.

C'est à notre maître, monsieur Claude Baurain, que nous devons notre intérêt pour l'histoire grecque, lorsqu'étudiant nous avons eu l'opportunité de travailler sur le personnage de Crésus lors de notre mémoire de fin d'études. Nous tenons encore une fois à le remercier vivement d'avoir accepté de nous encadrer au début de nos recherches doctorales, sachant que deux ans plus tard, monsieur C. Baurain devait partir à la retraite, somme toute bien méritée. C'est avec encore plus de gratitude que nous le remercions d'avoir suivi ce travail jusqu'à son terme.

Nos remerciements vont également à monsieur Yann Berthelet qui a pu assurer la continuité de cette thèse de doctorat. Ses avis et remarques avisés furent toujours les bienvenus.

Nous remercions aussi Dominique Lenfant, Thomas Morard et Édith Parmentier pour leurs disponibilités, leurs suggestions, leurs conseils ainsi que pour l'honneur d'avoir accepté tous trois de faire partie de notre comité et jury de thèse.

Enfin, nos remerciements vont à Christopher Roosevelt pour nous avoir accueilli à Tekelioğlu dans l'équipe du *Kaymakçı Archaeological Project*, où il nous a offert l'opportunité de faire nos premières armes en archéologie et de nous familiariser avec les techniques de fouilles les plus récentes.

Cette thèse de doctorat n'aurait pu être réalisée sans le soutien financier de l'Université de Liège, que nous tenons à remercier. C'est en effet à l'aide de la bourse Non-Fria que nos recherches doctorales ont pu se dérouler dans les meilleures conditions.

Nous adressons par la même occasion nos remerciements à Christiane Tytgat pour nous avoir accueilli au *Nederlands Instituut te Athene* entre juillet et décembre 2012, lorsque nous étions boursier Léonardo, ainsi qu'en mai 2014.

Merci également à Peter Pavúk de nous avoir invité à réaliser une communication lors du Séminaire international *5th International Postgraduate Conference PeClA (Perspectives on Classical Archaeology)* en décembre 2016.

Il va de soi que sans le soutien de nos proches, ce travail n'aurait jamais pu voir le jour. Nous tenons donc ici à remercier du plus profond de notre cœur Charline Bada, Marie-José Houben, Véronique Jaminon et Morgane Leloux pour leurs lectures et corrections du manuscrit.

C'est également avec grand plaisir que nous tenons à adresser nos remerciements à nos amis, frères, collègues et membres du personnel des bibliothèques de l'Université de Liège.

Bien entendu, ce travail n'aurait pu aboutir sans le soutien inconditionnel de Charline pour qui aucun mot ne saura jamais exprimer toute notre reconnaissance et gratitude.

Pour terminer, à l'heure d'achever ces pages, nos pensées vont à notre père Eric Leloux ainsi qu'à Mathieu Dejardin. Que ces pages leur soient dédiées.

Kevin Leloux

TABLE DES MATIÈRES

VOLUMES I ET II. TEXTE

REMERCIEMENTS

TABLE DES MATIÈRES 7

INTRODUCTION 12

CHAPITRE I

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU ROYAUME LYDIEN
ET PRÉSENTATION TOPOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DES
PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DU ROYAUME LYDIEN À L'ÉPOQUE
D'ALYATTE ET DE CRÉSUS 23

1.1 Introduction 24

1.2 Géographie 25

1.2.1 Le relief et le climat 25

1.2.2 L'hydrographie 26

1.2.3 L'occupation du sol 27

1.2.4 Le monde lydien région par région 28

1.2.5 Les voies de communication 36

1.3 Archéologie 39

1.3.1 Les sites archéologiques 40

1.3.2 Synthèse des informations 43

1.3.3 L'archéologie et les sources littéraires 60

CHAPITRE II

ORGANISATION DU POUVOIR LYDIEN 70

2.1 Introduction : la cour de Sardes 71

2.2 Guerre de factions : la lutte pour le pouvoir entre Pantaléon et Crésus 75

2.2.1 Introduction : les règles de succession dans le royaume lydien 75

2.2.2 Les sources 78

2.2.3 Le conflit 87

2.2.3.1 Les factions en présence 87

Le parti de Pantaléon....88
Le parti de Crésus....90
Considérations onomastiques....93
2.2.3.2 En définitive : Crésus, un usurpateur ?....98
2.2.4 En résumé....100
2.3 Le royaume lydien et ses subdivisions : l'exemple d'Adramytteion....102

CHAPITRE III

LES RELATIONS DES ROIS LYDIENS AVEC LEURS PRINCIPAUX VOISINS....107
3.1 Les campagnes lydiennes contre les cités grecques d'Asie Mineure.
L'accroissement du royaume mermnade à l'Ouest....108
3.1.1 Introduction....108
3.1.2 Les cités grecques après les invasions cimmériennes....108
I. L'Ionie....112
a) Éphèse....112
La campagne de Crésus....114
L'Artémision d'Éphèse....118
La place et le rôle d'Éphèse dans le royaume lydien....129
b) Milet....132
Les douze années de guerre....137
Nature des relations entre Alyatte et Thrasybule....140
Les offrandes de Crésus au sanctuaire des Branchides....151
c) Smyrne....156
Les raisons des raids lydiens contre Smyrne....160
Smyrne sous contrôle lydien....163
d) Colophon....165
Type d'alliance conclue entre les Lydiens et Colophon....168
e) Les autres établissements ioniens....172
a. Clazomènes....172
b. Priène....174
c. Les autres cités grecques d'Ionie....175
d. Les Ioniens des îles....177

II. La Carie, l'Éolide, la Mysie et la Troade 180
a) La Carie 180
b) L'Éolide et la Mysie 188
c) La Troade 193
3.1.3 En résumé 199
3.2 Les liens diplomatiques avec la Grèce continentale 203
3.2.1 Généralités : deux dossiers à exploiter 203
3.2.2 Alyatte : ses liens avec Périandre de Corinthe 204
Preuves en faveur de liens entre Alyatte et Périandre 207
La raison de l'envoi d'un cratère d'argent à Delphes par Alyatte 213
Conclusions 215
3.2.3 Crésus : l'alliance avec Sparte et sa relation avec les Delphiens 217
La consultation des oracles 218
3.2.3.1 L'alliance avec les Spartiates 220
Quelle authenticité accorder aux oracles de la Pythie et à la prétendue hégémonie spartiate ? 221
Les liens entre les offrandes de Crésus et les accords lydo-spartiates 226
La nature de l'alliance entre Crésus et Lacédémone 236
3.2.3.2 Les rapports entre Crésus et les Delphiens 240
3.2.3.3 Conclusions 241
3.3 Les contacts avec les royaumes orientaux 243
3.3.1 Généralités : la Lydie et le monde oriental 243
3.3.2 La Phrygie 246
L'organisation de l'ancien royaume phrygien sous contrôle lydien 250
3.3.3 La bataille de l'éclipse et le traité lydo-mède 252
3.3.3.1 La guerre lydo-mède 253
I. Localisation de la bataille 254
II. Les protagonistes 257
III. L'éclipse 259
Les cinq années du conflit 263

3.3.3.2 Le traité lydo-mède 264
I. Le mariage royal 264
II. La frontière de l'Halys 267
3.3.4 Les alliances lydo-égyptienne et lydo-babylonienne 277
3.3.4.1 L'alliance avec Amasis d'Égypte 279
La nature de l'alliance conclue entre Crésus et Amasis 284
Les relations diplomatiques d'Amasis avec les Cyrénéens Et Polycrate de Samos 286
Les relations entre l'Égypte et la Lydie 290
3.3.4.2 L'alliance de Crésus avec Labynète/Nabonide de Babylone 293
Les relations diplomatiques établies par Nabonide de Babylone 295
Les liens entre Nabonide et Crésus 299
Conclusions 300

CHAPITRE IV

LE CONFLIT AVEC LA PERSE 302
4.1 Introduction 303
4.2 L'émergence surprise de la Perse 303
4.2 La bataille de (la) Ptérie 308
4.3.1 Les sources 308
4.3.2 Les causes du conflit 312
4.3.3 Statut de la cité de Ptérie et de sa région 314
4.3.4 La bataille de Ptérie 319
4.3.5 La composition de l'armée lydienne 321
4.4 La Bataille de Thymbrara 326
4.4.1 Les sources 326
4.4.2 La bataille de Thymbrara 331
4.5 La chute de Sardes 335
4.5.1 Les sources 335
4.5.2 La capture de la ville 342
4.6 La date de la chute de Sardes 350

4.7 La fin de Crésus 356
4.7.1 Les sources 356
4.7.2 Le sort de Crésus 371
4.7.2.1 L'épisode du bûcher 374
4.7.3 Conclusion 387
CONCLUSION GÉNÉRALE 390
APPENDICE : NOTE SUR LA CHRONOLOGIE DES MERMNADES 397
BIBLIOGRAPHIE 399
Sources anciennes 399
Travaux modernes 407
Ressources en ligne 482

VOLUME III. ANNEXES

TABLE DES ANNEXES 5
I. ILLUSTRATIONS 10
II. CATALOGUE DES SITES 70

INTRODUCTION

Le royaume de Lydie n'a jamais perdu de son attrait depuis la chute de sa capitale, Sardes, il y a plus de deux mille cinq cents ans. Une des raisons de cet intérêt soutenu s'explique sans doute du fait que ce royaume puissant bien qu'éphémère, balayé par les armées perses de Cyrus le Grand, a vu le dernier roi de la dynastie des Mermnades (*ca*. 680-547 ACN)[1] passer à la postérité comme le plus riche des hommes : Crésus.

Malgré les nombreux récits de voyageurs et antiquaires[2] qui ont parcouru la région de l'ancien royaume de Lydie, mais également en dépit des comptes rendus des archéologues européens du XIX^e^ siècle qui avaient entrepris des fouilles à Sardes et dans les environs, il faudra attendre 1893 pour voir paraître le premier ouvrage d'historien consacré à la Lydie des Mermnades. En effet, la thèse en français de Georges Albert Radet est le premier travail à finalité historique jamais publié sur le royaume lydien sous la dynastie des Mermnades.[3] Il s'agit d'une enquête axée sur la Lydie seule, rédigée par un historien passé par l'École Française d'Athènes, familier du monde égéen et rendu attentif au cadre géographique. Aujourd'hui encore, ce travail érudit constitue une référence sur le sujet.

Les fouilles systématiques de Sardes, qui débutèrent seulement en 1909 sous la direction de Howard C. Butler (Université d'Harvard), permirent la publication de treize ouvrages à caractère archéologique publiés entre 1922 et 1932. Ceux-ci reprennent les résultats issus de ces fouilles menées depuis 1909 jusqu'en 1922, année de la disparition de H. C. Butler. Ce n'est qu'en 1958 que l'exploration de Sardes reprit, cette fois sous l'égide des Universités d'Harvard et de Cornell. Cette nouvelle expédition appelée *Archaeological Exploration of Sardis*, toujours à l'œuvre à l'heure actuelle, a suscité un regain d'intérêt pour les études lydiennes qui accompagnaient les recherches sur le terrain menées par les archéologues George Martin Anossov Hanfmann jusqu'en 1976, puis Crawford H. Greenewalt Jr. jusqu'en 2008, et Nicholas Cahill depuis cette date.

[1] Dans ce travail, sauf cas contraire, les dates non qualifiées de « ACN » (av. J.-C.) s'entendent comme « PCN » (apr. J.-C.).
[2] Depuis Cyriaque d'Ancône qui visita Sardes vers 1444. Pour un résumé des différents apports de ces voyageurs à l'archéologie de la Lydie, voir A. PAYNE et J. WINTJES 2016, p. 48-55.
[3] G. A. RADET, *La Lydie et le Monde Grec au Temps des Mermnades (687-546)*, Paris, Thorin & Fils, 1893.

C'est dans ce contexte que parut en 1968 un ouvrage à dimension historique, en anglais, sur la Lydie mermnade intitulé *Sardis in the Age of Croesus*.[4] Cet opuscule que l'on doit à John Griffith Pedley, historien de l'art et archéologue, compte à peine cent quarante-six pages et est très loin d'égaler la thèse de G. A. Radet. Reprenant par ailleurs les résultats des fouilles archéologiques depuis 1909, J. Pedley y propose une brève description générale du royaume mermnade. En fait, son livre est davantage focalisé sur la cité de Sardes et la civilisation lydienne que sur l'histoire des Mermnades, à laquelle seules soixante pages sont consacrées. La principale faiblesse de cette publication, néanmoins utile, est qu'elle ne propose aucune note infrapaginale, seule une bibliographie est présente en fin de volume.

En 1979, Clara Talamo publie son travail intitulé *La Lidia Arcaica. Tradizioni genealogiche ed evoluzione istituzionale*,[5] dans lequel elle réalise une comparaison des différentes listes généalogiques des dynasties lydiennes et tente de brosser un portrait de l'État lydien à l'époque archaïque.

Retenons aussi la thèse de Jack Martin Balcer,[6] publiée en 1984 et intitulée *Sparda By The Bitter Sea. Imperial Interaction in Western Anatolia,* dans laquelle il retrace l'histoire de la satrapie de Sardes à l'époque achéménide. Pour ce faire, il consacre un chapitre de seulement vingt-six pages à l'histoire du royaume de Lydie, des origines à sa chute aux mains des Perses. Le mérite de cette courte contribution est l'intérêt que porte l'auteur sur l'organisation interne du royaume lydien.

Outre les différents volumes publiés par l'*Archaeological Exploration of Sardis* reprenant les résultats des fouilles entreprises entre 1953 et 1975, est paru en 1983, sous la direction de G. M. A. Hanfmann, un recueil relevant la somme des découvertes archéologiques à Sardes et en Lydie.[7] Il faudra attendre 2003 puis 2009 pour voir cet ouvrage complété par les différents résultats issus de l'archéologie à Sardes et aux environs. D'autre part, *Aspect of Empire in Achaemenid Sardis* d'Elspeth R. M.

[4] J. G. PEDLEY, *Sardis in the Age of Croesus*, Norman, University of Oklahoma Press, 1968.
[5] C. TALAMO, *La Lidia arcaica : Tradizioni genealogiche ed evoluzione istituzionale*, Bologna, Pàtron editore, 1979.
[6] J. M. BALCER, *Sparda By The Bitter Sea. Imperial Interaction In Western Anatolia*, Chico, Scholar Press, 1984.
[7] G. M. A. HANFMANN et W. E. MIERSE (éd.), *Sardis. From Prehistoric to Roman Times. Results of the Archaeological Exploration of Sardis. 1958-1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1983.

Dusinberre[8] a renouvelé le travail de George Hanfmann pour la Lydie à l'époque achéménide, période durant laquelle elle s'imposa comme une des plus puissantes satrapies rapidement après la chute de Crésus. La thèse de Christopher H. Roosevelt parue en 2009, *The Archaeology of Lydia, From Gyges to Alexander*,[9] permet de prendre la mesure des nouvelles découvertes archéologiques réalisées depuis les premières campagnes de fouilles à Sardes et en Lydie jusqu'à sa date de parution. Cependant, ce dernier ouvrage ne fait pas vraiment la part belle à l'histoire proprement dite de la Lydie : seules cinq pages sont consacrées à une présentation historique succincte du royaume lydien à l'époque des Mermnades (*ca.* 687-547 ACN).

L'ouvrage collectif accompagnant le catalogue de l'exposition *The Lydian and Their World*, tenue entre février et mai 2010 au Yapı Kredi Vedat Nedim Tör Museum à Istanbul,[10] est composé de plusieurs articles rédigés par des spécialistes du monde lydien et anatolien. Le volume propose un aperçu de l'histoire, de l'art, de la langue ainsi que de la société lydienne et porte sur les siècles allant de la préhistoire à la période romaine. Néanmoins, cette contribution richement illustrée ne s'attarde que brièvement sur l'organisation interne du royaume et la politique extérieure menée par les Mermnades. Un seul article se penche sur les relations entre les rois lydiens et les Grecs d'Ionie.

Enfin, l'année 2016 a vu la parution de l'opuscule de la linguiste Annick Payne et de l'historien Jorit Wintjes, spécialiste de la période romaine impériale.[11] Cet ouvrage se présente, à en croire son sous-titre, comme une introduction à l'histoire lydienne. En réalité, en ce qui concerne le volet historique de l'ouvrage, seules treize pages sont consacrées à l'histoire de la dynastie mermnade. Dans cette partie, les auteurs offrent un récit d'ordre événementiel, mettant à contribution les différentes sources anciennes traitant de l'histoire lydienne, en ne les citant que ponctuellement. De plus, ce bref résumé des connaissances acquises sur l'histoire lydienne à ce jour souffre du manque de références bibliographiques en notes infrapaginales ainsi que dans la bibliographie finale, composée principalement de références à des ouvrages anglophones et germanophones. Même l'étude de Georges Albert Radet n'y figure pas.

---

[8] E. R. M. DUSINBERRE, *Aspect of Empire in Achaemenid Sardis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
[9] C. H. ROOSEVELT, *The Archaeology of Lydia. From Gyges to Alexander*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
[10] N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010.
[11] A. PAYNE et J. WINTJES, *Lords of Asia Minor. An Introduction to the Lydians*, Wiesbader, Harrasowitz Verlag, 2016 (Philippika).

Nous constatons donc sans peine que depuis la publication de la thèse de Georges A. Radet, aucun ouvrage ne s'est attardé spécifiquement et en profondeur sur l'organisation interne et sur la politique extérieure du royaume lydien à l'époque des Mermnades. Par ailleurs, le volume de G. A. Radet, paru il y a plus de cent vingt ans, reflète bien les préoccupations de son temps. Marquée par l'école méthodique et teintée de philhellénisme, sa thèse rend compte de la géographie de la Lydie, des origines de la dynastie mermnade et de son histoire, de même que de la civilisation lydienne. Cet ancien historien « athénien » mettait ainsi l'accent sur les échanges et les rapports entretenus entre le monde grec qu'il admirait et le royaume mermnade qu'il percevait avec sympathie. G. Radet conclut par ailleurs son ouvrage sur ces mots : « La Lydie fut donc pour les Grecs, au temps des Mermnades, un vaste champ d'étude, un merveilleux foyer d'inspiration. À ce titre, il convenait d'écrire l'histoire d'une époque, d'un pays et d'une race qui forment la transition naturelle entre le déclin des grandes monarchies orientales et la radieuse adolescence du génie hellénique ».[12]

C'est sur ces constatations, et au vu de la quasi absence de travaux portant sur l'organisation interne et sur la politique extérieure menée par le royaume lydien (c'est-à-dire à la fois la manière dont les souverains lydiens gouvernaient leur royaume et menaient des relations avec leurs voisins)[13], que nous avons décidé d'entreprendre l'étude de ce sujet en considérant les nombreux apports de l'archéologie et des travaux d'historiens parus depuis 1893. Nos recherches se focaliseront sur les règnes des deux derniers rois mermnades, Alyatte et Crésus, car c'est sous l'autorité de ces deux souverains, que le royaume de Lydie atteindra son développement maximal. Cette politique expansionniste va amener Sardes à entrer en contact, et vite en conflit, avec ses voisins immédiats, les cités grecques de l'Est égéen et divers peuples et royaumes orientaux comme les Phrygiens, les Mèdes et les Perses, voire aussi à établir des contacts avec plusieurs communautés de Grèce continentale ainsi qu'avec les Babyloniens et les Égyptiens.

Déjà lors de notre mémoire de master intitulé *Recherches autour de la figure de Crésus de Lydie*, [14] nous nous étions penché rapidement sur cette problématique. L'opportunité qui nous a été fournie de réaliser une thèse doctorale nous a donc permis de reprendre plus en détail l'examen des différents conflits qui ont confronté Alyatte et Crésus

[12] G. A. RADET 1893, p. 304.
[13] Selon le dictionnaire *Le petit Robert de la langue française* 2017, la politique extérieure est « la manière de mener des relations avec les autres États ».
[14] K. LELOUX 2011.

à leurs voisins grecs et orientaux, de même que d'explorer les types de liens et les relations tissées avec ceux-ci. Cependant, afin de pouvoir entamer pareille enquête, il convenait d'étudier au préalable la vie politique interne du royaume lydien ainsi que l'organisation de son pouvoir.

Un dépouillement bibliographique d'ouvrages ne traitant pas directement du royaume lydien, mais de ses principaux voisins s'est rapidement imposé comme une démarche indispensable, étant donné la pauvreté documentaire portant sur le royaume lydien. De ce point de vue quelques études éclairantes sur l'Ionie, la Perse, la Médie ainsi que Babylone, parues ces quelques quinze dernières années, se sont révélées très utiles. Pour l'Ionie, on doit les plus notables à Alan M. Greaves avec ses deux monographies. La première, parue en 2002, s'attarde sur la cité de Milet durant la période archaïque,[15] la seconde de 2010[16] dresse, quant à elle, un portrait de l'ensemble de l'Ionie durant cette même période.

Bien entendu, l'approche de cette région d'Asie Mineure ne peut être réalisée sans se pencher sur les travaux relatifs aux grandes cités ioniennes de cette époque. En guise d'exemples : la monographie d'Alan Greaves,[17] déjà mentionnée, ainsi que celle de Vanessa Gorman pour la cité de Milet,[18] les différents travaux de Michael Kerschner pour la cité d'Éphèse,[19] ainsi que les contributions de Mekrem Akurgal pour l'Ancienne Smyrne.[20]

En ce qui concerne l'histoire de l'Orient, à savoir les royaumes perse, babylonien, et mède, la somme de Pierre Briant parue en 1996 et traduite en anglais en 2002 s'impose toujours comme l'ouvrage de référence.[21] Néanmoins, d'autres contributions plus récentes viennent apporter leur lot d'informations non négligeables. On songe directement, pour la Perse, aux travaux d'Helen Sancisi-Weerdenburg,[22] Maria Brosius,[23] Amélie Kurth,[24] et Matt Waters.[25] L'histoire des Babyloniens et des Mèdes aux VII^{e} et VI^{e} siècles a

[15] A. M. GREAVES 2002.
[16] A. M. GREAVES 2010.
[17] A. M. GREAVES 2002.
[18] V. GORMAN 2001.
[19] M. KERSCHNER et al. 2000 ; 2008 ; M. KERSCHNER 2008 ; 2010 ; M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011.
[20] M. AKURGAL 2005 ; 2006 ; 2007. Sans oublier les travaux de J. M. COOK (1958/1959 ; 1985 ; etc.).
[21] P. BRIANT 1996 ; 2002. Sans oublier bien sûr les travaux de David Stronach (1978 ; 2007)
[22] H. SANCISI-WEERDENBURG 1988; A. KURTH & H. SANCISI-WEERDENBURG 1991 ; A. KURTH, M. ROOT & H. SANCISI-WEERDENBURG 1994.
[23] M. BROSIUS 2006 ; 2007.
[24] A. KURTH 2007; 2014.
[25] M. WATERS 2011 ; 2011 (b) ; 2014 ; 2017.

également fait l'objet d'études plus ou moins récentes. Nous avons pu compter en particulier sur les contributions de Paul Alain Beaulieu,[26] Robert Rollinger,[27] Donald J. Wiseman,[28] Robartus Van der Spek,[29] Stefan Zawadzki,[30] ainsi que sur les travaux de Geoffrey Summers.[31]

Naturellement, l'étude des relations diplomatiques des deux derniers mermnades ne pouvait être envisagée sans recourir à des ouvrages plus généraux sur la diplomatie dans le monde grecque et oriental antique. Dans cette perspective, le récent ouvrage d'Adalberto Giovannini offre une synthèse sur ce que l'on sait des relations internationales en Grèce du VII^e^ siècle ACN au II^e^ siècle ACN.[32] Évidemment, des travaux plus anciens ne sont certainement pas à écarter comme ceux de Frank Adcock et Derek J. Mosley se penchant sur la diplomatie en Grèce,[33] et celui de Gabriel Herman sur les relations d'hospitalité dans le monde grec.[34]

Un point de vue synchronique et diachronique de la diplomatie dans le monde oriental devait également être envisagé. C'est pourquoi les contributions de Gary Beckman et de Trevor Bryce sur la diplomatie chez les Hittites[35] étaient à compulser. Pour les relations internationales entretenues par les autres royaumes orientaux aux VII^e^ et VI^e^ siècles ACN, il convenait de sonder les études relatives aux Perses, Babyloniens et Mèdes susmentionnées.

Enfin, pour les peuples d'Anatolie centrale comme les Phrygiens, les fouilles de plusieurs sites archéologiques dans cette région ont permis ces dernières années d'avancer à grands pas sur la compréhension de l'ancien royaume de Midas. Il était ainsi approprié d'exploiter les ouvrages récents de Charles B. Rose,[36] G. Kenneth Sams,[37] pour le site de Gordion, ainsi que les contributions de Suzanne Berndt-Ersöz sur les sites cultuels en Phrygie.[38]

---

[26] P. A. BEAULIEU 1989.
[27] R. ROLLINGER 2003 ; 2008.
[28] D. J. WISEMAN 1985 ; 1991.
[29] R. J. VAN DER SPEK 2014.
[30] S. ZAWADZKI 1988 ; 1988 (b) 2010 ; 2011/2012.
[31] G. D. SUMMERS 1997 ; 1999 ; 2000 ; 2006 (a) (b) ; 2013 (a) (b) (c), etc.
[32] A. GIOVANNINI 2007.
[33] F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974.
[34] G. HERMAN 1987.
[35] G. BECKMAN 1995; T. BRYCE 1998 ; 2002.
[36] C. B. ROSE 2012 (a) (b) ; 2016 ; C. B. ROSE et G. DARBYSHIRE 2011
[37] G. K. SAMS 2005 ; 2012.
[38] S. BERNDT-ERSÖZ 2006 ; 2008 ; 2009.

Notre travail à finalité historique se veut naturellement construit sur les sources anciennes. Cependant, force est de constater que leur abondance sur le sujet de notre enquête est plus que limitée. Pour l'histoire du royaume lydien avant l'arrivée de Cyrus II, c'est dans le livre I de l'*Enquête* d'Hérodote que l'on trouve le plus d'informations. Si l'historien d'Halicarnasse en vient à traiter de la Lydie mermnade, c'est parce qu'il veut remonter aux origines des guerres médiques qui ont vu s'opposer Grecs et Perses. Ce faisant, Hérodote expose à son auditoire et ses lecteurs que ce ne furent pas les Perses les premiers barbares qui soumirent les Grecs d'Ionie, mais Crésus, en imposant, le premier, le versement d'un tribut aux cités grecques de la côte d'Asie Mineure. À la suite d'Hérodote, Xanthos de Lydie s'est également penché sur l'histoire du royaume lydien. Malheureusement, de ses écrits ne subsistent que les fragments conservés chez Nicolas de Damas. Enfin, d'autres auteurs antérieurs et postérieurs à Hérodote et Xanthos fournissent aussi, par la bande, des informations capitales pour la compréhension des règnes des derniers Mermnades. On pense alors à Bacchylide, Ctésias de Cnide, Xénophon, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, Polyen, Élien, Justin et divers poètes élégiaques du VII^{e} et VI^{e} siècles ACN comme Mimnerme et Xénophane. Nous ne présenterons pas ici la biographie de ces différents auteurs : elle apparaitra dans le corps du texte, lors de leur mention.

Pour ces sources écrites, d'excellentes éditions avec traductions française ou anglaise des collections Budé et Loeb ont guidé notre lecture. Retranscrire le texte original de ces sources (en grec, latin, voire même akkadien), accompagné de sa traduction française, nous a paru le meilleur moyen de rendre compte au lecteur de notre processus de réflexion.

La même procédure a été appliquée aux sources littéraires et épigraphiques orientales de même qu'aux sources picturales permettant d'éclaircir la problématique ; nous les présenterons le moment venu. Pour notre sujet, ces dernières se révèlent peu nombreuses. Nous avons à notre disposition quelques documents babyloniens comme la *Chronique de Nabonide* et le *Cylindre de Sippar* pour les sources orientales, tandis que l'amphore attique à figure rouge attribuée au peintre Myson, et conservée au Louvre, constitue la seule source picturale vraiment utile à notre enquête.

Il va de soi que dans le cadre de nos recherches, la documentation issue des fouilles archéologiques, et dans une moindre mesure de l'épigraphie, n'étaient en aucun cas à négliger. C'est pourquoi nous avons exploité les ouvrages et rapports de fouilles consacrés aux différents sites concernés en activité durant la période archaïque en Anatolie.

Nous avons tenu à participer à une campagne de fouilles afin de nous familiariser avec les méthodes utilisées et surtout nous faire un avis plus personnel sur la spécificité de ce genre de documentation. C'est ainsi que nous avons pris part, entre juin et juillet 2016, au *Kaymakçı Archaeological Project*, sous la direction du Dr. Christopher Roosevelt de la Boston University (USA) et de la Koç University (Istanbul, Turquie). Cette participation aux fouilles du site de l'Âge du Bronze de Kaymakçı, à proximité directe de Sardes, a été pour nous l'occasion d'un contact direct avec le cadre géographique dans lequel s'inscrit notre étude du royaume de Lydie durant la période archaïque, mais aussi l'opportunité de visiter à plusieurs reprises le site de Sardes ainsi que de rencontrer Nicholas Cahill, directeur du *Archaeological Exploration of Sardis.* C'est avec son aimable autorisation que nous reproduisons dans l'Annexe I les photographies que nous avons prises sur le site de Sardes, dans les secteurs en cours d'excavation et non-accessibles au public.

Nous avons pris le parti de diviser le résultat de ce travail en quatre chapitres. Le premier consiste en une présentation des cadres géographique et archéologique de l'Asie Mineure. Il nous est apparu indispensable de réaliser ces pages liminaires afin de fournir au lecteur les repères nécessaires lui permettant d'appréhender le contexte dans lequel a évolué l'ancien royaume lydien. Ce chapitre fournit, par la même occasion, l'opportunité de décrire les différents établissements anatoliens reconnus en activité durant les règnes d'Alyatte et de Crésus. Nous espérons que cette première étape permettra au lecteur de mieux cerner les enjeux que présentaient les différentes campagnes militaires entreprises par les deux derniers mermnades aussi bien à l'est qu'à l'ouest de Sardes.

Les trois chapitres suivants sont consacrés d'abord à l'étude de l'organisation interne puis à la politique extérieure; et ensuite aux conflits menés par Alyatte et Crésus, qui eurent pour effet de mettre en contact le royaume lydien d'un côté avec les Grecs de l'Est, ainsi qu'avec ceux du continent, de l'autre avec certains royaumes orientaux de l'époque.

L'étude de la politique internationale du royaume mermnade comme celle des conflits qu'il connut ne peuvent être entamées qu'une fois examinée l'organisation interne du pouvoir lydien afin de cerner au mieux de quelle manière les différents établissements passés sous contrôle lydien étaient administrés depuis la capitale. C'est pour cette raison que le second chapitre fait le point sur ce que l'on sait de la structure du pouvoir lydien. Vu l'état clairsemé de nos sources sur ce thème, il ne nous a pas été possible d'effectuer une étude détaillée de l'ensemble des pratiques gouvernementales du royaume lydien. Néanmoins, nous avons tenté d'exploiter les témoignages antiques afin d'en tirer, en bonne critique, les informations essentielles permettant de discerner en particulier les pratiques successorales lydiennes, et d'établir un modèle général du mode de gouvernement mis en place par les Mermnades. Nous nous sommes donc interrogé sur la composition de la cour présente à Sardes, et sur le rôle que celle-ci avait pu avoir dans les conflits dynastiques. Cet examen a permis de mieux cerner les enjeux lourds de conséquence de la lutte que se sont livrée Crésus et Pantaléon pour la succession de leur père, Alyatte. Cet examen a été également l'occasion de montrer combien les circonstances qui ont entouré la montée sur le trône de Crésus ne furent pas sans conséquence pour la politique internationale du dernier Mermnade. Enfin, par l'intermédiaire du cas d'Adramytteion, l'occasion nous a été donnée de nous interroger sur l'organisation administrative du royaume lydien.

Une fois les jalons posés avec le chapitre deux, la totalité du troisième s'attarde sur la politique extérieure d'Alyatte et de Crésus avec leurs principaux voisins grecs et anatoliens. Afin de donner à l'intégralité de notre enquête un aspect cohérent, nous avons opté pour une subdivision de l'exposé de cette partie en considérant plusieurs ensembles géographiques. Un premier volet est dès lors consacré aux actions des rois lydiens à l'Ouest, contre les établissements de la côte égéenne d'Asie Mineure. Le suivant s'attarde sur les liens tissés par les Mermnades avec la Grèce continentale, et enfin le troisième se penche sur les contacts établis par Alyatte et Crésus avec les peuples et royaumes orientaux. Tout comme dans le deuxième chapitre, nous avons recouru aux sources littéraires et archéologiques à notre disposition, afin de distinguer les relations singulières tissées par les deux Mermnades avec leurs voisins.

Ainsi, le premier volet considère les campagnes militaires entreprises par les deux derniers mermnades contre les cités grecques de la côte d'Asie Mineure, de même que les types de liens qui unirent l'ensemble des Grecs de l'Est avec Sardes à la suite de ces luttes armées. Cette section commence par un état des lieux des différentes cités grecques au

lendemain des invasions cimmériennes, avant d'analyser les campagnes lydiennes. Il est lui-même organisé par régions géographiques et consacre une première partie aux cités d'Ionie, suivie d'une seconde portant sur la Carie, l'Éolide, la Mysie et la Troade.

Le deuxième volet est consacré aux contacts noués entre les deux Mermnades et certains Grecs du continent. Ainsi, nous avons étudié d'abord les liens tissés entre Alyatte et la cité de Corinthe, alors aux mains du tyran Périandre, ainsi qu'avec le sanctuaire de Delphes. Ensuite, nous avons analysé l'alliance qu'aurait conclue Crésus avec la cité de Sparte, de même que sa relation avec les Delphiens.

Enfin, la troisième partie du chapitre trois porte sur les contacts établis entre les Lydiens et les royaumes et peuples orientaux. Nous avons tenté de comprendre de quelle manière la Phrygie s'est vue incorporée dans la sphère d'influence lydienne ainsi que la façon dont cette région fut administrée par les autorités lydiennes. L'enquête se poursuit ensuite avec les Mèdes et la « bataille de l'éclipse » qui opposa Mèdes et Lydiens et qui donna lieu à la conclusion d'un traité entre les deux parties. Enfin, ce chapitre se clôture par l'examen des alliances que Crésus aurait conclues avec Amasis d'Égypte et le roi de Babylone.

Pour terminer, un quatrième et dernier chapitre est consacré au conflit avec les Perses, le dernier peuple avec lequel les Lydiens et Crésus entrèrent en contact. Ce chapitre débute par une introduction sur la montée en puissance des Perses sous l'impulsion de Cyrus II, avant de se pencher sur la bataille qui opposa les armées lydiennes et les armées perses en Ptérie. Une brève description de la composition de l'armée lydienne est ensuite réalisée avec la documentation disponible avant l'étude de la bataille de Thymbrara, prélude à la prise de Sardes par les troupes perses. Enfin, notre enquête se termine sur l'étude de la capture de Sardes par Cyrus et un excursus sur le sort réservé à Crésus, dernier des Mermnades. Ici aussi, un recours conjugué aux sources littéraires, archéologiques et épigraphiques a été réalisé. Leur utilisation par le prisme de la critique historique nous est apparue comme la meilleure façon d'enquêter sur la chute de la dynastie mermnade.

Chaque chapitre, présente des conclusions partielles, permettant de synthétiser les principaux résultats de notre enquête.

Les annexes réunies à la fin de ce travail sont divisées en deux ensembles. Le premier rassemble les illustrations exploitées dans la thèse, dont le renvoi figure entre parenthèses dans le corps du texte. Le second ensemble consiste en un recueil de fiches de catalogue consacrées aux différents sites archéologiques répertoriés et étudiés dans le premier chapitre.

Dans cette thèse, nous avons opté pour la chronologie « traditionnelle » des règnes des cinq rois mermnades, et ce malgré l'article récent de Robert Wallace paru en 2016,[39] dans lequel il invite à remonter de presque vingt ans les années de règnes d'Alyatte et de Crésus.[40] Voici celle adoptée dans notre travail :

Gygès : *ca*. 680 – 644 ACN
Ardys : *ca*. 644 – fin VII^{e} siècle ACN
Sadyatte : *ca*. fin VII^{e} siècle – 610 ACN
Alyatte : *ca*. 610 – 561 ACN
Crésus : *ca*. 560 – 547 ACN

En effet, contrairement à ce que pense Robert Wallace qui place la montée sur le trône de Crésus vers 580 ACN, il existe de bons arguments qui invitent à conclure que le dernier Mermnade a bel et bien succédé à son père vers 560 ACN.[41].

Pour terminer, nous formulons l'espoir que la lecture de notre thèse permettra au lecteur de partager le plaisir que nous avons eu à la rédiger.

[39] R. W. WALLACE 2016.
[40] Celle fixée par Hans Kaletsch et reprise à sa suite. Voir C. H. ROOSEVELT 2009 ; 2012, etc.
[41] Pour notre bref argumentaire, nous invitons le lecteur à lire l'Appendice.

Chapitre I

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DU ROYAUME LYDIEN ET PRÉSENTATION TOPOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DU ROYAUME LYDIEN À L'ÉPOQUE D'ALYATTE ET DE CRÉSUS

1.1 Introduction

Afin de mieux cerner les enjeux des campagnes militaires menées par Alyatte et Crésus en Asie Mineure qui seront au cœur de notre travail, nous consacrons ce chapitre liminaire à une description géographique de l'ensemble de l'Anatolie. Celle-ci sera prolongée une présentation des hauts-lieux et principaux établissements du royaume lydien, en y intégrant les informations essentielles issues de l'archéologie, pour la période allant de la fin du VII^{e} siècle jusqu'au milieu du VI^{e} siècle ACN.

Ce chapitre comprendra donc deux volets : un premier consacré à une description à grands traits de la géographie de l'Asie Mineure, et un second présentant un examen méthodique, région par région, des différents sites concernés par la période étudiée.

La présentation du cadre géographique passera en revue cinq points : le relief et le climat, l'hydrographie, l'occupation du sol et ses ressources, le découpage régional que présente le royaume lydien à l'époque considérée et pour finir les voies de communication utilisées à l'Âge du Fer. Ce dernier point est intéressant pour comprendre comment les hommes pouvaient se déplacer dans ces régions aux reliefs parfois très accidentés.

De son côté, la partie archéologique devra être parcourue en parallèle avec les différentes fiches de catalogue disponibles en Annexe II de ce présent travail. Nous avons pris le parti d'organiser par région géographique chaque volet de cet examen archéologique de l'ensemble des établissements retenus.

Dans un premier temps, les différents sites archéologiques concernés par l'enquête seront présentés, par région, dans leur cadre géographique.

Dans un second temps, sera proposée une synthèse des informations contenues dans les fiches de catalogue, selon quatre axes majeurs : les secteurs d'habitat, les fortifications, les nécropoles et les sanctuaires.

Enfin, nous avons mis en évidence une série de dossiers particuliers où les sources littéraires peuvent être mises en relation avec les résultats issus de l'archéologie.

Cette présentation du cadre géographique et archéologique ne se veut en aucun cas exhaustive. Elle a seulement pour objectif de procurer au lecteur les informations préalables nécessaires à l'étude historique des liens diplomatiques tissés par les deux derniers rois mermnades avec leurs voisins grecs et orientaux.

1.2 Géographie

Nous avons pris le parti de décrire, dans ses articulations essentielles et selon ses caractéristiques actuelles, la zone qui formera le futur royaume lydien à l'apogée de son existence, sous les règnes d'Alyatte et de Crésus : le paysage anatolien depuis les côtes égéennes jusqu'au fleuve Kızılırmak, à l'exception de la Lycie et Cilicie.[42] La Lydie centrale, berceau du royaume mermnade, fera évidemment l'objet d'une attention particulière. Néanmoins, nous serons amené à mentionner quelques établissements à l'est du Kızılırmak, et nous décrirons aussi à grands traits le secteur compris dans la boucle de ce fleuve.[43]

1.2.1 Le relief et le climat (Fig. 1)

L'Anatolie se répartit en deux grandes régions : une zone côtière (surtout à l'ouest) et un hinterland formé de hauts plateaux cernés de montagnes. Cette grande péninsule est délimitée par la chaîne du Taurus au sud, l'anti-Taurus à l'est, les Alpes pontiques au nord, et enfin les Alpes phrygiennes à l'ouest (**Fig. 1**). Toutes les terres situées en dehors de ce haut plateau anatolien constituent les zones côtières qui peuvent être réparties en trois ensembles distincts : celui du Pont, celui du Taurus, et enfin l'Égéen. C'est dans cette dernière zone, la plus vaste des étendues côtières, que les établissements grecs vont s'installer. La Lydie est donc la région qui assure la transition entre les Alpes phrygiennes et la côte égéenne.

[42] Car, selon Hérodote (I, 28), ces deux régions ne faisaient pas partie de la zone d'influence lydienne.
[43] Pour l'étude géographique de l'Anatolie et de la Lydie, nous renvoyons le lecteur aux travaux de G. A. RADET 1896, p. 1-50 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 51-76 ; A. M. GREAVES 2010, p. 45-68 ; M BAZIN et S. DE TAPIA 2012, p. 60-91 ; M. E. YAPP et J. C. DEWDNEY 2017 ; R. ANCIAUX 2017.

Les quatre grandes chaînes montagneuses encadrant le haut plateau central anatolien contribuent également à définir les secteurs climatiques. Ainsi, la zone côtière du Pont est marquée par un climat tempéré humide, à la différence des hauts plateaux caractérisés par un climat sec et désertique. De leurs côtés, les zones côtières du Taurus et de l'Égée sont marquées par un climat méditerranéen **(Fig. 2 ; Fig. 3)**.

1.2.2 L'hydrographie (Fig. 4)

La péninsule anatolienne est parcourue par de nombreux fleuves et rivières. Le Kızılırmak, le Sakarya, le Yeşilırmak, le Gediz, le Küçük Menderes, le Büyük Menderes, le Bakır Çay, le Ceyhan Nehri, le Seyhan Nehri, et le Göksu Nehri font partie des cours d'eau les plus importants à considérer.

Parmi les fleuves ayant leur embouchure dans la région pontique, le **Kızılırmak** (Halys des Anciens) est le plus long de Turquie. Il prend sa source dans les plateaux d'Arménie, coule vers le sud-ouest avant de décrire une large boucle vers le nord, et se jette dans la mer Noire. Pour sa part, le **Sakarya** (ancien Sangarios) prend sa source dans les Alpes phrygiennes, coule à travers la Phrygie avant de terminer, lui aussi, sa course dans la mer Noire. Le **Yeşilırmak** (l'Iris dans l'Antiquité), de son côté, nait dans les montagnes d'Arménie et termine sa course dans la mer Noire, à l'est de l'Halys.

Sur la façade égéenne, on notera le **Gediz** (ancien Hermos), et son affluent le plus notoire le **Pactole** (Sart Çayı), qui est le deuxième plus grand fleuve de Turquie. Prenant sa source dans le Mourad Dağı ou Dindymon, il coule à travers la Lydie où il arrose la plaine située au nord de la ville de Sardes. Il vient ensuite se jeter dans la mer Égée à proximité de Phocée. Le **Küçük Menderes**, ou « petit Méandre » en turc (ancien Caystre) part du Tmole, passe à proximité de la ville d'Éphèse et termine son cours dans l'Égée. Le **Bakır Çay** (le Caïque) coule à proximité de Pergame et débouche dans le golfe élaïtique en face de Lesbos. Enfin, le plus long fleuve de la région des côtes égéennes est le **Büyük Menderes** ou « grand Méandre » en turc (le Méandre de l'Antiquité) qui prend sa source dans les Alpes phrygiennes et termine sa course dans l'Égée, après avoir coulé entre les cités de Milet et de Priène, en face de Samos.

Le **Ceyhan Nehri**, le **Seyhan Nehri**, et le **Göksu Nehri** (respectivement pour les Anciens : le Pyramos, le Saros et le Calycadnos) sont tous les trois des fleuves qui prennent leur source dans le Taurus et Anti-Taurus avant de venir se jeter dans la mer Méditerranée en Cilicie.

Mention doit être faite des lacs qui parsèment le territoire anatolien **(Fig. 5)**. Le plus vaste est le **lac de Van** (l'antique Arsissa Palus), d'une superficie de 3755 km^2, à l'extrême est de l'Anatolie. Les lacs **Tuz Gölü** (ancien lac Tatta), **Acigöl** (ancien lac de Sanaos ou lac d'Anava), et **Burdur** (ancien Ascanius) – le premier dans la région des hauts plateaux et d'une superficie de 1500 km^2, les deux autres dans la chaîne du Taurus et respectivement de 100 km^2 et 250 km^2 – sont tous les trois des étendues salées. À l'inverse, les lacs **Beysehir** (ancien Karalis) de 650 km^2, **Suğla** (ancien Trogitis) de 80 km^2, et **Eğirdir** (nom antique inconnu) de 517 km^2, dans le Taurus, présentent des eaux douces. Enfin, une mention spéciale revient au **Marmara Gölü** (anc. Lac de Gygès), situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Sardes et d'une superficie de 45 km^2.

1.2.3 L'occupation du sol **(Fig. 6)**

Bien entendu, la présence de chaînes montagneuses, de fleuves et lacs conditionne le mode d'occupation du sol. Ainsi, les embouchures des fleuves sont marquées de plaines alluviales propices à l'agriculture intensive. La région des Alpes pontiques est caractérisée aujourd'hui par des forêts de sols bruns composées de charmes, chênes, châtaigniers, pins et mélèzes. L'ensemble de la côte égéenne et est-méditerranéenne (au sud de la péninsule) est marquée par des sols de *terra rossa* qui favorisent la présence de chênes et d'arbustes formant désormais une sorte de maquis. Les flancs du Taurus sont occupés par des forêts de sapins et de mélèzes. L'intérieur des terres est, lui, caractérisé par des forêts de pins, de chênes et de genévriers, tandis que le plateau central anatolien est constitué de steppes **(Fig. 7)**. Cette couverture végétale moderne s'observe aisément à l'examen d'une carte satellite de la péninsule anatolienne **(Fig. 8)**.

En ce qui concerne les différents gisements de minerais **(Fig. 9)**, les régions de la côte égéenne et des hauts plateaux sont les plus fournies. On constate que les secteurs de l'intérieur des terres du plateau central anatolien ainsi que celui des Alpes phrygiennes sont exploités à l'heure actuelle principalement pour certaines matières premières non-métalliques (comme la magnésite, le kaolin, la bentonite, etc.). La côte égéenne, et surtout la Troade, est exploitée aujourd'hui pour ses minéraux métalliques comme l'or, l'argent, le fer, le zinc et le plomb.

1.2.4 Le monde lydien région par région

Comme nous l'avons signalé plus haut, nous nous bornerons ici à opérer un découpage géographique de l'aire que formera le royaume lydien sous les règnes d'Alyatte et de Crésus, c'est-à-dire celle comprise entre les côtes de la mer Égée à l'est jusqu'au Kızılırmak à l'ouest, à l'exception de la Lycie et de la Cilicie **(Fig. 10)**.

Les territoires lydiens peuvent être ainsi divisés en neuf régions distinctes. La Lydie proprement dite, puis du nord au sud la Troade, la Mysie, l'Éolide, l'Ionie, la Carie et à l'est la Phrygie qui, elle-même, peut-être subdivisée en trois régions : la Phrygie centrale, les Hautes Terres de Phrygie ainsi que la Phrygie nord-occidentale.

Donner des limites fixes et précises à ces territoires est une tâche irréalisable et à vrai dire sans grande pertinence. En revanche, on notera que les noms donnés à ces différentes régions ont été fixés dans la littérature dès l'Antiquité en fonction de l'appartenance ethnique des peuples qui y habitaient et de leur langue vernaculaire.[44] Encore une fois, les limites entre ces régions sont le plus souvent des zones de transition où, estime-t-on, plusieurs groupes ethniques de cultures et de langues différentes pouvaient cohabiter.[45]

[44] Pour les limites approximatives des différentes régions de l'ancien royaume lydien, voir J. M. BALCER 1984 ; C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994 ; C. FOSS & S. MITCHELL 1994 ; C. FOSS & G. REGER 1994 ; Y. DREW-BEAR 1996 ; C. H. ROOSEVELT 2009 ; M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN 2004 ; B. VERGNAUD 2012.
[45] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 37.

La Lydie

Précisons que dans ce travail, nous entendons par « Lydie » l'ensemble du territoire du royaume lydien primitif **(Fig. 11)**, à ne pas confondre avec le royaume lydien dans son expansion maximale qui s'étendait de la mer Égée à l'Halys, et qui englobait différents peuples soumis à l'autorité des Mermnades. Dans cette acception, cette Lydie des premiers temps est délimitée au sud par le Méandre (actuel Büyük Menderes) qui la séparait de la Carie. L'ancienne ville de Kydrara (mod. Sarayköy), sorte de pays des « trois frontières »,[46] faisait le lien entre la Lydie, la Carie et la Phrygie. La limite entre cette dernière et la Lydie devait suivre le cours du Méandre en l'amont et ses affluents vers le nord-est.

La chaîne du Temnos (Simav Dağları), quant à elle, marque la frontière nord du vieux pays lydien, le cours du Caïque départageant la Lydie de la Mysie. Enfin, l'extrémité occidentale est au contact des domaines acquis par les cités grecques fondées sur le continent.[47]

Cette « petite » Lydie est arrosée par le fleuve Gediz, le long duquel s'est développée une agriculture intensive.[48] Le secteur bénéficiait de fait d'une vaste plaine alluviale. Elle voit aujourd'hui également la présence de forêts de sapins et de mélèzes sur le massif montagneux du Tmole (mod. Boz Dağ) au sud. Au nord et à l'est, c'est plutôt des arbustes et des chênes qui caractérisent le paysage **(Fig. 6)**. En raison de la présence de ces massifs montagneux qui entourent Sardes, la vallée de l'Hermos et les abords du lac de Gygès possèdent un climat humide, tandis que le reste de la Lydie bénéficie d'un climat méditerranéen **(Fig. 3)**.[49]

La région est pourvue de gisements d'or sur le plateau d'Uşak à l'est, d'antimoine et de mercure dans l'Aydin Dağlari au sud-ouest et de nickel au nord-ouest. La Lydie compte également des mines de marbre, d'alunite, de feldspath, de zéolite et d'émeri **(Fig. 9)**.

[46] Comme aux Trois Frontières, point de rencontre entre les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique près de Gemmenich.
[47] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 37-39 ; C. H. GREENEWALT 2010 (a), p. 7-11.
[48] Selon Christopher Roosevelt, c'était déjà probablement le cas durant l'Antiquité. C. H. ROOSEVELT 2009, p. 33.
[49] Ce climat n'aurait pas changé depuis plus de 3000 ans. C. H. ROOSEVELT 2009, p. 47.

La Troade

Cette région occupait le nord-est de l'Asie Mineure délimitée au nord, sud et ouest, par la mer Égée. Les chercheurs modernes s'accordent à lui donner le fleuve Aisepos (actuel Gönen Çayı) comme limite orientale **(Fig. 12)**.[50]

Le sol de la Troade est occupé de nos jours par des maquis près des côtes égéennes ; des forêts de pins, chênes et genévriers sur la chaîne de l'Ida (mod. Kaz Dağı) à l'est et des forêts de chênes, de charmes et de châtaigniers dans les zones des embouchures du Granique (mod. Biga Çayı), et de l'Aisepos **(Fig. 6)**. Son climat est, tout comme celui de l'Ionie, semi-aride. C'est dans cette région que les activités d'extraction minière sont à l'heure actuelle les plus notables, impliquant en particulier les mines de plomb et de zinc tout le long de la chaîne de l'Ida, et d'or aux environs de Çanakkale.

L'Éolide et la Mysie

L'Éolide **(Fig. 13)** était délimitée au nord par Adramytteion et la plaine de Thèbè, à l'ouest par la mer Égée, au sud par le golfe de Smyrne et le fleuve Hermos qui marquaient la limite avec l'Ionie. Enfin, au nord-ouest, la chaîne du Madra Dağı la séparait de la Mysie, et au sud-ouest le fleuve Caïque et la montagne du Yunt Dağı jouaient ce même rôle de séparation.[51]

Pour sa part, la Mysie **(Fig. 14)** connaissait comme frontière, au nord, la mer de Marmara. À l'ouest, c'étaient la chaîne de l'Ida et l'Aisepos qui la séparaient de la Troade. La chaîne du Temnos et le Caïque marquaient sa frontière avec la Lydie au sud. Et enfin, la chaine du Uludağ (mont Olympe de Mysie), à l'est, formait la limite avec la Phrygie nord-occidentale.[52]

[50] S. MITCHELL 2004, p. 1000.
[51] L. RUBINSTEIN 2004, p. 1033.
[52] C. FOSS 1997, p. 785.

Le paysage de la Mysie est caractérisé aujourd'hui par la présence de forêts de châtaigniers, de chênes et de charmes dans la vallée du cours du Simav Çayı (anc. Mekestos) et dans le delta lorsqu'il rejoint la mer de Marmara. Des forêts de chênes et de genévriers recouvrent les flancs des montagnes. L'Éolide, pour sa part, bénéficie d'une plaine alluviale le long des côtes et dans le delta du Caïque. Dans l'intérieur des terres, ce sont des arbustes et des chênes qui prédominent **(Fig. 6)**.

Le climat de la plaine de Thèbè ainsi que du nord de la Mysie peut être qualifié de semi-humide tandis que le reste de ces régions est semi-aride (**Fig. 3)**.

L'Éolide et la Mysie possèdent de nombreux gisements métallifères et de diverses autres matières premières **(Fig. 9)**. Pour les minerais, en Éolide, c'est surtout l'or et l'argent qui sont extraits à l'heure actuelle. Pour la Mysie, c'est le plomb, le zinc le fer et le chrome. En ce qui concerne les autres matières premières, la Mysie se distingue par ses nombreux dépôts de marbre, de perlite, sans oublier le kaolin (aussi présent en Éolide) et la magnésite.

L'Ionie

L'Ionie **(Fig. 15)** était délimitée, au nord, par l'Hermos qui la séparait de l'Éolide, à l'ouest par l'Égée, au sud par le Méandre qui formait la frontière avec la Carie, et à l'est par la Lydie. Précisons que Teichiussa, Milet et Didymes, situées en territoire carien, étaient rattachées par leur culture et l'appartenance ethnique de leurs habitants, à l'Ionie.[53]

Les vallées de l'Hermos et du Méandre irriguent toujours de riches plaines alluviales propices à l'agriculture. Le reste des côtes est, à bien des endroits sensibles, caractérisé à l'heure actuelle par la présence d'arbustes et de chênes tandis qu'à l'intérieur des terres, les flancs des montagnes du Tmole et du mont Messogis (mod. Aydin Dağlari) se voient couverts de forêts de sapins et de mélèzes **(Fig. 6)**. Le climat de l'Ionie peut être qualifié de semi-aride, avec un faible taux d'humidité **(Fig. 3)**.

[53] C. FOSS & G. REGER 1994, p. 937-938 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1053-1055.

Ainsi, ce sont les anciennes cités de Smyrne, de Phocée et de Milet qui tiraient davantage profit de leur situation à proximité de l'embouchure de l'Hermos et de la vallée du Méandre en bénéficiant des plaines alluviales qui les bordaient. N'oublions pas qu'à l'époque archaïque, Milet, contrairement à sa situation actuelle, se situait en bordure de mer **(Fig. 16)**. En réalité, l'ensemble du littoral égéen a été modifié considérablement au fil des siècles.[54]

La région est assez pauvre en minerais métallifères **(Fig. 9)**, seuls quelques gisements d'argent, d'or, et un de mercure ont été identifiés. L'Ionie possède néanmoins de riches gisements de marbre, perlite, émeri et dolomite.

La Carie

La Carie antique **(Fig. 17),** située au sud de la Lydie, avait pour limites, au nord, le fleuve Méandre et la chaîne du Mykale. Avec la Lydie, la frontière commune se situait sur l'Harpasos (mod. Ak Çay), affluent du Méandre ; avec la Lycie à l'est, le même rôle était tenu par le fleuve Indus (mod. Dalaman Çay) ; et avec la Phrygie, le plateau de Tabai (mod. Tavas) faisait office de territoire de transition. Le domaine carien est caractérisé par trois péninsules : celles d'Halicarnasse, de Cnide et de Loryma.[55]

Tout comme en Ionie, ce sont les arbustes et les chênes qui dominent aujourd'hui le paysage. Sur les contreforts du Taurus, ce sont des forêts de mélèzes et de sapins qui prédominent **(Fig. 6)**. Le sol de la région est essentiellement composé de *terra rossa* **(Fig. 7)**. Le début de la chaîne du Taurus assez proche de la côte fait que la Carie est une des régions de Turquie les plus touchées par les précipitations **(Fig. 2)**. Elle est donc une des régions les plus humides de l'Anatolie **(Fig. 3)**.

La Carie est assez riche en matières premières. On compte de nombreuses carrières de marbre, d'émeri et de graphite **(Fig. 9)**.

[54] Voir A. M. GREAVES 2010, p. 45-69.
[55] C. FOSS & G. REGER 1994, p. 937 ; P. FLENSTED-JENSEN 2004, p. 1108 ; B. VERGNAUD 2012, p. 50. Milet et Teichiussa sont géographiquement des établissements cariens, mais ils seront abordés dans la partie consacrée à l'Ionie dont ils partagent plus largement l'histoire. Donc voir *infra*.

La Phrygie nord-occidentale

Cette région était située à l'ouest de la Mysie, avec laquelle elle partageait les chaînes de l'Uludağ (anc. Olympe de Mysie), et de Eğrigöz Dağı au sud **(Fig. 18)** ; au nord, le Sündiken Dağlari la séparait de la Bithynie ; enfin à l'est, ce sont les plaines des villes modernes d'Eskişehir et Kütahya qui marquaient la limite avec les Hautes Terres de Phrygie.

Cette région essentiellement montagneuse, puisque située dans les Alpes phrygiennes, est caractérisée à l'heure actuelle par la présence de forêts de mélèzes, chênes et genévriers, ainsi que des forêts de châtaigniers, de charmes et de chênes **(Fig. 6)**. Le climat de cette zone peut être qualifié de semi-humide (**Fig. 3**).

En ce qui concerne les ressources minérales, cet espace présente de nos jours, essentiellement, des dépôts de magnésite et de kaolin. L'argent y est également extrait des montagnes phrygiennes **(Fig. 9)**.

Les Hautes Terres de Phrygie

Cette aire montagneuse (dominée par le Türkmen Dağ) était située entre les villes modernes de Sarayköy au sud – frontière avec la Lydie – Eskişehir au nord et Kütahya à l'ouest qui marquent l'ancienne zone frontalière avec la Phrygie nord-occidentale ; et enfin la boucle du Sakarya à l'est qui formait la limite avec la Phrygie centrale **(Fig. 19)**.[56]

La zone est caractérisée aujourd'hui par la présence de steppes boisées dues à l'activité humaine sur les massifs montagneux et de steppes sur les hauts plateaux **(Fig. 6)**. Cette végétation est caractéristique d'un climat semi-aride **(Fig. 3)**.

Les Hautes Terres de Phrygie sont pour l'essentiel exploitées pour leurs dépôts de marbre, de magnésite et de kaolin, présents en quantité dans la région. On note aussi la présence de gisements d'argent, d'or et de chrome dont on tire actuellement profit **(Fig. 9)**.

[56] B. VERGNAUD 2012, p. 24.

La Phrygie centrale

Cette zone s'étendait de la mer Noire au nord, jusqu'au Sakarya (anc. Sangarios) à l'ouest, au Kızılırmak à l'est et aux flancs du Taurus au sud qui la séparaient de la Cilicie **(Fig. 20)**.[57]

Cet espace est dominé de nos jours par des steppes naturelles au sud, et, au centre, des steppes anthropogéniques ainsi que des forêts de sapins, de mélèzes et de charmes. Enfin, des forêts de charmes, de châtaigniers, de chênes, de sapins, de pins sylvestres et de mélèzes sont présentes au nord, sur les Alpes pontiques **(Fig. 6)**.

La Phrygie centrale bénéficie d'un climat semi-aride sur les hauts plateaux, et semi-humide voire humide si l'on se rapproche des Alpes pontiques et de la côte de la mer Noire **(Fig. 3)**. Bien entendu, c'est la présence des Alpes pontiques au nord, du Taurus au sud ainsi que des Alpes phrygiennes à l'est qui consacrent pour partie ce climat sec et semi-aride au centre du plateau anatolien (sans doute plus déboisé aujourd'hui que dans l'Antiquité). Le haut plateau est donc très peu touché par les précipitations, ce qui n'est pas le cas de la chaîne montagneuse du Pont, ainsi que la côte de la mer Noire qui retient les précipitations **(Fig. 2)**.

En ce qui concerne les matières premières, cette région ne fournit à l'heure actuelle essentiellement que des ressources minérales : marbre, sel gemme, magnésite, bentonite, sépiolite, et perlite **(Fig. 9)**.

Les territoires à l'est du Kızılırmak

Ce vaste espace est délimité par la boucle opérée par le fleuve Kızılırmak sur le plateau central anatolien. Il est dominé par trois types de climat **(Fig. 3)** : un climat semi-aride à l'extrême ouest, aux environs de Kırıkkale, ainsi que dans la région d'Amasya, plus au nord ; un climat semi-humide au centre et un climat semi-aride avec une faible teneur en humidité pour le reste de cette région.

[57] T. DREW-BEAR 1997, p. 957-958 ; B. VERGNAUD 2012, p. 17.

La boucle du Kızılırmak enserre aujourd'hui des steppes naturelles au sud, des steppes anthropogéniques au centre et, lorsque l'on se rapproche de la côte de la mer Noire, des forêts de mélèzes, de chênes, de genévriers, ainsi que des forêts de châtaigniers, de charmes, de sapins et de pins **(Fig. 6)**.

Cette étendue comprise dans la boucle du fleuve est très peu exploitée pour ses matières premières. Seules quelques mines de plomb, d'argent, de zinc et d'antimoine sont attestées dans la région d'Amasya et au sud-est de Yozgat ; on trouve des mines de sel gemme, de bentonite, de feldspath et de fluorine le long du cours du Kızılırmak **(Fig. 9)**.

Constat

À la suite de cette brève description du milieu géographique de l'Anatolie, on constate rapidement que l'ensemble des caractéristiques climatiques, géologiques, météorologiques ainsi que la répartition du sol de la péninsule anatolienne dépend pour beaucoup à l'heure actuelle, et sans doute déjà durant l'Antiquité, de la présence des différents massifs montagneux et des principaux fleuves. Leur disposition crée deux régions bien distinctes : le plateau central anatolien, et la région des côtes qui l'entoure.

La Troade, l'Éolide, la Mysie, l'Ionie et la Carie présentent les mêmes types de couverture végétale et sont soumises aujourd'hui aux mêmes conditions climatiques. Seule la Carie a un climat plus humide dû à la présence de la chaîne du Taurus à l'est. Pour sa part, la Mysie possède davantage de forêts de feuillus dans la mesure où elle est située juste au nord des Alpes phrygiennes. Les vallées du Caïque, de l'Hermos et du Méandre disposaient de plaines alluviales favorables à l'agriculture et étaient donc propices à l'implantation humaine.

La Lydie pouvait tirer profit de la plaine alluviale de l'Hermos qui arrosait la ville de Sardes, enclavée entre les massifs du Tmole au sud et du Temnos au nord, ce qui favorisait un climat plus humide que dans le reste de l'Ionie et au centre de l'Anatolie.

L'intérieur des terres de l'Anatolie, en partant de la côte égéenne et en progressant vers l'est, voyait surgir d'emblée les premiers massifs montagneux des Alpes phrygiennes et du Taurus. Ces territoires montagneux ainsi que le plateau central de la péninsule anatolienne connaissaient un climat beaucoup plus aride que la région des côtes, ce qui n'a pas empêché, comme nous le verrons, l'installation de communautés dans cet espace.

1.2.5 Les voies de communication (Fig. 21)

La capitale antique de la Lydie, Sardes, se situait sur une voie de communication qui longeait l'Hermos, reliant l'Anatolie occidentale à l'intérieur de l'Asie Mineure. Cette route, future section de la « Voie Royale » achéménide, a fait l'objet de nombreux travaux concernant son tracé.[58] Le but ici n'est pas de trancher pour l'une ou l'autre hypothèse en lice mais de passer en revue les différents tracés qui ont été proposés par la recherche moderne. Quoi qu'il en soit, les deux principaux itinéraires défendus, l'un passant par le nord et l'autre par le sud de l'Anatolie sont attestés et étaient des routes fréquentées à l'époque qui nous préoccupe.

Lorsqu'il relate les préparatifs annonçant la révolte d'Ionie dans son livre V, Hérodote transmet des données sur le parcours et la longueur de la Voie Royale des Perses. Pour son parcours en terre anatolienne, l'historien précise que celle-ci traversait la Lydie, la Phrygie, franchissait le fleuve Halys et se poursuivait en Cappadoce.[59]

Cette description – assez sommaire – d'Hérodote (il ne mentionne aucune agglomération rencontrée sur son parcours) a donné lieu à plusieurs propositions quant à son tracé exact : une première lecture opte pour un cheminement se dirigeant vers le nord et traversant l'Halys (mais ce trajet implique une seconde traversée, au sud-ouest, qu'Hérodote ne mentionne pas) alors qu'une seconde envisage une progression vers le sud (c'est la route empruntée par Xerxès dans sa route vers Sardes et la Grèce)[60]. Ces deux premières hypothèses sont à distinguer d'une troisième, celle reprenant la route empruntée

[58] Voir entre autres G. A. RADET 1893, p. 23-24 ; J. DEVREKER 1973, p. 14 ; P. DEBORD 1982, p. 11 ; P. BRIANT 1991, p. 67-82 ; D. F. GRAF 1994, p.175-178 ; P. DEBORD 1995, p. 89-97 ; P. BRIANT 1996, p. 369-392 ; D. FRENCH 1998, p. 15-43 ; E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 13-16 ; C. TUPLIN 2004, p. 245-246 ; E. R. M. DUSINBERRE 2013, p. 47-49.
[59] HÉRODOTE, V, 52-54.
[60] HÉRODOTE, VII, 26-31.

par Cyrus le Jeune.[61] Partant de Sardes, son itinéraire passait par Laodicée, Konya (l'antique Ikonion de la Lycaonie) avant de rejoindre Zeugma sur l'Euphrate en traversant la Cilicie. Il existe un point commun à toutes ces routes : elles permettaient d'éviter la région aride et tourmentée que constituait le centre de l'Anatolie **(Fig. 21)**.

L'itinéraire emprunté par Xerxès est le suivant : au départ de Sardes, la route passait par Kydrara, puis arrivait à Colosses. Elle continuait ensuite vers Anava et le lac salé (le moderne Acigöl) avant de rejoindre Célènes. La route traversait ensuite l'Halys pour atteindre Critalla (**Fig. 21**).

Concernant la « voie du Nord », au départ de Sardes, la route menait le voyageur en Phrygie nord-occidentale. À partir de là, trois possibilités s'offraient à lui :

1) après avoir passé l'Halys, il empruntait la route rejoignant l'Arménie en passant par Sivas et Erzican.

2) il suivait la voie traversant l'Halys (à proximité de Kırıkkale), passait par Ptérie avant de gagner Kayseri puis Malatya.

3) le voyageur traversait l'Halys pour rejoindre Kayseri, et passait à l'ouest du mont Hasan en direction de Zeugma après avoir franchi les portes de Cilicie.

Il est fort probable qu'en pratique, ces trois routes coexistaient et étaient empruntées en fonction des saisons, des conditions météorologiques et des besoins du moment. Devait jouer aussi la situation politique des régions à traverser.[62]

Concernant l'itinéraire emprunté par Xerxès, des fouilles récentes conduites par l'Université d'Istanbul sur le Yeşilırmak (antique Iris) à Oluz Höyük, à proximité d'Amasya (à 150 kilomètres au nord de Yozgat), auraient permis d'identifier ce site avec la Critalla mentionnée par Hérodote comme étant le point de ralliement des armées du roi perse avant sa marche décisive vers Sardes et la Grèce.[63] Si tel était le cas, cela signifierait que la route empruntée par Xerxès n'était pas une route passant par le sud anatolien.

[61] Voir XÉNOPHON, *Anabase*, I, 2.
[62] E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 13-16
[63] Car selon Hérodote (VII, 26), Critalla se situe à l'est de l'Halys et se situait en bordure d'une route menant en Phrygie. L'établissement de Oluz Höyük se situe à l'est du Kızılırmak et aurait pu, vu son importance, accueillir les troupes perses. Voir Ş. DÖNMEZ et A. YURTSEVER BEYAZIT 2013, p. 165-192 ; Ş. DÖNMEZ 2013.

Quoi qu'il en soit, il est utile de rappeler que le réseau routier anatolien en place durant l'empire perse était déjà, en grande partie, en usage du temps des Lydiens qui en avaient hérité des Phrygiens, et avant eux, des Hittites, à la suite des marchands assyriens des XIX^e^-XVIII^e^ siècles ACN. Les Romains le complétèrent à leur tour, comme leurs prédécesseurs, en fonction de leurs propres objectifs.[64]

À vrai dire, outre la Voie Royale, il existait d'autres routes à l'intérieur du grand espace lydien et il est clair que celles-ci étaient largement conditionnées par le relief. Ainsi, par exemple, on a connaissance d'une route reliant Sardes à la cité d'Éphèse. Selon Hérodote, en l'empruntant (*ca*. 130 km) il fallait trois jours pour relier les deux villes.[65]

Une chaussée reliait également Éphèse à Pergame et Lampsaque, en longeant la côte, et mettait de ce fait en contact plusieurs cités grecques côtières entre-elles. Une autre jumelait Éphèse et Laodicée.[66] En Phrygie, il existait, entre autres, une route reliant Gordion à Daskyleion.[67] D'autres voies secondaires existaient également au sein du royaume lydien. Néanmoins, nous ne les aborderons pas dans ce chapitre vu leur faible valeur stratégique durant les règnes de Crésus et de son père Alyatte.

Encore une fois, l'ensemble du réseau routier anatolien était étroitement soumis aux contraintes géographiques de l'ensemble de la péninsule. Par exemple, la voie du sud reliant Sardes à Zeugma (mod. Belkis) longeait l'Hermos et la vallée du Cogamos avant de rejoindre Kydrara (mod. Sarayköy) et Laodicée (mod. Eskihisar) ; elle traversait ensuite les plateaux du Taurus pour redescendre sur Konya (anc. Ikonium), puis longeait les flancs du Taurus afin d'éviter le plateau central aride, franchissait les Portes de Cilicie et rejoignait Zeugma par la plaine cilicienne.

Concernant les fleuves, il est impossible de savoir si ceux-ci étaient navigables sur certaines sections durant la période archaïque vu le changement de leur tracé depuis cette période.[68] Ainsi pour l'Hermos, on ignore s'il était utilisé pour le transport. Il est cependant possible que ce fleuve ait été navigable en partie, de l'Égée jusqu'à Sardes, dans la grande

[64] R. D. BARNETT 1975, p. 430-431; M. MELLINK 1988, p. 216 ; P. DEBORD 1995, p. 89 ; M. BROSIUS 2006, p. 53 ; J. VELAZQUEZ MUNOZ 2013, p. 97.
[65] HÉRODOTE, V, 54 et 100.
[66] D. FRENCH 1997, p. 189-196; 1997 (B), p. 179-188.
[67] B. VERGNAUD 2012, p. 31.
[68] C. H. GREENEWALT & M. L. RAUTMAN 1998, p. 504 ; A. M. GREAVES 2002, p. 11; C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2009, p. 201 ; A. M. GREAVES 2010, p. 52.

plaine de l'Hermos.[69] Les fleuves de la côte égéo-anatolienne ont sans doute été navigables dans leurs cours inférieurs, par de petites embarcations ; une opportunité qui aurait facilité le transport de biens à l'intérieur des terres.[70]

1.3 Archéologie

Analyser l'organisation interne du royaume lydien et la politique extérieure menée par les rois mermnades ne peut pas se réaliser avec le seul recours aux sources littéraires. L'apport des résultats issus des fouilles archéologiques est indéniable et permet d'ajouter de nouvelles informations que les auteurs anciens ne livrent pas. C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous réaliserons une brève description des différents sites qui ont livré du matériel archaïque des VII^e^ et VI^e^ siècles ACN.

Chaque site bénéficie d'une fiche signalétique située dans l'Annexe II intitulée « Catalogue des sites », laquelle reprendra le nom moderne du lieu, le plan du site, les principaux archéologues en charge de la direction des fouilles, les éléments majeurs découverts datant du VII^e^ et VI^e^ siècles, ainsi que des commentaires additionnels.

Les sites archéologiques repris dans cette étude ne se limitent pas aux seules localités mentionnées dans les *Histoires* d'Hérodote. En effet, malgré la difficulté qu'il y a à organiser des campagnes de fouilles ainsi que des *surveys* en Turquie, en raison des autorisations gouvernementales (longues à obtenir) nécessaires pour ces entreprises,[71] différents sites non-répertoriés par le père de l'Histoire ont tout de même fait l'objet de fouilles, et ont livré des vestiges archaïques de l'époque mermnade, voire du matériel lydien.

Comme énoncé au début de ce chapitre, cette partie devra être parcourue en parallèle avec les fiches de catalogue disponibles en Annexe II (Volume III, pages 70-157).

---

[69] C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2009, p. 201.
[70] A. M. GREAVES 2010, p. 52.
[71] Certaines autorisations sont impossibles à décrocher si le site se situe dans la partie est de la Turquie, proche du secteur kurde. Ces mêmes autorisations accordées aux universités étrangères sont également tributaires du climat politique international : en témoigne la récente éviction des archéologues autrichiens en charge des fouilles d'Éphèse durant la fin de l'été 2016. Voir I. DAIF 2016, « La Turquie suspens les fouilles autrichiennes à Éphèse », in LE FIGARO, [en ligne], http://www.lefigaro.fr/culture/2016/09/14/03004-20160914ARTFIG00247-la-turquie-suspend-les-fouilles-autrichiennes-a-ephese.php. (Page consultée le 19 juin 2017)

1.3.1 Les sites archéologiques

Les différents sites que nous avons repris sont répartis en fonction de leur localisation géographique. Ces établissements seront présentés ici en procédant du nord au sud. Nous commencerons avec le cœur du royaume mermnade, à savoir la Lydie, puis nous poursuivrons par la Troade, l'Éolide et le sud-ouest de la Mysie, l'Ionie, la Carie. Nous passerons ensuite à l'est de la Lydie avec la Phrygie centrale, les Hautes Terres de Phrygie ainsi que la Phrygie nord-occidentale. Enfin, nous terminerons avec les sites installés dans la boucle du fleuve Kızılırmak.

En Lydie **(Fig. 22)**

La capitale de l'ancien royaume mermnade, **Sardes** (fiche 1.1), se situe à une centaine de kilomètres à l'est de l'actuelle Izmir, le long du fleuve Gediz. Juste au nord se trouve le site de **Bin Tepe** (fiche 1.2), constitué de plus de 116 tumulus répartis entre le fleuve Gediz et le lac de Gygès (Marmara Gölü).

En Troade **(Fig. 23)**

Abydos (fiche 2.1), sur l'Hellespont, est l'établissement situé le plus au nord de cette région. Viennent ensuite **Ilion** (fiche 2.2), site de l'ancienne Troie homérique, et **Achilleion** (fiche 2.3) qui passait, à l'époque classique, pour abriter le tombeau d'Achille. **Neandreia** (fiche 2.4) et **Lamponeia** (fiche 2.5) sont tous deux installés à l'intérieur des terres. Enfin, sur la côte du golfe d'Edremit se trouvent les sites d'**Assos** (fiche 2.6), **Gargara** (fiche 2.7) et **Antandros** (fiche 2.8).

En Éolide et sud-ouest de la Mysie **(Fig. 24)**

Cette zone riche en mines aurifères a vu différents sites se développer durant la période archaïque. **Adramytteion** (fiche 3.1), à la limite avec la Troade, est le plus septentrional. L'établissement de **Pergame** (fiche 3.2) est installé le long du Bakır Çay (anc. Caïque). **Thyessos** (fiche 3.3) était, quant à lui, établi à la frontière avec la Lydie à l'est. Viennent ensuite **Aigai** (fiche 3.4), sur le plateau du Gün Dağı, **Cymé** (fiche 3.5), sur le golfe élaïtique, et **Larisa sur l'Hermos** (fiche 3.6) le long du cours du Gediz.

En Ionie **(Fig. 25)**

C'est dans cette région que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements florissants durant l'époque archaïque. Pour la plupart, ces sites sont installés le long des côtes de la mer Égée, c'est le cas pour **Phocée** (fiche 4.1), à l'embouchure du Gediz ; **Smyrne** (fiche 4.2), sur le golfe d'Izmir ; **Clazomènes** (fiche 4.3), au nord de la péninsule de Karaburun ; **Érythrées** (fiche 4.4), face à l'île grecque de Chios ; **Téos** (fiche 4.6) et **Lébédos** (fiche 4.7), le premier sur le golfe de Sığacık, le second sur le golfe de Kuşadası ; **Éphèse** (fiche 4.9), durant l'Antiquité à l'embouchure du Caystre (Küçük Menderes) ; **Priène** (fiche 4.13), **Myonte** (fiche 4.14) et **Milet** (fiche 4.15) qui durant l'Antiquité étaient installés à l'embouchure du Méandre (Büyük Menderes) ; et enfin **Didymes** (fiche 4.16), et **Teichiussa** (fiche 4.17) sur le golfe d'Akbük. Seules **Colophon** (fiche 4.8), sur le Kale Bogazı, **Mélié** (fiche 4.12), sur le mont Mykale (mod. Dilek Dağı), et **Magnésie du Méandre** (fiche 4.10) sur les rives du Büyük Menderes se situaient à l'intérieur des terres. Enfin, les établissements de **Chios** (fiche 4.5) et de **Samos** (fiche 4.11) sont de leurs côtés installés sur des îles proches de la côte ionienne.

En Carie **(Fig. 26)**

Les sites d'**Aphrodisias** (fiche 5.1), entre l'Akdağ et le Karınçalı Dağ, et de **Mylasa** (fiche 5.2), dans la plaine du Sarı Çay, se situent à l'intérieur des terres. Les établissements de **Pédasa** (fiche 5.3) et de **Telmessos** (fiche 5.4) sont installés, eux, sur le golfe de Gökova, dans la Péninsule d'Halicarnasse.

En Phrygie centrale **(Fig. 27)**

Seuls deux sites sont à dénombrer pour cette région délimitée par le Sakarya à l'ouest et le Kızılırmak à l'est. Le premier est **Gordion** (fiche 6.1), l'ancienne capitale du royaume de Phrygie, près de Polatlı. Le second est **Çevre Kale** (fiche 6.2), près de Yaraşli sur le Karaca Dağı.

Dans les Hautes Terres de Phrygie **(Fig. 27)**

Deux établissements sont situés dans cette zone montagneuse : la **Cité de Midas** (fiche 7.1), sur le plateau de Yazılıkaya, et **Pessinonte** (fiche 7.2), à 50 kilomètres au sud-ouest de Gordion et à une centaine de kilomètres à l'est de la Cité de Midas.

En Phrygie nord-occidentale **(Fig. 28)**

Le site le plus éloigné à l'ouest est **Daskyleion** (fiche 8.1), juste à l'est du Kuş Gölü. Les établissements de **Şarhöyük-Dorylaion** (fiche 8.2) et de **Demircihüyük** (fiche 8.3) sont peu éloignés l'un de l'autre. Le premier se situe dans la banlieue nord d'Eskişehir, le second au nord-ouest, à 25 kilomètres du centre d'Eskişehir.

Les territoires à l'est du Kızılırmak **(Fig. 27)**

Trois sites sont à répertorier pour cet espace délimité par la boucle du fleuve Kızılırmak. Au nord, on trouve **Pazarlı** (fiche 9.1), à 30 kilomètres au nord-est d'Alacahöyük ; vient ensuite **Boğazköy** (fiche 9.2), site de l'ancienne capitale hittite Ḫattuša ; et enfin, on rencontre le site de **Kerkenes Dağ** (fiche 9.3), à environ 30 kilomètres au sud-est de Boğazköy.

1.3.2 Synthèse des informations

Dans cette partie, nous entreprendrons une étude transversale des différents établissements mentionnés ci-dessus – et décrits, chacun, dans sa fiche de catalogue – selon quatre axes. Nous avons choisi l'ordre suivant : les secteurs d'habitat, les fortifications, les nécropoles, ainsi que les sanctuaires.

Ici aussi, cette analyse sera réalisée en fonction des régions géographiques déjà décrites plus haut : la Lydie ; la Troade ; l'Éolide et le sud-ouest de la Mysie ; l'Ionie et la Carie. En ce qui concerne les trois sous-régions de Phrygie, nous considérerons celles-ci en un seul et même ensemble, vu le nombre restreint des sites recensés pour chaque sous-région ; sans oublier la zone comprise dans la boucle du Kızılırmak.

Bien entendu, cette analyse ne se veut en aucun cas définitive, dans la mesure où pour la plupart des établissements, les fouilles archéologiques n'ont sondé qu'une section de la surface à considérer.

Comme mentionné dans les fiches de catalogue en Annexe II, les archéologues n'ont pas encore pu accéder aux niveaux archaïques sur l'ensemble de certains sites. N'oublions pas que pour plusieurs établissements, seuls des sondages, des *surveys*, et de courtes campagnes de fouilles ont été réalisés. Ainsi, cette partie se veut être un examen des résultats obtenus à ce jour sur l'ensemble des sites concernés.

1) En Lydie

a. L'habitat

Les secteurs d'habitat de la ville de **Sardes** (voir fiche 1.1) ont été localisés à l'intérieur des murailles de la cité au nord de l'acropole, et non aux abords du Pactole comme l'archéologue G. M. A. Hanfmann le pensait.[72] Dans le secteur MMS **(Fig. 29)** des restes de maisons calcinées ont été découverts **(Fig. 30)**. Ces maisons ont livré des traces de leurs équipements de la vie quotidienne : leur vaisselle, leur cuisine, et même des restes de nourriture **(Fig. 31)**.

Les maisons du secteur HOB étaient organisées autour d'une seule pièce ; celles-ci devaient en outre remplir des fonctions commerciales.[73] Des murs en terrasse découverts aux pieds du secteur de la forteresse byzantine (*ByzFort*) devaient probablement contribuer à monumentaliser un espace réservé au pouvoir : un palais et d'autres bâtiments administratifs.[74]

Il semble qu'à la suite de la conquête perse, la population de Sardes ait été déplacée. En effet, à différents endroits situés à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, des couches hellénistiques succèdent directement aux couches lydiennes. Pareille expulsion de la population permettrait de rendre compte de la multiplication, après cette date, des habitats ruraux et de leurs nécropoles aux alentours de Sardes et en Lydie.[75]

b. Les fortifications

Les fouilles ont permis de mettre au jour des vestiges de l'impressionnante muraille de la ville de **Sardes**. Cette enceinte, longue de 3,5 kilomètres, était une des plus grandes d'Asie Mineure et pouvait, par endroits, atteindre quarante mètres d'épaisseur.

---

[72] G. M. A. HANFMANN, 1964 ; 1968 ; 1983.
[73] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 63-64 ; N. D. CAHILL 2008, p. 116 ; 2010, p. 77-81.
[74] W. M. MIERSE 1983, p. 45-46 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 77-80 ; E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 73-75 ; voir également pour l'architecture lydienne : C. RATTÉ 1989 ; 1993 ; 2011.
[75] C. H. ROOSEVELT 2006, p. 61-76 ; 2009, p. 100-102.

L'étude du secteur MMS/N **(Fig. 29)** a révélé les restes d'une porte marquant l'entrée ouest de la ville **(Fig. 32)**.[76] L'acropole était également fortifiée, mais plus aucune trace monumentale ne subsiste du rempart de l'époque lydienne. Notons que des tunnels reliaient l'acropole au secteur de la forteresse byzantine.[77]

c. Les nécropoles

Sardes possède deux nécropoles : une première, située à l'ouest du Pactole **(Fig. 33)**, fut utilisée depuis l'Âge du Bronze jusqu'à la période romaine.[78] La seconde est située au nord de la ville et est constituée de tumulus (116 aujourd'hui). Cet endroit, appelé **Bin Tepe (Fig. 34)** a été exploité du VII^e^ siècle au IV^e^ siècle ACN.[79]

Les trois plus anciens tumulus sont le Koca Mutaf Tepe, le Kır Mutaf Tepe, et le Karnıyarık Tepe. Le plus imposant est le Koca Mutaf Tepe **(Fig. 35)** avec ses 63 mètres de haut et ses 355 mètres de diamètre. Celui-ci abrite une chambre funéraire en marbre retrouvée malheureusement vide **(Fig. 36)**, dont les techniques de maçonnerie sont identiques à celles utilisées pour les remparts de Sardes.[80]

Vient ensuite le Kır Mutaf Tepe **(Fig. 37)** qui n'a pratiquement pas été étudié.[81]

Le Karnıyarık Tepe **(Fig. 38)** a la particularité d'abriter un mur de soutènement à l'intérieur du tertre **(Fig. 39)**. Cependant, sa chambre funéraire n'a pas encore été localisée.[82]

---

[76] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 63-64 ; N. D. CAHILL 2010, p. 77-81.
[77] G. M. A. HANFMANN 1962, p. 5 ; 1963, p. 35-37 ; Pour Nicholas Cahill, ces tunnels devaient alimenter l'acropole en eau. N. D. CAHILL 2008, p. 120. Lors de notre entretien avec Nicholas Cahill en juillet 2016, celui-ci nous a appris que ces tunnels n'avaient jamais vraiment fait l'objet d'une fouille systématique (excepté celle de C. H. Greenewalt en 1961). Il est donc très difficile de pouvoir les dater avec précision.
[78] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 139 ; E. BAUGHAN 2010.
[79] Voir entre autres : G. A. RADET 1893, p. 40 ; G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983 ; C. RATTÉ 1994 ; C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 2000, p. 676 ; C. H. ROOSEVELT 2006, p. 67 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 143-146 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 905.
[80] C. RATTÉ 2011, p. 3-8.
[81] G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983, p. 60-61 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 144 ; C. RATTÉ 2011, p. 51.
[82] J. G. PEDLEY 1968, p. 60-70 ; C. RATTÉ 1994, p. 157-161 ; 2011, p. 5-6 et 50-51 ; et « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karnıyarık Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe. (Page consultée le 10 février 2016)

d. Les sanctuaires

De l'époque archaïque, seuls deux autels ont été découverts. Le premier, daté des environs de 500 ACN, a été mis au jour à l'intérieur du temple d'Artémis **(Fig. 40)**.[83] Le second est un petit autel dédié à la déesse Cybèle (*Kuvava*), retrouvé dans le secteur PN (voir plan fiche 1.1), zone réservée à la raffinerie de l'or, juste à l'est du Pactole **(Fig. 41)**.

Enfin, un sanctuaire de Cybèle (*Kuvava*) n'est connu par l'archéologie que par les *spolia* retrouvés dans la synagogue datant de l'époque romaine **(Fig 42)**.[84]

2) En Troade

a. L'habitat

Malgré le faible nombre de campagnes de fouilles effectuées sur différents sites de cette région, quelques secteurs d'habitat ont été identifiés : à **Ilion** (voir fiche 2.2),[85] où des zones d'habitat ont été localisées aux alentours des remparts de l'Âge du Bronze, celles-ci ont livré des fibules et un chapiteau éolique ; à **Neandreia** (voir fiche 2.4),[86] où l'habitat se situait à l'intérieur même du mur d'enceinte ; à **Lamponeia** (voir fiche 2.5),[87] où les habitations devaient se situer dans la ville basse ; et à **Gargara** (voir fiche 2.7),[88] où des traces très ténues ont été retrouvées à l'aide de la céramique découverte sur place.

[83] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 80-81 ; « The Altar of Artemis » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-lydian-altar. (Page consultée le 5 juillet 2017)
[84] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 82-84 ; C. H. GREENEWALT 2010 (d), p. 135-142 ; N. D. CAHILL 2010 (a), p. 101.
[85] S. MITCHELL 2004, p. 1009 ; C. B. ROSE 2006, p. 189-190 ; B. VERGNAUD 2012, p. 237.
[86] F. LANG 1996, p. 232-233 ; A. SCHULZ 2000 ; T. MAISCHATZ 2003, p. 82-83 ; S. MITCHELL 2004, p. 1012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.
[87] J. M. COOK 1973, p. 261 ; A. SCHULZ 2000, p. 22-29 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82.
[88] R. STUPPERICH 1996, p. 127-129 ; S. MITCHELL 2004, p. 1007-1008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 81.

b. Les fortifications

Des remparts datant du VI^e^ siècle ACN ont été révélés à **Achilleion** (voir fiche 2.3),[89] où ils entouraient l'acropole. Sur le site de **Neandreia**,[90] le mur d'enceinte daté du VI^e^ siècle ACN devait probablement protéger les secteurs d'habitat. Les seuls vestiges de **Lamponeia** sont des murailles qui entouraient l'acropole ainsi que la ville basse.[91]

Des murs de l'époque préclassique, autour de l'acropole, ont également été découverts à **Assos** (voir fiche 2.6).[92] À **Gargara**,[93] l'ensemble des fortifications n'a pas encore été fouillé. Enfin, à **Antandros** (voir fiche 2.8),[94] quelques vestiges d'un mur de fortification ont été livrés, mais la configuration générale du mur reste inconnue.

c. Les nécropoles

Des nécropoles ont été découvertes et fouillées sur quatre sites : Achilleion, Neandreia, Assos et Antandros. À **Achilleion**,[95] elle est sise au sud-est du site ; à **Neandreia**,[96] les tombes sont localisées à l'extérieur de l'enceinte fortifiée ; la nécropole d'**Assos** constitue la seule trace d'habitat retrouvée sur le site. Les tombes peuvent remonter jusqu'au VII^e^ siècle ACN et étaient situées à l'extérieur de la zone d'habitat.[97] Enfin, à **Antandros**,[98] certaines tombes retrouvées dans la nécropole datent, sur base de la céramique, des VIII^e^ et VII^e^ siècles ACN.

---

[89] J. M. COOK 1973, p. 300 ; A. SCHULZ 2000, p. 11-12 ; S. MITCHELL 2004, p. 1003 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.
[90] F. LANG 1996, p. 232-233 ; A. SCHULZ 2000 ; T. MAISCHATZ 2003, p. 82-83 ; S. MITCHELL 2004, p. 1012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.
[91] J. M. COOK 1973, p. 261 ; A. SCHULZ 2000, p. 22-29 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82.
[92] Ü. SERDAROĞLU 1990, p. 1-4 ; Ü. SERDAROĞLU et R. STUPPERICH 1992 et 1993 ; R. STUPPERICH 1994, p. 57-58 ; F. LANG 1996, p. 223 ; A. SCHULZ 2000, p. 15-16 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80.
[93] S. MITCHELL 2004, p. 1007-1008.
[94] S. MITCHELL 2004, p. 1004 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82.
[95] M. KORFMANN 1988, p. 391-398.
[96] F. LANG 1996, p. 232-233 ; A. SCHULZ 2000 ; T. MAISCHATZ 2003, p. 82-83 ; S. MITCHELL 2004, p. 1012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.
[97] Ü. SERDAROĞLU 1990, p. 1-4 ; Ü. SERDAROĞLU et R. STUPPERICH 1992 et 1993 ; R. STUPPERICH 1994, p. 57-58 ; F. LANG 1996, p. 223 ; A. SCHULZ 2000, p. 15-16 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80.
[98] S. MITCHELL 2004, p. 1004 ; G. POLAT et Y. POLAT 2006, p. 89-104 ; G. POLAT et al. 2007, p. 43-62 ; B. YILDRIM et M. H. GATES 2007, p. 327-328 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82 ; ANTANDROS KAZI BAŞKANLIĞI, *ANTANDROS. Antik Kenti Kazıları*, [en ligne], www.antandros.org. (page consultée le 25 février 2017)

d. Les sanctuaires

À **Ilion**,[99] des vestiges d'un sanctuaire, probablement dédié à Athéna et daté entre les VIII^e^ et VI^e^ siècles ACN, ont été révélés.

Sur le site de **Gargara**,[100] deux temples ont été identifiés. Le premier se situait dans l'espace fortifié à l'est, le second se trouvait, lui, au nord-ouest. Les vestiges de ces deux temples ont été datés du VI^e^ siècle ACN.

3) En Éolide et au sud-ouest de la Mysie

a. L'habitat

Le site de **Pergame** (voir fiche 3.2) a livré de la céramique, des statues et des vestiges de citernes, attestant une occupation dès le VIII^e^ siècle avec une période d'intensification aux VII^e^ et VI^e^ siècles ACN.[101] Néanmoins, l'organisation de cette zone d'habitat nous est inconnue. La colline sud de **Cymé** (voir fiche 3.5) aurait abrité une zone d'habitation datant des VIII^e^ et VII^e^ siècles.[102] À **Larisa** (voir fiche 3.6),[103] un palais a été mis au jour sur la citadelle dont la datation peut remonter à la période pré-grecque.

b. Les fortifications

Trois murs de fortification ont été mis au jour à **Pergame**,[104] dont au moins un, voire deux, date de l'époque pré-classique. **Aigai** (voir fiche 3.4) possédait un mur de fortification entourant la ville ainsi qu'un autre mur protégeant l'acropole.[105] Ces deux

[99] S. MITCHELL 2004, p. 1009 ; C. B. ROSE 2006, p. 189-190 ; B. VERGNAUD 2012, p. 237.
[100] R. STUPPERICH 1996, p. 127-129 ; S. MITCHELL 2004, p. 1007-1008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 81.
[101] L. RUBINSTEIN 2004, p. 1048 ; W. RADT 2001, p. 45 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80.
[102] L. RUBINSTEIN 2004, p. 1044 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77.
[103] F. LANG 1996, p. 229-231 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1045-1046 ; B. VERGNAUD 2012, p. 78.
[104] W. RADT 1994, p. 63-75, pensait que le mur avait été édifié au VII^e^ siècle ACN. F. Lang propose quant à lui une date à l'Âge du Bronze. Voir F. LANG 1996, p. 234. Voir aussi M. KOHL 2008.
[105] L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038-1039 ; A. SOKOLICEK 2009, p. 67 ; E. DOĞER et al. 2010, p. 252 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77-78.

systèmes de fortification ont été datés du VI^e siècle ACN. **Cymé** était, elle aussi, fortifiée dès l'époque archaïque : un mur a été découvert sur la pente ouest de la colline sud.[106] À **Larisa**,[107] des murailles entourant la citadelle ont été identifiées. Celle-ci, bâtie avant l'arrivée des Grecs, aurait été reconstruite à la période archaïque.

c. Les nécropoles

Le seul matériel archaïque (VII^e siècle ACN) retrouvé à **Adramytteion** (voir fiche 3.1) fut découvert dans les nécropoles, utilisées jusqu'à la période romaine.[108] Sur le site de **Cymé**,[109] les versants nord-nord-ouest de la colline située au sud-sud-est de l'ancienne ville de Cymé ont livré des traces d'une nécropole en activité du VII^e siècle ACN jusqu'au VII^e siècle PCN.

d. Les sanctuaires

Le site de **Cymé** a livré des vestiges d'un sanctuaire probablement dédié à Cybèle.[110] Celui-ci serait à dater du VI^e siècle ACN. À **Larisa**, un temple a été découvert sur l'acropole. Ce temple était séparé du palais par un mur interne à l'enceinte fortifiée.

[106] J. SCHÄFER et H. SCHLÄGER 1962, p. 40-57 ; F. LANG 1996, p. 224 et B. VERGNAUD 2012, p. 77.
[107] F. LANG 1996, p. 229-231 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1045-1046 ; B. VERGNAUD 2012, p. 78.
[108] C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994, p. 841 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038 ; ADRAMYTTEION KAZIZSI ADRA, *Adramytteion Archaeological Excavation*, [en ligne], http://www.adramytteion.org/index.php. (Page consultée le 25 février 2016)
[109] J. SCHÄFER et H. SCHLÄGER 1962, p. 40-57 ; M. H. GATES 1994, p. 275 ; F. LANG 1996, p. 224 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77 ; A. LA MARCA et a S. MANCUSO 2013.
[110] A. LA MARCA et a S. MANCUSO 2013, p. 7.

4) En Ionie

a. L'habitat

Des zones d'habitat ont été identifiées à l'intérieur de l'enceinte fortifiée de **Phocée** (voir fiche 4.1).[111] Cependant l'organisation de l'habitat à l'intérieur des murailles est difficile à saisir vu la situation de la ville antique sous les bourgs modernes de Foça. À **Smyrne** (voir fiche 4.2),[112] l'habitat se concentrait à l'intérieur des murailles de la cité **(Fig. 43)**. L'occupation de **Clazomènes** (voir fiche 4.3) a été localisée sur et autour du Liman Tepe. Aux VII^e^ et VI^e^ siècles ACN, la ville s'étendait de l'acropole au Liman Tepe.[113] Au sud de l'île de **Chios** (voir fiche 4.5), sur le site d'Emporio,[114] une zone résidentielle densément peuplée a été identifiée à l'intérieur des remparts. Pour **Téos** (voir fiche 4.6),[115] il est possible que la population fût établie en contrebas de l'acropole. Concernant **Colophon** (voir fiche 4.8),[116] comme l'organisation de la cité archaïque est inconnue, il est probable que l'habitat fût installé sur les flancs de l'acropole. À **Éphèse** (voir fiche 4.9), deux secteurs d'habitat pré-classique ont été localisés : un premier sur la colline Ayasoluk, et un deuxième au nord du Panayır Dağ ainsi qu'entre le Panayır Dağ et le Bulbul Dağ **(Fig. 44)**. Le secteur sur la colline Ayasoluk aurait été occupé continuellement depuis l'Âge du Bronze jusqu'à la période hellénistique. La zone comprise entre le Panayır Dağ et le Bulbul Dağ (le quartier *Smyrna* connu par Hipponax) a livré des vestiges d'habitations qui peuvent remonter jusqu'au VIII^e^ siècle ACN.[117]

---

[111] Ö. Özyiğit 2003, p. 109-129 ; 2006, p. 303-314.
[112] J. M. Cook 1985, p. 25-28 ; J. M. Cook et al. 1998.
[113] Y. Ersöy 2004, p. 43-76 ; 2007, p. 149-178 ; Y. Ersöy et E. Koparal 2012, p. 25-27 ; http://www.klazomeniaka.com/00-KLAZOMENAI-KAZI.htm. (Page consultée le 25 novembre 2016)
[114] J. Boardman 1967 ; L. Rubinstein (& A. M. Greaves) 2004, p. 1064-1069 ; L. A. Beaumont 2006, p. 159 ; A. M. Greaves 2010, p. 98 ; B. Vergnaud 2012, p. 74.
[115] Y. Béquignon et A. Laumonier 1925, p. 281-321 ; N. Tuna 1984 et Y. Ersöy et E. Koparal 2008, p. 47-70 ; E. Koparal 2013 et Teos Arkeoloji Projesi 2015, http://www.teosarkeoloji.com/index.php. (Page consultée le 24 novembre 2016)
[116] L. B. Holland 1944, p. 91-171 ; J. La Genière 1994, p. 137-140 ; L. Rubinstein (& A. M. Greaves) 2004, p. 1077-1080 ; A. M. Greaves 2010, p. 100-101 ; B. Vergnaud 2012, p. 70.
[117] M. Büyükkolancı 2000 ; M. Kerschner et al. 2000, p. 45-46 ; M. Büyükkolancı 2007 ; M. Kerschner et al. 2008 ; A. M. Greaves 2010, p. 101-102 ; L. Rubinstein (& A. M. Greaves) 2004, p. 1070-1073.

L'organisation de la cité de **Samos** (voir fiche 4.11), durant la période archaïque est insaisissable. Cependant, l'habitat de la cité se situait dans les parties basses du site.[118] À **Mélié** (voir fiche 4.12),[119] des traces de maisons ont été mises au jour sur le plateau, au nord-est, à l'intérieur des murailles. Enfin à **Milet** (voir fiche 4.15), des zones d'occupation résidentielles ont été identifiées sur le Zeytin Tepe, à l'ouest du Kalabaktepe, ainsi que sur la péninsule dans le secteur du « temple d'Athéna » et de la « Porte sacrée ». La population de la cité était donc dispersée. À **Teichiussa** (voir fiche 4.17), la population était établie sur la péninsule de Saplıadası.[120]

b. Les fortifications

Les collines entourant la cité de **Phocée** à l'est ont été intégrées à l'enceinte au VI^e^ siècle ACN. Celle-ci, de cinq kilomètres de long, faisait de Phocée une des plus grandes cités du monde archaïque.[121] Le mur défensif de **Smyrne** a été construit dès le IX^e^ siècle ACN. Au VII^e^ siècle ACN, il aurait atteint jusqu'à 18 mètres d'épaisseur, sa taille maximale.[122] À **Clazomènes**,[123] un mur de fortification s'appuyant sur des fortifications de l'Âge du Bronze a été identifié sur l'acropole. Le mur d'enceinte d'Emporio à **Chios**,[124] est daté du VII^e^ siècle ACN. Pour le site d'**Éphèse**, un mur de fortification daté de l'Âge du Bronze a été retrouvé sur la colline Ayasoluk, mais rien ne permet d'affirmer qu'il était toujours utilisé à l'époque archaïque. Sur les flancs nord-est du Panayır Dağ, un mur de fortification appartenant probablement à une forteresse de refuge datée de la fin du VI^e^ siècle ACN a été découvert.[125]

---

[118] K. TSAKOS 2007, p. 189-199.
[119] H. LOHMANN 2005, p. 242-252 ; 2008, p. 265-280 ; H. LOHMANN et al. 2007, p. 59-178 ; 2010, p. 121-137 ; H. LOHMANN 2013, p. 109-122 et N. MAC SWEENEY 2013, p. 180-181.
[120] A. M. CARSTENS 2009, p. 137 ; W. VOIGTLÄNDER 2004, p. 147 et B. VERGNAUD 2012, p. 62-63.
[121] Ö. ÖZYIĞIT 2003, p. 109-129 ; 2006, p. 303-314 ; B. VERGNAUD 2012, p. 76.
[122] E. AKURGAL 1962, p. 373 ; J. M. COOK 1985, p. 25-28 ; M. SNODGRASS 2000, p. 413 ; M. AKURGAL 2005, p. 83-88 ; 2006, p. 373-382 et 2007, p. 125-136 ; B. VERGNAUD 2012, p. 75.
[123] Y. ERSÖY 2004, p. 43-76 ; 2007, p. 149-178 ; H. ERKANAL 2008, p. 179-190 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2012, p. 25-27 ; http://www.klazomeniaka.com/00-KLAZOMENAI-KAZI.htm. (Page consultée le 25 novembre 2016)
[124] J. BOARDMAN 1967 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1064-1069 ; L. A. BEAUMONT 2006, p. 159 ; A. M. GREAVES 2010, p. 98 ; B. VERGNAUD 2012, p. 74.
[125] M. KERSCHNER et al. 2008 ; « Ephesos in the Prehellenistic Period. The Settlement History from the Late Bronze Age until the Foundation of the City by Lysimachos », in AUSTRIAN ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE, *Österreichisches Archäologisches Institut*, [en ligne], http://www.oeai.at/index.php/prehellenistic-ephesos.html. (Page consultée le 18 novembre 2015)

Dès le troisième quart du VI^e^ siècle ACN, **Samos** était dotée d'une enceinte fortifiée qui englobait tout le nord-ouest de l'acropole.[126] Le site de **Mélié** disposait de deux acropoles fortifiées reliées entre-elles par un mur, le tout délimitant un espace de cinq hectares.[127] À **Milet**,[128] la colline du Kalabaktepe ne fut fortifiée qu'à partir de *ca*. 650 ACN et constituait le seul point fortifié de la cité.[129] Cela ne serait qu'à la fin du VI^e^ siècle ACN que Milet disposait d'une enceinte urbaine fortifiée. Le site de **Teichiussa** possédait des murailles dès la première moitié du VI^e^ siècle ACN.[130]

c. Les nécropoles

À sept kilomètres de **Phocée**, une tombe similaire à celle de Cyrus à Pasargadès a été retrouvée : le monument de Taş Kule, datant de la seconde moitié du VI^e^ siècle ACN.[131] À proximité de **Smyrne**, une tombe à tholos, « la tombe de Tantale », datée de la fin du VII^e^ et du début du VI^e^ siècle ACN a été localisée.[132] À **Clazomènes**, une nécropole en usage depuis l'Âge du Bronze jusqu'à la période archaïque a été identifiée à proximité du Liman Tepe. À **Éphèse**, une nécropole de l'époque archaïque a été localisée dans le secteur au nord du Panayır Dağ ainsi que dans le quartier d'habitations situé entre le Panayır Dağ et le Bulbul Dağ **(Fig. 44)**.[133] Deux nécropoles de l'époque archaïque sont présentes au nord-ouest et à l'ouest de **Samos.**[134] La nécropole archaïque de **Milet** a été découverte dans le village de Yenibalat. La « tombe du lion », datée du VI^e^ siècle ACN, se situe près de la colline du Kazartepe. Elle a livré de nombreux restes de vaisselles et de céramiques.[135]

[126] B. VERGNAUD 2012, p. 68.
[127] H. LOHMANN 2005, p. 242-252 ; 2008, p. 265-280 ; H. LOHMANN et al. 2007, p. 59-178 ; 2010, p. 121-137 ; H. LOHMANN 2013, p. 109-122 et N. MAC SWEENEY 2013, p. 180-181
[128] R. SENFF et V. VON GRAEVE 1990, p. 44 et sq. ; R. SENFF 2000, p. 29-37 ; 2007, p. 219-326; B. VERGNAUD 2012, p. 63.
[129] R. SENFF 1997, p. 114-118 ; B. VERGNAUD 2012, p. 64.
[130] A. M. CARSTENS 2009, p. 137 ; W. VOIGTLÄNDER 2004, p. 147 et B. VERGNAUD 2012, p. 62-63
[131] N. CAHILL 1988, p. 481-501 ; A. M. GREAVES 2011, p. 506-507 ; E. R. M. DUSINBERRE 2013, p. 166-167.
[132] R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 64 ; M. AKURGAL 2007, p. 135.
[133] M. KERSCHNER et al. 2000, p. 45-46 ; M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011.
[134] B. VERGNAUD 2012, p. 67.
[135] A. M. GREAVES 2002, p. 87-89.

d. Les sanctuaires

Sur le site de **Phocée**, deux temples ont été découverts : le premier dédié à Athéna et le second que les archéologues associent à Cybèle. Ces deux espaces sacrés se situent sur l'acropole de la cité qui surplombe la péninsule.[136] Le temple *intramuros* d'Athéna de **Smyrne** avait la particularité d'être adossé à l'enceinte fortifiée, il est par ailleurs daté du VI^e^ siècle ACN.[137] Un autre temple dédié à Athéna a été révélé à **Érythrées**. Ce dernier a dévoilé du matériel daté du VII^e^ siècle ACN jusqu'à sa destruction vers 545 ACN. À Emporio, sur l'île de **Chios**, un temple d'Athéna du VI^e^ siècle ACN, ainsi que différents autels ont également été mis au jour.[138] L'Artémision d'**Éphèse (Fig. 45)**,[139] dont l'origine remonte à l'Âge du Bronze, a livré des traces de la période archaïque, puisque le sanctuaire subit une phase de reconstruction aux alentours des années 575 ACN **(Fig. 46)**. Des monnaies lydiennes, des VII^e^ et VI^e^ siècles ACN y ont été mises au jour. L'Héraion de **Samos**,[140] en activité dès le VIII^e^ siècle ACN, a livré des traces d'une reconstruction datée des alentours de 575 ACN : le temple de Rhoikos. C'est à **Mélié** que les Ioniens établirent le sanctuaire du Panionion dédié à Poséidon Hélikonios, dont le temple, daté des VII^e^ et VI^e^ siècles ACN, a par ailleurs été retrouvé sur le site.[141] À **Myonte** (voir fiche 4.14), seuls des fragments d'un temple de Dionysos du VI^e^ siècle ACN ont été mis au jour.[142] La construction du temple d'Apollon de **Didymes** (voir fiche 4.16) peut être datée d'après 550 ACN, auparavant, il existait une construction du VIII^e^ siècle ACN, ce lieu sacré était fréquenté dès l'Âge du Bronze.

Déjà à partir du VI^e^ siècle ACN, une voie sacrée reliait le sanctuaire à la cité de Milet.[143] Près de **Milet**, les ruines du temple d'Athéna Assesia ont été localisées à Mengerevtepe. Ce temple, détruit à la fin du VII^e^ siècle ACN, fut alors reconstruit.[144]

---

[136] A. M. GREAVES 2010, p. 97 ; B. VERGNAUD 2012, p. 76.
[137] J. M. COOK 1985, p. 25-28 ; J. M. COOK et al. 1998.
[138] J. BOARDMAN 1967 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1064-1069 ; L. A. BEAUMONT 2006, p. 159 ; A. M. GREAVES 2010, p. 98 ; B. VERGNAUD 2012, p. 74.
[139] M. KERSCHNER 2008, p. 223-233 ; M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011.
[140] L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1094-1098.
[141] H. LOHMANN 2005, p. 242-252 ; 2008, p. 265-280 ; H. LOHMANN et al., 2007, p. 59-178 ; 2010, p. 121-137 ; H. LOHMANN 2013, p. 109-122 et N. MAC SWEENEY 2013, p. 180-181.
[142] G. E. BEAN 1966, p. 246 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1088-1089 ; A. M. GREAVES 2010, p. 104-105.
[143] A. LAUMONIER 1958, p. 560 ; A. M. GREAVES 2002, p. 110, 123 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1083 ; A. M. GREAVES 2010, p. 186-187 ; A. SLAWISCH 2013, p. 53-60.
[144] H. LOHMANN 1995 ; V. GORMAN 2001, p. 44-45 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1058 et 1082 ; P. HERMANND et al. 2006, p. 170-173 ; A. M. GREAVES 2010, p. 174.

5) En Carie

a. L'habitat

À **Pédasa** (voir fiche 5.2),[145] un complexe palatial daté du VII^e^ siècle ACN a été découvert à l'intérieur de la citadelle abritant aussi des quartiers d'habitations qui participaient aux fortifications de la cité. Au sommet de la citadelle de **Telmessos** (voir fiche 5.3), des bâtiments administratifs ont été retrouvés. Toujours sur cette citadelle, des vestiges d'un palais d'un dynaste local ont été localisés.[146]

b. Les fortifications

Le site de **Pédasa** possédait une citadelle fortifiée dès le VII^e^ siècle ACN, et la ville basse du site était également fortifiée.[147] Les fortifications de **Telmessos**, érigées au VI^e^ siècle ACN ont été modifiées après les années 540 ACN.[148] À **Mylasa** (voir fiche 5.4), les fortifications de 2,5 kilomètres de long peuvent être datées des VII^e^ et VI^e^ siècles ACN.[149]

c. Les nécropoles

À **Pédasa**, sur le Çam Tepe, une nécropole en usage du XII^e^ au VII^e^ siècle ACN a été identifiée.[150] Des tumulus datant du VI^e^ au IV^e^ siècles ACN se situent à proximité du site d'**Aphrodisias** (voir fiche 5.1). Ceux-ci ressemblent aux tumulus lydiens de la nécropole de Bin Tepe.[151]

---

[145] A. DILER 2009, p. 375 ; B. VERGNAUD 2012, p. 53 ; MUĞLA SITKI KOÇMAN ÜNİVERSİTESİ, *Pedasa*, *Leleg Uygarlığı'nın Merkezi Pedasa Antik Kenti Kazıları ve Arkeoloji Parkı Projesi*, [en ligne] http://www.pedasa.org/. (Page consultée le 25 novembre 2016)
[146] W. RADT 1970, p. 17-26 ; PEDERSEN 2009, p. 340-341 ; B. VERGNAUD 2012, p. 54.
[147] A. DILER 2009, p. 375 ; 2010 ; B. VERGNAUD 2012, p. 53 ; MUĞLA SITKI KOÇMAN ÜNİVERSİTESİ, *Pedasa*, *Leleg Uygarlığı'nın Merkezi Pedasa Antik Kenti Kazıları ve Arkeoloji Parkı Projesi*, [en ligne] http://www.pedasa.org/. (Page consultée le 25 novembre 2016)
[148] W. RADT 1970, p. 141-142 ; B. VERGNAUD 2012, p. 54.
[149] F. RUMSCHEID 1999, p. 210-212 ; B. VERGNAUD 2012, p. 60.
[150] A. DILER 2009, p. 375 ; B. VERGNAUD 2012, p. 53.
[151] C. RATTÉ et R. R. R. SMITH 2008 ; C. RATTÉ 2009.

d. Les sanctuaires

L'origine de l'espace sacré d'**Aphrodisias** peut remonter à la période archaïque. Des restes de céramiques de cette époque, et notamment des céramiques lydiennes, ont été mis au jour à l'intérieur de cet espace sacré.[152] Celles-ci devaient assurer une fonction votive. À **Pédasa**,[153] des vestiges sacrificiels datant de la période archaïque ont été retrouvés dans l'espace sacré qui sera consacré à la construction du temple d'Athéna au V^e^ siècle ACN. Le sanctuaire de **Labraunda** (voir fiche 5.4), en activité dès l'Âge du Bronze, a vu l'érection d'un temple de Zeus au VI^e^ siècle ACN.[154]

6) En Phrygie

a. L'habitat

Le site de **Gordion** (voir fiche 6.1) comprenait deux citadelles. Une première abritait un complexe palatial et une seconde servait de lieu d'habitation pour l'élite sociale et commerçante. Enfin, la capitale phrygienne possédait également une ville basse.[155] Il semble que l'habitat du **Çevre Kale** (voir fiche 6.2) se situait dans la ville basse. Cependant, l'absence de fouilles sur ce site ne permet pas d'en dire plus.[156] Un complexe palatial a été découvert sur le site de la **Cité de Midas** (voir fiche 7.1), les occupations domestiques datant de la période achéménide ont probablement supprimé toute trace de l'occupation antérieure.[157] À proximité de **Pessinonte** (voir fiche 7.2), des traces d'habitat datées des VII^e^ et VI^e^ siècles ACN ont été mises au jour.[158]

---

[152] L. R. BRODY 2001 ; C. RATTÉ et R. R. R. SMITH 2008 ; C. RATTÉ 2009.
[153] A. DILER 2009, p. 375 ; 2010 ; TAY PROJECT 2017.
[154] F. RUMSCHEID 1999, p. 210-212 ; O. HENRY 2009 ; O. HENRY 2010 ; B. VERGNAUD 2012, p. 60 ; O. HENRY et al. 2013 ; LABRAUNDA, *Labraunda*, [en ligne], http://www.labraunda.org. (Page consultée le 23 juin 2017)
[155] M. M. VOIGT et al. 1997, p. 5-5 ; B. VERGNAUD 2012, p. 19 ; G. H. PIZZORNO et G. DARBYSHIRE 2012.
[156] G. D. SUMMERS 1992, p. 179-206.
[157] S. BERNDT-ERSOZ 2006 ; 2009 ; B. VERGNAUD 2012, p. 25 et 244-245 ; C. B. ROSE 2012, p. 16.
[158] B. VERGNAUD 2012, p. 30. Sur Pessinonte, voir M. G. LANCELLOTTI 2002, p. 40-52 ; A. M. WITTKE 2004, p. 359-360 ; I. CLAERHOUT et J. DEVREKER 2008 ; A. VERLINDE 2015 ; UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/. (Page consultée le 23 juin 2017)

L'occupation de **Daskyleion** (voir fiche 8.1) durant la période qui nous préoccupe est fort méconnue, néanmoins il semble qu'elle devait être importante vu la grande muraille ceignant le site. Les fouilles de Daskyleion ont révélé une grande quantité de céramiques lydiennes de la fin du VII^e^ siècle ACN.[159] La zone d'habitat de **Şarhöyük-Dorylaion** (voir fiche 8.2) datant de la période phrygienne a livré des restes de céramiques de style phrygien des VIII^e^ et VI^e^ siècles, ainsi que des céramiques lydiennes et attiques du VI^e^ et V^e^ siècles ACN.[160] L'habitat de **Demircihüyük** (voir fiche 8.3) est organisé en arc de cercle. Les niveaux d'occupation de celui-ci sont contemporains de Gordion (VII^e^ et VI^e^ siècles ACN).[161]

b. Les fortifications

Gordion possédait une citadelle fortifiée dès la fin du IX^e^ siècle ACN. La deuxième hauteur abritant la zone d'habitat ainsi que la ville basse étaient, elles-aussi, fortifiées.[162] Sur la colline du Küçuk Höyük, les fouilles ont mis au jour une forteresse pourvue de murs de fortification ponctués de tours. Cette forteresse édifiée entre le VII^e^ et le VI^e^ siècle ACN a fourni des tuiles carbonisées de style lydien, des pièces de monnaie lydiennes ainsi que de la céramique lydienne et ionienne.[163] Les fortifications du **Çevre Kale** remontent à la période hittite et étaient probablement toujours en usage à l'époque archaïque.[164] Sur le site de la **Cité de Midas**, les fortifications auraient été réalisées durant la période précédant l'arrivée des Lydiens. Le système défensif de cet établissement reposait sur les parois abruptes qui entouraient le plateau.[165] À **Daskyleion**, un mur de fortification daté du VII^e^ siècle ACN, et partiellement fouillé dans sa partie sud-est, faisait le tour du site.[166]

[159] R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002, p. 111-143 ; C. VAN BEELEN 2012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 296.
[160] M. KORFMANN 1979, p. 9-47 ; A. M. DARGA 1993, p. 313-317 ; A. M. WITTKE 2004, p. 320-321 ; B. VERGNAUD 2012, p. 31 ; P. THONEMANN 2013 ; TAY PROJECT 2007 (b).
[161] M. KORFMANN 1979, p. 9-47 ; A. M. DARGA 1993, p. 313-317 ; A. M. WITTKE 2004, p. 320-321 ; B. VERGNAUD 2012, p. 31 ; J. SEEHER 2012 ;
[162] B. VERGNAUD 2012, p. 19.
[163] M. J. MELLINK 1991, p. 652-653 ; M. R. GLENDINNING 1996, p. 111 ; M. M. VOIGT et al. 1997, p. 6-11 ; G. K. SAMS 2005, p. 19 ; B. VERGNAUD 2012, p. 20 ; C. B. ROSE 2012, p. 16 ; B. BURKE 2012, p. 217 ; A. AMRHEIN et al. 2016, p. 19-21.
[164] G. D. SUMMERS 1992, p. 179-206.
[165] B. VERGNAUD 2012, p. 25 et 244-245.
[166] B. VERGNAUD 2012, p. 32 et 285. Voir également T. BAKIR 1995 et 2001.

c. *Les nécropoles*

Gordion est célèbre pour ses tumulus datant tous de la période phrygienne. Le plus remarquable est le « Tumulus de Midas » construit au VII^e^ siècle ACN abritant une chambre funéraire en bois.[167] La **Cité de Midas** possède des tombes rupestres en usage du VIII^e^ au VI^e^ siècle ACN. Près de **Pessinonte**, des tombes taillées dans la roche ont été retrouvées à Tekören. Les quatre nécropoles présentes sur le site de Pessinonte sont toutes postérieures à la période archaïque.[168]

À proximité de **Demircihüyük**, la nécropole dont l'occupation remonte à l'Âge du Bronze a été réoccupée lors des V^e^ et IV^e^ siècles ACN.[169]

d. *Les sanctuaires*

De nombreux monuments cultuels ponctuent le paysage de la **Cité de Midas**. Le plus imposant est le « Monument de Midas » **(Fig. 47 ; 48)**, immense façade sculptée dans la roche. Ce complexe cultuel n'aurait pas eu qu'une simple vocation locale. D'autres complexes cultuels de ce type ont été localisés aux alentours du site. Ces centres pourraient avoir été inféodés au seigneur de la Cité de Midas.[170] À **Pessinonte**, des bassins rituels datant de la période archaïque ont été mis au jour dans l'enceinte sacrée du temple. Un temple dédié à Cybèle du VII^e^ siècle ACN a été retrouvé à **Daskyleion**, sur le Hisar Tepe.[171]

[167] L. KEALHOFER et P. GRAVE 2011, p. 419 ; R. F. LIEBHART 2012, p. 128-147.
[168] UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/. (Page consultée le 23 juin 2017)
[169] J. SEEHER 2012 ; « Demircihüyük Kazıları » ESKIŞEHIR DIJITAL KÜLTÜR MIRASı ENVANTERI, *Eskişehir Kültür Mirası Envanteri*, [en ligne], http://www.eskisehirkulturenvanteri.gov.tr/detay.aspx?ID=15. (Page consultée le 26 juin 2017)
[170] S. BERNDT-ERSOZ 2006 et 2009.
[171] B. VERGNAUD 2012, p. 32.

7) Les territoires à l'est du Kızılırmak

a. L'habitat

Sur le site de **Pazarlı** (voir fiche 9.1), des vestiges de bâtiments domestiques ont été mis au jour à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. De plus, des tuiles de style phrygien des VII^e^ et VI^e^ siècles ACN y ont été retrouvées.[172] Sur le Büyükkale de **Boğazköy** (voir fiche 9.2), on a localisé des zones d'habitation de la fin du VII^e^ et du début du VI^e^ siècle ACN.[173] À **Kerkenes Dağ** (voir fiche 9.3), l'ensemble de la surface entourée de murailles était urbanisé. Au sud de la ville, un complexe palatial a été localisé, ainsi que des écuries.[174]

b. Les fortifications

Les fortifications de **Pazarlı** flanquées de tours en saillie possédaient un tracé assez sophistiqué.[175] Ces murailles donnaient au site un air de forteresse. À **Boğazköy**, les deux hauteurs du site portent des traces de fortification : le Büyükkale aurait été fortifié au VII^e^ siècle ACN ; et le Südburg aurait vu la construction de fortification à la même période.[176]

Cette forteresse aurait ainsi été en usage de *ca*. 650 jusqu'à la fin du VI^e^ siècle ACN. Le site de **Kerkenes Dağ** possède des murailles de plus de sept kilomètres de long protégées par un glacis. Seule la « Porte de Cappadoce » **(Fig. 49)**, à l'est, a fait l'objet de fouilles systématiques.[177]

[172] G. D. SUMMERS 2006 (a), p. 686 ; B. VERGNAUD 2012, p. 37-38 ; TAY PROJECT 2017 (d).
[173] K. BITTEL 1955, p. 1-36 ; 1958, p. 63-72 ; 1970, p. 301 ; P. NEVE, 1982 et 2002.
[174] G. D. SUMMERS 2006 (b), p. 164-202.
[175] H. Z. KOŞAY 1941 ; G. D. SUMMERS 2006 (a), p. 686 ; S. BERNDT-ERSÖZ 2006, p. 133-137 ; B. VERGNAUD 2012, p. 37-38 ; TAY PROJECT 2017 (d).
[176] P. NEVE, 1990, p. 268-295 et 312-314 ; B. VERGNAUD 2012, p. 34-35.
[177] G. D. SUMMERS 1997 ; 2000 ; 2006 (a) ; 2013 (a) ; TAY PROJECT 2017 (f) .

c. Les nécropoles

Aucune nécropole datant de la période archaïque n'a été mise au jour dans cette région du centre de l'Anatolie.

d. Les sanctuaires

Une zone, considérée comme étant sacrée, a été mise au jour au nord du Büyükale, à proximité du « Temple 1 » à **Boğazköy**. De la même manière, un deuxième espace sacré daté de la période archaïque a été identifié sur le Büyükkaya.[178] À **Kerkenes Dağ**, des vestiges interprétés comme les restes d'un temple ont été localisés à proximité de la « Porte de Cappadoce ».[179]

Conclusions

À la suite de cette synthèse réalisée selon quatre axes majeurs pour chaque région étudiée, on constate un point récurrent pour la quasi-totalité des sites mentionnés : la présence de fortifications et de zones d'habitat souvent situées à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Ces murailles, parfois construites dès l'Âge du Bronze, furent rebâties ou consolidées au VII^{e} siècle ACN. Cependant, certains sites ne possèdent aucune fortification (Éphèse et Ilion par exemple).

Les sanctuaires sont également localisés, pour la majorité des sites, à l'intérieur des murailles. Seuls l'Artémision d'Éphèse ainsi que les sanctuaires de Didymes (Milet) et Labraunda (Mylasa) sont considérés comme extra-urbains. On remarque également que la divinité que l'on retrouve dans le plus grand nombre d'établissements (Ilion, Phocée, Smyrne, Érythrée, Emporio, Milet et Pédasa) est la déesse Athéna ; vient ensuite la présence de la déesse anatolienne Cybèle (*kuvava*), que l'on rencontre à Sardes, Cymè, Phocée et Daskyleion.

[178] B. VERGNAUD 2012, p. 34-35 ; TAY PROJECT 2017 (e).
[179] G. D. SUMMERS 2012, p. 226 ; TAY PROJECT 2017 (f).

Concernant les nécropoles, les conclusions sont plus complexes à tirer car pour un grand nombre de sites, les fouilles archéologiques n'ont investigué qu'une modeste partie de l'établissement, et souvent, les tombes de l'époque archaïque n'ont pas encore été localisées. On constate néanmoins la présence de tumulus, datant de la période archaïque, exclusivement en Lydie (Bin Tepe), en Carie (Aphrodisias) et en Phrygie (Gordion).

1.3.3 L'archéologie et les sources littéraires

On le voit, les résultats issus de l'archéologie nous livrent de nombreuses informations non négligeables relatives à la période étudiée dans ce travail. Néanmoins, les sources littéraires nous fournissent également de nombreux renseignements sur ces établissements.

Dans cette partie, nous tenterons de mettre en rapport les informations rapportées par les sources anciennes et celles fournies par l'archéologie. Certains dossiers, en relation directe avec l'histoire lydienne, seront donc brièvement abordés. Cet examen permettra de constater si les témoignages des Anciens sont en concordance avec les résultats archéologiques, ou bien si une contradiction émerge entre ces différentes sources. Encore une fois, nous procéderons par région géographique.

1) En Lydie

Comme nous l'avons vu, à **Sardes**, des murs en terrasses retrouvés dans le secteur de la « forteresse byzantine » (*ByzFort*) et du « Champ 49 » (*Field 49*) devaient probablement servir à délimiter une surface abritant des bâtiments administratifs. Dans le secteur du « Champ 49 », les fouilles ont mis au jour des vestiges de murs en briques crues **(Fig 50)**. Ceux-ci ont été interprétés par les archéologues comme ayant appartenu au palais de Crésus dont les sources anciennes attestent l'existence.[180]

[180] HÉRODOTE, I, 84 ; NICOLAS DE DAMAS, F 68 ; CTÉSIAS DE CNIDE, F 9,5 ; ARRIEN, *Anabase*, I, 17, 3, etc.

Ce palais aurait été relié à l'acropole par des tunnels taillés dans la roche **(Fig. 51)**, qui n'ont, à l'heure actuelle, jamais vraiment fait l'objet de fouilles systématiques.

Dans la nécropole de Sardes à **Bin Tepe**, le Koca Mutaf Tepe est le plus imposant des tumulus. Il semble que cette tombe soit le tumulus d'Alyatte déjà mentionné par Hérodote qui en donne les dimensions.[181] Selon les archéologues, son édification aurait déjà débuté du vivant du roi : Alyatte aurait ordonné sa construction au retour de sa campagne contre les Mèdes après avoir observé les tumulus de Phrygie.[182] En tout cas, les techniques de maçonnerie pour l'édification de la chambre funéraire du tumulus d'Alyatte sont identiques à celles utilisées pour la construction du mur d'enceinte de Sardes.[183] Cependant, Hérodote déclare que cinq stèles se situent au sommet du tertre, chacune portant une inscription mentionnant le corps de métier ayant participé à l'élévation du tumulus.[184] Force est de constater qu'à l'heure actuelle, seul un monument funéraire se trouve au sommet et celui-ci ne porte aucune inscription **(Fig. 52)**.[185]

Dans le Karnıyarık Tepe, différentes marques ont été retrouvées sur le mur de soutènement : des paires de digammas, des swastikas ainsi que des A et Θ.[186] Ces différents signes sont tous interprétés comme des marques de maçons à l'exception des paires de digammas. Celles-ci ont été premièrement identifiées comme le symbole de Gygès par Georges Hanfmann pour qui elles signifient *Gugu*, le nom assyrien de Gygès.[187] Néanmoins, cette hypothèse paraît difficile à défendre pour deux raisons principales. Premièrement, le nom lydien de Gygès devait être *Kukas*. Deuxièmement, la date du tumulus est située à la première moitié du VI^e^ siècle ACN, soit bien après la mort du premier Mermnade. Pour G. M. Browne,[188] ces paires de digammas signifieraient en réalité *Walwel* donc « lion » en lydien. En réalité, comme le pense Christopher Ratté,[189] elles seraient des signes apotropaïques. Pour les archéologues, l'occupant de cette tombe était de rang royal. En tout cas, les techniques de maçonnerie de ce tumulus sont identiques à celui d'Alyatte et aux autres monuments de la première moitié du VI^e^ siècle ACN.

---

[181] HÉRODOTE, I, 93.
[182] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 145 ; C. RATTÉ 2011, p. 3-8 et 121.
[183] Voir C. RATTÉ 2011, p. 3-8.
[184] HÉRODOTE, I, 93.
[185] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 153.
[186] J. G. PEDLEY 1968, p. 60-70 ; C. RATTÉ 2011, p. 5-6 ; et « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karnıyarık Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe. (Page consultée le 10 février 2016)
[187] G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983, p. 57-58.
[188] G. M. BROWNE 2000, p. 172.
[189] C. RATTÉ 2011, p. 44.

Il est également possible que les maçons impliqués ne travaillaient que pour les chantiers initiés par le pouvoir royal.

En se basant sur un fragment du poète Hipponax,[190] mentionnant un « σῆμα Γύγεω » (Tombe de Gygès) et sur les paires de digammas gravées sur le mur de soutènement, Georges Hanfmann considère que le Karnıyarık Tepe était la tombe de Gygès.[191] De son côté, Christopher Ratté, pense que ce tumulus aurait été celui d'Atys, fils de Crésus, mort prématurément lors d'une partie de chasse, comme le rapporte Hérodote.[192] Il imagine que Crésus aurait réquisitionné un tumulus en construction afin de l'agrandir pour en faire le tombeau de son fils. Il explique ainsi pourquoi le tumulus, doté d'un mur de soutènement en construction, a été (hâtivement) agrandi. Néanmoins, toujours selon Christopher Ratté, le Kır Mutaf Tepe pourrait également abriter la tombe d'Atys en personne.[193]

Par ailleurs, les archéologues, partant tous du principe que Crésus fut emmené en Perse par Cyrus,[194] ne lui attribuent aucun de ces tumulus (Kır Mutaf Tepe ou Karnıyarık Tepe).

[190] HIPPONAX F 42 :

« … δεύειε τὴν ἐπὶ Σμύρνης ἴθι διὰ Λυδῶν παρὰ τὸν Ἀττάλεω τύμβον καὶ σῆμα Γύγεω, καὶ †Μεγάστυ … στήλην καὶ μνῆμα Τῶτος† Μυτάλιδι πάλμυδος, πρὸς ἥλιον δύνοντα γαστέρα τρέψας »	« …Sur le chemin vers Smyrne ; traverse la Lydie, passe la tombe d'Attale et le monument de Gygès, et le monument (de Μεγάστυ) et le mémorial de Tos, *palmys* à Mutalis… tournant ton ventre vers le soleil couchant. » (Traduction de l'auteur)

Selon les derniers travaux consacrés à ce fragment problématique d'Hipponax, celui-ci pourrait être lu :

« †τέαρε[. . . . .]δεύειε† τὴν ἐπὶ Σμύρνης ἴθι διὰ Λυδῶν παρὰ τὸν Ἀττάλεω τύμβον καὶ σῆμα Γύγεω, καὶ Σεσώστριος στήλην καὶ †μνῆματ' ὥτος† Μυτάλιδι πάλμυδος, πρὸς ἥλιον δύνοντα γαστέρα τρέψας »	« ... follow the road to Smyrna, go on through Lydia past the tomb of Attales, the barrow of Gyges and Sesostris' stele, and the †μνῆματ' ὥτος†, lord at Mutalis, turning your belly towards the setting sun. » (Traduction A. DALE 2013)

Alexander Dale propose de reconstruire « μνῆματ' ὥτος » par καὶ « μνῆμα Τμώλου ». Tmolus pourrait faire référence à un patronyme et Mutalis un toponyme que l'on peut rapprocher de « metallon », en amont de Sardes sur le Pactole. Voir A. DALE 2013, p. 50. De notre côté, nous n'avons pas transmis les termes de « Μεγάστυ » et de « πάλμυδος » dont les significations sont encore problématiques

[191] G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983, p. 57-58. C. RATTÉ 1994, p. 157-161 et 2011, p. 50-51 et « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karnıyarık Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe. (Page consultée le 10 février 2016)

[192] HÉRODOTE, I, 42-45.

[193] C. RATTÉ 1994, p. 157-161 et 2011, p. 50-51.

[194] HÉRODOTE, I, 88 ; NICOLAS DE DAMAS, F 68.

Or, il est fort probable, comme nous le verrons, que Crésus n'ait pas survécu à la prise de Sardes par Cyrus. Ainsi, un de ces tumulus (en particulier le Karnıyarık Tepe) pourrait être la dernière demeure de l'ultime roi lydien. Notons toujours que si Crésus a bien été emmené en Perse, sa tombe et son corps n'ont jamais été retrouvés. Par conséquent, il serait également possible que le Karnıyarık Tepe soit un cénotaphe de Crésus.[195]

2) En Troade

Selon Strabon,[196] **Abydos** (voir fiche 2.1) aurait été fondée par les Milésiens avec l'accord du roi lydien Gygès. Cependant, le site étant en zone d'exclusion militaire, aucune fouille n'a été entreprise. Ainsi, rien ne permet d'accréditer les propos tenus par le géographe.

Les défenses du site d'**Achilleion**, selon Strabon,[197] auraient été élevées à l'aide des pierres provenant des ruines du site d'Ilion situé juste au nord. Or, l'archéologie a révélé que les murailles d'Achilleion étaient datées du VI^{e} siècle ACN,[198] soit le moment durant lequel Ilion vivait une période de réelle prospérité. Cette dernière n'était donc pas en ruines comme le suggère Strabon.

À **Assos**, les fouilles archéologiques ne permettent pas de confirmer les dires de Strabon qui mentionnait que le site était une ancienne fondation opérée par les Lesbiens de Methymna.[199]

Pareille conclusion peut être réalisée pour le site d'**Antandros** où les témoignages d'Aristote et de Pline l'Ancien ne trouvent aucune confirmation archéologique.[200] Ceux-ci déclaraient que les Cimmériens s'étaient installés dans ce district à la suite de leur invasion

[195] Ou un cénotaphe de Gygès. Hypothèse non écartée par C. RATTÉ 1994, p. 161.
[196] STRABON, XIII, I, 22.
[197] STRABON, XIII, I, 39.
[198] J. M. COOK 1973, p. 300 ; A. SCHULZ 2000, p. 11-12 ; S. MITCHELL 2004, p. 1003 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.
[199] STRABON, XIII, I, 58.
[200] ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἄνταν̓δρος ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, V, 32.

au VII[e] siècle ACN, avant qu'ils ne soient expulsés d'Asie Mineure par Alyatte.[201] Pour le moment, seule la nécropole d'Antandros a livré du matériel archaïque sur le site.

3) En Éolide et le sud-ouest de la Mysie

Sur base du récit de Nicolas de Damas,[202] le toponyme de **Thyessos** (voir fiche 3.3), à la frontière avec la Lydie, a été suggéré comme ayant désigné auparavant l'établissement de Hermokapeleia. Selon cet auteur, c'est à cet endroit que se situait l'auberge (καπηλεῖον) de Thyessos, sous le règne du roi Ardys, fils d'Adyatte. Ce dernier promit à l'aubergiste une exemption d'impôts et, celui-ci, grâce à cet argent économisé, construisit un temple consacré à Hermès.

Selon la tradition,[203] **Adramytteion** serait une fondation lydienne. Comme nous le verrons,[204] Crésus en aurait été le gouverneur avant d'accéder au trône.[205]

4) En Ionie

À lire Hérodote,[206] on comprend que la muraille de **Phocée** était imposante. Ces propos ont été confirmés par l'archéologie qui a mis au jour une enceinte de cinq kilomètres datant du début du VI[e] siècle ACN.

Selon le père de l'Histoire,[207] Alyatte prit la ville de **Smyrne**. Il s'avère que les fouilles archéologiques menées sur le site ont permis d'établir le *modus operandi* utilisé par les troupes lydiennes pour investir la cité.[208] **Clazomènes** aussi aurait été attaquée,[209] sans succès, par le père de Crésus. Cependant, à ce jour, ce raid n'a trouvé aucune

[201] HÉRODOTE, I, 16.
[202] NICOLAS DE DAMAS, F 44.
[203] ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἀδραμύτειον.
[204] Voir *infra* chapitre 2.
[205] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[206] HÉRODOTE, I, 163-167.
[207] HÉRODOTE, I, 16.
[208] À savoir l'édification d'une rampe de siège. Voir *infra*, 3.1.I.c « Smyrne ».
[209] HÉRODOTE, I, 16.

confirmation archéologique.[210] La même conclusion peut-être émise pour **Colophon**,[211] où rien ne confirme, jusqu'à présent, la prise de la ville par Alyatte.[212]

Comme nous le détaillerons plus loin dans ce travail,[213] les fouilles du site d'**Éphèse** n'ont livré à ce jour, aucune trace d'un éventuel siège de la ville entrepris par Crésus au début de son règne, pourtant rapporté par les sources anciennes.[214]

Pour **Milet**, rien ne permet non plus de confirmer archéologiquement la guerre de douze ans que se livrèrent les Lydiens et les Milésiens, ceux-là ravageant les campagnes de ceux-ci.[215] Cependant, on apprend par Hérodote que les troupes lydiennes auraient incendié par inadvertance le temple d'Athéna Assesia sur le territoire de Milet.[216] Or, des fouilles menées à Mengerevtepe, à sept kilomètres au sud-est de Milet, ont révélé les vestiges du sanctuaire d'Athéna Assesia. Celui-ci porte des marques d'un incendie, daté de la fin du VII^{e} ou du début du VI^{e} siècle ACN, qui aurait détruit l'édifice. On trouve donc ici une confirmation archéologique des propos d'Hérodote.[217]

5) En Carie

À l'exception de Telmessos,[218] à qui Hérodote attribue le siège d'un oracle divinatoire consulté par Crésus avant la chute de Sardes, aucun des sites cariens mentionnés ci-dessus n'est mis en relation avec l'histoire lydienne rapportée par les auteurs anciens. Or, nous savons par Hérodote que la Carie avait été soumise aux Lydiens sous Alyatte et Crésus.[219] Dès lors ces centres ont forcément dû, d'une manière ou d'une autre, entrer en contact avec les Lydiens.[220]

---

[210] Voir *infra*, 3.1.I.e.a « Clazomène ».
[211] HÉRODOTE, I, 16.
[212] Voir *infra*, 3.1.I.d « Colophon ».
[213] Voir *infra*, 3.1.I.a « Éphèse ».
[214] HÉRODOTE, I, 26 ; ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26 ; POLYEN, VI, 50.
[215] HÉRODOTE, I, 17.
[216] HÉRODOTE, I, 19-20.
[217] Voir *infra*, 3.1.I.b « Milet ».
[218] HÉRODOTE, I, 78.
[219] HÉRODOTE, I, 28-29.
[220] Voir *infra*, 3.1.II « La Carie, la Mysie, la Troade et l'Éolide ».

6) En Phrygie

Les fouilles réalisées sur le Küçuk Höyük à **Gordion** ont dévoilé un grand nombre de céramiques ainsi que des pièces de monnaies lydiennes. On sait par Hérodote que les Phrygiens avaient été soumis par les Lydiens.[221] Selon les archéologues, les Lydiens auraient installé une garnison.[222] La fouille de la place forte a permis en effet de dévoiler un abondant matériel lydien. C'est donc à nouveau à l'archéologie que l'on doit l'hypothèse d'une construction par les Lydiens qui auraient contrôlé la Phrygie sous le règne d'Alyatte jusqu'à l'arrivée des Perses.[223] Les tuiles lydiennes carbonisées ainsi que la céramique mêlée ionienne et lydienne laissent penser que la garnison lydienne a dû subir le siège des Perses avant ou après la chute de Sardes en *ca*. 547 ACN.[224]

Concernant le site même de Gordion, les récentes analyses de dendrochronologie et celles réalisées au radiocarbone ont permis d'avancer une date aux alentours de 830/800 ACN pour la destruction majeure du site. Cette date, d'un siècle antérieur à celle jusque-là proposée pour l'incendie, si elle venait à être confirmée, rendrait très difficile l'attribution du saccage aux Cimmériens qui ne déferlèrent en Anatolie qu'un siècle plus tard.[225] Rien toutefois n'est acquis, certains archéologues rejettent encore les résultats ainsi que la procédure de ces analyses scientifiques.[226]

---

[221] HÉRODOTE, I, 28-29.
[222] Voir M. J. MELLINK 1991, p. 652-653 ; M. M. VOIGT et al.1997, p. 6-11 ; G. K. SAMS 2005, p. 19 ; B. VERGNAUD 2012, p. 20 ; C. B. ROSE 2012, p. 16.
[223] M. R. GLENDINNING 2005, p. 98 ; G. K. SAMS 2005, p. 19-20 ; B. VERGNAUD 2012, p. 20.
[224] M. R. GLENDINNING 1996, p. 111 ; C. B. ROSE 2012, p. 16 ; B. BURKE 2012, p. 217 ; A. AMRHEIN et al. 2016, p. 19-21. Les archéologues ne fournissent pas beaucoup de détails sur Gordion durant la période entre la destruction et l'arrivée des Perses.
[225] Cette nouvelle datation fut proposée en 2003 par K. DEVRIES et al. 2003. Voir également L. KEALHOFER 2005 ; S. BERND-ERSÖZ 2008 et M. M. VOIGT 2009 et surtout l'ouvrage collectif de C. B. ROSE et G. DARBYSHIRE 2011. Voir aussi C. B. ROSE 2016, p. 8-9.
[226] Voir également M. M. VOIGT 2005 ; G. K. SAMS 2012 ; O. W. MUSCARELLA 2013, p. 569-599. Même si la chronologie haute est à présent adoptée, il convient de rester prudent.

L'inscription du « Monument de Midas » sur le site de la **Cité de Midas** comporte le nom de « Atès ». Comme nous le verrons,[227] selon Suzanne Benrdt-Ersoz, ce monument aurait été taillé dans la roche durant la première moitié du VI^e^ siècle ACN, soit l'époque à laquelle la Phrygie était sous contrôle lydien.[228] On sait par Hérodote que Crésus avait un fils nommé Atys.[229] Ainsi, pour S. Berndt-Ersoz,[230] cet Atès ne serait autre que le nom du fils du dernier roi mermnade. Cette inscription serait une preuve archéologique selon laquelle Crésus aurait patronné la construction de lieux cultuels en Phrygie tout comme il l'aurait fait en Ionie, en finançant l'édification de l'Artémision d'Éphèse.[231]

Au vu des résultats des fouilles archéologiques de **Daskyleion**, il semble que ce site soit tombé dans l'escarcelle lydienne une fois la Phrygie sous leur domination. En effet, au VII^e^ siècle ACN, l'établissement paraît sous obédience phrygienne, mais l'étude de la céramique tend à démontrer que l'occupation devient lydienne à la fin du VII^e^ siècle ACN.[232] Le nom même de Daskyleion renverrait directement à Daskylos, le père de Gygès.[233] Il serait donc possible que les Lydiens, tout comme à Gordion, aient installé une garnison afin de surveiller et contrôler l'ensemble de l'Hellespont et le nord-ouest de l'Asie Mineure.

7) Les territoires à l'est du Kızılırmak

Le site de **Kerkenes Dağ** a été identifié par son fouilleur Geoffrey D. Summers comme étant le site de Ptérie, mentionnée par Hérodote.[234] La céramique trouvée sur place a servi à dater l'occupation du site entre la fin VII^e^ et le milieu du VI^e^ siècle ACN.[235] Les inscriptions, en langue phrygienne, découvertes sur le site ont permis de conforter la date d'une occupation allant de 600 à 550 ACN, moment où le site fut détruit complètement par le feu.[236]

---

[227] Voir *infra* 3.3.2 « La Phrygie ».
[228] S. BERNDT-ERSOZ 2009, p. 17.
[229] HÉRODOTE, I, 34.
[230] S. BERNDT-ERSOZ 2006 ; 2009.
[231] HÉRODOTE, I, 92.
[232] B. VERGNAUD 2012, p. 296 ; R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002, p. 111-143 ; C. VAN BEELEN 2012.
[233] HÉRODOTE, I, 8.
[234] HÉRODOTE, I, 76.
[235] G. D. SUMMERS 1997, p. 81-94 et 2000, p. 55-73 ; G. D. SUMMERS 2006 (b), p. 164-202.
[236] Voir C. M. DRAYCOTT & G. D. SUMMERS 2008.

Pour Geoffrey Summers, l'endroit aurait été occupé après la chute de Ninive – soit après 612 – par des Phrygiens qui auraient quitté leurs terres afin de venir s'installer en masse à l'est de l'Halys. Les techniques architecturales utilisées à Kerkenes sont à rapprocher de celles rencontrées sur les Haut Plateaux phrygiens. C'est pourquoi l'archéologue affirme que ces Hauts Plateaux, laissés vides par le déplacement des Phrygiens vers Kerkenes, auraient facilité l'incorporation de la Phrygie dans le royaume lydien. Les Phrygiens auraient ainsi fondé une nouvelle capitale, une installation de grande envergure (la Ptérie d'Hérodote) pour commander un royaume phrygien réformé dont les limites auraient été l'Halys au sud et à l'ouest, la zone aux alentours d'Alaca Höyük au nord et Akdağmaden à l'est.[237]

Conclusions

À la lecture de cette présentation, on constate que les sources littéraires et archéologiques sont bel et bien complémentaires. Pour certains cas, celles-ci sont concordantes :

Ainsi, le témoignage d'Hérodote a permis de proposer l'identification du Koca Mutaf Tepe, à proximité de Sardes, comme étant le tumulus d'Alyatte, puisque les dimensions de la tombe du père de Crésus données par l'historien[238] sont identiques (à quelques mètres près) à celles du plus grand des tumulus de Bin Tepe. De même, la prise de l'ancienne Smyrne par Alyatte,[239] ainsi que la destruction du temple d'Athéna Assesia aux alentours de Milet,[240] par les troupes du père de Crésus, ont trouvé une confirmation archéologique.

En revanche, en bien d'autres cas, les résultats issus de l'archéologie et les sources littéraires sont discordants :

Le cas le plus représentatif est sans doute l'absence totale de traces des destructions et saccages opérés par les Cimmériens en Ionie. Dans ce cas-ci, nous en sommes tenus aux seuls témoignages des sources littéraires.

[237] G. D. SUMMERS 2012, p. 225-228 ; 2013 (a), p. 42-49.
[238] HÉRODOTE, I, 93.
[239] HÉRODOTE, I, 16.
[240] HÉRODOTE I, 19-20.

À Gordion, les archéologues avaient pensé trouver des indices de la déferlante cimmérienne puisqu'ils attribuaient le niveau de destruction de la citadelle, daté des années *ca*. 750 ACN, au peuple nomade. Cependant, les nouvelles analyses dendrochronologiques et celles réalisées au carbone quatorze ont daté cette destruction des années *ca*. 830 ACN. Dès lors, les Cimmériens n'en seraient pas les responsables.

À Éphèse, comme nous le verrons plus loin dans ce travail,[241] les fouilles n'ont livré aucune trace d'un éventuel siège entrepris par Crésus ou même de remparts mentionnés par Hérodote.

Dans bien d'autres cas, les résultats des fouilles archéologiques apportent de nombreux renseignements que l'on ne retrouve pas dans les sources littéraires. Il convient donc à l'historien d'exploiter ces données par le prisme de la critique historique.[242]

[241] Cf. *infra* 3.1.I.a « Éphèse ».
[242] Sur l'apport de l'archéologie pour la période étudiée dans ce travail, voir C. BAURAIN 1997, p. 5-7.

Chapitre II

ORGANISATION DU POUVOIR LYDIEN

2.1 Introduction : la cour de Sardes

L'étude de la cour des rois lydiens installés dans leur capitale à Sardes s'avère des plus délicate. En effet, très peu d'informations peuvent être tirées à ce sujet des sources à notre disposition, le but poursuivi par les différents auteurs anciens parvenus jusqu'à nous n'étant pas de tenter une description de la cour des rois lydiens : ils en auraient d'ailleurs été largement incapables vu que tous écrivent longtemps après la destruction de la capitale lydienne par Cyrus d'abord, par les Ioniens ensuite. Pour nous faire une idée des organisations aulique et sociétale de la cour lydienne, nous en sommes donc réduit à chercher les quelques indications de valeur incertaine, éparses chez les auteurs grecs, et d'explorer les rares sources épigraphiques parvenues jusqu'à nous.

Pour l'essentiel, il est fondé de croire qu'une comparaison synchronique avec les cours des royaumes orientaux comme la Perse (alors en formation), la Babylonie et l'Assyrie (dont les compositions auliques étaient sans doute fort semblables), ainsi que diachronique, en considérant les cours paléoassyrienne et hittite pourrait éclairer ce que fut de l'organisation du palais et de la société lydienne. Cette tentative de description de la cour de Sardes pourrait permettre de mieux situer et apprécier les enjeux de la lutte que se livrèrent Pantaléon et Crésus dans leur volonté de succéder à leur père Alyatte.

En effet, sans entrer dans trop de détails, il semble que dans leur majorité, les cours orientales aient été édifiées sur le modèle (paléo)assyrien. Tout d'abord, précisons que durant l'Âge du Bronze, le territoire du futur royaume lydien faisait partie du royaume du « Pays de la rivière Seha »,[243] une entité elle-même vassale du Nouveau Royaume des Hittites.[244] Or, il faut savoir qu'au milieu du XVII^{e} siècle ACN, Pithana, roi de Kussar, fondateur de l'Ancien Royaume hittite, s'empara notamment de la cité de Nesa/Kanesh, siège de la principale ancienne colonie fondée par des marchands assyriens au XIX^{e} siècle ACN.[245] Ce *karum* de Kanesh était ainsi accolé au siège d'un petit royaume anatolien dont le potentat avait prêté serment au roi assyrien.[246] C'est à cet endroit que Pithana et son fils Anitta établirent leur capitale, avant qu'Hattusili (*ca*. 1600 ACN) ne la déplace à

[243] Dont la capitale se situait peut-être sur le site actuel de Kaymakçı, à proximité directe de Sardes. Voir C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2009 ; 2017 ; C. H. ROOSEVELT 2010, p. 53 ; 2012, p. 898.
[244] C. H. ROOSEVELT 2010, p. 55-57 ; C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2017, p. 121.
[245] T. BRYCE 2012, p. 722 ; T. MATNEY 2012, p. 567-568.
[246] P. GARELLI 1963, p. 172, 198 ; H. LEWY 1971, p. 715-716 ; T. BRYCE 1998, p. 21-22 ; 2002, p. 8.

Hattusha/Boğazköy, elle aussi ancien siège d'une colonie assyrienne.[247] Les contacts entre ces places commerciales assyriennes et Assur étaient étroits. D'ailleurs, c'est par l'intermédiaire des multiples colonies assyriennes installées en Anatolie que les Hittites ont été conduits à adopter l'usage de l'écriture cunéiforme pour transcrire leur langue indo-européenne appelée le nésite.[248] Mais les emprunts ne se sont pas limités à un outil graphique. Il semble également que de nombreux usages auliques hittites (comme l'usage d'eunuques) aient été empruntés aux Assyriens.[249]

Par ailleurs, durant la domination hittite, la population des territoires qui formeront le berceau du royaume lydien (comme du reste une bonne partie sinon la quasi totalité de l'Anatolie) parlait le louvite. Comme nous le verrons plus loin,[250] il semble que la dynastie mermnade ait voulu se rattacher au passé louvite de la région.[251] Par conséquent, il n'est pas impossible que la composition de la cour lydienne ait présenté de fortes réminiscences avec ce qu'était la cour du « Royaume de la rivière Seha », elle-même influencée par Hattusha formée aux usages (paléo)assyriens.

Pour l'Âge du Fer et la période archaïque des Grecs, les études récentes ont démontré que la cour néo-babylonienne était quasi identique à la cour néo-assyrienne,[252] à la suite notamment de l'annexion du royaume de Babylone en 729 ACN par Tiglath-Phalasar III, et son autoproclamation comme roi de Babylone. De même, les cours des royaumes néo-élamites – dont celui d'Anshan,[253] royaume de Cyrus II – laissent entrevoir, elles aussi, de nombreuses influences néo-assyriennes.[254] Cela n'a rien pour surprendre quand on sait que la civilisation néo-assyrienne était en grande partie héritère des Assyriens de l'Âge du Bronze.[255] Ainsi, les cours des différents royaumes du Proche-Orient et de l'Anatolie devaient-elles toutes partager de nombreux points communs, tous renvoyant à une origine mésopotamienne, celle du brillant royaume assyrien de l'Âge du Bronze.

[247] T. BRYCE 2012, p. 723-724.
[248] H. A. HOFFNER et H. C. MELCHERT 2008, p. 9-10.
[249] I. PELED 2013, p. 785-797.
[250] Voir *infra* 2.2.3.1 « Considérations onomastiques ».
[251] Voir M. FORLANINI 1999, p. 22-23 ; O. CARRUBA 2003
[252] P. VILLARD 2008, p. 25-27 ; M. JURSA 2010, p. 68-106.
[253] Cf. *infra* 4.2.
[254] D. T. POTTS 2010, p. 107-137.
[255] P. VILLARD 2008, p. 15-30.

C'est pour ces différentes raisons qu'on est en droit d'espérer qu'une comparaison diachronique et synchronique avec les cours perse, babylonienne, assyrienne et hittite puisse nous éclairer au moins partiellement sur la composition de la cour lydienne sous le règne des Mermnades.

À la lecture des sources grecques comme Hérodote, Nicolas de Damas ou encore Plutarque, on apprend que la cour royale lydienne était composée du roi (*qalmlul* / 𐤒𐤋𐤌𐤋𐤕+)[256], de ses femmes,[257] de ses enfants,[258] de sa famille au sens large,[259] de ses servants,[260] de son personnel administratif,[261] de médecins,[262] et de nobles propriétaires de domaines,[263] auquels se joignaient des membres de familles royales amies.[264]

Cette évocation succinte de la cour royale mermnade avait déjà été réalisée par Georges Hanfmann et Christopher Roosevelt, sans toutefois citer les sources anciennes disponibles.[265]

Le personnel constituant l'entourage du roi lydien, à l'instar de celui des rois des Hittites, des Perses, des Babyloniens et des Assyriens, devait probablement comporter un surintendant du palais, des gardes du corps (les *Mešedi* chez les Hittites)[266], un boulanger, un majordome, un secrétaire, des responsables de la « maison des femmes », un barbier, un secrétaire de l'héritier du trône, etc.[267] Les gouverneurs de domaines, comme les *Bēl Madgalti* des Hittites, devaient également séjourner par moment à Sardes.[268]

---

[256] Voir les inscriptions du *Lydisches Wörtenbuch* de Roberto Gusmani : LW 2,2 ; LW 41,1 ; LW 42,2 ; LW 50,3 ; LW 16,3 ; LW 11,8 (R. GUSMANI 1964, p. 179-180, 250-269). Voir également A. PAYNE et J. WINTJES 2016, p. 73-86.
[257] Hérodote transmet qu'Alyatte avait plusieurs épouses. HÉRODOTE, I, 92 ; PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).
[258] Sans oublier que les appartements des hommes étaient séparés de ceux des femmes. Voir HÉRODOTE, I, 34-35 ; PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).
[259] NICOLAS DE DAMAS, F 44.
[260] Comme la célèbre boulangère de Crésus. Voir HÉRODOTE, I, 51 ; PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).
[261] Avec notamment les conseillers et les interprètes. Voir HÉRODOTE, I, 71.
[262] NICOLAS DE DAMAS, F 44.
[263] Les « calomniateurs » de Crésus auprès d'Alyatte pourraient s'entendre dans ce sens. Voir NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[264] Comme le fameux Adraste, prince royal phrygien qui tua par accident Atys, le fils de Crésus. Voir HÉRODOTE, I, 34-36.
[265] G. M. A. HANFMANN 1983, p. 84 ; C. ROOSEVELT 2009, p. 85-86.
[266] T. BRYCE 2002, p. 22.
[267] Sur la composition de la cour hittite, voir T. BRYCE 2002, p. 11-31 ; chez les Perses : P. BRIANT 1996, p. 265-313 ; M. BROSIUS 2006, p. 32-46. Voir également l'étude comparative de la cour achéménide avec la cour néo-babylonienne et assyrienne : M. BROSIUS 2007, p. 17-57. Les sources assyriennes précisent par la même occasion une hiérarchie parmi les membres de la cour royale : STATE ARCHIVE OF ASSYRIA (SAA), IV, 142. Les archives assyriennes sont disponibles en ligne : UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, *State Archive of Assyria Online*, [en ligne], http://oracc.museum.upenn.edu/saao/. (Page consultée le 28 février 2017)
[268] T. BRYCE 2002, p. 16 ; M. BROSIUS 2007, p. 23.

Tout comme chez les Perses, la cour lydienne pouvait être répartie en deux catégories d'individus : d'une part, on devait avoir une cour « interne » composée de la famille royale et du personnel en contact direct avec le roi ; et d'autre part, une cour « externe » réunissant les personnes qui appartenaient à la cour royale de manière temporaire ou permanente mais qui n'entraient pas en contact direct avec le roi.[269]

Ainsi, la cour interne du roi avec sa famille disposait de serviteurs directs ainsi que d'un personnel administratif, un personnel de confiance qui devait probablement être choisi au sein de la noblesse lydienne.[270] La cour externe devait se composer des propriétaires terriens, des gouverneurs de domaines (qui étaient parfois membres de la famille royale)[271], des membres de familles royales et de la noblesse « amies ».

Si l'on risque toujours la comparaison avec les autres cours royales orientales, les membres de la famille royale mermnade ainsi que la noblesse présente à la cour de Sardes devaient pouvoir agir en tant que conseillers du roi lydien.[272]

L'ensemble de la cour devait probablement résider dans le palais édifié dans la capitale du royaume lydien. Comme énoncé plus haut,[273] des restes retrouvés sur la terrasse du « Champ 49 » (*Field 49*) pourraient être ceux du palais de Sardes. Cependant le plan architectural de ce dernier est, jusqu'à présent, inconnu. Il est donc impossible de savoir s'il existait, par exemple, comme dans les autres cours orientales, une zone réservée aux femmes et d'autres zones proprement administratives.

On le remarque, établir une composition plus précise de la cour lydienne à l'époque des Mermnades serait une entreprise hasardeuse tant est cruel le manque de sources anciennes. Seuls les textes grecs postérieurs renseignent directement sur la composition générale de la cour de Sardes. Pour le reste, la comparaison avec les cours hittite, perse, babylonienne, et assyrienne permet au mieux de préciser l'entourage probable des Mermnades qui la fréquentait et les principaux organes qu'elle devait contrôler.

[269] M. BROSIUS 2007, p. 26-39.
[270] Les Perses choisissaient leur plus proche personnel parmi les membres de la noblesse perse. Voir M. BROSIUS 2006, p. 37-39 ; 2007, p. 27.
[271] Crésus lui-même sera en charge du gouvernorat d'Adramytteion. Voir NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[272] T. BRYCE 2002, p. 23 ; M. BROSIUS 2006, p. 39-40 ; 2007, p. 30.
[273] Voir *supra* 1.2.3.

2.2 Guerre de factions : la lutte pour le pouvoir entre Pantaléon et Crésus

Au cours de son exposé consacré aux affaires lydiennes,[274] Hérodote dévoile l'existence d'un demi-frère de Crésus (Κροίσου δὲ ἀδελφεὸς οὐκ ὁμομήτριος), portant le nom de Pantaléon. Si Crésus était né d'une mère Carienne, ce demi-frère était pour sa part né d'une Ionienne et il avait également revendiqué le trône de leur père, Alyatte. Deux épisodes témoignant de cette lutte entre les deux frères sont relatés par Hérodote,[275] Nicolas de Damas,[276] Élien[277] et Plutarque.[278] Que retenir de cette rivalité ? Avant de tenter de répondre à cette question, il convient tout d'abord de s'attarder sur les règles de succession du trône du royaume de Lydie.

2.2.1 Introduction : les règles de succession dans le royaume lydien

Contrairement à ce que pensaient G. A. Radet et C. Talamo,[279] un examen plus précis des indices disponibles invite à penser que la succession des rois lydiens ne s'établissait pas par ordre de primogéniture masculine. En effet, Hérodote précise qu'Alyatte avait donné (Ἐπείτε δὲ δόντος τοῦ πατρὸς ἐκράτησε τῆς ἀρχῆς ὁ Κροῖσος) la royauté à Crésus qui était, aux dires de Nicolas de Damas, l'aîné de ses fils,[280] en le désignant comme successeur.[281] Le roi en fonction pouvait donc choisir, sans se préoccuper de l'ordre des naissances, son successeur parmi ses fils. De même, Xénophilos nous transmet qu'Alyatte avait lui aussi *reçu* la royauté de son père (Sadyatte).[282] Cette façon de procéder (sans intégrer la contrainte de la primogéniture) se retrouve dans d'autres royautés orientales, comme chez les Perses et les Hittites, où le roi avait à choisir son successeur au sein de ses fils légitimes.

---

[274] HÉRODOTE, I, 92.
[275] HÉRODOTE, I, 92.
[276] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[277] ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.
[278] PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e). Et *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).
[279] G. A RADET 1893, p. 206 ; C. TALAMO 1979, p. 116-119.
[280] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[281] HÉRODOTE, I, 92. Pour les Perses, voir P. BRIANT 1996, p. 535-538.
[282] XENOPHILOS, *FGrH* 767 F1 : Ἀλυάτης διαδεξάμενος τὴν τοῦ πατρὸς βασιλείαν. Le verbe διαδέχομαι (recevoir par succession) n'implique pas de règle successorale. Voir A. BAILLY 1901, p. 466-467.

Tout comme l'analyse de la composition de la cour mermnade, cette comparaison synchronique et diachronique permettra d'éclairer les règles de succession chez les Lydiens.

Ainsi, chez les Hittites, afin de mettre fin aux nombreuses querelles de succession, le roi Telipinu (au XVI[e] siècle ACN) promulgua un « édit », dont les modernes peinent à définir la nature exacte, qui définissait les règles de succession.[283] En substance, celui-ci établissait que le roi devait se résoudre à choisir son héritier librement parmi ses fils « de premier rang », soit « légitimes » – c'est-à-dire ceux issus de son union avec la reine consort, la « *Tawananna* ».[284] En cas d'absence de fils (un ou plusieurs) de premier rang, la royauté passait à un fils de second rang (issu de l'union avec une femme de statut inférieur), sans que soit précisé un ordre de préséance quelconque. Les fils des concubines étaient quant à eux inéligibles.[285] Il arrivait parfois au roi de changer d'avis durant son règne.[286] L'héritier désigné (le *Tuhkanti*) était éduqué au palais afin de pouvoir succéder à son père ; les autres fils, de leurs côtés, assuraient des missions diplomatiques, des commandements militaires, occupaient des postes majeurs dans la gestion du royaume ainsi que dans la vie religieuse. Enfin, l'administration de grandes régions (comme Alep ou Karkemish) était confiée à des fils non destinés à accéder au trône.[287] Ces usages se perpétuent pour l'essentiel jusqu'au temps de l'empire perse.

En effet, chez les Perses, le roi choisissait son héritier également parmi ses fils légitimes – c'est-à-dire ceux que le roi avait eus avec ses différentes épouses et non pas ceux qu'il avait eus avec ses nombreuses concubines (les *pallakai* des textes grecs). Le ou les autres fils, quant à eux, se voyaient confier l'administration d'un domaine. C'est notamment le cas bien connu de Cyrus II qui a choisi Cambyse comme successeur et donné l'administration d'un vaste gouvernement en Asie Centrale à Smerdis/Bardiya (fils de Cyrus, de la même mère que Cambyse).[288]

[283] Voir G. BECKMAN 1986, p. 13-31 ; T. BRYCE 1998, p.114-115 ; 2002, p. 18-24.
[284] Pour le concubinage chez les rois hittites : T. BRYCE 2002, p. 27-31. Les femmes de statut inférieur étaient désignées par le terme de *naptartu* ou ^{SAL}*suhur.lal*, littéralement « servante ».
[285] G. BECKMAN 1986, p. 13-31 ; T. BRYCE 1998, p.114-115 ; 2002, p. 18-23.
[286] Nous pouvons citer l'exemple de Nerikkaili, qui se voit remplacé par son frère Tuthaliya, tous deux fils de Hattusili III. Voir J. FREU et M. MAZOYER 2013, p. 23-24.
[287] T. BRYCE 2002, p. 21.
[288] HÉRODOTE, III, 30. Smerdis/Bardiya était le frère puiné de Xerxès (XÉNOPHON, *Cyropédie*, VIII, 7, 6-28).

Le roi régnant avait donc la liberté de nommer son successeur en fonction de ses préférences et des analyses qui étaient siennes.[289] Bien évidemment, le choix révélé d'un héritier du vivant du roi ne suffisait pas à garantir une succession pacifique : il y eut de nombreuses luttes armées pour le pouvoir chez les Perses, la plus célèbre étant celle intervenue entre Cyrus le Jeune et son frère aîné Artaxerxès à la mort de leur père Darius II.[290]

Sur ces constatations, il est plus que probable que ces usages successoraux devaient être pratiqués chez les Mermnades : les rois lydiens désignaient sans doute leur successeur parmi leurs fils légitimes sans nécessairement tenir compte de la primogéniture (les dires d'Hérodote et de Xénophilos ne s'opposent d'ailleurs pas à cette hypothèse) et le gardaient auprès d'eux afin de le préparer à régner. Les autres fils devaient recevoir des postes, parfois loin de la capitale, dans la gestion et la défense du royaume.

Revenons-en maintenant aux sources anciennes traitant de la lutte pour le pouvoir que se livrèrent Pantaléon et Crésus.

[289] P. BRIANT 1996, p. 104-105.
[290] Pour les multiples luttes dynastiques chez les Achéménides, lire P. BRIANT 2002.

2.2.2 Les sources

Seuls deux épisodes de cette querelle familiale sont parvenus jusqu'à nous de façon quelque peu détaillée.

Le premier ne trouve aucun écho dans nos sources avant la mention de **Plutarque** dans son opuscule *Sur les oracles de la Pythie.* Dans celui-ci, il fait allusion à une tentative d'empoisonnement avortée de Crésus par sa belle-mère :

« […] λέγεται γὰρ Ἀλυάττην τὸν πατέρα τοῦ Κροίσου δευτέραν ἀγαγέσθαι γυναῖκα καὶ παῖδας ἑτέρους τρέφειν: ἐπιβουλεύουσαν οὖν τῷ Κροίσῳ τὴν ἄνθρωπον φάρμακον δοῦναι τῇ ἀρτοποιῷ, καὶ κελεῦσαι διαπλάσασαν ἄρτον ἐξ αὐτοῦ τῷ Κροίσῳ παραθεῖναι τὴν δ' ἀρτοποιὸν κρύφα τῷ Κροίσῳ φράσαι, παραθεῖναι δὲ τοῖς ἐκείνης παισὶ τὸν ἄρτον. »[291] (Édition de R. FLACELIÈRE)	« […] On dit, en effet, qu'Alyatte, père de Crésus, s'était marié à une deuxième femme [δευτέραν ἀγαγέσθαι γυναῖκα] et avait des enfants de celle-ci ; la dernière épousée, qui en voulait aux jours de Crésus, remit du poison à sa boulangère et lui ordonna d'en mêler à la pâte en fabriquant le pain destiné à Crésus ; mais la boulangère avertit secrètement celui-ci, et ce fut aux enfants de cette dernière qu'elle servit le pain empoisonné. » (Traduction R. FLACELIÈRE modifiée).

Ce passage de Plutarque s'inscrit dans un propos plus large dont le point de départ est une réflexion sur la nature des offrandes rassemblées à Delphes, souvent des tributs résultant de pillages, avec l'accent mis sur un cas singulier, celui d'une statue en or représentant une femme qui cuit son pain et que Crésus avait dédiée à Delphes. Comme nous le verrons ci-après, ce passage ne serait en réalité, selon nous, qu'un simple récit étiologique (*aition*) inspiré par cette statue de la « boulangère » de trois coudées offerte par Crésus à Delphes, dont parlait déjà Hérodote.[292]

[291] PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e). Nous nous écartons en partie de la traduction de Robert Flacelière. En effet, pour « δευτέραν ἀγαγέσθαι γυναῖκα » nous préférons la traduction par « se marier à une deuxième épouse » plutôt que par « s'était remarié », ce qui sous-entendrait que la première femme d'Alyatte n'existait plus ; par ailleurs, le texte grec ne faisant jamais mention d'une « reine », nous traduirons « παραθεῖναι δὲ τοῖς ἐκείνης παισὶ τὸν ἄρτον » par « elle servit le pain empoisonné aux enfants de celle-ci (la belle-mère de Crésus) ».

[292] HÉRODOTE, I, 51 : τὸ Δελφοὶ τῆς ἀρτοκόπου τῆς Κροίσου εἰκόνα λέγουσι εἶναι. « [Cette statue], que les Lydiens affirment être la statue de sa boulangère ». Pour Clarisse Herrenschmidt, Plutarque aurait créé cette histoire mêlant intrigue, harem, poison et retournement pour plaire à ses lecteurs grecs. Voir C. HERRENSCHMIDT 2004, p. 9. On peut également émettre l'idée que Plutarque aurait plutôt trouvé cette anecdote chez un des auteurs qu'il a rencontrés au hasard de ses lectures.

En effet, il apparaît que cette statue (εἴδωλον/εἰκόνα)[293] en or était en réalité une statue d'Artémis d'Éphèse que le roi lydien aurait consacrée à l'Apollon Pythien après sa prise de la cité ionienne. Contrairement à l'idée défendue par l'érudit H. W. Parke,[294] Artémis d'Éphèse était déjà représentée (à l'époque archaïque) avec ses nombreux oves (ou mamelles).[295] Ainsi, il est possible que les Delphiens, peu au fait de ce type de représentation de la déesse, aient assez vite interprété cette singularité comme une sorte d'épi de blé et donc une boulangère.

Ainsi, on peut difficilement tirer argument de cette statue évoquée par Hérodote, puis Plutarque, pour créditer d'une réelle consistance historique l'épisode de l'empoisonnement manqué. On songerait alors plutôt à l'un de ces récits qui étaient diffusés pour confirmer (*a posteriori*) le destin exceptionnel de certains personnages. De plus, rien dans le texte d'Hérodote ne permet d'affirmer que l'historien a vu de ses propres yeux la statue de la boulangère de Crésus, puisqu'il est probable que celle-ci ne survécut pas à l'incendie du temple en 548/7 ACN.[296]

Le second épisode, quant à lui, est rapporté par davantage de sources : à Hérodote et Plutarque se joignent Nicolas de Damas et Élien.

[293] Sur l'emploi des termes εἴδωλον et εικών et leurs significations, voir S. SAÏD 1987, p. 309-330 et J. P. VERNANT 1990, p. 225-238.
[294] H. W. PARKE 1984, p. 220.
[295] A. E. HILL 1992, p. 91-94. Pour ce chercheur, en la comparant avec les attributs d'Istar, Artémis aurait porté des colliers de perles ovoïdales dérivées directement de la forme des écailles que formaient les armures des soldats mésopotamiens ; Selon S. P. Morris, la représentation de la statue provient des images cultuelles de l'Anatolie de l'époque hittite. Ces oves représenteraient des petits sacs de cuir symbolisant la « fertilité ». S. P. MORRIS 2001, p. 429-430
[296] Mentionné par Hérodote (I, 50-51) et Pausanias (X, 5, 13).

Les récits qu'en font le père de l'histoire et Plutarque sont fort similaires en dépit des siècles qui les séparent. En effet, **Hérodote** déclare que :

« […] τὰ δὲ ἄλλα ἀναθήματα ἐξ ἀνδρὸς ἐγένετο οὐσίης ἐχθροῦ, ὅς οἱ πρὶν ἢ βασιλεῦσαι ἀντιστασιώτης κατεστήκεε, συσπεύδων Πανταλέοντι γενέσθαι τὴν Λυδῶν ἀρχήν. Ὁ δὲ Πανταλέων ἦν Ἀλυάττεω μὲν παῖς, Κροίσου δὲ ἀδελφεὸς οὐκ ὁμομήτριος· Κροῖσος μὲν γὰρ ἐκ Καείρης ἦν γυναικὸς Ἀλυάττῃ, Πανταλέων δὲ ἐξ Ἰάδος. Ἐπείτε δὲ δόντος τοῦ πατρὸς ἐκράτησε τῆς ἀρχῆς ὁ Κροῖσος, τὸν ἄνθρωπον τὸν ἀντιπρήσσοντα ἐπὶ κνάφου ἕλκων διέφθειρε, τὴν δὲ οὐσίην αὐτοῦ ἔτι πρότερον κατιρώσας τότε τρόπῳ τῷ εἰρημένῳ ἀνέθηκε ἐς τὰ εἴρηται. » (Édition de P. E. LEGRAND) [297]	« […] les autres [offrandes faites en Grèce] furent tirées de la fortune d'un ennemi qui, avant que Crésus devînt roi, lui avait fait de l'opposition et avait conspiré avec Pantaléon pour que la royauté de Lydie échût à ce dernier. Pantaléon était le fils d'Alyatte et frère de Crésus, mais né d'une autre mère : Alyatte avait eu Crésus d'une femme carienne, Pantaléon d'une femme ionienne. Lorsque Crésus fut entré en possession du pouvoir par le don que lui en avait fait son père, il mit à mort son opposant en le faisant traîner sur un « chardon » ; quant à sa fortune, que d'avance il avait vouée aux dieux, il la consacra alors sous la forme que nous avons dite dans les sanctuaires susnommés. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Hérodote en vient donc à évoquer ce conflit, lorsqu'il aborde les différentes offrandes accomplies par Crésus dans divers sanctuaires grecs, à la fin de son *logos* lydien. Il semble qu'il tienne ces renseignements d'informateurs ioniens, probablement rencontrés lorsque l'historien visita la cité d'Éphèse et son célèbre Artémision.[298]

[297] HÉRODOTE, I, 92.
[298] P. E. LEGRAND 1932, p. 26 ; S. MAZZARINO 1947, p. 183-185. Hérodote ne connaissant que le grec a dû tirer les informations sur le conflit chez des Grecs et non des Lydiens (ou alors des Lydiens parlant le grec). Voir D. LENFANT 2011, p. 217. Lors de sa visite du sanctuaire d'Artémis à Éphèse, Hérodote a pu voir des statues d'Artémis polymastos (semblables à la boulangère de Delphes).

Plutarque, dans son livre *De la malignité d'Hérodote*, déclare de son côté :

« Ἀδελφὸν γὰρ αὐτοῦ Πανταλέοντα περὶ τῆς βασιλείας αὐτῷ διαφέρεσθαι, ζῶντος ἔτι τοῦ πατρός· τὸν οὖν Κροῖσον, ὡς εἰς τὴν βασιλείαν κατέστη, τῶν ἑταίρων καὶ φίλων τοῦ Πανταλέοντος ἕνα τῶν γνωρίμων ἐπὶ κνάφου διαφθεῖραι καταξαινόμενον, ἐκ δὲ τῶν χρημάτων αὐτοῦ ποιησάμενον ἀναθήματα τοῖς θεοῖς ἀποστεῖλαι. »[299] (Édition de G. LACHENAUD)	« Il [Hérodote] dit en effet que son frère Pantaléon lui avait disputé la royauté du vivant de leur père, qu'une fois monté sur le trône Crésus fit écorcher vif sur un « chardon » un des membres de la noblesse qui était un partisan et un ami de Pantaléon, et qu'il utilisa ses biens pour faire des offrandes qu'il envoya aux dieux. » (Traduction de R. FLACELIÈRE)

Dans ce célèbre traité dont est tiré l'extrait ci-dessus, Plutarque entend discréditer Hérodote à qui il reproche sa partialité, de même que ses propos désobligeants sur la Béotie. Pour ce faire, Plutarque exploite des historiens et des poètes du V^e^ siècle aujourd'hui perdus, des auteurs d'histoires universelles (comme Éphore) et d'histoires locales (Lysanias de Mallos) ainsi que des inscriptions. Il est cependant bien admis que Plutarque tient des propos fallacieux sur Hérodote et que ses arguments ne paraissent pas pertinents.[300]

Dans le passage ci-dessus, sans que l'on puisse affirmer pour autant que les propos d'Hérodote reposaient sur des faits indiscutables, nous pouvons néanmoins faire observer que Plutarque reprend les propos d'Hérodote sans les modifier.

[299] PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e).
[300] Les sources qu'utilise Plutarque afin de discréditer Hérodote sont souvent des poètes et historiens perdus du V^e^ siècle ACN et des auteurs tardifs d'histoires universelles et d'histoires locales qui ne semblent pas supplanter Hérodote. Voir P. GIOVANNELI-JOUANNA et al. 2011, p. 319-321.

Le récit du même épisode chez **Nicolas de Damas**, dans le fragment 65, est quant à lui plus détaillé :

« Ὅτι Ἀλυάττης ὁ Κροίσου πατὴρ, τοῦ Λυδῶν βασιλέως, ἐπὶ Καρίαν στρατεύων, περιήγγειλε τοῖς ἑαυτοῦ στρατὸν ἄγειν εἰς Σάρδεις ἐν ἡμέρᾳ τακτῇ, ἐν οἷς καὶ Κροίσῳ, ὅστις ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παίδων, ἄρχων ἀποδεδειγμένος Ἀδραμυττίου τε καὶ Θήβης πεδίου. [Ἀλυάττου πολιορκοῦτος Πριήνην σφησίν] Ὁ δὲ, ὥς φασιν, ὑπὸ ἀκολασίας οὐχ οἷός τε ἦν, καί πως διεβέβλητο πρὸς τὸν πατέρα. Βουλόμενος δὲ ἐν τῷδε τῷ ἔργῳ ἀπολύσασθαι τὰς αἰτίας, καὶ ἀπορῶν ὁπόθεν μισθώσαιτο ἐπικούρους (μισθωτοῖς γὰρ ἐχρῶντο), ἦλθεν ἐπὶ Σαδυάττην τὸν ἔμπορον, πλουσιώτατον Λυδῶν ὄντα, δανείζεσθαι βουλόμενος. Ὁ δὲ αὐτὸν πρῶτον μὲν ἀναμένειν ἐκέλευσε πρὸ τῶν θυρῶν, ἄχρι λούσηται· μετὰ δὲ, ἐντυγχάνοντι ἀποκρίνεται, ὅτι πολλοὶ παῖδες εἶεν Ἀλυάττῃ, οἷς πᾶσιν εἰ δεήσοι αὐτὸν ἀργύριον διδόναι, οὐκ ἐξαρκέσει· οὔκουν δοῦναι δεομένῳ. Κροῖσον δὲ, ἀποτυχόντα τἀνθρώπου, εἰς Ἔφεσον ἀφικέσθαι κατὰ ζήτησιν ἀργυρίου. Καὶ τότε μὲν εὔξασθαι τῇ Ἀρτέμιδι, εἰ βασιλεύσειε, τὸν οἶκον ἅπαντα καθιερώσειν τοῦ ἐμπόρου. Ἦν δέ τις Κροίσῳ φίλος, ἀνὴρ Ἴων, ὄνομα Παμφάης, υἱὸς Θεοχαρίδου εὖ μάλα εὐπόρου. Οὗτος ὁρῶν τὴν Κροίσου σπουδὴν, ἐδεήθη τοῦ πατρὸς χιλίους στατῆρας δοῦναί οἱ πάσῃ μηχανῇ· τυχὼν δὲ παρ´ αὐτοῦ, δίδωσι Κροίσῳ. Ἀνθ´ ὧν μέγαν τε αὐτὸν Κροῖσος ὕστερον ἐποίησε, βασιλεὺς γενόμενος, καὶ εἰς τὴν ἀκρόπολιν εἰσαγαγὼν ἅμαξαν αὐτῷ ἔδωκε μεστὴν χρυσίου· τὸν δὲ τοῦ ἐμπόρου οἶκον Ἀρτέμιδι καθιέρωσε, καὶ αὐτὰ τὰ θεμέλια ἀποδόμενος διὰ τὴν εὐχὴν, ὡς μηδὲν λείποιτο. Ὁ δὲ Κροῖσος τοὺς χιλίους λαβὼν	« Comme Alyatte, père de Crésus et roi de Lydie, faisait campagne contre la Carie, il donna aux chefs de son armée l'ordre d'amener leurs troupes à Sardes à un jour qu'il avait fixé ; parmi les chefs se trouvait Crésus, qui était l'aîné de ses fils et avait été désigné pour commander Adramytteion et la plaine de Thèbè. Mais celui-ci, à ce qu'on dit, n'avait pas de moyens à cause de sa vie dissipée et avait été calomnié auprès de son père. Voulant par cette action se laver des accusations, mais n'ayant pas d'argent pour payer ses troupes (ils utilisaient des mercenaires), il alla trouver le marchand Sadyatte, qui était le Lydien le plus riche, avec l'intention de lui faire un emprunt. Mais ce dernier, pour commencer, le fit attendre à sa porte jusqu'à ce qu'il ait fini de prendre son bain ; puis il répondit au solliciteur qu'Alyatte avait beaucoup de fils et que, s'il devait leur donner de l'argent à tous, sa fortune ne suffirait pas ; il n'en donnerait donc pas si on lui en demandait. N'ayant rien obtenu de cet homme, Crésus partit pour Ephèse, à la recherche d'argent. Il fit alors à Artémis le vœu, s'il devenait roi, de lui consacrer la maison du marchand tout entière. Crésus avait un ami, un Ionien nommé Pamphaès, fils de Théocharidès, un homme extrêmement riche. Voyant tous les efforts que déployait Crésus, Pamphaès demanda par tous les moyens à son père de lui donner mille statères ; les ayant obtenus de lui, il les donna à Crésus. En échange de quoi, Crésus, quand plus tard il devint roi, fit de lui un grand personnage et, ayant fait amener un char

χρυσοῦς, στράτευμά τε ἤγειρε, καὶ πρῶτος εἰς τὴν κυρίαν ἡμέραν ἄγων ἔδειξε τῷ πατρὶ, καὶ συνεισέβαλεν εἰς τὴν Καρίαν. Κρείττων δὲ ἐξ ἐκείνου τοῦ ἔργου τῶν αὐτὸν διαβαλλόντων γίνεται. »[301] (Édition de É. PARMENTIER)	sur l'acropole, le lui offrit rempli d'or. Et il consacra à Artémis la maison du marchand, en vendant même les fondations, puisqu'il avait fait le vœu de ne rien laisser de reste. Avec mille statères d'or, Crésus réunit une armée et, arrivant le premier au jour fixé, parut devant son père et envahit la Carie avec lui ; par cette action, il l'emporta sur ses calomniateurs. » (Traduction de É. PARMENTIER)

Ce fragment de Nicolas de Damas est conservé dans les *Excerpta De virtutibus et vitiis* (qui présentent des personnages de qualité ou d'immoralité exceptionnelle) réunis au IX^e^ siècle à la demande de Constantin VII Porphyrogénète pour figurer dans l'entreprise générale des *Excerpta* qui consistaient dans le recopiage de passages d'auteurs anciens sans les modifier en rien.[302] Les *Histoires* de Nicolas de Damas, une œuvre dédiée au roi Hérode le Grand (dont il était le secrétaire), retraçaient l'histoire des grands empires orientaux jusqu'au règne le plus achevé d'Hérode.[303] Nicolas de Damas a puisé dans les auteurs les plus notables du domaine. En ce qui concerne la Lydie, Nicolas a recherché ses informations chez Hérodote et Xanthos de Lydie (son cadet de peu, semble-t-il),[304] mais par moment, il combine ces deux auteurs (pour l'histoire de Gygès notamment).[305] Quand la source première de Nicolas a été conservée, on remarque qu'il n'a pas hésité à l'altérer.[306] Sur le plan de sa méthode, l'historien essaye de rationaliser au mieux son discours afin de convaincre le lecteur de sa véracité : il supprime les éléments épiques de la tradition, diminue le rôle des oracles et fait preuve de réalisme psychologique.[307]

[301] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[302] E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. L.
[303] Ce principe de réaliser une grande fresque historique est hérité d'Éphore.
[304] Il semble qu'Hérodote n'ait jamais lu Xanthos. Voir R. DREWS 1973, p. 100. Selon Annick Payne, Xanthos aurait été, de peu, l'aîné d'Hérodote. Voir A. PAYNE et J. WINTJES 2016, p. 8. Sur l'œuvre de Xanthos, voir les travaux de Francesca Gazzano : F. GAZZANO 2009 ; 2010 ; 2011 ; 2012.
[305] HÉRODOTE, I, 6-16. Pour l'accession au trône de Gygès, lire NICOLAS DE DAMAS, F 47.
[306] Nicolas de Damas s'inspire d'Hérodote pour la scène du bûcher de Crésus mais il ajoute des éléments provenant de sources inconnues (ou peut-être imaginées). Voir E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. L.
[307] Pour la vie, les sources et la méthode de Nicolas de Damas, voir E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. XI-LXI ; et E. PARMENTIER 2011, p. 263-266.

Le contexte littéraire qui prévaut au I[er] siècle ACN pousse les auteurs à chercher à promouvoir le passé légendaire de Rome et celui de l'humanité entière. Ainsi, Nicolas cherche à rehausser le passé en projetant dans ce dernier des faits de son époque.[308]

L'auteur semble s'être appliqué à dresser des portraits élogieux de ses personnages afin de construire un modèle-type du souverain idéal. Les *Histoires* étant dédiées à Hérode, homme cruel monté sur le trône à la suite d'une passe d'armes, elles accordent une large place aux récits d'usurpation. Nicolas voulait donner à voir, à partir de la vie d'Hérode, un modèle de l'usurpateur vertueux. Ainsi, l'historien cherche à légitimer le règne de son patron et protecteur, tout en mettant en pratique les principes moraux aristotéliciens de générosité, de justice, de modération, de modestie et de sagesse.[309]

Concernant ce passage, il faut encore préciser que la mention du siège de Priène par Alyatte, lorsque ce dernier préparait sa campagne en Carie,[310] a été ajoutée au texte de l'historien par Félix Jacoby (une initiative reprise par É. Parmentier) sur base de l'entrée « Alyatte » dans la *Souda*.[311] Cet ajout proviendrait du témoignage de Diogène Laërce rapportant le siège de Priène par Alyatte, opération qui aurait été arrêtée à la suite de l'intervention de Bias de Priène.[312] En fait, à bien y regarder, ce passage attribué au philosophe romain s'inspire très largement de l'épisode hérodotéen du siège de Milet (par le même roi de Lydie) et du stratagème du tyran Thrasybule[313] : ce dernier fit croire au roi lydien que son peuple ne souffrait pas de la disette et que le siège pouvait encore se prolonger longtemps. En réalité, à en croire Hérodote,[314] c'est Ardys, grand-père d'Alyatte, qui avait soumis Priène.

[308] Par exemple, il réactive le souvenir des Tylonides (dynastie concurrente de Mermnades) dont une tribu de Milet du I[er] siècle ACN portait le nom.
[309] E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. XLVII.
[310] « Ἀλυάττου πολιορκοῦτος Πριήνην φησίν ». Nous n'avons pas reporté la traduction de ce passage dans le texte traduit en français.
[311] A. ADLER, « alpha 1423 : Ἀλυάττης », in *Souda On Line : Byzantine Lexicography*, [en ligne], http://www.stoa.org/sol/. Jacoby a cru voir dans cette entrée de la Souda le commencement d'une plus grande description de la campagne d'Alyatte contre Priène de la part de la source de Nicolas de Damas et l'a donc intégrée, entre crochets, dans le texte de Nicolas. Sur cet amendement de F. Jacoby, voir A. PARADISO 2009, p. 257-264.
[312] DIOGÈNE LAËRCE, *Vies, doctrines, et sentences des philosophes illustres*, I, 82.
[313] HÉRODOTE, I, 22.
[314] HÉRODOTE, I, 15.

L'attribution du siège de Priène à Alyatte paraît donc résulter d'un anachronisme et l'ajout de Nicolas de Damas semble constituer une erreur.[315] C'est pourquoi, cet ajout de la mention trouvée dans la *Souda* (sur base de Diogène Laërce) par F. Jacoby au texte de Nicolas de Damas semble constituer une erreur tant de la part du compilateur byzantin que de celle de l'érudit allemand qui l'adoptait.

Élien, de son côté, rappelle uniquement l'épisode du prêt de Pamphaès à Crésus et la manière dont le Mermnade le remercia une fois monté sur le trône :

« Ὅτι Παμφάης ὁ Πριηνεὺς Κροίσῳ τῷ Λυδῷ, τοῦ πατρὸς αὐτοῦ περιόντος, τριάκοντα μνᾶς ἐδωρήσατο. Παραλαβὼν δὲ τὴν ἀρχήν, μεστὴν ἅμαξαν ἀργυρίου ἀπέπεμψεν αὐτῷ. »[316] (Édition de N. G. WILSON)	« Pamphaès de Priène donna trente mines à Crésus de Lydie, alors que le père de ce dernier était encore en vie. Lorsque Crésus hérita du pouvoir, il lui envoya en retour un char rempli d'argent. » (Traduction de A. LUKINOVICH et A. F. MORAND)

Ce passage de [Claude] Élien, auteur né à Préneste au III^e^ siècle PCN, provient d'un recueil d'anecdotes variées à finalités philosophique et morale. Élien, admirateur de la seconde sophistique, tire ses informations d'anthologies et d'auteurs anciens qu'il nomme très rarement. Néanmoins, on sait qu'il exploite surtout les travaux de Plutarque et d'Athénée de Naucratis et, dans une moindre mesure, ceux de Nicolas de Damas, Dinon, Ctésias, Xénophon et Isocrate.[317] Élien a ainsi recueilli une masse disparate d'informations érudites concernant les hommes remarquables. C'est le passé qui intéresse avant tout l'auteur. Son point de vue est plus souvent celui du moraliste, présentant des exemples positifs de vertus et des exemples négatifs de vices. Parmi les vertus qu'il préfère, on relève la générosité, la modestie, le mépris des richesses, le respect des lois divines, l'amitié fidèle, etc. Il faut toutefois noter que l'œuvre serait restée inachevée et aurait été revue par un abréviateur.[318]

[315] A. PARADISO 2009, p. 264.
[316] ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.
[317] N. G. WILSON 1997, p. 10-11 ; W. F. M. HENKELMAN 2011, p. 169-170.
[318] A. LUKINOVICH et A. F. MORAND, 1991, p. XVIII-XXIII.

Dans le passage qui nous occupe, on constate que le récit d'Élien ne s'éloigne guère de celui de Nicolas de Damas. Néanmoins, la mention de Priène est une donnée nouvelle et la somme prêtée à Crésus est sensiblement différente, voire sans commune mesure : 30 mines pour Élien, 1.000 statères pour Nicolas. Si 1.000 statères correspondent à 20.000 drachmes, 30 mines font juste 3.000 drachmes.[319]

Conclusions :

On le remarque, les récits à notre disposition pour l'analyse de cet épisode proviennent de périodes diverses et poursuivent chacun un but bien précis. Les témoignages de Nicolas de Damas et d'Élien ont pour objectif la transmission d'un message moral et une leçon de générosité. Plutarque transmet un *aition* de la présence d'une statue de « boulangère » envoyée par Crésus, de même qu'il reprend les propos d'Hérodote sur la lutte entre Pantaléon et Crésus. Hérodote nous rapporte uniquement l'épisode de la lutte fraternelle pour le pouvoir du vivant d'Alyatte et la mise à mort d'un partisan du demi-frère de Crésus. À l'aide de ces différents récits, essayons maintenant de tirer au clair les détails de ce conflit à la cour de Sardes.

[319] A. ANDREWES 1982, p. 377-384 ; R. A. MUNDELL 1999, p. 5-55.

2.2.3 Le conflit

Cette lutte entre coteries eut lieu du vivant d'Alyatte, lorsque Crésus était gouverneur d'Adramytteion.[320] Il est incontestable que l'on manque cruellement d'éléments fiables permettant d'établir une chronologie assurée des grandes étapes de la vie de Crésus. Néanmoins, on peut tenter une approximation relative. Si l'on date le début du règne de Crésus en *ca*. 560 ACN,[321] et qu'on admet que celui-ci devait alors avoir environ trente-cinq ans,[322] le dernier Mermnade serait né en *ca*. 595 ACN. Ainsi, si nous lui donnons un minimum de vingt ans lorsqu'il fut nommé gouverneur d'Adramytteion (selon Nicolas de Damas) par Alyatte, la lutte entre les deux frères se serait déroulée entre *ca*. 575 et 560 ACN. Il reste que ce conflit, de même que la campagne d'Alyatte en Carie, seraient plutôt à placer à la fin du règne d'Alyatte, lorsque les frères ont vu la mort de leur père s'approcher.[323] Dès lors, si l'on accepte de placer la campagne carienne quelque cinq ans avant la montée de Crésus sur le trône, nous pourrions envisager que cet épisode de la lutte fraternelle ait pu se dérouler entre *ca*. 565 et 560 ACN.[324]

2.2.3.1 Les factions en présence

À la lecture des sources anciennes, nous pouvons avancer l'idée que deux clans s'étaient formés à Sardes : l'un épaulant Pantaléon, d'origine ionienne par sa mère,[325] l'autre supportant Crésus.

[320] NICOLAS DE DAMAS, F 65. Seul Hérodote ne donne aucune indication chronologique ; Plutarque, Élien et Nicolas de Damas mentionnent qu'Alyatte était toujours vivant.
[321] Pour la chronologie des rois Mermnades, voir entre autres les travaux de G. A. RADET 1893, p. 140-146 ; H. KALETSCH 1958, p. 1-47 ; M. LOMBARDO 1980, p. 307-331 ; J. M. BALCER 1984 ; A. I. IVANTCHIK 1993, p. 105, 114. Voir aussi l'Appendice, p. 397.
[322] HÉRODOTE, I, 26.
[323] G. A. RADET 1893, p. 196.
[324] G. A. RADET 1893, p. 196 ; M. LOMBARDO 1980, p. 322.
[325] À la suite des différents traités conclus entre les souverains lydiens successifs et les cités grecques de la côte égéenne, des Grecs s'étaient installés dans la capitale lydienne. Voir G. GLOTZ 1925, p. 268 et G. A. RADET 1893, p. 206. La preuve en est la découverte de graffitis en langue grecque, retrouvés à Sardes : G. M. A. HANFMANN 1964, P. 52 ; G. M. A. HANFMANN 1983, p. 89 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 82.

Contrairement à l'idée de Georges Radet, qui soutenait que ces deux groupes opposés étaient uniquement fondés sur des bases « raciales », ceux-ci étaient également organisés en fonction des relations de clientélisme établies entre les souverains et l'aristocratie lydienne.[326]

Le parti de Pantaléon :

Le fils d'Alyatte était soutenu par certains nobles lydiens, et probablement par des Grecs qui s'étaient installés dans la capitale lydienne. Parmi ses partisans se trouvaient entre autres, outre sa mère,[327] un certain Sadyatte,[328] ainsi que le tyran d'Éphèse Pindare et le tyran Glaucias.[329] Notons que ce dernier, à l'inverse de ce que pensaient Georges Radet et Vincenzo La Bua,[330] ne serait pas le tyran de Sidène. En effet, Strabon déclare simplement qu'il s'était réfugié (κατέφυγε) à Sidène lorsque Crésus le pourchassait.[331] Dès lors, nous ne savons pas de quelle cité Glaucias pouvait être le tyran. Toujours selon Strabon, Sidène se situait en Troade, sur le Granique et était totalement détruite à son époque.[332]

Le cas de Sadyatte

Dans le récit de Nicolas de Damas, on lit qu'un riche marchand lydien prénommé Sadyatte refusa de prêter à Crésus de quoi lever une armée de mercenaires, à l'opposé d'un certain Pamphaès, un Grec, qui accepta de s'endetter afin d'aider le prétendant au trône lydien.

---

[326] J. M. BALCER 1984, p. 52.
[327] Probablement une fille ou une sœur de Mélas d'Éphèse. Voir *infra.*
[328] Mentionné par Nicolas de Damas, Hérodote et Plutarque ne le nomment pas, mais l'évoquent en tant que partisan de Pantaléon et opposant de Crésus.
[329] Les campagnes entreprises par Crésus au lendemain de son accession contre les cités d'Éphèse et de Sidène ressemblent fort à des campagnes de représailles. C'était déjà l'idée de G. A. RADET 1893, p. 206-207 et V. LA BUA 1977, p. 12. La campagne de Crésus contre Sidène nous est transmise par STRABON, XIII, 1, 42.
[330] G. A. RADET 1893, p. 206-207 et V. LA BUA 1977, p. 12
[331] STRABON, XIII, 1, 42 : καθάπερ καὶ ὁ Κροῖσος ἐξελὼν τὴν Σιδήνην, εἰς ἣν ὁ τύραννος κατέφυγε Γλαυκίας, ἀρὰς ἔθετο κατὰ τῶν τειχιούντων πάλιν τὸν τόπον. Crésus interdit quiconque de la rebâtir.
[332] STRABON, XIII, 1, 13.

Selon plusieurs érudits, ce riche Sadyatte n'était autre que Pantaléon lui-même.[333] En effet, comme nous allons le découvrir, les rois de Lydie pratiquaient le système des *duo nomina* : ils portaient un nom « familial » et se choisissaient un nom « royal » une fois monté sur le trône. De plus, ce nom « Sadyatte » est identique à celui du père d'Alyatte, ce qui a poussé Santo Mazzarino à estimer qu'en vertu de ce nom royal, seul un membre de la famille souveraine pouvait l'avoir porté.

Ainsi, par rapprochement avec le texte d'Hérodote, cet érudit italien défend l'idée que Sadyatte et Pantaléon ne seraient qu'une seule et même personne.[334] Selon lui, Hérodote aurait gardé le nom de Pantaléon, et Xanthos (puis Nicolas de Damas à sa suite)[335] celui de Sadyatte. Hérodote aurait, en réalité, mal compris l'épisode de cette lutte entre les deux frères et aurait mis en scène le personnage du partisan de Pantaléon ; Xanthos, de son côté, aurait imaginé le rôle du riche marchand lydien.[336]

À lire de plus près Nicolas de Damas, on constate que son récit ne porte pas tant sur Crésus, que sur les comportements contrastés du riche marchand lydien Sadyatte et l'ami grec de Crésus, Pamphaès. Le premier était le Lydien le plus riche (πλουσιώτατον Λυδῶν) qui refusa de prêter de l'argent en grande quantité à Crésus tandis que le second était le fils de Théocharidès, un Grec lui aussi extrêmement riche (εὖ μάλα εὐπόρου), qui accepta de s'endetter et de donner (δίδωσι, donc sans remboursement) mille statères à Crésus. L'accent semble avant tout mis sur la générosité de Pamphaès à l'égard de celui qui passa à la postérité comme le plus riche des hommes. Or nous avons vu plus haut que dans son œuvre dédiée à Hérode, Nicolas cherchait à mettre en exergue les principes moraux aristotéliciens, aux rangs desquels figurait en bonne place la générosité. Une conclusion du même ordre peut être tirée du témoignage d'Élien. En effet, l'auteur de Préneste devait désirer lui aussi mettre en exergue la générosité de Pamphaès, puisque son récit suivait

[333] S. MAZZARINO 1947, p. 183-185 ; E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. 118-119.
[334] Cette hypothèse a été reprise par Edith Parmentier. Voir E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. 118-119.
[335] Selon K. Von Fritz et R. Drews, les chapitres concernant l'histoire des Mermnades chez Xanthos auraient été révisés et peut-être modifiés durant la période hellénistique. Nicolas de Damas aurait donc consulté cette version révisée. Voir K. VON FRITZ 1967, p. 348-377 ; R. DREWS 1973, p. 101-102.
[336] S. MAZZARINO 1947, p. 180-181. Selon lui, la confusion serait due à l'informateur d'Hérodote à l'Artémision, lorsque ce dernier se renseignait à propos des offrandes de Crésus : l'historien n'aurait pas compris que Sadyatte et Pantaléon étaient une seule et même personne. Il est possible que Pantaléon ait été désigné par Alyatte comme son successeur et que le demi-frère de Crésus ait dès lors déjà choisi son nom « royal ».

également un but moral et philosophique en présentant des modèles de vertus parmi lesquelles on retrouve la générosité.[337]

Pour ces raisons, tout comme le pensait Santo Mazzarino,[338] il nous semble que la bonté morale de Pamphaès ainsi que les personnages du riche marchand Sadyatte, Théocharidès et son fils aient pu être imaginés pour les besoins du récit moralisateur écrit à l'intention d'Hérode le Grand … avant d'être repris par Élien pour servir encore d'exemple de générosité.

Si l'on revient au parti de Pantaléon, on suppose, comme G. Radet,[339] que la coterie constituée autour de Pantaléon et de sa mère d'extraction ionienne poursuivait probablement des buts politiques : elle entendait peut-être mettre un roi empathique à la cause grecque sur le trône de Gygès. L'objectif visé aurait été l'abandon par la maison des Mermnades de toute velléité expansionniste au détriment des cités grecques d'Asie Mineure. Sans doute ses membres espéraient-ils que cessent ces campagnes menées jusqu'alors contre elles par les souverains lydiens tels Gygès, Ardys, Sadyatte et encore Alyatte.

Le parti de Crésus :

Celui-ci était peut-être composé d'aristocrates cariens[340], lydiens et grecs (avec lesquels Crésus avait pu tisser des liens de clientélisme) et on a déjà noté que selon Hérodote, la mère de Crésus était carienne.[341] Ainsi, sans doute Alyatte avait-il épousé une femme de cette origine afin de fortifier les vieux liens qui liaient le royaume lydien à certains aristocrates de Carie.[342] De cette union seraient nés Crésus et Aryenis,[343] une sœur

[337] A. LUKINOVICH et A. F. MORAND, 1991, p. XVIII-XXIII ; W. F. M. HENKELMAN 2011, p. 169.
[338] S. MAZZARINO 1947, p. 179-181.
[339] G. A. RADET 1893, p. 209.
[340] Comme nous l'avons vu plus haut, la Carie de l'époque archaïque est une mosaïque de petits royaumes tenus par des dynastes locaux sur lesquels le pouvoir central lydien a dû s'appuyer pour marquer son autorité. Voir A. MASTROCINQUE 1979, p. 8-9 ; O. HENRY 2009, p. 19.
[341] HÉRODOTE, I, 92.
[342] J. G. PEDLEY 1974, p. 96-97. John Griffith Pedley rappelle la version transmise par Plutarque (*Étiologies grecques*, 45 (302a)) du coup d'état de Gygès, où ce dernier aurait reçu le concours du maître de Mylasa de Carie, Arsélis.
[343] HÉRODOTE, I, 74. Elle sera mariée à Astyage.

dont le nom serait typiquement carien.[344] On sait également que les Cariens étaient présents à Sardes.[345]

Dès lors, ceux-ci ont pu avoir une forte influence dans le camp de Crésus lors du conflit opposant les deux fils d'Alyatte. Il est probable que ces gens réunis pour soutenir Crésus ne souhaitaient pas voir un souverain de souche grecque monter sur le trône de Lydie.

À la lecture des différents témoignages, nous entrevoyons que ce conflit devait également être perceptible au sein même de la cour de Sardes : peut-être est-ce sous cet angle qu'il convient d'envisager le récit de la mère de Pantaléon tentant d'empoisonner Crésus en vain. Le futur roi aurait été sauvé par sa boulangère, qui l'aurait prévenu de la présence du poison et l'aurait donné aux enfants de sa belle-mère.[346]

À lire Nicolas de Damas,[347] on comprend que les partisans de Pantaléon avaient réussi à disgracier le jeune Crésus en le calomniant auprès de son père Alyatte.[348] Notons que l'historien damascène fait passer Crésus pour un jouisseur peu sérieux, mais il s'agit là d'un *topos* littéraire récurrent chez Nicolas.[349] Néanmoins, cherchant par tous les moyens à regagner la confiance de son père et, avant tout, à réduire ses calomniateurs au silence, Crésus déploya toute son énergie à lever le contingent de mercenaires que le roi lui réclamait pour sa campagne en Carie. Réussissant cette entreprise, il parvint à se racheter une conduite aux yeux d'Alyatte et à faire taire les partisans de Pantaléon. C'est de la sorte qu'Alyatte l'aurait désigné (de son vivant) comme successeur.[350]

---

[344] A. LAUMONIER 1958, p. 553. L'étymologie lydienne du nom de Crésus signifierait soit « Noble Karoś (*Krowiśaś)* » selon J. M. KEARNS 1997, p. 23-28, soit « Le Carien (*K(a)rwijassi*) », ce qui soulignerait son origine ethnique selon O. CARRUBA 2003, p. 154.

[345] En témoignent les inscriptions en langue carienne, datant de la période mermnade, retrouvées dans la capitale lydienne. Voir les travaux et rapports de fouilles de G. M. A. HANFMANN 1964, p. 3-58 ; G. M. A. HANFMANN, 1968, p. 2-41 ; G. M. A. HANFMANN et O. MASSON 1967, p. 123-134 ; I. S. SVENTSITSKAYA 1978, p. 34 sq. ; C. TALAMO 1979, p. 139 sq. De plus, l'archéologue G. M. A. Hanfmann avance l'hypothèse que les Cariens présents à Sardes aient formé une sorte de *lesche* « à la grecque ». Les inscriptions retrouvées dans le bâtiment « B » dans le *Lydian Market* vont dans ce sens. Voir G. M. A. HANFMANN 1983, p. 88.

[346] PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).

[347] NICOLAS DE DAMAS, F 65.

[348] Cela tend à établir l'influence bien réelle des hommes admis à fréquenter la cour de Sardes.

[349] Nicolas de Damas déclare que la critique se nourrissait de la vie dissipée (ἀκολασία) de Crésus. Il est à noter que, lorsqu'il traite de l'histoire des rois mermnades, l'auteur utilise ce même *topos* littéraire : l'ἀκολασία des rois. Les Mermnades font tous preuve de démesure avant d'arriver sur le trône et deviennent de bons rois modérés et sages après avoir ceint la couronne royale. Voir M. LOMBARDO 1980, p. 319.

[350] HÉRODOTE, I, 92 : « …Crésus fut entré en possession du pouvoir par le don que lui en avait fait son père ». Comme nous l'avons vu plus haut, il est hautement probable que les souverains lydiens choisissaient, de leur vivant, parmi leurs fils celui qui devait leur succéder.

Comme nous l'avons évoqué, selon Édith Parmentier notamment, le personnage du riche marchand lydien Sadyatte (du récit de Nicolas de Damas) peut être rapproché de Pantaléon lui-même, le demi-frère de Crésus.[351]

Or, nous avons aussi relevé que ce Sadyatte peut être également identifié, chez Hérodote et Plutarque, comme le Sadyatte ennemi de Crésus.[352] Ainsi, si l'on accepte cette supposition, on pourrait conclure que c'est Pantaléon lui-même qui fut écorché sur un « chardon », comme le déclare Hérodote : « il [Crésus] mis à mort cet opposant [Sadyatte] en le faisant traîner sur un "chardon" ».[353] On notera à ce propos, sans que cela constitue un argument décisif, qu'Hérodote ne nous révèle rien du destin du demi-frère de Crésus (Pantaléon) une fois ce dernier devenu roi.

L'hypothèse d'Édith Parmentier avait, en réalité, déjà été formulée par Santo Mazzarino.[354] Cet érudit italien allait cependant plus loin dans sa construction, en affirmant que ce Pantaléon-Sadyatte, en vertu de son deuxième nom « royal » (Sadyatte)[355], était en réalité le fils d'Alyatte à qui devait échoir le trône. Il ajoute que Crésus, malgré son statut d'aîné (que seul Nicolas de Damas affirme), était deuxième dans l'ordre de succession. De plus, pour Mazzarino, les Ioniens n'avaient pas soutenu Pantaléon et s'étaient rangés du côté de Crésus, comme en témoigne l'épisode de Pamphaès (un ionien de Priène selon Élien),[356] ami de Crésus.[357] Il avance également que Crésus aurait pu se servir, si le conflit avec Pantaléon avait été une vraie lutte armée et non une énième querelle de palais, des mercenaires engagés pour la campagne de Carie de son père contre la faction soutenant son demi-frère.[358] En définitive, on serait tenté de conclure qu'une fois gagnant dans une compétition au trône dont plusieurs aspects nous échappent, Crésus aurait fait en sorte que cette lutte fratricide soit oubliée à jamais. Comme souvent le vainqueur a la propension à réécrire l'histoire en sa faveur.[359]

---

[351] E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011, p. 118-119, note 172. Remarquons que E. Parmentier commet une confusion dans sa note infrapaginale en faisant de Crésus le fils d'une Ionienne et de Pantaléon celui d'une Carienne.
[352] HÉRODOTE, I, 92 et PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e).
[353] HÉRODOTE, I, 92.
[354] S. MAZZARINO 1947, p. 183-185.
[355] Ce nom étant identique à celui du père d'Alyatte, Santo Mazzarino affirme que seuls les futurs souverains pouvaient porter ce nom.
[356] Selon ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.
[357] S. MAZZARINO 1947, p. 183. Or nous avons vu que ce personnage avait sans doute été imaginé pour les besoins du récit moralisateur de Nicolas de Damas.
[358] Sur l'utilisation de mercenaires dans l'armée de Crésus, voir *infra*, 4.3.5.
[359] *Idem*, p. 185.

De notre côté, tout comme Santo Mazzarino, nous sommes enclin à penser que Crésus n'était pas le successeur désigné au départ par Alyatte. Les souverains lydiens, depuis l'époque des Héraclides qui avaient précédé les Mermnades, portaient un nom familial et un nom royal.[360] En vertu de son deuxième nom « royal », Pantaléon-Sadyatte devait donc avoir (au moins dans un premier temps) la première place dans l'ordre de succession, par le choix d'Alyatte. Afin de tenter d'étayer ces propositions, nous allons maintenant aborder quelques considérations onomastiques des rois mermnades.

Considérations onomastiques :

Au départ, il y a un constat : les souverains lydiens utilisaient le système des *duo nomina.*[361] À leur nom « familial », ils s'ajoutaient un nom « royal » une fois montés sur le trône.[362] Aussi, de ce point de vue, est-il important de rappeler que nous ne connaissons qu'un nom pour désigner Crésus et nous convenons qu'il s'agit de son nom « familial ». Et s'il en a jamais adopté un second une fois au pouvoir, il n'est attesté dans aucune source disponible. En termes d'étymologie, deux hypothèses tentent de rendre compte de l'anthroponyme « Crésus ». Il faudrait comprendre celui-ci comme soit *Krowiśaś*, ce qui signifie « Noble Karos »,[363] soit « *K(a)rwijassi* », « le Carien ».[364] Cette dernière dénomination renvoie directement aux racines cariennes du dernier des Mermnades. Le nom « royal » de Crésus aurait été perdu, non enregistré par la tradition littéraire grecque,[365] le roi lydien passant à la postérité sous son seul nom de *K(a)rwijassi* ou *Krowiśaś / Kroisos* (Κροῖσος) : Crésus.

[360] G. A. RADET 1893, p. 77 ; S. MAZZARINO 1947, p. 78-182 ; M. LOMBARDO 1980 ; O. CARRUBA 2003, p. 153-155.
[361] S. MAZZARINO 1947, p. 185.
[362] Voir *supra*.
[363] Voir *supra* : « Karos » est un anthroponyme que l'on rencontre souvent dans les inscriptions lydiennes. J. M. KEARNS 1997, p. 23-28.
[364] O. CARRUBA 2003, p. 154.
[365] Il se pourrait néanmoins que son nom « royal » ait été conçu au moyen du suffixe ou préfixe provenant de « atta » et qu'il ait été un de ceux-ci : Adyattès, Attalès, Alyattès voire Sadyattès. Sur l'étymologie des noms royaux lydiens, voir G. A. RADET 1893, p. 76-80 ; J. M. KEARNS 1997, p. 23-28 ; O. CARRUBA 2003, p. 153-155 ; A. DALE 2011, p. 17-20. Ces noms seraient à rapprocher des noms royaux hittites tels que Madduwattas, qui seraient construits selon le même canevas : un préfixe et un suffixe. Voir O. CARRUBA 2003, p. 151 ; A. DALE 2011, p. 17 ; S. DUNFORD 2013, p. 66.

Qu'il s'agisse de son nom « familial » est étrange puisqu'il faut souligner que même les « bâtards » des rois lydiens pouvaient recevoir des noms construits à l'aide de la même racine que *Sadyatte*, *Adyatte* ou *Alyatte.* En effet, Sadyatte, le père d'Alyatte, eut parmi ses autres fils un certain Attalès[366] qualifié (comme les autres frères d'Alyatte) de fils « illégitime » (νόθος) par Nicolas de Damas, contrairement à Alyatte, considéré comme le fils légitime (γνήσιος).[367]

Onofrio Carruba avance l'idée que les souverains lydiens choisissaient leur nom royal par le système de la papponomie. En d'autres termes, pour ce savant, lors de son accès au trône, le roi promu prenait le nom de son grand-père comme nom royal.[368] Ainsi, après avoir accédé au pouvoir, Crésus aurait bien pu adopter, toujours selon Carruba, le nom de Sadyatte comme nom de trône.[369] Mais absolument rien ne permet d'envisager qu'il en est allé de la sorte. On pourrait ainsi faire valoir que si aucun des fils illégitimes d'Alyatte n'avait *Sadyatte* ou *Alyatte* comme nom, c'est qu'ils étaient exclusivement réservés comme nom de règne.[370]

Avec beaucoup moins d'incertitude, nous pouvons avancer que le nom de Pantaléon doit se comprendre comme celui qui est « complètement lion » ou « entièrement lion » (Πάντα-Λέων). Pareil anthroponyme pourrait donc directement faire référence au nom de règne de son père (Alyatte), qui serait composé selon l'hypothèse retenue, en lydien, du préfixe « *walwel(t?)–* » avec le suffixe « *–atta »,* [371] où *Walwel* a le sens de « lion »[372] et *atta* de « père ».[373]

---

[366] Nom construit à l'aide de la même racine « atta » qui signifie « père » en lydien. Voir *supra*.

[367] NICOLAS DE DAMAS, F 63 : Σαδυάτης δὲ ὀλίγον ὕστερον ἔγημεν ἑτέρας δύο γυναῖκας ἀλλήλαις ἀδελφάς, καὶ ἴσχει παῖδας ἐκ μὲν τῆς Ἀττάλην, ἐκ δὲ τῆς Ἄδραμυν νόθους, ἐκ δὲ τῆς αὐτοῦ ἀδελφῆς γνήσιον Ἀλυάττην.

[368] Ainsi, la liste reconstruite serait : Gygès – Alyatte – Sadyatte – Alyatte – Crésus. O. CARRUBA 2003, p. 153-155. Une hypothèse supplémentaire serait que Gygès ait adopté le « nom de trône » de Sadyatte pour marquer la continuité avec la dynastie antérieure des Héraclides. Selon Nicolas de Damas (F 47) le dernier des Héraclides s'appelait Sadyatte [Candaule ou Myrsilos selon Hérodote (I, 7-8)].

[369] O. CARRUBA 2003, p. 153-155.

[370] O. CARRUBA 2003, p. 153-155 ; S. DUNFORD 2013, p. 66. Il faut noter que le nom royal de Crésus aurait pu être mentionné sur les dédicaces de Crésus à Éphèse notamment, mais l'état fragmentaire de celles-ci ne permet que des reconstructions hypothétiques.

[371] R. W. WALLACE 1988, p. 206 ; G. M. BROWNE 2000, p. 172 ; P. HÖGEMANN 2008, col. 860.

[372] R. W. WALLACE 1988, p. 206 ; C. RATTÉ 1994, p. 159-160 ; G. M. BROWNE 2000, p. 172 ; I. S. YAKUBOVICH 2008, p. 118 ; J. H. KROLL 2010, p. 146. En louvite, langage apparenté au lydien, lion se dit *walw(i)*. Voir le Luwian Corpus en ligne : LUWIAN CORPUS, *Annotated Corpus of Luwian Text*, [en ligne], http://web-corpora.net/LuwianCorpus/search/index.php?interface_language=en. (Page consultée le 18 octobre 2015. Dernière mise à jour en 2009). Les éléments louvites étaient encore très présents en Lydie. Voir O. CARRUBA 2003, p. 158 ; P. HÖGEMANN 2008, col. 860. Par ailleurs, Gygès se serait revendiqué de l'ancien royaume de Mira, de culture louvite, en optant pour le nom de « Mermnade », en louvite « Mer(a) – (u)mna –s » qui signifierait « originaire de Mera/Mira ». Voir O. CARRUBA 2003, p. 156. Sur l'origine hittite de la dynastie des Mermnades, voir entre autres M. FORLANINI 1999, p. 22-23 ; O. CARRUBA 2003. Sur le

Par conséquent, Alyatte signifierait quelque chose comme « père – lion ». Ainsi, en optant pour ce nom de Pantaléon dès sa naissance, Alyatte aurait voulu inscrire d'emblée son fils dans la lignée « légitime » des Mermnades et faire du petit Pantaléon un successeur désigné au trône. Remarquons aussi que tant Pantaléon que Crésus portent un nom dont les origines s'éclairent lorsqu'on songe aux ascendances de leurs mères respectivement ionienne et carienne.

On serait donc tenté de croire que ce sont les origines ethniques de leur mère respective qui ont guidé Alyatte dans les noms donnés à ses deux fils.[374] Pour Crésus, il aurait opté pour un nom carien, pour Pantaléon il aurait choisi un nom aux racines grecques non sans lien avec son propre patronyme, peut-être afin de le faire reconnaître comme son successeur désigné.

Revenons un instant sur le conflit entre les deux frères en considérant les propos tenus par Santo Mazzarino. Cet érudit proposait que les mercenaires (probablement grecs) destinés à la campagne de Carie montée par Alyatte[375] aient été convoqués pour contrer les partisans de Pantaléon. L'hypothèse paraît bien fragile et, en tout cas, elle va à l'encontre du texte de Nicolas de Damas qui mentionne deux événements distincts chronologiquement :

1) la campagne de Carie avec le concours de mercenaires grecs ;

2) les offrandes de Crésus faites à partir du patrimoine du marchand Sadyatte (qui ne serait autre que Pantaléon) une fois Crésus devenu roi (Κροῖσος ὕστερον ἐποίησε Βασιλεὺς γενόμενος), et son concurrent éliminé sur un chardon.

Enfin, on retiendra que la campagne de Carie eut lieu du vivant d'Alyatte, soit selon nous entre les années 575 et 560 ACN, plus probablement vers 565 ACN.[376]

---

contrôle hittite sur la région d'Arzawa et de Mira, lire notamment : B. J. COLLINS 2010, p. 55-56 ; C. H. ROOSEVELT 2010, p. 55-60 ; H. GENZ 2011(a), p. 303.

[373] P. HÖGEMANN 2008, col. 860 ; I. S. YAKUBOVICH 2008, p. 109.

[374] Les rois lydiens devaient probablement, tout comme les Hittites, nommer leurs enfants (nom familial) peu après leur naissance. Pour le choix du nom chez les Hittites, voir H. A. HOFFNER Jr. 1968, p. 198-203.

[375] NICOLAS DE DAMAS, F 65.

[376] Voir *supra*.

Soulignons d'emblée que Plutarque, dans son opuscule *Sur les oracles de la Pythie*,[377] ne fait pas mention de Pantaléon ni d'une quelconque lutte entre les deux frères ; il est question tout au plus d'une seconde femme d'Alyatte avec laquelle le roi aurait eu des enfants qui avaient fini empoisonnés.

Comme nous l'avons vu plus haut, pour les érudits H. W. Parke et P. Kaplan, l'épisode conservé chez Plutarque ne serait qu'un conte populaire étiologique.[378] Pour le premier, cette histoire serait aussi ancienne que les récits d'Hérodote, mais elle aurait avant tout l'avantage d'expliquer l'origine d'une statue féminine, à l'aspect déconcertant, offerte par Crésus au sanctuaire de Delphes.

En réalité, contrairement à ce que pensait H. W. Parke qui considérait la statue de la boulangère comme une simple korè,[379] cette statue serait une représentation d'Artémis d'Éphèse, déjà figurée avec ses nombreux oves (ou mamelles),[380] que le roi lydien aurait consacrée à Apollon après la prise de la cité ionienne. Crésus aurait offert la statue d'Artémis (sœur d'Apollon) à Delphes pour deux raisons : premièrement, dans l'espoir de s'attirer la faveur du dieu ; deuxièmement, dans l'intention de renouer avec la vieille tradition remontant à son ancêtre Gygès qui avait été reconnu par l'oracle comme roi de Lydie.[381]

Pour les Grecs de l'époque, Artémis était avant tout une déesse chasseresse, ou une maîtresse des animaux.[382] Dès lors, sa représentation en tant que statue en or envoyée par le roi lydien ne leur aurait pas été familière. Ainsi, les Delphiens auraient confondu la statue avec un épi de blé, ou bien auraient interprété les nombreux oves comme autant de petits pains, et l'auraient ainsi reconnue comme celle d'une boulangère.

---

[377] PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).
[378] H. W. PARKE 1984, p. 219-220 et P. KAPLAN 2006, p. 142-143.
[379] Pour H. W. Parke, la statue d'Artémis offerte par Crésus n'aurait pas encore porté ses mamelles et ses attributs propres à son iconographie de l'époque romaine. Voir H. W. PARKE 1984, p. 220.
[380] A. E. HILL 1992, p. 91-94 ; S. P. MORRIS 2001, p. 429-430. De nombreuses pièces d'ambre en forme de goutte ont été trouvées sur le site de l'Artémision d'Éphèse dans les années 1980 (S. P. MORRIS 2001, p. 430) lors des fouilles du temple détruit au VIII^{e} siècle ACN. Celles-ci ont été interprétées comme des pendentifs que l'on accrochait sur la statue en bois de la déesse. Voir A. M. GREAVES 2010, p. 228.
[381] HÉRODOTE, I, 13.
[382] Sur la déesse Artémis en Phocide, voir P. ELLINGER 1993.

Cependant, pour certains chercheurs, cette statue ne portait aucun attribut, estimant qu'il devait s'agir d'une représentation prenant la forme d'une korè lydienne.[383] À la suite de quoi, un conte aurait été imaginé autour de cette offrande qui maintient le lien avec Crésus de Lydie.[384] Reste que l'origine du conte étiologique déjà connu d'Hérodote échappe à l'enquête.

Plutarque, qui connaissait « son » Hérodote, aurait mis par écrit une version de ce récit expliquant l'origine de cette « boulangère » en or haute de trois coudées.[385]

Il est étonnant de constater qu'Hérodote mentionne cette statue sans la relier à une quelconque tentative de meurtre de Crésus, ni même avec la lutte pour le pouvoir entre celui-ci et Pantaléon.[386] Il est donc de notre avis que le récit rapporté par Plutarque ne serait qu'une invention *a posteriori* d'un épisode de la vie de Crésus particulièrement en vogue à son époque, et que le philosophe béotien aurait consigné par écrit.

Au terme de cet examen des différentes sources disponibles, on serait tenté de retenir que Crésus, gouverneur d'Adramytteion, a dû faire face à la faction de son demi-frère Pantaléon/Sadyatte déjà du vivant même de leur père. Une fois monté sur le trône, Crésus consacra les biens et les possessions de son demi-frère aux sanctuaires d'Artémis d'Éphèse, des Branchides à Milet ainsi qu'à Thèbes en Béotie.[387]

---

[383] G. M. A. HANFMANN et N. H. RAMAGE 1978, p. 30.
[384] Pour Clarisse Herrenschmidt, Plutarque aurait créé cette histoire mêlant intrigue, harem, poison et retournement pour plaire à ses lecteurs grecs. Voir C. HERRENSCHMIDT 2004, p. 9.
[385] PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).
[386] HÉRODOTE, I, 51.
[387] HÉRODOTE, I, 92 ; PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, I, 8 (858e) et NICOLAS DE DAMAS, F 65. Pour les offrandes de Crésus aux Branchides et à Thèbes, voir *infra*. Soulignons par la même occasion qu'Hérodote ne tisse aucun lien entre l'offrande de la statue de la boulangère de Crésus à Delphes et la lutte fraternelle, tandis que Plutarque affirme que la statue a été offerte par le roi lydien à la suite à cette querelle de palais.

2.2.3.2 En définitive : Crésus, un usurpateur ?

Si l'on en revient aux règles de successions dynastiques en usage dans les royautés orientales et en prenant appui sur l'onomastique des rois lydiens, on peut émettre l'hypothèse que Pantaléon/Sadyatte ait bel et bien été l'héritier légitime d'Alyatte.

En effet, Nicolas de Damas nous apprend que Crésus avait été fait gouverneur d'Adramytteion lorsqu'Alyatte était encore roi de Lydie. Or, nous avons vu plus haut que les rois hittites et perses avaient pour coutume de garder leurs fils héritiers au palais, afin de les former à leur future fonction, préférant nommer leurs autres fils à la tête de vastes domaines royaux.[388] Ainsi, Crésus aurait été nommé gouverneur d'Adramytteion par son père en vertu de son statut de prince « non-héritier » bien qu'il ait été l'aîné des fils,[389] Alyatte ayant choisi Pantaléon comme successeur légitime. On le voit, la position de Crésus en tant qu'aîné des fils d'Alyatte ne va pas à l'encontre du système voulant que le choix de l'héritier parmi les fils soit la prérogative du roi régnant. Bien que rien dans nos sources ne soit précisé au sujet de Pantaléon, il est vraisemblable qu'il était destiné à rester « en apprentissage » à Sardes aux côtés de son père. Ensuite, comme nous l'avons noté, le nom même de Pantaléon (en grec « complètement lion ») est à rattacher au nom d'Alyatte (en lydien « père-lion »), son père lui ayant donné ce nom afin de le rattacher explicitement à sa lignée et faire de lui son héritier désigné.[390] On rappellera aussi que les rois lydiens se choisissant un nom « royal » selon le principe de la papponomie, le successeur d'Alyatte aurait dû s'appeler Sadyatte. Or, comme nous avons tenté de l'expliquer, il apparaît que Pantaléon devait également porter le nom de Sadyatte. Sur ces constatations, divers indices concordants nous portent à penser qu'en réalité, contrairement à l'idée courante, Crésus n'était pas l'héritier légitime au trône d'Alyatte mais que ce dernier avait choisi Pantaléon pour lui succéder.

[388] Voir *supra* et T. BRYCE 2002, p. 21; P. BRIANT 1996, p. 104-105.
[389] NICOLAS DE DAMAS F 65 : πρεσβύτατος τῶν παίδων.
[390] Crésus avait reçu, de son côté, comme nom de la part de son père soit *Krowišaś* (Noble Karos), soit *K(a)rwijassi* (Le Carien). Voir *Supra*.

Ces deux frères, à la fin du règne de leur père,[391] doivent s'être livrés à une lutte pour le pouvoir à l'issue de laquelle Crésus serait sorti vainqueur. À la suite de la mise à l'écart de Pantaléon, Alyatte aurait désigné Crésus comme héritier légitime.[392] Quant à Pantaléon,[393] peut-être a-t-il été mis à mort après le conflit, comme en témoigne le récit d'Hérodote transmettant la mise à mort du partisan ami de Pantaléon (que l'on doit comprendre comme Pantaléon lui-même comme nous l'avons fait remarquer) en étant « traîné sur un chardon ».[394] Après la mort d'Alyatte, une fois sur le trône de Sardes, Crésus aurait fait éliminer son demi-frère de souche grecque.

Une autre hypothèse serait que Crésus ait fait mettre à mort Pantaléon du vivant d'Alyatte, et que ce dernier ait choisi Crésus comme héritier parmi ses autres fils restant.[395]

Il est permis de penser qu'à la mort d'Alyatte, Crésus ait fait circuler des récits dans lesquels il se faisait passer pour le successeur légitime. C'est probablement dans ce sens qu'il convient d'aborder les mentions chez Hérodote[396] et chez Nicolas de Damas[397] expliquant que le dernier Mermnade avait consacré « à l'avance » la fortune de Pantaléon aux sanctuaires d'Éphèse et des Branchides[398] : il s'agissait de se ménager le clan de Pantaléon derrière lequel devaient se retrouver entre autres nombre de Grecs « de l'Est », les premiers intéressés par l'avenir lydien.

[391] HÉRODOTE, I, 92 ; NICOLAS DE DAMAS, F 65 ; ÉLIEN, *Histoire variée*, IV, 27.
[392] HÉRODOTE, I, 92.
[393] Dont aucune source ne nous transmet ce qu'il advint de lui une fois son demi-frère monté sur le trône, sauf si le marchand Sadyatte est Pantaléon lui-même.
[394] HÉRODOTE, I, 92 : ἐπὶ κνάφου ἕλκων διέφθειρε.
[395] Nicolas de Damas signale qu'Alyatte avait d'autres fils « πολλοὶ παῖδες εἶεν Ἀλυάττῃ » NICOLAS DE DAMAS, F 65. Plutarque de son côté rappelle qu'Alyatte avait eu plusieurs enfants de ses épouses « παῖδας ἑτέρους » PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, I, 6 (401e).
[396] HÉRODOTE, I, 92.
[397] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[398] Au sanctuaire des Branchides et à l'Artémision d'Éphèse pour Hérodote, seulement à Éphèse pour Nicolas de Damas.

2.2.4 En résumé

Nous pouvons constater que dresser l'histoire du conflit ayant opposé Crésus à son demi-frère Pantaléon n'est pas une chose aisée. En effet, peu de sources anciennes nous transmettent des informations sur cette lutte. De plus, celles-ci proviennent d'époques diverses et poursuivent des objectifs différents.

Hérodote, écrivant au V^{e} siècle ACN, transmet les seules informations qu'il a pu glaner lors de ses visites en Ionie et plus particulièrement lors de sa visite à l'Artémision d'Éphèse, où son informateur lui aurait transmis l'origine des offrandes de Crésus à cet endroit. C'est dans son témoignage qu'on apprend que Crésus, né d'une mère carienne, avait un demi-frère de mère ionienne, Pantaléon.

Nicolas de Damas, dans son récit dédié à Hérode écrit au I^{er} siècle ACN mettant en exergue le principe de la générosité, déclare que Crésus avait été gouverneur d'Adramytteion et qu'il avait dû fournir une armée à son père avant la campagne menée contre la Carie. Lors de notre étude, nous avons démontré que les personnages du marchand appelé Sadyatte et de Pamphaès fils de Théocharidès avaient été des inventions *a posteriori* visant à illustrer la vertu de la générosité qui est récompensée.

Élien, dans son *Histoire Variée* écrite au III^{e} siècle PCN et poursuivant (tout comme Nicolas) un but moral, reprend en substance les dires de Nicolas de Damas afin de présenter, lui aussi, cette valeur qu'est la générosité. Néanmoins, l'auteur ou sa source a modifié la somme donnée à Crésus de la part de Pamphaès, et a ajouté l'origine de Priène au bienfaiteur de Crésus.

Enfin Plutarque, aux I^{er} et II^{e} siècles PCN, dans sa *De la malignité d'Hérodote*, reprend les propos du père de l'histoire du chapitre 92. Cependant, dans son opuscule *Sur les oracles de la Pythie*, il nous apprend qu'Alyatte avait plusieurs femmes et des enfants de celles-ci. Nous avons démontré que le récit de la tentative d'empoisonnement de Crésus ne serait en réalité qu'un récit étiologique expliquant l'origine d'une statue en or d'Artémis d'Éphèse envoyée par Crésus. Les Delphiens ne comprenant pas la représentation de la déesse d'Éphèse auraient imaginé cette histoire. Néanmoins, on peut tout de même concevoir le récit du philosophe de Chéronée comme étant témoin du déroulement, à la cour de Sardes, de la lutte des clans entre Crésus et son demi-frère Pantaléon.

Au cours de notre étude, nous avons pu émettre l'hypothèse que Pantaléon était le fils désigné comme héritier par Alyatte. Crésus, gouverneur d'Adramytteion, soutenu par son parti désireux de ne pas voir un souverain de souche grecque à la tête de la Lydie, aurait réclamé le trône de son père également. Il se serait ensuivi une lutte entre ces deux clans, du vivant d'Alyatte, qui se serait soldée par la victoire du clan de Crésus.

2.3 Le royaume lydien et ses subdivisions : l'exemple d'Adramytteion

L'étude de l'organisation administrative du royaume lydien ne nous est connue qu'à travers un seul cas singulier : celui d'Adramytteion.[399] Sur base de celui-ci, on déduit que le reste du royaume de Lydie devait être administré de manière identique. L'occasion nous est donc donnée ici de revenir en détail sur ce cas particulier et d'en tirer des généralités que l'on pourra étendre à l'ensemble du territoire sous domination lydienne.

Si l'on en croit Nicolas de Damas,[400] Crésus était en charge du gouvernorat d'Adramytteion lorsque son père Alyatte fit appel à ses services afin de lever un contingent armé destiné à mener campagne en Carie.

Adramytteion, près de l'actuelle Edremit, se situait en Éolide, face à Lesbos, et dominait la plaine de Thèbè.[401] Selon Strabon, cette agglomération installée sur le flanc sud de l'Ida troyen était une fondation lydienne.[402]

De fait, le toponyme Adramytteion dérive directement d'Adramys, nom d'un membre de la famille royale mermnade.[403] À suivre le raisonnement de G. A. Radet,[404] Adramys était un frère d'Alyatte. Si, pour Étienne de Byzance,[405] s'appuyant sur Aristote, Adramys passait pour un fils d'Alyatte et un frère de Crésus, pour G. Radet, Étienne de Byzance aurait fait une confusion : lorsque Nicolas de Damas présente Crésus comme gouverneur d'Adramytteion, la région semble administrée et organisée depuis longtemps par la Lydie. De plus, Nicolas de Damas évoque un frère illégitime (νόθος) d'Alyatte nommé Adramys.[406]

[399] Voir Annexe II, fiche 3.1 « Adramytteion ».
[400] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[401] Pour sa localisation, voir C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994, p. 841 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038 ; J. H. MORDTMANN et V. L. MÉNAGE 2016.
[402] STRABON, XIII, 1, 65. Cependant, ce dernier ne mentionne pas qui passait pour son fondateur.
[403] NICOLAS DE DAMAS, F 63.
[404] G.-A. RADET 1893, p. 200.
[405] ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἀδραμύτειον.
[406] NICOLAS DE DAMAS, F 63. Nicolas rapporte l'inconduite de Sadyatte, père d'Alyatte.

Ainsi, Étienne de Byzance et Aristote avant lui auraient commis une erreur sur la personne en faisant d'Adramys un frère de Crésus (et non un oncle).[407] On le voit, il existait avant l'époque d'Aristote deux traditions divergentes : la première faisait passer Adramys pour le frère d'Alyatte (tradition reprise par Nicolas de Damas qui suit sans doute Xanthos) ; la seconde le faisait fils d'Alyatte et frère de Crésus (reprise par Aristote et Étienne de Byzance). Quoi qu'il en soit, il semble que le fondateur de la ville était bien un frère d'Alyatte mentionné par Nicolas de Damas.

Selon certains chercheurs,[408] le père de Crésus, après avoir chassé les Cimmériens d'Asie,[409] aurait fondé cet établissement en Éolide dans le dessein de surveiller les derniers Cimmériens qui s'étaient installés dans le centre tout proche d'Antandros (lieu célèbre dans le cycle troyen),[410] et un frère illégitime d'Alyatte, Adramys, aurait été désigné pour cette tâche. Il est également possible que, plus tôt déjà, Sadyatte (père d'Alyatte) ait lui-même entrepris une expulsion des Cimmériens d'Asie que son fils achèvera, comme le déclare Hérodote.[411] Le père d'Alyatte aurait ainsi placé un fils bâtard (νόθος) du nom d'Adramys à la tête de la ville que ce dernier renomma.[412]Alyatte renouvellera ce geste en envoyant Crésus avec la même charge de surveiller les Cimmériens installés à Antandros. Ceux-ci s'y implantèrent une centaine d'années,[413] avant de se voir expulsés définitivement d'Asie par le père de Crésus.

Quant à la date de fondation d'Adramytteion, Georges Radet avance l'année de 584 ACN. De notre côté, nous estimons que sa fondation pourrait être antérieure. En effet, si c'est Alyatte qui a décidé de refonder cette ville pour surveiller les derniers Cimmériens qu'il venait d'expulser de Troade, où ces derniers s'étaient installés, il ne peut l'avoir fait qu'avant sa campagne contre la Médie. Il est plus vraisemblable qu'Alyatte débuta son règne par une chasse aux Cimmériens à la périphérie immédiate de la Lydie avant de se risquer à entreprendre toute forme de campagne militaire lointaine à l'Est.

[407] G. A. RADET 1893, p. 201 et M. DORATI 2003, p. 327.
[408] G. A. RADET 1893, p. 175 ; J. M. BALCER 1984, p. 51 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 74.
[409] HÉRODOTE, I, 16.
[410] ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἄντανδρος ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, V, 32.
[411] HÉRODOTE, I, 16 : Κιμμερίους τε ἐκ τῆς Ἀσίης ἐξήλασε, « il chassa d'Asie les Cimmériens ».
[412] Pline l'Ancien nous dit qu'autrefois, elle s'appelait Pedasus. PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, V, 32.
[413] ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἄντανδρος.

À en croire Hérodote, Alyatte commença son règne par l'achèvement de la guerre contre Milet.[414] Après celle-ci, le Mermnade eut tout le temps de terminer l'expulsion des Cimmériens de son royaume avant de s'attaquer à la Médie. Or, si l'on place le début du règne d'Alyatte en *ca*. 610 ACN, la fin de la campagne contre Milet peut être datée de *ca*. 605 ACN. La campagne contre la Médie ayant été entreprise entre 590 et 585 ACN,[415] il est loisible de placer la refondation d'Adramytteion entre 605 et 590/585 ACN. De même, si Sadyatte est déjà à l'origine de la ville, celle-ci est à dater avant le règne d'Alyatte (soit avant *ca*. 610 ACN) et durant celui de Sadyatte.[416] Cependant, aucune de ces deux théories ne peut être confortée par la documentation archéologique. Seule de la céramique de style « proto-corinthienne » ou comportant des décors de « chèvres sauvages » a été recueillie sur le site.[417]

Adramytteion se situait à l'est d'Atarnée en Éolide, à la hauteur de Pergame. Atarnée (au nord de Lesbos, à côté de la mod. Dikili et voisine d'Assos) était, pour Strabon, une région de mines d'où les Lydiens tiraient leurs richesses. À l'époque du géographe, certaines étaient largement épuisées.[418] La ville ne se trouvait également pas loin d'Astyra, en Troade, autre localité proche d'Abydos sur l'Hellespont qui, aux dires de Strabon, possédait sur son territoire de riches mines d'or.[419] Ainsi, Crésus, en tant que gouverneur (ἄρχων) d'Adramytteion,[420] devait assurer le contrôle et l'organisation de l'extraction du précieux minerai. C'est pourquoi Adramytteion et la plaine de Thèbè voisine devaient constituer une zone économiquement sensible aux yeux des rois lydiens.[421]

[414] HÉRODOTE, I, 18. Sur les onze années que dura cette guerre, cinq sont à placer sous le règne d'Alyatte.
[415] Voir ci-dessous 3.3.3.
[416] Ses dates de règne sont incertaines. Il aurait régné de la fin du VII^e^ siècle à *ca*. 610 ACN. Voir H. KALETSCH 1958, p. 1-47 ; J. M. BALCER 1984, p. 62-67 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 901.
[417] L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038 ; Les fouilles d'Adramytteion sont résumées sur le site du projet de fouilles ADRAMYTTEION KAZIZSI ADRA, *Adramytteion Archaeological Excavation*, [en ligne], http://www.adramytteion.org/index.php. (Page consultée le 25 février 2016) ; H. M. ÖZGEN 2013, p. 5.
[418] STRABON, XIV, 5, 28.
[419] STRABON, XIII, 1, 23. La Troade devait être (en partie au moins) sous contrôle lydien dès Gygès (qui connaît ensuite des déboires contre les Cimmériens qui prennent Sardes et détruisent probablement l'Artémision d'Éphèse) ; puisque le premier Mermnade aurait donné son accord afin que les Milésiens fondent plus au nord la ville d'Abydos (STRABON, XIII, 1, 20), sur la rive asiatique de l'Hellespont face à Sestos. Gygès avait eu d'emblée face à lui, sur la rive européenne de l'Hellespont des groupes de Cimmériens opérant en Chersonèse de Thrace.
[420] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[421] C. TALAMO 1979, p. 95 et 147 ; A. RAMAGE 2000, p. 20-23 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038.

C’est probablement la raison pour laquelle Alyatte y avait placé Crésus, un fils qui n’était probablement pas destiné à devenir roi et à qui il avait confié en compensation le gouvernement d’un domaine stratégique lui offrant de larges revenus. Une partie notable des ressources financières du royaume lydien reposait donc sur les épaules du maître d’Adramytteion.

On ajoutera que le domaine d’Adramytteion devait être une des composantes d’un royaume lydien qu’il faut sans doute imaginer comme constitué de la réunion de diverses entités de cet ordre, chacune sous l’autorité de ce que Nicolas de Damas nomme un « ἄρχων ». En effet, l’historien d’Hérode (reprenant sans doute Xanthos) qualifie Crésus de « gouverneur » (ἄρχων) :

« Ὅτι Ἀλυάττης ὁ Κροίσου πατὴρ τοῦ Λυδῶν βασιλέως ἐπὶ Καρίαν στρατεύων περιήγγειλε τοῖς ἑαυτοῦ στρατὸν ἄγειν εἰς Σάρδεις ἐν ἡμέρᾳ τακτῇ, ἐν οἷς καὶ Κροίσῳ, ὅστις ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παίδων, ἄρχων ἀποδεδειγμένος Ἀδραμυττείου τε καὶ Θήβης πεδίου. »[422] (Édition de É. PARMENTIER)	« Comme Alyatte, père de Crésus et roi de Lydie, faisait campagne contre la Carie, il donna aux chefs de son armée l’ordre d’amener leurs troupes à Sardes à un jour qu’il avait fixé ; parmi les chefs se trouvait Crésus, qui était l’aîné de ses fils et avait été désigné comme gouverneur d’Adramytteion et la plaine de Thèbè. » (Traduction améliorée de É. PARMENTIER)

Il est aisé de remarquer que Crésus était certes un « ἄρχων » parmi d’autres, mais qu’Alyatte l’avait désigné à la tête d’Adramytteion, un secteur stratégique. Cependant, on ne peut pousser la réflexion plus loin car nous ne savons pas au sein de quels milieux étaient choisis les « gouverneurs » du royaume lydien, sans doute des grandes familles du royaume obligées du roi sinon acquises pour l’un ou l’autre motif.

D’après le témoignage de Nicolas de Damas, il est permis d’avancer que ces « ἄρχοντες » étaient tenus de fournir des contingents armés, certainement formés de troupes auxiliaires rétribuées (à l’ouest, sans doute des Grecs) au roi lorsque celui-ci en exprimait le besoin.

[422] NICOLAS DE DAMAS, F 65.

Ces nobles ἄρχοντες, qu'on peut envisager liés au souverain par des serments de loyauté (et peut-être accompagnés de liens familiaux scellés par des mariages diplomatiques),[423] formaient probablement les cadres de la fameuse cavalerie lydienne en temps de guerre ; tandis qu'en temps de paix, ils gouvernaient des domaines qui restaient probablement la propriété du roi lydien.

Conclusions

Comme nous venons de le constater, Adramytteion était une subdivision administrative du royaume lydien qu'Alyatte avait confiée à son fils Crésus. Ce dernier ne devant pas succéder à son père, Alyatte lui avait fourni, à titre de compensation, l'administration de ce domaine dont le dernier Mermnade pouvait tirer une part importante de ses revenus provenant des mines d'or aux alentours. Ce gouvernorat devait être une des nombreuses circonscriptions qui composaient le royaume lydien. C'est probablement les nobles lydiens à la tête de ces entités administratives qui devaient fournir les hommes armés au roi lorsque ce dernier en requerrait. De même, ces gouverneurs de domaines devaient former le contingent de la cavalerie qui faisait la réputation de l'armée lydienne.[424]

Cependant, l'absence de sources littéraires, épigraphiques et archéologiques sur tous ces points nous empêche hélas d'entrer vraiment dans un débat consacré aux compétences de ces grands administrateurs du royaume lydien.

[423] C. TALAMO 1979, p. 145-146 ; J. M. BALCER 1984, p. 36-37 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 83-88.
[424] HÉRODOTE, I, 27 ; I, 80.

Chapitre III

LES RELATIONS DES ROIS LYDIENS AVEC LEURS PRINCIPAUX VOISINS

3.1 Les campagnes lydiennes contre les cités grecques d'Asie Mineure. L'accroissement du royaume mermnade à l'Ouest

3.1.1 Introduction

Nous allons tout d'abord dresser un tableau de l'état dans lequel se trouvaient les cités grecques de la côte d'Asie Mineure à la suite des incursions cimmériennes des VIII^e^ et VII^e^ siècles ACN. Ce préalable est en effet nécessaire avant de s'attarder sur les campagnes lydiennes menées contre les cités grecques de la côte égéenne d'Asie Mineure et de chercher à comprendre le processus qui permit aux Lydiens de se tailler un royaume d'une étendue remarquable.

3.1.2 Les cités grecques après les invasions cimmériennes

Le cas historique que présentent ces invasions est intéressant à considérer car les Cimmériens ont envahi l'ensemble de l'Asie Mineure en plusieurs vagues. Celles-ci nous sont documentées par diverses sources antiques : auteurs grecs mais aussi annales assyriennes.[425] Il faut toutefois souligner que les traces matérielles liées à ces invasions sont très ténues.[426] Les Cimmériens n'auraient représenté une menace pour les Grecs d'Ionie, pour les royaumes phrygien et lydien ainsi que pour le reste de l'Asie Centrale qu'à partir des années 670 ACN. Leurs incursions les plus marquantes peuvent être placées entre cette date et la fin du VII^e^ siècle ACN.[427]

[425] Sur les invasions cimmériennes en Anatolie, voir A. I. IVANTCHIK 1993, 2001 et 2010.
[426] B. VERGNAUD 2012, p. 282-286.
[427] A. I. IVANTCHIK 1993, p. 95-127.

Selon l'historien Askold Ivantchik, la puissance cimmérienne se serait fortement affaiblie à la suite de la mort de leur chef Tugdame (le Lygdamis d'Hérodote) aux alentours de 640 ACN, avant d'être totalement anéantie vers 600 ACN sous les coups des Scythes et des Lydiens.[428]

À Sardes, toujours selon A. Ivantchik, les Cimmériens, dont l'agression est relatée par Hérodote et Strabon,[429] n'auraient en réalité mené qu'une seule offensive (et non deux) en 644 ACN, au cours de laquelle Gygès aurait trouvé la mort. Ainsi, ils auraient pris la ville basse et non la citadelle.[430] Cependant, cette agression ne trouve pas de confirmation évidente sur le site. Les archéologues ont tout de même associé un niveau de destruction du secteur HOB à cet événement. Toutefois, même si la date attribuée à ce niveau correspond à la période de l'attaque, aucune découverte matérielle ne peut être rattachée à la culture cimmérienne. D'autres chercheurs sont revenus sur cette identification de l'invasion cimmérienne à Sardes.[431] Néanmoins, on peut relever la découverte d'une bouterolle, datée des années 650-630 ACN grâce à la céramique associée, de style scythe-archaïque, qui peut être un témoignage de la prise de Sardes par le peuple nomade.[432]

Selon Strabon,[433] Magnésie du Méandre aurait été totalement détruite par les raids des Cimmériens ; pour Hérodote,[434] ceux-ci pillaient les villes sans les détruire. Ce procédé, difficile à envisager dans la pratique, pourrait expliquer l'absence de traces de saccage. En tout cas, un quartier d'Éphèse (*Smyrna*) aurait bien été détruit, vers 650 ACN, par ce peuple nomade qui serait également responsable de l'incendie qui détruisit l'Artémision.[435]

---

[428] *Idem*, p. 156.
[429] HÉRODOTE, I, 15 et STRABON, XIII, 4, 8.
[430] A. IVANTCHIK 1993, p. 105-107. Voir aussi S. BERNDT-ERSÖZ, 2008, p. 26-27. À lire Hérodote (I, 84), la citadelle avait déjà été fortifiée.
[431] A. IVANTCHIK 2001, p. 79-96 ; A. RAMAGE 2008, p. 83. Il est également possible que l'attaque de Sardes ait été un raid sans lendemain, les Cimmériens n'ayant pas le temps de laisser leur « signature » sur le terrain.
[432] A. IVANTCHIK 2010, p. 47.
[433] STRABON, XIV, 1.
[434] HÉRODOTE, I, 6.
[435] M. KERSCHNER et al. 2000, p. 45 ; Pour la destruction de l'Artémision, les sources anciennes sont divergentes : Callimaque (*Hymnes*, 251-258) déclare que la déesse a repoussé les assaillants, mais Hésychius (s. v. Λύγδαμις) rapporte que le temple d'Éphèse a tout de même été détruit par les Cimmériens.

À la suite de l'invasion de Lygdamis, un grand nombre d'Ioniens de Batinetis (domaine dans la partie sud d'Anaia qui constituait la Pérée samienne) ont quitté le continent pour se réfugier à Samos. Les Cimmériens auraient contrôlé le territoire durant trois années, avant la mort de leur roi en 641 ACN.[436]

Cette incursion du peuple nomade a beaucoup impressionné les Grecs, comme en témoigne encore l'inscription du III^e^ siècle ACN contenant une lettre de Lysimaque aux citoyens de Samos.[437] C'est grâce à cette inscription, mentionnant un litige territorial entre Priène et Samos, et dans laquelle l'invasion cimmérienne était utilisée comme argument historique, que l'on apprend que Lygdamis avait contrôlé la région trois années durant. Après sa mort en 639 ACN, les textes akkadiens ne mentionnent plus les Cimmériens ; seul Hérodote déclare qu'Alyatte les chassa définitivement d'Asie.[438]

C'est donc à la suite de ces invasions cimmériennes (et même pendant le règne de Gygès) que les cités grecques ont dû faire face à une pression lydienne de plus en plus forte. En effet, de Gygès jusqu'à Crésus, les rois mermnades entreprirent tous des campagnes militaires contre les cités grecques de la côte égéenne.

Ici, notre intention est de nous focaliser plus en détail sur les actions guerrières d'Alyatte et de Crésus contre ces dernières. Tout d'abord, il faut préciser que les attaques des rois lydiens étaient dirigées contre une seule cité à la fois et qu'avant Crésus, aucune preuve ne permet d'affirmer un quelconque rapprochement politique et militaire entre les cités grecques.[439] De ce fait, chaque cité mérite d'être considérée d'abord comme un cas particulier avant qu'on ne puisse procéder à une mise en perspective plus globale et dégager ainsi les motifs de cette agressivité de même que les buts recherchés.

---

[436] A. IVANTCHIK 1993, p. 114.

[437] *IG*, XII, 6, 1, 155. A. IVANTCHIK 2010, p. 42. Pour l'inscription, voir BERLIN-BRANDENBURGISCHE AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, *Inscriptiones Graecae*, [en ligne], http://telota.bbaw.de/ig/IG%20XII%206,%201,%20155?qString=Lygdamis. (Page consultée le 22 avril 2016) ; voir surtout M. M. AUSTIN 2006, p. 110-112.

[438] HÉRODOTE, I, 16.

[439] J. M. BALCER 1984, p. 66 ; O. MARIAUD 2012, p. 245. Ce n'est qu'après la chute de Crésus et la montée de la pression perse que le *Panionion* aura des fonctions politiques et plus seulement religieuses. C. ROEBUCK 1955, p. 26-28 ; J. P. CRIELAARD 2009, p. 70 ; A. M. GREAVES 2010, p. 219-221.

C’est pourquoi nous analyserons ici les différentes campagnes menées par Alyatte et Crésus contre les villes grecques d’Asie Mineure les unes après les autres. Nous mènerons l’enquête, en tenant compte aussi des données archéologiques disponibles, sur les formes prises par la lutte armée que se livrèrent Grecs de l’Est et Mermnades, et nous tenterons ensuite d’établir la nature des liens que les Mermnades tissèrent avec chaque cité dans ce cadre politique complexe. Nous structurerons notre exposé en procédant par zones géographiques. La première à être étudiée sera l’Ionie, pour laquelle nous possédons le plus d’informations. Nous continuerons ensuite avec la Carie, la Mysie, la Troade et l’Éolide.

I. L'Ionie

a) Éphèse

Une fois installé sur le trône de Lydie et après avoir fait assassiner Pantaléon/Sadyatte, Crésus entreprit une campagne contre Éphèse et son tyran Pindare.[440] Ce dernier, rappelons-le, s'était rangé du côté de Pantaléon lors de la lutte entre les demi-frères pour accéder au trône d'Alyatte, leur père (cf. *supra*). C'est pourquoi cette expédition et celle à l'encontre du tyran Glaucias (qui se termina par la destruction de Sidène, cité sise sur le Granique où il s'était réfugié) doivent plutôt être considérées dans la même perspective, celle d'offensives de représailles, intervenues dans la foulée de la prise de pouvoir de Crésus.

Mais ici l'attention se portera sur Éphèse.[441] Afin de permettre au lecteur de mieux saisir notre développement ultérieur, nous allons d'abord nous attarder sur la localisation de l'Éphèse archaïque, celle que Crésus attaqua.

L'emplacement de la ville archaïque d'Éphèse n'est pas fixé avec certitude.[442] D'une part, au vu des fouilles archéologiques **(Fig. 44)**, une première zone d'occupation appartenant à la période archaïque a été retrouvée sur la colline d'Ayasoluk (dominant le temple d'Artémis à l'est du Panayır Dağ, l'antique Mont Pion). Deux autres secteurs ont été retrouvés : un à l'ouest entre le Panayır Dağ/Koressos et le Bulbul Dağ (antique Mont Preon, plus à l'ouest), l'autre au nord du Koressos (sous la *tetragonos agora* de l'époque hellénistique). D'autre part, un système de fortifications daté de l'âge du Bronze a été mis au jour sur la colline Ayasoluk, une zone qui aurait été occupée sans discontinuité depuis l'âge du Bronze (l'Apaša des documents hittites) jusqu'à l'époque hellénistique. Pour le fouilleur M. Büyükkolancı, c'est l'Ayasoluk qui aurait abrité l'établissement archaïque d'Éphèse jusqu'à l'époque de l'hypothétique déplacement de sa population organisé par Crésus.[443]

[440] ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26 et POLYEN, VI, 50.
[441] Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.9 « Éphèse ».
[442] Une des raisons principales qui explique cette incertitude est le changement drastique intervenu dans le paysage en lien avec les modifications du cours du Caystre. Voir les travaux de J. C. KRAFT et al. 2007 et 2011, p. 27-36.
[443] Pour Ayasoluk voir surtout BÜYÜKKOLANCI 2000, p. 39-43 et 2007, p. 21-26. Sur les restes archaïques

Entre le Panayır Dağ (Pion) et le Bulbul Dağ (Préon), tout un quartier (*Smyrna*) a été découvert dont l'occupation a été continue à partir du VIII[e] siècle ACN. Par ailleurs, sur les flancs nord-est du Panayır Dağ, a été retrouvé un mur de fortification dont la construction, sur base de la céramique découverte à cet endroit, peut être datée aux alentours de 500 ACN. Cette muraille pourrait soit avoir appartenu à une forteresse de refuge, soit correspondre à une section de l'enceinte urbaine. Il semblerait néanmoins, pour M. Kerschner,[444] que la première hypothèse soit la meilleure. Cette forteresse aurait englobé un vaste espace de 9 hectares, mais le secteur de la terrasse située au nord du Panayır Dag était déjà occupé dès la deuxième moitié du VIII[e] siècle ACN.[445]

Ainsi donc, à l'époque archaïque, l'habitat d'Éphèse se serait organisé en deux noyaux : l'un sur la colline d'Ayasoluk ; l'autre, plus densément peuplé, entre le Panayır Dağ/Koressos et le Bulbul Dağ. Ces populations pouvaient tout de même se replier sur la forteresse située au nord-est du Koressos comme solution de refuge en cas d'attaque (cette protection n'est pas attestée avant la fin du VI[e] siècle ACN). En tout cas, il paraît important de souligner que la cité semble ne pas avoir eu d'enceinte urbaine avant l'époque hellénistique.[446]

À lire Hérodote,[447] on apprend que la vieille ville d'Éphèse était située à sept stades (quelques 1300 mètres)[448] de l'Artémision **(Fig. 53)**. Or, il s'avère que la terrasse, occupée dès le VIII[e] siècle ACN au nord-est sur le Panayır Dag, se situe effectivement à sept stades de l'Artémision (en longeant le rivage archaïque). De même, la zone située sous la *tetragonos agora*, au nord de Koressos, se trouve à sept stades de l'Artémision (mais à vol d'oiseau cette fois).[449]

---

identifiés dans le quartier *Smyrna,* voir KERSCHNER et al. 2000, p. 45-53. Sur l'occupation géométrique et archaïque dans le secteur du Panayır Dağ, voir KERSCHNER et al. 2008. Voir également F. STOCK et al. 2014, p. 33-66.

[444] KERSCHNER et al. 2008 ; « Ephesos in the Prehellenistic Period. The Settlement History from the Late Bronze Age until the Foundation of the City by Lysimachos », in AUSTRIAN ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE, *Österreichisches Archäologisches Institut*, [en ligne], http://www.oeai.at/index.php/prehellenistic-ephesos.html. (Page consultée le 18 novembre 2015)

[445] B. VERGNAUD 2012, p. 68-69.

[446] *Idem*, p. 69-70.

[447] HÉRODOTE, I, 26.

[448] 1 stade équivaut à 600 pieds. Il existait plusieurs standards de longueur de pieds au temps d'Hérodote. En effet, 1 pied attique vaut 29,6 cm, le pied olympique 32 cm et le pied dorique 32,7 cm. Ainsi, 1 stade peut équivaloir entre 177,6 mètres, 192 mètres et 196,2 mètres. Voir K. GEUS 2012, p. 151. Dès lors, la distance de 7 stades correspondrait à une distance de 1243,2 mètres, 1344 mètres ou 1373,4 mètres.

[449] Voir le plan (**Fig. 53**) avec les relevés des distances à vol d'oiseau ainsi qu'à pied depuis l'Artémision. La colline d'Ayasoluk est située bien avant les sept stades mentionnés par Hérodote. Voir J. C. KRAFT et al. 2007, p. 130. La zone au nord du Koressos, à la base de la *tetragonos agora*, est située à 7 stades de l'Artémision à vol d'oiseau. À l'époque de la rédaction d'Hérodote, la côte avait reculé. Ainsi, la distance à

La campagne de Crésus

La campagne de Crésus contre la cité d'Éphèse est la mieux documentée. Commençons donc l'analyse de cet épisode en rappelant ce qu'en disent les sources anciennes.

Hérodote est le premier auteur à nous rapporter cet événement :

« ὃς δὴ Ἑλλήνων πρώτοισι ἐπεθήκατο Ἐφεσίοισι. Ἔνθα δὴ οἱ Ἐφέσιοι πολιορκεόμενοι ὑπ᾽ αὐτοῦ ἀνέθεσαν τὴν πόλιν τῇ Ἀρτέμιδι, ἐξάψαντες ἐκ τοῦ νηοῦ σχοινίον ἐς τὸ τεῖχος. Ἔστι δὲ μεταξὺ τῆς τε παλαιῆς πόλιος, ἣ τότε ἐπολιορκέετο, καὶ τοῦ νηοῦ ἑπτὰ στάδιοι. »[450] (Édition de P. E. LEGRAND)	« Parmi les Grecs, il [Crésus] s'en prit d'abord aux Éphésiens. C'est alors que les Éphésiens, assiégés par lui, consacrèrent la ville à Artémis, en attachant au temple un câble qui le reliait au mur d'enceinte ; l'intervalle entre la vieille ville, qui était alors assiégée, et le temple est de sept stades. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Polyen, de son côté, nous transmet que :

« Κροίσου τοῦ Λυδοῦ πολιορκοῦντος Ἔφεσον, ἐπειδὴ τῶν πύργων τις, ὁ προδότης κληθεὶς, ἔπεσε καὶ τὸ δεινὸν τῆς ἁλώσεως ἐν ὀφθαλμοῖς ἦν, Πίνδαρος ὁ τυραννεύων τῆς πόλεως συνεβούλευσε τοῖς Ἐφεσίοις ἐκ τῶν πυλῶν καὶ τῶν τειχῶν θώμιγγας συνάψαι τοῖς κίοσι τοῦ ἱεροῦ τῆς Ἀρτέμιδος ὥσπερ ἀνατιθέντας τῇ θεῷ τὴν πόλιν. Κροῖσος τιμῶν τὴν θεὸν ἐφείσατο τῆς πόλεως ὥσπερ ἀναθήματος καὶ πρὸς τοὺς Ἐφεσίους ἐπὶ ἐλευθερίᾳ συνθήκας ἐποιήσατο. »[451] (Édition de J. MELBERT reproduite dans dans P. KRENTZ et E. L. WHEELER)	« Crésus le Lydien était en train d'assiéger Éphèse, lorsqu'une des tours, celle appelée "traîtresse", tomba, et la crainte de la prise était dans leurs yeux. Pindare, le tyran de la ville, conseilla aux Éphèsiens d'attacher des cordes depuis les portes et les remparts jusqu'aux colonnes du temple d'Artémis, comme s'ils offraient la ville à la déesse. Honorant la déesse, Crésus épargna la ville comme si elle était une offrande, et fit un traité avec les Éphésiens, en leur laissant leur liberté. » (Traduction de l'auteur)

vol d'oiseau ne se distinguait guère de celle longeant autrefois la côte, contrairement à la distance entre le temple et la zone de la terrasse, où le voyageur était dans l'impossibilité de marcher en ligne droite jusqu'au sanctuaire, la mer s'avançant plus dans les terres. Voir les cartes de M. KERSCHNER et al. 2008, p. 50-53.

[450] HÉRODOTE, I, 26.

[451] POLYEN, VI, 50. Il n'existe pas de traduction récente de langue française de l'œuvre de Polyen. La seule disponible est celle réalisée par Don Gui-Alexis Lobineau en 1840.

Né en Bithynie aux alentours de 100 PCN dans une famille d'origine macédonienne, Polyen aurait visité la Macédoine, l'Égypte et Athènes avant de s'installer à Rome où il exerça la profession d'avocat. En 161, Polyen saisit l'occasion de rédiger ses *Stratagemata* qu'il dédiera aux empereurs Marc Aurèle et Lucius Verus en partance pour combattre les Parthes.[452] Son recueil de stratagèmes militaires, rédigés entre 161 et 163 PCN, contient quelques 900 exemples de ruses de guerre. En ces temps de conflit entre Rome et les Parthes, Polyen voulait montrer aux empereurs « comment vaincre les Perses ». Issu du courant de la seconde sophistique, Polyen désirait affirmer la supériorité culturelle du modèle hellénique dans l'Empire romain. Pour ce faire, il opérait un retour aux auteurs « classiques ».[453] Ses sources sont assez diverses mais il ne nomme jamais les auteurs. Il apparaît néanmoins que Polyen emprunte rarement à Hérodote, à Thucydide et à Xénophon ; en réalité, il s'appuie essentiellement sur Théopompe et sur Éphore. De même, il s'est probablement inspiré de recueils de stratagèmes et d'apophtegmes antérieurs. Par moments, ses sources sont détectables. Ainsi on sait qu'il a puisé des informations chez Ctésias, Plutarque, Dinon et Énée le Tacticien. Reste que ces auteurs consultés ont été adaptés selon l'objectif de Polyen : le récit doit être l'exemple-type de l'usage de la ruse en temps de guerre.[454]

Élien, quant à lui, nous relate plus en détail le siège de la ville :

« Πίνδαρος ὁ Μέλανος υἱός, Ἀλυάττου δὲ θυγατριδοῦς τοῦ Λυδοῦ, διαδεξάμενος τὴν Ἐφεσίων τυραννίδα πρὸς μὲν τὰς τιμωρίας πικρὸς ἦν καὶ ἀπαραίτητος, τά γε μὴν ἄλλα ἐδόκει φιλόπολις εἶναι καὶ σώφρων, καὶ τοῦ μὴ δουλεῦσαι τὴν πατρίδα τοῖς βαρβάροις πολλὴν πρόνοιαν ἔθετο. Ἔδειξε ταῦτα οὕτως ἔχειν ἐκεῖνα δήπου. Ἐπεὶ γὰρ Κροῖσος ὁ πρὸς μητρὸς αὐτοῦ θεῖος καταστρεφόμενος τὴν Ἰωνίαν καὶ πρὸς τὸν Πίνδαρον πρεσβείαν ἀπέστειλεν ἀξιῶν Ἐφεσίους ὑπ᾽ αὐτῷ γενέσθαι, ὡς δ᾽ οὐκ ἐπείσθη, ἐπολιόρκει τὴν πόλιν Κροῖσος. Ἐπεὶ δέ τις τῶν πύργων ἀνετράπη ὁ κληθεὶς ὕστερον Προδότης, καὶ ἐν ὀφθαλμοῖς ἐώρα τὸ δεινόν,	« Pindare, fils de Mélas et petit-fils du côté maternel du Lydien Alyatte, à qui la tyrannie d'Éphèse était échue, était dur et implacable dans ses punitions, mais il était selon toute apparence patriote et honnête, et en particulier avait soin que sa patrie ne fut pas soumise aux barbares. Le fait suivant montre qu'il en était sans doute ainsi. Lorsque Crésus, son oncle maternel, était en train de soumettre l'Ionie, il envoya aussi une ambassade à Pindare pour lui demander l'assujettissement des Éphésiens ; mais, comme Pindare n'obéissait pas, Crésus entreprit d'assiéger la ville. Lorsque l'une des tours des remparts fut tombée, celle que l'on

[452] P. KRENTZ et E. L. WHEELER 1994, p. IX ; C. MAISONNEUVE 2011, p. 339-340.
[453] P. KRENTZ et E. L. WHEELER 1994, p. X-XI.
[454] C. MAISONNEUVE 2011, p. 340-341.

συνεβούλευεν ὁ Πίνδαρος Ἐφεσίοις ἐκδήσαντας ἐκ τῶν πυλῶν καὶ τῶν τειχῶν θώμιγγας συνάψαι τοῖς κίοσι τοῦ τῆς Ἀρτέμιδος νεώ, οἱονεὶ τὴν πόλιν ἀνάθημα ἐῶντας εἶναι τῇ Ἀρτέμιδι, ἀσυλίαν διὰ τούτων ἐπινοῶν τῇ Ἐφέσῳ· Ὁ δὲ συνεβούλευε προσελθόντας δεῖσθαι τοῦ Λυδοῦ. Προβαλλομένων δὲ τὴν ἱκετηρίαν τῶν Ἐφεσίων γελάσαντά φασι τὸν Κροῖσον καὶ δεξάμενον πράως τὸ στρατηγηθὲν τοῖς μὲν Ἐφεσίοις συγχωρῆσαι τὴν μετ' ἐλευθερίας ἀσφάλειαν, τῷ δὲ Πινδάρῳ προστάξαι τῆς πόλεως ἀπαλλάττεσθαι. Ὁ δὲ οὐκ ἀντεῖπε, τῶν φίλων δὲ τοὺς συναπαίρειν αὐτῷ βουληθέντας παραλαβών, τὸν υἱὸν καὶ τῆς οὐσίας τὸ πλεῖστον τῇ πόλει παρακαταθέμενος καὶ ἕνα τῶν συνήθων Πασικλέα ἀποδείξας ἐπίτροπον καὶ τοῦ παιδὸς καὶ τῶν χρημάτων, ἀπῆρεν εἰς Πελοπόννησον, τυραννικοῦ βίου φυγὴν αὐθαίρετον ἀλλαξάμενος ὑπὲρ τοῦ μὴ ποιῆσαι τὴν πατρίδα ὑποχείριον Λυδοῖς. »[455] (Édition de A. LUKINOVICH et A. F. MORAND)	appela plus tard la Traîtresse, et que Pindare vit le malheur en face, il conseilla aux Éphésiens de fixer des câbles aux portes et aux murailles et d'en attacher l'autre bout aux colonnes du temple d'Artémis, comme s'ils consacraient la ville comme offrande à la déesse, expédient qui procurerait l'inviolabilité à Éphèse. Il leur conseilla ensuite d'aller chez le Lydien et de le supplier. Lorsque les Éphésiens présentèrent leurs rameaux de suppliants, Crésus, dit-on, se mit à rire, céda avec bienveillance à ce stratagème et accorda aux Éphésiens la sécurité et la liberté, mais il ordonna à Pindare de quitter la ville. Celui-ci ne dit pas non. Il prit avec lui ceux de ses amis qui voulaient l'accompagner, confia son fils et la plupart de ses biens à la cité, après avoir nommé Pasiclès, l'un de ses familiers, tuteur de son enfant et administrateur de son savoir. Et il s'en alla dans le Péloponnèse, échangeant sa vie de tyran contre un exil volontaire pour ne pas asservir sa patrie aux Lydiens. » (Traduction de A. LUKINOVICH et A. F. MORAND)

À la lecture de ces trois témoignages, on constate que les récits d'Élien et de Polyen sont assez similaires. Ainsi, il est possible qu'Élien, postérieur à Polyen, se soit inspiré de ce dernier ou alors qu'il ait utilisé une source commune plus ancienne à l'auteur des *Stratagemata* (cette piste serait à privilégier vu les détails rapportés par Élien). On peut également soumettre l'idée que Polyen a eu la possibilité de consulter une source autre qu'Hérodote, et postérieure, plus diserte que le récit de l'historien d'Halicarnasse.

[455] ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26.

Grâce à ces trois auteurs oeuvrant à des époques diverses, nous apprenons particulièrement par les récits d'Élien et de Polyen qu'à l'arrivée de Crésus au pouvoir, le tyran Pindare se trouvait à la tête de la cité d'Éphèse. Ce dernier, grec par son père Mélas, était par ailleurs apparenté à Crésus le Lydien puisque sa mère était une des filles d'Alyatte.[456] Il faut noter que les liens familiaux entre les tyrans d'Éphèse et les Mermnades remontaient à Gygès, car ce dernier avait donné la main de sa fille à Mélas « l'Ancien », ancêtre de Mélas « le Jeune », père de Pindare.[457]

En son temps, Georges Radet a détaillé les divers liens familiaux qui unissaient ces deux familles : Miletos, petit fils de Mélas, gendre de Gygès, avait épousé une fille d'Ardys (Lydé, sœur et future femme de Sadyatte)[458] tout comme Mélas le Jeune s'était marié avec une fille d'Alyatte.[459]

Une hypothèse envisageable serait que Mélas le Jeune avait également donné en mariage à Alyatte une de ses filles (ou de ses sœurs)[460] qui ne serait autre que la mère de Pantaléon, afin de consolider les liens entre ces deux familles. Ceci expliquerait le fait que Pindare ait soutenu le parti du demi-frère de Crésus lors de la lutte pour la succession de son père, et que Crésus s'en soit pris directement aux Éphésiens une fois sur le trône.

---

[456] ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26.

[457] NICOLAS DE DAMAS, F 63. Le sobriquet de « le Jeune » nous est donné par Gustave Glotz. Voir G. GLOTZ 1925, p. 273.

[458] Le nom de Lydé est donné par XENOPHILOS, *FGrH* 767 F1 : Λύδη. ταύτην φησὶν Ξενόφιλος ὁ τὰς Λυδικὰς ἱστορίας γράψας γυναῖκά τε καὶ ἀδελφὴν εἶναι Ἀλυάτεω τοῦ Κροίσου προπάτορος. [...], « Lydé, selon ce que dit Xénophile, qui a écrit des histoires de la Lydie, est la femme et la sœur d'Alyatte, ancêtre de Crésus […] ».

[459] G. A. RADET 1893, p. 82-83 et 134. L'érudit se base sur NICOLAS DE DAMAS, F 63 : Ὅτι Σαδυάττης ὁ Λυδῶν βασιλεύς, Ἀλυάττεω παῖς, ἦν μὲν τὰ πολέμια γενναῖος, ἄλλως δὲ ἀκόλαστος. καὶ γάρ ποτε τὴν ἑαυτοῦ ἀδελφήν, γυναῖκα Μιλήτου ἀνδρὸς δοκίμου, καλέσας ἐφ ἱερὰ βίᾳ ᾔσχυνεν καὶ τὸ λοιπὸν αὐτὴν ἴσχει γυναῖκα. Ὁ δὲ Μίλητος ἦν Μέλανος τοῦ Γύγου γαμβροῦ ἀπόγονος. δυσανασχετῶν δ᾽ ἐπὶ τούτοις, φεύγων ᾤχετο εἰς Δασκύλιον. Σαδυάττης δὲ κἀκεῖθεν αὐτὸν ἐξέωσεν. Ὁ δὲ ἀπεχώρησεν εἰς Προκόνησον. Σαδυάττης δὲ ὀλίγον ὕστερον ἔγημεν ἑτέρας δύο γυναῖκας ἀλλήλαις ἀδελφάς, καὶ ἴσχει παῖδας ἐκ μὲν τῆς Αττάλην, ἐκ δὲ τῆς Ἄδραμυν νόθους, ἐκ δὲ τῆς αὐτοῦ ἀδελφῆς γνήσιον Ἀλυάττην, « Sadyatte, roi de Lydie et fils d'Alyatte, se comportait noblement à la guerre, mais ailleurs, il laissait libre cours à ses désirs ; c'est ainsi qu'un jour, l'ayant invitée à un sacrifice, il déshonora sa propre sœur, qui était la femme de Milétos, un homme respecté ; puis il la garda pour épouse. Milétos était un descendant de Mélas, le gendre de Gygès. Ne pouvant supporter cela, il prit la fuite et gagna Daskyléion. Mais Sadyatte l'en chassa, et il se réfugia à Proconnèse. Peu de temps après, Sadyatte épousa deux autres femmes, qui étaient sœurs, et eut des enfants : de l'une, il eut Attalès, de l'autre, Adramys qui étaient des bâtards, et de sa sœur, Alyatte, son fils légitime ».

[460] À l'instar du mariage inter-dynastique entre les Mèdes et les Lydiens (qui aurait vu s'unir Aryenis à Astyage ainsi qu'une fille de Kyaxare à Alyatte), on sait que ce type d'unions était fréquent chez les Orientaux : Voir P. BRIANT 2002, p. 24. Ce type de mariages entre Grecs et Anatoliens était déjà courant lors de l'installation des Grecs sur la côte de l'Asie Mineure (lire notamment HÉRODOTE, I, 146 ; PAUSANIAS, VII, 2). Voir C. ROEBUCK 1959, p. 30-33.

Concernant la prise de la ville, on retiendra que, selon Élien, Crésus entreprit le siège d'Éphèse après le refus de son neveu Pindare de se soumettre malgré l'envoi d'une ambassade (πρεσβείαν) l'y enjoignant. Durant ce siège, une tour (que l'on surnommera plus tard la « Traîtresse ») s'effondra. Face à l'effroi que cet éboulement suscita, Pindare aurait conseillé aux Éphésiens de relier les murailles de la ville à l'Artémision voisin, à l'aide d'un câble destiné à assurer la consécration et donc la protection de la ville par la déesse. Par ce stratagème, les Éphésiens auraient contraint Crésus à épargner leur cité, mais le Lydien aurait ordonné à son neveu de quitter la place. Il semble, par ailleurs, qu'Éphèse abritait une population mixte de Grecs et d'Anatoliens dont des Lydiens (et ce en continu dès l'installation des premières communautés grecques en Asie Mineure).[461]

Il ne semble pas faire de doute que, sans le recours par les Éphésiens à cette ruse qui dotait leur cité d'une dimension sacrée, Crésus aurait rasé la ville à l'instar d'Alyatte qui avait détruit la cité de Smyrne.[462] Par ailleurs, ce subterfuge aurait aussi conduit Crésus à entamer des pourparlers directs avec Pindare qui auraient permis d'épargner à la fois la population et la cité.

Telles sont les circonstances qui auraient amené Crésus à conclure un premier traité (συνθήκας) avec des Grecs installés à la marge de son royaume.[463]

L'Artémision d'Éphèse

Le temple d'Artémis aurait donc été mis à contribution par les Éphésiens au cours de ce conflit. En effet, comme on l'a mentionné, Hérodote, Polyen et Élien relatent que les Éphésiens auraient relié le temple de cette déesse aux murailles de la ville à l'aide d'un câble. Voyons maintenant, grâce à l'archéologie, dans quel état celui-ci se trouvait lors de la campagne de Crésus.

[461] J. P. CRIELAARD 2009, p. 55-57.
[462] HÉRODOTE, I, 26 ; STRABON, XIV, 1, 37. Pour l'archéologie, voir J. M. COOK 1985, p. 25-28.
[463] POLYEN, VI, 50.

Les fouilles sur le site de l'Artémision furent menées par l'anglais John Turtle Wood de 1863 à 1874, les relations diplomatiques entre le Royaume-Uni et l'Empire Ottoman étant alors cordiales en raison de la guerre de Crimée. Le climat diplomatique changeant, les Autrichiens prirent la suite des excavations dès 1895 (avec un temps de pause en 1904-1905 durant lequel l'Anglais David Hogarth fouilla le site sous la tutelle du British Museum). Les différentes campagnes de fouilles se sont poursuivies sous l'égide de l'Institut archéologique autrichien depuis lors,[464] avant que Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie, ne chasse l'équipe d'archéologues autrichiens fin de l'été 2016.

Par ces travaux archéologiques, nous savons qu'un culte était rendu à l'emplacement du temple archaïque et classique d'Artémis dès l'époque protogéométrique, voire mycénienne.[465] Il faut remarquer que les Lydiens accordaient une attention particulière au temple d'Artémis : ont été retrouvés des dépôts votifs de monnaies en électrum datant de la fin du VII^e^ et du début du VI^e^ siècle ACN dont on leur attribue la paternité.[466] En tout cas, les Lydiens de Sardes vouaient eux-mêmes un culte à cette déesse. En témoignent des inscriptions archaïques en lydien mentionnant l'existence d'un temple consacré à cette déesse dans la capitale lydienne.[467] De plus, à Sardes, cette Artémis portait le qualificatif d'Artémis *Sardiane* ou *śfardak* en lydien.[468] Enfin, il ne faut pas oublier que des prêtresses d'origine lydienne professaient toujours au sanctuaire d'Artémis d'Éphèse au V^e^ siècle ACN.[469] On a défendu l'idée que la présence de ces dernières pouvait remonter à des temps plus anciens, antérieurs à l'époque de Crésus, au moment où les souverains lydiens et les autorités d'Éphèse entretenaient des relations cordiales.[470]

[464] A. M. GREAVES 2010, p. 24.
[465] A. BAMMER 1990, p. 142.
[466] *Idem*, p. 150.
[467] E. R. M DUSINBERRE 2003, p. 229-230 : inscriptions B. 23 ; F. 23 ; B. 24 ; F. 24.
[468] Le temple archaïque de Sardes reste toujours, à l'heure actuelle, non découvert. Il est probable qu'il était englobé dans le *Lydian Altar* datant lui de la fin du VI^e^ siècle ACN : Voir C. H. ROOSEVELT 2009, p. 80 ; M. KERSCHNER 2008, p. 225 ; C. H. GREENEWALT 2010 (g), p. 234 ; « The Altar of Artemis », THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-lydian-altar. (Page consultée le 6 février 2017)
[469] ARISTOPHANE, *Les Nuées*, v. 598-600.
[470] G. M. A. HANFMANN 1975, p. 10-11 ; M. KERSCHNER 2010, p. 261.

Sur base de ces informations éparses, on est tenté de déduire que les Éphésiens et les Lydiens entretenaient des relations amicales jusqu'à la chute de Pindare (et il semble bien que l'endroit considéré comme le plus propice à des rencontres et échanges ait été,[471] aux yeux des deux parties, l'Artémision, sanctuaire « hors les murs »). Une fois la ville dépourvue de son tyran et entrée dans le giron des Mermnades, Crésus entreprit une politique différente de celle qui était en vigueur sous son père Alyatte.

Sur base d'un témoignage de Strabon, selon certains chercheurs,[472] Crésus ordonna à la population (dont rien n'est dit sur l'appartenance ethnique) qui s'était établie sur les collines de descendre s'installer à proximité du temple d'Artémis :

« Μέχρι μὲν δὴ τῶν κατὰ Κροῖσον οὕτως ᾠκεῖτο, ὕστερον δ΄ ἀπὸ τῆς παρωρείου καταβάντες περὶ τὸ νῦν ἱερὸν ᾤκησαν μέχρι Ἀλεξάνδρου. »[473] (Édition de S. RADT)	« Cet endroit [sur les hauteurs de l'Athénaion et de l'Hypélaion] resta habité jusqu'à l'époque de Crésus. Après, la population descendit des flancs de la colline pour s'installer près du temple juqu'à l'époque d'Alexandre. » (Traduction de A. TARDIEU)

De plus, toujours selon ces mêmes érudits, après s'être emparé de la ville, Crésus aurait décidé de détruire tous les édifices sacrés antérieurs (tels l'autel monumental archaïque [autrefois appelé Hécatompédon], l'autel Nord et les temples B et C).[474] Avec cette politique radicale et le « synœcisme »[475] qui se serait ensuivi, les anciens groupes familiaux aristocratiques et les lieux de culte auxquels ils s'identifiaient auraient disparu.[476]

[471] Il existait à proximité de l'Artémision des ateliers voisins d'artisans grecs et lydiens. Voir M. KERSCHNER 2010, p. 259-261.
[472] S. KARWIESE 1995 ; A. BAMMER 1990 ; A. BAMMER 1991 ; U. MUSS 2008, p. 49 ; A. BAMMER et U. MUSS 1996, p. 42-44.
[473] STRABON, XIV, 1, 21.
[474] A. BAMMER 1991, p. 83 ; D. KNIBBE 1995, p. 143-144.
[475] Pour A. Bammer et U. Muss, ce déplacement de populations du Koressos vers l'Artémision sous les directives de Crésus serait un synoecisme. Voir A. BAMMER et U. MUSS 1996, p. 42-44. Un synoecisme est la fusion d'une ou plusieurs cités souveraines (*poleis*) afin d'en former une seule. Le cas le plus connu est celui d'Athènes, opéré selon la tradition par Thésée (THUCYDIDE, II, 15, 2), en réalité probablement réalisé au VII^e siècle ACN. D'autres cas sont attestés par les sources anciennes : Élis en 471 ACN (DIODORE DE SICILE, XI, 54, 1 ; STRABON, VIII, 3, 2), Rhodes en 408 ACN (DIODORE DE SICILE, XIII, 75, 1), etc. Sur les synoecismes et sympolities, voir C. MORGAN 2003, 171-176 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 244-245.
[476] A. BAMMER et U. MUSS 1996, p. 42-44 ; U. MUSS 2008, p. 49.

Le roi lydien aurait alors entrepris la construction du nouveau temple, le *Kroisostempel* des archéologues autrichiens, pour lequel il avait consacré la plupart des colonnes, toujours selon Hérodote.[477]

Plus récemment, pour l'archéologue autrichien Michael Kerschner,[478] Anton Bammer se tromperait sur tous les points. En effet, selon lui, Crésus n'a jamais décidé de mettre fin aux édifices sacrés antérieurs en faisant construire le nouveau temple d'Artémis. De plus, les propositions d'A. Bammer ne s'appuient sur aucune source littéraire ou épigraphique.[479] En réalité, aux yeux de son détracteur, il apparaît que la construction du nouvel Artémision aurait débuté aux alentours des années 580-570 ACN,[480] donc bien avant la montée du dernier Mermnade sur le trône de Lydie.[481]

Le *Kroisostempel* devait plutôt remplacer un édifice « intermédiaire » de taille plus modeste construit probablement sans *péristasis*, autrement dit sans colonne. Ce deuxième *sekos*, comme le nomment les archéologues, serait peut-être resté inachevé avant le commencement de la construction du temple archaïque proprement dit.[482] Sans entrer dans de trop nombreuses considérations essentiellement architectoniques, il faut rappeler que la construction de ce grand temple subséquent au *sekos* seulement ébauché a vu travailler côte à côte des Grecs et des Lydiens.[483]

Ainsi, lorsque Crésus succéda à Alyatte et offrit les colonnes gravées à son nom au temple, ce dernier devait être déjà en pleine reconstruction. De plus, le témoignage de Strabon (affirmant le déplacement de la population opéré par Crésus)[484] ne rencontre aucune confirmation archéologique : aucun autre édifice n'a été mis au jour à proximité de l'Artémision.[485]

---

[477] HÉRODOTE, I, 92.
[478] M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 101-107.
[479] *Idem*, p. 95-96.
[480] Il s'appuie sur les travaux de l'archéologue Aenne Ohnesorg qui a daté avec de nombreux arguments convaincants le début de la construction du temple par Crésus dans les années 570 ACN. Voir A. OHNESORG 2007, p. 128.
[481] Puisque ce dernier aurait régné de *ca*. 560 à 547 ACN selon la chronologie généralement reçue jusqu'à présent. Voir *supra*.
[482] M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 82-84.
[483] M. KERSCHNER 2010, p. 257.
[484] STRABON, XIV, 1, 21.
[485] M. KERSCHNER et al. 2008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 68-69 et 294.

Les fouilles du temple ont révélé des inscriptions fragmentaires (quatre en grec et une en lydien) (**Fig. 46b ; 46c**) qui ont été identifiées comme appartenant aux dédicaces voulues par Crésus lors de la consécration du temple.[486] Pour les inscriptions en grec, il s'agit de 4 ou 5 fragments inscrits appartenant à des colonnes en marbre du *Kroisostempel*. Une fois reconstituée, l'inscription signifierait pour chacune des versions, « le roi Crésus l'a dédié » :

1) [Βασιλεὺς] Κρ[οῖσος ἀνέθηκεν]
2) [Βασιλεὺς Κροῖσος ἀνέ]θηκ[εν]
3) Βα[σιλεὺς Κροῖσος] ἀν[έθηκεν]
4) [Βασιλεὺς Κροῖσος ἀνέθηκ]εν[487]

Celle en lydien s'avère plus énigmatique. En effet, il s'agit d'un texte dont il ne subsiste qu'un seul fragment appartenant au tambour d'une colonne en marbre provenant elle aussi du temple archaïque. Cette inscription peut être lue :

𐤮𐤲𐤠 𐤡𐤠 : …*is inl* [488]

Elle signifierait « … l'a dédié ». Le linguiste Enno Littmann considère que « …is » est l'abréviation d'un mot plus long et suggère comme reconstruction de lire :

𐤮𐤲𐤠 𐤡𐤠 [𐤮𐤀𐤕𐤀𐤲𐤮𐤀 𐤑𐤏𐤑𐤉𐤏𐤒𐤊] : *Kroisos Aluatalis inl* ou encore

𐤮𐤲𐤠 𐤡𐤠 [𐤮𐤮𐤍𐤃𐤋𐤓 𐤑𐤏𐤑𐤉𐤏𐤒𐤊] : *Kroisos qdwellis inl*

Cela signifierait « Crésus, fils d'Alyatte, (l')a offert » ; cette interprétation sera reprise par G. M. A Hanfmann et M. Kerschner.[489]

Cependant des réserves s'imposent : comme nous l'avons dit plus haut, le nom lydien d'Alyatte devait être construit à partir de « Walwel » (lion) et « -atta » (père), et ainsi former un nom proche de « Walwattas » 𐤑𐤀𐤕𐤕𐤀𐤃𐤕𐤀𐤃. Quant au nom lydien de Crésus, il devait être probablement « Krowiśaś » 𐤑𐤀𐤑𐤉𐤍𐤏𐤒𐤊 ou « K(a)rwijassi » 𐤉𐤑𐤑𐤀[𐤇]𐤉𐤍𐤒𐤀𐤊 (cf. *supra*).

[486] HÉRODOTE, I, 92. Ces différentes inscriptions datent toutes du VI[e] siècle ACN. Voir W. H. BUCKLER 1924, p. 65-66 ; G. UMHOLTZ 2002, p. 265 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256-257.
[487] Londres, British Museum, B 16. G. UMHOLTZ 2002, p. 265 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256-257.
[488] Londres, British Museum, B 136. E. LITTMANN 1916, p. 66 ; W. H. BUCKLER 1924, p. 65-66. Le verbe lydien -𐤡𐤠, -𐤀𐤡𐤠 : *in-* (*ina-*), signifie « faire ». « in- (ina- ?) », in R. GUSMANI 1964, p. 133-134.
[489] G. M. A. HANFMANN 1975, p. 10 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256-257.

Sur ces reconstructions de Littmann, il est possible de fournir une autre restitution de la dédicace en lydien, celle-ci pourrait en effet avoir plutôt été :

𐤲𐤬𐤠 𐤡 [𐤕𐤕𐤀𐤩𐤲𐤀𐤩 𐤲𐤀𐤲𐤠𐤩𐤫𐤨] : *Krowišaś Walwattis inl* ou

𐤲𐤬𐤠 𐤡 [𐤕𐤕𐤀𐤩𐤲𐤀𐤩 𐤠𐤲𐤲𐤀[𐤣]𐤠𐤩𐤀𐤨] : *K(a)rwijassi Walwattis inl*

« Crésus, fils d'Alyatte (l')a dédié » ; voire directement

𐤲𐤬𐤠 𐤡 [𐤲𐤠𐤩𐤫𐤨] : *Krowisis inl* ou encore

𐤲𐤬𐤠 𐤡 [𐤲𐤠𐤲𐤲𐤀[𐤣]𐤠𐤩𐤀𐤨] : *K(a)rwijassis inl* « Crésus (l')a dédié ».

Quelle que soit la solution adoptée, on constate que Crésus semble bel et bien, comme le relate Hérodote,[490] avoir patronné la construction de l'Artémision (débutée sous Alyatte) en « offrant le plus grand nombre des colonnes », comme en témoignent ces différentes dédicaces en grec et lydien. Cette marque de sympathie (mais aussi sans doute d'appropriation)[491] de la part du roi lydien n'a pu avoir lieu qu'à la suite de la prise de la ville qui se déroula juste après sa montée sur le trône, soit vers *ca*. 560 ACN.

Cette marque de Crésus pourrait s'expliquer également par le fait que le roi lydien entendait mettre la main sur le sanctuaire d'Artémis, suburbain d'Éphèse, fréquenté par les Anatoliens déjà depuis l'époque proto-géométrique. Ce lieu de rencontre et d'échanges entre Anatoliens et Grecs voyait la présence de ces derniers de plus en plus imposante.[492] Déjà avant Crésus, le sanctuaire était une interface profitable pour les Grecs d'Éphèse et les indigènes lors des échanges entre ces communautés.

Selon C. Morgan,[493] les Grecs ioniens se seraient approprié le sanctuaire d'une déesse anatolienne qu'ils assimilèrent à leur Artémis afin d'affirmer leur identité culturelle dans un monde oriental.[494] C'est pourquoi Crésus aurait désiré affirmer la proéminence de la présence lydienne (et donc anatolienne) à cet endroit.

[490] HÉRODOTE, I, 92.
[491] Crésus s'est ainsi approprié la construction du temple, débutée sous son père Alyatte vers 580-570 ACN. Il est donc possible qu'il ait offert « les vaches d'or et le plus grand nombre des colonnes » (Hérodote, I, 92) qui n'avaient pas encore été réalisées. La même pratique peut être constatée à Athènes pour le temple de Zeus Olympien, dont la construction débuta au VI^e^ siècle ACN sous Pisistrate et ne fut achevée qu'au II^e^ siècle PCN sous l'impulsion d'Hadrien.
[492] J. P. CRIELAARD 2009, p. 66-68. Lydiens et Grecs vivaient côte à côte à Éphèse. Voir M. KERSCHNER 2010, p. 261.
[493] C. MORGAN 1993, p. 18-44.
[494] F. E. BRENK 1998, p. 164 ; J. P. CRIELAARD 2009, p. 66-68.

Néanmoins, on remarquera donc que ni le témoignage d'Hérodote ni *a fortiori* les témoignages de Polyen et d'Élien ne trouvent de confirmations archéologiques sur le terrain. En effet, comme énoncé plus haut, aucun mur d'enceinte daté du VI^e^ siècle ACN n'a été mis au jour, la plus ancienne fortification remontant à 500 ACN, soit bien après la chute de Crésus.

De plus, aucun vestige de tour ni de porte urbaine datant de l'époque archaïque n'a été découvert jusqu'à présent à Éphèse.[495] Soulignons enfin que rien ne permet de dire si les fortifications de l'Âge du Bronze repérées sur la colline Ayasoluk étaient toujours en usage au VI^e^ siècle ACN.[496] Quoi qu'il en soit, cet emplacement, au contraire de celui du Panayır Dağ, n'est pas situé à sept stades du temple d'Artémis.

Par ailleurs, il faut mettre en avant le fait qu'Hérodote ne termine pas sa brève relation du siège de Crésus avec l'épisode de la corde qui aurait relié l'Artémision au mur de la ville. Il déclare simplement sans relater les détails de la suite du stratagème des Éphésiens :

« Ἔνθα δὴ οἱ Ἐφέσιοι πολιορκεόμενοι ὑπ᾽ αὐτοῦ ἀνέθεσαν τὴν πόλιν τῇ Ἀρτέμιδι, ἐξάψαντες ἐκ τοῦ νηοῦ σχοινίον ἐς τὸ τεῖχος. »[497] (Édition de P. E. LEGRAND)	« C'est alors que les Éphésiens consacrèrent [ἀνέθεσαν] leur ville à Artémis, en attachant au temple un câble qui le reliait au mur d'enceinte. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

La campagne de Crésus contre cette cité grecque est la seule mentionnée par l'historien d'Halicarnasse, et il faut attendre les récits de Polyen et d'Élien pour connaître le dénouement donné à la capture de la ville par Crésus. Chez Hérodote, pour les autres communautés grecques, rien d'autre n'est signalé excepté :

[495] Voir B. VERGNAUD 2012, p. 165-170.
[496] B. VERGNAUD 2012, p. 239.
[497] HÉRODOTE, I, 26.

« Πρώτοισι μὲν δὴ τούτοισι ἐπεχείρησεό Κροῖσος, μετὰ δὲ ἐν μέρεϊ ἑκάστοισι Ἰώνων τε καὶ Αἰολέων, ἄλλοισι ἄλλας αἰτίας ἐπιφέρων, τῶν μὲν ἐδύνατο μέζονας παρευρίσκειν, μέζονα ἐπαιτιώμενος, τοῖσι δὲ αὐτῶν καὶ φαῦλα ἐπιφέρων. »[498] (Édition de P. E. LEGRAND)	« Crésus attaqua (ἐπεχείρησε)[499] donc en premier lieu les Éphésiens ; puis, successivement et un à un les peuples d'Ionie et d'Éolide, faisant valoir contre chacun des griefs particuliers, incriminant plus gravement ceux contre lesquels il en pouvait inventer de plus graves, et contre tels ou tels en faisant valoir de frivoles. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

On constate que chez Hérodote, les indications des agissements du roi lydien contre les cités grecques d'Asie Mineure ne sont pas la raison première de l'ensemble de son oeuvre.[500] Hérodote le précise dès les premières lignes célèbres de son ouvrage :

« Ἡροδότου Θουρίου ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε, ὡς μήτε τὰ γενόμενα ἐξ ἀνθρώπων τῷ χρόνῳ ἐξίτηλα γένηται, μήτε ἔργα μεγάλα τε καὶ θωμαστά, τὰ μὲν Ἕλλησι τὰ δὲ βαρβάροισι ἀποδεχθέντα, ἀκλεᾶ γένηται, τά τε ἄλλα καὶ δι' ἣν αἰτίην ἐπολέμησαν ἀλλήλοισι. »[501] (Édition de P. E. LEGRAND)	« Hérodote de Thourioi expose ici ses recherches, pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface de la mémoire et que de grands et merveilleux exploits, accomplis tant par les Barbares que par les Grecs, ne cessent d'être renommés ; en particulier, ce qui fut cause que Grecs et Barbares entrèrent en guerre les uns contre les autres. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Ainsi, Hérodote a sans doute voulu, au terme de son entreprise littéraire, se concentrer sur son sujet principal, les guerres médiques, se faisant moins disert sur ce qui précédait, à l'exception de l'Égypte.[502]

[498] HÉRODOTE, I, 26-27.
[499] Le verbe ἐπιχειρέω peut également s'entendre comme « mettre la main sur, s'emparer de », sans nécessairement impliquer une campagne militaire. Voir A. BAILLY 1911, p. 787. Dans notre cas, cela impliquerait que Crésus ait mis la main sur la cité sans livrer de combats.
[500] R. DREWS, 1973, p. 51.
[501] HÉRODOTE, I, 1.
[502] D. LATEINER 1989, p. 60-67.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que la ville d'Éphèse ne possédait aucune muraille ni porte urbaine avant une date avancée du VI[e] siècle ACN. On invoque pour expliquer ce cadre urbain ouvert les bonnes relations qu'entretenaient, jusque-là, les Mermnades avec les autorités de la cité. Un climat pacifique dominait si bien que la cité ne redoutait pas d'attaques de la part des Lydiens. Rien ne nécessitait la construction et l'entretien onéreux de murs d'enceinte.[503] En outre, le temple d'Artémis était en pleine reconstruction lors de l'attaque des armées de Crésus.

Dès lors, il n'est guère impossible que cet épisode de la corde reliant l'Artémision aux murailles de la cité d'Éphèse ne soit qu'une histoire imaginée, une pratique rituelle plus récente projetée dans le passé ou illustrée par le cas célèbre de Rhénée dédiée à Apollon de Délos par Polycrate de Samos,[504] et greffée comme une enluminure sur la sujétion d'Éphèse par Crésus.[505] Quand Hérodote transmet cet événement, on a l'impression, à le lire, que cet épisode était déjà célèbre chez les auditeurs grecs. Il est difficile de préciser le média qui a imaginé et/ou rendu célèbre cet exploit, mais c'est peut-être cette réception heureuse qui explique qu'Hérodote ne livre pas tous les détails.

Il faut toutefois noter qu'une cité qui se consacre entièrement à une divinité est un fait plutôt rare pour l'époque, car comme le souligne Adalberto Giovannini,[506] juridiquement, une consécration d'une cité tout entière à un dieu n'est pas de même nature que celle d'un terrain ou d'un domaine. En effet, les habitants de la cité ne peuvent pas tout abandonner au dieu, de même que la cité ne peut pas oublier ses taxes et ses privilèges. Elle ne peut pas être la propriété de la divinité comme peuvent l'être le sanctuaire, les trésors qu'il contient et le domaine sacré qui assure ses revenus.

[503] B. VERGNAUD 2012, p. 255.
[504] THUCYDIDE, III, 104, 2.
[505] Un autre épisode célèbre qui met en scène une corde reliée à un sanctuaire est celui de Cylon, vainqueur aux Jeux olympiques vers 632 ACN. Ce dernier, fort de cette victoire, a voulu s'emparer du pouvoir à Athènes et y imposer une tyrannie. Avec ses partisans, ils réussirent à prendre l'acropole, mais assiégé par les Athéniens, il se déclara suppliant de la déesse Athéna afin de se mettre sous sa protection. Malgré la promesse de la vie sauve que les Athéniens leur avaient faite, Cylon et ses partisans furent massacrés à la sortie du sanctuaire. Cet épisode est connu par Hérodote (V, 71) et Thucydide (I, 126) mais Plutarque (*Vie de Solon*, XII, 1, 2) ajoute l'anecdote de la corde reliée par les conjurés à la statue d'Athéna. Ce fil s'étant rompu lors de la sortie du sanctuaire, ils furent tous massacrés. On remarque donc que ces détails fournis par le philosophe de Chéronée sont tardifs.
[506] A. GIOVANNINI 2007, p. 112-113.

Il s'agit donc d'un rituel religieux qui était censé présenter deux avantages. Premièrement, il n'est pas négligeable que les États qui reconnaissaient le statut d'une cité consacrée s'engageaient à ne pas lui faire la guerre et à empêcher leurs troupes de commettre des dégradations sur son territoire. Deuxièmement, ces États promettaient de poursuivre en justice leurs ressortissants qui, par acte de brigandage ou par représailles, pouvaient s'emparer de biens ou de personnes sur le territoire de la cité reconnu comme inviolable. Dans le cas d'Éphèse confronté au Lydien, seul le premier avantage pouvait être envisagé : Crésus, en reconnaissant son statut inviolable promettait de ne plus engager de lutte armée et d'empêcher ses troupes de commettre des actes malveillants sur son territoire.

Toujours est-il que les consécrations de villes à une divinité sont des phénomènes beaucoup plus courants durant la période hellénistique.[507] Dans le cas qui nous occupe, il s'agirait plutôt d'une extension à la cité, par leur connexion, de l'inviolabilité du sanctuaire.

Il est de notre avis qu'Éphèse devait en réalité déjà, par ses implications dans les rituels et cultes rendus à Artémis (en liaison avec les Lydiens), s'abriter à l'ombre d'un sanctuaire juste hors du centre urbain. On sait qu'Artémis était dès le VII^{e} siècle ACN la grande déesse de la cité.[508] Il est donc possible que la cité se soit mise sous sa protection dès cette période, alors que des relations cordiales (ξενία) liaient les souverains lydiens aux autorités d'Éphèse (les Mermnades auraient alors reconnu ce statut sacré). Ainsi, même si Crésus exerçait une pression sur la cité, il n'a pas forcément entrepris le siège de celle-ci qui, par ailleurs, n'a laissé aucune trace archéologique.[509] Crésus a peut-être pu obtenir que son neveu Pindare (petit-fils, du côté maternel, d'Alyatte) quitte le pouvoir.

En fait, on peine à imaginer en pratique le déroulé de ce siège. Comment pourrait-on croire, alors que la cité est assiégée par les troupes lydiennes, à la mise en place d'une corde de jonc (σχοινίον) de 1300 mètres pour joindre un temple (au mieux) en pleine reconstruction[510] à des murailles urbaines (dont aucune trace d'existence d'un point de vue archéologique n'est attestée) ?

---

[507] *Idem*, p. 109-110.
[508] M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 100.
[509] B. VERGNAUD 2012. Le verbe ἐπιχειρέω utilisé par Hérodote n'implique pas nécessairement une issue militaire. Cf. *supra* note 499.
[510] Rappelons que le deuxième *sekos* précédant le *Kroisostempel* n'avait pas de colonne. Voir M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 82-84.

De notre point de vue, ce récit de la corde reliant la ville au temple lors du siège de Crésus pourrait bien n'être qu'une histoire conçue comme simple *aition* permettant de plonger dans un passé reculé, peuplé de personnages illustres, le statut inviolable dont a joui ultérieurement le sanctuaire d'Éphèse en tentant de l'étendre à la cité même. Les agissements de Crésus à l'encontre des cités grecques d'Asie Mineure et l'obligation faite à son neveu Pindare de quitter la cité auraient été des prétextes idéaux pour créer cette histoire de consécration de la ville à la déesse Artémis. C'est cette version qu'Hérodote, rédigeant plus de cent ans après les faits, nous a transmise.

Sur base de nos développements repris ci-dessus, ce récit étiologique de l'asylie de la cité d'Éphèse n'a pu être mis sur pied qu'entre la construction de la forteresse de refuge et l'élévation de ses murailles d'une part,[511] et le récit d'Hérodote d'autre part. Selon nous, un scénario pourrait expliquer son apparition :

Celui-ci voudrait qu'après le sac de Sardes par les Grecs (vers 499 ACN) lors de la révolte d'Ionie,[512] les Éphésiens aient imaginé ce récit lorsque les troupes ioniennes se sont repliées sur la cité d'Éphèse, poursuivies par l'armée perse. Par ce subterfuge, les Éphésiens auraient tenté d'épargner la cité, lors de la « bataille d'Éphèse »,[513] en la prétendant sainte et inviolable, ce statut ayant été accordé plus tôt par Crésus.

Il s'agirait de cette version qui serait parvenue jusqu'à Hérodote, et que ce dernier nous transmet sommairement. Comme déjà énoncé ci-dessus, il est possible qu'Élien et Polyen aient utilisé une source, différente d'Hérodote, reprenant cette histoire imaginée (qui mentionnait peut-être déjà Pindare, le neveu de Crésus) et l'auraient adaptée à leurs propres objectifs littéraires.

[511] Située à sept stades de l'Artémision.
[512] P. BRIANT 1996, p. 160.
[513] HÉRODOTE, V, 101-102.

La place et le rôle d'Éphèse dans le royaume lydien

Les liens entre Sardes et Éphèse remonteraient au premier Mermnade.[514] En effet, selon Nicolas de Damas, Gygès avait marié sa propre fille à Mélas l'Ancien, tyran de la ville.[515] Le second Mermnade qui se serait lié à la cité grecque est Ardys (père de Sadyatte), qui aurait lui aussi marié sa fille, Lydè, à un Éphésien, Milétos (descendant de Mélas l'Ancien).[516] À la suite de son enlèvement par le roi de Lydie, cette Lydè devint la femme de Sadyatte (qui n'était autre que son propre frère)[517] et la future mère d'Alyatte.[518] Enfin, Alyatte aurait aussi donné pour épouse une de ses filles à Mélas le Jeune, tyran de la ville, dont leur progéniture, Pindare, fut déposée par Crésus.[519]

Il est difficile de retracer les origines de ces constructions généalogiques qui nomment les tyrans d'Éphèse. Il est possible que celles-ci soient le fruit des travaux des généalogistes du V^e^ siècle ACN comme Hécatée de Milet, Phérécyde d'Athènes, Akoulasios d'Argos ou encore Hellanicos de Lesbos.[520] Dans notre cas, il est clair que ces constructions d'évidence artificielles pour l'essentiel tentent de rendre compte de l'insertion d'Éphèse dans le tissu anatolien et lydien.

On peut donc remarquer que dès le départ, selon ces discours grecs, les Mermnades ont voulu se lier d'amitié avec une Éphèse présentée comme étant entre les mains de tyrans. En cela, comme vu plus haut, leur comportement à l'égard des autres cités grecques de la côte égéenne d'Asie Mineure semble avoir été tout autre : contre elles, les rois lydiens n'ont cessé de mener des agressions militaires.[521] Ainsi, quelles étaient les raisons de ce comportement particulier à l'égard des gens d'Éphèse ?

---

[514] Voir *supra*.
[515] NICOLAS DE DAMAS, F 63.
[516] XENOPHILOS, *FGrH* 767 F1.
[517] Selon A. Paradiso, il y aurait eu une erreur de transcription des manuscrits de Nicolas de Damas dans la Souda : ἡ ἀδελφιδή (nièce) aurait été confondu avec ἡ ἀδελφήν (sœur). Ainsi Sadyatte aurait déshonoré sa nièce et non sa sœur. Voir A. PARADISO 2015, p. 11-119.
[518] NICOLAS DE DAMAS, F 63.
[519] ÉLIEN, *Histoire variée*, III, 26.
[520] Pour les auteurs de généalogies, voir F. HARTOG 1990, p. 177-188 ; R. L. FOWLER 2013.
[521] Gygès envahit (εἶλε) Milet, Smyrne, Colophon (HÉRODOTE, I, 14), et Magnésie du Sipyle (NICOLAS DE DAMAS 90 F 62). Ardys captura (εἶλε, ἐσέβαλε) Priène et envahit à son tour Milet (HÉRODOTE, I, 15-16), contre qui Sadyatte commença une guerre (ἐπολέμησε) qui fut terminée par Alyatte (HÉRODOTE, I, 17-24).

Concernant le quartier de *Smyrna,* situé entre les monts Pion (Panayır Dağ) et Préon (Bulbul Dağ), il faut noter que, selon Strabon,[522] des Grecs d'Éphèse partirent de ce quartier pour fonder l'établissement éponyme de Smyrne plus au nord. À en croire les déclarations récentes des archéologues en charge du site de l'ancienne Smyrne, les premiers murs de fortification de la cité peuvent être datés des années 640 ACN.[523] Or, c'est durant cette période que les Cimmériens déferlèrent en Asie Mineure et plus spécialement en Ionie.[524] Ainsi, on pourrait penser que c'est en raison de la menace cimmérienne que les Grecs d'Éphèse seraient partis fonder la cité de Smyrne.

Pour Éphèse, il est clair que ces bonnes relations fondées sur la présence d'une communauté ouest-anatolienne « lydienne / carienne »[525] héritée de l'Apaša du temps du royaume d'Arzawa,[526] et installée sur la colline d'Ayasoluk,[527] lui permettaient de ne pas subir de raids armés de la part des Lydiens (très liés aux Cariens). Ces deux communautés composées de Grecs et d'Anatoliens devaient fréquenter le même sanctuaire situé sur les bords de la rivière Selinus dont la déesse sera assimilée par les Grecs comme leur Artémis.

Cependant, les bonnes relations entre ces communautés devaient être également bénéfiques pour chaque partie d'un point de vue économique. Éphèse devait servir de tête de pont pour le commerce maritime égéen des marchandises qui empruntaient ensuite, pour atteindre l'intérieur anatolien, voire l'Assyrie, des voies terrestres commerciales (dans la vallée du Méandre et du Caystre) dont les rois lydiens entendaient s'emparer et garder le contrôle.[528] Ainsi, les deux côtés y trouvaient leur compte : les rois lydiens étaient assurés d'avoir un accès à la mer pour agir en Méditerranée,[529] et les Éphésiens pouvaient eux aussi tirer profit des marchandises qu'ils faisaient transiter sur leur territoire (d'autant plus qu'aucune action militaire ne serait entreprise par les Mermnades). De plus, ils pouvaient servir avantageusement d'intermédiaire entre l'ensemble du monde grec des îles et du continent et le puissant royaume lydien qui maîtrisait (en plus de ses ressources propres) l'accès aux routes terrestres vers l'intérieur du continent.

---

[522] STRABON, XIV, 1, 4.
[523] Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.9 « Éphèse ».
[524] Voir *supra*.
[525] Selon Phérécyde, Éphèse était peuplée d'une population carienne. (STRABON, XIV, 1, 3)
[526] C. H. ROOSEVELT 2010.
[527] Puisque cette zone a été occupée en continu depuis l'Âge du Bronze (voir *supra*.)
[528] G. A. RADET 1893, p. 172. Pour Radet, cette union entre la cité grecque et Sardes n'est fondée que sur des besoins commerciaux ; pour J. M. BALCER (1984, p. 45), afin également de contrôler la vallée du Méandre pour compléter le dispositif appuyé sur la vallée de l'Hermos qui baigne Sardes.
[529] M. KERSCHNER 2010, p. 252-258.

C'est donc sans surprise que les traces archéologiques retrouvées à Éphèse, datant du VII^e^ au milieu du VI^e^ siècle ACN, invitent à accréditer le témoignage des sources littéraires qui évoquent des contacts intenses entre la cité grecque et les Lydiens.[530]

Ainsi, forte des liens de bon voisinage qui les unissaient, et avant même de tomber dans la zone d'influence lydienne à la suite des manoeuvres de Crésus, la cité d'Éphèse, contrairement aux autres cités grecques déjà passées sous contrôle lydien (comme Smyrne), ne devait pas payer de tribut au roi mermnade ni lui fournir des soldats. En effet, Hérodote mentionne au début du livre I qu'avant le règne de Crésus, tous les Grecs d'Asie étaient libres (ἐλεύθεροι) ; le roi lydien avait ainsi asservi les Ioniens (et donc les habitants d'Éphèse), les Éoliens et les Doriens.[531] C'est donc seulement après sa soumission par Crésus qu'Éphèse dut se résoudre à payer un tribut et fournir des troupes armées. En effet, après avoir chassé son parent Pindare, aux ascendances gréco-lydiennes, Crésus n'était plus retenu par des liens familiaux ou amicaux avec la cité grecque. Ainsi, il lui était loisible d'assujettir cette agglomération au même titre que celles déjà incorporées dans son royaume (comme Priène et Smyrne).

Après avoir examiné le cas de la cité d'Éphèse, venons-en aux autres communautés grecques faisant partie du royaume lydien sous Crésus.

[530] M. KERSCHNER 2010, p. 252-258 ; E. AKURGAL 1962, p. 376 ; C. ROEBUCK 1959, p. 34.
[531] HÉRODOTE, I, 6.

b) Milet

Le cas de Milet se présente différemment de celui d'Éphèse. En effet, la Cité apparaît avoir été sans cesse confrontée, déjà bien avant Crésus, aux raids des rois lydiens.

Selon Hérodote,[532] « Gygès, lui déjà, […] envahit avec une armée le pays de Milet et de Smyrne, et s'empara de la basse ville de Colophon ».[533] Le fils de Gygès, Ardys, envahit lui aussi le pays de Milet.[534] Néanmoins, c'est sous Sadyatte, fils d'Ardys et père d'Alyatte, qu'une longue guerre débuta avec les Milésiens. Celle-ci, encore une fois aux dires d'Hérodote,[535] dura douze années : six sous le règne de Sadyatte et six sous celui d'Alyatte.

L'historien d'Halicarnasse est le seul – sinon Polyen, qui reprend en substance ses propos[536], à nous avoir rapporté ce conflit entre le père de Crésus et la grande cité ionienne. Les campagnes lydiennes contre Milet, que l'on peut sans doute mieux qualifier de razzias, ne devaient avoir pour autre but que d'affaiblir la citéet faire du butin,[537] comme ses prédécesseurs.[538] D'un point de vue archéologique, les attaques lydiennes sur la cité n'ont laissé aucune trace identifiée : seule la destruction du temple d'Assesos, à Mengerevtepe dans les parages de Milet par les troupes d'Alyatte, trouve une confirmation archéologique.[539] Deux inscriptions qui ont été mises au jour dans le territoire de Milet nomment une Athéna Assesia :

« Δίας ἠμέας ἀνέθηκεν ὠντιθάλεος τῇ Ἀθηνάηι τῇ Ἀσσησίηι ἑκατόν »[540]

« Παίων καὶ Τύχων Ἀθηναίηι Ἀσσησίη[ι - - - (?)] »[541]

C'est à la suite de ces découvertes épigraphiques que l'on convient de situer Assesos à sept kilomètres au sud-est de Milet **(Fig. 54)**. [542]

---

[532] HÉRODOTE, I, 14 : Ἐσέβαλε μέν νυν στρατιὴν καὶ οὗτος ἐπείτε ἦρξε ἔς τε Μίλητον καὶ ἐς Σμύρνην, καὶ Κολοφῶνος τὸ ἄστυ εἶλε.
[533] Sur l'explication de la traduction de ἄστυ par « basse ville », voir *infra* 4.5.3.
[534] HÉRODOTE, I, 14-15.
[535] HÉRODOTE, I, 17-22.
[536] POLYEN, VI, 47.
[537] C. ROEBUCK 1955, p. 29 ; voir également V. B. GORMAN 2001, p. 122 ; A. M. GREAVES 2010, p. 110, 155. Sur la destruction des récoltes voir L. FOXHALL 1993, p. 134-145 ; J. A. THORNE 2001, p. 225-253.
[538] HÉRODOTE, I, 17-18.
[539] B. VERGNAUD 2012, p. 294. Pour la destruction du temple d'Athéna Assesia, voir H. LOHMANN 1995 et G. KALAITZOGLOU 2008.
[540] *SEG*, 48, 1419 : « Dias nous a offert, fils d'Antithales, à Athéna Assesia, cent ». Ὠντιθάλεος est une crase de ὁ Ἀντιθάλεος. Voir l'apparat critique de l'inscription dans le *SEG*.
[541] *SEG*, 59, 1275 : « Paiôn et Tuchôn à Athéna Assesia ».

Pour en revenir à cette lutte armée, il faut constater que les raids lydiens sur les campagnes milésiennes n'ont pas manqué d'accroître le sentiment d'insécurité et les difficultés à accomplir des travaux agricoles dans les marges du domaine milésien.[543] En revanche, le cœur même de la cité, l'*asty* et son port, n'ont pas dû être pris par les troupes lydiennes :[544]

« […]ὁ δὲ τὰ τε δένδρεα καὶ τὸν καρπὸν τὸν ἐν τῇ γῇ ὅκως διαφθείρειε, ἀπαλλάσσετο ὀπίσω. Τῆς γὰρ θαλάσσης οἱ Μιλήσιοι ἐπεκράτεον, ὥστε ἐπέδρης μὴ εἶναι ἔργον τῇ στρατιῇ […] » [545]	« […] et après avoir saccagé les arbres et les fruits de la terre, il s'en retournait sur ses pas ; car les Milésiens étaient maîtres de la mer, de telle sorte qu'il n'y avait pas lieu pour l'armée d'établir un blocus. […] »
(Édition de P. E. LEGRAND)	(Traduction de P. E LEGRAND)

Le fait que les Lydiens n'aient pas entrepris le siège de Milet tend à appuyer la thèse selon laquelle leur objectif n'était pas de se rendre maître de la ville,[546] ou alors qu'ils n'étaient pas (encore) en mesure de le faire, en raison de la maîtrise de la mer par les Milésiens. Un blocus était donc sans objet.[547]

Face à ces raids lydiens, la cité de Milet s'engagea sur la voie de la résistance. À lire Hérodote,[548] on apprend que la cité subit deux grandes défaites terrestres contre les troupes lydiennes sans que l'on sache au cours duquel des deux règnes elles intervinrent : une première eut pour cadre la plaine du Liméneion,[549] sur le territoire de la cité ; et la deuxième la plaine du Méandre. Cette dernière semble sous-entendre que les Milésiens contre-attaquaient alors les Lydiens en dehors des environs immédiats de leur cité.

---

[542] P. HERMANND et al. 2006, p. 170-173 ; A. M. GREAVES 2010, p. 174.
[543] O. MARIAUD 2012, p. 245.
[544] L'acropole de la cité, la colline de Kalabaktepe, a été fortifiée dès la seconde moitié du VII^e^ siècle ACN ; c'était à cette époque le seul dispositif défensif. À l'origine, les fortifications de l'acropole reliaient peut-être la côte vers le nord. Le tracé de l'enceinte urbaine de Milet est largement discuté. Au vu des fouilles archéologiques, il est possible que la cité possédait une enceinte fin VI^e^ siècle ACN, mais rien ne permet d'envisager avec certitude que celle-ci englobait la totalité de la péninsule comme cela sera le cas par la suite. Il faut souligner que les vestiges archaïques de la cité sont peu nombreux en raison de la destruction de la cité par les Perses vers 494 ACN et sa reconstruction ultérieure. Voir V. B. GORMAN, 2001, p. 122 ; B. VERGNAUD 2012, p. 64-65.
[545] HÉRODOTE, I, 17.
[546] La ville portuaire devait être le seul outil économique que les Lydiens souhaitaient exploiter. Mais une communauté dépendant davantage d'eux pour leurs ressources vivrières devait apparaître pour les Lydiens comme une bonne manière d'assujettir la communauté milésienne.
[547] HÉRODOTE, I, 17.
[548] HÉRODOTE, I, 18.
[549] L'emplacement exact de Liméneion est inconnu. Son nom suggère un petit port, sans doute logé dans le golfe latmique ou sur la côte sud-occidentale. Voir D. ASHERI et al. 2007, p. 89.

À en croire Hérodote,[550] ce conflit prit fin la sixième année du règne d'Alyatte, soit la douzième année du conflit. C'est au cours de cette sixième année que le feu, bouté par les troupes lydiennes afin de brûler les récoltes, détruisit par la même occasion le temple d'Athéna Assesia. Une fois l'armée d'Alyatte rentrée à Sardes, le roi tomba malade. Ne trouvant aucun remède efficace, il envoya des hérauts consulter la Pythie de Delphes, laquelle lui signifia qu'elle ne lui rendrait aucun oracle tant qu'Alyatte n'aurait pas reconstruit le temple d'Athéna Assesia brûlé par ses troupes.

Le père de l'Histoire tiendrait des Milésiens que ce fut Périandre de Corinthe, lié à Thrasybule (alors tyran de Milet) par des liens d'hospitalité très étroits (ξεῖνον ἐς τὰ μάλιστα) qui fit connaître à son ami la réponse de la Pythie. Une fois mis au courant, le maître de Milet réussit à faire croire aux hérauts lydiens, qui venaient quémander une trêve le temps que le temple soit reconstruit, que la cité n'était pas en proie à la disette comme s'y attendaient les Lydiens. C'est à la faveur de ce subterfuge qu'Alyatte et Thrasybule conclurent un accord d'alliance et d'amitié réciproque (ξείνους ἀλλήλοισι εἶναι καὶ συμμάχους). À la suite de quoi le père de Crésus reconstruisit non pas un mais deux temples à Athéna Assesia (en même temps qu'il offrit un cratère avec son support à Delphes). [551]

Cette histoire de la guérison miraculeuse d'Alyatte et des offrandes qui en résultèrent afin de remercier le dieu est à mettre en étroite relation avec le passage suivant d'Hérodote, relatant le sauvetage divin du citharède Arion de Méthymne. [552] Ces deux personnages (Alyatte et Arion), en proie à la maladie pour l'un et menacé de mort pour l'autre, sont tributaires des dieux (Apollon dans les deux cas) pour leur sauvetage ; et c'est à ces circonstances que l'on doit ces détails sur le conflit entre Milet et le roi lydien.[553]

[550] HÉRODOTE, I, 18-22.
[551] HÉRODOTE, I, 25 : « À l'issue de sa maladie, il avait envoyé, le second de la famille des Mermnades, des offrandes à Delphes : un grand cratère en argent avec un support de cratère en fer, dont les parties sont soudées, offrande digne d'être vue par dessus toutes les offrandes qui sont à Delphes […] ».
[552] Arion, voulant rentrer à Corinthe (et reprendre sa place dans le cercle de Périandre) après avoir fait fortune en Italie et en Sicile, fut jeté à la mer par l'équipage du bateau qui le ramenait au pays. Un dauphin le prit sur son dos et le transporta jusqu'au cap Ténare. Arrivé à Corinthe, il raconta sa mésaventure à Périandre qui mit les criminels face à leurs mauvaises actions. Afin de remercier les dieux de son salut miraculeux, Arion fit une offrande en plaçant un petit ex-voto en bronze le représentant sur le dos d'un dauphin au cap Ténare. Voir HÉRODOTE, I, 23-24.
[553] V. GRAY 2001, p. 19 ; V. GRAY 2002, p. 306-308.

Pour la guerre d'Alyatte, Hérodote[554] combine en fait dans son exposé deux versions de l'histoire qu'il doit tenir de deux sources différentes : la première, il a dû l'entendre à Delphes[555] où on s'est plu à lui rapporter la consultation de l'oracle par le roi lydien malade ; la seconde fut, sans doute, glanée à Milet,[556] où certains se rappelaient l'intervention de Périandre de Corinthe en faveur de Thrasybule dont il était proche.

Cela dit, la version de la ruse de l'abondance simulée pourrait bien n'être qu'un lieu commun fréquent dans les récits de prise de ville.[557] Ainsi, pour certains érudits, même ces bonnes relations entre Thrasybule et Périandre ne seraient que des liens créés *a posteriori* : les relations qui s'étaient établies entre Périandre, Thrasybule et Alyatte (le roi lydien aurait également tissé des liens avec le tyran de Corinthe)[558] seraient à mettre en doute.[559] De fait, comme le soulignait déjà R. Crahay, « il faut se méfier des nombreuses anecdotes qui illustrent l'idée, familière aux démocraties, d'une fraternité des despotes ».[560] Cette mention de Périandre ne serait donc qu'un moyen pour Hérodote d'insérer son histoire au sujet d'Arion.[561]

Ainsi, chez le père de l'Histoire, seule la version de l'oracle de la Pythie ordonnant à Alyatte la reconstruction du temple d'Athéna Assesia serait véridique.[562] C'est cette version qu'Hérodote accepte comme authentique (οἶδα).[563]

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable qu'Alyatte avait bel et bien consacré des offrandes à Delphes, un geste constaté par Hérodote :

« Ἀνέθηκε δὲ ἐκφυγὼν τὴν νοῦσον δεύτερος οὗτος τῆς οἰκίης ταύτης ἐς Δελφοὺς κρητῆρά τε ἀργύρεον μέγαν καὶ ὑποκρητηρίδιον σιδήρεον	« À l'issue de sa maladie, il avait envoyé, le second de la famille des Mermnades, des offrandes à Delphes : un grand cratère en argent

[554] HÉRODOTE, I, 17-22.
[555] HÉRODOTE, I, 20 : Δελφῶν οἶδα ἐγὼ οὕτω ἀκούσας γενέσθαι.
[556] HÉRODOTE, I, 20 : Μιλήσιοι δὲ τάδε προστιθεῖσι τούτοισι.
[557] On retrouve cette même anecdote, appliquée à Priène cette fois, beaucoup plus tard dans DIOGÈNE LAËRCE, *Vies, doctrines, et sentences des philosophes illustres*, I, 83. Voir également W. W. HOW & J. WELLS 1912, p. 63 ; R. CRAHAY 1956, p. 192 ; A. PARADISO 2009. Frontin procèdera également à un inventaire de cette ruse, dans l'histoire grecque et romaine, dans ses *Stratagèmes* : FRONTIN, *Stratagèmes*, III, 15.
[558] HÉRODOTE, III, 48.
[559] Sur ce sujet, voir *infra*, 3.2.2.
[560] R. CRAHAY 1956, p. 192.
[561] V. GRAY 2001, p. 17.
[562] R. CRAHAY 1956, p. 191-193.
[563] HÉRODOTE, I, 20.

κολλητόν, θέης ἄξιον διὰ πάντων τῶν ἐν Δελφοῖσι ἀναθημάτων »[564] (Édition de P. E. LEGRAND)	avec un support de cratère en fer, dont les parties sont soudées, offrande digne d'être vue par dessus toutes les offrandes qui sont à Delphes. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Cette offrande d'Alyatte sera également rapportée par Pausanias :

« Τῶν δὲ ἀναθημάτων ἃ οἱ βασιλεῖς ἀπέστειλαν οἱ Λυδῶν, οὐδὲν ἔτι ἦν αὐτῶν εἰ μὴ σιδηροῦν μόνον τὸ ὑπόθημα τοῦ Ἀλυάττου κρατῆρος. Τοῦτο Γλαύκου μέν ἐστιν ἔργον τοῦ Χίου, σιδήρου κόλλησιν ἀνδρὸς εὑρόντος· ἔλασμα δὲ ἕκαστον τοῦ ὑποθήματος ἐλάσματι ἄλλῳ προσεχὲς οὐ περόναις ἐστὶν ἢ κέντροις, μόνη δὲ ἡ κόλλα συνέχει τε καὶ ἔστιν αὕτη τῷ σιδήρῳ δεσμός. Σχῆμα δὲ τοῦ ὑποθήματος κατὰ πύργον μάλιστα ἐς μύουρον ἀνιόντα ἀπὸ εὐρυτέρου τοῦ κάτω· ἑκάστη δὲ πλευρὰ τοῦ ὑποθήματος οὐ διὰ πάσης πέφρακται, ἀλλά εἰσιν αἱ πλάγιαι τοῦ σιδήρου ζῶναι ὥσπερ ἐν κλίμακι οἱ ἀναβασμοί· τὰ δὲ ἐλάσματα τοῦ σιδήρου τὰ ὀρθὰ ἀνέστραπται κατὰ τὰ ἄκρα ἐς τὸ ἐκτός, καὶ ἕδρα τοῦτο ἦν τῷ κρατῆρι. » [565] (Édition M. CLAVIER).	« De tous les dons que les rois des Lydiens avaient envoyés à Delphes, il n'y reste plus que la soucoupe de fer qui supportait la coupe offerte par Alyatte. Cette soucoupe est l'ouvrage de Glauchos de Chios, qui a inventé l'art de souder le fer ; chacune des lames qui la composent est attachée aux autres, non par des pointes ni par des clous, mais seulement par la soudure qui les unit toutes les unes aux autres. Elle est en forme de tour, large par le bas, et s'étrécissant jusqu'en haut ; les côtés ne sont pas pleins, ce sont des bandes de fer transversales, les unes au-dessus des autres, comme les barreaux d'une échelle ; les lames de fer qui forment les montants se renversent en dehors par le haut : c'était là-dessus qu'on posait la coupe. » (Traduction M. CLAVIER)

La présence des offrandes du roi lydien a pu être le prétexte idéal pour les prêtres du sanctuaire de créer de toute pièce une histoire, favorable à la gloire de Delphes et d'Apollon, relatant la maladie du roi et sa guérison divine. De plus, comme nous l'avons évoqué, l'histoire du sauvetage miraculeux d'Arion a été insérée par l'historien à la suite de la mention de l'aide apportée par Périandre à Thrasybule. Or, cet épisode semble n'être

[564] HÉRODOTE, I, 25
[565] PAUSANIAS, X, 16. Rien dans le texte de Pausanias ne confirme que le Périégète a vu la coupe d'Alyatte de ses propres yeux.

qu'une invention *a posteriori*. Dès lors, même si on ne peut en avoir la certitude, il est de notre avis que cet épisode de la maladie puis de la guérison d'Alyatte, de même que le sauvetage d'Arion ne soient aux aussi que des inventions *a posteriori*.

Quant à la réalité des relations entre Alyatte et Périandre, on n'a pas davantage de certitude mais, comme le souligne Roland Crahay,[566] « il n'est pas exclu que ce soit la présence des ex-voto [d'Alyatte] à cet endroit [le trésor des Corinthiens], due à une autre cause, qui ait fait naître la légende de la médiation corinthienne ».[567]

Les douze années de guerre

Hérodote mentionne douze années comme étant la durée totale du conflit qui avait opposé les rois mermnades à la cité de Milet.[568] Celles-ci sont réparties pour moitié entre les rois Sadyatte et Alyatte. En effet, l'historien relate, non sans une certaine maladresse,[569] que la guerre avait débuté sous Sadyatte et avait duré six années pleines jusqu'à la mort du roi. Alyatte aurait ensuite hérité du conflit qui se serait poursuivi encore cinq années lorsqu'à la sixième année du règne (soit la douzième année du conflit), les troupes lydiennes auraient incendié le temple d'Athéna Assesia. Voici les propos d'Hérodote :

« ἄλλα δὲ ἔργα ἀπεδέξατο ἐὼν ἐν τῇ ἀρχῇ ἀξιαπηγητότατα τάδε. Ἐπολέμησε Μιλησίοισι, παραδεξάμενος τὸν πόλεμον παρὰ τοῦ πατρός. Ἐπελαύνων γὰρ ἐπολιόρκεε τὴν Μίλητον τρόπῳ τοιῷδε· […] Ταῦτα ποιέων ἐπολέμεε ἔτεα ἕνδεκα, ἐν	« Il [Alyatte] accomplit encore, pendant qu'il était au pouvoir, d'autres actions très dignes d'être racontées, que voici : il fit la guerre aux Milésiens, guerre qu'il avait héritée de son père. L'attaque et le siège de la ville étaient menés par lui de la façon suivante. […] Ainsi conduite

[566] R. CRAHAY 1956, p. 193 ; voir également P. KAPLAN 2006, p. 139-149.
[567] Sur ces relations entre Corinthe et Sardes, voir *infra* 3.2.2.
[568] HÉRODOTE, I, 17-19.
[569] Hérodote déclare en I, 17 qu'Alyatte avait fait la guerre aux Milésiens et que ce conflit, il l'avait hérité de son père : Ἐπολέμησε Μιλησίοισι, παραδεξάμενος τὸν πόλεμον παρὰ τοῦ πατρός. Néanmoins en I, 18, l'historien relate : Ταῦτα ποιέων ἐπολέμεε ἔτεα ἕνδεκα « ainsi conduite par lui [Alyatte], la guerre dura onze ans ». Mais plus loin, toujours en I, 18, Hérodote continue en signalant que : Τὰ μέν νυν ἓξ ἔτεα τῶν ἕνδεκα Σαδυάττης ὁ Ἄρδυος ἔτι Λυδῶν ἦρχε […] τὰ δὲ πέντε τῶν ἐτέων τὰ ἑπόμενα τοῖσι ἓξ Ἀλυάττης ὁ Σαδυάττεω ἐπολέμεε « Pendant six de ces onze années, les Lydiens avaient encore pour roi Sadyatte fils d'Ardys […] pendant les cinq années qui suivirent ces six, la guerre fut menée par Alyatte fils de Sadyatte qui l'avait reçue de son père en héritage ». Pour P. E. LEGRAND, la phrase « ainsi conduite par lui [Alyatte], la guerre dura onze ans » serait une addition rectificative insérée maladroitement par l'historien lors de sa première rédaction. Voir P. E. LEGRAND 1932 (b), p. 40, note 4.

τοῖσι τρώματα μεγάλα διφάσια Μιλησίων ἐγένετο, ἔν τε Λιμενηίῳ χώρης τῆς σφετέρης μαχεσαμένων καὶ ἐν Μαιάνδρου πεδίῳ. Τὰ μέν νυν ἓξ ἔτεα τῶν ἕνδεκα Σαδυάττης ὁ Ἄρδυος ἔτι Λυδῶν ἦρχε, ὁ καὶ ἐσβάλλων τηνικαῦτα ἐς τὴν Μιλησίην τὴν στρατιήν· Σαδυάττης οὗτος γὰρ καὶ ὁ τὸν πόλεμον ἦν συνάψας· τὰ δὲ πέντε τῶν ἐτέων τὰ ἑπόμενα τοῖσι ἓξ Ἀλυάττης ὁ Σαδυάττεω ἐπολέμεε, ὃς παραδεξάμενος, ὡς καὶ πρότερον μοι δεδήλωται, παρὰ τοῦ πατρὸς τὸν πόλεμον προσεῖχε ἐντεταμένως. […] Τῷ δὲ δυωδεκάτῳ ἔτεϊ ληίου ἐμπιπραμένου ὑπὸ τῆς στρατιῆς συνηνείχθη τι τοιόνδε γενέσθαι πρῆγμα· »[570] (Édition de P. E. LEGRAND)	par lui, la guerre dura onze ans, au cours desquels les Milésiens subirent deux grands désastres, dans des combats livrés l'un sur leur propre territoire à Liménéion et l'autre dans la plaine du Méandre. Pendant six de ces onze années, les Lydiens avaient encore pour roi Sadyatte fils d'Ardys, et c'était lui, alors qui envahissait avec ses troupes le pays de Milet ; car c'était lui aussi qui avait engagé la guerre ; pendant les cinq années qui suivirent ces six, la guerre fut menée par Alyatte fils de Sadyatte, qui l'avait déjà reçue de son père en héritage, comme je l'ai fait voir déjà précédemment, et qui s'y appliqua avec vigueur. […] La douzième année, comme les troupes incendiaient les moissons, il arriva ce que nous allons dire. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Le fait qu'Hérodote utilise la formule « la douzième année » pour introduire le récit de la fin du conflit nous invite à penser que le chiffre douze serait un *typical number* comme l'indique D. Fehling.[571]

Néanmoins, il est bon de constater que les chiffres dix (comme successeur de neuf) et douze sont employés pour qualifier une intensité de nature temporelle. En effet, là où Homère recourt au premier chiffre clé (notamment dans *l'Iliade* et *l'Odyssée*) pour signifier la fin d'une période définie, Hérodote fait usage du second afin d'exposer la durée du conflit.[572] Ainsi, à l'instar des récits d'Homère dans lesquels Ulysse revient à Ithaque au cours de la dixième année après neuf ans pleins et où la guerre de Troie se termine la

[570] HÉRODOTE, I, 17-19.
[571] Le terme même de *typical* est assez difficile à traduire en français. Il s'agit de « numbers of the kind habitually chosen when a number has to be invented for a story ». Voir D. FEHLING 1989, p. 217. Catherine Rubincam proposera une définition plus claire : « a 'typical' or 'formulaic' number in one that is not 'real' (that is, does not represent ther result of real attempt to count or measure the phenomenon in question) ; 'typical' or 'formulaic' number are particulary common in poetry, and in magical and religious contexts ». Voir C. RUBINCAM 2003, p. 449
[572] G. GERMAIN 1954, p. 14-15. Voir également son compte-rendu de J. P. VERNANT 1957, p. 375-376.

dixième année après neuf ans pleins, la guerre entre Milet et Alyatte aurait pris fin la douzième année du conflit après onze ans pleins.

Le chiffre douze renvoie à l'idée de « totalité », de groupe entier, il invite à voir un ensemble complet et fermé. [573] Pour la guerre, cela impliquerait un conflit sans interruption, perçu dans sa longueur.

On le voit, Hérodote aurait utilisé une formule que l'on peut qualifier d' « homérique ». L'origine de la tradition de créditer le conflit lydo-milésien de douze années nous est inconnue. Sans doute cette utilisation de *typical numbers* vient-elle des sources utilisées par Hérodote.[574] Dans le cas qui nous concerne, le fait d'octroyer douze ans au conflit serait un moyen pour les Grecs de dater les affrontements lointains dans le temps en leur donnant un verni épique.[575]

Par conséquent, se souvenant qu'une longue guerre avait opposé la cité de Milet à Sadyatte puis à Alyatte sans discontinuer, les Grecs divisèrent sa durée en deux temps (à cheval sur les deux règnes) : si l'idée de la longueur du conflit pouvait s'exprimer par le chiffre douze, ils en placèrent six sous Sadyatte et six autres sous son fils.[576]

En résumé, ce procédé permettait aux anciens de souligner une durée hors de l'ordinaire pour les conflits lointains. Hérodote aurait repris cette tradition (issue de sa source, peut-être les poèmes épiques de son oncle Panyassis)[577] à son propre compte.

---

[573] Cf. dodécapole ionienne, dodécapole éolienne, les douze principats d'Égypte (Hérodote, II, 147), les douze peuples fondateurs de l'amphictionie de Delphes, etc. Sur la symbolique du nombre douze, voir G. GERMAIN 1954, p. 54-56 ; D. FEHLING 1989, p. 231-232.

[574] D. FEHLING 1989, p. 238-39.

[575] La durée de 9 ans pleins avec un paroxysme à la 9e et un dénouement à la 10e année est le schéma « homérique » « classique », le 9 semblant incarner une « maturité » de la chose considérée, juste avant sa modification radicale (retour d'un séjour long et lointain, fin d'un conflit, magistrature exposée, force de l'âge, etc.). Sur la symbolique du chiffre neuf, voir C. BAURAIN 1997, p. 341-345 et 2005, p. 29-38.

[576] Remarquons que cette guerre lydo-milésienne est la première dans le récit d'Hérodote à avoir une durée précise. Dans le *logos* lydien, la deuxième mention d'une durée pour un conflit sera la durée de cinq années pour la guerre lydo-mède (I, 74) ; la suivante sera 14 jours pour le siège de la ville de Sardes par Cyrus le Grand (I, 86). Ici aussi ces nombres ont, pour certains, tout de *typical numbers*, nous y reviendrons. Soulignons également les propos de C. Rubincam, qui relève le fait qu'au Ve siècle ACN, et même après, il n'était pas possible de compter et mesurer les choses aussi précisément qu'à notre époque. Ainsi comme le souligne C. Rubincam : « I believe, is not that Herodotus and the other three historians surveyed [Thucydide, Xénophon et Diodore de Sicile] were careless and dishonest in their historiographic method, but rather that in a culture in which it was difficult or impossible to measure or count accurately many things that we, in the twenty-first-century Western world, routinely quantify, even the most conscientious historian had to make do often with numbers that were mere approximations. In such a situation the rhetorical patterns that recommend themselves to creative writers will naturally have had freer rein ». Voir C. RUBINCAM 2003, p. 462. En réalité, la faiblesse de leur chronologie vient du fait que les auteurs anciens ne possédaient pas de documentation écrite. Leur démarche s'appuyait sur l'oralité, sur des souvenirs plus ou moins précis forgés selon le canevas de la pensée « traditionnelle », épique, avant l'émergence de la conscience historique.

[577] Sur Panyassis, voir V. J. MATTHEWS 1974.

Pour conclure, il est de notre avis que ce conflit lydo-milésien n'a pas duré précisément douze années.[578] Il est sans doute plus sage de retenir que celui-ci a débuté sous Sadyatte pour se prolonger sous Alyatte, mais il est impossible d'en donner les limites exactes. Néanmoins, nous privilégierons la date de *ca*. 605 ACN pour la conclusion du traité entre Alyatte et Thrasybule, puisque Alyatte aurait succédé à son père vers *ca.* 610 ACN. La sixième année après son accession au trône serait ainsi *ca*. 605 ACN[579]

Nature des relations entre Alyatte et Thrasybule

À l'issue du conflit, Hérodote annonce : « En suite de quoi la paix fut rétablie entre les deux parties sur la base d'une amitié et d'une alliance réciproque » (Μετὰ δὲ ἥ τε διαλλαγή σφι ἐγένετο ἐπ᾽ ᾧ τε ξείνους ἀλλήλοισι εἶναι καὶ συμμάχους).[580] Précisons d'emblée que le père de l'Histoire est le seul auteur mentionnant le traité conclu entre les Lydiens et les Milésiens. Son témoignage mérite considération.

Deux termes retiendront immédiatement notre attention : ξείνους ainsi que συμμάχους.

Ainsi donc, en vertu de ce traité, Thrasybule et Alyatte devenaient des « amis » (ξείνους) et des « alliés » (συμμάχους) et se considéraient ainsi comme étant sur le même pied.

Comme nous y reviendrons ci-après avec les chapitres consacrés aux alliances conclues par Crésus avec les Lacédémoniens, les Égyptiens et les Babyloniens,[581] le terme ξενία fait prioritairement référence à la notion d'hospitalité. Ce concept de ξενία ou de *ritualised friendship*, pour reprendre la formule de Gabriel Herman,[582] est assez dificile à définir avec précision. Il s'agit d'une forme de relation sociale très impliquante pour les parties concernées, largement en vogue durant la période archaïque, mais qui a pu recevoir des formulations (et comporter des exigences) variables selon les endroits et les personnes

[578] Il est également possible que le conflit n'ait pas été continu. Ainsi, Hérodote (ou sa source) l'aurait conceptualisé sous forme unitaire.
[579] Voir notamment J. M. BALCER 1984, p. 85 ; V. B. GORMAN 2001, p. 102 ; B. VERGNAUD 2012, p. 291-293.
[580] HÉRODOTE, I, 22.
[581] Voir *infra* 3.2.3 (alliance lydo-spartiate) et 3.3.4 (les alliances lydo-égyptienne et lydo-babylonienne).
[582] G. HERMAN 1987.

concernées dans le monde antique.[583] Ce terme, fréquemment utilisé en diplomatie chez les Grecs, peut désigner plusieurs réalités : la relation singulière qu'entretiennent des individus à titre privé, ou celle que des puissantes familles partagent parfois au nom de leur communauté tout entière, ou encore, plus tard avec l'avènement de régimes politiques plus démocratiques, les liens que tissent directement des communautés civiques entre elles. Puisque tout traité implique une relation de ξενία, l'érudition moderne l'associe souvent volontiers à la συμμαχία[584].

De son côté, ce dernier terme fait référence à la notion d'alliance proprement dite. Il sert à préciser la nature de la relation qui lie deux ou plusieurs communautés, à la suite d'un accord[585]. Néanmoins, l'alliance doit être soigneusement distinguée de l'amitié, car l'affirmation de liens de ξενία n'implique pas nécessairement une συμμαχία. Deux États amis ne sont pas automatiquement des alliés au sens donné conventionnellement à ce vocable : ils ne sont pas impliqués dans des obligations militaires offensives et défensives.[586]

Remarquons cependant qu'Hérodote emploie d'abord le terme ξενία qui renvoie avant tout à la notion d'« hospitalité ». Cette relation singulière de « haute densité » implique que les messagers, voyageurs, ambassadeurs et autres personnalités de passage issus de l'une ou l'autre de ces deux communautés liées contractuellement doivent être accueillis comme il se doit chez son ξένος. En d'autres termes, cette rencontre doit s'établir selon certaines règles essentielles préétablies et selon des usages solennisés par une longue tradition réelle ou fictive comme souvent quand elle se revendique de références épiques ou mythologiques.[587] Une fois accueilli, le visiteur acquiert ainsi une dimension sacrée : il est inviolable, sous la protection de son hôte qui devient le garant de son intégrité physique.[588]

---

[583] G. HERMAN 1987 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 228 ; M. INTRIERI 2010, p. 123-138 ; M. INTRIERI 2013, p. 213-271.

[584] À partir du V^e^ siècle ACN, avec l'apparition et le développement des régimes démocratiques des cités, les formes de relations personnelles entre individus (à titre privé) s'effaceront progressivement, sans pour autant disparaître totalement, pour laisser la place à la φιλία, moins impliquante à titre privé. A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.

[585] A. GIOVANNINI 2007, p. 229 ; M. INTRIERI 2010, p. 132. Plus récemment, voir l'article de J. C. COUVENHES 2016, p. 13-49.

[586] M. INTRIERI 2010, p. 132-133.

[587] Sur le rituel lors de la conclusion d'accords de ξενία, lire G. HERMAN 1987.

[588] Voir à ce sujet : F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 164 et sq ; G. HERMAN, 1987 ; D. J. BEDERMAN 2001, p. 110 et sq ; C. GILL et al. 1998 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 45 et sq. ; M. INTRIERI 2010, p. 123-138.

Ainsi, aux dires du père de l'Histoire, Alyatte et Thrasybule auraient conclu, au terme d'un long conflit, non seulement une telle relation d'hospitalité (ξενία), mais aussi une alliance militaire de type offensif et défensif (συμμαχία)[589] .

Remarquons néanmoins qu'Hérodote relève qu'à chaque fois qu'un roi lydien opérait un rapprochement diplomatique avec des Grecs, les deux parties établissaient au minimum des liens de ξενία. Aussi bien pour Alyatte avec les Milésiens[590] que pour Crésus avec les Insulaires[591] et les Spartiates,[592] l'historien d'Halicarnasse mentionne au minimum des liens d'hospitalité (la cité de Milet et les Spartiates étant au surplus impliqués par des liens de συμμαχία). En revanche, lorsque les rois lydiens concluent des pactes avec d'autres peuples barbares (les Mèdes, les Égyptiens et les Babyloniens) [593], Hérodote ne consigne jamais l'établissement de lien de ξενία, et se contente de noter que ces rois avaient échangé des serments (ὅρκιον) d'alliance. Comme nous le signalerons ci-après, il est probable que Crésus avait également tissé des liens d'hospitalité avec Amasis et le roi de Babylone. De plus, en ce qui concerne Astyage, le roi des Mèdes, il convient de rappeler qu'il était son beau-frère.[594] Ainsi, ces souverains devaient aussi entretenir une relation d'hospitalité.

On constate donc que, pour Hérodote, une relation formelle de ξενία ne pouvait être conclue que si l'une des deux parties au moins était grecque, et que les deux contractants se considéraient sur un pied d'égalité. Sans doute la symbolique des relations entre les peuples orientaux était-elle moins perceptible aux yeux des Grecs.

Revenons maintenant plus spécifiquement sur les liens tissés entre Alyatte et Thrasybule.

Relevons tout d'abord, en suivant Hérodote, qu'Alyatte n'avait pas imposé le paiement d'un tribut (que ce soit en hommes ou en nature). Comme le précise sans la moindre ambiguïté l'historien :

---

[589] À l'époque d'Hérodote, συμμαχία renvoie, tant à une alliance à finalité offensive que défensive. Voir A. GIOVANNINI 2007, p. 241-244. Ce sont les clauses de l'accord qui spécifient le type d'alliance. Sur les différentes clauses des accords de συμμαχία, voir J. C. COUVENHES 2016, p. 29-34.
[590] HÉRODOTE, I, 22.
[591] HÉRODOTE, I, 27.
[592] HÉRODOTE, I, 69.
[593] Pour les Mèdes : HÉRODOTE, I, 74. Pour les Égyptiens et Babyloniens : HÉRODOTE, I, 77.
[594] Puisqu'Alyatte avait donné sa fille Aryenis, sœur de Crésus, en mariage à Astyage, fils de Kyaxare à la suite du conflit lydo-mède. Voir HÉRODOTE, I, 74.

« οὗτος ὁ Κροῖσος βαρβάρων πρῶτος τῶν ἡμεῖς ἴδμεν τοὺς μὲν κατεστρέψατο Ἑλλήνων ἐς φόρου ἀπαγωγήν, τοὺς δὲ φίλους προσεποιήσατο. Κατεστρέψατο μὲν Ἴωνάς τε καὶ Αἰολέας καὶ Δωριέας τοὺς ἐν τῇ Ἀσίῃ, φίλους δὲ προσεποιήσατο Λακεδαιμονίους. Πρὸ δὲ τῆς Κροίσου ἀρχῆς πάντες Ἕλληνες ἦσαν ἐλεύθεροι· » [595] (Édtition de P. E. LEGRAND)	« [Ce] Crésus, le premier des Barbares à notre connaissance, asservit certains Grecs qu'il obligea à lui payer tribut et se fit amis de certains autres : il asservit les Ioniens, les Éoliens et les Doriens établis en Asie ; il se fit ami des Lacédémoniens. Avant le règne de Crésus, tous les Grecs étaient libres […]. » (Traduction P. E. LEGRAND)

C'est donc Crésus qui, le premier, aurait imposé son autorité sur des Grecs, en l'occurrence des Grecs d'Asie Mineure, et la forme la plus manifeste prise par cette soumission aurait consisté dans le versement d'un tribut. Ceci revient donc à dire que son père, Alyatte, n'avait jamais entrepris (ou été en mesure d'entreprendre) une telle démarche.

Concernant le tribut en hommes, si Nicolas de Damas, de son côté, affirme que le père de Crésus enrôlait des troupes auxiliaires rétribuées (ἐπικούροι) afin de mener ses campagnes,[596] Hérodote, pour sa part, ne mentionne pas la présence de telles troupes en appui lorsqu'il relate la campagne d'Alyatte contre les Mèdes.[597] Cependant, il informe bel et bien que Crésus comptait dans ses rangs des troupes composées de ξεινικοί.[598] Or, quand il s'agit de désigner des troupes auxiliaires ou des alliés (rémunérés), Hérodote emploie également le terme de ἐπικούροι.[599] Dès lors, ξεινικοί ne renverrait pas nécessairement à des troupes d'hommes engagés contre le versement d'une solde, mais se référerait plutôt à des troupes étrangères.[600] On peut donc penser soit à des troupes fournies par les communautés soumises à Crésus, soit à des contingents venus aider gracieusement le roi lydien.[601]

---

[595] HÉRODOTE, I, 6.
[596] NICOLAS DE DAMAS, F 65. Le fait que Crésus ait dû chercher des fonds afin de rétribuer ses troupes d'ἐπικούροι invite à penser que ces soldats étaient rémunérés.
[597] HÉRODOTE, I, 74.
[598] HÉRODOTE, I, 77.
[599] I, 64, 154 ; II, 152, 164, 168 ; III, 4, 11, 45, 54, 145 etc. M. TRUNDLE 2004, p. 13.
[600] C. ROEBUCK 1955, p. 38. Sur la signification de ξεινικός, consulter le *LSJ* en ligne : « ξενικός », in THESAURUS LINGUAE GRAECAE, *The Online Liddell-Scott-Jones Greek-English Lexicon*, [en ligne], http://stephanus.tlg.uci.edu/lsj/#eid=73804&context=search. (Page consultée le 7 décembre 2015) et P. CHANTRAINE, « ἐπίκουρος », p. 359 ; « ξένος », p. 764.
[601] Pour la composition de l'armée lydienne, voir *infra* 4.3.5.

Puisque Nicolas de Damas, reprenant sans doute Xanthos, emploie le terme d'ἐπικούροι, on peut en déduire que, de prime abord, Milet n'avait pas été amenée à fournir à Alyatte des troupes contre son gré. Au mieux, elle était venue épauler amicalement le père de Crésus.

Ceci invite donc à recevoir favorablement l'affirmation d'Hérodote selon laquelle Crésus fut bien le premier à imposer un tribut à des Grecs, notamment par l'envoi de troupes armées.

Dès lors, pourquoi par son emploi de συμμαχία,[602] Hérodote fait état d'une alliance militaire proprement dite entre Alyatte et Thrasybule de Milet ? Au vu de ce qui vient d'être clarifié, il semble qu'il faille imaginer une aide amicale librement consentie, ou alors un envoi de troupes en cas de besoin (ἐπικούροι), que Thrasybule se devait probablement de lever et de rétribuer. Dans le cas d'Alyatte, le terme ἐπικούροι engloberait donc non seulement les troupes engagées contre le versement d'une solde, mais aussi les troupes envoyées par les cités amies afin d'épauler le roi lydien.[603] Dans ce cas-ci, συμμαχία ne ferait pas référence à une alliance militaire de type offensif ou défensif.

Par ailleurs, on ajoutera que des liens nés de la ξενία ne sont pas à écarter. En effet, à la lecture des récits d'Hérodote concernant la longue guerre qui opposa Milet à Sadyatte, puis à Alyatte, étant donné aussi la nature de ces campagnes (razzias récurrentes sur les récoltes), l'hypothèse que les Lydiens n'avaient pas assez de céréales pour subvenir au besoin de leur population a été émise.[604] Comme la cité de Milet, contrairement à Sardes,[605] ne contrôlait pas de régions aurifères et ne possédait pas de ressources métallurgiques,[606] il se pourrait que Thrasybule de Milet, au nom de sa cité, et Alyatte aient convenu de procéder à des échanges de grains et de métal pour confirmer leurs liens d'hospitalité réciproque.[607]

[602] HÉRODOTE, I, 22.
[603] Pour l'envoi de troupes armées entre ξένοι, voir G. HERMAN 1987, p. 97-101.
[604] C. ROEBUCK 1959, p. 60 ; O. MARIAUD 2012, p. 245. Contrairement à Milet qui (comme l'Athènes de Périclès) pouvait faire importer du grain d'Égypte via Naucratis (et tenir la Lydie en otage en faisant obstacle à l'arrivée de blé égyptien). Voir A. M. GREAVES 2002, p. 101-104.
[605] Qui contrôlait des mines d'or (voir ci-dessus).
[606] C. ROEBUCK 1959, p. 60.
[607] Sur le don et le contre-don dans les accords de ξενία, voir G. HERMAN 1987, p. 60-61.

De plus, grâce à ce rapprochement diplomatique, les Lydiens pouvaient bénéficier plus commodément des facilités portuaires et des réseaux de commerce maritime miléSiens comme débouchés pour leurs propres produits tant en mer Noire qu'à Naucratis.[608] De leur côté, les MiléSiens pouvaient également tirer profit du contrôle lydien des voies de communication en place à l'intérieur du sous-continent anatolien.[609]

Ces accords de ξενία passés entre Thrasybule et Alyatte étaient fondés sur la réciprocité comportant une sorte de coopération militaire (un envoi de troupes d'ἐπικούροι) en cas de besoin. Cet envoi était sans doute exigé de la part du roi lydien.[610] Ainsi, afin d'exprimer cette relation singulière par un vocabulaire grec, Hérodote aurait utilisé les termes de ξενία καὶ συμμαχία.[611] Si le père de l'Histoire indique que la relation d'hospitalité[612] nouée par les deux protagonistes était accompagnée d'une συμμαχία, c'est pour en préciser les termes : aux liens d'hospitalité se voyait ajouter une obligation formelle de la part de Milet d'envoyer, probablement à sa charge, des troupes rétribuées (ἐπικούροι) à Alyatte. Hérodote ne voyait aucun autre vocable que συμμαχία pour exprimer cette obligation.[613] Ainsi, συμμαχία ne renverrait pas ici à une alliance militaire contractuelle nouée par les deux parties, mais ferait plutôt référence aux troupes miléSiennes devant être envoyées à Alyatte, en vertu de la seule ξενία, lorsqu'il en exprimait expressément le besoin.[614]

À la mort d'Alyatte, Crésus soumit la cité à l'instar des autres communautés ioniennes. Selon différents érudits,[615] cet assujettissement au royaume lydien se serait déroulé sans le recours aux armes : Crésus aurait profité d'une lutte intestine à la cité (στάσις) pour réduire sensiblement sa marge de manœuvre.[616] De fait, au terme du règne des deux derniers tyrans de Milet (Thoas et Damasenor),[617] la cité fut en proie à un conflit

[608] C'est sans doute à la faveur d'accords de cette sorte que des céramiques lydiennes et phrygiennes du VI^e siècle ACN se retrouvent dans les colonies miléSiennes en mer Noire. Voir P. DUPONT, V. LUNGU et S. B. OKHOTNIKOV 2008, p. 145-150 ; P. DUPONT, V. LUNGU et S. SOLOVYOY 2009, p. 22-27 ; A. M. GREAVES 2002, p. 101-104.
[609] Or la richesse de Milet était basée sur l'agriculture et le commerce. Voir A. M. GREAVES 2002, p. 96-98.
[610] À la lecture du fragment 65 de Nicolas de Damas, on comprend que Crésus cherchait à lever des troupes à la suite de la demande et de l'ordre qu'il avait reçus de son père, afin que ce dernier puisse mener campagne en Carie. Voir NICOLAS DE DAMAS F 65.
[611] M. INTRIERI 2010, p. 129-130.
[612] Dont l'amitié est une des composantes. Voir M. INTRIERI 2010, p. 129-130 ; 2013, p. 237-238,
[613] Sur l'emploi de ξενία καὶ συμμαχία chez Hérodote afin d'exprimer les précisions des accords d'hospitalité passés entre deux individus, voir les travaux de M. INTRIERI 2010, p. 129-130 ; 2013, p. 241.
[614] A. GIOVANNINI 2007, p. 229. Sur les différents types de συμμαχία, voir J. P. COUVENHES 2016, p. 23-38.
[615] V. B. GORMAN 2001, p. 112-116 ; A. M. GREAVES 2002, p. 98 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1085.
[616] HÉRODOTE, V, 28-29.
[617] PLUTARQUE, *Étiologies grecques*, 32 (298 C-D).

interne pendant près de cinquante ans. Deux factions se disputaient le pouvoir : la première celle des Ἀειναῦται et la seconde appelée Χειρομάχα. Ce différend prit fin vers 540 ACN grâce à la médiation des Pariens qui établirent une oligarchie.[618] Faisant valoir cette « guerre civile » qui dut l'affaiblir, la recherche moderne estime souvent que la cité de Milet serait ainsi tombée dans l'escarcelle de Crésus sans pouvoir montrer la moindre opposition.[619] Cependant, aucune source ancienne ne mentionne cet épisode explicitement, sauf peut-être le témoignage d'Hérodote rapportant que Crésus, après s'en être pris à Éphèse, attaqua un à un les peuples d'Ionie et d'Éolide sans exception.[620]

Rien dans les propos d'Hérodote ne permet de confirmer d'emblée que le fils d'Alyatte ait reconduit les accords passés entre Thrasybule et son père, des arrangements que tout indique comme fondés sur le principe de parité. En revanche, il est explicitement déclaré que Crésus a asservi *tous* les Ioniens.[621] Dès lors, d'une manière ou d'une autre, Milet ne doit pas avoir fait exception. Comme le souligne V. Gorman, il est peu probable que ce souverain, qui a conquis toute l'Asie occidentale, ait laissé une cité aussi prospère (et par ailleurs indispensable pour sa politique « transégéenne ») sans aucun contrôle ni taxation.[622]

Pour appuyer cette vue, nous pouvons nous référer encore une fois à Hérodote lui-même, lorsqu'il en vient à traiter de la soumission des Cités ioniennes par le roi des Perses Cyrus le Grand dans la foulée de la chute de Sardes.

Le père de l'Histoire rapporte que :

« Ἴωνες δὲ καὶ Αἰολέες, ὡς οἱ Λυδοὶ τάχιστα κατεστράφατο ὑπὸ Περσέων, ἔπεμπον ἀγγέλους ἐς Σάρδις παρὰ Κῦρον, ἐθέλοντες ἐπὶ τοῖσι αὐτοῖσι εἶναι τοῖσι καὶ Κροίσῳ ἦσαν κατήκοοι. Ὁ δὲ ἀκούσας αὐτῶν τὰ προϊσχοντο	« Les Ioniens et les Éoliens, aussitôt que les Lydiens eurent été soumis par les Perses, envoyèrent des députés à Sardes près de Cyrus ; ils offraient d'être ses sujets dans les mêmes conditions qu'ils l'avaient été de Crésus. Cyrus,

[618] HÉRODOTE, V, 28-29. On ne sait presque rien de cette guerre civile qui affaiblit Milet pendant presque cinquante ans. Il existe plusieurs hypothèses concernant la signification des noms des deux factions qui s'opposaient : les Ἀειναῦται (étymologiquement les « marins perpétuels »), et celle appelée Χειρομάχα (ceux qui se battent à mains nues). Il semble que les premiers formaient une corporation de fonctionnaires, tandis que les seconds comprenaient soit les citoyens trop pauvres pour s'acheter des armes, soit les nouveaux riches, par opposition à l'ancienne aristocratie. Voir V. B. GORMAN 2001, p. 108-110.
[619] V. B. GORMAN 2001, p. 112-116 ; A. M. GREAVES 2002, p. 98 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1085 et S. HORNBLOWER 2013, p. 126-128.
[620] HÉRODOTE, I, 26.
[621] HÉRODOTE, I, 6 et I, 26-27.
[622] V. B. GORMAN 2001, p. 124. Il devait s'assurer la fidélité d'une communauté stratégiquement située et dont le passé avait montré une certaine versatilité. Des versements libres étaient ainsi devenus presque « obligés ».

ἔλεξέ σφι λόγον, ἄνδρα φὰς αὐλητὴν ἰδόντα ἰχθῦς ἐν τῇ θαλάσσῃ αὐλέειν, δοκέοντα σφέας ἐξελεύσεσθαι ἐς γῆν· Ὡς δὲ ψευσθῆναι τῆς ἐλπίδος, λαβεῖν ἀμφίβληστρον καὶ περιβαλεῖν τε πλῆθος πολλὸν τῶν ἰχθύων καὶ ἐξειρύσαι, ἰδόντα δὲ παλλομένους εἰπεῖν ἄρα αὐτὸν πρὸς τοὺς ἰχθῦς « Παύεσθέ μοι ὀρχεόμενοι, ἐπεῖ οὐδ᾽ ἐμέο αὐλέοντος ἠθέλετε ἐκβαίνειν ὀρχεόμενοι. » Κῦρος μὲν τοῦτον τὸν λόγον τοῖσι Ἴωσι καὶ τοῖσι Αἰολεῦσι τῶνδε εἵνεκα ἔλεξε, ὅτι δὴ οἱ Ἴωνες πρότερον αὐτοῦ Κύρου δεηθέντος δι᾽ ἀγγέλων ἀπίστασθαι σφέας ἀπὸ Κροίσου οὐκ ἐπείθοντο, τότε δὲ κατεργασμένων τῶν πρηγμάτων ἦσαν ἕτοιμοι πείθεσθαι Κύρῳ. Ὁ μὲν δὴ ὀργῇ ἐχόμενος ἔλεγέ σφι τάδε· Ἴωνες δὲ ὡς ἤκουσαν τούτων ἀνενειχθέντων ἐς τὰς πόλιας, τείχεά τε περιεβάλοντο ἕκαστοι καὶ συνελέγοντο ἐς Πανιώνιον οἱ ἄλλοι, πλὴν Μιλησίων· πρὸς μούνους γὰρ τούτους ὅρκιον Κῦρος ἐποιήσατο ἐπ᾽ οἵσί περ ὁ Λυδός. » [623] (Édition de P. E. LEGRAND)	après avoir écouté leurs propositions, leur conta cette fable : « Un joueur de flûte », dit-il, « voyant des poissons dans la mer, jouait de son instrument ; il pensait qu'ils sortiraient de l'eau et viendraient sur la terre. Déçu dans son espérance, il saisit un filet, enveloppa une grande masse de poissons, les tira hors de la mer ; et, les voyant sauter, il leur dit : « Cessez-moi ces danses, puisque, quand je jouais de la flûte, vous ne vouliez même pas sortir de l'eau ». Cyrus adresse cette fable aux Ioniens et aux Éoliens parce qu'auparavant, quand lui-même les avait fait prier par ses députés de se détacher de Crésus, les Ioniens n'avaient pas écouté et qu'ils étaient prêts à l'écouter alors, quand l'affaire était terminée. Il leur tint ce langage sous l'empire de la colère. Les Ioniens, après que sa réponse eut été rapportée dans leurs villes et qu'ils en eurent pris connaissance, élevèrent chacun chez soi des enceintes fortifiées, et se réunirent tous au Panionion, excepté les Milésiens ; car avec ceux-là seuls Cyrus avait conclu un traité (ὅρκιον) aux même conditions que le Lydien (ὁ Λυδός). » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Bien que le contexte puisse inviter à accréditer l'idée que ce soit Crésus qui avait conclu un accord avec Milet, on ne peut exclure l'hypothèse que c'est tout autant le roi Alyatte, son père, qui se cache derrière le terme « le Lydien (ὁ Λυδός) ».[624]

[623] HÉRODOTE, I, 141.
[624] Il se peut également que les Milésiens aient essayé de faire valoir auprès de Cyrus les anciens accords d'amitié conclus entre Alyatte et Thrasybule. Ces accords n'ayant jamais vraiment été dénoncés ou brisés par Crésus.

En effet, si l'on suit les propos d'Hérodote déclarant que la στάσις qui affaiblit Milet dura deux générations,[625] cette lutte intestine dut éclater *ca*. 590 ACN, soit durant le règne du père de Crésus. Dès lors, la cité étant dépourvue de tyran, Thoas et Damasenor ayant été chassés,[626] le traité de ξενία conclu par Alyatte et Thrasybule ne tenait plus.[627] Ainsi, sous Crésus, la cité de Milet cherchant à sauver à tout prix les engagements formels pris jadis par Alyatte et Thrasybule a dû faire parvenir au roi lydien des contributions qui, à tout le moins en pratique, faisaient, aux yeux des Grecs, grandement songer à un tribut. Celui-ci consistait sans doute en des dons de grains et l'envoi à la demande (ponctuelle, voire régulière) de contingents militaires (ἐπικούροι) à Sardes, les amis devant se prêter mutuellement assistance.[628] Ceux-ci étaient rémunérés aux frais de la cité ou des gouverneurs, fidèles à Sardes, en charge d'un domaine.[629] Il serait même envisageable que cet envoi gracieux de présents à Sardes ait déjà eut lieu sous Alyatte : afin d'éviter une nouvelle guerre avec les Lydiens, les Milésiens ont pu continuer l'envoi de grains et d'hommes armés à Sardes sans obligatoirement attendre un don en retour. Cette pratique, alors que Milet souffrait toujours de la στάσις, continua sous le règne de Crésus et put être perçue par les Grecs d'alors comme une sorte de tribut[630]. Pareille démarche aboutit alors à une relation de réciprocité inégale.[631]

Par conséquent, il est très probable que Milet tira avantage de l'occasion qui se présentait lorsque Cyrus investit la ville de Sardes. En effet, selon Hérodote, alors que Crésus s'apprêtait à livrer bataille contre les Perses en Ptérie, Cyrus dépêcha des hérauts en Ionie afin de leur demander de se détacher de Crésus pour rejoindre son camp. Mais les Ioniens auraient alors refusé d'accéder à la demande du roi perse (Ἴωνες μέν νυν οὐκ ἐπείθοντο).[632]

---

[625] HÉRODOTE, V, 28-29.
[626] PLUTARQUE, *Étiologies grecques*, 32 (298 C-D).
[627] Les accords entre souverains et tyrans étaient liés à leur personne. Thrasybule a conclu cet accord en son nom, et au nom de la communauté de Milet. Voir G. HERMAN 1987, p. 70-71 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 130 ; M. INTRIERI 2010, p. 128.
[628] G. HERMAN 1987, p. 30 ; V. B. GORMAN 2001, p. 123 ; J. M. BALCER 1984, p. 91.
[629] C'est le cas pour Crésus, gouverneur d'Adramytteion, qui doit chercher les fonds nécessaires afin de lever des contingents armés. Voir NICOLAS DE DAMAS F 65.
[630] Comme le souligne Pierre Briant, la distinction entre don et tribut « est repérable dans de nombreux États du Moyen-Orient, de la Mésopotamie à l'Égypte. Il est donc probable que, dans une certaine mesure, Hérodote rend en grec des réalités proche-orientales […]. Il analyse en effet le tribut achéménide en se référant implicitement au tribut (*phoros*) levé par les Athéniens à partir de 478 dans le cadre de la ligue de Délos. » Voir P. BRIANT 1996, p. 79. La même conlusion peut également être appliquée au tribut lydien.
[631] Sur la réciprocité inégale, voir E. SCHEID-TISSINER 2007, p. 71-82 et M. INTRIERI 2010, p. 129-130. Sur les συμμαχίαι conclues entre partenaires inégaux : voir J. P. COUVENHES 2016.
[632] HÉRODOTE, I, 76.

Cependant, plus loin dans son livre I, une fois la capitale mermnade tombée aux mains des Perses, l'historien d'Halicarnasse déclare que Milet avait conclu un traité sous forme d'un serment (ὅρκιον) avec Cyrus.[633] On le voit, les propos d'Hérodote semblent contradictoires : en I, 76, il déclare que tous les Ioniens rejetèrent l'offre de Cyrus ; mais en I, 141, il rapporte que pour cette raison, le roi des Perses, après la prise de Sardes, rejeta les conditions de soumission proposées par les Ioniens et les Éoliens, à l'exception de la cité ionienne de Milet qui réussit malgré tout à conclure un accord sous forme de serment avec Cyrus II.

Quoi qu'il en soit, la cité de Milet a dû avoir l'opportunité de conclure un traité sous forme d'échange de serments (ὅρκιον) avec Cyrus, mais le moment précis de la conclusion de cet accord tout comme son contenu exact (à savoir la part qui pouvait subsister des accords remontant à Alyatte) est inconnu.

Il est fort probable que les Milésiens, voulant retrouver une plus large autonomie,[634] ont profité de la proposition du roi perse (peut-être dès Ptérie) afin de tenter de revenir à la situation telle qu'elle s'était établie précédemment : ne payer aucune contribution ni ne fournir de contingents militaires contre leur gré à Cyrus (sauf en cas de force majeure).

Cependant, Hérodote déclare en I, 171 qu' « Harpage, après qu'il eut soumis l'Ionie (Ἰωνίην), fit campagne contre les Cariens, les Cauniens et les Lyciens, emmenant avec lui des Ioniens et des Éoliens ».[635] Dans ce passage, le père de l'Histoire ne fait nulle mention d'une exception accordée aux Milésiens. Les seules mentions de Milet, en tant qu'exception aux autres cités ioniennes après la chute de Sardes, concernent la tranquillité accordée à la cité face aux raids d'Harpage menés à l'encontre des autres cités grecques.[636]

Dès lors, on peut comprendre que Milet avait été soumise aux Perses (mais en échappant à la violence du général mède) au même titre que les autres cités ioniennes, et qu'elle dut également fournir des contingents armés à Harpage pour son expédition contre les Cauniens, Cariens et Lyciens.

---

[633] HÉRODOTE, I, 141 ; J. M. BALCER 1995, p. 60. Il se peut que les Milésiens aient conclu cet accord dès la bataille de Ptérie car ils avaient anticipé la défaite finale lydienne.
[634] Milet a toujours été jalouse de sa liberté de mouvement. Voir C. BAURAIN 1997, p. 552.
[635] HÉRODOTE, I, 171 : Ἅρπαγος δὲ καταστρεψάμενος Ἰωνίην ἐποιέετο στρατηίην ἐπὶ Κᾶρας καὶ Καυνίους καὶ Λυκίους, ἅμα ἀγόμενος καὶ Ἴωνας καὶ Αἰολέας.
[636] HÉRODOTE, I, 141 ; I, 143 ; I, 169.

De plus, lorsqu'Hérodote vient à parler de la réorganisation fiscale opérée par Darius après son accession au trône vers 518 ACN,[637] il déclare qu'avant son règne, il n'y avait pas de règles fixes concernant le prélèvement du tribut : sous Cyrus et Cambyse, les cités réalisaient des dons gratuits.[638] Dans la liste des satrapies transmise par Hérodote, tous les Ioniens – sans exception – sont donnés comme faisant partie de la première satrapie, devant au total quatre cents talents d'argent.[639] Il semble donc que Milet aussi devait contribuer au versement d'un tribut (φόρος) au Grand Roi. Dès lors, il semblerait que la cité grecque devait également faire des dons à Cyrus et Cambyse avant la réforme entreprise par Darius.

En outre, n'est-il pas étonnant que le premier tyran, à notre connaissance, imposé par les Perses à une cité grecque soit Histiée de Milet, vers 513 ACN ?[640] On trouve là un indice supplémentaire de la soumission de la cité de Milet à l'autorité perse.

Par conséquent, le traité sous forme de serments conclu entre Cyrus et Milet avant ou après la chute de Sardes « aux mêmes conditions que le Lydien »[641] renverrait à la situation telle qu'elle était sous Crésus, voire même déjà sous Alyatte : Milet envoyait du grain et des contingents armés à Sardes, sans rien attendre en échange, sauf l'assurance de ne pas être attaquée par les troupes lydiennes. Cette forme de soumission en vigueur sous Crésus résultait des accords de ξενία conclus par Alyatte et Thrasybule, plus de cinquante ans plus tôt. Ces accords, non formellement dénoncés par Crésus, étaient désormais caducs vu la disparition des deux contractants.[642]

[637] P. BRIANT 1996, p. 405, 510-512.
[638] HÉRODOTE, III, 89.
[639] HÉRODOTE, III, 90.
[640] HÉRODOTE, VI, 137. A. M. GREAVES 2002, p. 95.
[641] HÉRODOTE, I, 141.
[642] Les accords de ξενία étaient cependant renouvelés par les descendants ou successeurs des contractants (voir G. HERMAN 1987, p. 70-71). Cependant, dans ce cas-ci, à la suite de l'éviction des tyrans de Milet Thoas et Damasenor, et la στάσις qui s'est ensuivie, les accords conclus par Thrasybule avec Alyatte ne trouvaient aucun successeur milésien afin d'être reconduits.

À la suite de cet arrangement diplomatique, sans doute Milet devait-elle reconnaître Cyrus comme le nouveau maître de la Lydie, y compris l'Ionie, et lui envoyer des dons et des contingents armés. De son côté, Cyrus s'engageait à ne pas attaquer la cité et admettre sa relative autonomie.[643] Il est possible également que tout comme sous le père de Crésus, Milet devait sans doute continuer à fournir du grain à Sardes, désormais sous contrôle perse, en échange de métal dont les sources d'approvisionnement étaient également entre les mains de Cyrus.

En définitive, on est tenté d'admettre que Crésus a pu incorporer *de facto* plus étroitement Milet à ses possessions sans que l'on puisse affirmer pour autant que les anciens accords formels conclus par Alyatte aient été révoqués par Crésus. Dans ce contexte, nous devons à présent nous interroger sur les raisons qui poussèrent le dernier Mermnade à faire des offrandes au sanctuaire de Didymes installé à dix-sept kilomètres au sud de la cité, face à la péninsule d'Halicarnasse.[644]

Les offrandes de Crésus au sanctuaire des Branchides

Hérodote nous apprend que Crésus avait fait exposer des offrandes au sanctuaire des Branchides à Didymes, installé sur les confins méridionaux de Milet. L'historien déclare que :

« Τὰ δ' ἐν Βραγχίδῃσι τῇσι Μιλησίων ἀναθήματα Κροίσῳ, ὡς ἐγὼ πυνθάνομαι, ἴσα τε σταθμὸν καὶ ὅμοια τοῖσι ἐν Δελφοῖσι. »[645] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] celles [les offrandes] que Crésus avait consacrées au temple des Branchides dans le pays de Milet étaient, d'après ce que j'ai entendu dire, de même poids que celles de Delphes, et pareilles. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

[643] On peut par ailleurs considérer que les raisons qui avaient conduit à l'accord d'Alyatte restaient d'actualité pour Cyrus : Milet occupait une position « à part » dans les circuits commerciaux en Méditerranée orientale et en mer Noire. Cette position contraignait à la ménager.
[644] Voir le plan de ces cités et la description des sites en Annexe II, fiches 4.15 « Milet » et 4.16 « Didymes ».
[645] HÉRODOTE, I, 92.

Le sanctuaire oraculaire d'Apollon de Didymes **(Fig. 55)** était traditionnellement administré par un γένος (vieille famille ou caste)[646], voire une association indigène : les Branchides.[647] Selon A. M. Greaves,[648] ce sanctuaire serait d'origine carienne. En effet, le nom de Δίδυμα « Didyma » peut être rapproché d'autres toponymes cariens comme « Idyma », « Sidyma », « Kidyma » et « Loryma ».[649] Certes, « Didymes » peut être également rapproché du mot grec δίδυμος (qui signifie « jumeaux »),[650] cependant aucune paire de collines ou de temples ne peut être à l'origine de ce toponyme.

Quant à l'hypothèse d'un site consacré à deux divinités jumelles, que sont Artémis et Apollon dans la tradition mythologique (Apollon – Zeus Sôter ou Apollon – Artémis)[651], elle ne trouve également aucune véritable confirmation archéologique : les différents cultes situés à l'intérieur du *temenos* sont tous subordonnés au culte d'Apollon.[652] Ainsi, pour l'érudition contemporaine, c'est l'origine d'un toponyme carien qui est privilégiée pour désigner ce site dominant vers le sud le Basilikos kolpos (en turc : Akbük Koyu).

Tout d'abord, on précisera qu'Hérodote n'a jamais vu ces offrandes de ses propres yeux. Il est d'ailleurs fort probable que les dons de Crésus avaient disparu à la suite de la destruction du temple par les Perses en 494 ACN.[653] Ainsi, Hérodote s'est renseigné (ὡς ἐγὼ πυνθάνομαι) sur les cadeaux du roi lydien, peut-être en consultant Hécatée de Milet qui avait eu l'opportunité de contempler le trésor avant le saccage des lieux par les troupes de Darius.[654]

---

[646] Dans son étude sur le γένος, Félix Bourriot l'a défini comme étant « un groupement de familles qui se sentent solidaires au nom d'une parenté commune, vraie ou fictive, connue exactement ou simplement affirmée, et qui se trouve garantie par la certitude intime de remonter à un ancêtre commun ». Voir F. BOURRIOT 1976, p. 100. Voir aussi A. DUPLOUY 2015, p. 61-63.

[647] Famille censée regrouper les descendants du héros Branchos. Ce nom, tout comme celui de Didymes, ne serait pas un nom grec, mais un nom anatolien. Voir J. FONTENROSE 1988, p. 45 ; A. M. GREAVES 2002, p. 110.

[648] A. M. GREAVES 2002, p. 110.

[649] A. LAUMONIER 1958, p. 560 ; J. FONTENROSE 1988, p. 3-5. A. M. GREAVES 2002, p. 110 et 186-187 ; A. M. GREAVES 2010, p. 17.

[650] P. CHANTRAINE, « δίδυμος », p. 279.

[651] Une Artémis Pythiè, dont le culte remonte à l'époque archaïque, possédait un sanctuaire (non oraculaire) au nord-ouest du sanctuaire d'Apollon. Voir J. FONTENROSE 1988, p. 123-132 ; N. TRIPPÉ 2009, p. 271-281. Il existait à Délos, l'île consacrée à Apollon, un sanctuaire d'Artémis. Voir J. C. MORETTI, 2012, p. 413-437.

[652] J. FONTENROSE 1988, p. 3-5 ; A. M. GREAVES 2002, p. 110.

[653] HÉRODOTE, VI, 18 ; On considère généralement que le sanctuaire a été détruit tout comme la ville voisine lors de la soumission de cette dernière par les Perses au terme de la révolte d'Ionie. Voir K. TUCHELT 1988, p. 427-430 et A. M. GREAVES 2002, p. 92.

[654] T. S. BROWN 1978, p. 73.

Selon Alan Greaves,[655] la raison qui aurait incité Crésus à envoyer de nombreuses offrandes au sanctuaire des Branchides tiendrait du fait que le dernier Mermnade désirait marquer sa gratitude envers les troupes milésiennes qui combattaient dans son armée et encourager leur enrôlement à ses côtés. Crésus s'inscrirait ainsi dans la lignée du pharaon Néchao qui avait lui aussi envoyé des offrandes remarquées au sanctuaire de Milet pour remercier ces mêmes Milésiens pour leur appui militaire lors de la bataille de Gaza en *ca*. 601 ACN contre Nabuchodonosor.[656]

Comme le souligne Alain Bresson, ce type d'offrandes à des sanctuaires grecs ressemble fortement à une « relation d'État à État sous la forme d'une dédicace à une divinité ».[657]

Dès lors, on peut envisager les offrandes de Crésus aux Branchides de Didymes comme la marque de relations diplomatiques entre le roi de Lydie et la cité de Milet. De plus, nous pouvons étayer le fait que ces offrandes étaient incontestablement destinées aux Milésiens.[658] En effet, le sanctuaire étant dépendant de la cité, ses biens appartenaient en propre à cette dernière.[659] C'est pourquoi Hécatée de Milet n'hésita pas à proposer aux Milésiens d'utiliser l'or de Crésus entreposé dans leur sanctuaire afin de sauver leur cité lors de leur révolte contre Darius.[660]

Comme nous l'avons mis en avant précédemment, Crésus comptait dans son armée des troupes fournies à titre de tribut de la part des cités soumises, ainsi que d'autres troupes étrangères (fournies gracieusement par des cités amies, grecques ou non grecques). Tous les Ioniens soumis par le fils d'Alyatte avaient obligation de fournir un tribut et de livrer des troupes armées. Ainsi, chaque cité grecque du royaume (Milet ne faisant pas exception) se devait de pourvoir un contingent d'hommes armés prêts à se battre pour le compte du roi lydien.

---

[655] A. M. GREAVES 2010, p. 92.
[656] HÉRODOTE, II, 159. A. FANTALKIN 2014, p. 40. Fantalkin corrige ici les propos de A. Herda qui avançait que Néchao avait réalisé ces offrandes après la bataille de Meggido en 609 ACN pour secourir les Assyriens (A. HERDA 2008). Ajoutons que A. M. Greaves est du même avis que A. Herda. Voir A. M. GREAVES 2010, p. 167. Pour Hugh BOWDEN, le pharaon aurait envoyé ces offrandes afin d'exhiber auprès des Grecs sa solvabilité pour que ceux-ci s'engagent comme volontaires. Voir H. BOWDEN 1996, p. 36.
[657] A. BRESSON 1980, p. 314.
[658] Sur les offrandes consacrées, voir F. DE POLIGNAC 2009, p. 23-31; H. AURIGNY 2011, p. 151-168.
[659] N. EHRHARDT 1998 ; A. M. GREAVES 2002, p. 123 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1083.
[660] HÉRODOTE, V, 36.

Nous avons également vu qu'il est possible que Milet ait dû fournir des troupes à Crésus à titre gracieux, en vertu des accords conclus sous son père, troupes (d'ἐπικούροι) dont l'entretien, lors du règne d'Alyatte, était alors probablement déjà aux frais de la cité, du tyran ou du gouverneur lié au roi lydien. Les soldats milésiens étaient donc considérés, lors du règne de Crésus, comme des troupes auxiliaires étrangères (ξεινικοί, ce terme englobant également les troupes envoyées comme tribut).

Ainsi, il est de notre avis, pour nuancer les propos de A. M. Greaves,[661] que Crésus n'a pas envoyé ces offrandes à Milet afin de lui témoigner une quelconque gratitude pour lui avoir fourni des contingents armés. En réalité, il est plus probable que le dernier roi de Lydie ait réalisé ces dons à Milet afin de ménager la cité qui, en vertu de l'accord passé avec Alyatte et Thrasybule, à la fin du VII^{e} siècle ACN et non dénoncé formellement par Crésus, se devait d'envoyer des dons et des troupes à titre gracieux à Sardes sans spécialement attendre un don en retour.[662]

Par ce geste, il semble que Crésus respectait en quelque sorte l'accord de ξενία passé par son père : les offrandes faites au sanctuaire de Didymes pouvaient être interprétées comme le juste « contre-don » en réponse aux cadeaux en grains et en contingents armés envoyés par Milet à Sardes.

Ainsi, ces offrandes impressionnantes faites à Didymes seraient la marque de la politique menée par le dernier Mermnade : Crésus a sans doute, symboliquement, « acheté » la complaisance des Milésiens qui par leurs dons à Sardes voyaient les offrandes de Crésus comme le contre-don de cette relation d'hospitalité nouée par son père Alyatte et Thrasybule plus de cinquante plus tôt, mais non formellement dénoncée par Crésus.[663]

[661] A. M. GREAVES 2010, p. 92.
[662] Il est possible aussi, tout comme à Éphèse, que les offrandes réalisées par Crésus au sanctuaire des Branchides soient une marque de réappropriation de ce sanctuaire aux origines cariennes et où la présence des Grecs s'était imposée.
[663] Sur le don et le contre-don dans les relations de ξενία, voir G. HERMAN 1987, p. 60-61 ; E. SCHEID-TISSINIER 1994 ; 2007.

En conclusion, sous le règne du dernier Mermnade, Milet envoyait ce qui peut être considéré comme un tribut à Sardes, en retour de quoi Crésus avait consacré des offrandes au sanctuaire carien de Didymes. Il semble donc que les accords d'hospitalité conclus entre Alyatte et Thrasybule de Milet aient été toujours d'actualité. Cependant, ceux-ci auraient évolué pour aboutir sous Crésus à une relation déséquilibrée entre le puissant roi lydien qui avait réussi à imposer l'envoi de ce que les Grecs considéraient comme tribut,[664] et la cité de Milet, en proie à une στάσις, qui en retour recevait non plus du métal (comme c'était probablement le cas sous Alyatte), mais des riches offrandes consacrées au sanctuaire de Didymes.

En pratique, cet étalement de richesse de la part de Crésus était également une sorte de mise en garde sur les moyens considérables dont disposait le Lydien.[665]

[664] Lorsqu'il emploie le terme φόρος, Hérodote se réfère implicitement au tribut levé par les Athéniens à dès 478 ACN dans le cadre de la Ligue de Délos. Voir P. BRIANT 1996, p. 79
[665] F. GAZZANO 2014, p. 137.

c) Smyrne

Selon les sources antiques, Smyrne est avec Milet la cité ionienne qui a le plus souffert des attaques lydiennes.[666]

En effet, Hérodote déclare que Gygès avait déjà eu maille à partir avec la cité. À ses dires :

« Ἐσέβαλε μέν νυν στρατιὴν καὶ οὗτος ἐπείτε ἦρξε ἔς τε Μίλητον καὶ ἐς Σμύρνην, καὶ Κολοφῶνος τὸ ἄστυ εἶλε. »[667] (Édition de P. E. LEGRAND)	« Gygès, lui déjà, quand il eut pris possession du pouvoir, monta une expédition militaire contre le pays de Milet et de Smyrne, et s'empara de la basse ville de Colophon. » (Traduction modifiée de P. E. LEGRAND)

Mimnerme, poète élégiaque de la fin du VII[e] siècle ACN qu'on estime originaire de Smyrne,[668] fait également référence à la résistance de sa cité natale face aux attaques de la cavalerie lydienne de Gygès qu'elle réussit à repousser :

« οὐ μὲν δὴ κείνου γε μένος καὶ ἀγήνορα θυμὸν τοῖον ἐμέο προτέρων πεύθομαι, οἵ μιμν ἴδον Λυδῶν ἱππομαχων πυκινὰς κλονέοντα φάλαγγας Ἕρμιον ἄμ πεδίον, φῶτα φερεμμελίην· τοῦ μὲν ἄρ′ οὔ ποτε πάμπαν ἐμέμψατο Παλλὰς Ἀθήνη δριμὺ μένος κραδίης, εὖθ′ ὅ γ′ ἀνὰ προμάχους σεύαιθ′ αἱματόεν<τος ἐν> ὑσμίνῃ πολέμοιο, πικρὰ Βιαζόμενος δυσμενέων Βέλεα· οὐ γάρ τις κείνου δηίων ἔτ′ ἀμεινίτερος φὼς ἔσκεν ἐποίχεσθαι φυλόπιδος κρατερῆς ἔργον, ὅτ′ αὐγῇσιν φέρετ′ ὠκέος ἠελίοιο. »[669] (Édition de D. E. GERBER)	« Ce que furent la force et le vaillant coeur de cet homme, je le sais par mes ancêtres, eux qui le virent mettre en fuite les rangs serrés de la cavalerie lydienne, à travers la plaine de l'Hermos, lui, le héros à la lance. Jamais, certes, Pallas-Athéna n'eut à exciter, par ses reproches, la rude vigueur de son cœur, lorsqu'il s'élançait, à travers les premiers rangs, dans le fort de la bataille sanglante, bravant les traits aigus des ennemis ; car il n'était aucun guerrier supérieur à lui pour se lancer dans l'œuvre de la puissante mêlée, lorsqu'il vivait dans la clarté du soleil rapide. » (Traduction de E. BERGOUGNAN)

[666] Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.2 « Smyrne ». + **Fig. 43**.
[667] HÉRODOTE, I, 14.
[668] La *Souda* le mentionne comme originaire soit de Colophon, soit de Smyrne. Mais le fait qu'il composa des *Smyrneis* suggère fortement qu'il était plus vraisemblablement de cette dernière. L'erreur a pu être commise car il mentionne plusieurs fois Colophon. Voir D. E. GERBER 1999, p. 4-6.
[669] MIMNERME F 14 (F 13 chez E. BERGOUGNAN). Dans ce fragment, Mimnerme veut presser ses compatriotes d'imiter ce héros de la guerre contre Gygès à l'occasion de l'attaque d'Alyatte.

Pausanias, lui aussi, fait référence à la déroute du Lydien face aux Smyrnéens :

« Ἐπειδὴ δὲ ἡμέρα τε ἦν καὶ ἀλλήλους καθορᾶν ἐδύναντο, ἐνταῦθα Ἀριστομένης καὶ Θέοκλος ἐπειρῶντο ἐς πᾶσαν ἀπόνοιαν προάγειν τοὺς Μεσσηνίους, ἄλλα τε ὁπόσα εἰκὸς ἦν διδάσκοντες καὶ Σμυρναίων τὰ τολμήματα ἀναμιμνήσκοντες, ὡς Ἰώνων μοῖρα ὄντες Γύγην τὸν Δασκύλου καὶ Λυδοὺς ἔχοντας σφῶν τὴν πόλιν ὑπὸ ἀρετῆς καὶ προθυμίας ἐκβάλοιεν. » [670] (Édition de M. CASEVITZ)	« Quand il fit jour et qu'ils purent se voir entre eux, alors Aristomène et Théoclos tentèrent d'entraîner les Messéniens avec l'énergie du désespoir, leur apprenant tout ce qu'ils devaient leur apprendre, leur rappelant les coups d'audace des gens de Smyrne, comment eux, qui n'étaient qu'une partie des Ioniens, avaient chassé grâce à leur valeur et leur acharnement Gygès, le fils de Daskylos et les Lydiens qui occupaient leur cité. » (Traduction de M. CASEVITZ)

Enfin, beaucoup plus tard, [le Pseudo-] Plutarque, dans ses *Parallèles d'histoires grecques et romaines*, relate en livrant davantage de détails les raisons de la défaite des troupes de Gygès face à Smyrne:

« Σαρδιανοὶ πρὸς Σμυρναίους πόλεμον ἔχοντες περὶ τὰ τείχη ἐστρατοπεδεύσαντο καὶ διὰ πρέσβεων ἔπεμψαν μὴ πρότερον ἀναχωρῆσαι, ἐὰν μὴ τὰς γυναῖκας συνελθεῖν αὐτοῖς συγχωρήσωσι. Τῶν δὲ Σμυρναίων διὰ τὴν ἀνάγκην μελλόντων πάσχειν κακῶς, θεραπαινὶς ἦν μία τῶν εὐσχημόνων, ἣ προσδραμοῦσα ἔφη τῷ δεσπότῃ Φιλάρχῳ δεῖν τὰς θεραπαίνας κοσμήσαντας ἀντ΄ ἐλευθέρων πέμπειν. Ὃ δὴ καὶ ἔδρασαν. Οἱ δὲ κοπωθέντες ὑπὸ τῶν θεραπαινῶν ἑάλωσαν. Ὅθεν καὶ νῦν παρὰ Σμυρναίοις ἑορτὴ λέγεται Ἐλευθέρια, ἐν ᾗ αἱ δοῦλαι τὸν κόσμον τῶν ἐλευθέρων φοροῦσιν· ὡς Δοσίθεος ἐν τρίτῳ Λυδιακῶν. » [671] (Édition de J. BOULOGNE)	« Sardes était en guerre contre Smyrne. Elle installa son armée autour des remparts et fit savoir par des ambassadeurs qu'il n'était pas question d'un retrait avant d'avoir obtenu le consentement de s'unir aux épouses. Les habitants de Smyrne, à cause de la nécessité étaient sur le point de passer un mauvais quart d'heure. Mais, parmi les servantes accortes il y en eut une qui courut dire à son maître Philarchos "Il faut parer les servantes pour les envoyer à la place des femmes libres". C'est précisément ce qu'ils firent. Quand ils furent éreintés par les servantes, ces hommes venus de Sardes furent faits prisonniers.

[670] PAUSANIAS, IV, 21, 5.
[671] PLUTARQUE, *Parallèles mineurs*, 30 (= 312E-313A). Il s'agit ici d'une anecdote mettant en exergue les mœurs légères des Lydiens. Cette perception négative des mœurs lydiennes n'apparaîtra qu'après la chute de Crésus. Voir C. J. CADOUX 1938, p. 81 ; J. M. COOK 1958/1959, p. 14 ; M. KERSCHNER 2010, p. 262.

	D'où maintenant encore, à Smyrne, une fête appelée Eleuthéries, à l'occasion de laquelle les esclaves portent la parure des femmes libres. Ma source est le troisième livre de l'*Histoire de la Lydie* de Dosithéos[672]. » (Traduction modifiée de J. BOULOGNE)

De tous ces témoignages d'époques très diverses, il ressort clairement que Gygès ne parvint pas à soumettre fermement la cité.[673] Celle-ci fut épargnée par les campagnes d'Ardys qui, selon Hérodote,[674] captura (εἶλε) Priène et envahit (ἐσέβαλε) Milet, et de Sadyatte qui fit la guerre à Milet (τὸν πόλεμον ἦν συνάψας).[675] Il faudra attendre Alyatte, le père de Crésus, pour que les Lydiens investissent durablement Smyrne.

Pour cette campagne, Hérodote relate que :

« Σμύρνην τε τὴν ἀπὸ Κολοφῶνος κτισθεῖσαν εἶλε, ἐς Κλαζομενάς τε ἐσέβαλε. Ἀπὸ μέν νυν τούτων οὐκ ὡς ἤθελε ἀπήλλαξε, ἀλλὰ προσπταίσας μεγάλως. »[676] (Édition de P. E. LEGRAND)	« il [Alyatte] prit Smyrne, fondée par des colons venus de Colophon, et envahit le pays de Clazomènes, expédition dont il ne se tira pas comme il voulait mais après avoir subi un grave échec. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

[672] On ne sait presque rien sur cet historien qui vécut probablement au I^er^ siècle PCN. Il est l'auteur d'ouvrages sur l'histoire de l'Italie, de l'Étolie, de la Lydie, de la Sicile ainsi que sur les Pélopides. Voir G. WISSOWA 1905 ; K. DOWDEN 2009.
[673] Néanmoins ces témoignages ne sont pas concordants. Hérodote et Mimnerme font référence à un combat hors de la ville, tandis que Pausanias déclare que Gygès l'avait envahie (ἔχοντας σφῶν τὴν πόλιν). Il est donc impossible de trancher.
[674] HÉRODOTE, I, 15.
[675] HÉRODOTE, I, 18.
[676] HÉRODOTE, I, 16.

Nicolas de Damas mentionne également cette entreprise du roi Alyatte contre la cité de Smyrne :

« Ὅτι Ἀλυάττης ὁ Σαδυάττεω υἱός, Βασιλεὺς Λυδῶν, ἕως μὲν νέος ἦν ὑβριστὴς ἦν καὶ ἀκόλαστος, ἐκβὰς δὲ εἰς ἄνδρα σωφρονέστατος καὶ δικαιότατος. Ἐπολέμησε δὲ Σμυρναίοις καὶ εἶλεν αὐτῶν ἄστυ. »[677] (Édition de É. PARMENTIER)	« Alyatte, fils de Sadyatte, roi de Lydie, laissait libre cours, dans sa jeunesse, à sa violence et à tous ses désirs ; mais, devenu un homme, il fut parfaitement modéré et juste. Il fit la guerre à Smyrne et prit la ville. » (Traduction de É. PARMENTIER)

Pour le coup, les propos d'Hérodote et de Nicolas de Damas trouvent une confirmation archéologique. En effet, les fouilles ont mis au jour une rampe faite de remblais (terre, bois, céramique) qui aurait servi lors du siège de la ville aux troupes d'Alyatte **(Fig. 56 ; 57)**. De même, de nombreuses pointes de flèches, fers de lance ainsi qu'un casque de type oriental ont été découverts.[678]

S'appuyant sur la céramique recueillie dans ce monticule de terre, J. M. Cook a daté cette prise de la ville en *ca*. 600 ACN.[679] Selon les archéologues, c'est grâce à cette butte artificielle édifiée sur le flanc nord-ouest de la muraille que les Lydiens seraient parvenus à investir la cité.[680] À l'occasion de cette capture, il apparaît au vu des fouilles que les troupes lydiennes pénétrèrent dans le temple d'Athéna qui, face à l'urgence, avait été reconverti en réduit. À cet endroit (situé à l'ouest de l'entrée nord-est), ils tombèrent dans une embuscade ionienne où les Smyrnéens, disposés en hauteur, auraient lancé toutes sortes de projectiles (lances, flèches, javelots et briques) sur les Lydiens.[681]

Après sa capture, Smyrne demeure en ruines durant probablement une vingtaine d'années.[682] Au vu des fouilles, il ressort que c'est *ca*. 580 ACN, que la ville fut réoccupée graduellement, et que ses fortifications furent relevées et renforcées pour connaître une vie brillante jusqu'à sa capture par Cyrus *ca*. 547 ACN.[683]

---

[677] NICOLAS DE DAMAS F 64.
[678] Voir J. M. COOK 1958/1959, p. 1-34 ; R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 135-137 ; E. AKURGAL 1962, p. 373 ; J. M. COOK et al. 1998 ; E. AKURGAL 2005 ; M. AKURGAL 2006, p. 125-136.
[679] J. M. COOK 1985, p. 25-28.
[680] J. M. COOK 1958/1959, p. 1-34.
[681] J. M. COOK et al. 1998, p. 138.
[682] J. M. COOK et al. 1998, p. 29-33.
[683] J. M. COOK et al. 1998, p. 21-29 ; M. AKURGAL 2006, p. 132-133 ; B. VERGNAUD 2012, p. 120. Selon Strabon, la ville aurait vécu réduite à l'état de village durant quatre cents ans après le sac des Lydiens. Voir STRABON, XIV, 1, 37.

Les raisons des raids lydiens contre Smyrne

Selon Jack Martin Balcer, les campagnes de Gygès contre Smyrne et Colophon étaient des campagnes de représailles nées de l'assistance que ces deux cités auraient envoyée à Magnésie du Sipyle lors de la campagne lancée peu avant contre cette dernière par le premier Mermnade.[684] Cependant, si Magnésie du Sipyle, installée sur l'Hermos en aval de Sardes, a pu constituer un verrou que les Lydiens entendaient faire sauter dans leur quête d'un débouché maritime (la ville de Cymé), l'hypothèse est fragile : aucune source ancienne ne mentionne une aide apportée à Magnésie par Smyrne et/ou Colophon.

Il est plus probable que le roi lydien, en s'attaquant à Smyrne et Milet,[685] désirait mettre la main sur leurs récoltes et leurs greniers à blé (pleins d'importations) pour répondre à la sempiternelle préoccupation lydienne du manque de céréales.[686] Nous avons vu ci-dessus que, plus tard, Sadyatte et Alyatte avaient mené des campagnes que l'on peut qualifier de *razzias* sur les récoltes de la campagne milésienne. Sans doute, Gygès désirait-il déjà faire main basse sur les récoltes smyrnéennes, Sardes ayant un besoin pressant de céréales pour nourrir sa population et l'intérieur du pays.[687] On trouve un écho de ce contrôle par Smyrne d'une belle plaine agricole (qu'on ne peut guère localiser ailleurs qu'entre les monts Sipyle et Olympe) dans le poème de Mimnerme qui mentionne une défaite lydienne intervenue dans la plaine de l'Hermos.[688]

Smyrne pouvait compter sur les ressources de son agriculture (tout comme vers le sud, sa métropole Colophon) et de son port pour la pêche et le commerce.[689] Il était donc compréhensible que les rois lydiens, privés d'accès à la mer et incapables de produire des panifiables en suffisance, aient désiré soumettre cette cité porte ouverte sur l'Égée.

[684] J. M. BALCER 1984, p. 45.
[685] HÉRODOTE, I, 14.
[686] Déjà chez Hérodote, une famine de dix-huit années avait poussé la moitié du peuple lydien à quitter l'Anatolie, à partir de Smyrne, pour aller s'installer en Étrurie. Voir HÉRODOTE, I, 94.
[687] C. ROEBUCK 1959, p. 60 ; O. MARIAUD 2012, p. 245.
[688] MIMNERME F 14.
[689] J. M. COOK et al. 1998, p. 18 ; G. M. A. HANFMANN 1981/1983, p. 243 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 902.

Il semble qu'à la suite de ce revers sévère de la part de Gygès, la cité de Smyrne n'eut plus à subir d'autre agression de la part des rois lydiens jusqu'à son siège et sa capture par Alyatte. Durant ce laps de temps (*ca.* 50 ans), au vu des trouvailles archéologiques, il apparaît que la cité ionienne et les Lydiens ont entretenu des relations fructueuses, voire cordiales. En témoignent les nombreuses céramiques lydiennes ainsi que les marques de maçon en alphabet lydien, de la fin du VII^e^ siècle ACN, mises au jour au temple d'Athéna.[690] Ainsi a-t-on pu déduire que des Lydiens et des Ioniens travaillaient côte à côte à Smyrne.[691]

Les marques de maçon en caractères lydiens retrouvées sur le temple d'Athéna sont datées de la phase III du temple ; elles appartiennent donc aux années *ca*. 605-600 ACN, soit d'avant la capture de la ville par Alyatte. On peut donc émettre l'hypothèse que le roi lydien a, tout comme le fera par la suite Crésus à Éphèse, financé en partie la construction du temple.[692]

Les fortifications de Smyrne posent de nombreux problèmes de date.[693] Selon certains archéologues, la cité de Smyrne aurait été fortifiée dès le IX^e^ siècle ACN. Pour d'autres, les murs d'enceintes n'auraient été reconstruits qu'après le milieu du VII^e^ siècle ACN. Pour M. Akurgal, la première phase serait à dater de *ca*. 640-620 ACN, et la deuxième phase de *ca*. 600-590 ACN.[694] Selon cette proposition, on remarque que la première phase de construction des murs d'enceinte aurait donc eu lieu peu après les raids cimmériens en Ionie,[695] lorsque les rapports entre la cité et les Lydiens étaient apaisés : Ardys, contrairement à son père Gygès, n'attaqua pas la cité de Smyrne.

[690] E. AKURGAL 1962, p. 374 ; 2005, p. 83-88 ; M. AKURGAL 2007, p. 135 ; J. M. COOK et al. 1998, p. 141 ; M. KERSCHNER 2010, p. 254-261.
[691] M. KERSCHNER 2010, p. 254.
[692] M. KERSCHNER 2010, p. 254 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 902. Il s'agissait d'une façon pour le roi lydien de s'imposer en permanence dans ce secteur en marquant sa présence en son point le plus sensible : le sanctuaire d'Athéna.
[693] Pour un résumé des différentes hypothèses de datation, voir B. VERGNAUD 2012, p. 74-75.
[694] M. AKURGAL 2005, p. 83.
[695] Aucun niveau de destruction lié à l'invasion cimmérienne n'est attesté à Smyrne. Voir R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 125.

Dès lors, comme le fait remarquer B. Vergnaud,[696] les mesures défensives des Smyrnéens n'auraient aucun lien avec la menace d'un siège par Alyatte, mais sans doute était-ce en raison d'une autre menace extérieure. En effet, les Cimmériens étaient toujours présents en Anatolie, leur expulsion ne devant être entérinée que sous Alyatte.[697] C'est donc contre cette même muraille que la rampe de siège fut construite par le roi lydien avec pour objectif la prise de la ville.

Sur ces constatations, on peut émettre l'hypothèse qu'à la suite de la campagne manquée de Gygès, Smyrne et Sardes avaient convenu d'établir des liens d'amitié (ξενία ?)[698]. Les Lydiens pouvaient ainsi bénéficier du port de Smyrne comme débouché pour leurs produits et importer des récoltes. De leur côté les Smyrnéens ne devaient plus autant craindre d'attaques de la part des troupes lydiennes. C'est sans doute dans ce climat « amical » que des artisans lydiens furent autorisés à venir s'installer dans des ateliers de la cité ionienne, probablement aussi avec la bénédiction des autorités lydiennes soucieuses d'avoir au moins un pied dans la place.

Mais pour une raison qui nous échappe, Alyatte décida de mettre fin à cette (relative) indépendance smyrnéenne et de mettre la main d'une manière plus ferme sur la Cité afin de donner au royaume lydien un accès pérenne à la mer.

Comme on l'a noté plus haut, après sa capture par Alyatte, la ville remonta ses murailles *ca*. 600-590 ACN, et continua à prospérer jusqu'à sa prise par les Perses *ca*. 547 ACN. En effet, figurent parmi les preuves signant la victoire de ces derniers un casque perse ainsi que des pointes de flèches qui ont été retrouvés dans un niveau de destruction associé à cette campagne.[699]

[696] B. VERGNAUD 2012, p. 311.
[697] HÉRODOTE, I, 16.
[698] On ignore quel type de régime politique possédait Smyrne avant sa capture par Alyatte. Par conséquent, il est impossible de définir les liens tissés entre les rois lydiens et la cité ionienne. Sans doute était-ce une relation, que les Grecs qualifient de ξενία, basée sur la réciprocité. Notons que les liens de ξενία ne liaient pas obligatoirement des individus : nous avons les exemples de liens de ξενία noués entre Crésus et les Insulaires (HÉRODOTE, I, 26) et ceux tissés entre les cités de Milet et de Sybaris (HÉRODOTE, VI, 21). Voir M. INTRIERI 2010, p. 129.
[699] M. AKURGAL 2006, p. 380-381 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1099 ; B. VERGNAUD 2012, p. 302.

Smyrne sous contrôle lydien

Durant sa période « lydienne », la ville de Smyrne, tombée dans l'escarcelle de Sardes, a vu ses rapports avec la capitale royale lydienne s'accroître. En effet, de nombreuses céramiques lydiennes attribuées à la première moitié du VI^e^ siècle ACN y ont été découvertes.[700]

Reste que son statut exact n'est pas aisé à définir. Ainsi, sous Alyatte qui pourtant s'en empare, il est probable que la cité ne dut pas payer de tribut ni fournir de contingent militaire à Sardes, sauf en cas de besoin, en vertu d'anciennes règles de l'hospitalité.[701] Car, comme nous l'avons vu plus haut, Hérodote déclare que Crésus obligea, le premier, les Grecs d'Asie à lui payer véritablement un tribut (φόρος).[702] Ainsi, Smyrne fut peut-être simplement exploitée par les Lydiens pour son port et ses ressources frumentaires, plus librement encore après la conquête d'Alyatte.

Toujours sous le règne d'Alyatte, *ca*. 600-590 ACN, Smyrne remonta donc ses murailles, le temple d'Athéna fut reconstruit et les maisons rebâties.[703] Il est probable que la monumentale tombe à tholos, communément nommée « la tombe de Tantale » **(Fig. 58 ; 59)**,[704] au nord de la ville, fut réalisée sous la domination lydienne.[705] Selon E. Akurgal, cette tombe, réalisée après la conquête lydienne, aurait été la sépulture d'un dynaste local, étant donné ses dimensions (29,6 mètres de diamètre) et la situation sur une hauteur dominant les alentours.[706]

[700] J. M. COOK 1958/1959, p. 30-31.
[701] Comme déjà mentionné ci-dessus, les individus liés par des liens de ξενία doivent se porter mutuellement assistance en cas de besoin. Voir G. HERMAN 1987, p. 100-104.
[702] HÉRODOTE, I, 6.
[703] J. M. COOK et al. 1998, p. 161 ; M. AKURGAL 2005, p. 83 ; B. VERGNAUD 2012, p. 120.
[704] Mentionnée par PAUSANIAS, V, 13, 7.
[705] Selon R. V. Nicholls, elle daterait du VI^e^ siècle ACN. R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 64. Pour E. Akurgal, repris par M. Akurgal, cette tombe à tholos serait à dater entre la fin du VII^e^ siècle et 600 ACN. Voir M. AKURGAL 2007, p. 135.
[706] M. AKURGAL 2007, p. 135. Voir également J. FEDAK 1990, p. 60-62.

Ce dynaste local ou prince lydien appartenant à la famille mermnade pourrait avoir eu la charge de gouverneur ou ἄρχων ; tout comme Crésus, frère de Pantaléon, fut l'ἄρχων d'Adramytteion.[707] Comme nous l'avons vu plus haut,[708] ces gouverneurs devaient sans doute être désignés par le souverain, mais nous ne savons pas au sein de quels milieux étaient choisis les différents ἄρχοντες du royaume, probablement des grandes familles acquises au roi, voire des membres de la famille royale. Ces gouverneurs devaient probablement lever localement des contingents armés (formés de mercenaires ou d'alliés/amis) et les fournir au roi lorsque celui-ci en ressentait la nécessité.

Ces nobles en charge d'un secteur du royaume étaient sans doute également liés au souverain par des serments de loyauté (à l'occasion des liens familiaux résultant de mariages diplomatiques).[709]

En campagne, ils devaient former les cadres de la fameuse cavalerie lydienne tandis qu'en temps de paix, ils géraient des domaines qui restaient peut-être la propriété du roi lydien. Cependant, concernant tous ces points, la documentation fait défaut.[710]

Sous Crésus, il est vraisemblable que ce gouverneur installé à Smyrne devait prendre en charge d'une part la levée et l'envoi à Sardes de ce qui, d'une aide gracieuse, était devenu un tribut ; d'autre part, le rassemblement de troupes armées réquisitionnées par Crésus, non plus seulement fournies gratuitement comme autrefois en cas de besoin.

[707] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[708] Voir *supra* 2.3.
[709] C. TALAMO 1979, p. 145-146 ; J. M. BALCER 1984, p. 36-37 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 83-88. Ces liens font fortement penser à une « *ritualised friendship* » telle que décrite par Gabriel Herman : G. HERMAN 1987, p. 10-13. Cette *ritualised friendship* sera rendue en grec par le terme de ξενία. Ainsi, le roi lydien et le gouverneur de Smyrne étaient probablement liés par des liens se rapprochant de ceux de l'hospitalité. Cependant si le gouverneur de Smyrne était issu de la famille royale mermnade, ceux-ci étaient donc liés par des liens de parenté, différents de ceux de l'hospitalité (G. HERMAN 1987, p. 16-18), des serments de loyautés devaient, par conséquent, lier les deux parties.
[710] Voir *supra* 2.3.

d) Colophon

Cette autre cité ionienne, tout comme Smyrne dont elle passait pour la métropole, fut également la cible d'attaques de la part de Gygès et d'Alyatte.[711]

En effet, Hérodote nous apprend que :

« Ἐσέβαλε μέν νυν στρατιὴν καὶ οὗτος ἐπείτε ἦρξε ἔς τε Μίλητον καὶ ἐς Σμύρνην, καὶ Κολοφῶνος τὸ ἄστυ εἷλε. »[712] (Édition de P. E. LEGRAND)	« Gygès, lui déjà, quand il eut pris possession du pouvoir, monta une expédition militaire contre le pays de Milet et de Smyrne, et s'empara de la basse ville de Colophon. » (Traduction modifiée de P. E. LEGRAND)

Pour ce qui est d'Alyatte, il faut attendre Polyen, qui déclare que :

« Ἀλυάττης Κολοφωνίους πολλὴν δύναμιν ἱππικιὴν ἔχοντας ἀφελέσθαι βουλόμενος τοὺς ἵππους συμμαχίαν πρὸς αὐτοὺς ἐποιήσατο καὶ τὰς ἐκ τῶν στρατειῶν ὠφελείας ἀεὶ μείζονας ἔνεμε τοῖς ἱππεῦσι. Τέλος δὲ ὁ μὲν ἐν Σάρδεσιν ἦν λαμπρὰν ἀγορὰν αὐτοῖς παρασκευάζων καὶ διπλῆν τὴν μισθοφορὰν ἑτοιμάζων, οἱ δὲ ἱππεῖς ἔξω τῆς πόλεως τὸ στρατόπεδον ἔχοντες, τοῖς ἱπποκόμοις παραδόντες τοὺς ἵππους εἴσω τειχῶν παρῆλθον ἐπι τὴν διπλῆν μισθοφορὰν σπουδῇ θέοντες. Ἀλυάττης τὰ τείχη κλείσας, τοὺς ἰδίους ὁπλίτας περιστήσας ἀπέκτεινε τοὺς ἱππεῖς ἅπαντας καὶ τοὺς ἵππους αὐτῶν τοῖς ἰδίοις ὁπλίταις ἔδωκεν. »[713] (Édition de J. MELBERT reproduite dans P. KRENTZ et E. L. WHEELER)	« Alyatte, voulant mettre la main sur les chevaux des habitants de la ville de Colophon qui détenait une puissante cavalerie, conclut une alliance avec eux et distribuait toujours aux cavaliers de grandes largesses issues des campagnes militaires. Enfin, étant à Sardes, il préparait une brillante assemblée afin de leur fournir une double solde, pendant que les cavaliers étaient stationnés en dehors de la ville. Laissant derrière eux leurs chevaux à leurs palefreniers, ils pénétrèrent avec empressement dans l'enceinte de la ville pour aller chercher leur double solde. Alyatte fit fermer les remparts, ayant mis tout autour ses propres soldats, fit mettre à mort tous les cavaliers et donna leurs chevaux à ses propres soldats. » (Traduction personnelle)

[711] Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.8 « Colophon ».
[712] HÉRODOTE, I, 14.
[713] POLYEN, VII, 2, 2.

Tout d'abord, il faut préciser que les fouilles archéologiques du site de Colophon n'ont livré aucun niveau de destruction pour la période concernée. Seuls quelques restes de l'époque archaïque ont été mis au jour, mais il est probable que l'habitat se situait sur les flancs de l'acropole. De plus, les fouilles systématiques du site n'ont jamais vraiment repris depuis 1922. Il est donc difficile de connaître l'organisation spatiale de la cité et d'y retrouver des traces des raids lydiens.[714] Les sources littéraires sont ainsi nos seuls témoignages sur des luttes armées entre les Lydiens et la cité de Colophon.

À lire Hérodote, on comprend que Gygès avait entrepris une expédition armée contre la ville de Colophon.[715] En revanche, à en croire le témoignage de Polyen, le contrôle de Gygès sur Colophon paraît avoir été de courte durée puisqu'il faudra attendre Alyatte pour que la cité tombe durablement sous domination lydienne.

Selon Polyen,[716] qui écrit au II^{e} siècle PCN, Alyatte avait conclu une alliance (συμμαχία) avec les citoyens de Colophon et traitait leurs cavaliers avec le plus grand soin. Voulant anéantir cette cavalerie, il mit sur pied un stratagème : il les convia à Sardes pour leur donner une double paie, mais une fois dans la ville, les cavaliers colophoniens furent massacrés et leurs chevaux redistribués aux cavaliers lydiens.

On trouve un écho de cette alliance qu'aurait conclue le père de Crésus avec la cité de Colophon chez Athénée de Naucratis, citant lui-même Phylarque de Naucratis et Xénophane de Colophon :

« ΚΟΛΟΦΩΝΙΟΙ δ', ὥς φησι Φύλαρχος [FHG I 35],' τὴν ἀρχὴν ὄντες σκληροὶ ἐν ταῖς ἀγωγαῖς, ἐπεὶ εἰς τρυφὴν ἐξώκειλαν πρὸς Λυδοὺς φιλίαν καὶ συμμαχίαν ποιησάμενοι, προῆσαν διησκημένοι τὰς κόμας χρυσῷ κόσμῳ, ὡς καὶ Ξενοφάνης φησίν [fr. 3 B4]:' ἁβροσύνας δὲ μαθόντες ἀνωφελέας παρὰ Λυδῶν, ὄφρα τυραννίης ἦσαν ἄνευ στυγερῆς, ᾖεσαν εἰς ἀγορὴν παναλουργέα φάρε' ἔχοντες, οὐ μείους ὥσπερ χείλιοι, εἰς ἐπίπαν	« Les habitants de Colophon, comme l'affirme Phylarchos [*FGrH* 81 F 66], qui au début étaient austères dans leur éducation, lorsqu'ils se laissèrent dériver vers une vie de mollesse, devenus amis et alliés des Lydiens, sortaient les cheveux parés d'ornements d'or, comme en témoigne Xénophane : "Après avoir appris des Lydiens les élégances inutiles, tant qu'ils ne subissaient pas l'odieuse tyrannie, ils se rendaient sur l'agora avec des vêtements tout teints de pourpre, n'étaient pas moins de mille

[714] L. B. HOLLAND 1944, p. 91-171 ; J. LA GENIÈRE 1994, p. 137-140 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1077-1080 ; A. M. GREAVES 2010, p. 100-101 ; B. VERGNAUD 2012, p. 70.
[715] C. M BOWRA 1941, p. 119. ; B. VERGNAUD 2012, p. 70.
[716] POLYEN, VII, 2, 2.

αὐχαλέοι, χαίτῃσιν ἀγαλλομεν εὐπρεπέεσσιν ἀσκητοῖς ὀδμὴν χρίμασι δευόμενοι. »[717] (Édition de L. REIBAUD)	en général, fiers, se faisant une gloire de la beauté de leurs longues chevelures, enduits d'onguents au parfum raffiné." » (Traduction de L. REIBAUD)

Ici, Phylarque, auteur du III[e] siècle ACN, fait mention d'une amitié et alliance (φιλία καὶ συμμαχία) conclue entre les Colophoniens et les Lydiens. Dans ce même passage d'Athénée, Xénophane, *ca*. 570-475 ACN,[718] évoque mille citoyens dont la place dans la cité est toujours sujette à discussion : il s'agirait soit de la classe dominante de la cité, soit de simples riches citoyens, ou encore d'une assemblée délibérante (cela serait alors une sorte *numerus clausus*).[719]

Selon certains chercheurs (dont Ulrich von Wilamowitz)[720], sur base du récit d'Aristote dans sa *Politique,*[721] Colophon aurait eu un régime oligarchique.[722] Pour C. M. Bowra[723] dans son analyse des fragments de Xénophane, ces *mille* ne seraient qu'un certain nombre de riches citoyens de la cité de Colophon. En effet, pour lui, il n'existe aucun indice littéraire (ni archéologique) permettant d'affirmer que la cité avait un système oligarchique. Il semblerait néanmoins que la cité de Colophon connaissait bel et bien un système oligarchique, dans la mesure où le terme ἀγορὴν peut également s'entendre chez Xénophane comme l'assemblée des citoyens pour la direction des affaires de la cité.[724] Dans ce cas, les *mille* de Xénophane ne seraient rien d'autre que la classe dominante de Colophon.

[717] ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 31 (526a-b).
[718] Ce passage d'Athénée correspond au Fragment 3 de Xénophane chez Diels (1906).
[719] J. H. LESHER 1992, p. 62-65 ; L. CANFORA et al. 2001, p. 1310 ; L. REIBAUD 2012, p. 15, note 36.
[720] U. WILAMOWITZ 1913, p. 284.
[721] Pour Aristote, la majorité des citoyens de Colophon possédait des richesses considérables avant la guerre avec la Lydie. ARISTOTE, Politique, IV, 4 (1290b) : οἷον ἐν Κολοφῶνι τὸ παλαιόν (ἐκεῖ γὰρ ἐκέκτηντο μακρὰν οὐσίαν οἱ πλείους πρὶν γενέσθαι τὸν πόλεμον τὸν πρὸς Λυδούς.
[722] L. CANFORA et al. 2001, p. 1310.
[723] Dans sa *Politique*, Aristote ne mentionne pas d'oligarchie de mille citoyens à Colophon. Voir C. M BOWRA 1970, p. 110-115.
[724] L. REIBAUD 2012, p. 14, note 34.

La période de l'« odieuse tyrannie » (τυραννίης στυγερῆς) mentionnée par le présocratique Xénophane est certainement la période précédant la soumission à Harpage ; cependant le poète peut également faire référence à la sujétion lydienne et non pas à un régime politique propre à la cité honnie.[725]

Phylarque, qui s'appuierait sur Xénophane,[726] mentionne ainsi une alliance (φιλία καὶ συμμαχία) qui aurait été conclue entre les Lydiens et les Colophoniens. Celle-ci peut être rapprochée de l'alliance conclue par Alyatte et la cavalerie de Colophon mentionnée par Polyen (συμμαχία).

Type d'alliance conclue entre les Lydiens et Colophon

Comme on l'a vu plus haut, le terme φιλία fait référence à l'amitié. Ce vocable remplaça progressivement le terme ξενία à l'époque classique avec l'apparition et le développement des régimes démocratiques, ceux-ci prenant le pas sur les relations interpersonnelles entre les tyrans et les monarques qui agissaient au nom de leur communauté.[727] Le mot συμμαχία fait quant à lui référence soit à l'alliance militaire proprement dite, soit aux troupes envoyées au secours d'un allié. Néanmoins, tout comme nous l'avons précisé, l'*alliance* doit être soigneusement distinguée de l'*amitié*, car l'affirmation de liens de ξενία n'implique pas nécessairement une συμμαχία. Deux États « amis » ne sont pas automatiquement des alliés au sens donné à ce terme.[728]

Pour Clara Talamo,[729] la « συμμαχία » mentionnée par Polyen pourrait faire référence à l'enrôlement de mercenaires. Cependant, selon Olivier Mariaud,[730] cette « démonstration est séduisante, mais est dépendante d'une interprétation générale des sources qui pose de nombreux problèmes ». Comme nous l'avons signalé plus haut,[731] les seules troupes « étrangères » données présentes au sein de l'armée d'Alyatte sont des ἐπικούροι. Ce terme, comme nous l'avons vu, peut renvoyer soit à des troupes engagées contre le versement d'une solde, soit à des contingents armés envoyés par les

[725] C. M BOWRA 1970, p. 110-115 ; J. H. LESHER 1992, p. 62-65 ; L. CANFORA et al. 2001, p. 1310.
[726] Mais ce passage de Xénophane aurait été perdu. Voir C. M BOWRA 1970, p. 110-112.
[727] Voir A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.
[728] M. INTRIERI 2010, p. 132-133.
[729] C. TALAMO 1973, p. 343-344.
[730] O. MARIAUD 2012, p. 254.
[731] Voir *supra*.

établissements avec lesquels le roi lydien avait noué des liens d'hospitalité.[732] Les troupes étant levées au frais de ces derniers.

Il est donc probable qu'Alyatte ait noué des liens de ξενία avec les Colophoniens, tout comme il le fera avec Milet et Éphèse. C'est probablement cette relation qui est mentionnée par Phylarque par le terme φιλία, propre à l'époque classique et usité aux époques suivantes.[733] Phylarque aurait ainsi mentionné les liens d'hospitalité noués entre Alyatte et la cité ionienne en associant le terme de συμμαχία.

Comme nous l'avons vu ci-dessus et comme nous le verrons encore plus loin, Hérodote associa aussi le terme de ξενία à συμμαχία à propos des alliances entre Thrasybule et Alyatte et entre Crésus et Sparte. Or dans les deux cas, il est fort probable que seuls des liens d'hospitalité aient été noués entre le Mermnade et le tyran de Milet et entre celui-là et la cité péloponnésienne.[734] Dans ce cas-ci, la même conclusion pourrait être envisagée : Alyatte tissa uniquement des liens de ξενία avec l'aristocratie de Colophon.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut,[735] l'ajout du terme συμμαχία à celui de ξενία serait, de la part d'Hérodote, une volonté de préciser en termes grecs les clauses de l'accord d'hospitalité singulier conclu entre Alyatte et la cité de Colophon. Ainsi, par cet accord Colophon était sans doute dans l'obligation d'envoyer des troupes armées au roi lydien quand ce dernier en exprimait le besoin. Ces ἐπικούροι étaient probablement entretenus aux frais de la cité ionienne. Ainsi, contrairement à ce que pensait C. Talamo, on peut constater que le terme de συμμαχία mentionné par Polyen ne fait pas référence, dans ce cas-ci, à un engagement de troupes mercenaires.

Le père de Crésus aurait donc noué des liens de ξενία avec Colophon pour pouvoir bénéficier de sa cavalerie qui, aux dires de Strabon,[736] était la plus redoutée du moment.

---

[732] G. HERMAN 1987, p. 97-101.
[733] Voir A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.
[734] Avec dans le premier cas, l'obligation pour la cité de fournir des contingents armés à Alyatte en cas de besoin.
[735] Cf. *supra,* 3.1.I.b « Milet. La nature des relations entre Alyatte et Thrasybule ».
[736] STRABON, XIV, 4, 1 : Ἐκτήσαντο δέ ποτε καὶ ναυτικὴν ἀξιόλογον δύναμιν Κολοφώνιοι καὶ ἱππικήν, ἐν ᾗ τοσοῦτον διέφερον τῶν ἄλλων ὥσθ΄, ὅπου ποτὲ ἐν τοῖς δυσκαταλύτοις πολέμοις τὸ ἱππικὸν τῶν Κολοφωνίων ἐπικουρήσειε, λύεσθαι τὸν πόλεμον· ἀφ΄ οὗ καὶ τὴν παροιμίαν ἐκδοθῆναι τὴν λέγουσαν „τὸν Κολοφῶνα ἐπέθηκεν“ ὅταν τέλος ἐπιτεθῇ βέβαιον τῷ πράγματι, « Il fut un temps où, grâce à leur marine et à leur cavalerie, les Colophoniens exerçaient une véritable suprématie ; leur cavalerie notamment avait une telle supériorité, que, lorsqu'il lui arrivait d'intervenir dans une de ces guerres [entre ennemis de même force] qui menacent de s'éterniser, la guerre était finie du coup, si bien qu'on en a fait une locution proverbiale et qu'on dit : ‘‘Il a fait donner Colophon’’, toutes les fois que quelqu'un a terminé une affaire de façon à n'y plus revenir ».

Par ces liens d'hospitalité et d'amitié, Alyatte pouvait tirer profit de la cavalerie de la cité, les amis devant se prêter mutuellement assistance.[737] Le témoignage de Polyen faisant état d'une rétribution accordée par Alyatte aux cavaliers colophoniens donne davantage de crédit à cette dernière hypothèse.[738]

Ces cavaliers colophoniens ainsi présents au sein de l'armée lydienne rendaient la cavalerie de Sardes encore plus puissante. Mais il se peut également que le roi lydien noua ces rapports d'amitié avec la cité afin d'éviter une attaque de la part de cette redoutée cavalerie.

Malgré ces liens qui les unissaient, Alyatte décida de réduire à néant cette troupe montée colophonienne qu'il devait considérer comme rivale de la cavalerie lydienne, surtout si la cité était toujours libre. Aux dires de Polyen,[739] c'est à Sardes qu'eut lieu le massacre.

Il est fort probable évidemment que les membres de la cavalerie colophonienne regroupaient l'aristocratie de la cité ionienne.[740] Ainsi, au contraire de ce qui se passa avec Smyrne, Alyatte réussit à faire tomber Colophon dans l'escarcelle lydienne sans mener de siège. Le roi lydien élimina la classe dominante de la cité invitée à Sardes dans un piège sacrilège afin de lui imposer son pouvoir.[741]

Sur ces constatations, on peut dès lors, nous aussi, émettre l'hypothèse d'une cité de Colophon dirigée par une oligarchie composée des cavaliers qu'Alyatte massacra dans sa capitale afin de la soumettre en l'abattant *extra muros*, faisant ainsi l'économie d'un siège à l'issue toujours incertaine.

Notons que les raisons qui poussèrent Alyatte à briser les liens d'hospitalité, qui le liaient à l'aristocratie colophonienne, sont inconnues, peut-être à cause des exigences trop gourmandes des Colophoniens ou de leur manque de « réactivité » aux sollicitations « amicales » du Lydien. De même, les circonstances qui virent la conclusion de liens de ξενία ainsi que celles du massacre des cavaliers ne sont pas précisées dans nos sources.

[737] G. HERMAN 1987, p. 30. Cette pratique de l'envoi de troupes entre amis est attestée déjà chez Homère. Voir G. HERMAN 1987, p. 97-101.
[738] POLYEN, VII, 2, 2.
[739] POLYEN, VII, 2, 2.
[740] C. M BOWRA 1970, p. 110-115 ; J. H. LESHER 1992, p. 62-65 ; L. CANFORA et al. 2001, p. 1310 et O. MARIAUD 2012, p. 248.
[741] O. MARIAUD 2012, p. 248.

Une hypothèse voudrait qu'Alyatte se soit lié aux Colophoniens avant la prise de Smyrne afin de s'assurer que la cavalerie de Colophon ne vienne pas prêter main forte aux Smyrnéens lors du siège entrepris par le roi lydien.[742] Une autre hypothèse serait que les accords furent conclus après la déroute d'Alyatte à Clazomènes.[743]

En effet, pour J. M. Cook,[744] la défaite du père de Crésus devant Clazomènes pourrait avoir résulté de l'intervention de la cavalerie de Colophon.[745]

À un moment donné que ne précisent pas les sources littéraires, Alyatte prit la décision de rompre traitreusement les liens d'amitié qui l'unissaient à Colophon en éradiquant dans le sang l'aristocratie de la cité ionienne. Son geste a dû stupéfier l'opinion grecque vu la notoriété dont jouissait Colophon en pleine prospérité à cette époque. Il est probable que cette soumission brutale de la cité au pouvoir lydien intervint après son siège de Smyrne daté de *ca*. 600 ACN et la défaite lydienne face à Clazomènes. Si l'on suit le raisonnement de J. M. Cook, Colophon, en prêtant main forte à Clazomènes, aurait brisé la première les liens d'hospitalité la liant à Alyatte, laissant à ce-dernier toute liberté d'agir à sa guise à l'égard de ses anciens « amis ». Le père de Crésus n'aurait donc vu aucune gêne à reprendre sa liberté de manœuvre et à réduire à néant l'aristocratie de Colophon afin que la cité tombe dans son escarcelle.

À la suite de l'éradication violente de sa toute puissante aristocratie, Colophon resta sous domination lydienne jusqu'à la conquête perse consécutive à la chute de Sardes. Cependant, aucun indice ne permet de savoir quelle fut l'organisation de la cité une fois celle-ci incorporée au royaume lydien.

Un indice cependant mérite d'être relevé. Un témoignage de Théopompe,[746] conservé chez Athénée de Naucratis, nous apprend qu'à la suite de la soumission de la cité au pouvoir lydien, les Colophoniens sombrèrent dans une lutte civile (στάσις) et subirent la tyrannie avant que la Cité ne périclite complétement. Il est impossible de savoir à quelle(s)

---

[742] Selon Carl Roebuck, Colophon pourrait avoir gardé une certaine autorité sur Smyrne dont elle revendiquait être la métropole pour avoir recueilli des gens fuyant Smyrne (HÉRODOTE, I, 150). Voir C. ROEBUCK 1955, p. 31.
[743] HÉRODOTE, I, 16.
[744] J. M. COOK 1958/1959, p. 25 ; 1982, p. 197.
[745] Cependant, J. M. Cook ne cite aucune source pour étayer ses propos. Il déclare simplement, sans s'appuyer sur quelconque source ancienne, que Colophon n'aurait pas pu rester de marbre face à l'agression d'Alyatte sur Smyrne et Clazomènes qui étaient unies à Colophon par de liens très étroits. Par conséquent, Colophon serait venue prêter main forte aux cités voisines. Voir J. M. COOK 1958/1959, p. 25 ; 1982, p. 197.
[746] ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 31 (526c) = THÉOPOMPE DE CHIOS, *FGrH* 115 F 117 : Θεόπομπος δ' ἐν πεντεκαιδεκάτῃ ΄Ιστοριῶν χιλίους φησὶν ἄνδρας αὐτῶν ἀλουργεῖς φοροῦντας στολὰς ἀστυπολεῖν· ὃ δὴ καὶ βασιλεῦσιν σπάνιον τότ' ἦν καὶ περισπούδαστον, ἰσοστάσιος γὰρ ἦν ἡ πορφύρα πρὸς ἄργυρον ἐξεταζομένη. Τοιγαροῦν διὰ τὴν τοιαύτην ἀγωγὴν ἐν τυραννίδι καὶ στάσεσι γενόμενοι αὐτῇ πατρίδι διεφθάρησαν.

figure(s) historique(s) correspond le terme *tyran* (τυραννίδι) employé dans le fragment de Théopompe. Il pourrait s'agir soit du roi lydien lui-même, soit d'un homme de Colophon gagné à la cause lydienne, ou encore d'un gouverneur (ἄρχων) placé par Sardes à la tête de la cité tout comme à Adramytteion et probablement à Smyrne.

e) Les autres établissements ioniens

Nous avons regroupé ci-après les plus rares informations disponibles sur des établissements ioniens dont certains, bien que mal documentés, méritaient assurément leur place dans cette enquête.

a. Clazomènes

Peu d'informations nous éclairent sur les rapports établis entre les Mermnades et Clazomènes.[747] La seule mention se trouve chez Hérodote et porte sur une campagne d'un roi Mermnade à l'encontre de cette Cité :

« Σμύρνην τε τὴν ἀπὸ Κολοφῶνος κτισθεῖσαν εἶλε, ἐς Κλαζομενάς τε ἐσέβαλε. Ἀπὸ μέν νυν τούτων οὐκ ὡς ἤθελε ἀπήλλαξε, ἀλλὰ προσπταίσας μεγάλως. »[748] (Édition de P. E. LEGRAND)	« il [Alyatte] prit Smyrne, fondée par des colons venus de Colophon, et envahit le pays de Clazomènes, expédition dont il ne se tira pas comme il voulait mais après avoir subi un grave échec. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Ici, face à Clazomènes, contrairement à ses succès sur Smyrne et Colophon, Alyatte subit une sérieuse déconvenue. Pour John Manuel Cook,[749] cet échec de l'armée lydienne serait imputable à l'intervention de la cavalerie colophonienne. Mais l'archéologue britannique ne cite aucune source ancienne pour appuyer sa théorie, qui doit sans doute se nourrir du sort funeste qu'Alyatte réserva par la suite à Colophon pour se venger des « mille ».

[747] Voir le plan de la cité et description du site en Annexe II, fiche 4.3 « Clazomènes ».
[748] HÉRODOTE, I, 16.
[749] J. M. COOK 1958/1959.

Il est probable que le revers lydien subi à Clazomènes intervint après la campagne victorieuse de Smyrne. La déconfiture lydienne pourrait donc s'expliquer du fait que les troupes lydiennes avaient été affaiblies par la résistance des Smyrnéens conduisant à un long siège.[750] Mais, en réalité, il faut admettre que les causes exactes de la débâcle lydienne devant Clazomènes nous échappent.

À la suite de cette contre-performance des troupes d'Alyatte, les adversaires ont probablement été contraints de conclure un accord. On pourrait alors expliquer les liens étroits attestés par l'archéologie entre Sardes et Clazomènes au VI^e^ siècle ACN. Selon l'archéologue Yasar Ersöy, les dépôts de céramiques lydiennes retrouvés à proximité d'un four de potier datés du second quart du VI^e^ siècle ACN témoigneraient de la présence d'artisans lydiens opérant directement depuis la cité ionienne dès cette époque, peut-être à la suite de cette réconciliation.[751] Comme on a été conduit à le constater dans le cas d'autres cités étudiées précédemment, il est permis d'envisager qu'Alyatte se soit résolu à conclure des liens de ξενία avec les Grecs de Clazomènes. Ainsi, c'est grâce à cette relation nouée entre le roi lydien et la cité grecque que des artisans lydiens se sont installés à Clazomènes, premier centre de production de céramique en Ionie du Nord durant l'époque archaïque.[752]

Les Lydiens pouvaient ainsi participer aux échanges maritimes – portant, entre autres, sur son huile d'olive très renommée – générés par les artisans de Clazomènes (présente à Naucratis),[753] et utiliser la cité portuaire comme débouché pour leurs propres biens. De même, le climat apaisé permit à la cité ouverte sur la mer de bénéficier du réseau routier de l'intérieur du continent contrôlé par Sardes.[754]

Selon Y. Ersöy, les tumulus de type « lydien » dressés sur les hauteurs de Clazomènes appartenaient probablement à l'élite de la cité voulant imiter le mode de vie des Lydiens aux VII^e^ et VI^e^ siècles ACN.[755] Il est également possible qu'ils aient abrité les dépouilles de riches lydiens installés dans la cité grecque.

[750] *Idem*, p. 25.
[751] Y. ERSÖY 2003, p. 256 ; M. KERSCHNER 2010, p. 256.
[752] Y. ERSÖY 2004 ; 2007, p. 171 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 26.
[753] Des amphores provenant de Clazomènes ont été retrouvées en mer Noire et dans le bassin égéen. Voir Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 26.
[754] Pour le rôle de Clazomènes à Naucratis, voir notamment A. BRESSON, 1980.
[755] B. HÜRMÜZLÜ 2005, p. 56 ; Y. ERSÖY 2007, p. 175 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 27.

À lire Hérodote, sous le règne du dernier Mermnade, en dépit des liens d'hospitalité fort probablement consentis entre la cité et le père de Crésus et sans que l'on ait trace qu'ils furent dénoncés formellement, le paiement d'un tribut aurait été imposé.[756] Les tumulus situés sur les collines entourant la cité pourraient, comme à Smyrne, être un indice de la présence de « gouverneurs » à la tête de ces riches cités maritimes dont le rôle était de lever en cas de besoin des contingents armés à envoyer à Sardes ainsi que de s'assurer le bon prélèvement du tribut.

Il se pourrait que la connaissance de ces anciens liens de ξενία puisse expliquer qu'à la suite de l'incendie du temple de 548/7 ACN,[757] les autorités de Delphes décidèrent de mettre à l'abri, dans le trésor de Clazomènes, le cratère en or offert par Crésus à Delphes.[758]

b. Priène

Les contacts établis entre Priène et les autorités de Sardes ne sont guère mieux documentés que ceux de Clazomènes.[759] Ici encore, on est redevable au seul Hérodote qui fait mention d'une campagne lydienne contre la cité grecque:

« Οὗτος δὲ Πριηνέας τε εἷλε ἐς Μίλητόν τε ἐσέβαλε. »[760] (Édition de P. E. LEGRAND)	« Celui-là [Ardys] s'empara de Priène et envahit le pays de Milet […]. » (Traduction P. E. LEGRAND)

La localisation de la Priène de l'époque archaïque reste inconnue.[761] Il est donc impossible de savoir si la campagne du fils de Gygès laissa des traces sur le terrain.

[756] Puisqu'Hérodote mentionne que tous les Ioniens, sans exception, durent livrer un tribut à Crésus. Voir HÉRODOTE, I, 6.
[757] HÉRODOTE, I, 51 ; La date est déduite de Pausanias (X, 5, 13) : « il fut incendié ». Les offrandes d'Amasis (et de Néchao) aux différents sanctuaires grecs leur permettaient d'une part de faire acte de propagande en impressionnant les Grecs par leur richesse (comme les Lydiens) ; d'autre part, cet étalement de richesse, garantie de leur solvabilité, leur permettait d'engager des mercenaires. Voir H. BOWDEN 1996, p. 36.
[758] KAPLAN 2007, p. 138-148.
[759] Malheureusement, le site archaïque de Priène n'a pas encore été localisé, voir Annexe II, fiche 4.13 « Priène ».
[760] HÉRODOTE, I, 15.
[761] Voir Annexe II, fiche 4.13 « Priène ».

Il semble en tout cas que la cité tomba durablement, dès cette époque, sous domination lydienne, puisque aucune autre source n'évoque une quelconque conquête lydienne.[762]

En effet, il convient de rappeler que la mention du siège de Priène par Alyatte, rapporté par Diogène Laërce[763] et repris par la Souda,[764] a toute chance de n'être qu'une invention par duplication de la part du philosophe romain.[765] Nous avons vu que le stratagème de Bias de Priène était identique à celui employé par Thrasybule de Milet pour duper les émissaires lydiens : venus constater la disette à Milet, il avait réussi à faire croire que les Milésiens ne souffraient pas de la famine.

c. Les autres cités grecques d'Ionie

En ce qui concerne le reste des cités ioniennes, notre documentation se fait plus pauvre encore : nous ne possédons aucune mention de campagnes qu'aurait menées l'un ou l'autre roi Mermnade à leur encontre. La seule information indirecte que nous ayons les concernant nous vient encore et toujours du seul Hérodote, lorsque celui-ci déclare que :

« […] οὗτος ὁ Κροῖσος βαρβάρων πρῶτος τῶν ἡμεῖς ἴδμεν τοὺς μὲν κατεστρέψατο Ἑλλήνων ἐς φόρου ἀπαγωγήν, τοὺς δὲ φίλους προσεποιήσατο. Κατεστρέψατο μὲν Ἴωνάς τε καὶ Αἰολέας καὶ Δωριέας τοὺς ἐν τῇ Ἀσίῃ, φίλους δὲ προσεποιήσατο Λακεδαιμονίους. Πρὸ δὲ τῆς Κροίσου ἀρχῆς πάντες Ἕλληνες ἦσαν ἐλεύθεροι· τὸ γὰρ Κιμμερίων στράτευμα τὸ ἐπὶ τὴν Ἰωνίην ἀπικόμενον, Κροίσου ἐὸν πρεσβύτερον, οὐ καταστροφὴ ἐγένετο τῶν πολίων ἀλλ᾽ ἐξ ἐπιδρομῆς ἁρπαγή »[766] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] Ce Crésus, le premier des Barbares à notre connaissance, asservit certains Grecs qu'il obligea à lui payer tribut et se fit des amis de certains autres : il asservit les Ioniens, les Éoliens et les Doriens établis en Asie ; il se fit des amis des Lacédémoniens. Avant le règne de Crésus, tous les Grecs étaient libres ; car lors de l'expédition des Cimmériens, qui atteignit l'Ionie, expédition plus ancienne que Crésus, il n'y avait pas eu d'asservissement des villes, mais pillage au cours d'une incursion. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

[762] A. PARADISO 2009, p. 264.
[763] DIOGÈNE LAËRCE, *Vies, doctrines, et sentences des philosophes illustres*, I, 82.
[764] A. ADLER, « alpha 1423 : Ἀλυάττης », *in Souda On Line : Byzantine Lexicography*, [en ligne], http://www.stoa.org/sol/.
[765] Voir *supra* 2.2.2.
[766] HÉRODOTE, I, 6.

Ainsi, selon le père de l'Histoire, Crésus avait réussi à faire passer sous sa coupe tous les Grecs de la côte égéenne d'Asie Mineure.

Il convient également de rappeler que la cité de Magnésie du Méandre avait été détruite durant les raids des Cimmériens.[767] L'année suivant sa destruction, l'endroit aurait été réoccupé par Milet.[768] Mais il est impossible de connaître la durée de cette « occupation » milésienne. Quoi qu'il en soit, il est fort probable que la cité de Magnésie du Méandre, dans la sphère d'influence milésienne, fut concernée par les liens tissés entre Alyatte et la cité de Milet, puis affectée par le contrôle plus ferme exercé par Crésus sur Milet.

Pour les dernières cités ioniennes non encore évoquées ici et présentées dans notre chapitre liminaire consacré à la présentation du cadre géographique et archéologique de l'enquête (à savoir Téos, Lébédos, Teichiussa, Mélié, Érythrées, Phocée et Myonte), il est impossible de savoir concrètement quelles furent les relations que ces Cités tissèrent avec Alyatte. Toutefois, il est clair que ces dernières durent passer d'une manière ou d'une autre sous la férule lydienne au cours du règne de Crésus.[769]

Il est possible que ces cités soient tombées dans l'escarcelle lydienne comme celles déjà examinées, plutôt à la suite d'actions militaires. En effet, Hérodote déclare que :

« Πρώτοισι μὲν δὴ τούτοισι ἐπεχείρησε ὁ Κροῖσος, μετὰ δὲ ἐν μέρεϊ ἑκάστοισι Ἰώνων τε καὶ Αἰολέων, ἄλλοισι ἄλλας αἰτίας ἐπιφέρων, τῶν μὲν ἐδύνατο μέζονας παρευρίσκειν, μέζονα ἐπαιτιώμενος, τοῖσι δὲ αὐτῶν καὶ φαῦλα ἐπιφέρων »[770] (Édition de P. E. LEGRAND)	« Crésus attaqua donc en premier les Éphésiens ; puis, successivement et un à un, les peuples d'Ionie et d'Éolide, faisant valoir contre chacun des griefs particuliers, incriminant plus gravement ceux contre lesquels il en pouvait inventer de plus graves, et contre tels ou tels en faisant valoir de frivoles. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

[767] STRABON, XIV, 39-40 = ARCHILOQUE Frgt 20.
[768] STRABON, XIV, 40.
[769] HÉRODOTE, I, 6.
[770] HÉRODOTE, I, 26.

On le voit, Crésus attaqua toutes les cités continentales d'Ionie et d'Éolide. Néanmoins, il n'est pas impossible que certaines de ces cités aient échappé au pire en se livrant sans combattre, à la simple vue des troupes lydiennes en marche. Mais comme cela a déjà été dit ci-dessus, les résultats des fouilles archéologiques de ces sites n'ont livré que très peu de matériel archaïque, ce qui peut expliquer sans peine le manque de traces matérielles témoignant de la manière dont se sont opérées ces sujétions.

Quoi qu'il en soit, une fois tombées sous domination lydienne, ces cités – tout comme celles étudiées précédemment – furent contraintes de payer un tribut (φόρος) au roi lydien.

d. Les Ioniens des îles

Le royaume de Lydie prit essentiellement la forme d'un ensemble continental même s'il a cherché à se rendre maître de divers établissements côtiers. Mais ce trait ne signifie pas que les souverains mermnades se désintéressèrent du sort des communautés installées sur les îles voisines des côtes ouest-anatoliennes.

À propos de Samos et Chios, îles ioniennes très proches, elles conclurent, aux dires d'Hérodote, des accords d'hospitalité avec Crésus :

« Καὶ οὕτω τοῖσι τὰς νήσους οἰκημένοισι Ἴωσι ξεινίην συνεθήκατο » [771] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] il [Crésus] fit un traité d'amitié (ξεινίη) avec les Ioniens qui habitent les îles. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Selon le père de l'Histoire,[772] c'est à la suite d'une entrevue avec Pittacos de Mytilène ou Bias de Priène que Crésus abandonna ses plans de soumission des îles.

[771] HÉRODOTE, I, 27.
[772] HÉRODOTE, I, 26-27.

En dépit des problèmes de chronologie soulevés par les propos d'Hérodote,[773] il reste néanmoins fort probable que Crésus ait bel et bien noué des liens d'hospitalité avec les Grecs de certaines îles proches.

Sans doute Crésus a-t-il été attaché à tisser des liens avec les habitants d'îles telles que Chios et Samos car ceux-ci étaient très actifs à Naucratis.[774] Au-delà des incertitudes qui subsistent, il apparaît que Chios était avec Milet une des premières cités grecques à commercer à Naucratis, déjà avant la réorganisation de l'établissement du Delta par Amasis vers 570 ACN. En tout cas, les céramiques les plus anciennes retrouvées dans le comptoir proviennent de Milet et de Chios et datent de la fin du VII[e] siècle ACN.[775] Nous trouvons un écho de ces liens entre les habitants de Chios et de Milet (liens nés de leur entreprise commune à l'embouchure du Nil) lors de la guerre qui opposa Alyatte à la cité de Milet.[776] En effet, Hérodote déclare alors que Milet reçut de l'aide de Chios en retour de l'appui que les Milésiens leur avaient apporté dans leur guerre contre Érythrées.[777] À l'époque de la réorganisation de Naucratis voulue au début de son règne par Amasis, Chios était l'une des cités ioniennes en charge de l'administration du sanctuaire de l'Hellenion de Naucratis tandis que Samos possédait son propre sanctuaire consacré à Héra.[778] Ces deux centres constituaient donc pour le moins les chevilles ouvrières de la présence des Grecs de l'Est à Naucratis, une position qui ne devait pas manquer d'attiser l'attention des Mermnades.

Comme nous le découvrirons plus loin,[779] Crésus lui-même a probablement tissé des liens d'hospitalité avec le pharaon Amasis – plutôt que d'avoir conclu une alliance militaire engageante de type συμμαχία – afin de soutenir l'intérêt des Grecs (sous contrôle lydien) présents à Naucratis.[780]

[773] Pittacos de Lesbos et Bias de Priène étaient contemporains du règne d'Alyatte et non celui de Crésus. Voir C. PELLING 2006 ; R. W. WALLACE 2009, p. 411-426.
[774] HÉRODOTE, II, 178.
[775] J. BOARDMAN 1999, p. 121-125 ; A. MÖLLER 2000, p. 80-81 ; A. FANTALKIN 2014, p. 39.
[776] Voir *supra*.
[777] HÉRODOTE, I, 18-19. Érythrées était située juste en face de Chios sur le continent.
[778] HÉRODOTE, II, 178.
[779] Voir *infra* 3.3.4.
[780] Il est possible que cela soit grâce aux liens d'amitié noués avec Samos et Chios, que Crésus ait pu rentrer en contact avec le pharaon Amasis.

Ainsi, il est probable que Crésus, ne pouvant soumettre sans intermédiaire les Ioniens des îles proches faute de posséder une flotte, ait préféré nouer des liens d'hospitalité réciproque avec des communautés telles que Chios et Samos afin de les encourager non seulement à entretenir leurs liens commerciaux avec l'Égypte, mais aussi à entraîner dans leur sillage d'autres cités grecques qui elles, tombées dans le giron lydien, dépendaient plus directement de Sardes.[781] Grâce à cette relation d'amitié nouée par Crésus avec Chios et Samos, les Lydiens pouvaient bénéficier du réseau commercial mis en place par ces deux puissances navales majeures,[782] tandis que les deux cités maritimes pouvaient de leur côté profiter du réseau routier anatolien contrôlé par Sardes.

Cela dit, aucun don ou échange propre aux relations d'hospitalité (ξενία) n'est consigné dans les sources anciennes à propos des liens qui s'établirent entre Sardes et Chios et entre Sardes et Samos. Au quotidien, il est fort envisageable que Chios et Samos procédaient à des échanges de grains, de vin, d'alun ou encore d'olives[783] contre du métal, des textiles ou encore du bois de charpente en provenance de Sardes.[784] Mais les textes sont muets et l'archéologie n'a laissé aucune trace reconnue de ces trafics.

S'il est donc possible d'envisager sans peine les intérêts des parties en présence, il est plus difficile de cerner quels pouvaient être en substance les liens d'amitié qui unissaient le roi de Lydie avec les Ioniens des îles.

[781] Les autres cités présentes à Naucratis étaient Téos, Phocée, Clazomènes, Rhodes, Cnide, Halicarnasse, Phasélis et Mytilène (ces neuf cités étaient en charge de l'Hellénion avec Chios) ; Milet et Égine qui possédaient leurs propres sanctuaires. Voir HÉRODOTE, II, 178. Téos, Phocée, Clazomènes, Cnide Halicarnasse et Phasélis se trouvaient sous contrôle lydien suite aux campagnes d'Alyatte et surtout de Crésus. Voir A. FANTALKIN 2014, p. 43.

[782] Cela pourrait expliquer la présence de lydions dans les colonies grecques en mer Noire, avec lesquelles Chios entretenaient des liens commerciaux. Voir P. DUPONT, V. LUNGU et S. B. OKHOTNIKOV 2008, p. 145-150 ; P. DUPONT, V. LUNGU et S. SOLOVYOY 2009, p. 22-27.

[783] Chios et Samos étaient riches en agriculture et réputées pour leur huile d'olive et leur alun (utilisé pour la teinture des textiles), Samos produisait un vin estimé qui était distribué dans toute l'Égée et la mer Noire. Voir A. MÖLLER 2000, p. 79-81 ; A. M. GREAVES 2010, p. 72-84.

[784] La Lydie était riche en minerais (or et électrum), mais aussi en culture arboricole, élevage et viticulture. Pour un relevé détaillé des ressources de la Lydie, voir E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 21-23 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 49-58.

II. La Carie, l'Éolide, la Mysie et la Troade

Nous avons pris le parti de réunir l'examen de ces quatre régions dans un même sous-chapitre au vu de la documentation littéraire peu abondante disponible pour les régions de Carie, Éolide, Mysie et Troade. Nous procéderons par région en progressant géographiquement du sud vers le nord.

a) La Carie

Selon Hérodote,[785] Crésus tenait sous sa sujétion les Cariens puisqu'il dominait presque tous les peuples habitant à l'ouest du fleuve Halys :

« πλὴν γὰρ Κιλίκων καὶ Λυκίων τοὺς ἄλλους πάντας ὑπ᾽ ἑωυτῷ εἶχε καταστρεψάμενος ὁ Κροῖσος. Εἰσὶ δὲ οἵδε, Λυδοί, Φρύγες, Μυσοί, Μαριανδυνοί, Χάλυβες, Παφλαγόνες, Θρήικες οἱ Θυνοί τε καὶ Βιθυνοί, Κᾶρες, Ἴωνες, Δωριέες, Αἰολέες, Πάμφυλοι. » [786] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] excepté les Ciliciens et les Lyciens, Crésus avait subjugué effectivement et tenait en sa sujétion tous les autres ; ce sont les Lydiens, Phrygiens, Mysiens, Mariandyniens, Chalybes, Paphlagoniens, Thraces Thyniens et Thraces Bithyniens, Cariens, Ioniens, Doriens, Éoliens, Pamphyliens […]. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Par ailleurs, de son côté, dans son Fragment 65, Nicolas de Damas fait mention d'une campagne d'Alyatte contre la Carie :

« Ὅτι Ἀλυάττης ὁ Κροίσου πατὴρ, τοῦ Λυδῶν βασιλέως, ἐπὶ Καρίαν στρατεύων, περιήγγειλε τοῖς ἑαυτοῦ στρατὸν ἄγειν εἰς Σάρδεις ἐν ἡμέρᾳ τακτῇ, ἐν οἷς καὶ Κροίσῳ, ὅστις ἦν αὐτοῦ πρεσβύτατος τῶν παίδων, ἄρχων ἀποδεδειγμένος Ἀδραμυττίου τε καὶ Θήβης πεδίου. […] Ὁ δὲ Κροῖσος τοὺς χιλίους λαβὼν	« Comme Alyatte, père de Crésus et roi de Lydie, faisait campagne contre la Carie, il donna aux chefs de son armée l'ordre d'amener leurs troupes à Sardes à un jour qu'il avait fixé ; parmi les chefs se trouvait Crésus, qui était l'aîné de ses fils et avait été désigné pour commander Adramytteion et la plaine de

[785] HÉRODOTE, I, 28-29.
[786] HÉRODOTE, I, 28-29.

χρυσοῦς, στράτευμά τε ἤγειρε, καὶ πρῶτος εἰς τὴν κυρίαν ἡμέραν ἄγων ἔδειξε τῷ πατρὶ, καὶ συνεισέβαλεν εἰς τὴν Καρίαν. Κρείττων δὲ ἐξ ἐκείνου τοῦ ἔργου τῶν αὐτὸν διαβαλλόντων γίνεται. »[787] (Édition de É. PARMENTIER)	Thèbes. […] Avec mille statères d'or, Crésus réunit une armée et, arrivant le premier au jour fixé, parut devant son père et envahit la Carie avec lui ; par cette action, il l'emporta sur ses calomniateurs. » (Traduction de É. PARMENTIER)

Concernant cette campagne montée par Alyatte, il est probable que Nicolas de Damas, en mentionnant la Carie, fasse en réalité référence aux cités grecques ioniennes comme Milet et Priène situées à la frange du pays carien.[788]

Plutarque, de son côté, fait remonter l'intérêt lydien pour la Carie plus haut dans le temps. Il l'évoque en effet lorsqu'il rapporte que Gygès avait déjà reçu le concours d'Arsélis de Mylasa[789] lors de sa lutte contre Candaule/Myrsilos pour le trône de Lydie :

« Διὰ τί τοῦ Λαβρανδέως Διὸς ἐν Καρίᾳ τὸ ἄγαλμα πέλεκυν ἠρμένον οὐχὶ δὲ σκῆπτρον ἢ κεραυνὸν πεποίηται; Ὅτι Ἡρακλῆς Ἱππολύτην ἀποκτείνας καὶ μετὰ τῶν ἄλλων ὅπλων αὐτῆς λαβὼν τὸν πέλεκυν Ὀμφάλῃ δῶρον δέδωκεν. Οἱ δὲ μετ΄ Ὀμφάλην Λυδῶν βασιλεῖς ἐφόρουν αὐτὸν ὥς τι τῶν ἄλλων ἱερῶν ἐκ διαδοχῆς παραλαμβάνοντες, ἄχρι Κανδαύλης ἀπαξιώσας ἑνὶ τῶν ἑταίρων φορεῖν ἔδωκεν. Ἐπεὶ δὲ Γύγης ἀποστὰς ἐπολέμει πρὸς αὐτόν, ἦλθεν Ἄρσηλις ἐκ Μυλασέων ἐπίκουρος τῷ Γύγῃ μετὰ δυνάμεως, καὶ τόν τε Κανδαύλην καὶ τὸν ἑταῖρον αὐτοῦ διαφθείρει, καὶ τὸν πέλεκυν εἰς Καρίαν ἐκόμισε μετὰ τῶν ἄλλων λαφύρων. Καὶ Διὸς ἄγαλμα κατασκευάσας τὸν πέλεκυν ἐνεχείρισε, καὶ Λαβρανδέα τὸν θεὸν προσηγόρευσε· Λυδοὶ γάρ « λάβρυν » τὸν πέλεκυν ὀνομάζουσι. »[790] (Édition de J. BOULOGNE)	« Pourquoi la statue de Zeus *Labrandeus*, en Carie, le représente-t-elle brandissant une hache, au lieu d'un sceptre ou d'un trait de foudre ? C'est parce qu'Héraclès, après avoir tué Hippolyté, prit avec le reste de ses armes sa hache pour en faire don à Omphale. Les rois de Lydie, après Omphale, la portèrent au même titre que le reste des objets sacrés transmis par la voie de la succession, jusqu'au jour où Candaule, ne la jugeant pas digne de lui, la donna à porter à l'un de ses compagnons. Mais quand Gygès se révolta et entra en guerre contre lui [Candaule], arriva de Mylasa Arsélis pour aider Gygès de sa puissance, et il supprima Candaule ainsi que son compagnon et emporta la hache en Carie avec le reste des dépouilles. Et après avoir fait faire une statue de Zeus, il plaça la hache dans ses mains et appela le dieu

[787] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[788] C. RATTÉ 2009, p. 137, note 5. Pour les attaques d'Alyatte contre Milet et Priène, voir *supra*.
[789] Sur Mylasa, voir Annexe II, fiche 5.2.
[790] PLUTARQUE, *Étiologies grecques*, 45 (302a).

	Labrandeus. Les Lydiens donnent, en effet, à la hache le nom de *labrys.* » (Traduction de J. BOULOGNE)

Ce témoignage du philosophe béotien semble n'être qu'un récit étiologique et étymologique expliquant la raison de la présence d'une double hache entre les mains de la statue de Zeus dans ce sanctuaire, ainsi que l'origine même du nom de Labraunda. Si les détails de cette histoire n'ont aucune valeur historique, il semble néanmoins que l'origine lydienne du mot *labrys* soit plausible.[791]

Ce récit de Plutarque permet donc d'envisager que les contacts entre les Mermnades et les Cariens aient pu remonter au règne de Gygès. Ce dernier aurait entretenu des liens suffisamment étroits avec des Cariens pour pouvoir compter sur leur aide armée.[792] Il se pourrait que des liens d'amitié aient été tissés entre le Mermnade et les Cariens qui, ainsi, se devaient d'apporter assistance à leur ami en cas de besoin.[793]

Quoi qu'il en soit, il est avéré que les soldats cariens étaient reconnus en tant que mercenaires, et ce dès le IX^e^ siècle ACN.[794] Déjà au VII^e^ siècle ACN, le terme de *carien* était utilisé comme synonyme de « mercenaire ».[795]

Malheureusement, nous ignorons quelle pouvait être la nature des relations ainsi que la teneur des accords passés entre les rois lydiens et les divers dynastes de Carie sous les règnes de Gygès, Ardys et Sadyatte. Nous ignorons aussi sous quelle forme les combattants étaient rétribués. En tout cas, on notera que la monnaie ne fait son apparition que sous le règne d'Alyatte, soit à la fin du VII^e^ siècle ACN.[796] Quant à cet Alyatte, nous apprenons par Hérodote qu'il avait épousé une carienne, la mère de Crésus.[797] On peut donc envisager des relations d'amitié faites de mariages dynastiques impliquant des obligations d'aide réciproque.

[791] A. LAUMONIER 1958, p. 85 ; J. G. PEDLEY, 1974, p. 96 ; C. RATTÉ 2009, p. 137.
[792] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 23.
[793] G. HERMAN 1987, p. 30 ; et *supra*.
[794] LIVRE DES ROIS, II, XI.4, 19. A. HERDA 2013, p. 447.
[795] ARCHILOQUE, Frgt 216 (West). A. HERDA 2013, p. 447.
[796] Sur le sujet, voir par exemple A. RAMAGE et P. CRADDOCK 2000, p. 18 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 75.
[797] HÉRODOTE, I, 92.

Nous avons souligné plus haut que la Carie de l'époque archaïque était faite de villages et de centres fortifiés comme Mylasa, Caunos et Pédasa avec à la tête de chacun un dynaste local.[798] Cependant, nous ignorons de quel centre et de quelle famille provenait la mère de Crésus.

À la faveur des fouilles réalisées à Sardes, des inscriptions et des graffitis en carien ont été retrouvés. Ces documents épigraphiques s'étalent entre le milieu du VII^e^ siècle et le milieu du VI^e^ siècle ACN.[799] Il est donc probable que les souverains lydiens, dès Gygès, aient entretenu des relations cordiales avec les dynastes cariens. Il ne faut pas oublier non plus le sanctuaire de Zeus Carios à Mylasa, dans lequel seuls les Cariens, Lydiens et Mysiens pouvaient pénétrer, car comme le déclare Hérodote[800] ces trois peuples descendaient respectivement des trois frères : Car, Lydos et Mysos.

La présence de maçons cariens à Sardes est également attestée par certaines de leurs marques gravées sur les blocs de pierre de la muraille du VI^e^ siècle ACN **(Fig. 60)**.[801] Selon Christopher Ratté, ceux-ci auraient été des prisonniers de guerre, main d'œuvre déjà utilisée par Darius à Persépolis, là où des Ioniens, des Cariens et des Lydiens furent employés pour la réalisation de travaux édilitaires.[802] Concernant l'Égypte, Christopher Ratté ajoute que les Cariens, dont la présence est assurée là-bas par la découverte de marques de maçons, pourraient également avoir été des prisonniers de guerre, après avoir été enrôlés comme mercenaires par le pharaon. Si l'on suit cette hypothèse, des sorts différents sont accordés aux Cariens entre eux mais aussi aux Ioniens, à qui le roi d'Égypte Psammétique confia des terres.[803] De notre côté, nous préférons considérer, tout comme H. Klinkott,[804] ces Cariens comme étant appelés par les souverains lydien, perse et égyptien à venir travailler pour leur compte en tant que travailleurs spécialistes.

Notons toutefois que nous n'avons aucun indice (littéraire ou archéologique) quant à l'utilisation de prisonniers de guerre de la part des Mermnades.

---

[798] A. MASTROCINQUE 1979, p. 8-9 ; A. BRESSON 2007, p. 212 ; O. HENRY 2009, p. 19 ; B. VERGNAUD 2012, p. 50-61.
[799] J. G. PEDLEY 1974, p. 97 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 86-87 ; A. HERDA 2013, p. 458.
[800] HÉRODOTE, I, 171.
[801] C. RATTÉ 2009, p. 138 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 86-87 ; A. HERDA 2013, p. 453-458.
[802] C. RATTÉ 2009, p. 138. Cependant, Christopher Ratté reconnaît l'hypothèse selon laquelle il est possible que les sculpteurs de pierre et les maçons aient été engagés pour leur expérience. Mais pour lui, cela n'est pas forcément le cas.
[803] HÉRODOTE, II, 154.
[804] H. KLINKOTT 2009, p. 150-152.

Pour appuyer cette idée, il semble que les marques de Cariens du VI^e^ siècle ACN, retrouvées dans les carrières de marbre de Belevi près d'Éphèse, aient été réalisées par des artisans engagés pour leur expérience reconnue.[805] Dans ce cas-ci, ces Cariens auraient œuvré pour la réalisation de l'Artémision financé par Crésus. Par conséquent, ceux-ci travaillaient pour le compte du roi lydien qui avait probablement imposé à la Carie, selon le témoignage d'Hérodote,[806] le paiement d'un tribut.

Pour en revenir à Alyatte, il est probable que la présence de Cariens à Sardes soit liée à son union avec une Carienne[807] qui sera la mère du dernier Mermnade.

Une première hypothèse expliquant ce mariage serait qu'Alyatte désirait consolider les liens d'amitié qui unissaient, dès Gygès, la maison des Mermnades à certains dynastes de Carie. Par la même occasion, Alyatte pouvait ainsi bénéficier de l'envoi de troupes armées cariennes à Sardes en cas de besoin, selon les usages établis par leurs accords d'amitié.[808] De même, il est possible qu'Alyatte entendit faciliter l'engagement des maçons et tailleurs de pierre cariens pour les travaux édilitaires entrepris dans la capitale lydienne.

Étant donné les possibles relations cordiales qu'entretenaient les rois lydiens avec les Cariens avant le règne de Crésus, il est envisageable qu'Alyatte ne leur ait pas imposé le versement d'un tribut. Il est probable que ce soit Crésus, comme le souligne Hérodote, qui ait initié cette pratique, notamment avec les cités grecques de la côte d'Asie Mineure.[809]

Une seconde hypothèse serait qu'Alyatte ait bel et bien mené une campagne en Carie (et non contre les cités grecques sises à la frange carienne) tout comme le rapporte Nicolas de Damas.[810] À la suite de cette campagne, le roi lydien aurait conclu un accord comprenant un mariage avec une princesse carienne (la mère de Crésus) et aurait imposé le versement d'un tribut.

[805] M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011, p. 126-127 ; A. HERDA 2013, p. 445.
[806] HÉRODOTE, I, 28.
[807] HÉRODOTE, I, 92.
[808] Voir G. HERMAN 1987, p. 30 et *supra*.
[809] HÉRODOTE, I, 6.
[810] NICOLAS DE DAMAS, F 65.

En effet, si Hérodote déclare que Crésus est le premier à avoir imposé cette pratique aux Grecs, aucune précision n'est apportée sur les autres peuples sous sa domination. Il est donc possible qu'Alyatte soit le premier, après sa campagne carienne, à avoir obligé les Cariens à lui verser un tribut. Crésus aurait ainsi continué l'œuvre de son père en imposant, pour la première fois, cette pratique aux Grecs de la côte égéenne.

Cependant, si l'on suit Nicolas de Damas, cette campagne carienne eut lieu alors que Crésus était déjà né puisqu'il était en charge d'administrer Adramytteion. Ainsi, le mariage inter-dynastique qui suivit cette campagne carienne ne peut avoir lié Alyatte à la mère de Crésus. Dès lors, si Alyatte mena une expédition armée contre la Carie afin de la soumettre et dont un mariage inter-dynastique scella des accords imposant le versement d'un tribut, elle ne put avoir eu lieu qu'au début de son règne.

Si l'on suit cette hypothèse plus fragile, Nicolas de Damas, reprenant Xanthos, aurait donc consigné par écrit la campagne carienne du début du règne d'Alyatte mais en commettant une erreur de chronologie afin de la faire concorder avec son récit moralisateur sur la jeunesse démesurée de Crésus et le geste de générosité de son ami Pamphaès.

Par conséquent, les maçons cariens à Sardes pourraient bien être, effectivement, des prisonniers de guerre comme le pense Christopher Ratté.[811] Il se pourrait aussi que cet envoi d'artisans dans la capitale lydienne ait été considéré comme un tribut envoyé par les établissements cariens.

Comme nous l'avons énoncé plus haut, nous ne possédons aucune information relative à l'identité de la mère de Crésus. Il se pourrait que celle-ci ait été originaire d'un centre carien important à l'Âge du Fer, peut-être, au vu de l'archéologie, Mylasa[812] ou Pédasa[813].

Enfin, il existe une troisième hypothèse : Alyatte conclut un mariage inter-dynastique au début de son règne afin de consolider les liens entre la maison mermnade et les dynastes cariens. Mais pour une raison inconnue, le roi lydien mena tout de même une expédition contre la Carie en dépit des liens matrimoniaux.

[811] C. RATTÉ 2009, p. 138.
[812] Voir Annexe II, fiche 5.2.
[813] Voir Annexe II, fiche 5.3.

Pour résumer, trois solutions s'offrent à nous : soit Alyatte a mené une campagne contre la Carie au début de son règne et, à la suite de celle-ci, se serait lié à une princesse carienne et aurait imposé le versement d'un tribut de la part des Cariens ; soit le père de Crésus n'a pas mené de campagne contre les Cariens, mais aurait pris pour épouse une carienne afin de consolider les relations qui unissaient les souverains Mermnades aux dynastes de Carie ; ou bien Alyatte prit pour épouse une carienne au début de son règne, mais fit tout de même campagne en Carie pour une raison inconnue. Dans le premier cas, les maçons cariens présents à Sardes pourraient être considérés comme des prisonniers de guerre. Mais dans les trois cas, leur présence pourrait s'expliquer par le fait que le roi lydien engagea des maçons expérimentés et reconnus. De même, dans la première hypothèse, Alyatte aurait pu réclamer comme tribut un contingent carien dans son armée afin de mener campagne ; dans la deuxième et troisième, les Cariens auraient été envoyés, en cas de besoin, au roi lydien comme le veulent les accords d'hospitalité.

Un argument va cependant à l'encontre de la première hypothèse : l'épouse d'Alyatte était carienne. Or les mariages inter-dynastiques n'avaient lieu qu'entre personnes et familles de même rang afin, comme le souligne Hérodote,[814] de consolider des relations diplomatiques.[815] On sait qu'Alyatte prit comme épouse une princesse mède à la suite de la « bataille de l'éclipse »,[816] ainsi qu'une femme issue de l'aristocratie grecque plausiblement après sa campagne contre Milet.[817] Ces deux campagnes n'ayant livré aucun vainqueur, les belligérants ont donc conclu des accords en tant qu'égaux. Ainsi, il est fort peu vraisemblable qu'Alyatte ait pris pour épouse une femme d'un peuple soumis et subordonné à Sardes.[818] Notons qu'Hérodote emploie le terme γυναικὸς pour qualifier les épouses ionienne et carienne d'Alyatte. Il s'agit par conséquent d'épouses légitimes. Il est néanmoins possible que le père de Crésus ait eu des concubines (παλλακαί) et que parmi celles-ci se trouvaient des Cariennes, mais rien ne permet de le prouver.

L'hypothèse la plus plausible serait donc que le père de Crésus se soit lié à une carienne afin de fortifier les liens qui unissaient les Cariens aux Mermnades depuis Gygès.

---

[814] HÉRODOTE, I, 74 : « […] sans de forts liens de parenté, les accords n'ont d'ordinaire ni force ni permanence […] ».
[815] G. HERMAN 1987, p. 36-37 ; E. SCHEID-TISSINIER 2007, p. 3.
[816] Voir *infra* et HÉRODOTE, I, 74.
[817] Voi *supra* et HÉRODOTE, I, 22.
[818] Sur les mariages inter-dynastiques dans l'Empire perse, voir P. BRIANT 1996, p. 34-35. Sur les mariages hittites : T. BRYCE 2002, p. 119-133.

Concernant Crésus, carien par sa mère et lydien par son père, il semble qu'il ait réussi à imposer sa domination sur la Carie comme le souligne Hérodote.[819] Comme le signale Alain Bresson,[820] la pénétration en Carie était plus aisée par le nord depuis la vallée du Méandre que depuis la côte. C'est la raison pour laquelle les Lydiens (et à leur suite les Perses) ont pu facilement s'en rendre maîtres.

Il faut préciser que les sources sont muettes sur le mode et le moment de l'assujettissement des peuples « barbares » (non-grecs) par Crésus. Au vu de l'archéologie, la présence lydienne à l'intérieur des terres de Carie est formellement attestée. Sur le site d'Aphrodisias,[821] une inscription du V^e^ ou IV^e^ siècle ACN ainsi que des céramiques lydiennes datant de la première moitié du VI^e^ siècle ACN ont été mises au jour.[822]

Christopher Ratté ajoute que de la vaisselle lydienne devait être réalisée sur place (outre les imports provenant de Lydie). Dès lors, la présence d'artisans lydiens à Aphrodisias serait prouvée par les résultats issus de l'archéologie. L'inscription en langue et alphabet lydiens retrouvée sur le site pourrait provenir d'une pierre tombale, ce qui appuierait encore une fois la thèse de la présence de Lydiens à cet endroit ainsi qu'en Carie continentale.[823] Vu la qualité de la céramique retrouvée sur l'acropole, les archéologues pensent que les Lydiens présents à Aphrodisias auraient été des membres de l'élite.[824]

Dans tous les cas, l'influence lydienne dans la région d'Aphrodisias continuera sous les Achéménides. Des tumulus de cette période ont été recensés et montrent une influence lydienne sur l'aristocratie locale qui voulait imiter celle de Sardes sous les Mermnades.[825]

Sur ces constatations, il semble qu'au VI^e^ siècle ACN, la Carie était effectivement tombée dans la sphère d'influence lydienne. Les Mermnades auraient assuré leur contrôle en s'appuyant sur l'aristocratie lydienne présente en Carie (comme à Aphrodisias) et les dynastes cariens à la tête de communautés fortifiées (comme à Mylasa et Pédasa).

---

[819] HÉRODOTE, I, 28-29.
[820] A. BRESSON 2007, p. 212.
[821] Voir Annexe II, fiche 5.1 « Aphrodisias ».
[822] J. G. PEDLEY 1976, p. 96 ; C. RATTÉ 2009, p. 140 ; N. MAC SWEENEY 2011, p. 88, 175-176. Pour l'inscription en lydien : O. CARRUBA 1970, p. 195-196.
[823] C. RATTÉ 2009, p. 140-141.
[824] C. RATTÉ 2009, p. 140-141 ; N. MAC SWEENEY 2011, p. 177-178.
[825] C'est l'hypothèse de Christopher Ratté qui préfère voir une imitation de l'aristocratie de la région d'Aphrodisias plutôt qu'une colonisation lydienne dans la région (idée de Olivier Henry). Voir C. RATTÉ 2009, p. 144-145.

Il est possible que l'installation d'aristocrates lydiens dans des centres cariens se soit réalisée dès le règne d'Alyatte, à la faveur des relations amicales que ce dernier entretenait avec les Cariens. Sous Crésus, l'ensemble des Cariens se serait peut-être soumis de son plein gré directement au nouveau roi lydien – de souche carienne – sans livrer le moindre combat. Soulignons que les fouilles archéologiques n'ont livré aucune trace de conflit.

Une fois dans le giron de Crésus, la Carie s'est vue imposer le versement d'un tribut à Sardes. Celui-ci devait sans doute être organisé et collecté par les dynastes locaux et les aristocrates lydiens présents dans les centres cariens. Tout comme les cités grecques,[826] les Cariens devaient fournir, outre un tribut, des troupes militaires pour les nombreuses campagnes du dernier des Mermnades.

Sans doute des troupes cariennes se cachent-elles derrière le terme de ξεινικοί employé par Hérodote pour qualifier les troupes auxiliaires lors de la campagne de Crésus contre Cyrus.[827] Comme nous l'avons vu, ce terme renvoie plutôt à des troupes étrangères plutôt qu'à des « mercenaires » (ἐπικούροι) engagés contre le versement d'une solde.

Notons qu'il est probable que Crésus connaissait la langue carienne et qu'il n'avait pas le besoin de recourir aux interprètes vraisemblablement présents à la cour de Sardes.[828]

b) L'Éolide et la Mysie

Comme nous l'avons développé dans notre chapitre liminaire, l'Éolide est la région située juste au nord de l'Ionie ; la Mysie se situe quant à elle au nord-est de l'Éolide.[829] Toujours selon l'historien d'Halicarnasse,[830] ces deux régions étaient tombées sous la coupe des Lydiens et se trouvaient sous la sujétion de Crésus.

[826] Voir *supra*.
[827] HÉRODOTE, I, 77.
[828] A. HERDA 2013, p. 463.
[829] Voir *supra* 1.2.4.
[830] HÉRODOTE, I, 28-29.

Les sources écrites mentionnant le contrôle lydien sur ces régions d'Asie Mineure sont assez pauvres. Les seuls témoignages qui nous sont parvenus sont ceux d'Hérodote, déjà mentionnés ci-dessus, et le fragment 65 de Nicolas de Damas.[831]

Ce dernier nous apprend que Crésus avait été gouverneur (ἄρχων) de la cité d'Adramytteion avant de monter sur le trône de Sardes.

Nous avons déjà traité du cas d'Adramytteion plus haut dans notre travail.[832] Nous avons vu que cette cité serait une fondation lydienne,[833] son nom faisant probablement référence à Adramys, demi-frère d'Alyatte et oncle de Crésus.[834] Nous avons vu qu'il est possible que Sadyatte ait placé son fils illégitime (νόθος) Adramys à la tête de la cité afin de surveiller les derniers Cimmériens qui s'étaient installés à Antandros et dont Alyatte achèvera l'expulsion.[835]

Le dynaste ou gouverneur (ἄρχων) à la tête d'Adramytteion devait sans doute veiller à la bonne administration de la région riche en minerais aurifères dont les mines d'or (notamment Astyra, en Troade et Atarnée en Éolide)[836] étaient probablement sous le contrôle royal.[837]

Cette région étant sensible, le dynaste à la tête de la cité provenait directement de la famille royale des Mermnades.

Plus au sud, la cité de Cymé aurait été en contact avec les Lydiens dès les Héraclides, dynastie ayant précédé les Mermnades. En effet, on apprend par Nicolas de Damas[838] que le roi Ardys, fils d'Adyatte, aurait trouvé refuge à Cymé. Celui-ci régnait sur la Lydie conjointement avec son frère Cadys. Après l'assassinat de son frère par sa belle-sœur (avec le concours de son amant Spermos), Ardys fut chassé de Lydie. Toujours selon Nicolas de Damas, on apprend que Spermos, déclaré roi par l'ex-femme de Cadys, fut assassiné par un certain Kersès qui fut lui-même occis par un dénommé Thyessos. Ce dernier était le propriétaire de l'auberge (καπηλεῖον) Hermaiou-Thyessou. Celle-ci, plus tard, prit le nom d'Hermokapeleia.[839]

---

[831] NICOLAS DE DAMAS, F 65.
[832] Voir *supra* 2.3.
[833] STRABON, XIII, 1, 65.
[834] NICOLAS DE DAMAS, F 63.
[835] HÉRODOTE, I, 16.
[836] STRABON XIII, 1, 23 et XIV, 5, 28.
[837] C. TALAMO 1979, p. 95 et 147 ; A. RAMAGE 2000, p. 20-23 et L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038.
[838] NICOLAS DE DAMAS, F 49.
[839] Voir Annexe II, fiche 3.3 « Thyessos ».

Cymé, cité côtière, était la tête de pont d'une voie de communication reliant Sardes à la mer Égée en longeant le fleuve Hermos.[840] Étant assez isolée du reste des cités grecques de l'Ionie à cause de la chaîne de l'Ida, Cymé s'est tournée vers l'est et a noué très tôt des contacts avec les Lydiens.[841] C'est sans doute afin d'avoir un accès à la mer que les Héraclides, déjà, avaient tissé des liens avec les autorités de Cymé. Sur base du récit de Nicolas de Damas, on peut émettre l'hypothèse que les Lydiens et Cyméens entretenaient des relations d'amitié et d'hospitalité (ξενία), raison pour laquelle Ardys est venu se réfugier sur le territoire de Cymé.

Cette relation d'hospitalité aurait perduré jusqu'à l'incorporation de la cité dans l'empire perse. En effet, on trouve chez Hérodote un indice de ces rapports entretenus entre les Lydiens et les autorités de Cymé, lorsqu'à la suite de la chute de Sardes, un certain Pactyès en charge du transport en Perse du trésor de Crésus tenta de soulever les Lydiens contre la nouvelle autorité perse.[842] Lorsqu'il apprit qu'une armée était en marche contre sa rébellion, Pactyès prit la fuite et se réfugia dans la cité d'Éolide. Une fois à l'intérieur de la cité, les Perses sommèrent les Cyméens de leur livrer Pactyès. Ces derniers, afin de savoir s'ils devaient effectivement accéder à leur demande, envoyèrent deux ambassades au sanctuaire des Branchides sur le territoire de Milet. Toutes deux conseillèrent aux Cyméens de remettre Pactyès aux nouveaux maîtres de Sardes. Cependant, ne désirant ni le livrer ni lui fournir un asile (ce qui aurait provoqué un siège des Perses), les Cyméens envoyèrent Pactyès à Mytilène sur l'île de Lesbos.[843]

Si les Branchides ont enjoint les Cyméens de livrer Pactyès au général perse Mazarès, c'est que la cité de Milet avait conclu un accord (ὅρκιον) sous forme de serments avec Cyrus. Cette dernière ne désirait pas mettre à mal ces accords et se voir assiégée par les troupes perses.[844] De plus, comme le souligne Pierre Briant,[845] il semble que Cyrus fut désireux d'entretenir de bonnes relations avec le sanctuaire (comme l'avait fait Crésus avant lui), comme il le fera également avec le sanctuaire d'Aulai près de Magnésie du Méandre dont un document de l'époque de Darius (ML 12) rappelle les bienfaits de ses ancêtres envers le sanctuaire.

[840] Voir *supra* 1.2.5. G. A RADET 1893, p. 108 ; J. M. BALCER 1984, p. 39 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 40.
[841] J. M. BALCER 1984, p. 39 et 83.
[842] HÉRODOTE, I, 153-161.
[843] HÉRODOTE, I, 160.
[844] HÉRODOTE, I, 141.
[845] P. BRIANT 1996, p. 47-48.

Comme dit plus haut, il apparaît que la raison pour laquelle Pactyès se réfugia à Cymé est que les Lydiens et les autorités de Cymé[846] entretenaient des liens d'hospitalité. C'est aussi en raison des liens d'hospitalité entre les Lydiens et les autorités de Cymé que les Cyméens refusèrent de livrer leur suppliant (τὸν ἱκέτην) et préférèrent l'envoyer à Mytilène.

Ces liens tissés dès l'époque des Héraclides devaient probablement permettre aux Lydiens d'avoir un accès direct à la mer. En effet, Cymé était dès le VIII^e^ siècle ACN une cité majeure d'Éolide.[847]

Les fouilles entreprises entre 2001 et 2011 par les archéologues italiens de l'Università della Calabria ont permis de révéler de nombreux tessons de céramiques de Corinthe, d'Eubée, de Samos et de Chios des VIII^e^ et VII^e^ siècles ACN. Ces importations traduisent un intense trafic maritime entre Cymé et le reste de l'Égée à cette période.[848]

Avec cet accès à la mer, les Lydiens entendaient bénéficier des réseaux commerciaux de Cymé en Égée mais aussi de ceux de ses colonies (la cité était également la métropole de Sidé en Pamphylie, de Kébréné en Troade, et d'Ainos en Thrace). Sans oublier que le commerce de métal, peaux, métaux transformés (orfèvrerie), céramiques (avec contenant) et produits issus de l'agriculture était pratiqué à Cymé.[849]

Cette atmosphère propice au commerce et aux échanges aurait encouragé les Lydiens à se nouer d'amitié avec les Cyméens, dès les Héraclides. Sous les Mermnades, des échanges furent toujours réalisés, comme en témoignent des *lydions* datant du VII^e^ et VI^e^ siècles ACN qui furent retrouvés dans les nécropoles de Cymé.[850]

[846] Peut-être un tyran (aisymnète). Voir le fragment d'Aristote de sa *Constitution de Cymé* : ARISTOTE, Fragment 524 (V. Rose). Voir notamment J. LABARBE 1971, p. 500.
[847] Voir Annexe II, fiche 3.5 « Cymé ».
[848] A. LA MARCA et S. MANCUSO 2013 ; L. A. SCAZOTTA HÖRICHT 2012, p. 19-39 ; 2014, p. 118.
[849] A. MELE 2004, p. 27-32 ; 2005 ; L. A. SCAZOTTA HÖRICHT 2014, p. 118.
[850] A. LA MARCA et S. MANCUSO 2013, p. 23.

Lors du règne de Crésus, il semble que la cité soit tombée dans l'escarcelle lydienne et qu'elle ait dû payer un tribut au roi lydien. Hérodote ne fait aucune exception parmi les Éoliens lorsqu'il mentionne les peuples soumis à Sardes.[851] Cependant, le moment où la cité tomba dans le giron lydien nous est totalement inconnu. Au vu de l'archéologie, Cymé ne possédait pas de murs d'enceinte au VI^e^ siècle ACN.[852] De même, Hérodote ne fait pas mention d'un mur de fortification protégeant la cité lorsqu'il traite du sort réservé à Pactyès.[853] De plus, l'archéologie n'a livré aucune trace de siège ou de conflit aux abords de la cité. Il semblerait donc que Cymé soit tombée dans la sphère d'influence lydienne sans la moindre violence.

Il est possible que Cymé se soit livrée de son propre gré aux rois lydiens, probablement sous Crésus, et que ce dernier n'ait pas eu le besoin de dénoncer formellement les accords de ξενία qui avaient été noués entre les autorités de Cymé et ses prédécesseurs, un peu comme ce fut le cas à Milet. Une fois que la cité fut entrée dans la zone d'influence lydienne, le souverain mermnade lui imposa le paiement d'un tribut à l'instar des autres cités grecques de la côte égéenne. En agissant ainsi, les Cyméens entendaient peut-être éviter à leur cité de subir une attaque lydienne.

Concernant les autres cités d'Éolide déjà répertoriées dans notre chapitre liminaire (Aigai, Larisa et Pergame), il faut savoir qu'elles ne sont pas mentionnées explicitement dans les sources littéraires comme faisant partie de l'empire lydien. Cependant, comme évoqué plus haut, Hérodote ne cite aucune exception lorsqu'il déclare que Crésus avait soumis les Éoliens et les Mysiens.[854]

Ainsi, ces cités actives durant la période archaïque devaient faire également partie de la sphère d'influence lydienne avant que Sardes ne tombe entre les mains des Perses.

[851] HÉRODOTE, I, 6 et 28-29.
[852] Voir L. RUBINSTEIN 2004, p. 1044 ; A. MELE 2004 ; A. MELE 2005 ; A. LA MARCA et S. MANCUSO 2013 ; et Annexe II, fiche 3.5.
[853] HÉRODOTE, I, 160.
[854] HÉRODOTE, I, 6 et 28-29.

À Pergame, les fouilles ont livré des traces de la période archaïque,[855] et notamment des inscriptions en lydien.[856] La cité aurait donc abrité une population lydienne ou lydophone, ce qui tendrait à prouver que la cité était bel et bien tombée dans le giron de Sardes. Cependant, tout comme à Larisa et Aigai, les fouilles archéologiques de Pergame n'ont livré aucun indice d'un quelconque siège ou lutte armée entre la population de ces cités et les Lydiens.[857] Ces derniers auraient donc imposé leur domination de manière pacifique.

c) La Troade

Commençons tout d'abord par souligner que les sources anciennes qui témoignent de contacts entre la Troade et les Lydiens sont, comme pour l'Éolide et la Mysie, assez ténues. En réalité, seul Strabon, au I^er^ siècle ACN, nous apporte des détails sur cette région sous le règne des Mermnades.

Selon lui, cette zone semble être tombée très tôt dans l'escarcelle lydienne. L'auteur nous transmet que :

« Ἄβυδος δὲ Μιλησίων ἐστὶ κτίσμα ἐπιτρέψαντος Γύγου τοῦ Λυδῶν βασιλέως· ἦν γὰρ ἐπ' ἐκείνῳ τὰ χωρία καὶ ἡ Τρῳὰς ἅπασα, ὀνομάζεται δὲ καὶ ἀκρωτήριόν τι πρὸς Δαρδάνῳ Γύγας. »[858] (Édition de S. RADT)	« Abydos est une fondation des Milésiens avec l'accord de Gygès, roi de Lydie. En effet, toute cette région et l'ensemble de la Troade, était sous son contrôle. Un cap, proche de Dardanos, est aussi nommé selon son nom. » (Traduction de l'auteur)

Ainsi, selon cet auteur, l'ensemble de la Troade était passé sous contrôle lydien dès le règne du premier Mermnade.

[855] Voir Annexe II, fiche 3.2 « Pergame ».
[856] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 259. Sur cette inscription, voir R. GUSMANI 1986.
[857] Voir Annexe II, fiches 3.4 « Aigai » et 3.6 « Larisa sur l'Hermos ».
[858] STRABON, XIII, 1, 22.

Strabon nous apprend également que près de Cyzique, sur la montagne de Térée, les rois lydiens et perses par la suite possédaient un parc pour la chasse (θήρα).[859] De plus, il nous transmet que Thébé avait vu l'arrivée de colons lydiens, lorsque les Cimmériens (qu'il nomme Trères) et les Phrygiens s'accaparaient respectivement la région d'Abydos et celle de Cyzique :

« Τότε μὲν οὖν τοιαῦτα ὑπῆρχεν, ὕστερον δὲ ἠκολούθησαν μεταβολαὶ παντοῖαι. Τὰ μὲν γὰρ περὶ Κύζικον Φρύγες ἐπῴκησαν ἕως Πρακτίου, τὰ δὲ περὶ Ἄβυδον Θρᾷκες· ἔτι δὲ πρότερον τούτων ἀμφοῖν Βέβρυκες καὶ Δρύοπες· τὰ δ´ ἑξῆς Τρῆρες, καὶ οὗτοι Θρᾷκες· τὸ δὲ Θήβης πεδίον Λυδοί, οἱ τότε Μῆονες. » [860] (Édition de S. RADT)	« Elle était la division de la Troade (au temps d'Homère) ; mais plus tard différents évènements survinrent, qui changèrent complètement l'état politique du pays. Les Phrygiens envahirent le territoire de Cyzique jusqu'au Practius, et les Thraces le territoire d'Abydos, succédant les uns et les autres à des envahisseurs plus anciens, aux Bébryces, aux Dryopes ; d'autres Thraces, connus sous le nom de Trères, occupèrent de même le pays qui fait suite à Abydos ; enfin la plaine de Thébé reçut des colons lydiens (ou, comme on disait alors, méoniens). » (Traduction de A. TARDIEU)

Pour Ilion, certains érudits ont cru voir dans le témoignage de Strabon[861] la présence d'une garnison lydienne.[862] En réalité, ceux-ci se basaient sur l'analogie avec le passage du même auteur relatant le déplacement de population qu'aurait opéré Crésus à

[859] STRABON, XIII, 1, 17 : Τὸ δὲ Τηρείης ὄρος οἱ μὲν τὰ ἐν Πειρωσσῷ ὄρη φασὶν ἃ ἔχουσιν οἱ Κυζικηνοὶ τῇ Ζελείᾳ προσεχῆ, ἐν οἷς βασιλικὴ θήρα κατεσκεύαστο τοῖς Λυδοῖς, καὶ Πέρσαις ὕστερον, « Pour ce qui est de la montagne de Térée, les uns la reconnaissent dans cette suite de hauteurs du canton de Pirossos, voisines de Zélia, mais dépendantes du territoire de Cyzique, où les rois de Lydie, et plus tard ceux de Perse, entretenaient un parc pour leurs chasses » (A. TARDIEU).
[860] STRABON, XIII, 1, 8.
[861] STRABON, XIII, 1, 25 : Καὶ ἄλλοι δὲ ἱστοροῦσι πλείους μεταβεβληκέναι τόπους τὴν πόλιν, ὕστατα δ´ ἐνταῦθα συμμεῖναι κατὰ Κροῖσον μάλιστα. Τὰς δὴ τοιαύτας μεταβάσεις εἰς τὰ κάτω μέρη τὰς τότε συμβαινούσας ὑπολαμβάνω καὶ βίων καὶ πολιτειῶν ὑπογράφειν διαφοράς, « Ajoutons qu'au dire de maint historien, Ilion se serait déplacée plus d'une fois avant de se fixer (vers l'époque de Crésus à peu près) dans les lieux qu'elle occupe aujourd'hui. Or, je le répète, à chacun de ces déplacements, qui, partant des lieux hauts, entraînaient les populations vers la plaine, correspondait probablement un changement marqué dans le genre de vie de ces populations et dans leur gouvernement » (A. TARDIEU).
[862] Notamment G. A. RADET 1893, p. 213 ; B. VERGNAUD 2012, p. 289.

Éphèse.[863] Or nous avons vu plus haut que ce passage ne trouvait aucune confirmation d'un point de vue archéologique.

À Ilion, la même constatation s'impose : rien ne permet d'avancer l'idée que la population fut délogée par Crésus pour s'installer en contrebas de l'acropole. Rien ne permet donc de penser que, selon les dires de Strabon, des garnisons lydiennes s'étaient installées à Ilion ainsi qu'à Éphèse. Seuls quelques fragments de céramiques lydiennes ont été retrouvés sur le site de l'antique Troie.[864]

En réalité, à en croire l'archéologie, seul le site d'Ilion semble avoir été prospère dès le VIII^e^ siècle ACN.[865] Malgré une période de déclin (dû à la destruction partielle du site lors d'un tremblement de terre) entre *ca*. 650 et 625 ACN, Ilion s'est de nouveau développée dès cette date. Elle a ainsi vu la reconstruction de ses lieux de culte et le développement de liens étroits avec la colonie athénienne de Sigée.[866] Concernant les autres sites repris dans les fiches en Annexes II, il apparaît que ceux-ci ne se développèrent et se fortifièrent qu'entre le VII^e^ et VI^e^ siècles ACN.

Ainsi, sur base du témoignage de Strabon mentionnant la présence des Cimmériens en Troade, il se pourrait que cette région, à la suite du déferlement de cette peuplade nomade aux VII^e^ et VI^e^ siècles et la chute du royaume de Phrygie, ait vu la présence croissante de Lydiens venus s'installer dans cette zone. Par conséquent, les Lydiens auraient profité du vide laissé par les Cimmériens et auraient occupé[867] la Troade sans livrer le moindre conflit.

Cependant, force est de constater que les fouilles archéologiques n'ont livré aucun matériel lydien dans cette partie de l'Anatolie. Il est vrai que pour la plupart des sites, les vestiges de l'époque archaïque sont assez pauvres. Dès lors, il est difficile de s'appuyer essentiellement sur l'archéologie pour confirmer ou compléter les informations issues des sources anciennes.

Si l'on revient aux propos d'Hérodote, ceux-ci ne mentionnent pas explicitement la Troade comme région soumise à Crésus.[868] Le père de l'Histoire déclare que le fils d'Alyatte tenait en sa sujétion tous les peuples en deçà du fleuve Halys, notamment les

[863] STRABON, XIV, 1, 21.
[864] C. B. ROSE 2013, p. 52.
[865] Voir Annexe II, fiche 2.2 « Ilion ».
[866] C. B. ROSE 2013, p. 53-59 et C. C. ASLAN et E. PERNICKA 2013, p. 39.
[867] STRABON, XIII, 1, 8.
[868] HÉRODOTE, I, 28-29.

Éoliens et Ioniens. Or, il semble que des Éoliens en provenance de Lesbos et des Ioniens de Milet s'étaient installés en Troade. En effet, Strabon rapporte qu'Assos aurait été fondée par Méthymne et qu'Hellanikos la qualifie d'éolienne, au même titre que Gargara et Lamponia.[869] À Ilion, un chapiteau de type éolique a été révélé.[870]

Il apparaît donc que cette zone était occupée par les Éoliens et Ioniens,[871] ainsi que par des colons lydiens venus s'installer après l'arrivée des Cimmériens et la chute du royaume phrygien qui contrôlait une partie de cette région. Ainsi, sans nommer formellement la Troade, Hérodote laisse entendre que celle-ci était également passée sous domination lydienne.

À croire Aristote,[872] c'est à Antandros, dans le sud de la Troade, que les Cimmériens s'installèrent, pendant cent ans, avant d'être chassés définitivement de l'Anatolie par Alyatte.[873] Cependant, il n'existe pour le moment aucune preuve archéologique de leur présence,[874] les sources littéraires étant les seuls témoignages de la présence cimmérienne en Troade.

Vu l'absence de preuves archéologiques formelles de la présence lydienne dans cette région, nous devons par conséquent nous tourner vers les sources littéraires. Comme remarqué ci-dessus, il semble que cette zone de l'Anatolie ait vu la présence de Lydiens dès le VII^e^ siècle ACN, à la suite du déferlement des Cimmériens et la chute du royaume de Midas. C'est sans doute pour cette raison que Strabon qualifie l'ensemble de la région comme étant sous la domination de Gygès. Pour le reste, la Troade est restée assez isolée, notamment en raison de la barrière naturelle de l'Ida qui la sépare de la Mysie et de l'Éolide.[875] Par conséquent, tout comme la Carie, les liens entre les différents établissements de Troade et les rois mermnades sont assez difficiles à tirer au clair.

---

[869] STRABON, XIII, 1, 58 : Φησὶ δὲ Μυρσίλος Μηθυμναίων κτίσμα εἶναι τὴν Ἄσσον, Ἑλλάνικός τε καὶ Αἰολίδα φησίν, ὥσπερ καὶ τὰ Γάργαρα καὶ ἡ Λαμπωνία Αἰολέων, « Suivant Myrsile, Assos aurait été fondée par les Méthymnéens. Hellanicus la qualifie en outre de ville aeolienne, au même titre que Gargara et que Lamponia » (A. TARDIEU).
[870] S. MITCHELL 2004, p. 1009 ; C. B. ROSE 2006, p. 189-190 ; B. VERGNAUD 2012, p. 237.
[871] S. MITCHELL 2004, p. 1000.
[872] ARISTOTE, fragment 478 = ÉTIENNE DE BYZANCE, s.v. Ἄνταν̓δρος ; PLINE L'ANCIEN, Histoire naturelle, V, 32.
[873] HÉRODOTE, I, 16.
[874] Excepté un niveau de destruction de la ville daté de la première moitié du VI^e^ siècle ACN, qui, pour les archéologues, pourrait être lié à l'expulsion des Cimmériens de la ville. Voir « Yolüstü Açması », in ANTANDROS KAZI BAŞKANLIĞI, *ANTANDROS. Antik Kenti Kazıları*, [en ligne], http://antandros.org/sectors/yolustu.html. (Page consultée le 22 février 2017)
[875] B. VERGNAUD 2012, p. 295-296.

Toujours à lire Strabon, les Mermnades devaient tirer profit des gisements aurifères d'Astyra,[876] à proximité d'Abydos. Mais cette hypothèse n'est fondée que sur le témoignage du géographe qui mentionne la présence de mines d'or dans cette zone (celles-ci étaient la source des richesses du roi Priam) et le fait que Gygès était le maître de toute la Troade.[877]

Rien ne prouve archéologiquement que les Lydiens tiraient réellement profit des sources de métal précieux d'Astyra de Troade mais, selon Strabon encore, il est vraisemblable que les Mermnades pouvaient avoir montré quelque intérêt pour cette source de minerai tout comme ils le feront à Atarnée, Pergame et sur le Tmole en Éolide et en Lydie.[878]

Il semble que malgré l'isolement dont bénéficiait la Troade, les rois de Lydie aient pu intervenir de manière sporadique dans la région : Crésus a détruit la ville de Sidène sur le Granique où s'était réfugié le tyran Glaucias,[879] à proximité même de Cyzique où les rois lydiens auraient eu un parc pour la chasse.[880] La fin du royaume phrygien, sous les coups des raids cimmériens, qui devait contrôler la région[881] a pu favoriser l'arrivée des Lydiens dans cette zone peu après la chute de Gordion.

Grâce à son isolement, il semble que cette région ait bénéficié d'une liberté plus grande que l'Ionie où les cités ioniennes se sont retrouvées en contact direct avec les Lydiens.

Au vu des résultats des fouilles archéologiques des différents sites de Troade, seule Ilion semble avoir acquis une certaine importance dès le VIII^{e} siècle ACN. Il est donc possible que les Mermnades aient tissés des liens avec cette cité afin, notamment, de pouvoir tirer profit des mines d'Astyra. Cependant, la nature même des liens entre les rois lydiens et Ilion nous échappe totalement.

[876] STRABON, XIV, 5, 28.
[877] STRABON, XIII, 1, 22.
[878] STRABON, XIV, 5, 28.
[879] STRABON, XIII, 1, 42.
[880] STRABON, XIII, 1, 17.
[881] STRABON, XIII, 1, 8.

La relation entre Lampsaque et Crésus est un peu mieux connue. À lire Hérodote,[882] lors d'un conflit opposant Miltiade l'Ancien et la cité de Lampsaque (colonie phocéenne et milésienne),[883] Crésus aurait sommé les Lampsaquéens de libérer Miltiade qu'ils avaient capturé en les menaçant de raser la ville.

Ce passage qui serait un récit de propagande philaïde contiendrait néanmoins des éléments historiques :[884] il serait ainsi possible que Crésus ait tissé des liens d'hospitalité avec Miltiade, tyran en Chersonèse, afin d'avoir accès aux mines aurifères de Thrace.[885] On le voit, les rois lydiens n'intervinrent que sporadiquement dans les affaires de Troade.

Sous Crésus, si l'on suit les propos d'Hérodote,[886] les Ioniens et Éoliens d'Asie durent fournir un tribut à Sardes. Il faut toutefois noter que la méthode de soumission de ces cités à l'autorité de Sardes nous est totalement inconnue. Il est probable que les différents établissements de Troade qui voyaient la présence de Lydiens déjà depuis le VII^{e} siècle ACN aient livré de leur propre gré des dons gracieux à Crésus. Ce qui a pu passer par la suite, aux yeux des Grecs et d'Hérodote, comme étant le versement d'un tribut. Les dons envoyés à Sardes devaient sans doute être, entre autres, des dons en or, en raison de la présence des mines aurifères dans la région.

Il est également possible que cette zone était administrée par les Lydiens depuis deux centres. D'une part le sud de la Troade avec les établissements de Gargara, Antandros, Assos et Lamponeia installés au sud de l'Ida et sur le golfe d'Edremit devait être contrôlé depuis Adramytteion (dont Crésus sera le gouverneur) ;[887] d'autre part, l'ensemble de la côte égéenne et des rives de l'Hellespont avec les sites d'Achilléion, Abydos et Neandreia devait être administré depuis Ilion. Ce dernier centre devait ainsi s'assurer de la bonne extraction du minerai d'or des mines situées à proximité.

Pour la zone située entre la face nord de l'Ida et le sud de la chaîne de montagne à l'est d'Abydos, c'est-à-dire la vallée du Granique, celle-ci devait être probablement sous le contrôle des Lydiens puisque c'est dans cet espace que l'on voit des actions de Crésus dès le début de son règne.

[882] HÉRODOTE, V, 37-38.
[883] C. B. ROSE 2008, p. 415 et F. MAFFRE 2006, p. 140-141.
[884] A. DUPLOUY 1999, p. 20.
[885] A. DUPLOUY 1999, p. 20, note 46 et M. M. AUSTIN 1990, p. 295.
[886] HÉRODOTE, I, 6.
[887] NICOLAS DE DAMAS F 65.

On le voit, les liens entre cette région d'Anatolie et le royaume mermnade sont très difficiles à cerner. Les zones côtières, avec les établissements ioniens et éoliens, devaient probablement être administrées depuis Ilion et Adramytteion ; la vallée du Granique, beaucoup moins peuplée, devait être sous la coupe des Lydiens qui y intervinrent de manière ponctuelle.

3.1.3 En résumé

Cet examen des campagnes militaires lydiennes contre les établissements de la côte égéenne d'Asie Mineure montre combien ceux-ci doivent être étudiés au cas par cas. De même, on constate que chaque cité noua des liens singuliers avec les rois mermnades à l'issue de conflits, ou non.

Pour l'Ionie, il est probable qu'Éphèse ne subit aucun siège de la part de Crésus, mais que la cité se livra au roi lydien sans combattre. Une fois tombée dans l'escarcelle lydienne, les Éphésiens durent livrer un tribut à Sardes contrairement à la situation en place sous les règnes des précédents Mermnades, durant lesquels les relations entre la cité ionienne et les rois lydiens étaient amicales. À la suite de la soumission de la cité, les Lydiens pouvaient bénéficier des réseaux commerciaux maritimes d'Éphèse, tandis que de son côté la cité pouvait tirer profit des voies terrestres commerciales. Il apparaît que si Crésus finança en partie la reconstruction de l'Artémision, c'était probablement afin de réaffirmer le caractère anatolien du sanctuaire qui voyait la présence grecque de plus en plus prégnante.

Milet, de son côté, dut subir une longue guerre contre Sadyatte et Alyatte. Il est par ailleurs vraisemblable que celle-ci, contrairement à ce que déclare Hérodote, ne dura pas douze années. À la suite de ce conflit, Thrasybule de Milet ainsi qu'Alyatte conclurent des accords d'hospitalité avec l'obligation pour la cité d'envoyer des contingents militaires au père de Crésus en cas de besoin (ξενία καὶ συμμαχία). Tout comme avec Éphèse, ces accords permettaient à Sardes de bénéficier des réseaux commerciaux de Milet qui, pour sa part, entendait exploiter les routes commerciales terrestres du continent. Sans doute ces accords ne furent-ils jamais dénoncés par Crésus, mais les dons à titre gracieux de grains à Sardes furent interprétés par les Grecs de l'époque comme une forme de tribut. Cependant, afin de ménager la cité, Crésus envoya de nombreuses offrandes au sanctuaire

des Branchides. Il est possible également que lorsque Milet conclut un accord sous forme de serment avec Cyrus, avant la soumission de l'Ionie par Harpage, c'était pour revenir à la situation telle qu'elle était sous Crésus, voire même sous Alyatte.

Pour Smyrne, pour laquelle on possède une confirmation archéologique du siège entrepris par Alyatte aux environs de 600 ACN, il appert que la cité entretenait des relations cordiales (ξενία ?) avec les Lydiens jusqu'au raid du père de Crésus. Une fois sous contrôle lydien, il semble que la cité ne dut livrer un tribut à Sardes qu'à partir du règne de Crésus. De plus, la présence de tumulus aux alentours de la cité pourrait être un indice du contrôle lydien sur la cité avec l'installation sur place d'un dynaste qui aurait occupé le poste de gouverneur fidèle à l'autorité de Sardes.

D'après notre analyse, il apparaît que la cité de Colophon vit son oligarchie réduite à néant par Alyatte. Le père de Crésus entendait exterminer la cavalerie colophonienne, qu'il voyait peut-être comme rivale de la sienne, et avec laquelle il entretenait probablement auparavant des liens d'hospitalité avec l'obligation pour la cité d'envoyer sa cavalerie au roi lydien lorsqu'il en exprimait la nécessité (ξενία καὶ συμμαχία). Quoi qu'il en soit, il semble que la cité de Colophon eut subséquemment à sa tête un tyran dont l'identité est toujours sujette à discussion.

Clazomènes réussit à tenir Alyatte en échec. À la suite de ce conflit, le Mermnade ainsi que la cité auraient conclu des liens d'hospitalité (ξενία), ce qu'attesteraient la présence d'un grand nombre de céramiques lydiennes à cet endroit, de même que les tumulus proches de la place. Priène, de son côté, s'avère être passée sous contrôle lydien dès les raids de Gygès. Toujours est-il que ces deux cités ainsi que le reste des cités ioniennes du continent ont dû livrer tribut à Crésus.

En ce qui concerne les Insulaires, certaines cités comme Samos et Chios ont pour leur part probablement tissé des liens de ξενία avec le dernier roi lydien. Sans doute est-ce parce que Crésus entendait bénéficier de leurs réseaux commerciaux de même que de leur présence active à l'emporion de Naucratis. À l'instar des cités grecques du continent, Samos et Chios entendaient tirer parti du réseau routier de l'intérieur du continent contrôlé par Sardes.

Il est probable que les Cariens aient entretenus des relations amicales avec les Mermnades depuis le règne de Gygès. Cela serait, par ailleurs, pour cette raison qu'Alyatte prit, entre autres, une carienne comme épouse. Jusqu'à Crésus, comme pour l'Ionie, les Cariens ne devaient pas livrer de tribut à Sardes. Il est possible que ceux-ci se soumirent de leur plein gré au dernier roi lydien, lui-même de souche carienne. En tout cas, l'archéologie a démontré la présence de Cariens à Sardes durant les règnes d'Alyatte et Crésus, de même que la présence lydienne en Carie, notamment à Aphrodisias. Pour l'organisation de cette région, il est plausible que les rois lydiens se soient appuyés sur les élites locales, voire sur les aristocrates lydiens venus s'installer en Carie.

En Mysie et en Éolide, nous avons vu qu'Adramytteion avait à sa tête un gouverneur lydien, notamment Crésus avant sa montée sur le trône, probablement afin de contrôler ce secteur sensible à proximité des mines aurifères de la région. La cité de Cymé, dès les Héraclides, avait tissé des liens de ξενία avec les rois lydiens. Cette relation d'amitié était bénéfique pour les deux parties : Sardes avait un accès à la mer débouché pour ses marchandises, tandis que Cymé pouvait tirer profit des voies commerciales terrestres. Sous Crésus, la cité dut se soumettre, peut-être volontairement, et livrer tribut au roi lydien. Nous ne possédons aucune information concernant le reste des cités éoliennes et mysiennes. Toujours est-il que ces dernières durent, elles aussi, envoyer un tribut à Sardes. Étant donné que les résultats des fouilles archéologiques ne montrent aucune trace de conflit, peut-être ces cités se soumirent-elles pacifiquement au dernier roi mermnade.

Enfin, d'après notre étude, il est possible que la Troade ait vu l'installation progressive de Lydiens dans la région, suite à la chute du royaume phrygien et des invasions cimmériennes. Cette région assez reculée n'aurait vu jusque là que sporadiquement des interventions lydiennes. Peuplée de Grecs éoliens et ioniens, la Troade dut sans doute également livrer un tribut à Crésus. Quoi qu'il en soit, il est probable que la région ait été administrée par les Lydiens depuis deux centres : Ilion et Adramytteion, à la frontière avec l'Éolide.

Malgré le caractère singulier de chacune des relations nouées entre ces différents établissements et les autorités de Sardes, un constat général peut néanmoins être établi. Il appert que l'ensemble des établissements de la côte égéenne d'Asie Mineure entretenait des relations cordiales avec les rois lydiens jusqu'au règne d'Alyatte. Malgré les campagnes militaires du père de Crésus contre Smyrne et la guerre contre Milet (sans oublier l'éradication de l'aristocratie de Colophon), ces cités continuèrent à nouer des liens

d'hospitalité avec Alyatte. Ces relations devaient probablement consister en un échange de métal et de grains et présenter un bénéfice pour les voies commerciales des deux parties. Sous Crésus, ces relations cordiales vont se muer en une soumission de l'ensemble des établissements. Celle-ci se fera apparemment de manière pacifique par endroits, et violente en d'autres, comme ce fut le cas pour la cité d'Éphèse par exemple. Ainsi, les dons gracieux de grains et de contingents armés liés aux liens amicaux en application sous Alyatte devinrent exigés par Crésus et passèrent dès lors aux yeux des Grecs comme une sorte de tribut.

Quoi qu'il en soit, il est difficile d'établir en détail le type de relations qu'entretenaient les Mermnades, et plus précisément Alyatte et Crésus, avec chacun des établissements de la côte occidentale de l'Asie Mineure. En effet, il est impossible d'arriver à une description précise vu le manque d'informations résultant du faible nombre de sources anciennes tant littéraires, qu'épigraphiques ou archéologiques à notre disposition, d'autant plus que les témoignages d'auteurs anciens se concentrent davantage sur les cités ioniennes.

3.2 Les liens diplomatiques avec la Grèce continentale

3.2.1 Généralités : deux dossiers à exploiter

À proximité directe de l'ensemble du monde grec de la côte égéenne d'Asie Mineure, le royaume de Lydie a pu, par l'intermédiaire de celle-ci, entrer en contact avec la Grèce continentale plus lointaine et plus difficile d'accès pour un royaume essentiellement « continental ».

Selon Hérodote et plus tard Nicolas de Damas,[888] Gygès, le premier des Mermnades, avait déjà entretenu des liens avec le sanctuaire panhellénique de Delphes. Ce dernier avait par ailleurs, en quelque sorte, confirmé par un oracle le roi lydien sur le trône au lendemain de son coup d'État. À la suite de cette prise de position de Delphes en sa faveur, Gygès consacra (le premier des Barbares après le Phrygien Midas, qui avait offert son trône de justice)[889] au célèbre sanctuaire phocidien de nombreuses offrandes en or et en argent. Selon Hérodote,[890] les six cratères en or offerts par l'ancêtre de Crésus se trouvaient, de son temps, dans le trésor des Corinthiens (il tient à préciser que ce trésor est en réalité celui de Cypsélos, fils d'Éétion).

À l'instar de Gygès, les deux derniers mermnades Alyatte et Crésus sont entrés,[891] eux aussi, en relation avec des communautés de la Grèce continentale. Ainsi, selon Hérodote,[892] Alyatte aurait envoyé des offrandes au sanctuaire de Delphes et par ailleurs, il aurait entretenu des contacts avec la cité de Corinthe. De même, Crésus aurait envoyé de nombreuses offrandes à Delphes (dont une partie se situait dans le trésor des Corinthiens), et aurait conclu une alliance avec les Spartiates.[893]

---

[888] HÉRODOTE, I, 13 ; NICOLAS DE DAMAS F 47.
[889] HÉRODOTE, I, 14. Concernant ce trône, les archéologues Keith DeVries et Charles Brian Rose pensent avoir identifié une partie décorative en ivoire de celui-ci. Celle-ci avait été retrouvée par Pierre Amandry sous la Voie sacrée du sanctuaire de Delphes, à proximité du trésor des Corinthiens. Ils rattachent cette pièce de meuble de style phrygien (probablement un support d'accoudoir) au fameux trône de Midas mentionné par Hérodote. Le roi Midas connu des sources grecques est à dater de la fin du VIII^{e} siècle (717-709 ACN), et cela correspondrait au style artistique de la pièce en ivoire. Voir K. DEVRIES et C. B. ROSE 2012, p. 189-200. Sur les raisons de la présence de cette offrande phrygienne à Delphes et son hypothétique lien avec Midas, voir P. KAPLAN 2007, p. 130-150 ; F. GAZZANO 2014, p. 127.
[890] HÉRODOTE, I, 14.
[891] Aucune information n'est disponible concernant les règnes d'Ardys et de Sadyatte.
[892] Offrandes à Delphes : HÉRODOTE, I, 25 ; liens avec Corinthe : HÉRODOTE, III, 48.
[893] Offrandes à Delphes : HÉRODOTE, I, 50-51 ; l'alliance avec Sparte et ses préparatifs : HÉRODOTE, I, 53-70.

3.2.2 Alyatte : ses liens avec Périandre de Corinthe

Dans le livre III d'Hérodote,[894] mention est faite d'une expédition de Sparte contre Polycrate de Samos menée avec le concours de Corinthe. Selon le père de l'Histoire, c'est en raison d'un rapt commis par les Samiens de trois cents jeunes garçons envoyés par Périandre de Corinthe à Alyatte afin d'en faire des eunuques que les Corinthiens s'étaient décidés à suivre les Lacédémoniens dans leur entreprise. Voici les propos d'Hérodote :

« Συνεπελάβοντο δὲ τοῦ στρατεύματος τοῦ ἐπὶ Σάμον ὥστε γενέσθαι καὶ Κορίνθιοι προθύμως· ὕβρισμα γὰρ καὶ ἐς τούτους εἶχε ἐκ τῶν Σαμίων γενόμενον γενεῇ πρότερον τοῦ στρατεύματος τούτου, κατὰ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον τοῦ κρητῆρος τῇ ἁρπαγῇ γεγονός. Κερκυραίων γὰρ παῖδας τριηκοσίους ἀνδρῶν τῶν πρώτων Περίανδρος ὁ Κυψέλου ἐς Σάρδις ἀπέπεμψε παρὰ Ἀλυάττεα ἐπ᾽ ἐκτομῇ· προσσχόντων δὲ ἐς τὴν Σάμον τῶν ἀγόντων τοὺς παῖδας Κορινθίων, πυθόμενοι οἱ Σάμιοι τὸν λόγον, ἐπ᾽ οἷσι ἀγοίατο ἐς Σάρδις, πρῶτα μὲν τοὺς παῖδας ἐδίδαξαν ἱροῦ ἅψασθαι Ἀρτέμιδος· Μετὰ δὲ οὐ περιορῶντες ἀπέλκειν τοὺς ἱκέτας ἐκ τοῦ ἱροῦ, σιτίων δὲ τοὺς παῖδας ἐργόντων Κορινθίων, ἐποιήσαντο οἱ Σάμιοι ὀρτήν, τῇ καὶ νῦν ἔτι χρέωνται κατὰ ταὐτά. Νυκτὸς γὰρ ἐπιγενομένης, ὅσον χρόνον ἱκέτευον οἱ παῖδες, ἵστασαν χοροὺς παρθένων τε καὶ ἠιθέων, ἱστάντες δὲ τοὺς χοροὺς τρωκτὰ σησάμου τε καὶ μέλιτος ἐποιήσαντο νόμον φέρεσθαι, ἵνα ἁρπάζοντες οἱ τῶν Κερκυραίων παῖδες ἔχοιεν τροφήν. Ἔς τοῦτο δὲ τόδε ἐγίνετο, ἐς ὃ οἱ Κορίνθιοι τῶν παίδων οἱ φύλακοι οἴχοντο	« Avec les Lacédémoniens, les Corinthiens aussi s'employèrent ardemment pour que l'expédition contre Samos eût lieu. C'est qu'eux aussi étaient sous l'impression d'un outrage des Samiens, datant de deux générations avant cette entreprise et non pas contemporain de l'enlèvement du cratère. Périandre fils de Cypsélos avait en effet expédié à Sardes, à Alyatte, trois cents jeunes gens de Corcyre, fils des hommes du plus haut rang, pour être faits eunuques. Les Corinthiens qui conduisaient ces jeunes gens ayant abordé à Samos, les Samiens apprirent ce qui en était, pour quelle fin les jeunes gens étaient conduits à Sardes ; ils leur enseignèrent d'abord à se mettre en contact avec le sanctuaire d'Artémis ; ils refusèrent ensuite de tolérer qu'on arrachât du sanctuaire les suppliants ; et, comme les Corinthiens empêchaient que les jeunes gens eussent de quoi manger, les Samiens instituèrent une fête, qu'ils célébrèrent aujourd'hui encore de la même manière. La nuit venue, aussi longtemps que les jeunes gens furent des suppliants, ils formaient des chœurs

[894] HÉRODOTE, III, 47-48.

ἀπολιπόντες· τοὺς δὲ παῖδας ἀπήγαγον ἐς Κέρκυραν οἱ Σάμιοι. »[895] (Édition de P. E. LEGRAND)	de jeunes filles et de jeunes garçons, et, aux chœurs qu'ils formaient, ils firent une loi d'apporter des gâteaux de sésame et de miel, pour que les jeunes Corcyréens en dérobassent et eussent de quoi se nourrir. Cela se fit jusqu'au moment où les Corinthiens chargés de garder les jeunes gens partirent, les laissant où ils étaient ; et les jeunes gens furent ramenés à Corcyre par les Samiens. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

De son côté, Nicolas de Damas transmet à peu près le même récit :

« […] Ὁ δὲ Περίανδρος ἀθροίσας στράτευμα ἐνέβαλεν εἰς Κέρκυραν, καὶ τὴν πόλιν ἑλὼν ν' τοὺς αἰτίους τοῦ φόνου ἀπέκτεινενν τοὺς δὲ τούτων υἱέας πλείστους ὄντας ἔπεμψε πρὸς Ἀλυάττην τόν Λυδῶν βασιλέα ἐπ' ἑκτομῇ. Οι δὲ προσσξόντες Σάμῳ ἱκέται τῆς Ἥρας ἐγένοντο, καὶ αὐτοὺς Σάμιοι αἰσθόμενοι τὸ σύμπαν ἐρρύσαντο […]. »[896] (Édition de É. PARMENTIER)	« […] Périandre réunit une armée et se jeta sur Corcyre ; il prit la ville, fit exécuter les cinquante responsables du meurtre [de son fils Nicolaos][897] et envoya leurs fils, qui étaient nombreux, à Alyatte, le roi de Lydie, pour les châtrer. Mais ceux-ci, quand ils abordèrent à Samos, se présentèrent comme des suppliants d'Héra et les Samiens, quand ils comprirent toute l'affaire, les sauvèrent. […]. » (Traduction de É. PARMENTIER)

[895] HÉRODOTE, III, 48.
[896] NICOLAS DE DAMAS F 59.
[897] Chez Hérodote et Diogène Laërce, le fils de Périandre assassiné par les habitants de Corcyre se nomme Lycophron. Ici, Nicolas de Damas lui attribue son propre nom : Nicolaos. Selon Édith Parmentier, il se pourrait que cela soit une erreur d'un copiste. Voir É. PARMENTIER 2011, p. 110, note 158.

Pour sa part, Diogène Laërce tient quasiment le même discours que Nicolas de Damas :

« Τόν τε παῖδα ἀπεκήρυξεν εἰς Κέρκυραν λυπούμενον ἐπὶ τῇ μητρί, ᾧ ὄνομα Λυκόφρων. Ἤδη δὲ ἐν γήρᾳ καθεστὼς μετεπέμπετο αὐτὸν ὅπως παραλάβῃ τὴν τυραννίδα· ὃν φθάσαντες οἱ Κερκυραῖοι διεχρήσαντο. Ὅθεν ὀργισθεὶς ἔπεμψε τοὺς παῖδας αὐτῶν πρὸς Ἀλυάττην ἐπ' ἐκτομῇ· προσσχούσης δὲ τῆς νεὼς Σάμῳ, ἱκετεύσαντες τὴν Ἥραν ὑπὸ τῶν Σαμίων διεσώθησαν. » [898] (Édition de R. GOULET)	« Il fit également exiler à Corcyre son fils du nom de Lycophron, parce qu'il pleurait sa mère. Mais, déjà parvenu à un âge avancé, il le fit appeler pour qu'il reprît la tyrannie : les Corcyréens, devançant ses projets, firent périr son fils. À la suite de quoi, dans un accès de colère il envoya leurs fils chez Alyatte pour qu'ils soient castrés. Mais lorsque le navire mouilla à Samos, ils se rendirent comme suppliants auprès d'Héra et furent sauvés par les Samiens. » (Traduction de R. GOULET)

Notons par ailleurs que, pour Plutarque, ce sont des gens plus au sud de Samos, les Cnidiens, qui libérèrent les Corcyréens. De plus, depuis cet événement, les habitants de Cnide bénéficiaient, à Corcyre, d'honneurs particuliers.[899]

La proposition de l'existence d'une relation d'hospitalité formelle entre le souverain lydien et le tyran de Corinthe repose sur ces mentions de liens tissés entre Alyatte et Périandre.[900] Néanmoins, cette proposition n'est pas acceptée par tous.[901] Qu'en est-il réellement ?

[898] DIOGÈNE LAËRCE, I, 7, *Périandre*, 94-95.
[899] PLUTARQUE, *De la malignité d'Hérodote*, 22. Aucune inscription mentionnant des privilèges accordés par Corcyre aux Cnidiens n'a été conservée. Voir M. CUVIGNY et G. LACHENAUD 1981, p. 253. Il est également possible qu'une participation cnidienne ait été escamotée par Hérodote. Celui-ci voulant faire la part belle à Samos, cité qui l'avait recueilli lors de son exil d'Halicarnasse sous la tyrannie de Lygdamis. Voir P. CARTLEDGE 1982, p. 248.
[900] Voir par exemple I. MALKIN 1989, p. 147 ; P. KAPLAN 2007, p. 148 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 194 ; M. F. OLIVIERI 2010.
[901] Voir É. WILL 1955, p. 550-553 ; J. B. SALMON 1984, p. 225.

Preuves en faveur de liens entre Alyatte et Périandre :

À lire les extraits repris ci-dessus, on s'aperçoit vite que ces témoignages ne concordent pas tout à fait : Hérodote mentionne le temple d'Artémis comme lieu de refuge des Corcyréens, tandis que Nicolas de Damas et Diogène Laërce citent celui d'Héra. On constate aussi que les récits de Nicolas de Damas et de Diogène Laërce sont fort semblables et qu'ils résument *grosso modo* les propos d'Hérodote qui apportent, de leur côté, davantage de détails.

On sait par ailleurs par Diogène Laërce que Xanthos de Lydie avait été résumé par un certain Ménippe.[902] Pour l'extrait qui nous occupe, plusieurs choix s'offrent à nous : soit le doxographe a utilisé ce même résumé (aujourd'hui perdu), soit il a eu sous les yeux le récit de Nicolas de Damas très proche du sien. Enfin, il a pu disposer encore du texte initial de Xanthos. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une tradition différente de celle d'Hérodote, nommant le sanctuaire d'Artémis comme lieu de refuge. Il est également envisageable que Nicolas de Damas (reprenant lui aussi Xanthos ?) et Diogène Laërce aient corrigé un peu vite les propos d'Hérodote en faisant du célèbre Héraion de Samos le lieu d'asile en lieu et place du sanctuaire d'Artémis. Remarquons aussi que Nicolas de Damas et Diogène Laërce ne disent mot sur les tenants et aboutissants du sauvetage des Corcyréens à Samos.

Pour Christiane Sourvinou-Inwood,[903] le récit d'Hérodote concernant l'envoi de ces trois cents jeunes Corcyréens[904] a tout d'une invention basée sur un modèle mythique. Pour preuve, elle invoque l'argument selon lequel ce récit montre de nombreuses similitudes avec le mythe du minotaure. Tout comme le roi Minos qui impose à Athènes l'envoi de sept jeunes filles et sept jeunes garçons à la suite du meurtre de son fils Androgée commis par les Athéniens, Périandre va exiger l'envoi de trois cents jeunes garçons de Corcyre en Lydie comme sanction pour le meurtre de son fils Lycophron par les Corcyréens.[905]

[902] DIOGÈNE LAËRCE, VI, 8, *Ménippe*, 101.
[903] C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 167-182.
[904] Sur les eunuques, voir *infra*.
[905] HÉRODOTE, III, 51-53.

Toujours selon C. Sourvinou-Inwood,[906] ce récit d'Hérodote serait imaginé sous forme d'un récit étiologique d'un rite initiatique : à l'instar du mythe du minotaure selon lequel les jeunes Athéniens sont arrachés à leur communauté, les jeunes Corcyréens sont envoyés dans une région étrangère, et subissent des épreuves avant de retourner sains et saufs dans leur patrie. Chez Hérodote, les jeunes garçons de Corcyre sont déportés en Lydie afin d'y être castrés, mais cette perte de virilité est remplacée par une période de relégation dans le sanctuaire qui donne ensuite naissance à une fête religieuse.[907] La présence d'Artémis comme déesse du sanctuaire de refuge des trois cents jeunes chez Hérodote pourrait être directement liée aux rites d'initiation puisque, en Grèce, elle est souvent présente lors des rites initiatiques.[908] De même, la ségrégation des jeunes Corcyréens dans le sanctuaire symboliserait la mort rituelle de l'enfance avant une renaissance à l'âge adulte.[909]

Sur ces constatations, on pourrait conclure que l'épisode de l'envoi des trois cents jeunes garçons de Corcyre ne serait qu'une histoire mise en forme selon un modèle correspondant aux récits mythiques et étiologiques des rites initiatiques. Cependant, il faut souligner qu'à ce jour on ne connaît aucune trace d'un festival corcyréen lié au sauvetage de ces jeunes garçons,[910] une fête dont on aurait pu espérer alors trouver mention chez Hérodote.[911] Dès lors, tout comme le soulignent C. Sourvinou-Inwood et D. Boedeker,[912] l'historicité de cet épisode rapporté par l'historien d'Halicarnasse est difficile à reconstruire avec certitude.[913]

[906] C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 171-180.
[907] HÉRODOTE, III, 48. Les Athéniens célébraient notamment les Pyanopsia et les Oschophoria qui commémoraient le retour de Thésée dans sa patrie. Sur ces fêtes, voir H. W. PARKE 1977, p. 75-77 et C. CALAME 1983, p. 1-15.
[908] H. LLOYD-JONES 1983 ; W. BURKERT 1985, p. 407 ; C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 168-170.
[909] C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 168-170.
[910] Corcyre abritait un temple imposant dédié à Artémis, daté du début du VI^e^ siècle ACN (590-580). Voir C. BAURAIN 1997, p. 521. Voir également L. CIGAINA 2007, p. 7-41 ; P. SAPIRSTEIN 2012, p. 31-91.
[911] C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 170, note 20.
[912] C. SOURVINOU-INWOOD 1988, p. 178-182 ; D. BOEDEKER 2002, p. 112-113.
[913] Pour Christiane Sourvinou-Inwood (1988, p. 181), le seul élément historique du récit est le fait que Périandre n'eut pas Lycophoron comme successeur, mais Psammétique.

Ajoutons que le nombre trois cents donné pour le groupe de jeunes Corcyréens n'a, lui non plus, rien d'anodin. Ce nombre est fréquemment utilisé chez Hérodote pour témoigner d'un contingent de taille idéale.[914] Souvent, ce groupe de trois cents personnes est déterminé par un choix humain et non par le hasard.[915] Ici, Hérodote ou sa source aurait employé ce nombre afin de représenter un groupe de jeunes aristocrates corcyréens, la fleur de la cité en âge de porter les armes.[916] Cet usage renverrait probablement encore une fois au registre mythique du récit.[917]

En ce qui concerne le témoignage de Plutarque faisant des Cnidiens les libérateurs des trois cents jeunes garçons et à qui, les Corcyréens auraient accordé des privilèges, ce ne serait selon Édouard Will[918] qu'un simple *aition* de privilèges reçus par les gens de Cnide en d'autres circonstances, sans lien avec le récit d'Hérodote.

La mention des « eunuques » mérite elle aussi que l'on s'y attarde. Dans les sources grecques, il n'est jamais fait écho de la présence d'eunuques à la cour même des rois lydiens.[919] L'envoi par Périandre de trois cents jeunes garçons à Alyatte afin d'y être châtrés nécessite une vérification. On sait que les eunuques étaient présents à la cour des rois assyriens,[920] babyloniens,[921] hittites,[922] de même qu'à la cour des souverains perses et de leurs satrapes.[923] Des eunuques étaient également présents à Sardes lors de la période achéménide,[924] mais pas déjà sous les Mermnades.

---

[914] D. FEHLING 1989, p. 222.
[915] HÉRODOTE, V, 72 ; VI, 23.
[916] Ce nombre de trois cents se retrouve également dans la « bataille des champions » rapportée par Hérodote, lors de laquelle trois cents Argiens et trois cents Spartiates se livrèrent bataille pour le contrôle de la Thyréatide (HÉRODOTE, I, 82). De même, le contingent lacédémonien à la bataille des Thermopyles était de trois cents (HÉRODOTE, VII, 202). Cependant, force est de constater que lors de ces deux batailles, il y eut à chaque fois un seul survivant spartiate (HÉRODOTE, I, 82 ; VII, 229). Ce thème de « l'unique survivant » a incité Detlev Fehling à émettre l'hypothèse que ce nombre était non-historique. D. FEHLING 1989, p. 222. Voir également Karl Julius Beloch, pour qui ce nombre de trois cents Spartiates à Thyréa et aux Thermopyles serait suspect. Voir K. J. BELOCH 1916, p. 96-98.
[917] Sur la symbolique des nombres, voir G. GERMAIN 1954 ; D. FEHLING 1989 ; C. RUBINCAM 2003.
[918] É. WILL 1955, p. 550.
[919] Excepté dans le fragment de Xanthos, conservé chez Athénée de Naucratis, qui déclare que le roi lydien Adramytes fut le premier à pratiquer la castration féminine afin d'en faire des eunuques. XANTHOS *FGrH* 767 F 4a (= ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 515d-e). Mais l'authenticité de ce témoignage est plus que douteuse. Voir L. MATTHEWS 2015.
[920] Voir A. K. GRAYSON 1995, p. 85-98 ; H. TADMOR 2002, p. 103-111.
[921] L. SASSMANNSHAUSEN 2001 ; S. YALÇIN 2016, p. 121-150.
[922] Voir J. D. HAWKINS 2002, p. 217-233 ; I. PELED 2013, p. 785-797.
[923] La présence des eunuques est mentionnée notamment par HÉRODOTE, VIII, 105 ; CTÉSIAS DE CNIDE F 5, F 9, F 19, F 20, F 27, F 29, F 53, etc. ; DIODORE DE SICILE, XIV, 51, 2 ; ÉLIEN, XII, 1 ; XÉNOPHON, *Cyropédie*, VIII, 4, 2 ; etc. Sur la fonction des eunuques chez Ctésias, voir D. LENFANT 2012, p. 257-297.
[924] HÉRODOTE, VIII, 10.

Dès lors, pourquoi Hérodote a-t-il fait référence à une pratique de castration en Lydie mermnade ? D'autant plus que dans son récit, Hérodote mentionne le fait que les Lydiens « ont à peu près les mêmes coutumes que les Grecs »[925], alors que ceux-ci abhorrent le principe de castration masculine, qu'ils considèrent comme typiquement « barbare » par opposition au mode de vie grec.[926]

En réalité, il semble que le thème des eunuques en Lydie soit lié à la τρυφή des Lydiens.[927] Le goût démesuré attribué aux Lydiens pour le luxe serait donc le motif expliquant l'imagination de la pratique de la castration masculine à Sardes. Avant la chute des Mermnades aux mains des Perses, les Grecs louaient le raffinement et le luxe des Lydiens.[928] Mais dès le V^e^ siècle ACN les auteurs commencèrent à qualifier la castration d'acte hybristique.[929] Hérodote déjà relatait le changement de mode de vie des Lydiens (conseillé par Crésus à Cyrus) imposé par le premier achéménide à la suite de la révolte du Lydien Pactyès à qui le Perse avait confié la levée du tribut autrefois dû à Crésus :

« […] ὃ δ'ἀμείβετο τοῖσιδε, δείσας μὴ ἀναστάτους ποιήσῃ τὰς Σάρδις. « Ὦ βασιλεῦ, τὰ μὲν οἰκότα εἴρηκας, σὺ μέντοι μὴ πάντα θυμῷ χρέο, μηδὲ πόλιν ἀρχαίην ἐξαναστήσῃς ἀναμάρτητον ἐοῦσαν καὶ τῶν πρότερον καὶ τῶν νῦν ἑστεώτων. Τὰ μὲν γὰρ πρότερον ἐγώ τε ἔπρηξα καὶ ἐγὼ κεφαλῇ ἀναμάξας φέρω· τὰ δὲ νῦν παρεόντα Πακτύης γὰρ ἐστὶ ὁ ἀδικέων, τῷ σὺ ἐπέτρεψας Σάρδις, οὗτος δότω τοι δίκην. Λυδοῖσι δὲ συγγνώμην ἔχων τάδε αὐτοῖσι ἐπίταξον, ὡς μήτε ἀποστέωσι μήτε δεινοί τοι ἔωσι· ἄπειπε μέν σφι πέμψας ὅπλα ἀρήια μὴ ἐκτῆσθαι, κέλευε δὲ σφέας κιθῶνάς τε ὑποδύνειν τοῖσι εἵμασι καὶ κοθόρνους ὑποδέεσθαι, πρόειπε δ' αὐτοῖσι κιθαρίζειν τε καὶ ψάλλειν καὶ καπηλεύειν παιδεύειν τοὺς	« […] Crésus, craignant qu'il ne détruisit Sardes de fond en comble, lui répondit : " O roi, ce que tu dis est raisonnable ; néanmoins, ne cède pas sans réserve à ta colère, ne détruis pas une ville antique, innocente de ce qui s'est passé précédemment et de ce qui se passe aujourd'hui. De ce qui s'est passé précédemment, c'est moi qui en fus l'auteur, et j'en porte la charge sur ma tête. Pour le présent, c'est Pactyès le coupable, à qui tu as toi-même confié Sardes ; à lui d'être puni par toi. Pardonne aux Lydiens, et, pour qu'ils ne se soulèvent pas et ne te donnent pas de sujet de crainte, impose-leur ce que je vais te dire : envoie-leur l'interdiction de posséder des armes de guerre, ordonne-leur de revêtir des tuniques

[925] HÉRODOTE, I, 94.
[926] D. LENFANT 2012, p. 276.
[927] L. MATTHEWS 2015, p. 494-495.
[928] SAPPHO F 16, F 17-20, F 39, etc.
[929] Voir le fragment de Xénophane conservé chez ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, XII, 31 (526a-b).

παῖδας. Καὶ ταχέως σφέας Ὦ βασιλεῦ γυναῖκας ἀντ᾽ ἀνδρῶν ὄψεαι γεγονότας, ὥστε οὐδὲν δεινοί τοι ἔσονται μὴ ἀποστέωσι. » (Édition de P. E. LEGRAND)	par dessous leurs manteaux et de chausser des cothurnes, enjoins-leur d'apprendre à leurs enfants à jouer de la cithare, à pincer des instruments à cordes, à faire du commerce ; et bien vite tu les verras, ô roi, d'hommes devenus des femmes, en sorte que tu n'auras point à craindre qu'ils se révoltent." » (Traduction de P. E. LEGRAND)[930]

Il semble que le thème de l'efféminisation forcée des Lydiens, suggérée par Crésus, ne soit qu'un effet collatéral de la chute de Crésus et de sa capitale. Les Grecs ont peut-être cherché à trouver une explication à la chute inattendue entre les mains des Perses du puissant et riche royaume de Lydie. Le thème de la décadence par l'efféminisation des Lydiens surgit ainsi comme une explication acceptable.[931] Ainsi, dans l'esprit des Grecs, la Lydie serait devenue un endroit extravagant où les Lydiens devenaient des femmes, les hommes étant contraints de renoncer aux armes et d'adopter le mode de vie dominé par le luxe et gagné par la mollesse propre à la gent féminine. [932] Par-là, les hommes perdaient « symboliquement » leurs attributs masculins.

Sur ces propos, il semble raisonnable d'admettre que le récit d'Hérodote de l'envoi par Périandre de Corinthe des trois cents jeunes garçons serait une aventure imaginée à la suite de la chute de Sardes. Ce passage exploiterait ainsi le thème de la décadence et de l'efféminisation du peuple lydien mis en scène au V^{e} siècle ACN, le tout construit selon un schéma partagé par les récits mythiques et étiologiques.

Par conséquent, on peut s'interroger sur l'origine et sur les bases qui ont donné vie à ce passage transmis par Hérodote.

[930] HÉRODOTE, I, 155.
[931] M. KERSCHNER 2010, p. 262 ; L. MATTHEWS 2015, p. 494-495. En regard, les Cariens sont parés de vertus guerrières. Voir HÉRODOTE, I, 171.
[932] L. MATTHEWS 2015, p. 494-495.

Selon l'historien d'Halicarnasse, Alyatte aurait envoyé comme offrandes à Delphes un grand cratère en argent avec son support en fer soudé[933] qui aurait été réalisé (toujours selon le père de l'Histoire) par le célèbre métallurgiste Glaucos de Chios.[934] Mais Hérodote ne signale en aucun cas où se situait ce cratère d'argent dans l'enceinte du sanctuaire phocidien.

Selon certains érudits,[935] ce don d'Alyatte se trouvait dans le trésor des Corinthiens. C'est ce qu'ils croient en droit de proposer aux dires de Pausanias : « Les Doriens de Corinthe ont aussi fait construire un trésor où l'on voyait l'or offert par les rois de Lydie ».[936] On apprend d'ailleurs déjà par Hérodote que certaines offrandes de Crésus étaient entreposées de son temps dans le trésor des Corinthiens[937] qui, pour l'historien, était en réalité celui de Cypsélos.[938]

Selon toute vraisemblance, la raison pour laquelle ces offrandes se trouvaient à l'intérieur du trésor des Corinthiens serait qu'elles furent toutes déplacées lors de l'incendie du temple d'Apollon, un drame daté de 548 ACN.[939] Les Delphiens auraient alors entreposé, pour les mettre à l'abri, les dons des Mermnades dans le trésor le plus proche : celui des Corinthiens. Les offrandes seraient restées à cet endroit tout au long des travaux de reconstruction du nouveau temple qui ne s'achevèrent que vers 500 ACN.[940] Seuls un cratère d'argent et deux vases pour l'eau lustrale, offerts par Crésus, ont été redéposés dans le temple d'Apollon après sa reconstruction.[941] La raison de leur retour dans le nouvel édifice est que ceux-ci étaient utilisés lors du culte : le cratère lors des Théophanies, et les vases afin de contenir l'eau lustrale.[942]

---

[933] Dont le support sera vu et décrit par Pausanias. Voir PAUSANIAS, X, 16.
[934] HÉRODOTE, I, 25.
[935] É. WILL 1955, p. 551-553 ; I. MALKIN 1989, p. 147 ; M. F. OLIVIERI 2010, p. 128-132.
[936] PAUSANIAS, X, 13, 5 : Κορίνθιοι δὲ οἱ Δωριεῖς ᾠκοδόμησαν θησαυρὸν καὶ οὗτοι· καὶ ὁ χρυσὸς ὁ ἐκ Λυδῶν ἀνέκειτο ἐνταῦθα.
[937] HÉRODOTE, I, 51.
[938] HÉRODOTE, I, 14. Or selon les traces archéologiques, le trésor des Corinthiens aurait été construit au début du VI[e] siècle ACN, soit sous Périandre (*ca*. 626-585 ACN) et non Cypsélos (*ca*. 657-626 ACN). Voir E. ØSTBY 2000, p. 240-245.
[939] É. WILL 1955, p. 551-553 ; H. W. PARKE 1984, p. 210-211. Pour la datation de l'incendie du temple, voir *surpa*.
[940] G. ROUGEMONT 2013, p. 48.
[941] HÉRODOTE, I, 51.
[942] H. W. PARKE 1984, p. 211.

Ce serait donc à la suite de la présence des offrandes lydiennes et notamment celle d'Alyatte, dans le trésor des Corinthiens, que serait née l'idée d'une alliance entre le père de Crésus et Périandre de Corinthe.[943] Ainsi pourrait-on expliquer que lors de sa visite du sanctuaire de Delphes, Hérodote a entendu de la bouche des Delphiens et des prêtres du sanctuaire qu'Alyatte avait tissé des liens d'amitié avec le tyran de Corinthe Périandre.[944]

Une question reste cependant sans réponse : pour quelle raison Alyatte avait-il envoyé une offrande de valeur au sanctuaire de Delphes ?

La raison de l'envoi d'un cratère d'argent à Delphes par Alyatte

À lire Hérodote, le père de Crésus avait envoyé ce cratère d'argent à l'issue d'une maladie contractée lors de la guerre qu'il avait livrée contre la cité de Milet.[945]

Un bref rappel des faits qu'il rapporte s'impose : lors de la guerre lydo-milésienne[946] commencée par Sadyatte et poursuivie par Alyatte, les troupes lydiennes boutèrent le feu aux champs qui, en se propageant, incendia le temple d'Athéna Assesia. À la suite de cet incendie, le roi lydien tomba malade. Se conformant aux conseils reçus (conseils dont Hérodote tait les auteurs), Alyatte envoya des hérauts (θεοπρόπους) à Delphes. Aux émissaires lydiens, la Pythie déclara qu'elle ne rendrait pas d'oracles tant que le temple d'Assesos n'aurait pas été relevé. Une fois au courant de la réponse de la Pythie, le roi lydien désira conclure une trêve au plus vite afin de relever le temple, mais à la suite d'un stratagème de Thrasybule de Milet (dont nous avons déjà relevé l'historicité

[943] É. WILL 1955, p. 551-553.
[944] Certains historiens comme M. F. Olivieri, ont tenté de démontrer les liens de ξενία tissés entre Périandre et Alyatte. Le chercheur italien a ainsi émis l'hypothèse que le tyran de Corinthe avait servi d'intermédiaire entre Thrasybule et Alyatte lors de la guerre lydo-milésienne et que des négociations se seraient tenues à Delphes, lieu sacré et inviolable. Cependant, jamais Hérodote ne mentionne la présence de Périandre à Delphes lors de la consultation de l'oracle par les émissaires lydiens envoyés par Alyatte. Tout au plus signale-t-il que le tyran de Corinthe a eu connaissance de l'oracle rendu et qu'il a prévenu son ami Thrasybule (I, 20). M. F. Olivieri croit également en l'historicité de l'envoi par Périandre des trois cents jeunes à Alyatte. Mais pour lui, il ne s'agissait que de l'envoi d'un contingent armé à son « ami » lydien. M. F. OLIVIERI 2010, p. 128-132. Or nous avons vu que, pour notre part, ce récit n'était probablement qu'une invention *a posteriori*. Pour Édouard Will, ce passage n'évoquerait au mieux qu'un trafic d'esclaves. Voir É. WILL 1955, p. 5.
[945] HÉRODOTE, I, 25.
[946] Voir *supra* 3.1.I.b « Milet ».

douteuse), Alyatte se décida à conclure avec lui non une simple trêve mais un traité de paix.[947]

Il est intéressant de relever qu'Hérodote fournit de sa propre initiative l'origine de son récit : « je sais que les choses se sont passées ainsi pour l'avoir entendu des Delphiens [*à savoir l'envoi d'une ambassade à Delphes et le refus de la part de la Pythie*] ; à cela, voici ce que les Milésiens ajoutent [*à savoir la communication de l'oracle par Périandre à Thrasybule et la ruse de l'abondance simulée*] ».[948] Il existe donc une tradition delphique et une autre milésienne concernant le dénouement de la guerre lydo-milésienne. Nous avons vu plus haut que les récits de la guérison miraculeuse d'Alyatte et la ruse de l'abondance simulée avaient de fortes chances de n'être que des inventions *a posteriori* introduites dans des récits à finalité morale.[949] En effet, la guérison du roi lydien est sans doute à mettre en étroite relation avec le sauvetage tout aussi miraculeux d'Arion de Méthymne.[950] Quant à la ruse de l'abondance simulée, elle n'est sans doute qu'un *topos* littéraire propre aux récits des prises de villes.

Il est donc fort probable qu'Alyatte n'ait pas envoyé le cratère en argent au sanctuaire de Delphes pour s'acquitter de sa guérison miraculeuse, puisqu'il est possible que la maladie soudaine du roi n'ait jamais eu lieu.

Reste qu'Hérodote déclare bel et bien que le père de Crésus offrit ce cratère à la suite de sa guerre l'opposant à la cité de Milet et aux accords qui s'ensuivirent avec Thrasybule.[951] Ce dernier était, par ailleurs, lié à Périandre de Corinthe par des « liens d'hospitalité très étroits » (ξεῖνον ἐς τὰ μάλιστα),[952] des relations personnelles dont on ne connaît ni la teneur ni les origines.[953] On sait également que le sanctuaire de Delphes était fréquenté de façon assidue par les Corinthiens,[954] les Cypsélides soignant leurs relations avec le sanctuaire par la construction d'un trésor et la consécration d'offrandes.[955]

---

[947] HÉRODOTE, I, 19-22.
[948] HÉRODOTE, I, 20.
[949] Voir chapitre 3.1.I.b « Milet ».
[950] HÉRODOTE, I, 23-24.
[951] HÉRODOTE, I, 25.
[952] HÉRODOTE, I, 20.
[953] É. WILL 1955, p. 548-549.
[954] Entre le VIII^e^ et le VI^e^ siècle ACN, la céramique recueillie à Delphes est essentiellement corinthienne. Voir A. JACQUEMIN 1999, p. 55.
[955] Pour le trésor des Cyspélides, cf. HÉRODOTE, I, 14 ; pour le palmier en bronze offert par Cyspélos à Delphes, cf. PLUTARQUE, *Pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers*, 12. Sur la signification de ce palmier, voir W. DEONNA 1951, p. 162-207. Ce palmier en bronze annonce celui offert par Nicias à Délos. cf. PLUTARQUE, *Vie de Nicias*, 4. Sur l'emplacement de cette offrande dans l'enceinte sacrée de Délos, voir P. COURBIN 1973, p. 157-172.

Dès lors, il se pourrait qu'Alyatte ait envoyé une ambassade ainsi que le grand cratère en argent avec son support en fer principalement dans le but de complaire au sanctuaire d'Apollon et l'ensemble des Delphiens (notamment les prêtres). Par ce geste, il désirait aussi, voire surtout, impressionner tous les nombreux visiteurs grecs du sanctuaire. Les prêtres, à la suite d'une ambassade lydienne et en remerciement de l'envoi du cratère, auraient pu faire en sorte que la Pythie enjoigne Périandre (*xenos* de Thrasybule) de conseiller au tyran de Milet la conclusion d'une paix avec Alyatte.[956]

Cet échange de bons procédés pourrait faire penser à une relation d'amitié nouée entre Alyatte et les Delphiens, une procédure que Crésus aurait reprise par la suite.[957]

Conclusions

Comme nous venons de l'étudier, il est fort probable qu'Alyatte n'ait jamais tissé de quelconques liens personnels avec les tyrans de Corinthe. Nous sommes tenté de conclure que le *logos* samien[958] et la mention de l'envoi par Périandre de trois cents jeunes Corcyréens à Alyatte, souvent brandi comme argument irréfutable de l'existence de liens personnels entre le roi lydien et le tyran de Corinthe, ne sont en réalité que des inventions *a posteriori*. On pourrait peut-être même envisager qu'il s'agisse d'un récit étiologique construit selon un canevas mythique à partir d'un rite initiatique – certes inconnu – pratiqué à Corcyre. De plus, nous avons relevé le fait que le thème des eunuques pourrait ne renvoyer à rien d'autre qu'à une déformation poussée à l'extrême de l'efféminisation des Lydiens, thème apparu en milieu grec à la suite de la chute de Sardes.

Nous sommes également tenté de proposer une autre explication de la présence d'une offrande d'Alyatte à Delphes, dont la situation à l'intérieur du trésor des Corinthiens au temps d'Hérodote est souvent avancée comme argument de l'existence de liens interpersonnels entre Alyatte et Périandre. Nous avons proposé que la présence du cratère en argent ne soit due qu'au déplacement de celui-ci (avec les autres offrandes lydiennes) dans le trésor des Corinthiens (bâtiment clos le plus proche du temple d'Apollon),

[956] Il est vraisemblable que l'envoi par Crésus d'offrandes à Delphes ait été dans l'intention d'influencer la Pythie afin qu'elle invite les Spartiates, alors fort influents à Delphes, à se nouer d'amitié avec le roi de Lydie. Voir *infra*.
[957] Voir *infra* 3.2.3.2.
[958] HÉRODOTE, III, 46-48.

à la suite du grand incendie de 548 ACN. Il semblerait en effet plus conforme aux rares données disponibles que le père de Crésus ait utilisé ce cratère en argent comme cadeau et outil diplomatique en l'offrant aux Delphiens afin que ceux-ci influencent la Pythie pour qu'elle enjoigne Périandre à conseiller son ami Thrasybule de conclure la paix avec Alyatte de Lydie.

3.2.3 Crésus : l'alliance avec Sparte et sa relation avec les Delphiens

Selon Hérodote, de retour à Sardes après avoir livré une bataille indécise en Ptérie contre Cyrus II de Perse,[959] Crésus aurait projeté de convoquer ses alliés afin d'obtenir de ceux-ci qu'ils lui apportent des troupes supplémentaires lui permettant, une fois l'hiver passé, d'attaquer en force les Perses au printemps.[960] Cette mention fournit l'occasion à l'historien d'Halicarnasse de dévoiler des alliances qu'aurait conclues auparavant le roi de Lydie non seulement avec les Spartiates, mais aussi avec Amasis d'Égypte et même le roi de Babylone (**Fig. 81**). L'occasion est donc donnée ici de revenir sur les questions que soulèvent depuis longtemps les accords qu'auraient conclus Lydiens et Spartiates, afin de cerner au mieux la crédibilité à leur reconnaître.

Le passage à considérer doit être rappelé afin de permettre son analyse approfondie :

« Κροῖσος δὲ μεμφθεὶς κατὰ τὸ πλῆθος τὸ ἑωυτοῦ στράτευμα (ἦν γάρ οἱ ὁ συμβαλὼν στρατὸς πολλὸν ἐλάσσων ἢ ὁ Κύρου), τοῦτο μεμφθείς, ὡς τῇ ὑστεραίῃ οὐκ ἐπειρᾶτο ἐπιὼν ὁ Κῦρος, ἀπήλαυνε ἐς τὰς Σάρδις, ἐν νόῳ ἔχων παρακαλέσας μὲν Αἰγυπτίους κατὰ τὸ ὅρκιον (ἐποιήσατο γὰρ καὶ πρὸς Ἄμασιν βασιλεύοντα Αἰγύπτου συμμαχίην πρότερον ἤ περ πρὸς Λακεδαιμονίους), μεταπεμψάμενος δὲ καὶ Βαβυλωνίους (καὶ γὰρ πρὸς τούτους αὐτῷ ἐπεποίητο συμμαχίη, ἐτυράννευε δὲ τὸν χρόνον τοῦτον τῶν Βαβυλωνίων Λαβύνητος), Ἐπαγγείλας δὲ καὶ Λακεδαιμονίοισι παρεῖναι ἐς χρόνον ῥητόν, ἀλίσας τε δὴ τούτους καὶ τὴν ἑωυτοῦ συλλέξας στρατιὴν ἐνένωτο τὸν	« Mais Crésus, mécontent de l'insuffisance numérique de ses troupes, – car les forces qui s'étaient engagées de son côté étaient bien moins nombreuses que celles de Cyrus, – mécontent de cette disproportion, comme le lendemain Cyrus ne tentait pas d'attaque, s'en retourna à Sardes. Son intention était d'appeler au secours les Égyptiens en vertu du traité (car il avait aussi conclu une alliance avec Amasis, roi d'Égypte, avant d'en conclure avec les Lacédémoniens), de faire venir également les Babyloniens (avec eux de même il avait une alliance ; le roi de Babylone était en ce temps Labynète), de mander en outre aux Lacédémoniens qu'ils eussent à se trouver à

[959] Voir *infra* 4.3.
[960] HÉRODOTE, I, 77.

χειμῶνα παρεὶς, ἅμα τῷ ἔαρι στρατεύειν ἐπὶ τοὺς Πέρσας. »[961] (Édition de P. E. LEGRAND)	Sardes pour une date fixée ; ces alliés réunis, ses propres troupes rassemblées, il avait l'intention, après avoir laissé passer l'hiver, de marcher au printemps contre les Perses ». (Traduction de P. E. LEGRAND)

Ces alliances avec Amasis et le roi de Babylone[962] à chaque fois énoncées dans une incise intriguent depuis longtemps l'érudition. Dans la première, il est possible de trouver des précisions sur le traité (ὅρκιον) en vertu duquel Crésus appelle les Égyptiens à son secours : une alliance (συμμαχίη) lydo-égyptienne aurait été conclue avant celle nouée avec Sparte. La seconde fournit la raison pour laquelle Crésus pouvait faire appel aux Babyloniens : une alliance (συμμαχίη) avait également été conclue avec le roi de Babylone, celui qu'il nomme Labynète.[963]

Armé de ces rappels, nous pouvons entamer notre étude par la consultation des oracles de Grèce commanditée par Crésus.

La consultation des oracles

Informé et inquiet de la chute du roi des Mèdes Astyage face à Cyrus, Crésus, indécis sur la marche à suivre, aurait décidé d'éprouver la véracité des oracles de Grèce et de Libye. Son intention aurait été, après avoir testé leur fiabilité, de leur demander par une seconde ambassade s'il devait faire la guerre aux Perses.[964] À la suite de ce premier examen, Crésus aurait convenu que les oracles de Delphes et d'Amphiaraos étaient les seuls véridiques (ἀψευδὲς).

[961] HÉRODOTE, I, 77.
[962] Hérodote mentionne un certain Labynète. Mieux vaut sans doute reconnaître ici Nabonide, roi de Babylone de 556 à 539 ACN avant d'être détrôné par Cyrus. Hérodote mentionnait déjà au chapitre 74 un autre Labynète qui aurait servi de médiateur dans la conclusion de la paix entre la Lydie et les Mèdes en 585 ACN. Notre auteur précise au chapitre 188 toujours de son livre I que ce Labynète « médiateur » était le père de celui qui avait conclu l'alliance avec Crésus. Or, il s'avère qu'en 585 ACN, le roi de Babylone était Nabuchodonosor et que ce dernier n'avait aucun lien de parenté avec Nabonide. Les propos d'Hérodote sont donc confus. Voir D. ASHERI et al. 2007, p. 135 ; voir P. E. LEGRAND 1932 (a), p. 183, note 1.
[963] Ces deux alliances seront étudiées ci-après au point 3.3.
[964] HÉRODOTE, I, 46-53. Pour le sanctuaire de Libye, Hérodote déclare uniquement qu'il était consacré à Ammon (I,46).

En effet, ils avaient réussi le test auquel Crésus les avait soumis.[965] Hérodote relate ensuite aux chapitres 50-52 toutes les offrandes que le roi avait fait parvenir à ces deux sanctuaires. Celles-ci, semble-t-il, étaient toujours visibles du temps de notre historien, au vu de sa description de celles dédiées à Amphiaraos : « ces deux objets étaient encore de mon temps en dépôt à Thèbes (τὰ ἔτι καὶ ἀμφότερα ἐς ἐμὲ ἦν κείμενα ἐν Θήβῃσι) ».[966]

Lors de la deuxième ambassade, les Lydiens interrogèrent donc ces deux oracles sincères (ἀψευδὲς),[967] cherchant à savoir s'il était opportun de faire la guerre aux Perses et s'il était prudent de s'adjoindre des troupes alliées.[968] Les réponses données par les deux oracles concordèrent[969] et ils lui conseillèrent de prendre pour alliés ceux qu'il aurait reconnus comme les plus puissants parmi les Grecs,[970] non sans lui avoir préalablement prédit qu'il détruirait un grand empire (μεγάλην ἀρχὴν) s'il déclarait la guerre aux Perses.[971] À la suite de nouvelles recherches, Crésus aurait appris que le premier rang grec était occupé par les Spartiates et les Athéniens (Λακεδαιμονίους τε καὶ Ἀθηναίους), les uns appartenant à la famille dorienne et hellénique, les autres à la famille ionienne et pélasgique.[972]

C'est à partir de ces propos qu'Hérodote entame deux longues digressions, l'une sur les habitants de Sparte, l'autre sur ceux d'Athènes. Ces développements exposent leurs origines lointaines (les premiers auraient migré, les seconds seraient installés là depuis toujours). Pour l'essentiel, ces digressions informent le lecteur sur ce qui se déroulait sur le continent grec à cette époque où le Proche-Orient tournait une importante page de son histoire.[973] Pour ce qui est du berceau originel des Spartiates et Athéniens, le récit d'Hérodote reflète des préoccupations de son temps dominées et entretenues par la lutte idéologique entre Athènes et Sparte. L'ensemble des récits mythiques relatifs à l'autochtonie revendiquée par les Athéniens leur procurait une légitimité dont ils pouvaient

[965] HÉRODOTE, I, 46-49.
[966] HÉRODOTE, I, 52.
[967] Remarquons qu'Hérodote (I, 53) ne les mentionne pas, il déclare : Τοῖσι δὲ ἄγειν μέλλουσι τῶν Λυδῶν ταῦτα τὰ δῶρα ἐς τὰ ἱρὰ « les Lydiens qui allaient conduire ces présents aux sanctuaires ». Cependant, il continue son récit après avoir mentionné que Crésus tenait les oracles de Delphes et d'Amphiaraos comme les seuls véridiques. Ceci incline à penser que les sanctuaires mentionnés dans ce passage sont ces deux derniers.
[968] HÉRODOTE, I, 53 : στρατεύηται ἐπὶ Πέρσας Κροῖσος καὶ εἴ τινα στρατὸν ἀνδρῶν προσθέοιτο φίλον. Notons qu'un peu plus loin, lorsque les Lydiens s'adressent directement aux oracles, Hérodote reprend cette formule, mais n'utilise plus le terme φίλον remplacé par celui du σύμμαχον.
[969] HÉRODOTE, I, 53 : τῶν δὲ μαντηίων ἀμφοτέρων ἐς τὠυτὸ αἱ γνῶμαι συνέδραμον.
[970] HÉRODOTE, I, 53 : τοὺς δὲ Ἑλλήνων δυνατωτάτους συνεβούλευόν οἱ ἐξευρόντα φίλους προσθέσθαι.
[971] HÉRODOTE, I, 53.
[972] HÉRODOTE, I, 56.
[973] Du chapitre 56 au chapitre 71.

ainsi user pour revendiquer leur hégémonie. Cette légitimité aux origines insondables donne également à l'Athènes démocratique un fondement primordial à sa conception de la citoyenneté : les Athéniens sont pleinement des citoyens. En effet, ils sont issus du *génos* originel (celui d'Érichthonios) contrairement aux Spartiates qui, du reste, ne connaissent pas la démocratie.[974]

Revenons-en à l'examen de cette alliance lydo-spartiate évoquée par Hérodote. Lorsque le moment viendra d'évaluer l'historicité à reconnaître à l'ensemble de l'épisode, on ne pourra oublier que ces développements d'Hérodote semblent bien peu en rapport avec la question posée par Crésus.

3.2.3.1 L'alliance avec les Spartiates

Selon l'historien, une fois informé de la supériorité du moment des Lacédémoniens sur les Athéniens, Crésus se serait tourné du côté des Spartiates afin de se lier à eux.[975] Le roi de Lydie leur aurait envoyé des messagers (ἀγγέλους) porteurs de cadeaux (δῶρα) et d'une annonce : Crésus les avait choisis car ils étaient les premiers des Grecs (προεστάναι τῆς Ἑλλάδος). De ce fait, il sollicitait leur amitié de même que leur alliance (φίλος […] καὶ σύμμαχος). Les Spartiates se réjouirent et conclurent sous la foi de serments (ὅρκια) un traité d'hospitalité et d'alliance (ξεινίης πέρι καὶ συμμαχίης).[976]

Les Lacédémoniens y auraient d'autant plus consenti qu'un contact ancien avait déjà été établi avec Crésus : plus tôt, le Lydien leur avait fourni gracieusement l'or qu'ils avaient utilisé pour ériger une statue en l'honneur d'Apollon, œuvre toujours visible du temps d'Hérodote sur le mont Thornax qui domine Sparte.[977] De plus, ils se disaient flattés d'avoir été préférés aux autres Grecs. Les Spartiates se déclarèrent disposés à répondre à son appel et lui envoyèrent alors un cratère de bronze. Mais celui-ci ne parvint jamais à Sardes pour des motifs contradictoires qu'Hérodote se plaît à rapporter par le menu.[978]

---

[974] N. LORAUX 1979, p. 3 et 11 ; N. LORAUX 1996, p. 37-42 et 49-59. Voir également J. M. HALL 1999, p. 50-53 ; R. THOMAS 2001, p. 222-225.
[975] En effet, Athènes était alors sous la tyrannie des Pisistratides et Sparte, qui était « heureuse dans les autres guerres », venait de vaincre les Tégéates. Voir HÉRODOTE, I, 56-69.
[976] HÉRODOTE, I, 69.
[977] Selon Pausanias, qui écrit six siècles plus tard, l'or envoyé par Crésus aurait servi pour réaliser la statue de l'Apollon d'Amyclées et non pas pour celle se trouvant sur le Thornax. Voir PAUSANIAS, III, 10, 8. Nous y reviendrons ci-après.
[978] HÉRODOTE, I, 69-70.

Un tel échange de cadeaux opéré entre Crésus et les Spartiates invite à envisager qu'il s'agit de toute évidence d'une relation fondée sur la réciprocité. Comme le souligne Hans Van Wees,[979] la fonction fondamentale de ce type de relation vise à l'établissement et à l'entretien de relations amicales, les échanges de cadeaux constituant un outil de cohésion sociale. Il fait aussi observer qu'afin de nourrir cette relation, rien n'oblige à faire parvenir le contre-don à la suite du premier cadeau réceptionné.[980] Dans le cas qui nous occupe, si Hérodote déclare que Crésus avait déjà envoyé de l'or à Sparte, rien ne permet de penser que le Lydien avait déjà reçu quoi que ce soit en retour.

En outre, cet échange s'apparente du coup à une forme de dette que l'on contracte et que valide le délai de réaction : celui qui accepte le cadeau proposé se sent dans l'obligation de faire de même s'il souhaite marquer sinon son approbation, au moins son intérêt pour le rapprochement en offrant pour bien faire un présent d'une valeur judicieusement plus grande que celui reçu. Cet effet d'éternel déséquilibre récurrent fait en sorte que chaque partie est à tour de rôle endettée vis-à-vis de l'autre.[981] Dans cette perspective, les Lacédémoniens se seraient sentis redevables comme rappelés à l'ordre, après avoir reçu et accepté naguère l'or commandé à Crésus sans contrepartie immédiate. Dès lors, ils lui auraient accordé leur amitié et leur alliance, le tout scellé par l'envoi d'un cratère de bronze.[982]

Quelle authenticité accorder aux oracles de la Pythie et à la prétendue hégémonie spartiate ?

En dépit des nombreux détails fournis par Hérodote, la réalité historique de cette première alliance conclue par Crésus a provoqué incrédulité et scepticisme chez plusieurs érudits.

[979] H. VAN WEES 1998, p. 13-49.
[980] Hans Van Wees s'appuie ici sur les travaux des sociologues Pierre Bourdieu et Alvin Wald Gouldner. Sur cette pratique d'échange de cadeaux au Proche-Orient ancien : B. LAFONT 2001 ; M. LIVERANI 2003, p. 123-125 ; M. INTRIERI 2010, p. 123-142. Voir aussi G. HERMAN 1987, p. 75-80.
[981] Pour l'essentiel, voir H. VAN WEES 1998, p. 25-26. Voir également au départ M. MAUSS 1923-1924.
[982] Que le cratère soit parvenu ou non à Sardes, Crésus s'est cru en droit d'espérer un geste prochain tout comme de prétendre en retour à une aide militaire des Lacédémoniens.

Ainsi, après avoir précisé que la réalité de cette alliance était discutée depuis longtemps, Roland Crahay a mis en doute l'authenticité des oracles. Dans son étude sur *La littérature oraculaire chez Hérodote*, il juge apocryphes les réponses livrées par la Pythie qui exhortait Crésus à s'adjoindre les plus puissants des Grecs.[983] L'un et l'autre des arguments avancés relèvent de l'érudition historique, domaine ou les certitudes n'ont parfois qu'un temps. Dans le premier argument, selon lui, cette suprématie lacédémonienne dont Crésus aurait été informé n'était pas d'actualité du temps du roi mermnade ; elle daterait seulement de la fin du VI^e^ siècle ACN – soit plusieurs décennies plus tard. R. Crahay est prêt à convenir que Sparte surpassait la puissance athénienne vers 550 ACN mais il estime que, plus tôt, les Lacédémoniens ne passaient pas encore pour les plus puissants de tous les Grecs du continent.[984]

Cette position souffre la critique : même si les Spartiates n'étaient pas encore vraiment les premiers de tous les Grecs, Lacédémone jouissait déjà d'une puissance très redoutable avant les années 550 ACN. À cette époque, elle avait déjà entrepris une politique d'alliances avec ses cités voisines. De plus, elle se posait comme libératrice des tyrans et comme rempart contre les agressions. C'est d'ailleurs ainsi qu'elle avait réussi à placer sous son aile des cités loin de lui être limitrophes telles que Sicyone, Élis, l'Arcadie, Corinthe, Mégare, et peut-être Phlionte et Cléones. Mais, de fait, c'est surtout en prenant le dessus sur Argos à l'issue de la bataille mémorable gagnée pour le contrôle de Thyréa, une joute que la tradition place, il est vrai, seulement vers 547 ACN,[985] qu'elle s'était imposée aux yeux de tous comme la plus puissante communauté du Péloponnèse.[986]

---

[983] R. CRAHAY 1956, p. 198-199. Pour R. Crahay, cet oracle n'aurait été rendu que par la Pythie, car le thème de la véracité de l'oracle d'Amphiaraos (qui, selon Hérodote, était tenu également par Crésus comme véridique) aurait été inséré après-coup ; son affirmation est développée aux pages 195 à 197 de son ouvrage.
[984] R. CRAHAY 1956, p. 157.
[985] HÉRODOTE, I, 82. Selon Hérodote, cette « bataille des champions » (Spartiates et Argiens s'étaient accordés à faire se mesurer chacun leurs trois cents meilleurs hommes) pour le contrôle de la Thyréatide avait eu lieu au même moment (κατ᾽ αὐτὸν τοῦτον τὸν χρόνον συνεπεπτώκεε) que le siège de Sardes par Cyrus après la bataille de Ptérie.
[986] N. G. L. HAMMOND 1982, p. 356. Cette bataille des champions était une revanche de la défaite spartiate à Hysiée, datée par Pausanias de la quatrième année de la septante-septième olympiade : 669/668 ACN. (PAUSANIAS, II, 24, 7). Voir C. BAURAIN 1997, p. 244-245 ; J. HALL 2007, p. 145-154.

Un deuxième élément suscitant la méfiance a été relevé par Roland Crahay : selon lui, c'est seulement lorsque Cléomène fut en mesure d'intriguer à Delphes (il usait alors de son influence pour « dicter » ses oracles à la Pythie)[987] que Sparte fut apte à se faire patronner par Apollon. Ainsi, elle aurait été reconnue comme abritant les Grecs les plus puissants de cette époque.

En effet, ce n'est qu'à partir du règne de Cléomène – menant une politique agressive efficace – que Sparte aurait été en mesure de se faire entendre dans la politique intérieure en Grèce. Pour R. Crahay, la raison en est simple : elle se trouvait désormais à la tête de la Ligue du Péloponnèse qui rassemblait en son sein presque toutes les cités de l'« île de Pélops » ainsi que Mégare et Égine (chaque membre de cette ligue jurant fidélité à Sparte reconnue comme son ἡγεμών). Mieux encore, Cléomène allait jusqu'à interférer dans les politiques béotienne et athénienne.[988] En d'autres termes, l'affirmation qui faisait de Sparte la cité la plus puissante de Grèce aurait eu plus de crédibilité si elle avait renvoyé à une situation postérieure d'un quart de siècle à la date retenue pour l'alliance des Spartiates avec le Lydien. Cet érudit fait également valoir que les propos d'Hérodote – mettant Athènes et Sparte sur un pied d'égalité lorsque Crésus cherche à connaître l'identité des Grecs les plus puissants – ont tout l'air de n'être qu'un anachronisme jouant sur des prétentions athéniennes postérieures à 480 ACN.[989]

Ainsi, pour qui suit l'argumentaire de R. Crahay, on doit conclure au caractère imaginaire de l'alliance entre Crésus et Sparte et y voir une légende créée à l'instigation de Cléomène afin de rehausser le prestige de sa cité… et, par la même occasion, le sien.

---

[987] Cléomène réussit à s'allier le concours de la Pythie à partir du moment où celle-ci déclare que son rival Démarate, deuxième roi de Sparte, n'était pas le fils d'Ariston, le roi précédent. HÉRODOTE, VI, 66. R. Crahay ajoute que Cléomène aurait usé de son influence à Delphes afin de mettre en circulation des oracles déclarant que la dynastite des Agiades avait plus de prestige que celle des Eurypontides, qu'il pouvait vaincre Argos sans la détruire et qu'il mena une campagne pour discréditer Milet, etc. Voir R. CRAHAY 1956, p. 161-182.

[988] M. I. FINLEY 1982, p. 114 ; L. H. JEFFERY 1988, p. 353-361.

[989] R. CRAHAY 1956, p. 198-199. En effet, Hérodote déclare (I, 56) que les Athéniens et les Spartiates sont *ex æquo* (τε καὶ), ils occupent tous les deux le premier rang. Ceci est pour le moins très intriguant surtout en regard des conceptions grecques de la compétition et de l'hégémonie. C'est pourquoi on est en droit de penser que cela n'est peut-être qu'un ajout maladroit, de la part d'Hérodote, laissant transparaître les prétentions athéniennes en vigueur au V^e^ siècle ACN, Athènes voulant s'afficher comme, à tout le moins, l' « égale » de Sparte dès le milieu du VI^e^ siècle ACN.

En regard, Vincenzo La Bua rejette les doutes semés par la recherche sur cette alliance.[990] Ainsi, il souligne que lorsque les Ioniens (et les Éoliens) firent face à Harpage après la chute de Crésus (en 547 ACN),[991] ce sont bien les Spartiates que sollicitèrent les Ioniens. De même, il rappelle que seuls les Milésiens s'abstinrent au vu de leurs obligations contractées avec Cyrus sous la forme d'un serment (ὅρκιον).[992] Cependant, poursuit Hérodote après un long développement sur les Ioniens d'Asie, les Spartiates refusèrent catégoriquement d'accéder à la demande des délégués ioniens et éoliens formulée au nom de tous par Pythermos de Phocée. L'historien précise qu'ils envoyèrent tout de même une pentécontère pour y voir plus clair. Une fois arrivé à Phocée, l'équipage délégua à Sardes un certain Lacrinès, le plus estimé d'entre eux, afin d'informer Cyrus de l'interdiction lancée par les Lacédémoniens de porter la dévastation en terre grecque. En effet, ils ne verraient pas un tel geste d'un bon œil. Et Hérodote de s'attarder malicieusement sur la fin de non-recevoir d'un Cyrus méprisant les *agoras* et ses pratiques propres aux Grecs.[993]

Ici encore, il s'agit d'une mention très claire de la toute-puissance spartiate, puisque les Ioniens implorent sans hésitation l'aide de cette seule cité grecque (du continent).[994] Quoi qu'il en soit, ces mentions de la suprématie spartiate confortaient R. Crahay dans l'idée qu'Hérodote aurait reçu ces informations d'une source favorable à Lacédémone lors de sa visite au sanctuaire de Delphes.[995] Il est vrai qu'Hérodote doit avoir séjourné en Grèce continentale aux alentours des années 447 à 444/3 ACN (date de son départ pour Thourioi)[996] et que Sparte a pu peser sur le sanctuaire phocidien tout au long du V^{e} siècle – en particulier après la bataille de Coronée de 447 ACN.[997]

---

[990] V. LA BUA 1977.
[991] Donc après la « bataille des champions » entre Lacédémone et Argos (*ca.* 547 ACN, si contemporaine de la chute de Sardes comme l'avance Hérodote).
[992] HÉRODOTE, I, 141.
[993] HÉRODOTE, I, 152-153.
[994] R. CRAHAY 1956, p. 157.
[995] *Idem*, p. 156. L'ensemble des mentions de la suprématie spartiate chez Hérodote se retrouve aux chapitres 157 à 159 de son livre I. Cependant, on pourrait tout aussi bien envisager qu'Hérodote ait puisé ses informations concernant Crésus dans une, voire plusieurs tragédies du VI^{e} siècle ACN traitant de la famille des Mermnades, aujourd'hui perdues. Voir entre autres à ce sujet : S. SAÏD 2002 ; C. SEGAL 1971 ; O. TAPLIN 1997.
[996] Voir le volume introductif de Legrand dans la collection Budé : P. E. LEGRAND (b) 1932, p. 29-32 ; D. LENFANT 2011, p. 215.
[997] « Dans les années postérieures à Coronée, avec l'élimination définitive des Athéniens de la Phocide et de la Béotie, la domination de Sparte sur Delphes fut incontestée ». Voir M. SORDI 1957, p. 64 ; mais aussi G. DAUX 1957, p. 114-116 ; et surtout P. SÁNCHEZ 2001, p. 114.

Par conséquent, on ne peut exclure que le père de l'Histoire ait visité un sanctuaire d'Apollon sous forte influence spartiate où les Lacédémoniens étaient libres de faire circuler des récits et des oracles fictifs destinés à rehausser leur prestige.[998]

Afin de conforter sa thèse d'une hégémonie spartiate plus précoce, V. La Bua invoque toutefois un passage du *logos* samien d'Hérodote[999] qui traite de la fuite des Samiens chassés par Polycrate et venus demander de l'aide à Sparte.[1000] Cette dernière, selon les Samiens, aurait alors attaqué Polycrate pour deux raisons : d'une part, pour répondre du secours porté plus tôt à Lacédémone contre les Messéniens par la flotte samienne ; de l'autre, pour venger les vols commis par des Samiens tels ceux du fameux cratère offert par Sparte à Crésus, et du corselet de grande valeur expédié par Amasis aux Spartiates.[1001]

Sur cette base, V. La Bua conclut à l'existence d'une alliance formelle car, estime-t-il, dans le cas contraire, l'épisode du cratère volé aurait été inutile.[1002] L'incident donne également l'occasion à cet historien de souligner le rôle joué par Amasis dans la conclusion de l'alliance lydo-spartiate puisque, selon lui, le pharaon avait incité les Lacédémoniens à accepter l'accord.[1003]

Quoi qu'il en ait été, malgré la suprématie spartiate au milieu du VI^e^ siècle ACN, comme se sont appliqués à le montrer R. Crahay et avant lui W. H. Parke, l'ensemble des oracles rendus par la Pythie à Crésus peuvent être considérés comme des oracles produits *a posteriori*, voire de véritables faux historiques (même s'ils sont sans doute nourris de souvenirs plus ou moins précis) créés lorsque Cléomène intriguait à Delphes à la fin du VI^e^

[998] La suprématie spartiate sur le sanctuaire de Delphes à cette époque ne remet pas en cause l'engagement de Lacédémone en Ionie, lors des campagnes d'Harpage, même s'il ne consistait qu'à l'envoi d'une pentécontère. Érétrie fera de même lors de la révolte d'Ionie une cinquantaine d'années plus tard.
[999] HÉRODOTE, III, 39-60.
[1000] Polycrate avait chassé les Samiens qu'il soupçonnait de fomenter une révolte. Voir HÉRODOTE, III, 44.
[1001] HÉRODOTE, III, 46-47. Hérodote ne mentionne qu'une seule fois le vol de ce corselet égyptien. Celui-ci aurait été de la même facture que celui que le pharaon aurait offert à l'Athéna de Lindos (II, 182). Le corselet destiné aux Spartiates aurait été volé par les Samiens juste un an avant le vol du cratère. La version du vol du cratère est, pour Hérodote, la version spartiate, car la version samienne veut que les Lacédémoniens aient revendu le cratère à Samos après avoir appris la chute de Sardes (I, 70). Donc les Samiens auraient volé le corselet un an tout au plus avant le cratère. Mais plus loin, Hérodote établit une datation relative de ce vol en déclarant qu'il aurait eu lieu à peu près au même moment que le règne de Cypsélos de Corinthe et d'Alyatte de Lydie, le père de Crésus (III, 48). Hérodote s'emmêle donc dans ses datations et justifications.
[1002] Cependant, cela indique tout du moins qu'il existait aussi des liens entre Amasis et les Spartiates. Peut-être les liens ont-ils été tissés après la victoire de Sparte contre Argos (contemporaine selon Hérodote de la chute de Sardes) qui a fait de Lacédémone la plus puissante cité du Péloponnèse, voire du monde grec au vu de la place exceptionnelle des Argiens dans les productions épiques.
[1003] V. LA BUA 1977, p. 40-43.

siècle ACN, et rapportés à Hérodote lors de sa visite du sanctuaire qui se trouvait alors sous influence lacédémonienne.[1004]

Aussi, pour tenter d'y voir plus clair, est-il opportun de s'interroger sur la raison de l'envoi d'offrandes par Crésus en Grèce et notamment au sanctuaire de Delphes. En effet, la présence de libéralités spectaculaires faites par le roi lydien au sanctuaire est une donnée historique qu'on ne peut mettre en doute.[1005]

Les liens entre les offrandes de Crésus et les accords lydo-spartiates

Au Thornax :

Selon Hérodote,[1006] c'est après avoir eu connaissance de la chute de son beau-frère Astyage (*ca.* 550 ACN) que Crésus se tourna vers la Grèce continentale. Cette orientation s'explique peut-être par l'espoir de Crésus d'y trouver un éventuel soutien face à une menace perse toujours plus inquiétante. Il aurait alors envoyé de nombreux dons au sanctuaire de Delphes. Mais ce faisant, il poursuivait aussi la politique de son père Alyatte[1007] avec l'idée plus précise de flatter les Grecs. Il désirait aussi ranger l'oracle de son côté et améliorer ainsi son image auprès des Grecs du continent et des îles.

De la sorte, il espérait que la Pythie jouerait en sa faveur dans l'espoir d'un soutien qui pouvait même se conclure par une alliance. En d'autres termes, comme le firent les Alcméonides par la suite, Crésus aurait pu intriguer auprès de la Pythie afin que Delphes invite les Lacédémoniens à accepter son alliance.[1008]

[1004] Le rôle d'Amphiaraos sera discuté ci-après. R. CRAHAY 1956, p. 182-207 ; H. W. PARKE et D. E. W. WORMELL 1956, p. 126-140.
[1005] H. W. PARKE et D. E. W. WORMELL 1956, p. 131.
[1006] HÉRODOTE, I, 46.
[1007] HÉRODOTE, I, 25. Cependant, Alyatte n'avait pas encore d'inquiétude de ce genre. La raison de l'envoi de ses offrandes doit donc être en partie à rechercher ailleurs, sans doute du bon voisinage comme invite à penser la densité des échanges entre les deux rives de l'Égée.
[1008] HÉRODOTE, V, 63. Sur le rôle joué par Delphes dans la conclusion de l'alliance entre Crésus et Sparte et notamment sur la présence du περιρραντήριον en or avec une inscription qui le consacre en tant qu'offrande des Lacédémoniens, voir : P. KAPLAN 2006, p. 146-147. Pour ce dernier, le περιρραντήριον serait une offrande de Crésus à Sparte qui aurait été envoyée par la suite à Delphes ; ou un cadeau de Crésus à Delphes, mais au nom des Lacédémoniens.

Un fragment de Théopompe de Chios conservé chez Athénée de Naucratis[1009] témoigne de cette politique d'ouverture pratiquée par Sardes en direction de Sparte : « Les Lacédémoniens, voulant dorer (χρυσῶσαι) la statue d'Apollon d'Amyclées, ne trouvèrent pas d'or en Grèce. Ils envoyèrent consulter l'oracle [de Delphes], pour savoir où ils pourraient en acheter. Il leur répondit : chez Crésus, roi de Lydie. Ils envoyèrent les députés chez lui, et ceux-ci en achetèrent (ὠνήσαντο) ». Hérodote connaissait déjà cet épisode mais, pour sa part,[1010] il signalait que Crésus avait offert l'or pour la réalisation de cette statue d'Apollon qui se trouvait au Thornax. Pausanias, quant à lui,[1011] déclare – mais beaucoup plus tard – que les statues d'Apollon du Thornax et d'Amyclées étaient presque identiques. Il ajoute un développement qui va à l'encontre des propos d'Hérodote : celle du Thornax avait été réalisée selon le modèle d'Amyclées, mais les Spartiates honoraient davantage cette dernière. Pour le Périégète, celle-ci avait été réalisée avec l'or de Crésus qui, au départ, devait servir à décorer la statue du Thornax.

Sans qu'il soit possible de les étayer, deux premières explications relatives à l'existence de ces statues sont envisageables. La première consiste à penser que Crésus avait fourni de l'or[1012] contre rétribution pour la confection d'une unique statue : placée dans un premier temps au Thornax, elle aurait été rapidement déplacée à Amyclées où elle était toujours visible au II^e^ siècle PCN.[1013] Dans ce cas, Pausanias (qui énonce l'existence de deux statues presque identiques) aurait été induit en erreur par ses informateurs ou ses lectures.

[1009] THÉOMPOMPE DE CHIOS, *FGrH* 115 F 193 J.
[1010] HÉRODOTE, I, 69.
[1011] PAUSANIAS, III, 10, 8. Pausanias a vu de ses propres yeux la statue de l'Apollon d'Amyclées : il le dit lui-même lorsqu'il détaille le trône de la statue, plus loin dans son récit. PAUSANIAS, III, 18, 9 : τὸν θρόνον δὲ εἶδόν τε καὶ τὰ ἐς αὐτὸν ὁποῖα ἦν γράψω, « j'ai vu le trône et vais le décrire en détail ».
[1012] Pour Hérodote et Pausanias, l'or aurait été donné par Crésus aux Spartiates ; selon Théopompe, le Lydien le leur aurait vendu.
[1013] Cette statue d'Apollon d'Amyclées est présente sur les monnaies de Lacédémone depuis le III^e^ siècle ACN jusqu'à l'époque impériale romaine. Cet Apollon était représenté « casqué, debout à droite, la main droite levée brandissant la lance, le bras gauche plié à angle droit, un arc à la main gauche ; le corps est dissimulé par une gaine qui tombe jusqu'aux pieds en s'élargissant légèrement vers le bas ; sur la gaine se détachent un aplustre surmonté d'un coq ; à droite, tout contre la statue, un bouc ; à gauche, une couronne ». Voir L. LACROIX 1949, p. 54-58.

Selon la seconde explication, plus faible, l'or lydien aurait permis d'emblée la réalisation de deux statues qui auraient ainsi encadré la cité. Hérodote ne connaissait que l'exemplaire du Thornax, Théopompe uniquement celui d'Amyclées.[1014] On sait en tout cas que les Spartiates vouaient un culte fervent à l'Apollon d'Amyclées.[1015] Faire de cette statue celle qui avait été fabriquée grâce à l'or fourni par Crésus pouvait ainsi contribuer au prestige de celle-ci.

Mais Nicolas Richer vient de proposer une troisième hypothèse: puisque Pausanias déclare que l'or du roi lydien avait été « détourné » pour la réalisation de l'Apollon d'Amyclées, « ce détournement pourrait suggérer que – peut-être pour obtenir l'aide de la cité – Crésus avait envoyé l'or à Sparte pour l'Apollon du Thornax, immédiatement avant de perdre le pouvoir, mais que les Spartiates utilisèrent à leur guise l'or envoyé, une fois Crésus abattu par Cyrus ».[1016]

Cependant, remarquons que seul Pausanias qualifie l'Apollon du Thornax de « Pythéen »[1017] , alors que ni Théopompe de Chios ni Hérodote ne donnent d'épiclèse à cette statue (ἄγαλμα). Par ailleurs, le culte d'Apollon Pythéen était d'origine argienne : il était notamment vénéré dans les sanctuaires de la ville d'Argos, d'Asiné, mais aussi en Cynourie (région de Thyréa).[1018] Dès lors, il est possible que ce soit seulement à la suite de la « bataille des champions » et de la victoire spartiate sur Argos (et l'annexion de la Thyréatide) que le culte d'Apollon Pythéen ait été installé sur l'agora[1019] et *a fortiori* sur le Thornax. Située sur la route reliant Argos à Lacédémone, la statue de l'Apollon du Thornax signifiait en bonne place aux Argiens (tout comme la statue d'Apollon Pythéen sur l'agora)[1020] la conquête spartiate de la Thyréatide.[1021]

[1014] Le Thornax se situant au nord de Lacédémone, Amyclées au sud. Voir N. RICHER 1994, p. 85 ; 2012, p. 230. Mais ce choix est en contradiction avec les propos d'Hérodote qui ne mentionne qu'une statue qu'il situe sur le Thornax (I, 69).
[1015] PAUSANIAS, III, 10, 8. Voir également M. NAFISSI 2009, p. 119.
[1016] N. RICHER 2012, p. 351.
[1017] PAUSANIAS, III, 10, 8.
[1018] M. PIÉRART 1990 ; N. DESHOURS 1999, p. 471-473. L'épiclèse « pythéen » renvoie à Pythaeus, fils d'Apollon venu de Delphes, qui aurait construit le temple d'Apollon à Argos. Voir PAUSANIAS, II, 24, 1-2.
[1019] F. DE POLIGNAC 1995, p. 72-73.
[1020] *Idem*, p. 73.
[1021] Cette victoire sur Argos fut d'abord célébrée lors de la fête des *Parparonia*. Celle-ci fut intégrée aux Gymnopédies après 370/369 ACN à la suite de la perte de la Thyréatide, face aux Thébains, qui empêchait une célébration sur place. Voir N. RICHER 2012, p. 227 n. 12.

Sur la base de ces nouvelles constatations, deux hypothèses inédites peuvent être avancées quant à l'envoi d'or par Crésus à Lacédémone.

Selon la première hypothèse, le Mermnade aurait envoyé de l'or en réponse à une sollicitation spartiate pour la fabrication d'une statue d'Apollon à dresser au Thornax (elle était destinée à protéger la cité des dangers venus du nord, territoire sous contrôle argien). À la suite de la victoire de Thyréa qui rendait cette menace moins prégnante, cet ἄγαλμα du Thornax aurait été déplacé à Amyclées et remplacé par une deuxième statue d'Apollon *pythaeus* célébrant la prise récente de la Thyréatide jusque-là sous obédience argienne.

Selon l'autre hypothèse, ce serait à la suite de leur victoire sur les Argiens que les Spartiates (qui passaient pour les plus puissants des Grecs à la suite de leur exploit guerrier sur les héritiers de l'Argos des temps héroïques) se seraient fourni en or auprès de Crésus afin de dorer l'Apollon du Thornax qui célébrait la prise de la Thyréatide. Cependant, pour une raison inconnue, cet or aurait été réaffecté au profit de la statue d'Amyclées. Cette dernière hypothèse impliquerait toutefois d'avancer la victoire conduisant à la prise de contrôle de Thyréa de quelques années avant 547 ACN, date traditionnellement retenue.[1022]

À l'Amphiareion de Thèbes :

Si les oracles sont apocryphes, nous pouvons aussi nous interroger sur la raison de la présence des offrandes de Crésus à Thèbes.[1023] Hérodote déclare que le bouclier et la lance qu'il avait vus, tous deux en or et consacrés à Amphiaraos (dont il avait appris le mérite et le malheur), se trouvaient de son temps dans le temple d'Apollon Isménios à Thèbes (τὰ ἔτι καὶ ἀμφότερα ἐς ἐμὲ ἦν κείμενα ἐν Θήβῃσι, καὶ Θηβέων ἐν τῷ νηῷ τοῦ Ἰσμηνίου Ἀπόλλωνος).[1024] L'historien d'Halicarnasse ne précise pas que ces offrandes étaient au départ entreposées dans l'Amphiareion (de Thèbes), ce qui n'invite guère à poser l'hypothèse d'un déplacement ou d'un transfert de ces offrandes, même si certains chercheurs l'ont néanmoins proposé.

[1022] Sur la seule base des propos d'Hérodote (I, 82) qui établit un synchronisme entre la « bataille des champions » et la chute de Sardes. HÉRODOTE, I, 83 : « Telles étaient les affaires qui occupaient les Spartiates, quand vint le héraut de Sardes demandant que l'on portât secours à Crésus assiégé ».
[1023] HÉRODOTE, I, 52.
[1024] HÉRODOTE, I, 52.

Notons d'emblée, comme le précise Pierre Sineux après un long argumentaire, qu'il ne pourrait alors s'agir que de l'Amphiareion de Thèbes et non de celui d'Oropos. En effet, l'oracle se trouvait à l'origine à Thèbes et il n'a été dédoublé à Oropos que dans la deuxième moitié du V^e^ siècle ACN (*ca.* 420), alors que la zone était passée sous contrôle athénien.[1025]

Pour Pierre Sineux, ce bouclier et cette lance se seraient tout d'abord trouvés dans l'Amphiareion thébain avant d'être déplacés dans le temple sans doute voisin d'Apollon Isménios. Ce choix du temple d'Apollon n'aurait pas été anodin puisqu'il était lui aussi le siège d'un oracle, alors qu'Amphiaraos passait de surcroît pour le protégé d'Apollon.[1026] De plus, on sait que l'oracle d'Apollon Isménios pratiquait l'empyromancie ; or Amphiaraos passait pour avoir pratiqué au moins une fois de son vivant cette technique.[1027] Le souvenir de cette pratique du devin aurait donc pu jouer lors du transfert des offrandes de Crésus.[1028] Cela dit, la mention du recours d'Amphiaraos à l'empyromancie n'est présentée que chez Euripide, auteur de la fin du V^e^ siècle ACN, soit bien après le séjour d'Hérodote en Grèce continentale (*ca.* 447-443 ACN). Euripide a donc pu faire de cette technique une pratique du héros argien pour deux raisons : à la fois parce qu'Apollon Isménios s'exprimait à travers des techniques empyromantiques, et parce qu'Amphiaraos était son protégé. Si tel est le cas, au contraire de ce que défend P. Sineux, s'il y a eut un transfert des offrandes de Crésus, il n'aurait alors aucun lien assuré avec cette aptitude du devin argien.[1029]

[1025] L'amphiareion de Thèbes se trouvait probablement à Cnopia, entre Thèbes et Ptonia (PAUSANIAS, IX, 19, 4 ; STRABON, IX, 2, 10-11). Les Athéniens ont installé le culte d'Amphiaraos à Oropos lors de la guerre Archidamique : Athènes cherchait de cette manière à se réapproprier en partie la légende des *Sept contre Thèbes*. Le héros-devin argien Amphiaraos, englouti en terre thébaine, se voit consacrer un culte à Oropos, alors devenue terre athénienne. Ce geste contribue à signifier la mainmise des Athéniens sur Oropos face aux Thébains. De plus, cette installation du culte à Oropos s'inscrit dans une politique athénienne où l'alliance avec Argos est recherchée. Voir P. SINEUX 2007, p. 65-79 et 95-97.

[1026] Dans les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, Apollon fait des promesses à son favori (vers 618) ; dans *l'Odyssée*, il est le « favori d'Apollon » (chant XV, vers 245-246) ; pour Euripide, il pratique « l'art de Phoïbos » (*Hypsipyle*, fr. 60, I, vers 58-59).

[1027] EURIPIDE, *Hypsipyle*, fr. 60.

[1028] P. SINEUX 2007, p. 195-196.

[1029] De plus, *Hypsipyle* d'Euripide aurait été écrite entre 410 et 407 ACN (O. TAPLIN 2007, p. 211), époque où le sanctuaire d'Oropos (dont l'oracle du héros argien venait d'être installé depuis peu) sous contrôle athénien était retombé dans l'escarcelle des Béotiens (P. SINEUX 2007, p. 74-75). Ainsi Euripide aurait peut-être fait mention d'Amphiaraos afin de flatter les revendications athéniennes sur Oropos, et le tragique aurait mentionné la faculté empyromantique en se fondant sur une mauvaise lecture d'Hérodote qui liait le héros argien au sanctuaire d'Apollon Isménios à Thèbes.

Revenons au geste de Crésus vis-à-vis du sanctuaire thébain. Ici aussi, il est probable que l'offrande du roi lydien ait été un moyen diplomatique de nouer des liens avec la cité. Sans doute considérait-il les Thébains comme des partenaires potentiels.

Thèbes était une autre cité très florissante du VI^e^ siècle ACN, au cœur du pays béotien puisqu'elle s'était hissée à la tête de la première Confédération béotienne. Elle avait également remporté quelques beaux succès militaires durant ce siècle. Enfin elle se revendiquait à travers le cycle thébain d'un passé mythique aussi prestigieux que celui d'Argos qui venait pourtant de s'incliner devant les Spartiates.[1030]

Bref, sa place de choix dans la poésie épique et dans la tragédie attique est incontestable et Crésus aurait donc flatté la vieille « cité aux sept portes » afin que celle-ci accepte de se lier à lui. De fait, elle devait, comme Argos, assurer son rayonnement au loin. Ainsi s'expliquerait – tout comme à Delphes et au Thornax – la présence d'offrandes du Lydien à Thèbes. Quant à l'endroit précis de leur exposition en Béotie, il est possible (mais pas incontestable au vu de la notoriété ancienne d'Amphiaraos) qu'elles aient été immédiatement exposées chez Apollon Isménios, comme l'invite à le croire le récit d'Hérodote.

Pour appuyer cette hypothèse, comme le souligne R. Crahay,[1031] cette mention par Hérodote d'Amphiaraos se présente comme « un élément étranger mal raccordé à l'ensemble du récit, simple *aition* de la présence d'offrandes lydiennes dans ce sanctuaire ». Hérodote déclare que seul Delphes avait émis une réponse favorable lors de l'épreuve des oracles. Puis il cite Amphiaraos dont il ne connaît, par ailleurs, pas la réponse (contrairement à celle de Delphes).[1032] Ensuite, il décrit toutes les offrandes que Crésus a envoyées à Delphes afin de s'attirer les faveurs du dieu (ἐλπίζων τὸν θεὸν μᾶλλον τι τούτοισι ἀνακτήσεσθαι).[1033] Pour Amphiaraos, c'est parce que Crésus a appris son « mérite et son malheur (τήν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην) » qu'il lui offre un bouclier et une lance en or.[1034]

[1030] Si Thèbes l'emporte sur les Sept, les Épigones réussissent leur vengeance. Voir P. CLOCHÉ 1952, p. 17-19 ; W. G. G. FORREST 1982, p. 288-294.
[1031] R. CRAHAY 1956, p. 196-197.
[1032] HÉRODOTE, I, 48-49.
[1033] HÉRODOTE, I, 50.
[1034] HÉRODOTE, I, 52. De même, la mention du héros, qui selon la légende avait perçu la mort du petit Archémoros à Némée comme un signe funeste annonçant l'échec de l'expédition argienne contre Thèbes (comme Delphes annonçant la future fin de Crésus), pourrait provenir également d'une tragédie perdue traitant de la maison des Mermnades.

R. Crahay souligne encore, de son côté, que lors de la deuxième consultation, Amphiaraos est une nouvelle fois associé à Delphes, mais que Crésus ne récompense plus que le sanctuaire phocidien d'Apollon (I, 53). Mieux, lors de la troisième visite, seul le sanctuaire de Delphes est mentionné (I, 55). Tout ceci pousse R. Crahay à penser que la mention d'Amphiaraos dans le récit d'Hérodote serait en réalité un ajout postérieur de la part de l'historien. Il l'aurait effectué car, ayant vu ces offrandes à Thèbes et n'ayant pas obtenu d'explication relative à leur arrivée, il aurait établi un lien d'analogie entre celles-ci et le test des oracles.[1035] À moins que la mention d'Amphiaraos soit due aux informateurs béotiens d'Hérodote qui aurait conféré à ces offrandes une origine lydienne, rehaussant de cette manière le prestige d'un sanctuaire d'Amphiaraos. Il n'est pas exclu non plus que les offrandes de Crésus à l'Amphiareion de Thèbes aient été déplacées dans le temple d'Apollon à la suite du déclin et de l'abandon de l'Amphiareion thébain.[1036] Cependant, l'historien d'Halicarnasse ne fait pas état de ce transfert. Ainsi, nous pensons donc que ces offrandes ont bel et bien été entreposées directement dans le sanctuaire d'Apollon Isménios.

La publication en 2014 de deux épigrammes retrouvées sur un fragment de colonne découvert en 2005 à Thèbes a cependant permis d'apporter des éclaircissements au dossier.[1037]

Ces deux inscriptions transmettent en réalité les mêmes vers. La première (A) en alphabet béotien aurait été gravée à la fin du VI^e^ siècle ACN, la seconde (B) en alphabet ionien, durant le IV^e^ siècle ACN. Ainsi, le texte aurait été recopié sur l'autre face de la colonne au IV^e^ siècle ACN. Une fois reconstituée, l'inscription peut se lire comme suit:

Texte A, alphabet béotien (*ca*. 525-475 ACN) :	
[σοὶ] χάριν ἐνθάδ᾽, Ἄπολο[ν - - - - μα] [θεσ]πιστὰς ἰαρῦ στᾶσε κ[ατευχσάμενος,] [μα]ντοσύναις εὑρὸν h[υποτα *..ca.* 4.. οιο φαενὰν] [ἀσπ]ίδα τὰγ Ϙροῖσος κα[λϝὸν ἄγαλμα *..ca. 4..*] [Ἀμ]φιαρέοι μνᾶμ᾽ ἀρετ[ᾶς τε πάθας τ᾽	« Comme offrande [pour toi], Apoll[on], le [pro]phète du sanctuaire a déposé [ce superbe ornement] ici pour la ré[alisation d'un v]oeu, ayant trouvé par consultation oraculaire [du dieu] le brillant bouclier que Crésus [a dédié comme superbe] offrande à […] Amphiaraos, en mémoire de son méri[te et de son malheur]… a été volé […] une merveille pour

[1035] R. CRAHAY 1956, p. 196-197.
[1036] P. ROESCH 1984, p. 176 ; R. PARKER 2008, p. 151 ; T. MANOLOVA 2009, p. 89-90.
[1037] Pour l'édition, traduction ainsi que l'apparat critique, voir l'article de N. PAPAZARKADAS 2014, p. 223-251.

ἀνέθεκεν·] [. .]μενα ἐκλέφθε φο[- -] [Θε]βαίοισι δὲ θάμβος ε[-] [ἀσ]πίδα δαιμονίος δε[- -] **Texte B**, alphabet ionien (*ca*. 400-350 ACN) : ---------- [. . .] MA· / θ[εσπιστὰς ἰαρ]- [οῦ] στᾶσε κατ̣[ευξά]- μενος / μαντοσ̣[ύναι]- ς εὑρὼν ὑποτ̣α̣ [..*ca.* 4..] οιο φαεννὰν / [ἀσπί]- δα τὰν Γροῖ[σος καλ]- ο̣ὺν ἄγαλμ[α ..*ca.* 4.. / Ἀμφι]- αρέωι [- - - -] ---------- (Édition de P. PAPAZARKADAS)	les Thébains […] [le bouc]lier, merveilleusement… » (Traduction de l'auteur d'après la traduction anglaise de P. PAPAZARKADAS)[1038]

Ces deux inscriptions mentionnent donc un certain Crésus qui aurait offert un bouclier « brillant » à Amphiaraos. Celui-ci aurait été (re)découvert par un prêtre d'Apollon Isménios à qui il l'aurait consacré à nouveau, mais dans le temple de ce dernier. On le voit, cette inscription fait clairement allusion à un déplacement du bouclier de l'Amphiareion vers le sanctuaire d'Apollon Isménios, semble-t-il, après qu'il eut été un temps « égaré ».

Selon Peter Thonemann,[1039] Hérodote aurait vu cette inscription de ses propres yeux : en témoignerait la formule « son mérite et de son malheur » (τήν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην) qu'il utilise lorsqu'il justifie l'offrande de Crésus de Lydie à Amphiaraos.[1040] Ainsi, Hérodote aurait simplement découvert et recopié le texte de cette épigramme et il aurait établi un lien entre ce bouclier et la consultation des oracles de Crésus en Grèce et ailleurs.[1041]

[1038] La traduction est essentiellement fondée sur le texte A en alphabet béotien.
[1039] P. THONEMANN 2016.
[1040] HÉRODOTE, I, 52.
[1041] P. THONEMANN 2016, p. 158-159.

Cependant, il semble que l'interprétation que donne Hérodote de la présence du bouclier de Crésus ne soit pas la bonne. En effet, à l'époque archaïque, les dédicaces des offrandes font référence à la vie du dédicant et non au dédicataire.[1042] Ainsi, le « mérite et le malheur (τήν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην) » doit plutôt faire référence à la vie de Crésus et non au destin d'Amphiaraos.

Selon P. Thonemann, dans les offrandes archaïques le terme ἀρετή renvoie souvent aux vertus guerrières[1043] donc, dans notre cas, aux vertus guerrières de Crésus. Le terme πάθος (malheur) ferait quant à lui référence à la mort au combat.[1044] Par conséquent, la formule « τήν τε ἀρετὴν καὶ τὴν πάθην » est en lien direct avec les armes de combats offertes par Crésus : le bouclier en or (plus probablement en bronze recouvert de feuilles d'or) et la lance (qui n'est pas mentionnée dans l'épigramme).[1045]

Il semble donc que ces armes grecques n'aient pas été offertes par Crésus de Lydie, mais on peut songer à un Grec prénommé Crésus dont la famille aurait réalisé cette offrande *post mortem*.[1046] Dès lors, il est à envisager que le Crésus mentionné dans l'épigramme n'était pas le roi de Lydie, mais plutôt un Grec athénien, et pourquoi pas celui dont on a retrouvé le *kouros* funéraire à Anavyssos et mort vers 530-520 ACN **(Fig. 61)**. Ce Crésus devait provenir d'une riche famille athénienne, peut-être en lien d'affaires avec la Grèce de l'Est qui aurait effectué cette offrande après sa mort.[1047] On sait par Hérodote que le sanctuaire d'Amphiaraos à Thèbes était fréquenté par des non-Thébains, notamment des Athéniens.[1048] Dès lors, il semble que les prêtres d'Apollon Isménios aient commis une interprétation erronée de l'offrande qui avait en fait été celle de Crésus l'Athénien, tout comme ils s'étaient déjà laissés abuser à propos des trépieds archaïques présents dans le sanctuaire et dont Hérodote rapporte les dédicaces.[1049]

[1042] Les athlètes font référence à leurs victoires, les magistrats à leurs charges, etc. Voir par exemple *CEG* 376 (*ca*. 510 ACN) ; *CEG* 305 (*ca*. 520 ACN), etc. Voir P. THONEMANN 2016, p. 161.
[1043] P. THONEMANN 2016, p. 162.
[1044] Le verbe πάσχειν est employé dans d'autres épitaphes : *CEG* 163 et *CEG* 171. Voir THONEMANN 2016, p. 162.
[1045] HÉRODOTE, I, 52.
[1046] Il existe d'autres exemples d'offrandes *post mortem* en Grèce continentale. Le meilleur exemple est le monument en l'honneur de Callimaque sur l'acropole d'Athènes, mort à la bataille de Marathon. *IG* I^3 784 et *CEG* 256.
[1047] L'hypothèse la plus souvent retenue serait même qu'il ait été un Alcméonide. Celle-ci est construite sur base du récit d'Hérodote faisant état de liens entre le roi Crésus de Lydie et Alcméon. HÉRODOTE, VI, 125. Mais pour d'autres, il semble que cette histoire rapportée par l'historien ne soit qu'un récit propagandiste et imaginaire. Voir A. DUPLOUY 1999, p. 9-17.
[1048] HÉRODOTE, VIII, 134. Donc bien avant l'installation par les Athéniens du sanctuaire d'Amphiaraos à Oropos.
[1049] HÉRODOTE, V, 59-61.

En effet, les prêtres auraient interprété un premier trépied comme une offrande réalisée par Amphitryon, le père d'Héraklès, ceci probablement dans le but de rehausser le prestige du sanctuaire. Un deuxième était considéré par eux comme celui de Skaios (fils d'Hippocoon, contemporain d'Œdipe). Or, l'inscription gravée sur le trépied fait référence à une victoire à la boxe et *Skaios* est un surnom qui signifie « le gaucher ». Dès lors, il semble que les prêtres aient également décidé de faire de cette offrande celle du personnage mythologique.

Enfin, la troisième inscription nomme un certain Léodamas, fils d'Étéocle. Cependant, le texte de cette dédicace se présente comme une copie de celle de Skaios (une victoire sportive), ce qui invite à conclure qu'il s'agit d'une attribution secondaire, opérée *a posteriori*[1050]

Il est donc fort vraisemblable que les prêtres d'Apollon Isménios aient interprété l'offrande de Crésus l'Athénien comme étant celle de Crésus roi de Lydie. Mais il est impossible de savoir quand cette identification erronée a été réalisée : rien ne permet de décider si l'épigramme retrouvée sur le fragment de colonne fait référence au roi lydien ou au soldat athénien. Ce qui est certain, c'est qu'à l'époque d'Hérodote, vers 440 ACN, l'identification de ce Crésus au roi lydien était acceptée.[1051] Quoi qu'il en soit, cette interprétation inexacte du bouclier et de la lance de la part des prêtres du sanctuaire, et retranscrite par Hérodote,[1052] a eu pour effet de rehausser le prestige du sanctuaire.[1053]

Quoi qu'il en soit, il faut souligner que Crésus témoignait sa préférence pour le dieu Apollon : en atteste la liste des divers lieux et sanctuaires auxquels il aurait offert des présents autres que ceux mentionnés en étroite relation avec sa consultation des oracles. Parmi eux, trois lieux sont à retenir : Delphes (qui reçoit un bouclier dans le temple d'Athéna Pronaia) ; le sanctuaire d'Apollon Isménios de Thèbes (où se trouvait un trépied d'or, à distinguer des autres présents destinés à Amphiaraos) dont nous venons cependant de découvrir qu'il s'agissait probablement d'une invention des prêtres dudit sanctuaire, et, avant tout, le sanctuaire des Branchides de Milet (dont il nous est dit que les offrandes étaient semblables et égales en poids à celles données de Delphes).[1054]

[1050] P. THONEMANN 2016, p. 160.
[1051] P. THONEMANN 2016, p. 165.
[1052] HÉRODOTE, I, 92.
[1053] Il est possible également que les prêtres d'Apollon Isménios aient profité de cette mauvaise interprétation pour accroître la réputation du sanctuaire.
[1054] HÉRODOTE, I, 92.

Si l'on réexamine sous cet angle le récit d'Hérodote, il est clair que ce long exposé offre un prétexte ingénieux à l'auteur pour entamer une suite de digressions sur les événements majeurs qui se déroulent « à la même époque » en Grèce continentale.[1055]

La nature de l'alliance entre Crésus et Lacédémone

Revenons aux propos du père de l'Histoire et attardons-nous sur cette phrase clef de I, 69 déjà citée plus haut : Λακεδαιμόνιοι δὲ ἀκηκοότες καὶ αὐτοὶ τὸ θεοπρόπιον τὸ Κροίσῳ γενόμενον ἥσθησάν τε τῇ ἀπίξι τῶν Λυδῶν καὶ ἐποιήσαντο ὅρκια ξεινίης πέρι καὶ συμμαχίης (« Les Lacédémoniens, qui avaient aussi entendu parler de l'oracle rendu à Crésus [sur les plus puissants des Grecs], se réjouirent de la venue des Lydiens et conclurent des serments d'hospitalité et d'alliance »). Deux termes méritent toute notre attention : ξεινίη et συμμαχίη (formes ioniennes de ξενία et de συμμαχία).

Nous avons déjà vu dans le chapitre précédent que le mot ξενία renvoie directement à la notion d'hospitalité,[1056] une des valeurs cardinales en vogue à l'époque archaïque qui sera progressivement remplacée par φιλία (amitié) à l'époque classique avec l'apparition des régimes plus démocratiques.[1057] Ce vocable couramment utilisé en diplomatie exprime la relation d'amitié qu'entretiennent des communautés civiques ou de puissantes familles entre elles. De plus, comme toute convention implique une relation d'amitié, on est conduit à associer φιλία à συμμαχία.[1058]

Le terme συμμαχία se réfère quant à lui à la notion d'alliance proprement dite. Ce mot désigne soit directement le corps de troupes envoyé pour secourir un allié, soit un état de fait, la nature de la relation qui lie deux ou plusieurs États à la suite d'un accord convenu entre eux.[1059] Cependant, l'amitié doit être distinguée avec soin de l'alliance car l'affirmation de la première n'implique pas *ipso facto* la seconde. Ce n'est pas parce que deux États se proclamaient « amis » qu'ils étaient automatiquement des « alliés ».[1060]

[1055] J. A. S. EVANS 1978-1979, p. 35 ; J. GRIFFIN 2006, p. 54.
[1056] Voir *supra* 3.1.
[1057] G. HERMAN 1987 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 228 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.
[1058] A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.
[1059] A. GIOVANNINI 2007, p. 229 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 14-15.
[1060] Par exemple : le traité entre Sybaris et ses voisins (les *Serdaioi*) entre 550 et 525 ACN ; et le traité entre Rome et Carthage qui fut conclu 28 ans avant l'invasion de Xerxès en Grèce (POLYBE, III, 22). Ces traités faisaient la distinction entre « amitié » et « alliance ». Voir D. J. BEDERMAN 2001, p. 159.

De plus, comme le souligne D. J. Mosley : « le terme φιλία est un mot qui pouvait facilement être sur-employé, et qui a souvent perdu de sa force dans le cadre d'échanges diplomatiques ; dans le meilleur des cas, il pouvait signifier une relation favorable *(positive relationship)* et dans le pire, il ne renvoyait à rien, ou rien de plus qu'un accord de non-agression ou de non-belligérance, entre deux parties ».[1061] Néanmoins, comme c'est le cas ici, une relation d'amitié supposait souvent une alliance.[1062]

Ajoutons que συμμαχία renvoie à tout type d'alliance (offensive ou défensive) contrairement à ἐπιμαχία (terme très rare) qui, lui, fait exclusivement référence à un accord de nature défensive.[1063] Il faut en tout cas observer que cette différenciation n'est attestée qu'au V^e^ siècle ACN. Avant cette date et même après l'époque à laquelle écrit Hérodote, les obligations mutuelles contractées à la suite d'une alliance (συμμαχία) étaient à la fois offensives et défensives et toujours ponctuelles.[1064]

Cela étant posé, dans le cas qui nous préoccupe (en I, 69), Hérodote n'utilise pas d'entrée de jeu le terme de φιλία mais bien celui de ξενία signifiant « l'hospitalité ». Elle suppose une relation contraignante inscrite dans la durée qui implique que les voyageurs, messagers, ambassadeurs, et autres personnalités de passage doivent être reçus comme il se doit selon certaines règles essentielles. Une fois accueilli, le visiteur acquiert une dimension sacrée : il devient « intouchable », placé tout entier sous la protection de son hôte qui devient garant de son intégrité physique.[1065]

Cependant, Hérodote laisse entendre que les Spartiates étaient également liés à Crésus par une alliance militaire (συμμαχία). En témoignent les préparatifs réalisés par Lacédémone afin de venir en aide au roi lydien assiégé même si cette mobilisation s'est avérée intervenir trop tard, devenant sans objet à la suite de la venue d'un héraut lydien déclarant que Sardes venait d'être investie par les Perses.[1066]

[1061] Il donne plusieurs exemples (mais plus tardifs) : l'alliance de 384 ACN entre Athènes et Chios (qui veut préserver les accords de la Paix du Roi) ; l'alliance perpétuelle entre Athènes et Denys de Syracuse de 367 ACN (qui n'est autre qu'un traité de non-agression) ; etc. Voir F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 208-209.
[1062] F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 206-209.
[1063] A. GIOVANNINI 2007, p. 241-244 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 29-30. Le terme ne se rencontre pas avant Thucydide, qui mentionne une alliance défensive entre Athènes et Corcyre (THUCYDIDE, I, 44). Sur les rares emplois du terme « ἐπιμαχία », voir A. GIOVANNINI 2007, p. 228 et J. C. COUVENHES 2016, p. 29-30.
[1064] D. J. BEDERMAN 2001, p. 162 ; F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 122 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 23-33.
[1065] Voir à ce sujet : G. HERMAN 1987 ; F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 164 et sq. ; D. J. BEDERMAN 2001, p. 110 et sq. ; C. GILL et al. 1998 ; A. GIOVANNINI 2007, p. 45 et sq. ; E. SCHEID-TISSINIER 2007 ; M. INTRIERI 2010 ; 2013.
[1066] HÉRODOTE, I, 83.

En réalité, ce passage pourrait se révéler n'être qu'un ajout d'Hérodote destiné à établir le lien entre sa digression sur Sparte (avec sa guerre pour Thyréa) et son récit principal centré sur la chute de Sardes.[1067] En effet, Hérodote laisse entendre que la guerre entre Sparte et Argos était terminée lorsque le héraut lydien vint demander de l'aide à Lacédémone (Τοιούτων δὲ τοῖσι Σπαρτιήτῃσι ἐνεστεώτων πρηγμάτων ἦκε ὁ Σαρδιηνὸς κῆρυξ δεόμενος Κροίσῳ βοηθέειν πολιορκεομένῳ).[1068] De plus, nous avions remarqué ci-dessus qu'il n'était pas inenvisageable de dater le conflit entre ces deux cités de quelques années avant la chute de la capitale lydienne, le rapprochement entre ces deux événements n'étant sans doute qu'une approximation *a posteriori*.

Sur ces précisions, plusieurs scénarios s'offrent à nous :

1. Sparte n'aurait jamais conclu d'alliance militaire (συμμαχία) de type offensif ou défensif avec Crésus. Du reste, les Lacédémoniens, en acceptant de conclure une telle alliance, s'engageaient à combattre au loin ce qu'ils ont souvent hésité à faire.[1069] En effet, ils craignaient un soulèvement des Hilotes et des Messéniens, voire une attaque d'Argos (en témoigne la bataille que cette dernière et Sparte se sont livrées au sujet de Thyréa).[1070] Par contre, une relation de type ξενία n'est pas à exclure. Crésus aurait décidé de nouer des liens d'hospitalité avec Lacédémone à la suite de sa victoire sur Argos qui passait jusque-là pour la plus puissance cité grecque du continent, un passage de témoin dont le Lydien venait peut-être juste d'être informé et qu'il tenait à prendre en compte. Ainsi, dans une relation d'hospitalité, Crésus et Sparte auraient procédé à un échange de cadeaux (de l'or pour la statue d'Apollon du Thornax de la part du roi lydien ; un cratère de bronze de la part de Lacédémone). Par conséquent, ces derniers se seraient retrouvés comme alliés au roi lydien, sans véritable connotation militaire :[1071] ces deux États

[1067] Sans oublier que dans l'esprit de l'historien d'Halicarnasse, Crésus avait bien conclu une alliance de type militaire (en témoigne son usage du mot συμμαχία). Donc rajouter dans son récit un élément allant dans ce sens lui permettait d'établir un lien entre deux passages de son récit et un événement vraisemblable mais sans valeur historique.
[1068] HÉRODOTE, I, 83. Remarquons que ἐνεστεώτων dans les manuscrits ABCP renvoie à une action terminée dans le temps avec donc les conséquences qui s'ensuivent : à savoir la passation de l'hégémonie d'Argos à Sparte ; alors que dans d'autres manuscrits (DRSV), ἐνισταμένων est usité. Celui-ci renvoie à une action toujours en cours. Dans ce dernier cas, la guerre entre Sparte et Argos ne s'étant pas encore terminée.
[1069] Sparte refusa d'aider les Ioniens lors des campagnes d'Harpage après la chute de Crésus (HÉRODOTE, I, 152) et lors de la révolte d'Ionie en 498 ACN (HÉRODOTE, V, 50).
[1070] HÉRODOTE, I, 82-83.
[1071] Car comme le souligne König, rapporté par Kaplan : à cette époque, il n'y avait pas de distinction entre une alliance formelle (συμμαχία) et une relation personnelle de ξενία. Voir P. KAPLAN 2006, p. 146.

distants géographiquement nouaient tout simplement des liens d'hospitalité entre eux, et se reconnaissaient mutuellement. Pour entériner cette « alliance », les deux parties auraient envoyé leurs présents respectifs.

2. Sparte aurait accepté l'alliance militaire désirée par Crésus. En effet, celle-ci sonnait aux yeux de tous la reconnaissance internationale de sa première place en Grèce à la suite de sa victoire récente sur sa rivale Argos, lors de la « bataille des champions », pour le contrôle de la Thyréatide. Lacédémone aurait donc accepté cette relation probablement aussi dans le but de profiter des présents du riche roi lydien, en lui faisant miroiter une aide armée en cas de besoin tout en sachant que le risque d'y être contraint était inexistant. En effet, aux yeux des Grecs, Crésus passait pour un roi aux ressources inépuisables qui ne pouvait donc qu'être invincible sur le champ de bataille. Pour ces derniers, il était donc inimaginable que la Lydie tombe face à la puissance perse qui allait, de façon inattendue, se substituer aux Mèdes. Dans cette hypothèse, une alliance avec Crésus ne comportait que des avantages pour Sparte : à la fois une gloire sans pareille en pays grec entérinée par le plus puissant personnage du temps, mais aussi des cadeaux généreux en métal précieux. Tout cela sans devoir envoyer au loin des troupes puisque le Mermnade, capable de parer seul à tout danger n'en aurait sûrement pas eu besoin.

De ces hypothèses, on doit convenir qu'il vaut mieux placer la « bataille des champions » avant la chute de Sardes. De plus, on est tenté de convenir que le souvenir de ces deux événements, antérieurs à Hérodote mais sans doute proches l'un de l'autre dans le temps, conduisit à les rapprocher au point de quasiment les synchroniser comme dans d'autres cas bien connus.[1072] De notre côté nous préférons la première supposition qui semble la plus conforme aux traditions archaïques : Crésus n'aurait en réalité tissé « que » des liens d'hospitalité avec la cité de Sparte.[1073]

[1072] Comme la bataille de Salamine et celle d'Himère (HÉRODOTE, VII, 165-166) ; les batailles de Platées et de Mycale (HÉRODOTE, IX, 100).
[1073] Si Hérodote a utilisé le terme de συμμαχία, c'était peut-être afin de préciser la teneur des accords de ξενία conclus entre Crésus et Lacédémone. Ces accords prévoyaient peut-être l'envoi de la part de Sparte de contingents armés à Crésus s'il en exprimait le besoin. Voir M. INTRIERI 2010, p. 133. Il ne faut pas oublier que les ξένοι devaient se prêter mutuellement assistance en cas de besoin. G. HERMAN 1987, p. 97-106.

Revenons maintenant sur les rapports que Crésus entretenait plus spécialement avec le centre qui constituait la clef de sa diplomatie avec les Grecs, à savoir le sanctuaire de Delphes mais aussi les Delphiens.[1074]

3.2.3.2 Les rapports entre Crésus et les Delphiens

À l'instar de la présence d'offrandes du roi lydien au sanctuaire, les rapports privilégiés noués entre la communauté des Delphiens et le Mermnade ne sont pas à mettre en doute.

En effet, Hérodote déclare qu'en échange des offrandes et des cadeaux faits aux Delphiens,[1075] ces derniers accordèrent à Crésus et aux Lydiens rien de moins que la promantie,[1076] l'atélie, la proédrie et le droit pour chaque Lydien de devenir Delphien selon son désir.[1077]

Par ailleurs, on doit noter que ces échanges fondent une relation d'hospitalité forte entre Crésus (représentant des Lydiens) et la communauté des Delphiens. Cette dernière entraînait l'obligation d'accueillir, de protéger ainsi que de faire acte de bienveillance envers les ambassadeurs lydiens.[1078] Ces honneurs accordés aux Lydiens semblent longtemps restés d'actualité.

[1074] Le sanctuaire de Delphes était administré depuis sans doute le début du VI^e^ siècle ACN (à la suite de la première guerre sacrée) par l'amphictionie pyléo-delphique dont le conseil se réunissait deux fois par an. Son rôle était d'organiser les panégyries et les marchés, gérer les finances, protéger le sanctuaire et ceux qui le fréquentaient, surveiller le carrefour des voies commerciales et aussi la fonction *d'agonothesia* des Pythia. Voir P. SÁNCHEZ 2001, p. 67-80.

[1075] Crésus, satisfait de la réponse obtenue lors de sa deuxième consultation sur l'attitude qu'il devait adopter à l'égard des Perses, se serait enquis du nombre des Delphiens. Ainsi, il aurait fait don de deux statères d'or par homme (πέμψας αὖτις ἐς Πυθὼ Δελφοὺς δωρέεται, πυθόμενος αὐτῶν τὸ πλῆθος, κατ᾽ ἄνδρα δύο στατῆρσι ἕκαστον χρυσοῦ᾽). HÉRODOTE, I, 54.

[1076] Pierre Sánchez souligne que seuls les Delphiens avaient le droit d'octroyer des privilèges, et non les Amphictions. Voir P. SÁNCHEZ 2001, p. 72.

[1077] HÉRODOTE, I, 54 : Δελφοὶ δὲ ἀντὶ τούτων ἔδοσαν Κροίσῳ καὶ Λυδοῖσι προμαντηίην καὶ ἀτελείην καὶ προεδρίην καὶ ἐξεῖναι τῷ βουλομένῳ αὐτῶν γίνεσθαι Δελφὸν ἐς τὸν αἰεὶ χρόνον.

[1078] A. GIOVANNINI 2007, p. 45.

Effectivement, ils seront encore rappelés au II^e^ siècle ACN par les décrets delphiques pour Matrophanès de Sardes.[1079] Ce dernier y invoque les « bons rapports » que les Delphiens (Δελφοῖς) ont avec les gens de Sardes depuis les temps anciens (τά τε ὑπάρχοντα Δελφοῖς φιλάνθρωπα ἐκ παλαιῶν χρόνων ποτὶ Σαρδιανοὺς ἀνανεοῦται καὶ ἐνφανίζει). Matrophanès en appelle également à « la priorité pour consulter l'oracle qui leur avait été concédée jadis par la cité de Delphes (τᾶς πόλιος τᾶς Δελφῶν), ainsi que l'immunité financière, la préséance, et tous les privilèges dont jouissent tous les proxènes et les bienfaiteurs » (προμαντείαν καὶ ἀτέλειαν καὶ προεδρίαν καὶ ταλλᾶ ὅσἀ καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις). Ce témoignage tardif autorise à authentifier les honneurs qu'avait reçus le roi lydien en échange de ses nombreuses offrandes et cadeaux envoyés à Delphes et aux Delphiens.

3.2.3.3 Conclusions

Pour conclure, si l'historicité des oracles « anciens » invitant Crésus à s'allier avec les plus puissants des Grecs peut être mise en doute (puisqu'ils semblent avoir été produits *a posteriori*),[1080] les relations diplomatiques que Crésus aurait entretenues avec la Grèce continentale sont moins incertaines.

En effet, ses cadeaux et ses offrandes aux sanctuaires de Delphes et à Sparte – celles de Thèbes étant probablement dues à un Athénien prénommé Crésus – lui ont permis d'impressionner les Grecs et d'asseoir son image de grand potentat oriental. À côté des pressions qu'il exerçait sur les puissantes communautés grecques d'Asie Mineure, il avait la volonté de nouer avec la Grèce une entente cordiale.

Quant à la nature de l'alliance qui aurait uni Crésus à Lacédémone, plusieurs lectures s'offrent à nous. Ou bien Sparte n'a tissé que des liens d'hospitalité (ξενία) avec le Mermnade à la suite de sa victoire sur Argos pour le contrôle de la Thyréatide (forte de son statut de plus puissante parmi les Grecs). Dans ce cas, cette relation impliquait qu'elle était tout de même alliée sans obligation strictement militaire (les préparatifs spartiates n'étant qu'un élément permettant de lier sa digression sur la guerre entre Sparte et Argos avec son

[1079] Inscriptions reprises dans C. MICHEL 1900, p. 211 et 218. Elles sont traduites et commentées dans J. POUILLOUX 1974, p. 159-169. Notons que le nom de Crésus n'apparaît pas dans cette inscription.
[1080] La première place reconnue de Sparte ne pouvant être pour autant exclue après la « bataille des Champions » contre Argos.

récit principal sur la chute de Sardes).[1081] Alors, leurs liens de ξενία auraient été entérinés par l'échange de cadeaux. Ou bien Lacédémone est allée jusqu'à accepter l'alliance militaire (συμμαχία) proposée par Crésus dans la foulée de sa victoire sur Argos. Celle-ci était alors le signe de reconnaissance internationale de son nouveau statut de plus puissante cité en Grèce. Ainsi, elle profitait des largesses de Crésus sans imaginer qu'elle devrait un jour intervenir en Lydie tant ce royaume paraissait invincible aux yeux des Grecs (en l'absence de concurrent crédible).[1082]

En ce qui concerne la nature des liens qui unissaient les Delphiens à Crésus, on est en présence d'un sanctuaire ouvert aux pèlerins. On pourrait donc fort bien envisager une relation d'hospitalité, une entente qui aurait été établie lors du règne du dernier roi de Lydie,[1083] un lien vivace puisqu'il aurait été rappelé quatre siècles plus tard, lors de la visite de Matrophanès.[1084]

[1081] Néanmoins, comme nous l'avons vu, des amis devaient pouvoir se porter secours en cas de besoin. Voir G. HERMAN 1987, p. 30.
[1082] La présence de nombreux fragments de céramiques laconiennes retrouvées à Sardes témoigne de contacts entre Lacédémone et les Lydiens. Voir C. H. GREENEWALT 1997, p. 131-140.
[1083] Voire déjà sous Alyatte, avant la première guerre sacrée et l'établissement de l'amphictionie, époque où le sanctuaire était administré par les seuls Delphiens.
[1084] Mais rien ne dit que cette relation n'était plus d'actualité tout au long de ces siècles.

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

Un royaume à la croisée des cités grecques et des monarchies orientales

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume II. Texte

Thèse présentée par Kevin LELOUX en vue de l'obtention du titre de Docteur en histoire, art et archéologie sous la direction de Claude BAURAIN et Yann BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

Un royaume à la croisée des cités grecques et des monarchies orientales

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume II. Texte

Thèse présentée par Kevin LELOUX en vue de l'obtention du titre de Docteur en histoire, art et archéologie sous la direction de Claude BAURAIN et Yann BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

3.3 Les contacts avec les royaumes orientaux

3.3.1 Généralités : la Lydie et le monde oriental

Le royaume de Lydie n'a pas attendu les règnes d'Alyatte et de Crésus pour entrer en contact avec les autres peuples et royaumes orientaux.

Les sources anciennes témoignent dès Gygès de contacts noués entre le premier des Mermnades et le roi d'Assyrie Assurbanipal, ainsi qu'avec le pharaon d'Égypte Psammétique. Selon le *Cylindre de Rassam*,[1085] Gygès aurait envoyé vers 667 ACN une ambassade à Assurbanipal afin de quémander de l'aide pour contrer les invasions cimmériennes dont il était l'objet. On ignore si une alliance fut conclue entre Assurbanipal et Gygès, mais peu après cette ambassade le roi lydien envoya des présents au roi assyrien, parmi lesquels figuraient des prisonniers cimmériens.[1086] Quoi qu'il en soit, ces contacts furent de courte durée car on apprend également, grâce au *Cylindre de Rassam*, que Gygès avait envoyé des soldats prêter main forte au pharaon Psammétique qui se révoltait contre ce même Assurbanipal.[1087] Cette même source assyrienne témoigne de la prise de Sardes par les Cimmériens de la mort de Gygès et de l'envoi par Ardys de présents à Ninive.[1088] Cette relation de dépendance envers l'Assyrie prit fin probablement déjà avant la chute de Ninive aux mains des Mèdes et des Babyloniens en *ca*. 612 ACN. Pour le règne de Sadyatte, aucune information ne nous a été transmise tant par les sources littéraires que par l'archéologie.

[1085] Aussi nommé *Cylindre de Cyrus*. Pour l'édition et la traduction des sources assyriennes mentionnant Gygès, voir D. LUCKENBILL 1927, p. 297-298. Voir également J. G. PEDLEY 1972, p. 82-83 ; R. D. BARNETT, 1976 ; M. COGAN et H. TADMOR 1977, p. 68 et A. I. IVANTCHIK 1993, p. 159-288.
[1086] J. M. BALCER 1984, p. 43 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 23. Il est peu probable qu'Assurbanipal ait envoyé une aide car aucun envoi de troupes n'est mentionné dans les sources assyriennes (*Cylindre de Rassam, Cylindre B ; Cylindre E*, etc.). Voir A. SPALINGER 1978, p. 408.
[1087] En réalité, il est plus probable que ces soldats aient été utilisés par Psammétique pour unifier son royaume. Voir A. SPALINGER 1978, p. 408. Voir *infra*.
[1088] A. I. IVANTCHIK 1993, p. 104.

Concernant les règnes des deux derniers Mermnades, les seules informations dont nous disposons proviennent d'Hérodote. L'historien d'Halicarnasse nous apprend qu'Alyatte avait mené une guerre contre les Mèdes du roi Kyaxare, et que ce conflit de cinq années s'était terminé par une éclipse totale du soleil qui aurait été prédite par le philosophe Thalès de Milet.[1089] Pour le règne de Crésus, le père de l'Histoire nous informe que le dernier roi lydien avait conclu une alliance avec Amasis d'Égypte ainsi qu'une autre avec le roi de Babylone, Labynète, que l'érudition moderne identifie comme étant Nabonide.[1090] De même, lorsqu'il mentionne tous les peuples sur lesquels Crésus avait établi sa domination, Hérodote en vient à citer les peuples orientaux peuplant l'Anatolie :

« […] Χρόνου δὲ ἐπιγινομένου καὶ κατεστραμμένων σχεδὸν πάντων τῶν ἐντὸς Ἅλυος ποταμοῦ οἰκημένων· πλὴν γὰρ Κιλίκων καὶ Λυκίων τοὺς ἄλλους πάντας ὑπ᾽ ἑωυτῷ εἶχε καταστρεψάμενος ὁ Κροῖσος. Εἰσὶ δὲ οἵδε, Λυδοί, Φρύγες, Μυσοί, Μαριανδυνοί, Χάλυβες, Παφλαγόνες, Θρήικες οἱ Θυνοί τε καὶ Βιθυνοί, Κᾶρες, Ἴωνες, Δωριέες, Αἰολέες, Πάμφυλοι· […] » [1091] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] Par la suite, comme presque tous les peuples habitant en deçà du fleuve Halys (τῶν ἐντός Ἅλυος ποταμοῦ) avaient été subjugués ; – excepté les Ciliciens et les Lyciens, Crésus avait subjugué effectivement et tenait en sa sujétion tous les autres ; ce sont les Lydiens, Phrygiens, Mysiens, Mariandyniens, Chalybes, Paphlagoniens, Thraces Thyniens et Thraces Bithyniens, Cariens, Ioniens, Doriens, Éoliens, Pamphyliens […] » (Traduction P. E. LEGRAND)

Des Phrygiens, Mysiens, Mariandyniens, Chalybes, Paphlagoniens, Thraces Thyniens, Thraces Bithyniens et Pamphyliens ainsi nommés, seuls les Phrygiens sont ceux pour lesquels l'archéologie et les sources anciennes nous ont livré des indices des relations entretenues avec les rois lydiens. Pour les autres peuples listés par Hérodote, s'il est impossible de savoir quels types de liens ces derniers avaient tissés avec Sardes, c'est en raison de la difficulté à les situer géographiquement avec précision, et surtout parce que ceux-ci faisaient partie intégrante de l'ancien royaume phrygien.

[1089] HÉRODOTE, I, 73-74.
[1090] HÉRODOTE, I, 77.
[1091] HÉRODOTE, I, 28.

Si les Lyciens n'ont pas été subjugués par Crésus, il est probable que ce soit en raison de leur établissement dans une région montagneuse où ils vivaient selon un mode de vie pastoral et d'où ils pratiquaient la piraterie. Ainsi, il était très difficile pour les Lydiens de leur imposer le versement d'un tribut.[1092] Cependant, il est possible que les Lydiens aient tout de même réussi à faire tomber cette région dans leur escarcelle car la côte très accidentée de la Lycie, repaire de pirates dès le II^e^ millénaire ACN, bordait une voie maritime essentielle mettant en contact par cabotage Chypre, le Levant et l'Égée.[1093] Quoi qu'il en soit, la Lycie ne trouvera une relative unité que sous la domination perse.[1094] Pour les Ciliciens, Crésus n'a pas pu contrôler cette région lointaine simplement parce que celle-ci se trouvait sous contrôle babylonien.[1095]

Dans ce chapitre, nous analyserons les relations qu'ont entretenues les deux derniers Mermnades avec les Phrygiens, les Mèdes, les Égyptiens et les Babyloniens, à commencer par la Phrygie.

[1092] A. G. KEEN 1998, p. 31-32 ; A. PAYNE 2008, p. 42 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 907.
[1093] A. G. KEEN 1998, p. 31-32.
[1094] M. MELLINK 1991, p. 659 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 907.
[1095] T. PETIT 1990, p. 42 ; D. J. WISEMAN 1991, p. 235.

3.3.2 La Phrygie

Comme nous l'avons rappelé dans notre premier chapitre,[1096] la Phrygie est une vaste région couvrant l'Anatolie centrale et qui se trouvait en contact immédiat avec le royaume de Lydie. Hérodote raconte ainsi que Crésus avait installé une borne frontière à Kydrara pour marquer la séparation entre la Lydie et la Phrygie.[1097]

La Phrygie s'était vue constituée sous forme de royaume après la chute de l'empire hittite et de sa capitale Hattuša *ca.* 1200 ACN. Ce royaume était administré depuis sa capitale fixée à Gordion. Pour les Grecs, le roi le plus célèbre de Phrygie était Midas.[1098] Ce royaume disparut sous les coups des Cimmériens au cours du VII^{e} siècle ACN. Ainsi, il semble que, profitant de la disparition de toute administration phrygienne centralisée, les Lydiens aient pu mettre la main sur le territoire de l'ancien royaume sans réelle opposition.

Les sources littéraires évoquant le contrôle lydien sur la Phrygie sont très pauvres. En effet, seul Hérodote mentionne la présence des Phrygiens dans la liste des peuples soumis à Crésus.[1099] De même, plus loin dans son *logos* lydien, lorsqu'il relate la mort tragique d'Atys, fils de Crésus, l'historien d'Halicarnasse rapporte que le roi de Lydie avait accueilli en ami un prince phrygien à la cour de Sardes.[1100] C'est donc en s'appuyant sur ces témoignages et, comme nous le verrons plus loin, sur l'archéologie que l'on peut attester une présence lydienne en Phrygie.

Les rapports que les rois lydiens entretenaient avec les rois phrygiens avant la chute de Gordion, et les élites phrygiennes ensuite, sont assez malaisés à définir. Il semble qu'avant que Gordion ne tombe sous le coup des raids cimmériens, les rois lydiens et phrygiens aient entretenu des relations cordiales. En tout cas, la littérature antique et l'archéologie n'ont livré aucun indice invitant à envisager des relations conflictuelles entre ces deux royaumes.

[1096] Voir *supra* 1.2.4.
[1097] HÉRODOTE, VII, 30. Probablement la moderne Saräykoy. Voir *supra* 1.2.4
[1098] À ne pas confondre avec le grand-père d'Adraste le meurtrier malheureux d'Atys (HÉRODOTE, I, 35). Il semble que plusieurs personnages dans les sources assyriennes et hittites étaient prénommés « Midas », qui paraît avoir été un nom dynastique. Voir S. BERNDT-ERSÖZ 2008, p. 1-2 ; E. VAN DONGEN 2013, p. 51.
[1099] HÉRODOTE, I, 28-29.
[1100] HÉRODOTE, I, 35-36.

À la suite de la mort de Gygès vers 644 ACN[1101] lors de l'agression du même peuple nomade coupable de la chute de Gordion, les rois lydiens Ardys et Sadyatte ont lutté durant leur règne pour chasser les Cimmériens de leur territoire. C'est seulement Alyatte qui est parvenu à expulser les cavaliers nomades de la péninsule anatolienne.[1102] Ce n'est donc qu'une fois le vide laissé par les Cimmériens en Anatolie que les Lydiens ont pu y pénétrer plus à l'est. Une hypothèse serait qu'Alyatte ait mis la main sur la région lorsqu'il entreprit sa campagne en Anatolie où il se heurta aux Mèdes de Kyaxare.[1103] Comme nous le découvrirons plus loin, cette entreprise du roi lydien se déroula après la guerre lydo-milésienne qui se termina *ca*. 605 ACN,[1104] et avant la bataille de l'éclipse fixée le 28 mai 585 ACN.[1105]

Dans tous les cas, les résultats des fouilles archéologiques semblent appuyer les témoignages des sources littéraires attestant un contrôle lydien sur la région. Comme nous l'avons déjà noté plus haut,[1106] les fouilles de différents sites phrygiens ont livré du matériel lydien.

Sur base de l'archéologie,[1107] on peut émettre l'hypothèse qu'à Gordion même les Lydiens avaient entrepris la construction d'une citadelle (édifiée entre le VII^{e} et le VI^{e} siècle ACN) sur le Küçük Höyük où de nombreuses poteries lydiennes ont été mises au jour.[1108] De plus, cette même citadelle aurait été le siège d'une garnison lydienne avant d'être détruite vers le milieu du VI^{e} siècle ACN lors de la conquête perse de l'Anatolie.[1109] Ainsi, on peut penser que depuis l'avancée d'Alyatte vers l'Halys, cette région était administrée et contrôlée par les Lydiens.

[1101] A. IVANTCHIK 1993, p. 105-107.
[1102] HÉRODOTE, I, 16.
[1103] Sur ce conflit, voir *infra* 3.3.3.
[1104] Voir *supra* 3.1.I.b « Milet ».
[1105] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 144 ; L. KEALHOFER et P. GRAVE 2011, p. 424.
[1106] Voir *supra* 1.3.2.
[1107] Voir *supra* 1.3.3.
[1108] M. J. MELLINK 1991, p. 652-653 ; M. M. VOIGT et al. 1997, p. 6-11 ; G. K. SAMS 2005, p. 19 ; B. VERGNAUD 2012, p. 20 et C. B. ROSE 2012, p. 16.
[1109] M. R. GLENDINNING 1996, p. 111 ; C. B. ROSE 2012, p. 16; et B. BURKE 2012, p. 217. A. AMRHEIN et al. 2016, p. 19-21.

De même, l'archéologie permet d'affirmer que les Lydiens étaient aussi présents en Phrygie nord-occidentale et sur les Hauts Plateaux.[1110] À la frontière avec la Mysie et l'Éolide, le site de Daskyleion a, lui aussi, livré du matériel lydien daté de la fin du VII^e^ et du VI^e^ siècle ACN.[1111] Cet établissement semble avoir subi un incendie attribué aux Cimmériens au VII^e^ siècle ACN.[1112] Mais par la suite, et tout au long des VII^e^ et VI^e^ siècles ACN, Daskyleion aurait connu une période florissante.[1113] Cet indice pourrait confirmer notre hypothèse voulant que les Lydiens aient profité des raids cimmériens qui avaient affaibli l'ensemble du monde anatolien pour affirmer leur autorité sur les différentes régions touchées par les agressions du peuple nomade.

Dans les Hautes-Terres de Phrygie, le site de la Cité de Midas a lui aussi fourni de la céramique de type lydien.[1114] De plus, selon Suzanne Berndt-Ersöz, le « Monument de Midas » **(Fig. 47 ; 48)**, complexe cultuel taillé dans la roche, aurait été réalisé sous le patronage des Lydiens.[1115] Selon elle, le nom d' « Ates » figurant sur l'inscription taillée au-dessus de la façade, renverrait à Atys, le fils de Crésus tué par Adraste (histoire rapportée par Hérodote).[1116] Revenons donc quelques instants sur cette inscription M-01a, selon le Catalogue des inscriptions phrygiennes établi par Claude Brixhe et Michel Lejeune.[1117]

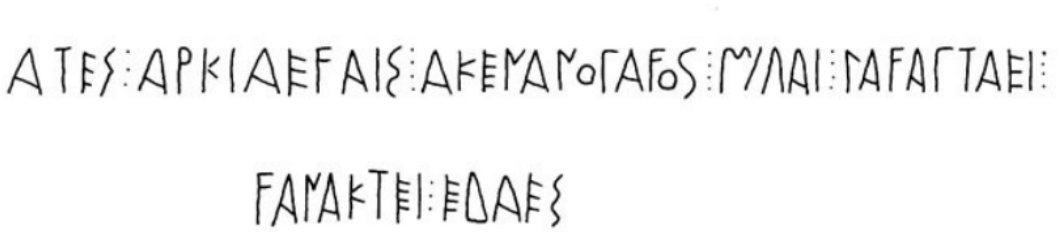

« ATES : ARKIAEWAIS : AKENANOGAWOS : MIDAI : LAWAGTAEI : WANAKTEI : EDAES ».[1118]

[1110] Pour la division de la Phrygie en trois grandes régions, voir *supra* 1.2.4.
[1111] B. VERGNAUD 2012, p. 296 ; R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002, p. 111-143 et C. VAN BEELEN 2012. Voir également Annexe II, fiche 8.1 « Daskyleion ».
[1112] B. VERGNAUD 2012, p. 32 et 285. Voir également T. BAKIR 1995 et 2001.
[1113] B. VERGNAUD 2012, p. 252.
[1114] S. BERNDT-ERSÖZ 2009, p. 15.
[1115] S. BERNDT-ERSÖZ 2006, p. 91 ; 2009, p. 17.
[1116] HÉRODOTE, I, 28-29.
[1117] C. BRIXHE et M. LEJEUNE 1984.
[1118] Pour les commentaires, lire C. BRIXHE et M. LEJEUNE 1984, p. 6-9.

Celle-ci pourrait se comprendre comme ceci : « Ates, fils d'Arkias, prêtre du feu sacré, a offert (ceci) à Midas, roi et chef des armées ».[1119]

Selon les différents chercheurs qui se sont penchés sur le texte, le mot *Arkiaewais* serait l'adjectif patronymique d'*Ates*.[1120] Ainsi, Atès serait le fils d'Arkias et non de Crésus. Pour Claude Brixhe, [1121] il semble que dans cette dédicace, le mot *lawagtaei* ait été écrit à la place de *lawagetai*, le « e » ayant été ajouté fautivement en fin de mot. Si l'on suit cette idée, on pourrait avancer l'hypothèse que ce même type d'erreur aurait été commis sur le mot *Arkiaewais*.[1122] Ainsi, cet adjectif patronymique aurait été écrit à la place de *Akriaewais*. Ce terme peut par ailleurs être rapproché de la reconstruction en lydien du nom de Crésus, *Krowiśaś*.[1123] On aurait dès lors un indice supplémentaire d'une participation mermnade à la réalisation du complexe cultuel de la Cité de Midas. *Akriaewais* serait dans ce cas la transcription en phrygien du nom lydien de Crésus. Cette dédicace commandée par Atès, le fils de Crésus, pourrait expliquer les erreurs d'inscription puisqu'il fallait passer de l'alphabet lydien au phrygien, transcrivant deux langues différentes.

Il se pourrait que ce soit la présence d'Atès/Atys à la cour de ce Midas qui soit à l'origine de l'histoire rapportée par Hérodote du meurtre accidentel du fils de Crésus par Adraste, prince phrygien fils de Midas.[1124]

[1119] De nombreuses traductions ont été réalisées sans rendre les mots *arkiaewais* et *akenanogawos*. Voir notamment M. G. LANCELOTTI 2002, p. 37 ; S. BERNDT-ERSÖZ 2006, p. 72 ; W. SOWA 2007, p. 154 ; L. E. ROLLER 2011, p. 566. Fred Woudhuizen a suggéré, en comparaison avec le lydien et d'autres langues indo-européennes, la traduction « prêtre du feu sacré » pour *akenanogawos*. Voir F. WOUDHUIZEN 2008-2009, p. 192-194.
[1120] G. L. HUXLEY 1959, p. 85-88 ; C. BRIXHE et M. LEJEUNE 1984, p. 6-9 ; S. BERNDT-ERSÖZ 2006, p. 72 ; F. WOUDHUIZEN 2008-2009, p. 192-194.
[1121] C. BRIXHE et M. LEJEUNE 1984, p. 8.
[1122] Adjectif patronymique également au nominatif. C. BRIXHE 2004, p. 78.
[1123] Voir *supra* 2.2.3.
[1124] HÉRODOTE, I, 28-29.

L'organisation de l'ancien royaume phrygien sous contrôle lydien

L'inscription M-01a fournit également des informations sur l'organisation interne de l'ancien royaume de Phrygie et sur les relations diplomatiques que ce dernier avait nouées avec les rois de Sardes. En effet, on y apprend que la région était gouvernée par un certain Midas qualifié de « roi » et de « chef des armées ». Il apparaît donc que les élites locales avaient été conservées, mais Crésus aurait tout de même placé son fils dans les affaires de la cité en l'instaurant *Akenanogawos*, soit prêtre du feu sacré de la déesse mère *Aryastin* associée aux oracles.[1125]

Par conséquent, on découvre sans être autrement surpris par la démarche que le pouvoir lydien s'appuyait sur les élites locales qui avaient été maintenues et avaient conservé leurs titulatures « royales » de *lawagetai* et *wanaktei*. Ces rois subordonnés au pouvoir de Sardes voyaient tout de même une présence lydienne à leur cour. À la Cité de Midas, établissement le plus important en Phrygie au VI^e^ siècle ACN,[1126] le cas du prêtre Atès, fils de Crésus, témoignerait de cette politique d'assujettissement particulier établi par les rois lydiens dans cette région.

Tout comme avec les sanctuaires grecs de la côte ionienne, Crésus (par l'intermédiaire de son fils) aurait patronné la réalisation du complexe cultuel du « Monument de Midas ».[1127] Cette dédicace serait le témoignage d'un cadeau diplomatique offert par Crésus au roi Midas qui lui était désormais soumis. Cette largesse devait favoriser en retour, à Sardes, la livraison des présents, offerts par l'administration locale phrygienne, que les Grecs considéraient comme autant de tributs.

On peut comparer ce mode de fonctionnement avec ce que nous apprennent les traités conclus par les Hittites et les Assyriens avec leurs différents vassaux.[1128] Les rois hittites maintenaient les pouvoirs locaux mais leur imposaient la conclusion d'un « traité de vasselage » imposé par le roi et accepté sous forme de serment par le futur vassal. Le vassal se devait de fournir assistance militaire en cas de besoin et parfois de verser un tribut au souverain.[1129]

[1125] S. BERNDT-ERSÖZ 2006, p. 75 et 84. Il est à noter que Crésus, selon la liste établie par Hérodote (I, 46), ne consulta pas cet oracle avant sa guerre contre les Perses.
[1126] Voir Annexe II, fiche 7.1 « Cité de Midas ».
[1127] S. BERNDT-ERSÖZ 2009, p. 15.
[1128] Pour les textes diplomatiques hittites et notamment les traités de vasselage, voir G. M. BECKMAN 1996.
[1129] B. ODED 1992, p. 83 ; T. BRYCE 1998, p. 51 ; 2002, p. 9.

Dans notre cas, les rois lydiens Alyatte et Crésus auraient imposé de pareils traités aux souverains locaux phrygiens, autant de contrats qui obligeaient ces derniers à fournir à Sardes des présents et, si nécessaire, des contingents armés.

Concernant les villes de Gordion et Daskyleion, on ignore si elles avaient à leurs têtes un « roi » phrygien soumis à l'autorité de Sardes ou directement un gouverneur lydien. L'absence d'inscriptions tant phrygiennes que lydiennes et d'informations exploitables dans les sources grecques ne permet pas d'avancer une quelconque hypothèse. Néanmoins, il semble, comme nous l'avons vu, que ces établissements étaient bien passés sous contrôle lydien. Dès lors, afin d'administrer ces centres qui avaient chacun autorité sur toute une région (la Phrygie centrale pour Gordion ; la Phrygie nord-occidentale, voire même la Troade et la Mysie pour Daskyleion), des gouverneurs acquis aux rois lydiens ont dû être désignés. Cependant leur origine ethnique et sociale est inconnue. Au mieux, peut-on suggérer qu'ils étaient issus de l'aristocratie lydienne,[1130] voire des autorités locales comme c'était le cas pour la Cité de Midas. Ceux-ci étaient liés au pouvoir mermnade par des accords de « vasselage » et des serments[1131] par lesquels ils reconnaissaient les rois lydiens comme leurs souverains. Ils étaient, par ailleurs, également tenus de fournir des troupes armées et de livrer des dons gracieux à Sardes.

Passons maintenant en Médie, de l'autre côté du fleuve Halys qui marquait, selon Hérodote, la frontière entre le royaume lydien et l'empire mède.[1132]

[1130] Voir *supra* 2.3.
[1131] B. ODED 1992, p. 83 ; T. BRYCE 1998, p. 51 ; 2002, p. 9.
[1132] HÉRODOTE, I, 72.

3.3.3 La bataille de l'éclipse et le traité lydo-mède

Selon Hérodote, Crésus décida de marcher en Cappadoce après s'être lié aux Lacédémoniens en vue de sa campagne contre les Perses. Pour l'historien, les raisons qui entraînèrent Crésus à franchir l'Halys, fleuve qui marquait de son temps la ligne de partage entre les royaumes de Lydie et de Médie, étaient doubles : confiant dans l'oracle rendu par Apollon,[1133] le roi de Lydie désirait annexer un nouveau territoire à ses possessions personnelles mais surtout, il entendait venger son beau-frère Astyage que Cyrus venait de détrôner.[1134]

L'occasion est ainsi fournie à Hérodote d'expliquer les origines de ce lien associant le roi lydien à Astyage. Il ouvre pour ce faire une incise dans son récit de l'histoire de Crésus et en vient à traiter de la guerre qui opposa la Lydie d'Alyatte à la Médie de Kyaxare.

Cette guerre se serait achevée, selon Hérodote, par le célèbre épisode impliquant l'éclipse solaire prédite par Thalès de Milet. Reste que cet épisode fameux[1135] soulève plusieurs questions que nous tenterons ici d'éclaircir.

[1133] L'épisode est célèbre : le dieu de Delphes avait prédit qu'il détruirait un grand empire (μεγάλην ἀρχήν). HÉRODOTE, I, 53. Mais ici Hérodote ne mentionne qu'un seul oracle (en témoigne le singulier de χρηστηρίῳ) ; or au chapitre 53 de son livre I, Hérodote laisse entendre que l'oracle de Delphes et celui d'Amphiaraos avaient émis des réponses similaires. Voir *supra* 3.2.3.
[1134] HÉRODOTE, I, 71-73.
[1135] Rapporté au chapitre 74 du livre I d'Hérodote.

3.3.3.1 La guerre lydo-mède

L'historien d'Halicarnasse rapporte[1136] que Kyaxare avait accueilli comme suppliants (ἱκέτας) des Scythes qui étaient venus se réfugier à la cour d'Ecbatane. Le roi mède leur avait confié des enfants à qui ils devaient apprendre la langue scythe ainsi que l'art de tirer à l'arc. Mais un jour, ces nomades ne ramenèrent aucun produit de leur chasse, et pour être revenus bredouilles, Kyaxare les traita rudement. Par vengeance, les Scythes décidèrent de préparer comme repas un des enfants dont ils avaient la garde et de servir ses chairs au roi mède. Leur crime accompli, ils prirent la fuite vers Sardes afin de se réfugier à la cour d'Alyatte. Comme le roi de Lydie refusa de livrer les suppliants scythes à Kyaxare, la guerre éclata entre les deux royaumes. Ce conflit se serait prolongé cinq années (sans qu'aucune des deux parties ne puisse prendre le dessus) et se serait terminé avec l'épisode de l'éclipse solaire prédite par le philosophe Thalès de Milet et que la recherche astronomique moderne propose de fixer le 28 mai 585 ACN. En effet, à la suite de cette inquiétante occultation solaire totale, Lydiens et Mèdes se seraient empressés de conclure la paix. Les accords auraient été fixés grâce à la médiation de deux personnages difficiles à identifier formellement : Syennésis de Cilicie et Labynète[1137] de Babylone. Enfin, pour sceller l'entente, Alyatte aurait offert en mariage sa fille Aryenis à Astyage (le fils de Kyaxare), ce qui explique le lien entre les deux souverains.

En réalité, la cause profonde de ces hostilités déclarées paraît bien résulter d'abord du comportement expansionniste dont témoignaient ces deux grandes puissances du moment. Après ses campagnes menées à l'ouest contre les cités grecques d'Asie Mineure,[1138] Alyatte a dû vouloir étendre son territoire vers l'est où il s'est vite heurté à Kyaxare qui, de son côté, entendait accroître ses possessions vers l'ouest et la Méditerranée.[1139]

[1136] HÉRODOTE, I, 73-74.

[1137] Cette mention de Labynète est assez surprenante. Généralement, derrière le nom de Labynète, on pense devoir reconnaître Nabonide (dernier roi de Babylone avant sa capture par Cyrus en 539 ACN) mais en 585 ACN, c'est Nabuchodonosor qui est le roi de Babylone. Ainsi, ce Labynète mentionné ici serait soit Nabuchodonosor, soit Nabonide qui aurait agi en tant que représentant du roi de Babylone. Voir le commentaire de Philippe-Ernest Legrand : P. E. LEGRAND 1932, p. 77, note 4 et p. 183, note 1 ; D. J. WISEMAN 1985, p. 8-9 ; D. ASHERI, A. LLOYD et A. CORCELLA 2007, p. 135.

[1138] Hérodote précise qu'il mena des campagnes contre Smyrne, Clazomènes et Milet. Voir HÉRODOTE, I, 17-25. Polyen rajoute qu'il prit également la cité de Colophon grâce à un guet-apens : POLYEN, *Stratagemata*, VII, 2. Voir *supra* 3.1.

[1139] G. A. RADET 1893, p. 201-203 ; M. MELLINK 1991, p. 649 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 25-26.

Les deux souverains désiraient ainsi tirer profit du vide laissé en Anatolie par l'expulsion des Cimmériens. Néanmoins, si rien chez le père de l'Histoire ne nous permet de l'affirmer sans réserve, le passage d'Hérodote (impliquant des suppliants scythes) paraît s'imposer comme un « simple » épisode de cette rivalité entre deux puissants ambitieux, et non pas désigner la cause directe de leur conflit. Quoi qu'il en soit, la présence de Scythes en Médie et en Lydie semble chose attestée.[1140]

I. Localisation de la bataille **(Fig. 62)**

Remarquons tout d'abord qu'Hérodote ne mentionne aucun lieu précis pour cette bataille. Précisons cependant que la tradition situe ce choc militaire avorté aux alentours de Ptérie[1141] et des rives de l'Halys.[1142] Comme nous le dévoilerons plus loin,[1143] Geoffrey Summers avait d'abord défendu l'idée que la cité de Kerkenes Dağ (identifiée comme étant le Ptérie d'Hérodote) avait été fondée par les Mèdes devenus maîtres de ce secteur grâce à Kyaxare, au début du VI^{e} siècle ACN, afin de servir de base d'où ils étaient partis en campagne contre Alyatte.[1144] Or les fouilles archéologiques progressant, et sans pour autant revenir sur son identification avec Ptérie, Summers a été amené à reconsidérer la date de fondation de la cité : il s'avère que l'établissement appartient à la culture phrygienne et qu'il aurait donc été fondé avant 585 ACN.[1145] Ainsi, l'argument faisant de Ptérie la base de l'armée mède contre Alyatte perd de sa pertinence.

[1140] Les Scythes ont détrôné les Mèdes vers 653 ACN. Kyaxare, en arrivant au pouvoir, les aurait chassés *ca*. 625 ACN (HÉRODOTE, I, 103). Après la chute de Ninive et de l'Assyrie (*ca*. 612 ACN), les Scythes furent incorporés au royaume mède, sauf certains qui seraient retournés en Lydie. Voir T. SULIMIRSKI et T. TAYLOR 1991, p. 566-567.
[1141] Ptérie a été identifiée par G. Summers, ce dernier la plaçant sur le site de l'actuel Kerkenes Dağ. Voir G. D. SUMMERS 1997, p. 81-94 ; G. D. SUMMERS 2000, p. 55-73 ; C. BRIXHE et G. D. SUMMERS 2008. Voir *infra*.
[1142] Voir notamment : G. A. RADET 1893, p. 201-203 ; G. D. SUMMERS 1999 et C. H. ROOSEVELT 2009, p. 25-26.
[1143] Voir *infra* 4.3.
[1144] G. D. SUMMERS 1997, p. 81-94 ; G. D. SUMMERS 1999.
[1145] C. BRIXHE et G. D. SUMMERS 2006, p. 93-135 ; C. M. DRAYCOTT et G. D. SUMMERS 2008, p. 2-4 ; G. D. SUMMERS 2013(a).

En l'absence de sources écrites aussi bien grecques, mèdes que babyloniennes, il est impossible à ce jour de déterminer avec précision où opérèrent les troupes mèdes et lydiennes et *a fortiori* rien n'indique où il faut localiser cette « bataille de l'éclipse ».

Hérodote déclare que cette guerre aurait duré cinq années (ἔτεα πέντε) « au cours desquelles les Mèdes vainquirent souvent les Lydiens et les Lydiens vainquirent souvent les Mèdes ».[1146] À défaut de toute mention topographique, nous en sommes donc réduit à émettre l'hypothèse que cette longue guerre ne se cantonna pas à un seul endroit ni à un seul choc mais qu'elle affecta toute une région sans doute proche des rives de l'Halys, celle que voulait annexer Alyatte.

On sait qu'Alyatte avait déjà lancé des campagnes à l'est avant d'être confronté à Kyaxare. Ainsi, le roi de Lydie aurait contrôlé la Phrygie[1147] et notamment Gordion avant 585 ACN.[1148] En tout cas, au chapitre 28 du livre I, Hérodote livre une liste des peuples que Crésus (fils d'Alyatte) avait sous sa domination, et la Phrygie en fait partie.[1149] Ainsi comme le commente Ph. E. Legrand pour qui « [Crésus] ne les avait pas tous subjugués lui-même »,[1150] on est en droit de penser que c'est Alyatte qui a investi la Phrygie (du moins sa capitale Gordion). On sait également que la politique des rois mermnades était de laisser un gouverneur (l'ἄρχων de Nicolas de Damas)[1151] à la tête des territoires conquis : les élites locales n'étaient donc pas écartées du pouvoir mais elles étaient tenues de payer un tribut au roi lydien.[1152] Nous avons un écho précis de cette politique avec l'histoire du fils de Crésus tué à la chasse par un phrygien « qui descend d'hommes qui sont nos amis »,[1153] ce qui tend à prouver la réalité de cette gestion par les Mermnades des territoires soumis, et que la Phrygie se trouvait sous domination lydienne dès Alyatte. Ce dernier point semble d'ailleurs confirmer l'ancienneté affirmée de ces liens d'amitié.

[1146] HÉRODOTE, I, 74.
[1147] Voir *supra*.
[1148] M. MELLINK 1991, p. 649. Et « Iron Age Gordion - Middle Phrygian Gordion », UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA. MUSEUM OF ARCHAEOLOGY AND ANTHROPOLOGY, *Gordion Archaeological Project*, [en ligne], http://sites.museum.upenn.edu/gordion/history/iron-age-gordion/. (Page consultée le 31 août 2016. Dernière mise à jour en 2010). Voir *supra*.
[1149] HÉRODOTE, I, 28.
[1150] P. E. LEGRAND 1932, p. 46, note 2.
[1151] Voir *supra* 2.3.
[1152] Voir *supra* 2.3 et 3.3.2.
[1153] HÉRODOTE, I, 35.

Cependant, l'état actuel des recherches ne permet en rien d'accréditer l'idée qu'Alyatte, après sa prise de Gordion, était en mesure de contrôler du même coup la cité de Ptérie, et que ce centre faisait bel et bien déjà partie de l'empire lydien.[1154] Mieux, selon une hypothèse avancée par Claude Brixhe, Ptérie pourrait avoir été la nouvelle capitale des Phrygiens après la capture de Gordion par Alyatte et ses troupes lydiennes.[1155]

Nous pouvons également envisager une hypothèse selon laquelle, après avoir chassé les Cimmériens de Lydie et pris le contrôle de la Phrygie, Alyatte se serait avancé plus à l'est que Gordion et aurait décidé de reconstruire Ptérie (Kerkenes Dağ) en y installant à sa tête un potentat phrygien ainsi qu'une population phrygienne qui se trouvait sous contrôle lydien.[1156] Le luxueux ivoire lydien retrouvé à Kerkenes **(Fig. 63)** pourrait être un bon exemple des relations entre Sardes et les autorités locales de Kerkenes Dağ.[1157] Cette cité fortifiée aurait ainsi constitué un verrou contre la menace cimmérienne toujours d'actualité en Anatolie ainsi que contre toute autre menace venant de l'est.[1158] Étant donné que Ptérie se trouve à proximité de la grande voie terrestre reliant Sardes à Suse (la future Voie Royale), cette ville forte aurait permis d'assurer la sécurité des caravanes lydiennes qui empruntaient cet itinéraire.

De plus, on remarquera qu'au vu des fouilles récentes, le seul niveau de destruction de Kerkenes Dağ est daté des années 550 ACN.[1159] Ainsi, si la « bataille de l'éclipse » (point d'orgue de la guerre lydo-mède) avait eu lieu dans les environs en 585 ACN, il y a fort à parier que Ptérie montrerait des dommages, voire une destruction dans le cas où elle aurait dû endurer un siège afin de s'assurer de son contrôle, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre des armées en présence. Force est donc d'envisager la possibilité que la guerre qui opposa Alyatte à Kyaxare se déroula encore plus à l'est que Ptérie, dans un espace que le Lydien ne contrôlait pas encore.

[1154] C. BRIXHE et G. D. SUMMERS 2006, p. 99.
[1155] G. D. SUMMERS 2000, p. 56 ; pour l'hypothèse de Claude Brixhe, voir C. M. DRAYCOTT et G. D. SUMMERS 2008, p. 71. Voir aussi G. D. SUMMERS 2013(a).
[1156] Il semble que Kerkenes Dağ ait été fondée durant la seconde moitié du VII^e^ siècle ACN (G. D. SUMMERS 2013(c), p. 225). Dès lors, si Alyatte n'a pas décidé de la fondation de Ptérie, il aurait tout de même pu exiger son assujettissement de manière pacifique ou non. Cependant, le site ne montre aucune trace de conflit avant *ca*. 550 ACN.
[1157] E. R. M. DUSINBERRE 2002, p. 17-54 ; 2010, p. 191-200.
[1158] Car même après leur défaite face à l'Assyrie, les Cimmériens sont restés présents en Anatolie. Voir T. SULIMIRSKI et T. TAYLOR 1991, p. 559
[1159] Puisque l'ensemble des céramiques découvertes à cet endroit couvre une période équivalente à un peu plus de la première moitié du VI^e^ siècle ACN. Voir C. M. DRAYCOTT et G. D. SUMMERS 2008, p. 2-4.

Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas en mesure d'assigner un lieu précis comme cadre de la « bataille de l'éclipse », une rencontre qui clôtura la guerre opposant la Lydie à la Médie.

II. Les protagonistes

Ce conflit opposa donc la Lydie du roi Alyatte, père de Crésus, à la Médie de Kyaxare, père d'Astyage. En ce qui concerne le roi lydien, les différentes sources disponibles s'accordent à dire que le père de Crésus était effectivement le souverain lydien au pouvoir durant toute la durée de la guerre.[1160] Pour Kyaxare, en revanche, les sources se contredisent.

En effet, d'un côté, nous avons le témoignage d'Hérodote qui, lorsqu'il en vient à parler du règne d'Alyatte, déclare que « ce dernier [Alyatte] fit la guerre à Kyaxare, descendant de Déiokès, et aux Mèdes ».[1161] De plus, selon la même source, c'est en raison du refus du roi lydien de livrer les Scythes à Kyaxare que la guerre éclata.[1162] Enfin, lorsque notre historien relate l'histoire des Mèdes, il dit bien que « C'est lui [Kyaxare] qui combattait les Lydiens quand, durant le combat, le jour se changea en nuit »[1163]. Dans la même veine, Clément d'Alexandrie, rapportant les propos d'Eudème, déclare lui aussi que c'était bien Kyaxare qui régnait sur la Médie au moment de la guerre contre les Lydiens d'Alyatte.[1164] En revanche, de son côté, Cicéron écrit : « C'est le même Thalès qui passe pour avoir, le premier, prédit une éclipse de soleil, celle qui eut lieu sous le règne d'Astyage », [1165] et non pas Kyaxare. De même, le Papyrus Oxyrhynchus,[1166] Eusèbe[1167] et Solinus[1168] mentionnent également Astyage comme le roi des Mèdes au moment de l'éclipse.

[1160] HÉRODOTE, I, 74. ; P. OXY. XXIX 2506 F 98 ; PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, II, 9.
[1161] HÉRODOTE, I, 16 : οὗτος δὲ Κυαξάρῃ τε τῷ Δηιόκεω ἀπογόνῳ ἐπολέμησε καὶ Μήδοισι.
[1162] HÉRODOTE, I, 74.
[1163] HÉRODOTE, I, 103 : οὗτος ὁ τοῖσι Λυδοῖσι ἐστὶ μαχεσάμενος ὅτε νὺξ ἡ ἡμέρη ἐγένετό σφι μαχομένοισι.
[1164] CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, I, 14.
[1165] CICÉRON, *De divinatione*, I, 49 : *Et quidem idem primus defectionem solis, quae Astyage regnante facta est, praedixisse fertur*.
[1166] P. OXY. XXIX 2506 F 98.
[1167] EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Chronicon*, II, 1430.
[1168] SOLINUS, *Polyhistor*, XV, 16.

Au vu de ces témoignages inconciliables, une question destinée à rester sans réponse assurée s'impose: quel était en définitive le roi à la tête des troupes mèdes tout au long du conflit avec les Lydiens ?

On résumera donc la problématique de la manière suivante : d'une part, pour Hérodote suivi par Clément d'Alexandrie, la « bataille de l'éclipse » eut lieu sous le règne de Kyaxare (ce dernier étant le roi mède depuis une date inconnue) ; d'autre part, Cicéron, Eusèbe, Solinus ainsi que le Papyrus Oxyrhynchus déclarent que l'éclipse eut lieu sous le règne d'Astyage, ce qui semble impliquer que l'ensemble du conflit fut géré par lui du côté mède. Fait troublant, Hérodote affirme que le traité marquant la fin de la guerre (un événement qui est passé sous silence chez les autres auteurs) fut conclu entre Alyatte et Astyage, successeur de Kyaxare.

Toutes ces mentions d'une guerre entre Alyatte et Astyage permettent de croire que ces deux souverains se sont opposés au cours de l'histoire et qu'au terme de ce conflit fut conclu le traité décrit par Hérodote.[1169] Ainsi, plusieurs scénarios s'offrent à nous : selon le premier, Kyaxare aurait débuté la guerre contre Alyatte et l'aurait menée jusqu'à son terme, Astyage s'opposant à Alyatte lors d'une deuxième guerre lydo-mède. Selon le deuxième, il n'y aurait eu qu'une seule guerre, déclenchée par Kyaxare qui aurait trouvé la mort au cours du conflit, laissant à Astyage la charge de le mener jusqu'à la conclusion du traité. [1170] Enfin, dernière possibilité, on peut envisager de tenir Astyage comme responsable de toute la guerre en tant que commandant des opérations au nom de son père.[1171]

G. Huxley part du principe que Kyaxare serait décédé peu après l'éclipse solaire de 585 ACN, car si on accepte la chronologie d'Hérodote, Astyage aurait régné 35 ans et Kyaxare 40. Si on date la chute d'Ecbatane en 550 ACN, la mort de Kyaxare serait donc à placer autour de 585 ACN.[1172] Mais en réalité, les deux seuls événements du règne de Cyrus que l'on peut dater avec certitude sont la chute de Babylone en 539 ACN et la mort de Cyrus en 530 ACN.[1173] Il paraît dès lors fort téméraire de prétendre reconstruire une chronologie assurée des rois mèdes.

[1169] G. HUXLEY 1965, p. 201-206.
[1170] Dans le commentaire du poète Alcée du Papyrus Oxyrhynchus, le passage « διὰ τὸ συνίστασθ[αι πό]λεμον » ne dit pas que c'est sous Astyage que la guerre éclata. Voir G. HUXLEY 1965, p. 203.
[1171] G. A. RADET 1893, p. 204, note 3.
[1172] G. HUXLEY 1965, p. 204.
[1173] P. BRIANT 2002, p. 34

En résumé on retiendra que :

1) il est fort probable que la guerre lydo-mède ait débuté sous Kyaxare ;
2) la date de la mort de Kyaxare est inconnue (avant ou après la « bataille de l'éclipse ») ;
3) l'identité du roi mède impliqué dans la « bataille de l'éclipse » de 585 ACN est inconnue ;
4) il n'est pas possible de définir si la Lydie et la Médie s'opposèrent dans une seule guerre ou dans deux ;
5) le traité actant la fin des hostilités fut bien conclu entre Alyatte et Astyage.

III. L'éclipse

Que cette éclipse ait été ou non prédite par Thalès de Milet ne sera pas l'objet de notre enquête, bon nombre d'articles et de travaux ont déjà traité cette problématique toujours ouverte.[1174] Mais précisons tout de suite que nos connaissances sur la chronologie de l'astronomie babylonienne permettent d'affirmer que cette éclipse n'aurait pas pu être prédite par les Babyloniens.[1175]

Voici ce que nous écrit Hérodote au sujet de cette occultation :

« […] πόλεμος τοῖσι Λυδοῖσι καὶ τοῖσι Μήδοισι ἐγεγόνεε ἐπ᾽ ἔτεα πέντε, ἐν τοῖσι πολλάκις μὲν οἱ Μῆδοι τοὺς Λυδοὺς ἐνίκησαν, πολλάκις δὲ οἱ Λυδοὶ τοὺς Μήδους, ἐν δὲ καὶ νυκτομαχίην τινὰ ἐποιήσαντο· Διαφέρουσι δέ σφι ἐπὶ ἴσης τὸν πόλεμον τῷ ἕκτῳ ἔτεϊ συμβολῆς γενομένης συνήνεικε ὥστε τῆς μάχης συνεστεώσης τὴν ἡμέρην ἐξαπίνης νύκτα γενέσθαι […]. »[1176]	« […] il y eut une guerre entre les Lydiens et les Mèdes pendant cinq années, au cours desquelles les Mèdes vainquirent souvent les Lydiens et les Lydiens vainquirent souvent les Mèdes, [au cours desquelles aussi ils se livrèrent entre autres une espèce de combat de nuit][1177] ; ils poursuivaient la guerre avec des chances égales quand, la sixième année, une

[1174] Par exemple : W. HARTNER 1969, 60-71 ; A. A. MOSSHAMMER 1981, p. 145-155 ; O. NEGEBAUER 1975 ; D. PANCHENKO 1993, p. 387-414 ; D. W. ROLLER 1983, p. 58-59 ; F. R. STEPHENSON et L. J. FATOOHI 1997, p. 280-282 *;* G. D. SUMMERS 1999, « Thales » ; et T. WORTHEN 1997.
[1175] O. NEGEBAUER 1975, p. 604 *;* A. A. MOSSHAMMER 1981, p. 147 ; G. D. SUMMERS 1999, « Thales ».
[1176] HÉRODOTE, I, 74.
[1177] Voir *infra* pour les commentaires sur cette incise.

(Édition de P. E. LEGRAND)	rencontre s'étant produite, il advint que, pendant la bataille, le jour se transforma soudainement en nuit […]. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

D'après les calculs réalisés par la NASA, cette éclipse totale du soleil aurait été visible au cœur de l'Anatolie en fin d'après-midi : le phénomène débuta vers 15h00 UT[1178] et se termina vers 17h00 UT (l'occultation totale du soleil eut lieu vers 15h55 UT et aurait duré environ 3 minutes et 26 secondes).[1179] Pour Alden Mosshammer, vu que cette éclipse se serait déroulée peu avant le coucher du soleil,[1180] elle n'aurait pas provoqué autant de stupeur que celle qui frappa, aux dires d'Hérodote, les troupes mèdes et lydiennes.[1181] Selon cet érudit, en réalité, les faits ne se sont pas déroulés tels que le décrit l'historien d'Halicarnasse.[1182] De son côté, Geoffrey Summers qui explique avoir lui-même vécu l'expérience de l'éclipse solaire totale d'août 1999 en plein cœur de l'Anatolie pense qu'en dépit de l'heure tardive, cette éclipse aurait bien pu marquer les esprits des belligérants.[1183]

Cependant, il faut préciser qu'à chaque fois qu'Hérodote mentionne une éclipse dans son récit, il commet des erreurs de chronologie. Ainsi dans son livre IX, il relate celle qui survint lorsque Cléombrote pratiquait un sacrifice propitiatoire.[1184] Hérodote fait ici référence à un événement qui doit être placé en 479 ACN, alors que cette éclipse annulaire est datée de 480 ACN et, de plus, n'a probablement pas été visible à l'Isthme où sacrifiait Cléombrote. De même dans son livre VII, l'historien transmet qu'un événement de même nature se produisit sous le règne de Xerxès, lors de son départ pour la Grèce. Or, il apparaît qu'aucun phénomène solaire ne fut visible en Asie Mineure en 480 ACN. En vérité, dans ces régions, l'éclipse observable la plus proche dans le temps se serait déroulée soit en 488 soit en 478 ACN.

[1178] Temps standard basé sur la rotation de la terre. C'est la prolongation moderne du GMT (Greenwich Mean Time).
[1179] NATIONAL AERONAUTICS AND SPACE ADMINISTRATION, *NASA Eclipse Web Site*, [En ligne], http://eclipse.gsfc.nasa.gov/SEsearch/SEsearchmap.php?Ecl=-05840528. (Page consultée le 21 juillet 2016. Dernière mise à jour le 14 février 2016)
[1180] Le soleil se couchant vers 17h01 UT.
[1181] HÉRODOTE, I, 74 : « Les Lydiens et les Mèdes, quand ils virent la nuit prendre la place du jour, cessèrent le combat, et furent d'autant plus empressés et les uns et les autres à conclure la paix ».
[1182] Et donc que l'éclipse n'eut aucun effet sur la cessation des hostilités. Voir A. A. MOSSHAMMER 1981, p. 148.
[1183] G. D. SUMMERS 1999, « The Battle ».
[1184] HÉRODOTE, IX, 10.

Tout ceci tend à prouver qu'Hérodote qui écrit plusieurs dizaines d'années après les faits et sur foi de témoignages incontrôlables a commis des erreurs de chronologie concernant les éclipses et les événements s'y rapportant. Ainsi, l'historien d'Halicarnasse (ou sans doute déjà sa source) aurait combiné dans l'une ou l'autre perspective, comme pour le sacrifice de Cléombrote ou le départ de Xerxès, un phénomène astral avec un événement qui a produit un choc aux yeux des Grecs (mais aussi chez ces peuples anatoliens), une éclipse étant généralement considérée comme un signe funeste.[1185] En d'autres termes, nous comprenons que ces éclipses aient inévitablement été utilisées pour dater grossièrement certains événements puisque ces phénomènes célestes rares et marquants étaient vus comme des manifestations divines.[1186]

Dès lors, on peut faire le même constat pour celle de 585 ACN : les Grecs de l'Est, comme du reste les autres peuples d'Asie Mineure, avaient observé une éclipse solaire en 585 ACN et, vers la même époque, un traité avait été conclu au terme d'une guerre opposant les deux puissances majeures du temps, les Lydiens et les Mèdes.[1187] Cet accord concernait aussi les Grecs d'Asie Mineure au plus haut point puisque les Lydiens employaient bon nombre de ces derniers comme soldats dans leur armée.[1188]

Ainsi, les sources grecques ont pu amalgamer ces deux événements séparés dans le temps – mais néanmoins proches – en un seul et même épisode dont la tradition a assuré la diffusion sous cette version des faits.[1189]

Pour Geoffrey Summers, ceux qui soutiennent l'idée que ce combat de nuit et l'éclipse ne seraient qu'un seul et même épisode ont probablement raison.[1190] Selon A. Mosshammer, cette incise serait la preuve de l'assimilation secondaire opérée de la guerre lydo-mède avec l'éclipse : si un combat de nuit – qui est en soi un comportement inhabituel – se produisit lors du conflit et que les Grecs de l'Est qui sont les seuls vraiment concernés assistèrent à une occultation solaire au cours de cette même lutte armée, alors l'association devient compréhensible.[1191]

[1185] A. A. MOSSHAMMER 1981, p. 153.
[1186] Hérodote donne aussi les batailles de Salamine et d'Himère comme étant simultanées (HÉRODOTE, VII, 165-166) ; de même que les batailles de Platées et de Mycale (HÉRODOTE, IX, 100).
[1187] A. A. MOSSHAMMER 1981, p. 152-153 ; G. D. SUMMERS 1999, « The Battle ».
[1188] En témoignent notamment les écrits de Polyen (POLYEN, VII, 2.), et Nicolas de Damas (NICOLAS DE DAMAS F 65).
[1189] A. A. MOSSHAMMER 1981, p. 153.
[1190] G. D. SUMMERS 1999, « Herodotus ».
[1191] A. A. MOSSHAMMER 1981, p. 154-155.

De fait, à relire le passage d'Hérodote (I, 74), on a bien l'impression qu'il a un souvenir confus d'un temps où les deux faits n'étaient pas encore perçus comme vraiment synchroniques. En effet, n'évoque-t-il pas deux fois le même événement à quelques lignes de distance, dès lors qu'on accepte de rapprocher l'éclipse solaire totale entraînant l'arrêt du combat lors de la sixième année avec ce « combat de nuit » (νυκτομαχίην) qui se serait déroulé à un moment non autrement précisé aux cours des cinq années de la guerre ? Quelle que soit la solution privilégiée, il est difficile de ne pas remarquer le caractère quelque peu chaotique de l'exposé d'Hérodote à ce propos.

Ainsi, s'il y a eu finalement, ce qui est hautement probable, fusion de deux événements (l'éclipse et la conclusion de la paix),[1192] il faut donc convenir que la guerre lydo-mède ne s'est pas terminée juste après cette éclipse. Notons par ailleurs que ce n'est pas seulement le lieu de la rencontre interrompue qui échappe à l'enquête : aucun indice ne permet non plus de situer le lieu où fut conclu le traité lydo-mède ni même où se sont tenues les négociations initiées par ces personnages insaisissables qu'étaient Syennésis de Cilicie et Labynète de Babylone.

Quoi qu'il en soit, si cette éclipse a précipité la fin des combats, Hérodote rapporte que les pourparlers se sont tenus en présence de ces deux intermédiaires. Or, étant donné le temps nécessaire à leur implication et aux négociations préalables à la conclusion du traité, il y a de fortes chances que celle-ci soit à placer « un certain temps » après 585 ACN.[1193] Mais par contre, si l'éclipse n'eut aucun effet sur la suspension des hostilités, on peut placer la conclusion de ce traité encore plus tard dans le temps.

En résumé, un seul point semble assuré : une éclipse solaire totale a affecté l'Anatolie le 28 mai 585 ACN alors que Lydiens et Mèdes se faisaient la guerre. Ceci dit, il est probable que les hostilités se prolongèrent après l'éclipse, donc que ce phénomène astral intervint à un moment non autrement connu de ces cinq années attribuées par Hérodote au conflit. Il est probable enfin que le traité sous forme de serments (ὅρκιον) entre Alyatte et Astyage ne fut conclu que bien après cette guerre (après la mort de Kyaxare) même si les Grecs ont assimilé par convenance cette éclipse à la signature du pacte pour en faire deux événements concomitants.[1194]

[1192] Si le combat de nuit et l'éclipse sont deux événements distincts, alors il y eut fusion de trois événements (l'éclipse – le combat de nuit – la conclusion du pacte lydo-mède) en un seul et même épisode.
[1193] H. Cobbe propose un laps de temps de trois années. D'après G. D. SUMMERS 1999, « The Battle ».
[1194] Ou de la guerre elle-même.

Les cinq années du conflit

Selon Hérodote, la guerre aurait duré cinq ans et se serait terminée la sixième année.[1195] Tout comme les douze années avancées pour la durée du conflit entre Alyatte et Milet, la formule « la sixième année » (τῷ ἕκτῳ ἔτεϊ) utilisée par Hérodote nous invite à penser qu'il s'agit d'un *typical number*, comme l'indique Detlev Fehling.[1196] Comme nous l'avons déjà signalé,[1197] le chiffre douze est utilisé pour traduire une intensité temporelle, il renvoie à un nombre entier et complet. Pour la guerre lydo-milésienne qui s'était terminé « la douzième année »,[1198] cela signifierait qu'elle était perçue sans interruption.

Dans ce cas-ci, le conflit lydo-mède a pris fin « la sixième année », après cinq ans pleins, soit la moitié de la durée de la guerre lydo-milésienne. On sait également qu'Hérodote utilisait aussi le nombre six pour qualifier des ensembles entiers.[1199]

Il semble donc qu'ici aussi, Hérodote a employé une formule de type « homérique » pour donner la durée du conflit ayant opposé les Mèdes aux Lydiens. Dans ce cas-ci également, l'utilisation de *typical number*s viendrait des sources utilisées par Hérodote.[1200] Le fait d'attribuer six ou douze années au conflit serait un moyen pour le Grec de fournir une certaine densité à la durée temporelle d'affrontements déjà lointains dans le temps en leur conférant un verni épique.[1201] Par conséquent, se souvenant qu'un conflit moins long que la guerre lydo-milésienne avait vu s'opposer les Lydiens d'Alyatte aux Mèdes de Kyaxare, Hérodote (ou sa source) donna six années – comme moitié de douze – au conflit.

[1195] HÉRODOTE, I, 74.
[1196] D. FEHLING 1989, p. 217. Pour une définition du *typical number*, voir *supra* 3.1.I.b « Milet ».
[1197] Voir supra 3.1.I.b « Milet ».
[1198] HÉRODOTE, I, 17-19.
[1199] J. VAN SETERS 1997, p. 50. Tout comme le nombre douze qui est utilisé pour qualifier des groupes entiers, fermés (*cf* : la dodécapole ionienne, la dodécapole éolienne), le nombre six peut aussi être employé pour cette même catégorie. Exemple : les six cités doriennes d'Asie regroupées dans l'amphictyonie du cap Triopion (HÉRODOTE, I, 144). Voir G. GERMAIN 1954, p. 54-55.
[1200] D. FEHLING 1989, p. 238-39.
[1201] Pour notre cas, on peut également avancer que la durée de la guerre lydo-mède est la moitié de celle donnée à la guerre de Troie, si l'on considère les années pleines du conflit. Tout comme la guerre de Troie s'étant achevée la dixième année, le conflit lydo-mède s'est terminé après 5 ans pleins. Comme déjà dit plus haut, la durée de 9 ans pleins avec un paroxysme à la 9^{e} et un dénouement à la 10^{e} année est le schéma « homérique » « classique », le 9 semblant incarner une « maturité » de la chose considérée, juste avant sa modification radicale (retour d'un séjour long et lointain, fin d'un conflit, magistrature exposée, force de l'âge, etc.). Sur la symbolique du chiffre neuf, voir C. BAURAIN 1997, p. 341-345 et 2005, p. 29-38. Ici, la maturité du conflit de plus petite importance, aux yeux des Grecs, que la guerre de Troie, serait intervenue la cinquième année.

Pour conclure, tout comme la guerre lydo-milésienne, il nous semble que l'affrontement entre les Lydiens et les Mèdes n'a pas duré précisément cinq années pleines. Mais si jamais l'on veut tout de même considérer que la guerre a duré cinq ans, on aboutit alors en termes de chronologie absolue aux fourchettes suivantes : si la dernière année de la « guerre de cinq ans » lydo-mède est prise comme repère du combat de nuit « νυκτομαχίην » (donc l'éclipse), celle-ci aurait débuté dès 590 et se serait terminée en 585 ACN. Par contre, si le début du conflit est le jalon de cette éclipse, celui-ci n'aurait débuté qu'en 585 pour s'achever en 580 ACN. Enfin, si l'on accorde un délai arbitraire de trois ans pour les négociations entre la fin des hostilités et la conclusion du pacte, ce dernier peut donc être placé à un moment donné entre 582 et 577 ACN.

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de la documentation, encore une fois, seule l'éclipse peut être datée avec précision et nous ne pourrons jamais fixer plus précisément dans le temps cette guerre entre la Lydie et la Médie.

3.3.3.2 Le traité lydo-mède

Après la cessation des hostilités entre Mèdes et Lydiens, un traité (ὅρκιον) fut donc conclu par les deux parties. Nous étudierons ici brièvement le mariage royal qui lia les dynasties lydienne et mède ainsi que la problématique de la frontière de l'Halys.

I. Le mariage royal

Voici ce qu'Hérodote transmet à propos de celui-ci :

« […] Οἱ δὲ συμβιβάσαντες αὐτοὺς ἦσαν οἵδε, Συέννεσίς τε ὁ Κίλιξ καὶ Λαβύνητος ὁ Βαβυλώνιος. Οὗτοί σφι καὶ τὸ ὅρκιον οἱ σπεύσαντες γενέσθαι ἦσαν καὶ γάμων ἐπαλλαγὴν ἐποίησαν· Ἀλυάττεα γὰρ ἔγνωσαν δοῦναι τὴν θυγατέρα Ἀρύηνιν Ἀστυάγεϊ τῷ Κυαξάρεω παιδί· ἄνευ γὰρ ἀναγκαίης ἰσχυρῆς	« […] Ceux qui les mirent d'accord [Les Lydiens et les Mèdes] furent Syennésis de Cilicie et Labynète de Babylone ; ce sont eux qui pressèrent l'échange des serments et lièrent les contractants par l'engagement réciproque d'un mariage ; ils décidèrent qu'Alyatte donnerait sa fille Aryènis à Astyage fils de

συμβάσιες ἰσχυραὶ οὐκ ἐθέλουσι συμμένειν […]. »[1202] (Édition de P. E. LEGRAND)	Kyaxare ; car, sans forts liens de parenté, les accords n'ont d'ordinaire ni force ni permanence. […]. » (Traduction P. E. LEGRAND)

Comme nous l'avons déjà énoncé plus haut, nous ignorons l'identité de celui qui se cache derrière le nom de Labynète.[1203] La présence de Nabuchodonosor lui-même ou de l'un de ses représentants peut sans doute s'expliquer par le fait que Nabuchodonosor avait mené des campagnes militaires en Cilicie.[1204] Celle d'un haut dignitaire de Cilicie peut paraître plus étrange encore et demande une explication.

Les opérations babyloniennes devaient rappeler celles menées dans la même région, vers 556 ACN, par l'homme de guerre qu'était son gendre, Neriglissar, avant de s'imposer de façon éphémère comme son successeur.[1205] Celui-ci avait mené une campagne en Cilicie jusqu'aux frontières de la Lydie avant de rentrer à Babylone. Par ailleurs nous avons un récit de Nabuchodonosor s'autoproclamant maître de la Cilicie et de la Lydie.[1206] Dans les faits, les activités du roi grand bâtisseur de Babylone ont dû être plutôt comparables à celles de Neriglissar : Nabuchodonosor n'a pas pu contrôler la Lydie même si ses troupes ont pu se faire très menaçantes à ses frontières. Quant à la domination babylonienne en Cilicie, elle n'a pu être que de courte durée.[1207] Mais cette présence même passagère des Babyloniens en Cilicie (royaume voisin de la Lydie et de la Médie) pourrait expliquer que leur roi soit à la table des négociations avec Alyatte et Astyage.

Quant à ce Syennésis, Ph. E. Legrand et d'autres à sa suite proposent d'interpréter le nom plutôt comme un titre royal que comme l'anthroponyme d'un souverain historique.[1208] Comme l'a signalé Olivier Casabonne, ce titre pourrait signifier en louvite

[1202] HÉRODOTE, I, 74.
[1203] Voir *supra* p. 253, note 1132.
[1204] J. D. HAWKINS 1982, p. 434 ; D. J. WISEMAN 1991, p. 235.
[1205] *La Chronique des trois premières années de Neriglissar (ABC 6),* lignes 1-27. Voir J. J. GLASSNER 2004, p. 232-233.
[1206] Voir le texte *BM 45690* édité, traduit et commenté dans W. G. LAMBERT 1965, p. 1-11 et H. SCHAUDIG 2001, p. 578-588.
[1207] J. D. HAWKINS 1982, p. 434.
[1208] P. E. LEGRAND 1932, p. 77, note 3 ; E. LAROCHE 1950, p. 274 ; W. F. ALBRIGHT 1950, p. 22-25 ; T. PETIT 1990, p. 42. Notons que Xénophon mentionne lui aussi un Syennésis comme roi de Cilicie au V^{e} siècle ACN dans son histoire de la campagne des Dix-Mille : XÉNOPHON, *Anabase*, I, 2, 12-27. Ces différents

« fils de Chien » qualifiant le roi de Cilicie de « Guerrier par excellence ».[1209] Si tel est le cas, on peut se risquer à une hypothèse : Nabuchodonosor qui a investi la région (même un court moment) lors de sa campagne cilicienne a pu en chasser le roi et prendre dans la foulée le titre royal de Syennésis de Cilicie.

Si tel est le cas, Nabuchodonosor et ce Syennésis ne pourraient bien n'être en réalité qu'une seule et même personne, le fameux roi de Babylone.[1210]

En ce qui concerne le mariage entre Aryènis, la fille d'Alyatte, et Astyage, roi des Mèdes lors de la conclusion du traité, il a une forte valeur historique. En effet, il était pratique courante chez les Orientaux de cette époque de procéder en diplomatie à des mariages inter-dynastiques.[1211] Il se peut également qu'intervint un second mariage lors de la conclusion du pacte. Comme le soutient G. Huxley,[1212] il y a une lacune dans le texte d'Hérodote.[1213] Ainsi le roi Mède Astyage aurait offert une princesse mède à Alyatte ou Crésus.[1214] Bien que ce mariage entre une princesse mède et un prince lydien soit très envisageable, nous ne savons pas qui furent les personnages concernés. Sans doute est-ce Alyatte qui épousa cette princesse, car nous savons qu'il avait déjà épousé une ionienne (mère de Pantaléon) et une carienne (mère de Crésus).[1215] Il aurait donc pu prendre une troisième femme.

Pour le traité en tant que tel, force est de constater qu'il n'y eut plus de conflit entre les Lydiens et les Mèdes par la suite. Par conséquent, tout invite à penser que cet accord scellé par ce double mariage se résumait à une convention de non-agression réciproque (telle que celle conclue entre Kyaxare et Nabopolassar avant la prise de Ninive) en d'autres termes, prenant la forme de « liens d'amitié ».

Syennésis étaient par ailleurs représentés sur les monnaies ciliciennes. Voir O. CASABONNE 1995, p. 156-159.

[1209] Car dans l'idéologie indo-européenne, on dénomme parfois les guerriers de « chiens », « loups ». Voir O. CASABONNE 2004, p. 61-63.

[1210] Il est possible aussi que Nabuchodonosor ait donné ce titre à Neriglissar, probablement à la tête des armées babyloniennes lors des campagnes à l'Ouest. Voir D. J. WISEMAN 1991, p. 241.

[1211] P. BRIANT 2002, p. 24.

[1212] G. HUXLEY 1997-1998, p. 9-11.

[1213] Ph. Legrand avait déjà rapporté le point de vue de Cobet sur ce point : « Post παιδί, aliquid intercidisse Cobet coniciebat, ubi alterum conubium (Lydi viri et Medae mulieris) Herodotus referret ». Voir P. E. LEGRAND 1932, p. 77, note critique du chapitre 74 ligne 19.

[1214] G. HUXLEY 1997-1998, p. 9-10.

[1215] HÉRODOTE, I, 92.

Si l'on tente une comparaison avec les autres traités diplomatiques conclus entre les souverains orientaux où l'on sait que les rois s'appelaient « frères » entre eux,[1216] leurs liens d'amitié étaient considérés comme « fraternels » et ceux-ci étaient héréditaires.[1217] Il est donc probable que Kyaxare et Alyatte, à la suite du traité, se considérèrent comme « frères », ce lien étant renforcé par le mariage inter-dynastique. Leurs successeurs respectifs, Crésus pour Alyatte et Astyage pour Kyaxare, auraient donc naturellement reconduit ces liens fraternels conclus entre leurs pères.

II. La frontière de l'Halys

Pour les auteurs modernes, c'est au terme de cette guerre que Lydiens et Mèdes auraient fixé leur frontière commune sur l'Halys.[1218] Néanmoins, Hérodote ne déclare pas que ce fut à l'occasion du pacte entre Alyatte et Astyage vers 585 ACN que le fleuve fut choisi pour matérialiser la ligne de séparation des royaumes lydien et mède. Précisons d'emblée aussi que Robert Rollinger a réalisé une étude de la problématique de la frontière de l'Halys[1219] à laquelle il nous semble possible d'apporter quelques éléments nouveaux. Reprenons d'abord les différentes mentions de l'Halys comme fleuve frontalier dans le récit d'Hérodote.

La première mention intervient dès le chapitre I, 6 :

« […] Κροῖσος ἦν Λυδὸς μὲν γένος, παῖς δὲ Ἀλυάττεω, τύραννος δὲ ἐθνέων τῶν ἐντός Ἅλυος ποταμοῦ, ὃς ῥέων ἀπὸ μεσαμβρίης μεταξὺ Συρίων τε καὶ Παφλαγόνων ἐξιεῖ πρὸς βορέην ἄνεμον ἐς τὸν Εὔξεινον καλεόμενον πόντον. […] »[1220] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] Crésus était de race lydienne, fils d'Alyatte, souverain des peuples habitant en deçà du fleuve Halys (τῶν ἐντός Ἅλυος ποταμοῦ), qui, coulant du midi entre les Syriens et les Paphlagoniens, débouche face au vent du Nord dans la mer appelée Pont-Euxin […] » (Traduction P. E. LEGRAND)

[1216] Voir les textes conservés dans les archives de Mari, de Tell el-Amarna et de Hattuša. Voir J. M. DURAND 1997-2000 (Archives de Mari) ; W. L. MORAN 1987 (Tell el-Amarna) ; G. M. BECKMAN 1996 et E. LAROCHE 1971 (Hattuša). Voir aussi M. INTRIERI 2010, p. 138-139.
[1217] M. INTRIERI 2010, p. 138-139.
[1218] C'est une vieille tradition remontant déjà à Radet : G. A. RADET 1893, p. 203-204.
[1219] R. ROLLINGER 2003, p. 305-313.
[1220] HÉRODOTE, I, 6.

Le fleuve sert donc ici de simple limite géographique : il fournit aux lecteurs une idée de la « profondeur » de l'empire lydien que les Grecs appréhendaient sur sa face occidentale, leur donnant ainsi une première idée de son étendue sous le règne de Crésus. Il leur sert aussi de bornage ethnique : Hérodote relève que l'Halys séparait d'une part les Syriens de Cappadoce,[1221] et d'autre part les Paphlagoniens.

Une deuxième mention du fleuve suit au chapitre I, 28 :

« […] Χρόνου δὲ ἐπιγινομένου καὶ κατεστραμμένων σχεδὸν πάντων τῶν ἐντὸς Ἅλυος ποταμοῦ οἰκημένων· πλὴν γὰρ Κιλίκων καὶ Λυκίων τοὺς ἄλλους πάντας ὑπ᾽ ἑωυτῷ εἶχε καταστρεψάμενος ὁ Κροῖσος. Εἰσὶ δὲ οἵδε, Λυδοί, Φρύγες, Μυσοί, Μαριανδυνοί, Χάλυβες, Παφλαγόνες, Θρήικες οἱ Θυνοί τε καὶ Βιθυνοί, Κᾶρες, Ἴωνες, Δωριέες, Αἰολέες, Πάμφυλοι· […] » [1222] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] Par la suite, comme presque tous les peuples habitant en deçà du fleuve Halys (τῶν ἐντός Ἅλυος ποταμοῦ) avaient été subjugués ; – excepté les Ciliciens et les Lyciens, Crésus avait subjugué effectivement et tenait en sa sujétion tous les autres ; ce sont les Lydiens, Phrygiens, Mysiens, Mariandyniens, Chalybes, Paphlagoniens, Thraces Thyniens et Thraces Bithyniens, Cariens, Ioniens, Doriens, Éoliens, Pamphyliens […] » (Traduction P. E. LEGRAND)

Une troisième mention de l'Halys se rencontre au chapitre I, 72 avant le départ de Crésus en campagne au cœur de l'Anatolie :

« […] Ὁ γὰρ οὖρος ἦν τῆς τε Μηδικῆς ἀρχῆς καὶ τῆς Λυδικῆς ὁ Ἅλυς ποταμός, ὃς ῥέει ἐξ Ἀρμενίου ὄρεος διὰ Κιλίκων, μετὰ δὲ Ματιηνοὺς μὲν ἐν δεξιῇ ἔχει ῥέων, ἐκ δὲ τοῦ ἑτέρου Φρύγας· παραμειβόμενος δὲ τούτους καὶ ῥέων ἄνω πρὸς βορέην ἄνεμον ἔνθεν μὲν Συρίους Καππαδόκας ἀπέργει, ἐξ εὐωνύμου δὲ Παφλαγόνας. Οὕτω ὁ Ἅλυς ποταμὸς ἀποτάμνει σχεδὸν πάντα τῆς Ἀσίης τὰ κάτω ἐκ θαλάσσης τῆς ἀντίον Κύπρου ἐς τὸν Εὔξεινον πόντον. Ἔστι δὲ αὐχὴν οὗτος τῆς χώρης ταύτης	« […] Car la frontière (οὖρος) de l'empire des Mèdes et de l'empire lydien était formée par le fleuve Halys. Venant d'une montagne d'Arménie, l'Halys coule à travers le pays des Ciliciens ; poursuivant son cours, il a les Matiènes à droite, de l'autre côté les Phrygiens ; ces peuples dépassés, remontant face au vent du Nord, il délimite d'une part les Syriens-Cappadociens et à gauche les Paphlagoniens. Ainsi le fleuve Halys sépare du continent presque toutes les contrées de l'Asie

[1221] Les mêmes que l'on retrouvera dans la région de Ptérie. HÉRODOTE, I, 76. Ils sont les Syriens blancs de Strabon (STRABON, XIV, 1, 2). Pour l'identité des Syriens chez Hérodote, voir A. DAN 2010, p. 78-80.
[1222] HÉRODOTE, I, 28.

ἁπάσης· μῆκος ὁδοῦ εὐζώνῳ ἀνδρὶ πέντε ἡμέραι ἀναισιμοῦνται. »[1223] (Édition de P. E. LEGRAND)	inférieure, depuis la mer qui est en face de Chypre jusqu'au Pont Euxin. Là est la partie la plus étroite (αὐχὴν) de tout ce pays ; un homme alerte met cinq journées à faire le trajet. » (Traduction P. E. LEGRAND)

Voici donc la seule mention où l'Halys fait la frontière entre l'empire mède et l'empire lydien. Néanmoins, ce passage mérite que l'on s'y attarde. En effet, si l'on compare le cours de l'Halys décrit par Hérodote avec celui qu'on nomme désormais le *Kızılırmak* **(Fig. 64)**, nous constatons que la description qui nous en est faite est problématique.

À lire Hérodote, on a l'impression que le fleuve coupe toute la péninsule anatolienne du nord au sud en deux parties, délimitant ainsi par la même occasion une Asie inférieure et une Asie supérieure **(Fig. 65)**.[1224] Or, si l'on prend une carte scientifique moderne, on constate sans peine que cette vision de l'historien est inexacte, puisque le cours du Kizilirmak se cantonne dans la moitié nord de la péninsule anatolienne et qu'à aucun moment le fleuve ne pénètre autant dans le sud anatolien que ne le laisse croire Hérodote. L'historien nous fournit lui-même la preuve que sa vision de l'Halys est erronée : il écrit en effet qu'il coulait à travers la Cilicie (διὰ Κιλίκων).

Or, à l'inverse de ce que pense Ph. E. Legrand qui voit dans cette information l'existence passée d'une grande Cilicie (en regard de ce qu'elle fut par la suite), nous sommes d'avis qu'en réalité Hérodote imaginait la péninsule anatolienne beaucoup plus étroite qu'elle n'est et a toujours été. Le mot αὐχὴν (littéralement « le cou », « la gorge ») témoigne de sa vision incorrecte. En effet, il l'utilise pour qualifier l'espace terrestre compris entre Sinope et la mer en face de Chypre alors que c'est entre ces deux extrémités que la péninsule anatolienne est la plus large.

[1223] HÉRODOTE, I, 72.
[1224] HÉRODOTE, I, 72 : […] ὁ Ἅλυς ποταμὸς ἀποτάμνει σχεδὸν πάντα τῆς Ἀσίης τὰ κάτω […].

Avec cette représentation d'une Asie Mineure en forme de péninsule possédant un resserrement à son départ, on comprend sans trop de difficulté que pour Hérodote « un homme alerte met cinq journées à faire le trajet ».[1225] Mieux vaut donc sans doute s'écarter de l'opinion de Legrand[1226] qui voyait plutôt cette distance parcourue en cinq jours par des courriers à pied se relayant.[1227]

On trouve un écho de cette vision *garrottée* de la péninsule asiatique chez Strabon qui lui-même est influencé par Hérodote.[1228] Le géographe qualifie en effet d' « isthme » l'espace terrestre compris entre Sinope et la partie de la mer qui forme le golfe d'Issos.[1229] Ces précisions permettent ainsi de constater que les Anciens percevaient la Cappadoce comme une presqu'île.

Fort de ces constatations, revenons à la description du cours de l'Halys par Hérodote. L'historien stipule que le fleuve prenant sa source en Arménie « coule à travers le pays des Ciliciens ». Or si l'historien perçoit la Cappadoce comme étant une presqu'île avec un goulot d'étranglement au niveau d'une ligne allant de Sinope à la mer en face de Chypre, la Cilicie se situerait plus au nord qu'en réalité. Ainsi, il ne faut pas envisager que le cours de l'Halys s'écoulait sensiblement plus au sud qu'à l'heure actuelle – chose difficile à concevoir, ni d'ailleurs qu'Hérodote avait pour autant totalement tort.[1230] En effet, si on suit la trajectoire du cours du fleuve telle que nous la propose l'homme d'Halicarnasse tout en ayant à l'esprit sa vision de la péninsule, on comprend sans peine que pour lui ou sa source (Hécatée de Milet ?)[1231], l'Halys séparait plutôt l'Anatolie en deux : l'Asie inférieure (τῆς Ἀσίης τὰ κάτω) et l'Asie supérieure (τῆς Ἀσίης τὰ ἄνω)

[1225] Cette information se retrouve également dans son livre II (HÉRODOTE, II, 34).
[1226] P. E. LEGRAND 1932, p. 75, note 5. Mais notons que la distance actuelle de la ville de Sinope à Mersin est de 850 kilomètres par la route et de 580 kilomètres à vol d'oiseau. Si on prend 6 km/h comme la vitesse moyenne de la marche à pied, les relais pédestres auraient parcouru 144 kilomètres par jour et ainsi 720 kilomètres au bout de 5 jours de marche. Ces simples calculs ne tiennent pas compte des aspérités du terrain.
[1227] Dans notre cas, Hérodote ne qualifie pas « l'homme alerte » d'ημεροδρόμος. L'historien utilise ce terme afin de désigner Philippidès, courrier à pied de profession. Philippidès parcourut la distance reliant Sparte à Athènes : soit environ 240 kilomètres en moins de quarante-huit heures. Voir HÉRODOTE, VI, 105-106. Dans ce cas, la distance entre Tarse et Sinope aurait pu être parcourue par cinq hémérodromes se relayant. Cependant, Hérodote mentionne simplement εὐζώνῳ ἀνδρὶ (homme alerte). Pausanias (II, 14, 2) utilise la même formule « ἀνδράσιν εὐζώνοις » pour qualifier le chemin reliant Argos à Cléones.
[1228] R. ROLLINGER 2003, p. 312, note 116.
[1229] STRABON, *Geographika*, XII, 1, 3 : « […] La Cappadoce figure proprement l'isthme d'une grande presqu'île, isthme resserré (σφιγγόμενος), entre deux mers, à savoir la partie de la Mer [Intérieure] qui forme le golfe d'Issus et se prolonge jusqu'à la Cilicie Trachée et la partie du Pont-Euxin qui s'étend de Sinope à la côte des Tibaréni. La presqu'île embrasse toute la région située à l'ouest de la Cappadoce, laquelle n'est autre que la région en dedans de l'Halys d'Hérodote, puisqu'elle appartenait en entier au roi Crésus et qu'Hérodote appelle ce prince le tyran des nations comprises en dedans de l'Halys […] ».
[1230] Comme déjà dit plus haut, mieux vaut écarter l'hypothèse d'une antique grande Cilicie.
[1231] Voir A. DAN 2010.

(Fig. 66). Par conséquent, pour Hérodote, le fleuve s'imposait d'abord et avant tout comme une ligne naturelle séparant deux zones géographiques distinctes. C'était par la même occasion un « obstacle à franchir » si on voulait passer d'une Asie à l'autre.[1232] Quoi qu'il en soit, ces considérations prouvent, si besoin était, que la connaissance qu'avait Hérodote de la topographie de l'intérieur de l'Anatolie et notamment du cours de l'Halys était encore très rudimentaire.[1233]

Cette conclusion vaut tout autant en ce qui concerne la séparation ethnique que matérialiserait le fleuve. En effet, en considérant que les Phrygiens vivaient à gauche de l'Halys, comme l'expose Hérodote, comment expliquer que Ptérie (Kerkenes Dağ) qui se trouve à droite du fleuve participe à la culture phrygienne ? On tient là un nouvel indice de la connaissance réduite de l'Anatolie qu'avait le père de l'histoire. Sans doute que par ces indications, Hérodote voulait juste donner un vague point de repère à ses lecteurs (et auditeurs) grecs afin qu'ils puissent situer à peu près les principaux peuples barbares impliqués dans son propos.[1234] Ce point fait écho à ce que l'on observe par ailleurs : Hérodote accorde une place de choix à l'Halys dans sa lecture du monde, faisant du fleuve une portion de l'axe de symétrie qui relie l'embouchure de l'Istros au Delta du Nil par la Cilicie et Sinope.[1235]

Si on veut bien admettre que ce fleuve Halys souvent pris comme ligne de partage ethnique et géographique n'est sans doute en réalité guère davantage, avant son emploi avec cette portée dans l'*Enquête,* qu'un point de repère livré aux Grecs, que faut-il penser de l'Halys en tant que frontière politique ?

Tout d'abord, il faut noter qu'Hérodote ne fournit aucune explication sur le choix de ce fleuve comme frontière entre les empires (ἀρχῆς) mède et lydien. Lorsqu'il relate la guerre lydo-mède et qu'il déclare par la même occasion que « la frontière de l'empire des Mèdes et de l'empire lydien était formée par le fleuve Halys »,[1236] c'est juste pour rappeler

[1232] R. ROLLINGER 2003, p. 311-313.
[1233] *Idem*, p. 307.
[1234] Nous pouvons rapprocher cette idée avec la traduction de κατὰ Σινώπην utilisée par Hérodote pour localiser la ville de Ptérie (HÉRODOTE, I, 76). En effet, il apparaît que κατὰ Σινώπην doit être traduit non pas par « à peu près vers la ville de Sinope », mais par « en-dessous de Sinope », et avec une touche d'anachronisme « sur le même méridien que Sinope » (variante de traduction était déjà proposée par Stefan Przeworski : S. Przeworski 1929, p. 312-315. Reprise ensuite par Kurt Bittel : K. BITTEL 1970, p. 156 et Geoffrey Summers). Par conséquent, cela tendrait à démontrer qu'Hérodote utilisait des points de repères connus des Grecs afin de situer des lieux à l'intérieur des terres.
[1235] Dans sa description au livre II (HÉRODOTE, II, 34). Voir D. GONDICAS et J. BOËLDIEU-TRÉVET 2005, p. 144-146.
[1236] HÉRODOTE, I, 72.

comment Astyage était devenu le beau-frère de Crésus et expliquer que si le riche roi lydien marchait contre Cyrus en Cappadoce, c'était dans le but de venger son beau-frère déchu. On est donc loin d'un discours de géopolitique pour lequel les propos seraient engagés.

Pour Robert Rollinger, cette frontière lydo-mède fixée sur l'Halys par Hérodote serait anachronique. En réalité, le père de l'Histoire aurait projeté au VI^e^ siècle les limites des satrapies en place au V^e^ siècle ACN.[1237] En revanche, pour Christopher Tuplin, l'Halys pouvait bien avoir déjà été, malgré tout, une limite naturelle à franchir : en pénétrant en Anatolie depuis l'Urartu le long de la route Erzican-Sivaz (que les Mèdes auraient pu emprunter), il faut franchir ce fleuve pour se rendre en Lydie. De même, ceux se dirigeant vers l'ouest à partir de la route urartéenne Van-Elazig auraient pu, après avoir traversé les montagnes aux alentours de Kayseri, avoir entendu parler d'un fleuve coulant vers le nord. Ils l'auraient alors considéré comme une étape décisive sur la route de la Lydie.[1238]

De notre côté, nous sommes d'avis qu'Hérodote s'est ici cru autorisé à faire coïncider sa frontière géographique séparant l'Asie Mineure en Asie inférieure et Asie supérieure avec la frontière politique.[1239] Mais comme sa perception géographique est totalement biaisée par la vision faussée qu'il a de la géographie réelle de la Cappadoce, il nous semble que l'idée de l'Halys comme frontière politique séparant la Médie de la Lydie n'est qu'une conclusion hâtive faite par un Hérodote dont le propos ne se voulait guère géopolitique.

En effet, dans ses *Histoires*, Hérodote mentionne par deux fois la traversée de l'Halys par des troupes armées : le premier franchissement est mis à l'actif de Crésus lors de son expédition vers la Ptérie,[1240] le deuxième est accompli par les troupes de Xerxès dans leur marche sur la Grèce.[1241]

[1237] R. ROLLINGER 2003, p. 309 et 312. Ce qui est assez troublant, d'autant plus que cette « frontière » de l'Halys serait dans ce cas la seule frontière nommément envisagée par Hérodote au sujet de l'empire mède.
[1238] C. TUPLIN 2004, p. 238. Mais cela ne faisait pas du fleuve une frontière politique, tout au mieux un obstacle à franchir, ce que l'on peut réaliser à l'heure actuelle près de la ville de Kırıkkale.
[1239] Lorsqu'Hérodote traite de l'histoire des Mèdes, il déclare que Kyaxare avait « réuni autour de lui toute l'Asie au-dessus du fleuve Halys » (HÉRODOTE, I, 103), cela tendant à prouver que l'historien a bien fait de la frontière géographique du fleuve une frontière politique.
[1240] HÉRODOTE, I, 75-76. Puis il faut comprendre également que l'Halys a été franchi par les troupes de Cyrus lorsque le roi perse poursuivait Crésus dans sa retraite vers Sardes.
[1241] HÉRODOTE, VII, 26.

À voir de près le témoignage d'Hérodote, il semble essentiel de noter que ce dernier savait par la tradition combien chacune des deux célèbres traversées de l'Halys par une armée avait apporté aux Grecs son lot de malheurs. Le premier passage par Crésus préfigurait sa défaite en Ptérie (qui elle-même annonçait sa chute), et son franchissement ultérieur par Cyrus entraina la campagne d'annexion des cités grecques par Harpage, général de Cyrus.[1242] Le second évoquait la campagne de Xerxès en Grèce lors de la deuxième guerre médique. Il convient aussi de souligner que chez Hérodote, chaque fois que ce fleuve fut franchi par des troupes armées, celui qui avait pris l'initiative de l'expédition avait subi ensuite une défaite cruelle : Crésus en Ptérie (préfigurant la chute de Sardes), Xerxès à Salamine et à Platées. On conviendra donc que pour l'auteur de l'*Enquête*, franchir l'Halys avec des troupes armées constituait un acte fatal pour celui qui s'y risquait.

Assurément, chez Hérodote, franchir les bornes naturelles séparant deux empires ou deux continents s'apparente à un acte de démesure (ὕβρις) ; c'est offenser la nature, contrecarrer la volonté des dieux.[1243] On trouve déjà plus tôt, dès 472 ACN, cette idée d'acte d' « ὕβρις » exprimée dans *Les Perses* d'Eschyle : le fantôme de Darius condamne Xerxès qui avait « fermé » (κλῇσαι) l'Hellespont en édifiant un pont afin de passer en Europe.[1244] Plus loin dans la même pièce, le fantôme de Darius poursuit en déclarant que ce sont bien les dieux qui se sont vengés de son geste d'hybris en provoquant sa perte à Salamine.[1245] Mieux, Eschyle évoque lui-même le franchissement de l'Halys lorsque le chœur déclame tous les accroissements territoriaux de Darius ; ainsi le chœur chante-t-il:

« Ὅσσας δ' εἶλε πόλεις πόρον οὐ διαβὰς Ἅλυος ποταμοῖο, οὐδ' ἀφ' ἑστίας συθείς, οἷαι Στρυμονίου πελά- γους Ἀχελωίδες εἰσὶ πάροικοι Θρηκίων ἐπαύλων. » [1246] (Édition de P. MAZON)	« […] Combien il a pris de villes, sans traverser même le fleuve Halys, sans sortir de son palais ! Ainsi succombèrent les villes maritimes de la Thrace, le long des bords du golfe Strymonien […]. » (Traduction de P. MAZON)

[1242] HÉRODOTE, I, 162-176. Ces campagnes ont causé de nombreux morts dans le camp grec.
[1243] D. ASHERI 1988, p. 316 : « […] Il passaggio di un confine tra due imperi o continenti è considerato da Erodoto come un atto di trasgressione morale (ὕβρις), in quanto prevarica i limiti della μοῖρα assegnata all'uomo dalla divinità. Creso prefigura quindi Ciro (passagio dell'Arasse : I, 205, 2 sgg.), Dario (il Danubio), Serse (l'Ellesponto), Mardonio (l'Asopo. […] ».
[1244] ESCHYLE, *Les Perses*, v. 720 sq.
[1245] ESCHYLE, *Les Perses*, v. 739-752.
[1246] ESCHYLE, *Les Perses*, v. 864-870.

Cette citation d'Eschyle illustre bien que dans *Les Perses,* franchir en armes des obstacles (mers ou fleuves) s'apparente à poser un acte d'« ὕβρις ». Ici, si le Tragique mentionne le fait que Darius avait réussi à conquérir de nombreuses villes sans lui-même traverser l'Halys, c'est bien pour souligner qu'à l'inverse de son fils Xerxès, il s'est emparé de territoires sans quitter son palais ni les limites de son royaume et avait ainsi réussi à passer à la postérité en tant que roi très puissant.[1247] Cette mention apparaît donc lourde de signification : Darius avait réussi à accroître son territoire sans commettre en personne un acte sacrilège, une offense envers les dieux : franchir l'Halys.

Cependant, on sait par Hérodote que Darius avait en réalité lui aussi franchi le Bosphore grâce à un pont de bateaux construit par Mandroclès de Samos afin de passer en Europe pour sa campagne contre les Scythes. Le roi Perse franchit également l'Ister à l'aide d'un pont fabriqué par les Ioniens.[1248] Donc lorsque Darius fustige les actions de son fils Xerxès dans *Les Perses*, il le condamne pour des actions qu'il semble lui-même avoir commises. Ainsi d'une part le public d'Eschyle peut faire fi de ses connaissances et accepter les condamnations de Darius comme le message du dramaturge (les lecteurs assimilant Darius à Eschyle) ; d'autre part, Darius permet de rendre compte au public de l'étendue de l'empire perse lors de l'expédition entreprise par son fils.[1249] Quoi qu'il en soit, Darius en traversant le Bosphore et l'Istros a lui aussi été en partie puni par les dieux de cet acte d' « ὕβρις » puisqu'il a dû se replier en Asie sans parvenir à vaincre les Scythes.[1250] Nous avons donc ici encore un bel exemple chez Hérodote d'une défaite après un acte de démesure lors du franchissement d'un fleuve.

On ajoutera que, pour l'historien d'Halicarnasse, l'action entreprise par les troupes lydiennes lorsque celles-ci (sur les conseils de Thalès de Milet) réalisent le creusement d'un canal destiné à détourner le lit de l'Halys[1251] constituait également un acte de démesure, une offense envers la nature.[1252]

[1247] H. D. BROADHEAD 1960, p. 216-217 ; D. ROSENBLOOM 2006, p. 117.
[1248] HÉRODOTE, IV, 87-89.
[1249] D. ROSENBLOOM 2006, p. 102-103.
[1250] HÉRODOTE, IV, 134-140.
[1251] HÉRODOTE, I, 75.
[1252] D. ASHERI, A. LLOYD et A. CORCELLA 2007, p. 136. On peut rapprocher ce passage avec le chapitre 174 du livre I d'Hérodote où les Cnidiens ont voulu creuser un canal afin de faire de leur pays une île. Après avoir consulté la Pythie (car ces travaux causaient de nombreux accidents), cette dernière déclara qu'ils devaient arrêter car « Zeus, s'il l'avait voulu, aurait bien, de votre pays, fait une île » (HÉRODOTE, I, 174). De même le creusement du canal du mont Athos ordonné par Xerxès, lors de sa marche sur la Grèce, afin d'éviter les tempêtes fréquentes dans ce secteur qui avaient déjà causé de nombreux dommages à la flotte perse durant l'expédition de Darius (HÉRODOTE, VIII, 21), n'a pas empêché le désastre dû à la tempête du cap Sépias (HÉRODOTE, VIII, 188-190).

Sur ces constatations, on peut affirmer qu'en franchissant le fleuve Halys, Crésus a posé le « geste fou » dont Delphes l'avait averti de façon « oblique » des conséquences funestes, un geste qui a poussé les dieux à le sanctionner en hâtant sa défaite. Hérodote a dû reprendre à son compte cette idée d'acte d'hybris chère aux tragiques, sans doute une expression artistique d'un sentiment par ailleurs toujours profondément ancré de son temps dans le « bon sens » commun.[1253] Il fallait trouver dans la conduite de Crésus à la richesse indécente l'acte propre à provoquer les dieux qui décideraient de sa chute. Le passage de l'Halys est le geste retenu : Hérodote ou sa source poétique aurait donc convenu que ce fleuve remarquable marquait officiellement la transition entre le royaume lydien et la Médie. Le dernier Mermnade, amené à franchir ce fleuve afin de passer en Cappadoce pour affronter Cyrus et venger son beau-frère, engagea du même coup son destin dramatique.

Cette mention de l'Halys en tant que frontière politique dans les *Histoires* pourrait donc constituer une lecture historisante faite par un auteur fortement influencé par les tragédies attiques ; on pourrait même envisager un emprunt à la supposée trilogie aujourd'hui perdue consacrée aux Mermnades.[1254]

En conclusion, on conviendra qu'appréhender l'Halys en tant que frontière au sens plein, actuel du terme (une ligne de partage géographique, ethnique et politique) soulève de nombreux problèmes. En effet, le fleuve en tant que frontière géographique n'est guère concevable dans la mesure où la vision qu'avait Hérodote de l'Anatolie était biaisée. Du point de vue ethnique, l'Halys ne constituait pas davantage une frontière pour les peuples : au mieux elle pouvait fournir un point de repère pour des Grecs mal informés sur ceux qui occupaient l'intérieur de la péninsule anatolienne. Enfin, comme frontière politique, nous avons remarqué que cette mention a toutes les chances d'être une interprétation à attribuer à Hérodote qui aurait transcrit en termes géopolitiques l'explication de la fin tragique donnée à Crésus dans des tragédies attiques mises en scène pour le public athénien des débuts du V^{e} siècle ACN.

[1253] On remarque aussi que chez Hérodote, tous ceux qui ont franchi un fleuve ont connu de lourdes déconvenues : Crésus, Cyrus, Darius, Xerxès et Mardonios.
[1254] B. LAUROT 1995, p. 95-103 ; S. SAÏD 2002, p. 117-147 ; C. SEGAL 1971, p. 39-51 ; O. TAPLIN 1997, p. 71 ; G. DONELLI 2016, p. 11-37.

Il est par conséquent de notre avis que l'Halys ne marquait pas encore aussi distinctement la « frontière » politique entre le royaume lydien et la Médie lorsque Crésus le franchit. Mieux vaudrait probablement reporter cette zone frontalière un peu plus à l'est, là où se terminait le territoire phrygien. Quoi qu'il en soit, nous ignorons l'endroit exact où se situait véritablement ce secteur contesté entre la Médie et la Lydie et nous ne savons pas davantage quand cette frontière a pu se cristalliser, Hérodote restant silencieux sur ce sujet. En fait, il est fort probable qu'elle ait été fixée avec plus ou moins de précision lors du traité conclu avec Astyage entre 582 et 577 ACN, mais il ne s'agit là que d'une hypothèse.

Concernant l'endroit où ce fleuve aurait été franchi par les troupes de Crésus lors de sa marche vers la Cappadoce avant de se mesurer à Cyrus en Ptérie,[1255] rien n'est là encore pleinement assuré. Il semblerait que, malgré les différentes hypothèses avancées sur le tracé suivi par la future route royale perse qu'aurait empruntée le roi de Lydie,[1256] le fleuve Halys se franchissait à la hauteur de Kırıkkale, là où passe désormais l'autoroute moderne reliant Ankara à Sivas. La voie royale perse, après le franchissement du fleuve, poursuivait sa progression vers Suse en passant par Ptérie.[1257]

[1255] HÉRODOTE, I, 75.
[1256] David French, en soumettant une autre traduction des termes διεκπερᾶν et διαβάντες dans la description que fait Hérodote de la route royale (HÉRODOTE, V, 52 et VII, 26), propose un tracé selon lequel cette route ne franchit pas l'Halys mais longe son cours. D. FRENCH 1998, p. 15-43. Mais en réalité, il s'avère que sa vision du tracé de la route royale est fondée sur une traduction erronée de sa part et que la voie royale coupait effectivement le fleuve Halys. Voir C. TUPLIN 2004, p. 245-246.
[1257] E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 15-16.

3.3.4 Les alliances lydo-égyptiennes et lydo-babyloniennes

D'après ce que nous relate Hérodote,[1258] c'est au retour de la bataille – sans doute indécise – de Ptérie (quelque part en Cappadoce) contre Cyrus[1259] que Crésus décida de convoquer ses alliés afin qu'ils lui fournissent des troupes supplémentaires. Cette mention permet à l'historien d'Halicarnasse de nous dévoiler des alliances qu'aurait conclues auparavant le roi de Lydie non seulement avec les Spartiates, mais aussi avec Amasis d'Égypte et même le roi de Babylone (**Fig. 81**).

Dans les pages qui viennent, nous allons tenter d'explorer les différentes questions que soulèvent ces alliances lydo-égyptienne et lydo-babylonienne, à commencer par la crédibilité qu'il convient de leur reconnaître.

Pour ce faire, il est utile de rappeler le passage de l'historien d'Halicarnasse (I 77) déjà mentionné plus haut[1260] puisqu'il convient de le soumettre à une analyse minutieuse :

« Κροῖσος δὲ μεμφθεὶς κατὰ τὸ πλῆθος τὸ ἑωυτοῦ στράτευμα (ἦν γάρ οἱ ὁ συμβαλὼν στρατὸς πολλὸν ἐλάσσων ἢ ὁ Κύρου), τοῦτο μεμφθείς, ὡς τῇ ὑστεραίῃ οὐκ ἐπειρᾶτο ἐπιὼν ὁ Κῦρος, ἀπήλαυνε ἐς τὰς Σάρδις, ἐν νόῳ ἔχων παρακαλέσας μὲν Αἰγυπτίους κατὰ τὸ ὅρκιον (ἐποιήσατο γὰρ καὶ πρὸς Ἄμασιν βασιλεύοντα Αἰγύπτου συμμαχίην πρότερον ἤ περ πρὸς Λακεδαιμονίους), μεταπεμψάμενος δὲ καὶ Βαβυλωνίους (καὶ γὰρ πρὸς τούτους αὐτῷ ἐπεποίητο συμμαχίη, ἐτυράννευε δὲ τὸν χρόνον τοῦτον τῶν Βαβυλωνίων Λαβύνητος), Ἐπαγγείλας δὲ καὶ Λακεδαιμονίοισι παρεῖναι ἐς χρόνον ῥητόν, ἁλίσας τε δὴ τούτους καὶ τὴν ἑωυτοῦ συλλέξας στρατιὴν ἐνένωτο τὸν	« Mais Crésus, mécontent de l'insuffisance numérique de ses troupes, – car les forces qui s'étaient engagées de son côté étaient bien moins nombreuses que celles de Cyrus, – mécontent de cette disproportion, comme le lendemain Cyrus ne tentait pas d'attaque, s'en retourna à Sardes. Son intention était d'appeler au secours les Égyptiens en vertu du traité (car il avait aussi conclu une alliance avec Amasis, roi d'Égypte, avant d'en conclure avec les Lacédémoniens), de faire venir également les Babyloniens (avec eux de même il avait une alliance ; le roi de Babylone était en ce temps Labynète), de mander en outre aux Lacédémoniens qu'ils eussent à se trouver à

[1258] HÉRODOTE, I, 77.
[1259] Voir *infra* 4.2.
[1260] Voir 3.2.3.

χειμῶνα παρεὶς, ἅμα τῷ ἔαρι στρατεύειν ἐπὶ τοὺς Πέρσας. »[1261] (Édition de P. E. LEGRAND)	Sardes pour une date fixée ; ces alliés réunis, ses propres troupes rassemblées, il avait l'intention, après avoir laissé passer l'hiver, de marcher au printemps contre les Perses ». (Traduction de P. E. LEGRAND)

Comme nous l'avons déjà fait remarquer,[1262] les alliances lydo-babylonienne et lydo-égyptienne sont explicitées dans deux incises. Dans la première, on apprend que c'est en vertu d'un traité (ὅρκιον) que Crésus appelle les Égyptiens à son secours : une alliance (συμμαχίη) avec Amasis avait déjà été conclue avant celle avec Lacédémone. La deuxième incise nous indique que Crésus avait conclu une alliance (συμμαχίη) avec le roi babylonien de l'époque, celui qu'Hérodote nomme Labynète.[1263] Il n'est pas exclu que ces deux incises explicatives soient un ajout postérieur à Hérodote.[1264] Mais en ôter la paternité à notre auteur ne signifie pas pour autant qu'il faille mettre en cause leur véracité. Quoi qu'il en soit, considérons le tout comme un seul et même ensemble.

Nous étudierons ici ces deux alliances séparément, en commençant par la lydo-égyptienne.

[1261] HÉRODOTE, I, 77.
[1262] Voir *supra*, 3.2.3.
[1263] Comme nous l'avons déjà signalé (3.2.3), concernant ce Labynète, les propos d'Hérodote sont confus et l'anthroponyme Labynète mystérieux. Voir D. ASHERI et al. 2007, p. 135 ; voir P. E. LEGRAND 1932 (a), p. 183, note 1.
[1264] Comme en I, 12 : τοῦ καὶ Ἀρχίλοχος ὁ Πάριος, κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον γενόμενος, ἐν ἰάμβῳ τριμέτρῳ ἐπεμνήσθη, « Archiloque de Paros, qui vécut vers la même époque, a aussi fait mention de lui dans un trimètre ïambique ». Pour P. E. Legrand, il s'agirait là soit d'une incise de la part d'un tiers opposant Hérodote à Archiloque, soit d'une note marginale de l'historien qui aurait été incorporée dans le texte par les scribes (peut-être dès l'édition hellénistique). Voir P. E. LEGRAND 1932(a), p. 37 note 2.

3.3.4.1 L'alliance avec Amasis d'Égypte

Hérodote est le premier auteur qui nous rapporte qu'une alliance avait été conclue entre Crésus et Amasis (*ca*. 570-526 ACN). Par ailleurs, cette mention ne se trouve qu'une seule fois dans son *Enquête*. Le second auteur est Xénophon qui, sans parler explicitement d'alliance – ce qui aurait encouragé à n'y voir qu'un simple emprunt à Hérodote, nous rapporte avec force détails la participation de troupes égyptiennes à la bataille de Thymbrara où ces dernières auraient d'ailleurs joué un rôle notable.[1265] Penchons-nous sur le texte de Xénophon et analysons les passages de la *Cyropédie* où il est fait mention des troupes égyptiennes.

L'auteur transmet tout d'abord la quantité chiffrée des troupes égyptiennes qui viennent renforcer l'armée de Crésus à Thymbrara :

« […] οἱ Ἰνδοὶ ἐκ τῶν πολεμίων οὓς ἐπεπόμφει Κῦρος ἐπὶ κατασκοπήν, καὶ ἔλεγον ὅτι […] Αἰγυπτίους δὲ προσπλεῖν, καὶ ἀριθμὸν ἔλεγον εἰς δώδεκα μυριάδας σὺν ἀσπίσι ποδήρεσι καὶ δόρασι μεγάλοις, οἷάπερ καὶ νῦν ἔχουσι, καὶ κοπίσι […]. » [1266] (Édition de M. BIZOS)	« […] les Indiens que Cyrus avait envoyés en mission d'espionnage dans le camp ennemi, annonçant que […] des Égyptiens arrivaient par mer, annonçant encore que leur nombre s'élevait à cent vingt mille hommes armés de boucliers, de ces boucliers qui descendent jusqu'aux pieds, de ces longues lances qu'ils ont encore aujourd'hui ainsi que des cimeterres […]. » (Traduction de M. BIZOS)

[1265] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 1, 17-VII, 1, 45. Bataille opposant les troupes lydiennes aux unités perses devant la ville de Sardes. Celle-ci est relatée aussi chez Hérodote : I, 80 (qui toutefois ne relève pas à ce propos une participation égyptienne). Voir aussi *infra* 4.4.
[1266] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VI, 2, 9-10.

Une fois la bataille engagée et la défaite de Crésus imminente, Xénophon relate la résistance des Égyptiens face aux troupes de Cyrus le Grand :

« Ἐπεὶ δὲ ἀνέβη, κατεῖδε μεστὸν τὸ πεδίον ἵππων, ἀνθρώπων, ἁρμάτων, φευγόντων, διωκόντων, κρατούντων, κρατουμένων· μένον δ' οὐδαμοῦ οὐδὲν ἔτι ἐδύνατο κατιδεῖν πλὴν τὸ τῶν Αἰγυπτίων· οὗτοι δὲ ἐπειδὴ ἠποροῦντο, πάντοθεν κύκλον ποιησάμενοι, ὥστε ὁρᾶσθαι τὰ ὅπλα, ὑπὸ ταῖς ἀσπίσιν ἐκάθηντο· καὶ ἐποίουν μὲν οὐδὲν ἔτι, ἔπασχον δὲ πολλὰ καὶ δεινά. Ἀγασθεὶς δὲ ὁ Κῦρος αὐτοὺς καὶ οἰκτίρων ὅτι ἀγαθοὶ ἄνδρες ὄντες ἀπώλλυντο, ἀνεχώρισε πάντας τοὺς περιμαχομένους καὶ μάχεσθαι οὐδένα ἔτι εἴα . »[1267] (Édition de M. BIZOS)	« Une fois en haut, il [Cyrus] eut sous les yeux le spectacle d'une plaine couverte de chevaux, d'hommes, de chars, en train de fuir, de poursuivre, de vaincre, d'être vaincus ; mais nulle part il ne put voir un seul élément résister, sauf le corps des Égyptiens. Mais ceux-ci, lorsqu'ils furent aux abois, se tapirent, formés en un cercle parfait sous leurs boucliers de manière à laisser les armes seules visibles. Mais au lieu d'être un tant soit peu efficaces, ils subissaient une épreuve dure et terrible. Saisi d'admiration pour eux et déplorant que, guerriers héroïques, ils fussent en train de mourir, Cyrus ramena en arrière tous ceux qui combattaient autour du cercle et interdisait qu'on se battît davantage. » (Traduction de M. BIZOS)

On notera toutefois qu'il est vraisemblable que la mention des 12 myriades (120.000 hommes) d'Égyptiens présentes au sein de l'armée lydienne ne soit qu'un développement ultérieur de la part de Xénophon ou de sa source. [1268]

En effet, les précisions fournies sur les Égyptiens par l'Athénien pourraient surtout avoir été suscitées par le fruit de l'expérience géographique et militaire de l'auteur.[1269] Le mieux est sans doute de lier cette présence égyptienne évoquée dans son récit à la mort du roi de Sparte Agésilas (en 360 ACN) au retour de sa campagne d'Égypte (362-360 ACN).

[1267] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 1, 40-41.
[1268] Le nombre douze renvoie à l'idée de « totalité », de « groupe entier » : (cf. dodécapole ionienne, dodécapole éolienne, les douze principats d'Égypte (HÉRODOTE, II, 147), les douze peuples fondateurs de l'amphictionie de Delphes, etc.). Sur la symbolique du nombre douze, voir G. GERMAIN 1954, p. 54-56 ; D. FEHLING 1989, p. 231-232.
[1269] Xénophon était parti en Asie, et durant cette campagne, il avait découvert des villes occupées par des Égyptiens. Notamment dans les *Helléniques* (III, 1, 7) où il mentionne la ville de Larisa appelée « l'égyptienne ». Pour les deux villes qu'il mentionne dans la *Cyropédie* (VII, 1, 45), il a dû les voir lors de sa campagne en Asie. Voir E. DELEBECQUE 1957, p. 402

Xénophon avait servi sous ses ordres lors de sa campagne en Asie contre le satrape Tissapherne entre 396 et 394 ACN.[1270] Il se serait ainsi renseigné sur cette dernière campagne du roi de Sparte et (en voulant rajouter aux propos de son célèbre prédécesseur) il aurait inséré dans sa *Cyropédie* ces informations recueillies sur les Égyptiens. C'est sans doute la raison pour laquelle Xénophon détaille l'ensemble des armes des soldats venus d'Égypte.

Bref, si notre auteur donne une place de choix aux Égyptiens autrefois à Thymbrara, c'est parce qu'il admire non pas tant l'Égypte du temps de Cyrus le Grand, mais celle qui s'est rebellée récemment contre les Perses et pour laquelle Agésilas était parti se battre.[1271] Ainsi, cet acharnement héroïque égyptien face aux troupes de Cyrus à Thymbrara pouvait sans doute s'imaginer au vu de la résistance des Égyptiens face aux Perses au début du IV^{e} siècle ACN.

De plus, n'omettons pas de mentionner la connaissance par notre Athénien du récit d'Hérodote et plus particulièrement de son passage sur Crésus sur lequel il aurait cru adroit de rebondir.[1272] En d'autres termes, c'est en cherchant à donner corps à l'évocation de l'alliance entre Crésus et Amasis chez Hérodote que Xénophon aurait inséré dans sa *Cyropédie* ce passage sur la présence et la résistance héroïque (et prémonitoire) des Égyptiens à Thymbrara.

L'historien John Kinloch Anderson soutient aussi que la présence des troupes égyptiennes à la bataille de Thymbrara ne serait qu'une invention de la part de Xénophon, fait pour lequel il a de nombreux arguments convaincants à faire valoir.[1273] Ainsi, lorsque Xénophon relate la reddition des Égyptiens à Cyrus et le don de villes fait par ce dernier en échange de leur fidélité après qu'ils aient déposé les armes, il nous signale que :

[1270] L. CANFORA 1994, p. 379 ; J. K. ANDERSON 1974, p. 146-162 ; B. DUE 1989, p. 192-198.
[1271] E. DELEBECQUE 1957, p. 403-404.
[1272] E. DELEBECQUE 1957, p. 393 ; M. BIZOS 1971, p. V-VII ; B. DUE 1989, 117-134.
[1273] J. K. ANDERSON 1970, p. 165-170.

« Κῦρός τε πόλεις αὐτοῖς ἔδωκε, τὰς μὲν ἄνω, αἳ ἔτι καὶ νῦν πόλεις Αἰγυπτίων καλοῦνται, Λάρισαν δὲ καὶ Κυλλήνην παρὰ Κύμην πλησίον θαλάττης, ἃς ἔτι καὶ νῦν οἱ ἀπ᾽ ἐκείνων ἔχουσι. »[1274] (Édition de M. BIZOS)	« […] Cyrus leur donna des villes, les unes dans l'intérieur, qui aujourd'hui encore sont appelées les « villes égyptiennes », et, d'autre part, Larisa et Cyllène près de Cymé, non loin de la mer, que leurs descendants occupent encore aujourd'hui. » (Traduction de M. BIZOS)

Cependant, le terme « égyptien » accordé à Larisa et Cyllène n'a pas encore lieu d'être du temps de Cyrus le Grand puisque ce qualificatif représente l'état de l'empire perse au début du IV^e^ siècle ACN. Rien ne permet d'affirmer avec certitude que la passation de ces villes laissées par Cyrus aux anciens mercenaires égyptiens de Crésus fut effectuée : les indications de Xénophon confirment simplement qu'il y avait de son temps des établissements égyptiens à Larisa et Cyllène.[1275] En effet, du temps de Xénophon, des marins égyptiens étaient actifs sur les côtes occidentales d'Asie Mineure. Il n'est donc pas impossible que ces villes qualifiées d'égyptiennes aient été données par le roi de Perse ou l'un ou l'autre satrape à ces individus originaires d'Égypte,[1276] mais bien après le conflit qui opposa Crésus à Cyrus.

Pour le reste, le récit de la bataille de Thymbrara que nous donne à lire Xénophon semble lui aussi purement imaginaire car comme invite à le penser John Kinloch Anderson, les stratégies mises en place par Cyrus et Crésus se présentent comme la décalque de celles des Spartiates et des Thébains.[1277] Reste que la trame générale du récit de Xénophon s'inscrit sans fausse note dans le témoignage d'Hérodote.

[1274] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 1, 45.
[1275] V. SEKUNDA 1985, p. 19. Il ajoute par ailleurs que plus tard, nous retrouvons des noms d'Égyptiens dans ces régions. C'est le cas pour Tachos, probablement un Égyptien qui fonda Leukè entre Cymé et Clazomènes au IV^e^ siècle ACN. Il précise également que pour les établissements égyptiens situés à l'est de l'Halys, nous n'avons que peu de renseignements car notre connaissance de cette région avant la conquête romaine est assez pauvre.
[1276] Notamment à un certain Tamos, lieutenant-gouverneur d'Ionie sous le satrape Tissapherne (THUCYDIDE, VIII, 87, 1-3). Voir J. K. ANDERSON 1970, p. 168-169.
[1277] J. K. ANDERSON 1970, p. 170-191.

Maintenant que nous venons de laisser entrevoir que la présence de troupes égyptiennes dans l'armée de Crésus pourrait bien n'être qu'un développement imaginé par Xénophon, revenons au récit d'Hérodote. Il déclare qu'après avoir appris la chute de son beau-frère Astyage (le roi des Mèdes), Crésus aurait envoyé des ambassadeurs afin de tester la véracité de différents oracles et notamment celui du sanctuaire de Siwa en Libye.[1278] Pour l'historien italien Vincenzo La Bua, Crésus dépêcha justement ces ambassadeurs au sanctuaire en vertu de l'alliance conclue avec Amasis afin de s'assurer son appui lors de la guerre à venir.[1279] De plus, toujours selon ce chercheur, le pharaon aurait joué un rôle dans les négociations entre Sparte et Crésus : en témoignerait l'envoi aux Spartiates par Amasis d'une cuirasse que les Samiens auraient subtilisée lors du trajet.[1280]

Il aurait mis de la sorte les Lacédémoniens dans des conditions favorables afin qu'ils rentrent dans la coalition lydo-égypto-babylonienne.[1281]

Notons tout d'abord que V. La Bua considère le système des alliances initié par Crésus comme une coalition quadripartite (Lydie – Sparte – Égypte – Babylone). Or Hérodote ne nous dit en aucun cas qu'il s'agit d'une construction multilatérale de ce type. Au contraire, il évoque trois alliances bilatérales distinctes : une alliance entre Crésus et Lacédémone, une autre entre Crésus et Amasis et enfin une troisième entre Crésus et Labynète.[1282]

Remarquons ensuite qu'ici, V. La Bua tire des conclusions plutôt hâtives des maigres sources mises à sa disposition. De fait, il est vrai que pour Roland Crahay Crésus n'aurait pu envoyer des ambassadeurs à Siwa pour la simple raison qu'il ne pouvait connaître l'existence de ce sanctuaire. Ainsi, pour ce dernier, la liste des sanctuaires fournie par Hérodote n'aurait de sens qu'au V^e^ siècle et non au VI^e^ siècle ACN : ces sanctuaires ne se seraient présentés comme des rivaux de Delphes qu'au V^e^ et non dès le VI^e^ siècle ACN.[1283] Pour appuyer cette thèse, on peut désormais citer l'article de Frédéric Colin « Les fondateurs du sanctuaire d'Amon à Siwa (Désert Libyque). Autour d'un bronze de donation inédit » qui tend à montrer que ce sanctuaire de Siwa fut fondé

[1278] HÉRODOTE, I, 46.
[1279] V. LA BUA 1977, p. 39.
[1280] HÉRODOTE, III, 47.
[1281] V. LA BUA 1977, p. 43.
[1282] HÉRODOTE, I, 77.
[1283] R. CRAHAY 1956, p. 195.

seulement sous le règne d'Amasis (entre *ca*. 570 et 526 ACN).[1284] Dès lors, nous ne pouvons imaginer que Crésus ait pu avoir connaissance de l'existence d'un sanctuaire si lointain moins de vingt ans après sa création : comment comprendre que ce sanctuaire libyen ait déjà acquis une renommée telle qu'il fût déjà célèbre en Lydie.

Dès lors, les arguments avancés par V. La Bua semblent perdre beaucoup de leur valeur puisque celui-ci s'appuie essentiellement sur la prétendue consultation par Crésus de l'oracle de Siwa.[1285] De plus, V. La Bua fait valoir le récit de Xénophon évoquant la présence des troupes égyptiennes dans l'armée de Crésus à Thymbrara, épisode dont nous avons aussi relevé la nature probablement imaginaire.

Pour en revenir aux sources disponibles du côté égyptien, il ne reste, selon Herman de Meulenaere, malheureusement pratiquement aucun vestige des stèles et monuments érigés par Amasis dont les représentations sont rares. L'explication avancée tiendrait au fait qu'à son arrivée en Égypte, Cambyse décida de faire marteler son nom et de persécuter la mémoire du pharaon.[1286]

Après avoir fait le point sur les sources disponibles et avoir convenu que le texte de Xénophon n'était peut-être qu'une fiction de la part de l'auteur, penchons-nous maintenant sur la nature des liens qui auraient uni le dernier Mermnade au pharaon de la dynastie saïte.

La nature de l'alliance conclue entre Crésus et Amasis

Revenons au texte d'Hérodote et rappelons la phrase en I, 77 citée plus haut : ἐποιήσατο γὰρ καὶ πρὸς Ἄμασιν βασιλεύοντα Αἰγύπτου συμμαχίην πρότερον ἤ περ πρὸς Λακεδαιμονίους (« car il avait aussi conclu une alliance avec Amasis, roi d'Égypte, avant d'en conclure une avec les Lacédémoniens »).

[1284] C'est Amasis qui prit la décision d'installer le siège d'un oracle à cet endroit. Voir F. COLIN 1998, p. 329-354.
[1285] La Bua s'appuie aussi sur la véracité de l'existence de l'alliance entre Sparte et le roi lydien, une alliance que nous avons étudiée dans K. LELOUX 2014, p. 271-288.
[1286] H. DE MEULENAERE 1975, col. 182. En témoignent notamment les sarcophages mutilés d'un fils et d'une des épouses d'Amasis. Voir A. O. BOLSHAKOV 2010, p. 45-53.

Le père de l'Histoire emploie le terme συμμαχίη[1287] pour désigner le type de relation qui aurait uni Crésus à Amasis. Comme nous l'avons vu,[1288] ce terme συμμαχία traduit communément une alliance militaire proprement dite. Il désigne aussi bien le corps de troupes envoyé à la rescousse d'un allié, que la nature de la relation qui existe entre deux ou plusieurs États à la suite d'un accord.[1289] À l'époque d'Hérodote, συμμαχία renvoie tant à une alliance à finalité offensive que défensive.[1290] La réalité qu'il recouvre est donc plus large que celle désignée par le terme ἐπιμαχία, très rare, qui fait exclusivement référence à une alliance de nature défensive.[1291] Cette distinction terminologique ne sera attestée qu'à partir de la deuxième moitié du V^e^ siècle (et reste ignorée encore d'Hérodote qui connaît par ailleurs, mais pas dans ce sens, l'adjectif ἐπίμαχος).[1292] Sans doute faut-il en déduire qu'avant l'émergence de cette restriction dans l'intensité de l'engagement convenu et encore à la période à laquelle écrit Hérodote (voire même après), les obligations mutuelles contractées à la suite d'une alliance (συμμαχία) comprenaient à la fois un volet offensif et un autre défensif.[1293]

Cependant, comme nous l'avons déjà vu,[1294] si, dans la plupart des cas une alliance de type συμμαχία impliquait d'office une relation de ξενία (hospitalité) – qui sera progressivement remplacé par φιλία (amitié) à l'époque classique avec l'apparition des régimes démocratiques,[1295] en revanche l'affirmation de liens de ξενία n'impliquait pas *ipso facto* des liens de συμμαχία.[1296]

Ainsi, à lire Hérodote, Crésus aurait conclu une alliance à la fois de type défensif et offensif (συμμαχία) et aurait probablement au minimum entretenu des relations d'hospitalité avec le pharaon Amasis, bien qu'Hérodote n'évoque pas explicitement la ξενία/ξεινίη.[1297] Pour nous aider à mieux définir quels liens avaient pu unir le roi de Lydie

[1287] Forme ionienne de συμμαχία.
[1288] Voir *supra* 3.2.3.
[1289] A. GIOVANNINI 2007, p. 229.
[1290] Sur la συμμαχία, voir J. C. COUVENHES 2016.
[1291] Voir *supra*. A. GIOVANNINI 2007, p. 241-244 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 27-30. Le terme se rencontre pour la première fois chez Thucydide qui mentionne une alliance défensive entre Athènes et Corcyre (THUCYDIDE, I, 44). Sur les rares emplois du terme ἐπιμαχία, voir A. GIOVANNINI 2007, p. 228.
[1292] D. J. BEDERMAN 2001, p. 162 ; voir surtout A. GIOVANNINI 2007, p. 228-230. Chez Hérodote (I, 84), ἐπίμαχος signifie « facile à attaquer, à conquérir ». « ἐπίμαχος -ον » in F. MONTANARI 2015, p. 777.
[1293] D. J. BEDERMAN 2001, p. 162 ; F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 122 ; J. C. COUVENHES 2016, p. 29-30.
[1294] Voir *supra* ; M. INTRIERI 2010 ; 2013, p. 130-133.
[1295] A. GIOVANNINI 2007, p. 228.
[1296] F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974, p. 206-209
[1297] Au contraire de ce qu'il fait en I, 69-70 lorsqu'il évoque l'alliance entre Crésus et Lacédémone. Cependant, dans ce cas précis, Hérodote rentre beaucoup plus dans les détails entourant la conclusion de cette συμμαχία. Les liens de ξενία impliquent que les deux parties ne sont pas parentes, mais leurs relations

à Amasis, il convient d'examiner les relations qu'entretenait le pharaon avec les Cyrénéens d'une part et Polycrate de Samos d'autre part.

Les relations diplomatiques d'Amasis avec les Cyrénéens et Polycrate de Samos

Toujours selon Hérodote, Crésus ne serait pas le seul avec qui Amasis aurait lié son sort. En effet, selon lui, le pharaon avait aussi scellé un accord d'amitié et d'alliance avec les Cyrénéens (Κυρηναίοισι δὲ Ἄμασις φιλότητά τε καὶ συμμαχίην συνεθήκατο)[1298] et il aurait par ailleurs entretenu une relation d'hospitalité (ξεινίη) avec Polycrate de Samos.[1299]

Ces rapports privilégiés qu'il aurait entretenus avec Cyrène nous font penser davantage, une fois de plus, à une relation de type ξενία qu'à une alliance militaire au sens étroit du terme. En tout cas, Hérodote nous apprend qu'Amasis aurait envoyé à Cyrène une statue dorée d'Athéna. En retour, le pharaon aurait reçu comme épouse une nommée Ladiké, probablement une fille de Battos (roi de Cyrène).[1300] Cette relation d'hospitalité liant désormais le pharaon au roi de Cyrène (son prédécesseur Apriès n'avait entretenu aucune relation de ce type avec eux) était sans doute née des conditions particulières qui avaient entouré l'accession au trône d'Amasis : pour se faire proclamer pharaon, ce dernier avait profité d'une révolte de l'armée égyptienne lors d'une expédition menée par Apriès contre Cyrène. Une bataille entre les troupes formées d'Égyptiens sous le commandement d'Amasis et les mercenaires grecs qui servaient dans l'armée égyptienne sous le commandement d'Apriès s'était ensuivie. Ce dernier vaincu, Amasis s'était ainsi imposé comme pharaon non sans violence.[1301]

---

sont semblables à celles de parents. Sur la ξενία en général, voir G. HERMAN 1987 et son compte rendu : P. SCHMITT-PANTEL 1990, p. 878-879.

[1298] HÉRODOTE, II, 181.

[1299] HÉRODOTE, II, 182: Ἐς μέν νυν Σάμον ἀνέθηκε κατὰ ξεινίην τὴν ἑωυτοῦ τε καὶ Πολυκράτεος τοῦ Αἰάκεος, « Il fit des offrandes à Samos à cause des relations d'hospitalité qui existaient entre lui et Polycrate fils d'Aiakes ». Nous avons ici un bel exemple du type de cadeaux que s'échangeaient deux États « amis ».

[1300] HÉRODOTE, II, 181.

[1301] HÉRODOTE, II, 161-172.

Installé sur le trône au terme de cette passe d'armes, Amasis aurait donc décidé de regagner les faveurs des Grecs (en particulier des gens de Cyrène mais aussi les mercenaires servant dans l'armée égyptienne)[1302] en leur offrant des présents, en se liant d'amitié avec certains d'entre eux, ainsi qu'en leur fournissant des privilèges à Naucratis.[1303]

Cette opération se révélait bénéfique : l'établissement grec était situé sur la branche canopique du Nil, juste à une dizaine de kilomètres de Saïs. Comme sa capitale lui servait de port, cet *emporion* était source de revenus pour le pharaon, une taxe étant prélevée sur toutes les importations qui arrivaient à Naucratis et sur les biens produits à cet endroit. L'autre intérêt de ce rapprochement avec les Grecs fréquentant la Méditerranée orientale est qu'il lui aurait permis d'endiguer la « colonisation intérieure » du territoire égyptien, une pénétration opérée jusque-là de façon anarchique par ces Grecs.[1304]

Sans doute est-ce également pour les avantages qu'il entendait bien tirer de la prospérité montante de Naucratis qu'Amasis décida d'envoyer des offrandes au sanctuaire d'Athéna de Lindos à Rhodes dont les commerçants n'étaient pas les derniers à fréquenter l'*emporion* où ils jouaient un rôle actif dans l'administration de l'Hellénion.[1305] Cela dit, pour Hérodote, la raison de son geste était la suivante : ce n'est pas à cause de relations d'hospitalité mais parce que « le temple d'Athéna à Lindos a été fondé, à ce qu'on dit, par les filles de Danaos, qui abordèrent là en fuyant les fils d'Égyptos ».[1306] En réalité, les motivations devaient être à la fois de nature politique et économique : Amasis entendait établir de bonnes relations (ξενία ?) avec Lindos ,[1307] ceci afin d'encourager le commerce des Grecs avec l'*emporion* de Naucratis.[1308] Hérodote évoque par ailleurs bien le fait que la cité de Lindos était présente à Naucratis et était une des cités en charge de la gestion de son sanctuaire commun : l'Hellenion.[1309]

[1302] Ces mêmes Grecs qu'il venait de battre puisqu'ils étaient dans l'armée d'Apriès.
[1303] HÉRODOTE, II, 178-179.
[1304] T. F. R. G. BRAUN 1982, p. 37-43 ; C. BAURAIN 1997, p. 304 ; A. M. GREAVES 2010, p. 167.
[1305] A. BRESSON 1980, p. 308-310.
[1306] Il dédia à l'Athéna de Lindos deux statues en pierre et une cuirasse de lin brodée de coton et d'or. Voir HÉRODOTE, II, 182 et III, 47.
[1307] Les pharaons passant pour les descendants d'Égyptos, Amasis entendait ainsi réparer l'outrage perpétré par Égyptos envers les filles de Danaos et faire table rase des contentieux du passé.
[1308] Au début du règne d'Amasis, Lindos était entre les mains du tyran Cléobule, un des Sept Sages. Voir E. D. FRANCIS et M. VICKERS 1984, p. 68-69.
[1309] HÉRODOTE, II, 178. L'Hellenion était administré par neuf cités (*poleis*): quatre ioniennes (Chios, Téos, Phocée et Clazomènes), quatre doriennes (Rhodes, Cnide, Halicarnasse et Phasélis) et une éolienne (Mytilène). Pour Rhodes, les trois cités de l'île (Camiros, Ialysos et Lindos) agissaient de concert pour l'administration du sanctuaire. Voir A. BRESSON 1980, p. 308.

La relation d'hospitalité probablement tissée par Amasis avec Polycrate de Samos aurait également résulté, entre autres, de motifs économiques liés à Naucratis. En effet, Hérodote mentionne aussi la présence des Samiens à cet endroit, où ils avaient fondé et administraient un sanctuaire d'Héra.[1310] Selon l'historien d'Halicarnasse, Polycrate « avait conclu un traité d'amitié avec Amasis roi d'Égypte, à qui il envoyait des présents et de qui il en recevait en retour » (σχὼν δὲ ξεινίην Ἀμάσι τῷ Αἰγύπτου βασιλέι συνεθήκατο, πέμπων τε δῶρα καὶ δεκόμενος ἄλλα παρ' ἐκείνου).[1311] Mais ce traité d'hospitalité aurait été dénoncé plus tard par Amasis : ce dernier craignait, si la fortune de Polycrate venait à tourner et qu'il lui arrivait malheur,[1312] d'être contraint de partager son sort en qualité d'ami (ξείνου ἀνδρός) :

« […] Πέμψας δέ οἱ κήρυκα ἐς Σάμον διαλύεσθαι ἔφη τὴν ξεινίην. Τοῦδε δὲ εἵνεκεν ταῦτα ἐποίεε, ἵνα μὴ συντυχίης δεινῆς τε καὶ μεγάλης Πολυκράτεα καταλαβούσης αὐτὸς ἀλγήσειε τὴν ψυχὴν ὡς περὶ ξείνου ἀνδρός […]. »[1313] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] il [Amasis] lui envoya un héraut à Samos et déclara qu'il dénonçait le traité d'hospitalité. Il le fit dans l'intention de ne pas avoir, si Polycrate était atteint par quelque grande et cruelle infortune, à souffrir lui-même dans son cœur comme au sujet d'un hôte […]. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Ce pharaon décidément en quête de l'amitié des Grecs est aussi crédité du financement d'une bonne part de la reconstruction du temple d'Apollon de Delphes rendue nécessaire après un incendie fortuit (αὐτόματος κατεκάη) daté de 548 ACN grâce à Pausanias.[1314]

[1310] HÉRODOTE, II, 178.
[1311] HÉRODOTE, III, 39.
[1312] Amasis aurait envoyé un héraut à Samos pour dénoncer le traité d'Amitié conclu avec Polycrate, après que ce dernier a instruit Amasis de l'épisode de son anneau retrouvé. Voir HÉRODOTE, III, 39-43.
[1313] HÉRODOTE, III, 43. En réalité, cela serait Polycrate qui aurait rompu les liens d'amitié avec le pharaon en proposant son aide à Cambyse pour ses projets en vue d'envahir l'Égypte. Voir L. H. JEFFREY et P. CARTLEDGE 1982, p. 246 ; M. M. AUSTIN 1990, p. 298. Cependant, pour A. Lloyd, c'est bien Amasis qui rompit l'alliance car il considérait la prospérité démesurée de Polycrate davantage comme une menace plutôt qu'un atout. Voir A. B. LLOYD, 2002, p. 424.
[1314] HÉRODOTE, II, 180 ; PAUSANIAS, X, 5, 13.

Certains historiens (comme Vincenzo La Bua) [1315] vont même jusqu'à estimer qu'Amasis, comme Crésus, avait conclu une alliance avec la cité de Sparte [1316] : en témoignerait la cuirasse qu'il aurait offerte aux Spartiates mais que les Samiens auraient dérobée un an avant le « vol du cratère »,[1317] celui envoyé par Lacédémone à Sardes en reconnaissance de leur alliance convenue avec Crésus.[1318]

La mention d'un tel cadeau offert par Amasis à Sparte n'est peut-être qu'un ajout par Hérodote d'une information qu'il aurait glanée à Delphes de sources favorables à la cité laconienne fière d'avoir été honorée par ce puissant pharaon. Comme nous l'avons déjà mentionné,[1319] on sait en effet qu'Hérodote doit avoir voyagé en Grèce continentale avant son départ pour Thourioi aux alentours des années 447 – 444/3 ACN[1320] et que Sparte a exercé une forte influence sur le sanctuaire phocidien au cours du V^e^ siècle ACN.[1321]

Les vols du cratère destiné à Crésus et de la cuirasse d'Amasis ont fourni un motif aux Spartiates pour prêter main-forte aux Samiens contre leur tyran Polycrate. Cependant, ces derniers présentaient une tout autre version, prétendant que par leur aide, les Lacédémoniens « s'acquittaient d'une dette de reconnaissance, parce que les Samiens antérieurement les avaient assistés avec des navires contre les Messéniens ». [1322] Or, lorsqu'il mentionne les versions divergentes des Samiens et des Spartiates au sujet du « vol » du cratère, par sa tournure de phrase Hérodote invitait déjà ses auditeurs à préférer la version des gens de Samos et à discréditer celle de Lacédémone.[1323]

[1315] V. LA BUA 1977, p. 40-43.
[1316] Les alliances qu'aurait conclues Amasis avec Polycrate de Samos et avec les Spartiates sont des récits qui nous le montrent comme philhellène. Voir A. MÖLLER 2000, p. 38.
[1317] HÉRODOTE, I, 70.
[1318] HÉRODOTE, III, 47. Hérodote ne mentionne qu'une seule fois le vol de cette cuirasse par les Samiens ainsi que l'existence d'une pièce du même genre qui avait été envoyée en cadeau à Sparte. De plus, l'homme d'Halicarnasse s'emmêle lorsqu'il essaye de dater le vol de ce corselet et *a fortiori* du cratère. Plus loin dans son récit (III, 48), l'historien place le larcin du cratère sous les règnes d'Alyatte (*ca*. 610-561 ACN) et de Périandre de Corinthe (*ca*. 625-585 ACN) et non sous le règne de Crésus. Voir *infra* p. 225, note 1000.
[1319] Cf. *supra* 3.2.3.1.
[1320] Voir l'ouvrage introductif de Legrand dans la collection Budé : P. E. LEGRAND 1932 (b), p. 29-32. Et D. LENFANT 2011, p. 215.
[1321] M. SORDI 1957, p. 64 : « Dans les années postérieures à Coronée, avec l'élimination définitive des Athéniens de la Phocide et de la Béotie, la domination de Sparte sur Delphes fut incontestée ». Sur l'influence de Sparte sur le sanctuaire de Delphes, voir aussi G. DAUX 1957, p. 114-116 ; I. MALKIN 1989, p. 129-153 et surtout P. SÁNCHEZ 2001, p. 114.
[1322] HÉRODOTE, III, 47.
[1323] Voir le commentaire du chapitre 70 du livre I d'Hérodote (P. E. LEGRAND (a) 1932, p. 74, note 2).

Peut-être faudrait-il, à l'instar de la version samienne du « vol du cratère », privilégier la version des Samiens dans le cas de l'aide apportée par Sparte contre Polycrate. Si la cuirasse d'Amasis offerte à Lindos semble avoir réellement existé (pourrait en témoigner le catalogue des offrandes du sanctuaire réalisé au I^er^ siècle ACN),[1324] nous pouvons cependant mettre en doute l'existence de celle destinée à Lacédémone.

De plus, même si nous ne sommes capable de dater ni le vol de la cuirasse ni celui du cratère,[1325] il paraît plus probable de convenir que Polycrate qui rendait à ses amis ce qu'il leur avait volé[1326] ait retourné cette cuirasse à Amasis avec lequel il entretenait une relation de ξενία. Tout ceci invite donc à penser que le pharaon n'a jamais envoyé de cuirasse en cadeau à Sparte.

Après nous être intéressé sur les relations entre Amasis et les Cyrénéens et entre ce même pharaon et Polycrate de Samos, venons-en maintenant aux liens entre les Mermnades et l'Égypte.

Les relations entre l'Égypte et la Lydie

Pour ce qui est de la Lydie, rappelons que par le passé, Gygès s'était déjà lié à l'Égypte, en particulier avec le pharaon Psammétique pour lequel le roi de Lydie avait envoyé des mercenaires cariens et ioniens.[1327] Ces « hommes de bronze venus de la mer », comme les décrit Hérodote,[1328] auraient servi lors de la campagne de réunification de l'Égypte par Psammétique contre son rival éthiopien Sabacos (Shabaka) et non pas lors d'une expédition contre Assurbanipal.[1329]

[1324] ANAGRAPHE VON LINDOS, *FGrH* 532 F 1 J, ligne 29. Des restes d'une statuette en basalte de provenance égyptienne datés du VI^e^ siècle ACN ont été retrouvés lors des fouilles du sanctuaire. Voir E. D. FRANCIS et M. VICKERS 1984, p. 69.

[1325] Hérodote donne deux moments différents pour le vol du cratère : 1) juste avant la prise de Sardes par Cyrus ; 2) sous le règne d'Alyatte (*ca*. 610-560 ACN) et la tyrannie de Périandre de Corinthe (*ca*. 625-585 ACN). Le détournement de la cuirasse s'étant déroulé un an avant celui du cratère, le larcin aurait donc été réalisé soit en 548 soit entre 610 et 585 ACN (dates communes à Périandre et Alyatte). Mais Amasis étant monté sur le trône en 570 ACN, la dernière possibilité peut donc être écartée, ainsi, le vol de la cuirasse se serait donc déroulé en 548 ACN (également l'année de l'incendie du grand temple de Delphes).

[1326] HÉRODOTE, III, 39.

[1327] Cette mention de l'envoi d'aide de la part de Gygès (*Guggu*) se trouve par ailleurs dans les sources assyriennes ; pour leur édition et traduction, voir l'ouvrage de D. LUCKENBILL 1927, p. 297-298. Voir également J. G. PEDLEY 1972, p. 82-83 ; M. COGAN et H. TADMOR 1977, p. 68 et A. I. IVANTCHIK 1993, p. 159-288.

[1328] HÉRODOTE, II, 152.

[1329] A. SPALINGER 1978, p. 400-409 et T. G. H. JAMES 1991, p. 711.

Si des liens ont uni Crésus au pharaon Amasis, ceux-ci auraient dû être fondés sur les principes proches (car aucune des deux parties n'avait l'obligation de se conformer aux usages grecs) de ce que les Grecs appellent la ξενία. En effet, nous venons de le voir, les différentes relations qu'entretenait Amasis avec ses « alliés » reposaient sur des accords d'hospitalité, qu'il s'agisse de Cyrène, de Polycrate ou probablement aussi des Delphiens, seuls les liens avec Sparte pouvant être mis en doute. Dans le cas de Crésus, Amasis devait chercher à faciliter le commerce des Grecs de l'Est à Naucratis, étant donné que le pharaon prélevait une taxe sur les échanges commerciaux. Ainsi, ces liens d'amitié devaient-ils servir les intérêts (notamment commerciaux) des deux royaumes.[1330] En effet, d'une part, ce rapprochement ne pouvait qu'influer favorablement sur le commerce de l'Égypte en Méditerranée orientale que le pharaon entendait favoriser ;[1331] et d'autre part, il rencontrait aussi à Naucratis les intérêts des Grecs sous tutelle lydienne, car le commerce était à côté de son très probable rôle de porte d'accès des mercenaires en Égypte la principale raison de leur présence récurrente en ces lieux ;[1332] Milet, en particulier, inféodée à l'État lydien, avait assurément de gros intérêts à défendre dans l'*emporion* de Naucratis.[1333]

Reste que, dans l'état actuel de la documentation, si une quelconque relation qu'Hérodote qualifie de ξενία ou συμμαχία a uni Amasis à Crésus, il n'en subsiste aucune trace. Sa mise en place éventuelle a pu s'accompagner d'échanges de présents à la mode proche-orientale pluriséculaire, mais ni l'historien grec ni aucune autre source n'y font allusion.

[1330] Nous nous référons ici à l'article de A. Spalinger. Ce dernier affirme que la politique égyptienne au Levant, de la fin VII^e^ jusqu'au premier quart VI^e^ siècle ACN, avait essentiellement un but commercial. À sa suite, nous pensons aussi que l'Égypte a pu continuer cette politique sous Amasis. Voir A. SPALINGER 1977, p. 222. Pour A. Fantalkin, Naucratis aurait été fondée par Milet à la suite du traité de paix conclu avec Alyatte. Les Mermnades ont pu alors tirer, eux aussi, à la suite de l'initiative milésienne, un bénéfice commercial de ce comptoir grec en Égypte ; les souverains lydiens et égyptiens ont ainsi approfondi leur rapprochement et tissé des liens plus directs afin de favoriser notamment le commerce. Voir A. FANTALKIN 2014, p. 17-52.

[1331] A. SPALINGER 1977, p. 222-223 ; A. FANTALKIN 2014, p. 43-44. Selon Diodore de Sicile (I, 68) le prédécesseur d'Amasis, Apriès, était déjà à la tête d'une flotte considérable et avait vaincu les Phéniciens et Chypriotes au cours d'un combat naval. L'intérêt des pharaons pour Chypre s'inscrit dans cette volonté de dominer la Méditerranée orientale où Chypre occupait une position essentielle dans les voies maritimes menant vers l'Égée et les rivages plus à l'Ouest encore : voir entre autres Voir O. MASSON 1971, p. 28-46 ; C. BALANDIER 2009, p. 78-96.

[1332] J. M. COOK 1982, p. 212.

[1333] Milet avait besoin du grain qu'elle ne pouvait fournir seule pour subvenir aux besoins de sa population. Voir A. M. GREAVES 2002, p. 101-104 ; 2010, p. 70-76 et 131-132. Sans oublier, comme nous l'avons vu, qu'elle devait envoyer du grain à Sardes suite à la paix conclue entre Thrasybule et Alyatte.

Au vu de toutes ces constatations en demi-teinte, l'absence d'aide envoyée par Amasis à son « allié » Crésus assiégé dans sa citadelle de Sardes ne nous étonne plus.[1334] En effet, ces deux souverains devaient avant tout entretenir des échanges commerciaux fondés sur des relations de réciprocité que rien ne vient objectivement confirmer mais qu'illustre pour partie déjà au XIV^e^ siècle ACN la correspondance royale d'Amarna.[1335] Et puisqu'une relation de type συμμαχία semble devoir être écartée,[1336] Amasis n'avait nulle raison de se sentir dans l'obligation d'envoyer des renforts prélevés sur ses propres forces aussi loin que Sardes afin de soutenir son « frère » assiégé par Cyrus II le Grand. Ainsi, l'existence d'une alliance militaire telle que nous la relate Hérodote est-elle, jusqu'à nouvel ordre, à contester.

Sans doute s'agit-il de la part de l'historien grec d'une interprétation anachronique. Peut-être ce lien fort entre Crésus et le pharaon Amasis a-t-il été imaginé dès le début du V^e^ siècle ACN à Delphes où ces deux souverains – personnages exceptionnels aux yeux des Grecs à peine sortis des guerres médiques – s'étaient montrés très généreux (en témoignaient la donation d'Amasis de 1000 talents d'alun pour la coûteuse reconstruction du « quatrième » temple après l'incendie de 548 ACN et les nombreuses offrandes antérieures de Crésus) : ces deux monarques s'étaient imposés dans l'imaginaire grec comme ceux qui avaient été naguère à la tête des deux royaumes les plus puissants de cette époque et qu'avaient balayés les Perses eux-mêmes bientôt bousculés par les Grecs dans les guerres médiques.

Venons-en maintenant au second volet de notre analyse, l'alliance lydo-babylonnienne.

[1334] On ne peut totalement exclure l'envoi par Amasis de mercenaires grecs engagés en Égypte pour prêter main forte à Crésus, mais Hérodote en tout cas ne le mentionne pas. Il indique simplement la présence des mercenaires (grecs) de Crésus.
[1335] Où les souverains se considérant comme égaux s'appellent « frères ». Voir *supra*.
[1336] Selon les différentes clauses diplomatiques des accords de συμμαχία développées par Jean-Christophe Couvenhes, chaque συμμαχία impliquait nécessairement l'envoi de troupes par une des deux parties contractantes afin d'épauler la seconde. Voir J. C. COUVENHES 2016, p. 29-31.

3.3.4.2 L'alliance de Crésus et Labynète/Nabonide de Babylone

Selon Hérodote, il s'agit de la dernière alliance conclue par Crésus :

« […] μεταπεμψάμενος δὲ καὶ Βαβυλωνίους (καὶ γὰρ πρὸς τούτους αὐτῷ ἐπεποίητο συμμαχίη, ἐτυράννευε δὲ τὸν χρόνον τοῦτον τῶν Βαβυλωνίων Λαβύνητος). »[1337] (Édition de P. E. LEGRAND)	« […] de faire venir également les Babyloniens (avec eux de même il avait fait une alliance ; le roi de Babylone était en ce temps Labynète). » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Une fois de plus, la réalité historique de tels accords pose question. En effet, les deux seules sources mentionnant cette alliance sont Hérodote et Xénophon, ce dernier étant repris par Justin. Le récit de l'abréviateur de Trogue Pompée est à rapprocher de celui de l'aristocrate athénien qui prétendait déjà que Crésus avait secouru Babylone, victime d'une attaque de Cyrus : vaincu, le Lydien aurait regagné Sardes.[1338]

Justin, dans son abrégé des *Histoires philippiques* de Trogue Pompée,[1339] nous transmet que :

« *Domitis deinde plerisque cum adversus Babylonios bellum gereret, Babyloniis rex Lydorum Croesus, cuius opes divitiaeque insignes ea tempestate erant, in auxilium venit; victusque iam de se sollicitus in regnum refugit. Cyrus quoque post victoriam conpositis in*	« […] Ensuite, comme, après la soumission de la plupart d'entre elles, Cyrus faisait la guerre contre les Babyloniens, le roi des Lydiens Crésus, dont les ressources et les richesses étaient immenses en ce temps-là, vint au secours des Babyloniens ; et vaincu, inquiet

[1337] HÉRODOTE, I, 77. Sur ce Labynète, voire *supra*. Le Labynète mentionné ici ne peut être que Nabonide, le roi de Babylone contemporain de la fin du règne de Crésus. Néanmoins, Hérodote mentionne deux autres Labynète : un premier qui aurait servi de médiateur lors de la conclusion de la paix entre les Mèdes et les Lydiens d'Astyage et d'Alyatte (I, 74) et un dernier Labynète, fils de Nitocris qui portait le nom de son père (I, 188). Selon Paul-Alain Beaulieu, l'hypothèse la plus probable serait que les deux premiers Labynète (I, 74 et I, 77) seraient la même personne : Nabonide ; pour le troisième (I, 188) il s'agirait de son fils Belshazzar. La confusion entre Nabonide et son fils Belshazzar est récurrente dans les sources grecques et hébraïques. Voir P. A. BEAULIEU 1989, p. 80-81. Cependant, concernant le Labynète de I, 74, le roi de Babylone à cette époque était Nabuchodonosor ; ainsi certains historiens estiment que derrière ce Labynète mentionné ici il faudrait reconnaître soit Nabuchodonosor, soit Nabonide qui aurait agi en tant que représentant du roi de Babylone. Voir P. E. LEGRAND 1932(a), p. 77, note 4 et p. 183, note 1 ; D. J. WISEMAN 1985, p. 8-9 ; D. ASHERI et al., 2007, p. 135.

[1338] Cette bataille de Babylone et ses préparatifs sont détaillés dans les six premiers livres de la *Cyropédie*.

[1339] Son récit résume sommairement les propos de Xénophon dans sa *Cyropédie*.

Babylonia rebus bellum transfert in Lydiam. » (Édition de B. MINEO)	désormais pour lui-même, il s'enfuit dans son royaume. Quant à Cyrus, une fois mises en ordre les affaires en Babylonie après sa victoire, il transfère la guerre en Lydie. […] »[1340] (Traduction de M. P. ARNAUD-LINDET)

Dans ce récit, remarquons d'emblée que Justin ne mentionne pas le nom du souverain de Babylone. De même, l'auteur ne dit rien sur la raison qui pousse Crésus à venir en aide aux Babyloniens. Mais, si le roi de Lydie décide de porter secours aux Chaldéens, c'est probablement en vertu d'accords antérieurs.

Or, il s'avère que cette campagne du roi perse mentionnée par Xénophon et par la source résumée par Justin à l'encontre du roi de Babylone est imaginaire. En effet, excepté Xénophon, aucune source antique (y compris la *Chronique de Nabonide*) ne mentionne une première campagne de Cyrus contre Babylone avant sa capture [1341]

Pour sa part, Vincenzo La Bua explique que, selon lui, l'alliance entre Crésus et Nabonide avancée chez Hérodote avait été conclue pour régler la répartition des territoires mèdes après la chute d'Astyage. Pour ce chercheur, Nabonide aurait soutenu Cyrus lors de sa guerre contre le roi des Mèdes car il voulait, lui aussi, rompre l'équilibre de la paix de 585 ACN qui fixait la frontière entre la Lydie et la Médie sur le fleuve Halys et donc tirer profit de la chute d'Astyage pour agrandir son territoire, notamment afin de contrôler la région de Harran.[1342] Cependant, il s'avère que Nabonide, sans passer d'alliance avec Cyrus ni même avec Astyage, n'a rien entrepris pour favoriser l'une ou l'autre partie.[1343] Vincenzo La Bua ne peut donc s'appuyer sur aucun témoin pour asseoir son affirmation.

Maintenant que nous venons de constater que seul le récit d'Hérodote pouvait être vraiment pris en compte puisque ceux de Xénophon et Justin ont toute chance de n'être que des inventions, regardons de plus près les différentes relations diplomatiques entretenues et établies par Nabonide de Babylone au cours de son règne afin d'analyser avec plus de références par la suite la crédibilité des propos du père de l'Histoire.

[1340] JUSTIN, I, 7, 3.
[1341] Voir J. K. ANDERSON 1970, p. 170-171 ; M. BIZOS 1971, p. VIII ; P. A. BEAULIEU 1989, p. 197-200. Hérodote ne mentionne jamais une campagne de Cyrus contre Babylone avant sa marche contre Sardes ; voir également P. BRIANT 1996, p. 42-55.
[1342] V. LA BUA 1977, p. 34-37.
[1343] P. A. BEAULIEU 1989, p. 197-200 ; P. BRIANT 1996, p. 42.

Pour ce faire, tournons-nous vers les sources babyloniennes. Les principales informations disponibles pour les années comprises entre le début du règne de Nabonide en 556 ACN et la prise de Babylone par Cyrus en 539 ACN sont à trouver dans la *Chronique de Nabonide,* les *Inscriptions d'Harran,*[1344] le *Cylindre de Sippar* ainsi que le *Cylindre d'Ur*. Pour la période qui nous intéresse ici, c'est-à-dire les années précédant la chute de Sardes (fixée en *ca*. 547 ACN), et pour les années dont les lignes ne sont pas endommagées, il s'avère que la *Chronique de Nabonide*[1345] ne mentionne aucune alliance avec un souverain étranger. Pourtant, nous savons que par le passé les souverains babyloniens avaient pour habitude de consigner les différentes alliances contractées avec leurs homologues étrangers. En témoigne notamment la mention du traité d'amitié et d'alliance (*tub-tu u su-lum-mu-u*) conclu en 614-613 ACN entre Kyaxare, roi des Mèdes, et Nabopolassar le roi de Babylone, lors de leur campagne commune contre la cité de Ninive.[1346] On est donc tenté de penser que si Nabonide avait conclu une alliance avec Crésus (ou même Cyrus), celle-ci aurait été consignée dans cette *Chronique.*[1347]

En regard, un extrait des *Inscriptions d'Harran* datant du règne de Nabonide s'avère des plus instructifs. Nous reproduisons ici les deux translittérations des deux textes conservés de ces *Inscriptions d'Harran* :

« 1 I 38 ⌜*ina šu-lum*⌝ *ir-ru-bu-nu a-na maḫ-ri -iá ina a-mat*
2 I 43 *ina šu-lum ir-ru-bu-nu a-na* igi-*ia*

1 I 39 ⌜^{d}30⌝ *u* $^{d+}$inanna *be-let* mè *šá nu-kúr-ti u su-lum-mu-ú*
2 I 44 ⌜ina a⌝-mat ^{d}30 *u* ^{d}*iš-tar be-let ta-ḫa-zu*
2 I 45 [šá nu]-*kúr-tú u su-lum-mu-u ina ba-li-šú*

1 I 40 *ina ba-li-šu ina* kur *la ib-ba-áš-šu-u ù kak-ku*
2 I 46 [*ina*] kur *la* gál-*ú u kak-ku*

[1344] Pour la *Chronique de Nabonide* (ABC 7*)*, nous avons utilisé l'édition ainsi que la traduction de J. J. GLASSNER 2004. Pour les inscriptions d'Harran, nous avons exploité l'édition et la traduction de H. SCHAUDIG 2001.
[1345] Du fait du mauvais état de conservation de la stèle, les années 552 à 550 ACN (4^{e} et 5^{e} année du règne de Nabonide) ainsi que les années 544 à 539 ACN sont perdues (de la 12^{e} à la 17^{e} année du règne du souverain babylonien).
[1346] *Chronique de la chute de Ninive* (ABC 3), 29. Texte édité et traduit par A. K. GRAYSON 1975, p. 93 ; J. J. GLASSNER 1993, n. 22 ; 2004, p. 218-225.
[1347] Il reste néanmoins les années perdues qui empêchent de rejeter totalement l'hypothèse.

1 I 41 *la in-né-ep-pu-šu* šu^{min}*-su* ⌜àna ugu⌝*- ḫi-šú-nu*
2 I 47f [*la*] *in-né-ep-pu-šú* šu^{min}*-su a-na /* ⌜ugu⌝*-ḫi-šú-nu ta-ap-ri-ik-ma*

1 I 42 *ta-*⌜*ap-ri-ik-ma*⌝ lugal kur *mi-ṣir* k[*ur ma-d*]*a-a-a*
2 I 49 [lugal kur] *mi-ṣir* uru *ma-da-a-a*

1 I 43 kur *a-r*[*a-bi u*] ⌜*nap-ḫar*⌝ lugal^{meš} *n*[*a-k*]*i-*⌜*ru-tú a*⌝-[na]
2 II 1 kur *a-ra-bi u nap-ḫar* lugal^{meš} *na-ki-ru-tú*

1 I 44 *su-lum-*[*mu-ú u ṭu-ub-ba-a-ti i-šap-pa-ru-nu*]
2 II 2 *a-na su-lum-mu-ú u ṭu-ub-ba-a-ti*
2 II 3 ⌜*i-šap*⌝*-pa-ru-nu a-na maḫ-ri-*⌜*ia* ùg⌝^{meš} » [1348]

(Édition de H. SCHAUDIG)

« […] Selon la parole de Sîn et d'Ishtar, la Maîtresse du combat, sans laquelle la paix et la guerre n'existent pas sur la terre, et sans laquelle aucune arme n'est forgée, elle étendit sa main sur eux, de telle sorte que les rois du pays d'Égypte, de la cité des Mèdes, du pays des Arabes, et tous les rois qui étaient hostiles, pour la paix et de bonnes relations [*su-lum-mu- ú u tu-ub-ba-a-ti*], ont envoyé (des messagers) devant moi. […] »

(Traduction française basée sur la traduction allemande de H. SCHAUDIG)[1349]

Ce texte lève donc un voile sur les relations diplomatiques au cours du règne de Nabonide, et plus précisément, à la lecture de l'intégralité de l'inscription, sur celles intervenues durant le long séjour du roi Babylonien dans l'oasis de Tayma en Arabie (*ca*. 553-543 ACN).[1350]

Au cours de cette tranche chronologique où Nabonide séjourne en Arabie, le roi d'Égypte n'est autre qu'Amasis (*ca*. 570-526 ACN), le seul pharaon contemporain de Nabonide. Cette inscription d'Harran nous rapporte donc un envoi d'ambassadeurs de la part d'Amasis au roi de Babylone se trouvant à Tayma afin de conclure des traités « d'amitié et de bonnes relations ». Quant au « roi de la cité des Mèdes » mentionné dans l'inscription, il devrait s'agir en fait de Cyrus : celui-ci aurait pris ce titre assez impersonnel après la destitution d'Astyage et la chute d'Ecbatane en 550 ACN.[1351]

[1348] *Inscriptions d'Harran de Nabonide*, Nabonidus, 1, col. I, 38-44 ; 2, col. I, 43-II, 3.
[1349] « Auf das Wort Sîns und Ištars, der Herrin der Schlacht, ohne die Feindschaft und Friedensschluß im Lande nicht entstehen und die Waffen nicht geführt werden - sie streckte ihre Hand über sie aus, damit die Könige vom Lande Ägypten, vom L[and der Med]er, vom Land der Ar[aber und] die Gesamtheit der fei[nd]lichen Könige z[u] Friedens[schluß und guten Beziehungen (Boten)] vor mi[ch hin- schickten] » : H. SCHAUDIG 2001, p. 497.
[1350] C. J. GADD 1958, p. 75-78 ; P. A. BEAULIEU 1989, p. 169-185 ; S. ZAWADZKI 2010, p. 20-26 ; A. HAUSLEITER 2012, p. 819-824.
[1351] C. J. GADD 1958, p. 76-77.

Sur ces indications, nous pouvons affirmer que cet envoi d'ambassadeurs mèdes auprès de Nabonide s'est déroulé entre 550 et 543 ACN avant le retour du roi babylonien dans sa capitale. Les autres monarques qui auraient envoyé des ambassadeurs seraient des souverains contre lesquels Nabonide avait sans doute mené des expéditions lors de son séjour à Tayma.[1352]

Pour C. J. Gadd, ces contacts diplomatiques auraient été pris juste après la chute de la capitale mède en 550 ACN, et il date même ces ambassades de 548 ACN en se basant sur la titulature de Cyrus qui ne se revendique pas encore comme roi de Perse.[1353] Certains historiens voient par ailleurs dans ces délégations officielles envoyées à Tayma la recherche d'alliés de la part des souverains de l'époque inquiets de la puissance montante que représentait Cyrus II, roi d'Anshan et nouveau maître d'Ecbatane. Ils ajoutent même, parmi ces souverains désireux d'alliances, Crésus de Lydie redoutant lui aussi la menace de plus en plus pesante du fils de Cambyse.[1354]

En réalité, contrairement à ce qu'avançait C. J. Gadd, cet envoi d'ambassadeurs (égyptiens et mèdes) auprès de Nabonide serait plutôt à placer dans les années 546-543 ACN, ce qui nous situe après la chute de Sardes et de Crésus.[1355] En effet, la raison du traité de « paix et bonnes relations » entre Nabonide et Cyrus aurait eu plus justement pour objet l'occupation par les Babyloniens de Harran (où se trouvait le temple du dieu Sîn) après la chute d'Astyage : depuis la chute de Ninive, cette région était sous contrôle mède.[1356] Le temple de Sîn (dont le culte du dieu-lune était le favori du souverain de Babylone ainsi que de sa mère) avait été détruit lorsqu'il était passé sous contrôle mède et Nabonide y avait entrepris une grande opération de restauration.[1357]

[1352] D. J. WISEMAN 1991, p. 246-248 ; S. RUZICKA 2012, p. 11-13
[1353] C. J. GADD 1958, p. 77.
[1354] Ces historiens (dont A. R. BRUNS 1961, p. 38-39) rapprochent cette inscription du texte d'Hérodote qui déclare que Crésus chercha des alliés après la chute d'Astyage (I, 46).
[1355] D. J. WISEMAN 1991, p. 248 ; S. RUZICKA 2012, p. 11-13.
[1356] T. CUYLER YOUNG 1988, p. 30-32 ; C. TUPLIN 2004, p. 234.
[1357] *Inscriptions d'Harran de Nabonide*, 1 et 2, I, col. I, 1-9. Voir H. SCHAUDIG 2001, 487-488 et 496.

Ainsi, grâce à cet accord avec le « roi de la cité des Mèdes », Nabonide aurait eu le champ libre pour toute entreprise de restauration ainsi que l'opportunité de contrôler la zone d'Harran.[1358] Sans doute ce traité a-t-il aussi été conclu afin de remettre en vigueur l'ancienne alliance babylo-mède passée en 613 ACN.[1359]

Ajoutons que l'accord de « paix et de bonnes relations » avec l'Égypte est à replacer dans le contexte des campagnes de Nabonide à l'ouest, jusqu'aux frontières égyptiennes. Car dès son accession au trône, le roi de Babylone avait entrepris des expéditions en Syrie (*Amurri*), en Cilicie (*Hu-me-e*) et en Édom (*A-du-um*),[1360] ces campagnes inquiétant les Égyptiens qui entendaient pouvoir intervenir dans la région à tout moment. Par conséquent, Nabonide n'aurait pas pu rentrer à Babylone sans s'être assuré que l'Égypte ainsi que les rois arabes ne tenteraient plus aucune action belliqueuse de ce côté.[1361]

Concernant la nature de ces accords, nous pouvons au mieux émettre l'hypothèse qu'il ne s'agissait d'accords d'amitié, de non-agression – voire de conventions « commerciales »[1362] – que chacune des parties contractantes s'engageait à respecter. Le fait qu'Amasis n'ait apporté aucune aide à Nabonide alors que Cyrus s'apprêtait à attaquer Babylone appuierait dès lors nos propos : Amasis n'était pas précisément obligé de fournir une assistance militaire à un royaume envers lequel il s'était simplement engagé à reconnaître le roi (comme un « frère », un alter ego).[1363]

[1358] Sans doute, la restauration du temple avait commencé dès l'accession au trône de Nabonide lorsque les Mèdes avaient fort à faire à l'Est avec la rébellion de Cyrus qui avait commencé dès 553 ACN. Voir T. CUYLER YOUNG 1988, p. 30.
[1359] Mais comme Nabonide n'a envoyé aucun renfort durant les conflits opposant Cyrus à Astyage entre 553 et 550 ACN, on peut penser que cette alliance de 613 ACN n'était en réalité qu'une sorte d'accord de non-agression (échange de politesses).
[1360] *Chronique de Nabonide* (ABC 7*)*, col. I, 7-17.
[1361] S. RUZICKA 2012, p. 12.
[1362] Car on sait que l'Égypte qui exportait de grandes quantités d'alun et de lin en Babylone entretenait de solides liens commerciaux également avec la Syrie, Phénicie, Élam, Chypre, et l'Asie Mineure. Voir D. J. WISEMAN 1991, p. 272-275. Ainsi Amasis voulait-il encore une fois s'assurer de la viabilité des bonnes affaires de ses commerçants ainsi que de la prospérité de Naucratis.
[1363] Il faut noter l'emploi des mêmes termes « *tub-tu* » et (« *tu-ub-ba-a-ti* ») « *su-lum-mu-u* » pour désigner l'alliance conclue en 613 ACN par Nabopolassar et Kyaxare et celle mentionnée sur les *Inscriptions d'Harran*. Ce qui nous conforte dans l'idée qu'il s'agit du même type d'alliance à savoir de « non-agression » mutuelle.

Il se pourrait également qu'au moment de la conclusion de ces conventions à Tayma, Amasis ait réalisé le même type d'« alliance » avec Cyrus qu'il aurait par conséquent considéré aussi comme son « frère ». En effet, le roi des Perses étant désormais aussi à la tête de la Lydie, et par conséquent maître des cités grecques d'Asie Mineure, le pharaon aurait probablement voulu s'assurer de la sorte la poursuite des fructueuses relations qu'entretenaient les cités d'Asie Mineure (ces « Grecs de l'Est » des archéologues) avec Naucratis.[1364] Mais objectivement, rien ne permet d'affirmer la réalité historique d'un tel accord passé avec Cyrus.

Quoi qu'il en soit, peu importe le type d'accord qui aurait été conclu entre Cyrus et Nabonide, celui-ci fut rapidement rompu puisque dès 539 ACN, Cyrus s'empara de Babylone.

Les liens entre Nabonide et Crésus

Pour en revenir une nouvelle fois à Crésus, si jamais un accord fut conclu avec Nabonide, sans doute aurait-il aussi eu des implications commerciales : le roi de Lydie s'assurait ainsi la libre circulation des produits échangés autant par voie maritime (grâce au commerce des cités grecques) que par voie terrestre. La Lydie ayant déjà conclu un accord de paix avec la Médie en 585 ACN[1365] en se liant avec Nabonide au moyen de ce type d'entente, Crésus se serait assuré des ouvertures commerciales en Médie et en Babylone. Mais une fois de plus, rien ne permet de prouver la réalité historique d'un tel accord.

[1364] On trouve ici peut-être une trace de cet hypothétique arrangement lorsqu'Hérodote mentionne une version d'un mariage entre Cyrus et une princesse égyptienne (fille d'Apriès). Bien qu'Hérodote accorde plus de crédit à la version faisant de cette princesse la femme de Cambyse, bien qu'un mariage avec Cyrus aurait été plus probable si l'on tient compte de l'âge qu'aurait eu la fille d'Apriès en 535 ACN. Voir HÉRODOTE, III, 1-3.
[1365] Voir *supra*.

Conclusions :

Comme nous venons de le proposer, les seuls relations attestées entre Crésus, Amasis et Nabonide sont celles qui ont lié le pharaon au roi de Babylone. Même si nous ne connaissons rien de la teneur de tels accords, il se pourrait que ceux-ci n'aient été que des conventions très générales d'amitié et de non-agression réciproques où les rois se reconnaissaient comme « frères » dans le but vraisemblablement d'assurer la sécurité de leurs possessions et le bon accueil de leurs commerçants.

À la manière dont Hérodote nous rapporte les alliances militaires de type συμμαχία (entre Crésus, Babylone et l'Égypte), il nous est impossible d'affirmer leur réalité historique. Nous pouvons même aller jusqu'à mettre l'existence de ce type de traités en doute, dans la mesure où aucun des « alliés » ne vint prêter main forte à Crésus lorsqu'il fut assiégé dans sa citadelle de Sardes. En revanche, il nous est permis d'envisager que des liens d'hospitalité (la ξενία des Grecs) unissaient Crésus à Amasis ainsi qu'à Nabonide, sans doute à des fins lucratives et de légitimation mutuelle.

Nous savons qu'Hérodote avait rédigé des *logoi* sur la Lydie, l'Égypte et la Babylonie pour exalter la grandeur et la puissance de ces vieux royaumes.[1366] La nouvelle de la chute de Crésus en Lydie (qui passait pour le plus riche) et celle d'Amasis en Égypte, personnages qui avaient l'un et l'autre fait des cadeaux mémorables aux Grecs, a rudement frappé l'imagination de ces derniers pour qui il était difficile d'envisager une puissance supérieure aux Lydiens et aux Égyptiens. C'est justement parce que les Grecs ont vite pris pleine conscience de ce que signifiaient les chutes de Sardes, de Babylone et de l'Égypte que leurs victoires ultérieures sur les Perses ressortent comme autant d'événements sans parallèle depuis la guerre de Troie.[1367]

[1366] R. DREWS 1973, p. 66-67. Néanmoins, pour Félix Jacoby, Hérodote avait rédigé ses *logoi* barbares à la suite de ses voyages ; son but premier était de faire œuvre ethnographique à la façon d'Hécatée de Milet. Ce n'est qu'à son arrivée à Athènes qu'Hérodote se mit à traiter des guerres médiques. Voir F. JACOBY 1913.
[1367] R. DREWS 1973, p. 66-67 ; A. FANTALKIN 2014, p. 32. Selon A. Fantalkin, les arguments de Robert Drews vont de pair avec ceux de Jonathan Hall qui déclare que ce sont ces confrontations entre les Hellènes et les Perses lors des guerres médiques qui ont été l'événement principal de la création de l'identité grecque. Voir J. M. HALL 2002.

En conclusion, il est de notre avis qu'Hérodote pourrait avoir forcé le trait et transformé de simples convenances diplomatiques entre Crésus, Babylone et l'Égypte en des alliances de type συμμαχία afin d'expliciter plus ouvertement à son public l'existence de liens entre les trois plus grandes puissances de l'époque. Ces trois grandes puissances n'avaient pas réussi à s'opposer à Cyrus le Grand et aux Perses contrairement aux Grecs qui y étaient parvenus.[1368]

Faut-il le dire, tous ces propos conféraient plus d'éclat encore aux victoires de Marathon, de Salamine et de Platées qu'Hérodote exposait dans la seconde partie de son Enquête.[1369] Mais par-dessus tout, le tableau ainsi dressé par l'historien immortalisait la suprématie des Grecs sur les plus puissants des Barbares.

[1368] Comme le dit Hérodote, il veut écrire son *Enquête* afin que le temps « n'efface de la mémoire et que de grands et merveilleux exploits, accomplis tant par les Barbares que par les Grecs, ne cessent d'être renommés ». Voir HÉRODOTE, I, 1.

[1369] Cette victoire grecque sur les Perses a été l'événement cristallisateur de la conscience « nationale » grecque ; Elle a été la raison pour laquelle Hérodote a voulu mettre en avant les *megala erga* de ces royaumes barbares qui furent défaits par les Perses, afin de rendre encore plus uniques ces victoires des Grecs sur les armées de Darius et Xerxès. Voir A. FANTALKIN 2014, p. 32.

Chapitre IV

LE CONFLIT AVEC LA PERSE

4.1 Introduction

Les Perses constituent le dernier grand groupe avec qui Crésus entra directement en contact et très vite en compétition. C'est par ailleurs un fait entré dans la légende : le conflit qui opposa le roi mermnade avec l'armée perse de Cyrus II scella la fin du royaume lydien.

Dans cette partie, nous commencerons par une brève description de l'émergence du royaume et de la puissance perse jusqu'à la chute de la capitale mède Ecbatane, dernier temps fort avant la guerre avec la Lydie. Nous reviendrons ensuite sur la première bataille qui opposa les Lydiens aux Perses : la rencontre de Ptérie, et nous tenterons d'éclaircir son issue ainsi que la raison pour laquelle Crésus retourna à Sardes. Enfin, nous nous pencherons sur la capture de la capitale lydienne et le sort ultime du dernier Mermnade.

4.2 L'émergence surprise de la Perse

Les sources anciennes retraçant l'histoire de la Perse avant la chute d'Ecbatane par Cyrus II sont assez délicates à interpréter. En effet, les auteurs grecs ne se « bornent qu'à souligner que l'empire perse n'est que la continuation du royaume mède conquis par Cyrus en 550 »[1370]. Ainsi, il vaut mieux se pencher sur les sources orientales qui nous fournissent des indications sur les ancêtres de Cyrus. Le *Cylindre de Cyrus* est le document le plus ancien qui donne la généalogie du fondateur de l'empire perse. Dans ce texte,[1371] Cyrus est qualifié de « roi d'Anshan » et le reste de sa généalogie est également détaillé : « Fils de Cambyse, Grand Roi, roi d'Anshan, descendant de Teispès, Grand Roi, roi d'Anshan, d'une famille qui a toujours exercé la royauté ».[1372] Un sceau (PFS 93*)[1373] complète la lignée : « Kurash d'Anshan, fils de Teispès ». Ainsi la généalogie peut être fixée comme suit : Teispès – Cyrus I^{er} – Cambyse I^{er} – Cyrus II.

[1370] P. BRIANT 1996, p. 24.
[1371] Pour la traduction du texte du Cylindre, voir A. L. OPPENHEIM 1969, p. 315-316.
[1372] P. BRIANT 1996, p. 25.
[1373] Pour les commentaires sur ce sceau, voir M. B. GARRISON 2011.

Ce pays d'Anshan peut être localisé avec certitude dans la région du Fārs (qui donnera plus tard son nom à la Perse) dans la plaine du Marv Dasht. Le site de Tell-i Malyan a par ailleurs été identifié comme le site de la ville d'Anshan.[1374]

Le royaume néo-élamite de Suse et d'Anshan était tombé sous la domination des Assyriens vers 646 ACN avec la capture de Suse par Assurbanipal.[1375] Les rois élamites semblent avoir dû payer tribut au roi assyrien, comme le mentionne le *Cylindre de Rassam*[1376] où il est fait mention d'un certain Kurash, roi de Parsumash qui a dû livrer tribut à Ninive et qui y a également envoyé son fils aîné Arukku comme otage.[1377] Mais après la chute de l'empire assyrien sous les coups des Babyloniens et des Mèdes *ca*. 610 ACN (chute de Ninive en 612 ACN),[1378] il semble que l'Élam ait recouvré sa liberté de mouvement et que les ancêtres de Cyrus II se soient réapproprié le titre de « roi d'Anshan ».[1379] Au début du VI^{e} siècle ACN, à la suite des campagnes d'expansion territoriale menées par les Mèdes dans le Zagros, le royaume d'Anshan serait tombé dans l'escarcelle de ces derniers.[1380] Cependant la forme de sujétion des Perses vis-à-vis de ceux-ci nous échappe totalement.[1381]

De même, il est assez difficile de définir l'organisation du royaume mède. Selon les recherches récentes,[1382] il faut s'écarter de la vision d'Hérodote qui voyait un empire mède organisé de manière similaire à l'empire assyrien ou achéménide. Il semble au contraire que ce royaume mède réunissait une mosaïque de tribus, chacune gouvernée par des « seigneurs de villes » (les *bel alani* des sources assyriennes).[1383] Ces différents roitelets devaient tous prêter allégeance au roi des Mèdes. Il s'agissait d'une sorte de confédération de petits États.[1384]

[1374] P. BRIANT 1996, p. 25 ; D. T. POTTS 2005, p. 4-5 ; A. ZOURNATI 2011, p. 1-15 ; M. WATERS 2014, p. 35.
[1375] P. BRIANT 1996, p. 28.
[1376] D. LUCKENBILL 1927, p. 793-840.
[1377] L'identification de ce Kurash, roi de Parsumash avec Kurash roi d'Anshan est toujours sujette à discussion : P. BRIANT 1996, p. 28 ; M. WATERS 2014, p. 35-37 ; A. KURTH 2014, p. 3.
[1378] Cette alliance babylo-mède est consignée dans la *Chronique de la chute de Ninive* (ABC 3), 29. Texte édité et traduit par A. K. GRAYSON 1975, p. 93 et J. J. GLASSNER 2004, p. 218-225.
[1379] P. BRIANT 1996, p. 32-33 ; M. WATERS 2014, p. 37-36. Pour A. Zournatzi, ce titre de « roi d'Anshan » repris par les Teispides serait un moyen de légitimer leur prise de pouvoir en se rattachant à l'ancien royaume élamite de « Suse et d'Anshan ». Voir A. ZOURNATZI 2011, p. 1-15.
[1380] P. BRIANT 1996, p. 34 ; M. DANDAMAYEV et I. MEDVEDSKAYA 2006 ; A. KURTH 2014, p. 3.
[1381] P. BRIANT 1996, p. 34 ; M. WATERS 2014, p. 38-39.
[1382] Voir entre autres H. SANCISI-WEERDENBURG 1988 ; R. ROLLINGER 2003 ; C. TUPLIN 2004 ; M. WATERS 2014.
[1383] M. WATERS 2011, p. 245-250.
[1384] M. BROSIUS 2006, p. 4.

La mention dans le *Cylindre de Sippar* de « [Astyage] et les rois qui marchent à ses côtés » (LUGAL.MEŠ *ālik idišu*)[1385] serait un indice de cette organisation du royaume mède.

Pour en savoir davantage sur la chute d'Ecbatane et du royaume mède aux mains de Cyrus, il faut nous tourner vers les sources babyloniennes. En effet, comme le souligne Pierre Briant, les récits d'Hérodote, de Ctésias de Cnide ainsi que quelques passages de Justin et Diodore de Sicile sont des contes issus de thèmes folkloriques qui forment une sorte de « légende du fondateur ».[1386] Ainsi, ce sont le *Cylindre de Sippar* de même que la *Chronique de Nabonide* qui nous permettent d'y voir plus clair.

Le *Cylindre de Sippar* qui aurait été réalisé entre 543 et 540 ACN[1387] fait état d'un songe qu'aurait eu le roi de Babylone, Nabonide, dans lequel il déclare avoir reçu du dieu Marduk la promesse que les Mèdes allaient être mis hors d'état de nuire :

« 1 I 26 *i-na ša-lu-ul-ti* mu.an.na *i-na ka-šá-du*
11 I 26 [*i-na ša*]-*lu-ul-ti* mu.an.na *i-na ka-šá-du*

1 I 27 *ú-šat-bu-niš-šum-ma* ^{I}*ku-ra-áš* lugal kur *an-za-an ìr-su ṣa-aḫ-ri*
11 I 27 [*ú-šat-bu*]-*niš-šum-ma* ^{I}*ku-ra-áš* lugal kur *an-za-an ìr-su ṣa-aḫ-ri*

1 I 28 *i-na um-ma-ni-šu i-ṣu-tu* ^{lú}érin-*man-da rap-šá-a-ti ú-sap-pi-iḫ*
11 I 28 *i-na um-ˀma-ni-šuˀ* i-TMu-tu um-man-ma-an-ˀdu-ᶜ rap-šá-a-ta ú-sap-pi-i ḫ*

1 I 29 ^{I}*iš-tu-me-gu* lugal ^{lú}érin-*man-da iṣ-bat-ma ka-mu-ut-su*
a-na kur-*šu il-qí*
11 I 29 ^{I}*iš-tu-*[*me-gu* lu]gal *um-man-ma-an-du iṣ-ba-at-ma ka-mu-ut-su*
a-na kur-*šu il-qí* »[1388]

(Édition de H. SCHAUDIG)

« […] [Et en vérité], quand arriva la troisième année [553], Marduk fit se lever Cyrus, roi d'Anshan, son jeune serviteur (*ardu*) ; Cyrus dispersa les grandes armées des Umman-Manda avec sa petite armée et il s'empara d'Astyage, roi des Mèdes, et il l'emmena captif dans son pays. […] »

(Traduction française de P. BRIANT)[1389]

[1385] R. DREWS 1969, p. 2 ; M. WATERS 2011, p. 244.
[1386] P. BRIANT 1996, p. 25-26.
[1387] A. ZOURNATZI 2011, p. 4, note 27.
[1388] *Cylindre de Sippar*, I, 26-29. Il existe plusieurs exemplaires (75) de ce cylindre qui retranscrivent deux versions du même texte. Ils portent ensemble le nom de *Cylindre Eḫulḫul*. C'est pour cette raison que nous avons retranscrit les deux translittérations. Voir H. SCHAUDIG 2001, p. 409-414.

La *Chronique de Nabonide*, document dont la rédaction doit remonter au règne de Darius vers *ca*. 500 ACN,[1390] fait directement mention de la campagne de Cyrus contre Astyage :

« [mu 6.kám ...^{I}*Iš-tu-me-gu* érin-*šú*

(ii) 1 *id*]-*ke-e-ma ana* ugu ^{I}*Ku-raš* lugal *An-šá-an ana ka-š*[*á-di i*]*l-lik-ma* [. . .]

2. ^{I}*Iš-tu-me-gu* érin-*šú* bala-*su-ma ina* $šu_{ii}$ *ṣa-bít a-na* ^{I}*Ku-raš id-d*[*in*]

3. ^{I}*Ku-raš a-na* ^{kur}*A-gam-ta-nu* uru lugal$^{ú\text{-}tu}$ <*il-lik-ma*> kù.babbar guškin nì.šu nì.ga [...]

4. *šá* ^{kur}*A-gam-ta-nu iš-lul-ú-ma a-na* ^{kur}*An-šá-an il-qí* nì.šu nì.ga *šá* érin^{me}[^{š} ...] » [1391]

(Édition de J. J. GLASSENER et R. B. FOSTER)

« II.

1. [Astyage] mobilisa [son armée] et il marcha contre Cyrus, roi d'Anshan, en vue de la conquête…
2. L'armée se rebella contre Astyage et il fut fait prisonnier. [Ils le livrèrent à] Cyrus.
3. Cyrus marcha vers Ecbatane, la cité royale. L'argent, l'or, les biens, les choses […]
4. qu'il emporta comme butin [d']Ecbatane, il les convoya jusqu'à Anshan. Les biens [et] les choses de l'armée de […]. »

(Traduction française de P. BRIANT)[1392]

Ces deux documents babyloniens fournissent des indications supplémentaires aux sources classiques. On y apprend qu'Astyage fut l'instigateur du conflit contre Cyrus et que celui-ci débuta vers 553 pour prendre fin avec la chute de la capitale des Mèdes, Ecbatane, en 550 ACN.

[1389] P. BRIANT 1996, p. 41.
[1390] A. K. GRAYSON 1975, p. 104-111 ; D. A. BEAULIEU 1989, p. 199 ; J. J. GLASSNER 1993 ; J. J. GLASSNER 2004, p. 232-233 ; S. ZAWADSKI 2010, p. 144-145.
[1391] *Chronique de Nabonide*, II, 1-4. La traduction anglaise de J. J. Glassner est la suivante : « [The sixth year, . . . Astyages] mustered [his troops] and, with con[quest] in view, [m]arched on King Cyrus of Anssan in order to seize him and [. . .]. The army of Astyages revolted against him, captured him, and deliv[ered] him to Cyrus. Cyrus <marched> on Agamtanu (= Ecbatana), the royal residence, and took to Anssan the silver, gold, goods, valuables, [and . . .] that he had taken as plunder (in) Agamtanu. The goods and valuables that the troops [...]. ». Voir J. J. GLASSNER 2004, p. 235.
[1392] P. BRIANT 1996, p. 41.

On ignore les raisons qui ont poussé Astyage à entreprendre une campagne contre Cyrus. Sans doute le roi des Mèdes a-t-il voulu mettre fin à une révolte d'un des roitelets soumis à son autorité, ou encore a-t-il voulu soumettre cette région qui échappait à son contrôle.[1393] Quoi qu'il en soit, la *Chronique de Nabonide* semble accorder du crédit aux dires d'Hérodote selon lesquels l'armée mède se révoltait contre Astyage et se rangeait du côté du Cyrus.[1394] Une fois maître de la cité d'Ecbatane, Cyrus pouvait bénéficier de ressources suffisantes pour ses campagnes à venir.[1395]

Cyrus se posa en continuateur d'Astyage : il lui accorda la vie sauve, épousa sa fille Amytis,[1396] donna des commandements à des Mèdes, et Ecbatane devint une des capitales du futur empire perse.[1397] C'est donc dans ces circonstances que Cyrus se retrouva aussi à la tête de l'ancien royaume mède et qu'il devint dès lors le voisin immédiat de Crésus avec lequel il allait bientôt entrer en conflit.

[1393] P. BRIANT 1996, p. 42 ; M. BROSIUS 2006, p. 9 ; M. WATERS 2014, p. 38-39.
[1394] HÉRODOTE, I, 127-128.
[1395] P. BRIANT 1996, p. 43.
[1396] CTÉSIAS DE CNIDE, F 9,1.
[1397] HÉRODOTE, I, 157-161.

4.3 La bataille de (la) Ptérie

Selon Hérodote,[1398] c'est après avoir appris la chute d'Astyage, son beau-frère, que Crésus entreprit une campagne en Anatolie afin de contrer la montée de la puissance perse. Cette entreprise mena le dernier roi de Lydie en Ptérie, à l'est du fleuve Halys, où il se mesura une première fois aux troupes levées par Cyrus.

Commençons par recenser ce que les sources anciennes nous transmettent sur cet épisode.

4.3.1 Les sources

Hérodote est le premier auteur à nous rapporter la campagne anatolienne de Crésus :

« Κροῖσος δὲ ἐπείτε διαβὰς σὺν τῷ στρατῷ ἀπίκετο τῆς Καππαδοκίης ἐς τὴν Πτερίην καλεομένην (ἡ δὲ Πτερίη ἐστὶ τῆς χώρης ταύτης τὸ ἰσχυρότατον, κατὰ Σινώπην πόλιν τὴν ἐν Εὐξείνῳ πόντῳ μάλιστά κη κειμένη), ἐνθαῦτα ἐστρατοπεδεύετο φθείρων τῶν Συρίων τοὺς κλήρους· Καὶ εἷλε μὲν τῶν Πτερίων τὴν πόλιν καὶ ἠνδραποδίσατο, εἷλε δὲ τὰς περιοικίδας αὐτῆς πάσας, Συρίους τε οὐδὲν ἐόντας αἰτίους ἀναστάτους ἐποίησε. Κῦρος δὲ ἀγείρας τὸν ἑωυτοῦ στρατὸν καὶ παραλαβὼν τοὺς μεταξὺ οἰκέοντας πάντας ἠντιοῦτο Κροίσῳ. Πρὶν δὲ ἐξελαύνειν ὁρμῆσαι τὸν στρατόν, πέμψας κήρυκας ἐς τοὺς Ἴωνας ἐπειρᾶτο σφέας ἀπὸ Κροίσου ἀπιστάναι. Ἴωνες μέν νυν οὐκ ἐπείθοντο. Κῦρος δὲ ὡς ἀπίκετο καὶ ἀντεστρατοπεδεύσατο Κροίσῳ, ἐνθαῦτα ἐν	« Quand il eut passé l'Halys avec son armée, Crésus atteignit en Cappadoce ce qu'on appelle la Ptérie ; la Ptérie est le canton le plus fort de cette contrée ; elle est située à peu près vers la ville de Sinope, qui est sur le Pont Euxin. Crésus y établit son camp, ravagea les campagnes des Syriens ; il prit la ville des Ptériens, qu'il réduisit en esclavage, prit toutes les localités des alentours, et ruina les Syriens de fond en comble, bien qu'il n'eut rien à leur reprocher. De son côté, Cyrus rassembla ses troupes, prit avec lui tous les hommes des régions qu'il traversait, et se porta au devant de Crésus. Avant d'entreprendre la mise en mouvement de son armée, il avait envoyé des hérauts chez les Ioniens pour les solliciter de se détacher de Crésus. Les Ioniens ne l'écoutèrent

[1398] HÉRODOTE, I, 46 et 73.

τῇ Πτερίῃ χωρῇ ἐπειρῶντο κατὰ τὸ ἰσχυρὸν ἀλλήλων. Μάχης δὲ καρτερῆς γενομένης καὶ πεσόντων ἀμφοτέρων πολλῶν, τέλος οὐδέτεροι νικήσαντες διέστησαν νυκτὸς ἐπελθούσης. Καὶ τὰ μὲν στρατόπεδα ἀμφότερα οὕτω ἠγωνίσατο. Κροῖσος δὲ μεμφθεὶς κατὰ τὸ πλῆθος τὸ ἑωυτοῦ στράτευμα (ἦν γάρ οἱ ὁ συμβαλὼν στρατὸς πολλὸν ἐλάσσων ἢ ὁ Κύρου), τοῦτο μεμφθείς, ὡς τῇ ὑστεραίῃ οὐκ ἐπειρᾶτο ἐπιὼν ὁ Κῦρος, ἀπήλαυνε ἐς τὰς Σάρδις […]. » (Édition de P. E. LEGRAND) [1399]	pas. Cyrus arriva, établit son armée en face de Crésus : et alors, en Ptérie, les deux partis s'attaquèrent avec force ; il y eut une violente bataille ; beaucoup d'hommes tombèrent de part et d'autre ; enfin, les combattants se séparèrent quand la nuit fut venue, sans que ni les uns ni les autres eussent remporté la victoire. Telle fut l'issue de la lutte entre les deux armées. Mais Crésus, mécontent de l'insuffisance numérique de ses troupes, – car les forces qui s'étaient engagées de son côté étaient bien moins nombreuses que celles de Cyrus, – mécontent de cette disproportion, comme le lendemain Cyrus ne tentait pas d'attaque, s'en retourna à Sardes. » (Traduction P. E. LEGRAND)

Le deuxième auteur à nous informer sur cette confrontation est Polyen :

« Κροῖσος, τῶν Ἑλλήνων συμμάχων βραδυνόντων, τοὺς ἰσχυροτάτους καὶ μεγίστους τῶν Λυδῶν Ἑλληνικοῖς ὅπλοις κατεσκεύασεν· οἱ δὲ τοῦ Κύρου στρατιῶται τὸ ἄηθες τῆς Ἑλληνικῆς ὁπλίσεως κατεπλάγησαν. ἀλλὰ μὴν καὶ τῶν δοράτων κρουομένων πρὸς τὰς ἀσπίδας ὁ ψόφος τοὺς Πέρσας ἐτάραττεν· ἥ γε μὴν αὐγὴ τῶν ἐπιχάλκων ἀσπίδων τὰς ὄψεις τῶν Περσικῶν ἵππων ἀπέστρεφεν. ὥστε Κῦρος ἡττηθεὶς τριῶν μηνῶν σπονδὰς πρὸς Κροῖσον ἐποιήσατο. Κροῖσος ἡττηθεὶς περὶ Καππαδοκίαν ὑπὸ Κύρου, βουλόμενος ἀποδρᾶναι προσέταξε τοῖς στρατιώταις ξύλα πολλὰ κομίζειν. ταῦτα νήσας ἐπὶ τῆς ὁδοῦ στενῆς οὔσης, ἐπεὶ νὺξ ἦν, αὐτὸς	« Crésus, alors que ses alliés grecs tardaient à venir, fournit des armes grecques aux plus forts et plus grands des Lydiens. Les soldats de Cyrus furent surpris du caractère étranger de l'armement grec. De plus, le bruit des lances heurtant les boucliers troublait les Perses, de même que le reflet du soleil sur les boucliers recouverts d'airain éblouissait le regard des chevaux perses qui firent volte face. Ainsi, Cyrus défait, conclut une trêve de trois mois avec Crésus. Crésus, vaincu par Cyrus en Cappadoce, voulant s'échapper, ordonna à ses soldats de rassembler une grande quantité de bois, et de l'amonceler sur le chemin qui était étroit.

[1399] HÉRODOTE, I, 76-77.

μὲν τὴν δύναμιν ὑπεξῆγε σπουδῇ πολλῇ, ἱππεῖς δὲ τοὺς ἐλαφροτάτους κατέλιπεν ὑπαυγαζούσης ἕω τὴν ὕλην καταπρήσοντας. Κροῖσος μὲν δὴ τῇ φυγῇ προέλαβε, Κῦρος δὲ ὑπὸ τῆς φλογὸς διώκειν ἐκωλύετο. » (Édition de J. MELBERT reproduite dans P. KRENTZ et E. L. WHEELER)[1400]	Une fois la nuit tombée, il prit la fuite le plus rapidement possible, il laissa derrière lui les cavaliers les plus légers pour bouter le feu au bois dès l'aube. C'est ainsi que Crésus prit la fuite, alors qu'il était impossible à Cyrus, de poursuivre Crésus à cause des flammes. » (Traduction de l'auteur)

Enfin, Diodore de Sicile, en calquant la trame de son récit sur celui d'Hérodote, ajoute deux anecdotes :

Fr. 45 « Ὅτι Κῦρος ὁ τῶν Περσῶν βασιλεὺς παραγενηθεὶς μετὰ πάσης δυνάμεως εἰς τὰ τῆς Καππαδοκίας στενά, ἀπέστειλε κήρυκας πρὸς τὸν Κροῖσον τήν τε δυναστείαν αὐτοῦ κατασκεψομένους καὶ δηλώσοντας ...ὅτι Κῦρος αὐτὸν ἀφίησι τῶν πρότερον ἁμαρτημάτων καὶ Λυδίας καθίστησι σατράπην, ἂν ἐπὶ θύρας γενόμενος ὁμοίως τοῖς ἄλλοις ὁμολογῇ δοῦλος εἶναι. Πρὸς οὓς ὁ Κροῖσος ἀπεκρίθη, διότι προσηκόντως ἂν Κῦρος καὶ Πέρσαι Κροίσῳ δουλεύειν ὑπομένοιεν· ἐκείνους μὲν γὰρ τὸν ἔμπροσθεν χρόνον διατετελεκέναι Μήδοις δουλεύοντας, αὐτὸν δὲ οὐδέποτε πεποιηκέναι τὸ προσταττόμενον ὑφ' ἑτέρου. » **Fr. 46** « Ὅτι Κροῖσος ὁ τῶν Λυδῶν βασιλεὺς προσποιησάμενος εἰς Δελφοὺς πέμπειν, ἔπεμπεν εἰς Πελοπόννησον Εὐρύβατον τὸν Ἐφέσιον, δοὺς αὐτῷ χρυσίον, ὅπως ὡς πλείστους ξενολογήσῃ τῶν Ἑλλήνων. Ὁ δὲ πεμφθεὶς πρὸς Κῦρον τὸν Πέρσην ἀποχωρήσας τὰ κατὰ μέρος ἐδήλωσε. Διὸ καὶ παρὰ τοῖς Ἕλλησιν ἐπισήμου γενομένης τῆς περὶ τὸν Εὐρύβατον πονηρίας, μέχρι τοῦ νῦν, ὅταν τις	**Fr. 45** « Quand Cyrus, le roi des Perses, fut parvenu au défilé de Cappadoce avec toutes ses troupes, il envoya des messagers à Crésus : outre qu'il désirait examiner de près sa puissance, il voulait aussi l'informer qu'il était prêt à oublier ses erreurs passées et le nommerait satrape de Lydie à la condition qu'il se présentât à sa cour pour accepter comme les autres d'être esclave. Crésus répondit aux messagers qu'il conviendrait plutôt que Cyrus et les Perses se résignassent à être esclaves de Crésus : dans le passé, ceux-ci avaient constamment été esclaves des Mèdes, alors que lui ne s'était jamais soumis aux ordre d'autrui. » **Fr. 46** « Sous couvert de l'envoyer à Delphes, le roi des Lydiens Crésus envoya en réalité Eurybate d'Éphèse dans le Péloponnèse, chargé d'or, dans l'intention de recruter le plus grand nombre possible de mercenaires grecs. Mais l'envoyé se réfugia chez le Perse Cyrus, et lui dévoila le plan de Crésus dans ses détails. Aussi la lâcheté d'Eurybate devint-elle célèbre chez

[1400] POLYEN, VII, 8, 1-2.

ὀνειδίσαι τινὶ βούληται μοχθηρίαν, Εὐρύβατον ἀποκαλεῖ. » (Édition de A. COHEN-SKALLI) [1401]	les Grecs, et de nos jours encore, si l'on veut reprocher à quelqu'un sa scélératesse, on l'appelle Eurybate. » (Traduction de A. COHEN-SKALLI)

L'œuvre de cet auteur né vers 90 ACN à Agyrion en Sicile et mort vers 30 ACN se voulait être une synthèse de l'histoire « totale » du monde antique, des débuts mythiques jusqu'à son époque. Seule une quinzaine de livres sur quarante de sa *Bibliothèque historique* nous sont parvenus. Sans s'en cacher, Diodore s'inspire de nombreux auteurs ; parmi les plus récurrents : Hérodote, Ctésias, Éphore, Xénophon et Clitarque ou Hiéronymos de Cardia. Diodore laisse souvent entendre qu'il utilisait aussi des sources anonymes, mais indiquait par moments aussi le nom des auteurs dont il s'inspirait. Certaines de ses sources n'ont pu lui être accessibles que par des intermédiaires : ainsi, on a souvent défendu l'idée qu'il avait utilisé Hérodote à travers Éphore. Mais Hérodote était connu de tous les auteurs antiques et donc rien n'oblige à croire qu'il ne le connaissait pas de première main. [1402] Contrairement à ce qu'on a souvent cru, Diodore n'a pas seulement opposé par simple collage sans génie des passages glanés chez des auteurs antérieurs. Certes, parfois il reprend des extraits d'autres ouvrages, mais il indique alors leur provenance. Entre les passages simplement « recopiés », Diodore laisse davantage libre cours à sa rédaction.[1403]

Pour les fragments de Diodore qui nous préoccupent, l'auteur aurait tiré ses informations d'Éphore.[1404] En tout cas, le passage du fragment 45 est absent chez Hérodote pour qui Cyrus envoya des messagers aux Ioniens et non à Crésus.[1405] Pour ce qui est du fragment 46, il semble aussi que Diodore ait puisé chez Éphore[1406] qui relatait l'envoi d'Eurybate en Grèce.[1407]

[1401] DIODORE DE SICILE, IX, Fr. 45-46.
[1402] F. CHAMOUX et P. BERTAC 1993, p. VII- XXVI ; P. GIOVANELLI – JOUANNA et C. MAISONNEUVE 2011, p. 119-125.
[1403] F. CHAMOUX et P. BERTAC 1993, p. XXVII.
[1404] P. GIOVANELLI – JOUANNA et C. MAISONNEUVE 2011, p. 124-125 et A. COHEN-SKALLI 2012, p. 156, note 95-96.
[1405] HÉRODOTE, I, 76.
[1406] ÉPHORE DE CUMES, *FGrHist* 70 F 58 a, b, c, d.
[1407] Eurybate est également le nom donné à deux hérauts dans l'*Iliade* (I, 320 ; II, 184), respectivement les hérauts d'Agamemnon et d'Ulysse. Un certain Eurybate d'Égine, connu par ARISTOTE (fr. 84), était considéré comme un voleur. Plus tard, le nom d'Eurybate fut même donné à un des deux Cercopes, célèbres voleurs et menteurs (DIOTIMOS, fr. 2). Il semble que le nom d'Eurybate fut très tôt associé à la sournoiserie (ARISTOPHANE fr. 184). Les occurrences du nom « Eurybate se trouvent aussi dans la Souda (A. ADLER,

L'historien de Cumes se voulait compléter le récit d'Hérodote afin de rejeter la responsabilité de la chute de Sardes sur un traître plutôt que sur l'absence d'aide envoyée par Sparte.[1408]

4.3.2 Les causes du conflit

Hérodote est l'unique auteur à nous rapporter les raisons pour lesquelles Crésus se décida à se rendre en Cappadoce pour s'opposer à Cyrus. Voici ce qu'il dit :

«Ἐστρατεύετο δὲ ὁ Κροῖσος ἐπὶ τὴν Καππαδοκίην τῶνδε εἵνεκα, καὶ γῆς ἱμέρῳ προσκτήσασθαι πρὸς τὴν ἑωυτοῦ μοῖραν βουλόμενος, καὶ μάλιστα τῷ χρηστηρίῳ πίσυνος ἐὼν καὶ τίσασθαι θέλων ὑπὲρ Ἀστυάγεος Κῦρον. [2] Ἀστυάγεα γὰρ τὸν Κυαξάρεω, ἐόντα Κροίσου μὲν γαμβρὸν Μήδων δὲ βασιλέα, Κῦρος ὁ Καμβύσεω καταστρεψάμενος εἶχε […] » (Édition de P. E. LEGRAND) [1409]	« Les raisons qui engageaient Crésus à marcher contre la Cappadoce étaient les suivantes : il ambitionnait un territoire qu'il voulait annexer à ses possessions personnelles ; surtout il avait confiance dans l'oracle, et il désirait venger Astyage de Cyrus. Astyage, fils de Kyaxare, beau-frère de Crésus et roi des Mèdes, avait été renversé par Cyrus qui le tenait en son pouvoir. […] » (Traduction P. E. LEGRAND)

Ainsi, nous avons trois raisons principales :

1. Crésus voulait venger la destitution de son beau-frère Astyage par Cyrus.
2. Le roi mermnade avait confiance en l'oracle de Delphes qui lui avait prédit qu'il « détruirait un grand empire » (μεγάλην ἀρχὴν)[1410] s'il faisait la guerre aux Perses.
3. Crésus voulait annexer un nouveau territoire à son royaume.

---

epsilon 3718 : Εὐρύβατος). Il est donc plus que vraisemblable qu'Éphore ait utilisé ce nom afin de nommer son personnage du héraut voleur envoyé par Crésus. Voir O. LEVANIOUK 2011, chapter 9 : Eurybates.

[1408] A. COHEN-SKALLI 2012, p. 156, note 96. Éphore aurait réalisé un discours rhétorique « para-historique » afin de soutenir Lacédémone, du même type que ceux d'Alcidamas, supporter des Messéniens contre Sparte, dans son *Messéniaque*. Voir G. MAZZARA 2005, p. 54.

[1409] HÉRODOTE, I, 73.

[1410] HÉRODOTE, I, 53.

Concernant la réponse de l'oracle (point 2), nous avons déjà vu plus haut que celle-ci a de fortes chances d'être apocryphe et d'avoir été créée *post eventu*.[1411] Cependant, les points 1 et 3 sont tout à fait envisageables.

En ce qui concerne le point 1, comme nous l'avons vu ci-dessus,[1412] à la suite de la guerre qui opposa les troupes lydiennes d'Alyatte aux troupes de la confédération mède de Cyaxare, un accord d'amitié avait été conclu entre les deux parties, et la sœur de Crésus, Aryenis, avait été donnée comme épouse au fils de Cyaxare, Astyage.[1413] Cet accord d'amitié avait sans doute été reconduit sous les successeurs immédiats des rois lydien et mède impliqués dans la « bataille de l'éclipse », à savoir Crésus et Astyage.[1414] De ce fait, il est donc permis d'envisager qu'à l'annonce de la chute de son homologue mède (son « frère » Astyage), Crésus ait décidé de partir en campagne contre celui qu'il devait voir comme un usurpateur : Cyrus. Ainsi, la démarche serait conforme à l'accord d'amitié réalisé sous Alyatte et Cyaxare (scellé par les mariages inter-dynastiques) puis reconduit par Crésus et Astyage, et ainsi s'expliquerait le fait que le dernier roi de Lydie ait décidé d'entreprendre une campagne militaire contre le fondateur de l'empire perse.

La troisième raison avancée par Hérodote est aussi à considérer. En effet, à la suite de la chute d'Ecbatane en 550 ACN, l'équilibre né du pacte d'amitié conclu dans le prolongement de la « bataille de l'éclipse » et qui devait probablement fixer la frontière entre les territoires lydien et mède ne tenait plus. L'opportunité (ou l'obligation s'il ressentait une crainte) était ainsi fournie à Crésus de reprendre les campagnes militaires de son père vers l'est et d'agrandir sa sphère d'influence ou de mieux assurer les marges de son royaume face à une menace montante.[1415] Cependant, on peut se poser la question de savoir pourquoi il s'arrêta à Ptérie et ne poursuivit pas derechef sa « conquête de l'Est » une fois la ville soumise. Comme nous allons le développer, il est possible que la capture de Ptérie par Crésus soit la cause directe du conflit avec les Perses qui lui fut fatal.

[1411] Voir *supra* 3.2.3.
[1412] Voir *supra* 3.3.3.
[1413] HÉRODOTE, I, 74.
[1414] Voir *supra* 3.3.3.
[1415] K. LELOUX 2017 (b), p. 409.

4.3.3 Statut de la cité de Ptérie et de sa région

Nous avons déjà observé[1416] que le site de Kerkenes Dağ en Anatolie a été identifié comme étant l'emplacement de l'ancienne Ptérie (**Fig. 27 ; 62 ; 64**).[1417] Cet établissement de culture phrygienne à l'est de l'Halys se situait à proximité d'un carrefour routier stratégique à qui il devait sans doute son existence : s'y croisaient une des sections de la future « voie royale » perse et un autre axe reliant le nord et le sud de l'Anatolie.[1418]

Selon les premières hypothèses de l'archéologue Geoffrey D. Summers, ancien responsable du *Kerkenes Project*, le site de Kerkenes Dağ aurait été une fondation des Mèdes opérée dans la foulée de la « bataille de l'éclipse », où Cyaxare aurait installé une garnison afin de contrôler ce secteur sensible.[1419] Cependant, les fouilles archéologiques ont permis d'établir que le site relevait de la culture phrygienne.[1420] Son imposant mur de fortification avec son circuit de sept kilomètres de long et ses portes monumentales ainsi que la présence d'un ensemble palatial et d'écuries ont permis d'émettre l'hypothèse que Kerkenes Dağ était le siège d'une capitale gérant un domaine phrygien situé juste à l'est du fleuve Halys (**Fig. 67 ; 68**).[1421]

Comme nous l'avons déjà proposé,[1422] il est permis d'avancer que le site de Ptérie ait abrité un établissement phrygien dont le gouverneur, un Phrygien, avait été installé par les rois de Sardes. En d'autres termes, il s'agirait d'une place forte destinée à protéger Sardes et le cœur du domaine lydien de toute menace provenant de l'est. Une autre hypothèse serait que la place forte phrygienne ait réellement fait partie de la « confédération » mède (jusqu'à l'intervention de Crésus) dont le potentat devait avoir prêté allégeance à Astyage. Mais une question se pose dès lors : pourquoi Crésus a-t-il délibérément pris la ville de Ptérie et a-t-il installé son camp dans la région avant d'affronter Cyrus ?

[1416] Voir *supra*, 1.3.3 ; et 3.3.3.
[1417] Pour Kerkenes, voir Annexe II, fiche 9.3 « Kerkenes Dağ ».
[1418] G. D. SUMMERS 2000, p. 58 ; K. LELOUX 2017 (b), p. 413.
[1419] G. D. SUMMERS 1997, p. 88 ; 2000, p. 58.
[1420] C. BRIXHE et G. D. SUMMERS 2006, p. 93-135 ; C. M. DRAYCOTT et G. D. SUMMERS 2008, p. 2-4 ; G. D. SUMMERS 2013(a), p. 137-160 ; 2013(b), p. 46.
[1421] C. BRIXHE et G. D. SUMMERS 2006, p. 93-135 ; G. D. SUMMERS 2009, p. 657-671 ; 2013(a), p. 137-138 ; 2013(b), p. 46-47 ; D. LANGIS-BARSETTI 2013.
[1422] Voir *supra* 3.3.3.

Aux dires d'Hérodote,[1423] on apprend que Crésus franchit l'Halys et établit son camp dans la région de Ptérie avant de ravager les campagnes des Syriens. Il prit ensuite la ville de Ptérie et réduisit sa population en esclavage. Puis, il prit les localités situées aux alentours de la ville et ruina les Syriens à qui, contrairement aux Ptériens, le roi lydien n'avait rien à reprocher (Συρίους τε οὐδὲν ἐόντας αἰτίους ἀναστάτους ἐποίησε), peut-on comprendre. Geoffrey Summers avait expliqué la distinction entre les « Ptériens » d'une part et les « Syriens » de l'autre[1424] par le fait que Ptérie était peuplée de Phrygiens, population provenant probablement des Hauts Plateaux phrygiens, contrairement aux populations autochtones qui n'étaient pas d'origine phrygienne.[1425]

D'un point de vue archéologique, les fouilles permettent de confirmer que la ville a été mise à sac avant d'être incendiée.[1426] Selon G. Summers, il n'existe aucun indice démontrant que la ville a été prise par la force. Crésus serait le responsable de cet incendie, à la suite de quoi le site fut abandonné.[1427] Rappelons que selon Hérodote, Crésus prit la ville et établit son camp dans la région de Ptérie.[1428] Dès lors, cette destruction volontaire de Ptérie constatée par l'archéologie ne peut avoir eu lieu qu'après la bataille afin que Cyrus ne puisse ni occuper, ni profiter des installations de cet établissement stratégique.[1429]

Concernant les raisons qui ont poussé Crésus à s'attaquer d'abord à la Ptérie, il est de notre avis que la loyauté du potentat phrygien à la tête de l'établissement ne devait pas être assurée.

En tout cas, on sait par Nicolas de Damas[1430] qu'à la suite de la prise d'Ecbatane par Cyrus, divers roitelets d'Asie centrale se soumirent volontairement au nouveau maître des Mèdes.[1431] Il est donc possible que le potentat phrygien à la tête de la Ptérie par la volonté de Crésus ait profité de la débâcle des Mèdes pour décider de rompre ses liens de

[1423] HÉRODOTE, I, 76.
[1424] Pour Hérodote, les Syriens dans la langue des Grecs correspondent, dans la langue des Perses, aux Cappadociens. HÉRODOTE V, 49 et VII, 72. Hérodote désignait comme « Syriens » les habitants de Babylone, l'Assyrie et la Phénicie (I, 95 ; I, 102-106 ; I, 178 ; I, 188 ; IV, 39 ; II, 20 ; II, 104 ; etc.). Mais il est impossible de savoir si Hérodote considérait ces peuples comme faisant partie du même groupe ethnique. Voir A. DAN 2011, p. 78.
[1425] G. D. SUMMERS 1997, p. 89 ; 2000, p. 70-71 ; 2013(a), p. 137-138 ; 2013(b), p. 46.
[1426] Voir *supra* 1.3.3.
[1427] G. D. SUMMERS 2013(b), p. 48-49.
[1428] Il se pourrait même que Crésus y ait installé son camp après avoir investi la ville.
[1429] C'était déjà l'idée de Geoffrey Summers, mais celui-ci plaçait l'incendie avant la bataille. Crésus l'aurait réalisé afin de punir les Ptériens qui lui étaient déloyaux. Voir G. D. SUMMERS 2013(b), p. 48.
[1430] NICOLAS DE DAMAS F 66,45.
[1431] P. BRIANT 1996, p. 43.

loyauté avec Crésus et de se ranger du côté du nouveau conquérant perse en lui prêtant hommage.

Crésus, voyant un de ses gouverneurs avec lequel il était lié auparavant par des serments de loyauté (similaires à ceux conclus avec les potentats phrygiens à l'ouest de l'Halys)[1432] passer dans le camp de Cyrus, a pris l'initative de monter une expédition militaire contre ce félon mais aussi contre l'établissement de Ptérie également dans le but d'éviter la perte de contrôle de toute une région disposant d'un important nœud de communications… avant de s'attaquer à Cyrus lui-même. Cela serait donc la raison pour laquelle Crésus et son armée se dirigèrent d'abord vers la Ptérie, pour finalement se rendre à l'est du Tigre et du Zagros, afin de rencontrer Cyrus et stopper l'avancée des Perses.[1433] Sinon, le roi lydien aurait pu emprunter une autre voie de communication, un circuit qui ne l'obligeait pas à passer très au nord de la Cappadoce et à traverser le fleuve Halys à deux reprises (**Fig. 21**) : une première fois pour rejoindre Ptérie et une seconde fois au sud-ouest de celle-ci près de l'actuelle Kayseri. Crésus aurait alors pu emprunter la voie du sud passant par le Taurus et les portes de Cilicie avant de gagner Zeugma. On trouve des indices de cette hypothèse dans le récit d'Hérodote :

« […] ἐνθαῦτα ἐστρατοπεδεύετο φθείρων τῶν Συρίων τοὺς κλήρους· Καὶ εἷλε μὲν τῶν Πτερίων τὴν πόλιν καὶ ἠνδραποδίσατο, εἷλε δὲ τὰς περιοικίδας αὐτῆς πάσας, Συρίους τε οὐδὲν ἐόντας αἰτίους ἀναστάτους ἐποίησε. […] » (Édition de P. E. LEGRAND) [1434]	« […] Crésus y [canton de Ptérie] établit son camp, ravagea les campagnes des Syriens ; il prit la ville des Ptériens, qu'il réduisit en esclavage, prit toutes les localités des alentours, et ruina les Syriens de fond en comble, bien qu'il n'eut rien à leur reprocher. […] » (Traduction de P. E. LEGRAND)

L'historien d'Halicarnasse fait une nette distinction entre les habitants de Ptérie et ceux des campagnes environnantes peuplées d'indigènes, les « Syriens ». De plus, Hérodote mentionne que le roi lydien « ruina les Syriens de fond en comble » alors que ces derniers ne lui avaient rien fait, contrairement aux Ptériens.

[1432] Voir supra 3.3.2.
[1433] HÉRODOTE, I, 46.
[1434] HÉRODOTE, I, 76.

On pourrait ainsi comprendre que la prise de la ville de Ptérie par Crésus serait un acte de restauration de l'autorité lydienne, voire de vengeance probablement contre une cité qui venait par l'intermédiaire de son potentat de prêter allégeance à celui qui venait de détrôner le beau-frère du dernier Mermnade. Après la prise de la cité, Crésus asservit sa population,[1435] et y établit probablement son camp afin d'y imposer plus directement son autorité.[1436]

De son côté, Cyrus, apprenant que la place de Ptérie venait d'être reprise par Crésus, décida de se mettre en marche vers la Cappadoce septentrionale afin de franchir le Tigre pour se porter au devant du roi lydien, après avoir lui aussi franchi l'Halys une première fois au sud-est de Ptérie. Le roi perse devait probablement se sentir dans l'obligation – et a sans doute saisi l'occasion – de venir à la rescousse des Ptériens qui étaient devenus peu auparavant ses nouveaux sujets. Ainsi, si Crésus a entrepris une campagne en Cappadoce contre la place forte de Ptérie, cela serait pour se protéger.[1437] Le roi de Lydie voulait rappeler à l'ordre le gouverneur de cette cité qui venait de passer dans le camp des Perses.

Cependant, il existe une autre hypothèse : il est également possible que le maître de Ptérie n'ait été lié par aucun serment aux rois lydiens, mais qu'il avait plutôt prêté allégeance à Astyage. Ceci faisait du premier personnage de la cité un *bel alani* comme ceux qu'évoquent des sources assyriennes, un de ces chefs locaux accompagnant le roi mède en campagne.[1438] Si tel était le cas, Crésus aurait alors pu profiter de la chute de son beau-frère Astyage pour annexer un nouveau domaine à ses possessions, et prendre la ville de Ptérie sise à un endroit stratégique sur les routes menant vers l'est.

Cette dernière hypothèse irait dans le sens des dires d'Hérodote qui déclare qu'une des raisons qui ont poussé Crésus à franchir le fleuve Halys était qu'il « ambitionnait un territoire qu'il voulait annexer à ses possessions personnelles ».[1439] Vue sous cet angle, la campagne de Crésus aurait été de nature expansionniste. On notera cependant que cette seconde supposition se heurte à notre analyse antérieure, sans la remettre en cause, invitant à envisager que la transition entre les domaines de la Lydie et de la Médie se situait plus à l'est que le fleuve Halys. Elle met aussi à mal l'idée préférée ici voulant que

[1435] HÉRODOTE, I, 76.
[1436] On sait par Hérodote que Crésus avait installé son camp dans le canton de Ptérie (I, 76).
[1437] Celles-ci eurent, comme nous le verrons, des conséquences désastreuses.
[1438] M. WATERS 2011, p. 245-250.
[1439] HÉRODOTE, I, 73.

Ptérie ait été une fondation lydienne peuplée de Phrygiens avec à sa tête un potentat phrygien fidèle à Sardes.[1440] De notre côté, nous privilégierons donc la première hypothèse voulant que Crésus ait mis son armée en marche afin de punir le potentat de Ptérie dont il s'était assuré jusque là de la docilité. Mais l'homme venait de se soumettre à Cyrus, le nouveau maître d'Ecbatane, dont la montée en puissance soudaine n'a pu qu'inquiéter et pousser certains à se soumettre sans autre formalité de leur plein gré au roi perse. Cette campagne lydienne menée en Cappadoce, secteur charnière convoité par les Lydiens et Mèdes puis les Perses, fut donc l'élément déclencheur de la mise en mouvement de l'armée perse à l'ouest du Tigre afin de se rendre dans la boucle de l'Halys.

Quoi qu'il en soit, d'un point de vue archéologique, la prise de ce vaste établissement fortifié par les Lydiens ne laissa aucune trace, la destruction de la ville ayant eu lieu vraisemblablement à la suite de la bataille entre les Lydiens et les Perses, avant le retour de Crésus à Sardes.[1441] Mais il faut toutefois préciser que les sept kilomètres de remparts ainsi que l'ensemble du site de 2,5 kilomètres carrés sont loin d'avoir été fouillés dans leur totalité.[1442] Venons-en maintenant à la tournure prise par le conflit sur le terrain.

[1440] Voir supra. 3.3.3.
[1441] Voir *infra*.
[1442] Voir les différents articles de Geoffrey Summers. Pour une liste des comptes-rendus des fouilles du site de Kerkenes Dağ, voir « The Kerkenes Project Bibliography », in THE KERKENES PROJECT, [en ligne], https://sciences.ucf.edu/anthropology/kerkenes/bibliography/#reports. (Page consultée le 24 avril 2017)

4.3.4 La bataille de Ptérie

À lire Hérodote,[1443] avant même d'entamer sa marche sur Ptérie, Cyrus avait dépêché des hérauts (κήρυκας) en Ionie afin de leur demander de se détacher de Crésus, mais sa démarche demeura sans succès. Ensuite au fil de son avancée vers la cité de Ptérie, Cyrus leva des contingents armés dans les pays qu'il traversait.[1444] Pour Diodore de Sicile,[1445] ce fut Crésus en personne qui fut contacté et non les Ioniens, lorsque le roi perse envoya des messagers (κήρυκας). De plus, cette ambassade aurait été envoyée seulement une fois Cyrus arrivé en Cappadoce, et non pas, comme Hérodote le rapporte, avant la mise en route de son armée. Par cette délégation, Cyrus proposait au roi lydien de lui pardonner ses méfaits et de le déclarer satrape de Lydie s'il acceptait de se soumettre à lui, ce que Crésus aurait catégoriquement refusé.

Il semble que ce passage de l'auteur d'Agyrion soit suspect dans la mesure où rien ne confirme la mise en place de dynastes déchus à la tête de satrapies par Cyrus. Il est donc douteux que le roi perse ait proposé à Crésus de lui laisser gérer la future satrapie de Lydie.[1446] Concernant l'envoi par Crésus d'un certain Eurybate dans le Péloponnèse avec pour mission d'y recruter des mercenaires et la défection de ce dernier qui aurait même fourni à Cyrus tout l'or que Crésus lui avait confié, nous avons déjà fait remarquer que cet épisode probablement inspiré d'Éphore avait toutes les apparences d'un récit forgé *a posteriori* permettant du même coup de laver Lacédémone de toute accusation de non assistance à Crésus.[1447]

Le déroulement même de la bataille qui opposa les troupes lydiennes et perses nous est rapporté par Hérodote et Polyen. Ce dernier doit tirer ses informations d'une source inconnue ou ignorée par l'historien d'Halicarnasse, peut-être postérieure, une version dont nous ne sommes pas en mesure de déterminer ni la provenance, ni la nature, ni la date de rédaction.

[1443] HÉRODOTE, I, 76.
[1444] Selon cette affirmation d'Hérodote, ce ne serait donc pas en réponse à cette ambassade que Milet conclut un accord avec Cyrus.
[1445] DIODORE DE SICILE, IX, Fr. 45.
[1446] T. PETIT 1990, p. 33.
[1447] A. COHEN-SKALLI 2012, p. 156, note 96.

Selon le premier,[1448] il n'y eut qu'une seule bataille qui fut indécise : le choc causa de nombreuses victimes dans chaque camp sans que personne ne puisse revendiquer la victoire. À la suite de cette bataille, Crésus prit la décision de rentrer à Sardes, mécontent de l'insuffisance de ses troupes. Polyen,[1449] de son côté, nous relate le conflit en deux temps : un premier engagement aurait tourné à l'avantage des Lydiens, à la suite d'un stratagème réussi ; se serait ensuivi une trêve de trois mois. Enfin, une deuxième confrontation aurait vu la défaite de l'armée de Crésus qui aurait pris la fuite vers sa capitale, en prenant soin de retarder Cyrus par la réalisation d'un bûcher qui barrait la route de sa retraite.

On le voit, nous disposons donc de deux récits assez différents. Néanmoins, il semble que le récit de Polyen soit le plus vraisemblable. En effet, il apparaît plus cohérent que Crésus ait quitté Ptérie dans la foulée d'une franche défaite. Sinon pourquoi laisser le territoire de ce royaume phrygien à l'est de l'Halys, place stratégique sur le tracé de la future voie royale, aux mains des Perses qui ne l'avaient pas vraiment vaincu ? La trêve de trois mois évoquée chez Polyen aurait été conclue à la suite de la première bataille où Cyrus avait eu le dessous, probablement afin que chaque partie puisse prendre soin de ses morts et blessés qui, aux dires d'Hérodote,[1450] étaient nombreux dans les deux camps, et de rassembler des alliés supplémentaires.

Ainsi, il nous semble que Crésus rencontra plutôt un cruel échec face à Cyrus en Cappadoce. Mais avant de reprendre la route de Sardes, le roi lydien aurait néanmoins été en mesure de détruire Ptérie par le feu afin que Cyrus ne puisse pas tirer profit de cet établissement bien équipé (grâce à la présence d'écuries notamment) et solidement défendu par un puissant appareil défensif.

Cet incendie attesté par les fouilles archéologiques du site de Kerkenes Dağ et daté du milieu du VI^{e} siècle ACN pourrait avoir été à l'origine de l'anecdote, rapportée par Polyen, du bûcher mis en travers de la route de Cyrus lancé à sa poursuite. Quoi qu'il en soit, les péripéties de Ptérie constituèrent un moment majeur dans la succession d'événements qui aboutirent à la chute du royaume des Mermnades. Faisons maintenant le point sur la composition de cette armée lydienne au service d'un Crésus qui ne la trouvait pas assez étoffée.

[1448] HÉRODOTE, I, 76-77.
[1449] POLYEN, VII, 8, 1-2.
[1450] HÉRODOTE, I, 76-77.

4.3.5 La composition de l'armée lydienne

Les sources anciennes nous informant sur la composition de l'armée lydienne sont assez pauvres. Ainsi, au mieux, nous apprenons que les Lydiens étaient les plus redoutés pour leur cavalerie.[1451] On sait même par Hérodote que :

« […] Ἦν δὲ τοῦτον τὸν χρόνον ἔθνος οὐδὲν ἐν τῇ Ἀσίῃ οὔτε ἀνδρηιότερον οὔτε ἀλκιμώτερον τοῦ Λυδίου. Ἡ δὲ μάχη σφέων ἦν ἀπ᾽ ἵππων, δόρατά τε ἐφόρεον μεγάλα, καὶ αὐτοὶ ἦσαν ἱππεύεσθαι ἀγαθοί. […] » (Édition de P. E. LEGRAND) [1452]	« […] À cette époque, il n'y avait pas en Asie de peuple plus viril et plus courageux que le peuple lydien ; ils combattaient à cheval, avec de longues piques, et ils étaient excellent cavaliers. […] » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Par ailleurs, nous avons découvert déjà plus haut[1453] que les différents gouverneurs de domaines nommés par le roi lydien devaient former les cadres de cette fameuse cavalerie. Cependant, le poids des effectifs de celle-ci au sein de l'ensemble de l'armée lydienne est inconnu. Les Lydiens devaient probablement compter également des chars conduits par des chevaux dans leur armée. Même si Hérodote ne mentionne pas la présence de chars dans l'armée lydienne, on trouve des indices de l'existence de tels effectifs déjà chez Sappho.[1454] Dans sa *Cyropédie*,[1455] Xénophon rapporte que lors de la bataille de Thymbrara, Crésus pouvait compter sur sa cavalerie et ses chars. Eschyle, dans *Les Perses*, évoque également la présence de chars lydiens, mais dans l'armée de Xerxès cette fois.[1456] Quoi qu'il en soit, il semble bel et bien que les Lydiens bénéficiaient de chars dans leur armée et que ceux-ci, après la chute de Sardes, devaient être fournis comme tribut au roi des Perses. En témoigne la « frise des tributaires » sculptée sur les escaliers de l'Apadana à Persépolis.[1457] On y voit un groupe de Lydiens apporter au Grand Roi de la vaisselle, des bracelets, un char et deux chevaux (**Fig. 69**).

[1451] La présence d'écuries royales à Kerkenes Dağ serait peut-être un indice du contrôle lydien de la place forte.
[1452] HÉRODOTE, I, 79.
[1453] Voir *supra* 2.3.
[1454] SAPPHO F 38 (Edmonds).
[1455] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 4, 14.
[1456] ESCHYLE, *Les Perses*, v. 46.
[1457] Pour la description de cette frise, voir P. BRIANT 1996, p. 187-188.

Selon l'archéologue Crawford Greenewalt Jr., la vaste plaine de l'Hermos qui s'étendait à proximité de Sardes de même que les vallées d'altitude de la chaîne du Tmole devaient constituer un endroit idéal pour l'élevage de chevaux.[1458] Les seules preuves matérielles directes de la pratique de l'équitation par les Lydiens sont des morceaux en fer et en bronze de brides d'harnachement d'inspiration nomade (**Fig. 70**). Ce qui pourrait être un indice de l'héritage du passage des Cimmériens en Lydie. Les représentations iconographiques de la cavalerie lydienne sont également très pauvres : seuls quelques fragments de poteries (**Fig. 71**) et une frise sculptée retrouvée à Bin Tepe (**Fig. 72**) représentent des chevaux ou des cavaliers.[1459]

Pour ce qui est de la présence de soldats de souche lydienne dans l'armée des rois mermnades, celle-ci ne devait pas être élevée. Sans doute, la population de la Lydie n'était-elle pas très nombreuse et en tout cas incapable de répondre à l'ambition de ses souverains qui disposaient pourtant de ressources financières « inépuisables ». C'est la raison pour laquelle les rois lydiens ont dû faire appel à des troupes étrangères. On trouve un écho de ce manque d'effectif dans les propos d'Hérodote lorsqu'il relate l'issue de la bataille de Ptérie :

« […] Κροῖσος δὲ μεμφθεὶς κατὰ τὸ πλῆθος τὸ ἑωυτοῦ στράτευμα (ἦν γάρ οἱ ὁ συμβαλὼν στρατὸς πολλὸν ἐλάσσων ἢ ὁ Κύρου) […] » (Édition de P. E. LEGRAND) [1460]	« […] Mais Crésus, mécontent de l'insuffisance numérique de ses troupes, – car les forces qui s'étaient engagées de son côté étaient bien moins nombreuses que celles de Cyrus […] » (Traduction de P. E. LEGRAND)

On peut comprendre par cette phrase que les troupes lydiennes et étrangères n'étaient pas nombreuses. Contrairement à Homère qui dans l'Iliade[1461] qualifiait Troie et Mycènes de « riche en or », permettant à Mycènes de fournir plus de cent vaisseaux, ou encore Pindare et Platon qui qualifiaient respectivement Égine et la Crète de « riches en hommes »,[1462] jamais Crésus ou la Lydie ne se voient qualifiés dans les sources anciennes de « riche en hommes ». Les auteurs anciens font grand cas de la richesse du roi avec son

[1458] C. H. GREENEWALT 2010 (f), p. 217.
[1459] *Idem*, p. 217-218. Notons que sur la frise de Bin Tepe, les cavaliers sont représentés avec de longues piques, comme les dépeint Hérodote (I, 79).
[1460] HÉRODOTE, I, 77.
[1461] HOMÈRE, *Iliade*, VII, 179-180, X, 315-316 et XVIII, 288.
[1462] PINDARE, *Néméenne* V, Ant 1 ; PLATON, *Minos*, 319b.

or tiré du pactole, mais en aucun cas ne soulignent une population lydienne capable de constituer une foule en armes.

Les fouilles archéologiques entreprises dans le territoire de l'ancien royaume de Lydie ont démontré que seule Sardes pouvait s'imposer comme le centre urbain de la région. Cependant, vu qu'à peine 1% de la surface totale de la ville de Sardes *intra muros* a été fouillé,[1463] estimer la population de la capitale est très hasardeux. Les estimations vont de 10.000 à 20.000 ou encore 50.000 habitants, mais pour Christopher Roosevelt, un nombre proche de 10.000 serait l'évaluation la plus sûre,[1464] un chiffre somme toute plutôt modeste.

Pour le reste de la Lydie, la population était répartie sous forme de petits villages, probablement surtout tournés vers les activités agricoles, et sans doute « associés » à des propriétaires fonciers de haut rang. Ces centres ruraux secondaires se situaient à proximité de Sardes, aux alentours du lac de Gygès – où environ 20 établissements datant de la période mermnade ont été identifiés – et en Grande Lydie, le long des rivières et des routes, dont quelques 40 sites relevant de la même période ont été retrouvés.[1465] Ces villages lydiens devaient appartenir à de grands propriétaires qui assuraient la bonne marche de la production agricole. C'est pourquoi on estime que ces villages devaient abriter la maison principale du propriétaire et des bâtiments auxiliaires, notamment pour loger les esclaves.[1466]

On le voit, seule Sardes ainsi que les propriétaires des domaines en Grande Lydie étaient en mesure de fournir des soldats. Il est possible, comme cela sera le cas sous les Achéménides,[1467] que les propriétaires fonciers aient dû se présenter en armes et fournir des hommes équipés prêts à guerroyer lorsque le roi en faisait la demande en échange de la jouissance d'un domaine agricole.[1468] Nous l'avons vu avec le cas de Gordion,[1469] il est également possible que l'armée lydienne ait disposé des garnisons permanentes en Lydie et en dehors de celle-ci. Ces unités devaient donc être composées de soldats professionnels qui, comme par la suite sous les Achéménides, étaient entretenus par le trésor royal.[1470]

[1463] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 63 ; N. D. CAHILL 2008, p. 116.
[1464] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 65.
[1465] *Idem*, p. 93-110.
[1466] *Idem*, p. 112-113.
[1467] P. BRIANT 1986, p. 35-36 ; 1996, p. 416-417.
[1468] Cette façon de procéder est rappelée par XÉNOPHON, *Cyropédie*, VIII, 8, 20.
[1469] Voir *supra* 3.3.2.
[1470] P. BRIANT 1986, p. 36-37.

Chiffrer le nombre de soldats et de cavaliers lydiens qui constituaient l'ensemble de l'armée lydienne est une opération périlleuse à réaliser. Mais, sur base du recensement réalisé par Hérodote de l'armée de Xerxès lors de sa marche sur la Grèce[1471] et des estimations opérées par les érudits afin d'examiner la recevabilité des chiffres avancés par l'historien d'Halicarnasse,[1472] le contingent formé conjointement par les Mysiens et les Lydiens devait avoisiner les 10.000 hommes. Ainsi, on peut concevoir que l'armée de Crésus devait réunir moins de 10.000 Lydiens. Vu ces effectifs insuffisants pour mener à bonne fin une campagne militaire de grande envergure, dépassant des interventions locales, les Lydiens ont dû recourir à des forces extérieures. Ceci explique, comme nous l'avons analysé dans les pages précédentes, que les Lydiens, du moins sous Crésus, imposaient à leurs sujets grecs et anatoliens non seulement le versement d'un tribut mais aussi l'envoi de troupes militaires en cas de besoin.

De même, nous avons déjà fait observer plus haut[1473] qu'Hérodote utilisait le terme de ξεινικοί lorsqu'il s'agissait de mentionner les troupes « auxiliaires » accompagnant en campagne l'armée de Crésus.[1474] Or plus loin dans ses *Histoires*, l'historien d'Halicarnasse emploie ἐπικούροι pour désigner les troupes auxiliaires rétribuées d'une armée.[1475] On doit donc en déduire que les troupes auxiliaires du roi lydien n'étaient pas exclusivement constituées de mercenaires engagés contre le versement d'une solde. Sans doute qu'en utilisant le terme ξεινικοί, Hérodote voulait informer ses lecteurs de la présence des troupes étrangères aux soldats lydiens, des hommes non rétribués par le pouvoir lydien et non apparentés ethniquement au peuple lydien.[1476]

[1471] HÉRODOTE, VIII, 59-80.
[1472] Hérodote donne 1.700.000 fantassins, 80.000 cavaliers, 20.000 chars et chameaux, 1.200 navires et 300.000 Thraces et Grecs. Pour différents chercheurs, ces chiffres ont été exagérés, Hérodote s'appuyant sur une tradition orale voulant faire état de l'immensité de l'armée perse par opposition à la grecque. Ainsi, chaque bataillon perse ne devait compter qu'environ 10.00 hommes. Voir A. R. BURN 1970, p. 326-332 ; A. M. DANDAMAEV 1989, p. 193-195.
[1473] Voir *supra* 3.1.I.b « Milet ».
[1474] HÉRODOTE, I, 74.
[1475] HÉRODOTE I, 64, 154 ; II, 152, 164, 168 ; III, 4, 11, 45, 54, 145 etc.
[1476] Sur l'équipement des Lydiens, voir C. H. GREENEWALT 1992, p. 1-31 ; J. BROUWERS 2013, p. 89-101.

Ainsi, derrière ce vocable de ξεινικοί, on pourrait envisager des contingents envoyés comme contribution obligée au roi, selon les accords conclus entre Crésus et les différents établissements d'Asie Mineure (ioniens, éoliens, mysiens, cariens, phrygiens et autres anatoliens). On pourrait songer aussi aux unités des cités avec lesquelles le roi lydien avait conclu des accords de ξενία, mais celles-ci se devaient malgré tout d'envoyer des troupes afin d'épauler le roi lydien dans ses entreprises (la cité de Milet par exemple).[1477] On pourrait enfin y adjoindre des troupes de mercenaires engagées contre rétribution prise sur l'or lydien. Mais chiffrer l'apport de ces diverses troupes « étrangères » est parfaitement impossible à réaliser.

Quoi qu'il en soit, la contribution de ces « extérieurs » devait s'avérer indispensable dans l'organisation d'une campagne militaire plus ambitieuse. À lire Hérodote,[1478] Crésus prit la décision de licencier ses troupes étrangères (ξεινικός) à son retour à Sardes, à la suite de sa défaite ou du moins de sa campagne infructueuse en Ptérie. Lui qui, aux dires de l'historien,[1479] était furieux de l'insuffisance numérique de son armée face à Cyrus, se retrouva à devoir compter sur la seule présence de soldats lydiens une fois rentré dans sa capitale. Comme nous le découvrirons très prochainement, c'est cette absence de troupes étrangères auxiliaires si précieuses qui explique au moins en partie la chute de Sardes aux mains des Perses.[1480] Mais avant de tourner cette page ultime qui a scellé la fin du royaume mermnade, il nous reste à revenir sur un épisode à considérer plus en détails : la bataille de Thymbrara.

[1477] Voir *supra* 3.1.I.b « Milet ».
[1478] HÉRODOTE, I, 77-79.
[1479] HÉRODOTE, I, 77.
[1480] Hérodote ne rapporte qu'une seule bataille avant la capture de la capitale. Cette bataille opposa seulement les Perses aux Lydiens. Voir HÉRODOTE, I, 80.

4.4 La bataille de Thymbrara

4.4.1 Les sources

L'épisode de la bataille de Thymbrara qui précéda la capture de la cité royale de Crésus nous a été transmis par trois auteurs : Hérodote, Xénophon et Polyen.

Le premier auteur à nous rapporter cet événement qui opposa les troupes lydiennes aux Perses de Cyrus est donc Hérodote:

« Κῦρος δὲ αὐτίκα ἀπελαύνοντος Κροίσου μετὰ τὴν μάχην τὴν γενομένην ἐν τῇ Πτερίῃ, μαθὼν ὡς ἀπελάσας μέλλοι Κροῖσος διασκεδᾶν τὸν στρατόν, βουλευόμενος εὕρισκε πρῆγμά οἱ εἶναι ἐλαύνειν ὡς δύναιτο τάχιστα ἐπὶ τὰς Σάρδις, πρὶν ἢ τὸ δεύτερον ἁλισθῆναι τῶν Λυδῶν τὴν δύναμιν. Ὡς δέ οἱ ταῦτα ἔδοξε, καὶ ἐποίεε κατὰ τάχος· ἐλάσας γὰρ τὸν στρατὸν ἐς τὴν Λυδίην αὐτὸς ἄγγελος Κροίσῳ ἐληλύθεε. Ἐνθαῦτα Κροῖσος ἐς ἀπορίην πολλὴν ἀπιγμένος, ὥς οἱ παρὰ δόξαν ἔσχε τὰ πρήγματα ἢ ὡς αὐτὸς κατεδόκεε, ὅμως τοὺς Λυδοὺς ἐξῆγε ἐς μάχην. Ἦν δὲ τοῦτον τὸν χρόνον ἔθνος οὐδὲν ἐν τῇ Ἀσίῃ οὔτε ἀνδρηιότερον οὔτε ἀλκιμώτερον τοῦ Λυδίου. Ἡ δὲ μάχη σφέων ἦν ἀπ᾽ ἵππων, δόρατά τε ἐφόρεον μεγάλα, καὶ αὐτοὶ ἦσαν ἱππεύεσθαι ἀγαθοί. Ἐς τὸ πεδίον δὲ συνελθόντων τοῦτο τὸ πρὸ τοῦ ἄστεος ἐστὶ τοῦ Σαρδιηνοῦ, ἐὸν μέγα τε καὶ ψιλὸν (διὰ δὲ αὐτοῦ ποταμοὶ ῥέοντες καὶ ἄλλοι καὶ Ὕλλος συρρηγνῦσι ἐς τὸν μέγιστον, καλεόμενον δὲ Ἕρμον, ὃς ἐξ ὄρεος ἱροῦ μητρὸς Δινδυμήνης ῥέων ἐκδιδοῖ ἐς θάλασσαν κατὰ Φωκαίην πόλιν), Ἐνθαῦτα ὁ Κῦρος ὡς εἶδε τοὺς Λυδοὺς ἐς μάχην τασσομένους, καταρρωδήσας τὴν	« À peine Crésus était-il sur le chemin de la retraite après la bataille qu'il avait livrée en Ptérie, Cyrus ayant su qu'à la suite de cette retraite il comptait licencier son armée se consulta, et trouva que ce qu'il avait à faire était d'avancer le plus vite possible sur Sardes, avant tout regroupement des forces lydiennes. Cette résolution prise, il l'exécuta promptement ; il poussa son armée en Lydie, et porta lui-même à Crésus la nouvelle de son arrivée. Celui-ci se trouva alors dans un grand embarras, les affaires ayant pris un tour inattendu et tout autre qu'il ne le supposait. Il n'en mena pas moins les Lydiens au combat. À cette époque, il n'y avait pas en Asie de peuple plus viril et plus courageux que le peuple Lydien ; ils combattaient à cheval, avec de longues piques, et ils étaient excellents cavaliers. Ils se réunirent dans la plaine qui est en avant de la ville de Sardes, plaine vaste et découverte ; des cours d'eau la traversent, l'Hyllos entre autres, et tombent dans le plus grand, appelé Hermos, lequel vient d'une montagne consacrée à la Mère du Dindymon et

ἵππον ἐποίησε Ἁρπάγου ὑποθεμένου ἀνδρὸς Μήδου τοιόνδε· ὅσαι τῷ στρατῷ τῷ ἑωυτοῦ εἵποντο σιτοφόροι τε καὶ σκευοφόροι κάμηλοι, ταύτας πάσας ἁλίσας καὶ ἀπελὼν τὰ ἄχθεα ἄνδρας ἐπ᾽ αὐτὰς ἀνέβησε ἱππάδα στολὴν ἐνεσταλμένους, σκευάσας δὲ αὐτοὺς προσέταξε τῆς ἄλλης στρατιῆς προϊέναι πρὸς τὴν Κροίσου ἵππον, τῇ δὲ καμήλῳ ἔπεσθαι τὸν πεζὸν στρατὸν ἐκέλευσε, ὄπισθε δὲ τοῦ πεζοῦ ἐπέταξε τὴν πᾶσαν ἵππον. Ὡς δέ οἱ πάντες διετετάχατο, παραίνεσε τῶν μὲν ἄλλων Λυδῶν μὴ φειδομένους κτείνειν πάντα τὸν ἐμποδὼν γινόμενον, Κροῖσον δὲ αὐτὸν μὴ κτείνειν, μηδὲ ἢν συλλαμβανόμενος ἀμύνηται. Ταῦτα μὲν παραίνεσε, τὰς δὲ καμήλους ἔταξε ἀντία τῆς ἵππου τῶνδε εἵνεκεν· κάμηλον ἵππος φοβέεται, καὶ οὐκ ἀνέχεται οὔτε τὴν ἰδέην αὐτοῦ ὁρέων οὔτε τὴν ὀδμὴν ὀσφραινόμενος. Αὐτοῦ δὴ ὧν τούτου εἵνεκεν ἐσεσόφιστο, ἵνα τῷ Κροίσῳ ἄχρηστον ᾖ τὸ ἱππικόν, τῷ δή τι καὶ ἐπεῖχε ἐλλάμψεσθαι ὁ Λυδός. Ὡς δὲ καὶ συνήισαν ἐς τὴν μάχην, ἐνθαῦτα ὡς ὤσφροντο τάχιστα τῶν καμήλων οἱ ἵπποι καὶ εἶδον αὐτάς, ὀπίσω ἀνέστρεφον, διέφθαρτό τε τῷ Κροίσῳ ἡ ἐλπίς. οὐ μέντοι οἵ γε Λυδοὶ τὸ ἐνθεῦτεν δειλοὶ ἦσαν, ἀλλ᾽ ὡς ἔμαθον τὸ γινόμενον, ἀποθορόντες ἀπὸ τῶν ἵππων πεζοὶ τοῖσι Πέρσῃσι συνέβαλλον. Χρόνῳ δὲ πεσόντων ἀμφοτέρων πολλῶν ἐτράποντο οἱ Λυδοί, κατειληθέντες δὲ ἐς τὸ τεῖχος ἐπολιορκέοντο ὑπὸ τῶν Περσέων. » (Édition de P. E. LEGRAND) [1481]	se jette dans la mer près de la ville de Phocée. Quand Cyrus vit les Lydiens se ranger en ce lieu pour combattre, il eut peur de leur cavalerie ; et, sur le conseil du Mède Harpage, prit ces dispositions : il réunit tout ce qu'il avait dans son armée de chameaux pour le transport des vivres et du matériel, leur ôta leurs fardeaux, fit monter sur eux des soldats vêtus en cavalier, et ordonna à ces hommes ainsi équipés de marcher en avant du reste de l'armée contre la cavalerie de Crésus ; l'infanterie, par son ordre, suivit les chameaux ; et, derrière l'infanterie, il plaça toutes les troupes de cheval. Lorsque tout son monde fut rangé, il commanda de ne point ménager les Lydiens et de tuer quiconque résisterait, sauf Crésus, qu'il défendit de tuer, même s'il se défendait quand on voudrait le saisir. Telles furent ses instructions. Et voici pourquoi il plaça les chameaux en face de la cavalerie : le cheval redoute le chameau, il n'en supporte pas l'aspect et ne peut pas en sentir l'odeur. C'est pour cette raison que la ruse avait été conçue, afin que Crésus ne put tirer parti de sa cavalerie, de cette cavalerie par laquelle le Lydien se proposait bien de briller. Par le fait, quand on s'aborda pour la bataille, les chevaux, aussitôt qu'ils sentirent les chameaux et qu'ils les virent, firent volte-face ; et les espoirs de Crésus furent anéantis. Les Lydiens, toutefois, ne prirent pas peur pour cela ; quand ils se rendirent compte de ce qui se passait, ils sautèrent à bas de leurs chevaux, et engagèrent l'action à pieds contre les Perses. Mais enfin, après que beaucoup d'hommes furent tombés

[1481] HÉRODOTE, I, 79-80.

	des deux côtés, ils tournèrent le dos et se ramassèrent dans l'enceinte fortifiée, où ils furent assiégés par les Perses. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Xénophon fait, lui, un récit détaillé de la bataille de Thymbrara dans sa *Cyropédie*, de la section 23 de premier chapitre du livre VII, jusqu'à la section 5 du deuxième chapitre du livre VII (soit 31 sections). Les préparatifs de la bataille commencent déjà au livre VI et continuent au livre VII avant la description de la bataille elle-même :

« Ὁ μὲν δὴ Κῦρος ταῦτα διαπραξάμενος ἐπὶ τὸ δεξιὸν παρῄει· ὁ δὲ Κροῖσος νομίσας ἤδη ἐγγύτερον εἶναι τῶν πολεμίων τὴν φάλαγγα σὺν ᾗ αὐτὸς ἐπορεύετο ἢ τὰ ἀνατεινόμενα κέρατα, ἦρε τοῖς κέρασι σημεῖον μηκέτι ἄνω πορεύεσθαι, ἀλλ᾽ αὐτοῦ ἐν χώρᾳ στραφῆναι. […] οἱ δὲ πεζοὶ αὐτῷ συντεταγμένοι ταχὺ ἐφείποντο, καὶ περιεπτύσσοντο ἔνθεν καὶ ἔνθεν, ὥστε πολὺ ἐπλεονέκτει· φάλαγγι γὰρ κατὰ κέρας προσέβαλλεν· ὥστε ταχὺ ἰσχυρὰ φυγὴ ἐγένετο τοῖς πολεμίοις. Ὡς δὲ ᾔσθετο Ἀρταγέρσης ἐν ἔργῳ ὄντα τὸν Κῦρον, ἐπιτίθεται καὶ αὐτὸς κατὰ τὰ εὐώνυμα, προεὶς τὰς καμήλους ὥσπερ Κῦρος ἐκέλευσεν. Οἱ δὲ ἵπποι αὐτὰς ἐκ πάνυ πολλοῦ οὐκ ἐδέχοντο, ἀλλ᾽ οἱ μὲν ἔκφρονες γιγνόμενοι ἔφευγον, οἱ δ᾽ ἐξήλλοντο, οἱ δ᾽ ἐνέπιπτον ἀλλήλοις. τοιαῦτα γὰρ πάσχουσιν ἵπποι ὑπὸ καμήλων. [...] Ὁ δὲ Ἀβραδάτας ἀντικρὺ διάττων εἰς τὴν τῶν Αἰγυπτίων φάλαγγα ἐμβάλλει· συνεισέβαλον δὲ αὐτῷ καὶ οἱ ἐγγύτατα τεταγμένοι. […] ἐπλεονέκτουν μέντοι οἱ Αἰγύπτιοι καὶ πλήθει καὶ τοῖς ὅπλοις. Τά τε γὰρ δόρατα ἰσχυρὰ καὶ μακρὰ ἔτι καὶ νῦν ἔχουσιν, αἵ τε ἀσπίδες πολὺ μᾶλλον τῶν θωράκων καὶ τῶν γέρρων καὶ	« La ronde accomplie, Cyrus passait sur la droite. Mais Crésus, jugeant que son centre, avec lequel il marchait, se trouvait alors plus près de l'ennemi que les ailes en train de se déployer, leur signalait l'ordre de ne pas plus monter en avant, mais de faire conversion là-même, sur place. […] Les fantassins, serrés au coude à coude, se hâtaient de le suivre (Cyrus), et décrivaient à droite et à gauche un mouvement enveloppant en sorte que Cyrus avait largement l'avantage ; car il se lançait avec son centre contre une aile, en sorte qu'il y eut vite chez l'ennemi une fuite éperdue. Lorsqu'Artagersès sut Cyrus en pleine action, il attaque à son tour sur la gauche, en lançant les chameaux, conformément à l'ordre de Cyrus. De très loin les chevaux se dérobaient : ou bien ils fuyaient affolés, ou bien faisaient des sauts de mouton, ou bien se jetaient les uns sur les autres ; car tel est l'effet produit sur les chevaux par les chameaux. […] Cependant, Abradatas, bondissant droit devant soi, se jette sur la ligne de bataille des Égyptiens ; avec lui fonçaient de même les soldats des rangs voisins. […] Les Égyptiens avaient cependant l'avantage du

στεγάζουσι τὰ σώματα καὶ πρὸς τὸ ὠθεῖσθαι συνεργάζονται πρὸς τοῖς ὥμοις οὖσαι. συγκλείσαντες. […]Ἐν δὲ τούτῳ Κῦρος διώκων τοὺς καθ᾽ αὑτὸν παραγίγνεται. […] Οἱ δὲ Αἰγύπτιοι ὡς ἤσθοντο, ἐβόων τε ὅτι ὄπισθεν οἱ πολέμιοι καὶ ἐστρέφοντο ἐν ταῖς πληγαῖς […] Ἀγασθεὶς δὲ ὁ Κῦρος αὐτοὺς καὶ οἰκτίρων ὅτι ἀγαθοὶ ἄνδρες ὄντες ἀπώλλυντο, ἀνεχώρισε πάντας τοὺς περιμαχομένους καὶ μάχεσθαι οὐδένα ἔτι εἴα. πέμπει δὲ πρὸς αὐτοὺς κήρυκα ἐρωτῶν πότερα βούλονται ἀπολέσθαι πάντες ὑπὲρ τῶν προδεδωκότων αὐτοὺς ἢ σωθῆναι ἄνδρες ἀγαθοὶ δοκοῦντες εἶναι. [...] Πρὸς τοῦτο εἶπεν ὁ Κῦρος· “Μισθὸν μὲν ὑμῖν δοίην ἂν πλείονα ἢ νῦν ἐλαμβάνετε ὅσον ἂν χρόνον πόλεμος ᾖ· εἰρήνης δὲ γενομένης τῷ βουλομένῳ ὑμῶν μένειν παρ᾽ ἐμοὶ χώραν τε δώσω καὶ πόλεις καὶ γυναῖκας καὶ οἰκέτας.” Ἀκούσαντες ταῦτα οἱ Αἰγύπτιοι τὸ μὲν ἐπὶ Κροῖσον συστρατεύειν ἀφελεῖν σφίσιν ἐδεήθησαν· […] αἱ οἱ Αἰγύπτιοί τε οἱ καταμείναντες τότε ἔτι καὶ νῦν βασιλεῖ πιστοὶ διαμένουσι, Κῦρός τε πόλεις αὐτοῖς ἔδωκε, τὰς μὲν ἄνω, αἳ ἔτι καὶ νῦν πόλεις Αἰγυπτίων καλοῦνται, Λάρισαν δὲ καὶ Κυλλήνην παρὰ Κύμην πλησίον θαλάττης, ἃς ἔτι καὶ νῦν οἱ ἀπ᾽ ἐκείνων ἔχουσι. Ταῦτα δὲ διαπραξάμενος ὁ Κῦρος ἤδη σκοταῖος ἀναγαγὼν ἐστρατοπεδεύσατο ἐν Θυμβράροις. […] Κροῖσος μέντοι εὐθὺς ἐπὶ Σάρδεων ἔφευγε σὺν τῷ στρατεύματι· τὰ δ᾽ ἄλλα φῦλα ὅποι ἐδύνατο προσωτάτω ἐν τῇ νυκτὶ τῆς ἐπ᾽ οἶκον ὁδοῦ ἕκαστος ἀπεχώρει. [...] » (Édition de E. DELEBECQUE) [1482]	nombre et des armes. Leurs lances, en effet, ils les ont aujourd’hui encore fortes et longues, et leurs boucliers, beaucoup mieux que les cuirasses et les boucliers d’osier, couvrent le corps et secondent la poussée, parce qu’ils prennent appui sur l’épaule. […] C’est alors que Cyrus, en train de poursuivre ses adversaires, survient. […] Quand les Égyptiens le surent, ils criaient que l’ennemi était par derrière et, sous les coups faisaient une conversion. […] Saisit d’admiration pour eux et déplorant que, guerriers héroïques, ils fussent en train de mourir, Cyrus ramena en arrière tous ceux qui combattaient autour du cercle et interdisait qu’on se battait davantage. Il leur envoie un héraut pour demander s’ils veulent tous périr par la faute de ceux qui les ont trahis, ou avoir la vie sauve avec une réputation d’héroïsme. […] Cyrus répliqua : « je vous donnerai, pendant la durée de la guerre, une solde plus forte que celle que vous receviez jusqu’ici ; la paix revenue, à quiconque de vous désirera rester auprès de moi, je donnerai de la terre, des villes, des femmes et des serviteurs. » À ces mots, les Égyptiens demandèrent d’être exemptés de participer à la campagne contre Crésus […]. Les Égyptiens qui restèrent alors, demeurent aujourd’hui encore fidèles au Roi et Cyrus leur donna des villes, les unes dans l’intérieur, qui aujourd’hui encore sont appelées les villes égyptiennes, et d’autre part Larisa et Cyllène près de Cymé non loin de la mer, que leurs descendants occupent encore aujourd’hui. Sa victoire achevée, Cyrus, le soir tombant déjà, ramena son armée pour camper à

[1482] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 1,23-2,2.

	Thymbrara. […] Crésus, lui, en train de fuir tout droit sur Sardes avec son armée. Les autres contingents se retiraient chacun par où, dans la nuit, ils pouvaient courir la plus grande distance en direction de chez eux. Quand vint le jour, Cyrus conduisait aussitôt son armée contre Sardes. […] » (Traduction de E. DELEBECQUE)

L'auteur athénien né vers 428 ACN prit part à plusieurs campagnes en Asie. La première est celle des Dix-Mille (401-399 ACN) qu'il relate dans son *Anabase*. La seconde est celle qu'il mena en compagnie du roi de Sparte Agésilas de 396 à 394 ACN. À son retour, il s'installa à Scillonte puis Corinthe et enfin Athènes où il mourut vers 354 ACN.[1483] La date de rédaction de sa *Cyropédie* est très incertaine, diverses hypothèses sont en concurrence, couvrant une période comprise tantôt entre un peu avant 382 et un peu après 362 ACN, tantôt entre 369 et 362 ACN. Quoi qu'il en soit, elle ne fut achevée que vers 360 ACN.[1484]

Dans le cas présent, la principale source de Xénophon pour la rédaction de sa *Cyropédie* est Hérodote, mais il a sans doute consulté également Ctésias ou Hécatée. Il ne faut pas oublier que durant ses séjours en Asie, il a pu aussi recueillir des traditions locales relatives à la Perse ancienne. Pour son récit, l'auteur s'est permis toutes sortes de libertés : il invente des batailles qui n'ont jamais eu lieu (comme la guerre d'Assyrie que Cyrus n'a jamais effectuée) ; il commet volontairement ou non des erreurs (comme lorsqu'il fait de Cyrus le conquérant de l'Égypte alors que c'est son fils Cambyse) ; par moment aussi, il se contredit et donne à l'occasion des détails géographiques erronés.[1485]

[1483] E. DELEBECQUE, 1957, p. 130-311 ; L. CANFORA, 1994, p. 379-380 ; E. E. SCHÜTRUMPF, 2010, col. 824 ; D. LENFANT 2011(b), p. 405-406.
[1484] M. BIZOS, 1971, p. XXXV et XLVII ; D. LENFANT 2011(b), p. 406.
[1485] M. BIZOS, 1971, p. V-VIII.

Le passage de **Polyen** se situe au chapitre 6 du livre VII de son œuvre. Ce chapitre traite uniquement de la vie de Cyrus. Le chapitre précédent concerne le roi Midas et le suivant Harpage.

« Κῦρος Κροίσῳ παρετάσσετο. Λυδοῖς ἦσαν ἱππεῖς πολλοὶ καὶ μέγα ἐπὶ τούτοις ἐφρόνει Κροῖσος. Κροίσου ἀχρεῖον τὸ ἱππικὸν ἀπέφηνε Κῦρος προτάξας τῶν ἰδίων ὁπλιτῶν καμήλους πολλάς· ἵππος δὲ καμήλου φεύγει καὶ τὴν ὄψιν καὶ τὴν ὀδμήν. αὐτίκα δὴ φεύγοντες οἱ ἵπποι τοὺς Λυδοὺς ὑπεξέφερον, ὥστε ἦν Κύρῳ νίκη καὶ πρό γε τῆς μάχης. » (Édition de J. MELBERT reproduite dans P. KRENTZ et E.-L. WHEELER)[1486]	« Cyrus était en ordre de bataille en face de Crésus. Les Lydiens comptaient de nombreux cavaliers et Crésus était très orgueilleux d'eux. Cyrus fit voir que les chevaux de Crésus étaient inutiles en plaçant de nombreux chameaux en tête de ses propres soldats : le cheval fuit à la vue et à l'odeur du chameau. Immédiatement, les chevaux prirent la fuite en emportant les Lydiens. De cette manière, Cyrus eut la victoire avant même de combattre. » (Traduction de l'auteur)

[1486] POLYEN, VII, 6, 6.

4.4.2 La bataille de Thymbrara

Hérodote nous rapporte donc qu'à la suite de la bataille de Ptérie, Crésus se replia sur Sardes et licencia son armée. Après avoir appris les intentions de Crésus, Cyrus aurait pris l'initiative de poursuivre sans délai le roi lydien dans sa retraite vers sa capitale. Une fois arrivées près de la ville royale, les deux armées se seraient opposées « dans une plaine qui est en avant de la ville de Sardes, plaine vaste et découverte ».[1487] Cyrus, craignant la cavalerie lydienne, aurait installé les chameaux en première ligne de son armée. Grâce à ce conseil d'Harpage, la cavalerie lydienne aurait été réduite à néant car le cheval ne supporte ni la vue ni l'odeur des chameaux. Les cavaliers lydiens auraient mis pied à terre afin de continuer le combat qui aurait tourné à l'avantage des Perses. Après la perte de nombreuses vies humaines de part et d'autre, les Lydiens se seraient repliés à l'abri de l'enceinte fortifiée de la capitale.

Ce récit d'Hérodote fut sûrement la source du témoignage de Polyen qui reprend les propos du père de l'Histoire concernant l'anecdote de la déroute des cavaliers lydiens face aux soldats perses montés sur des chameaux, et ne nous apprend donc rien de plus.

Xénophon, quant à lui, après avoir énoncé les préparatifs de la bataille, décrit son déroulement avec une richesse de détails absents du récit d'Hérodote ou divergents de celui-ci. Il mentionne l'organisation de l'armée ainsi que les mouvements de troupes lors des combats. L'auteur rapporte, lui aussi, l'épisode des chameaux montés par des soldats perses. Xénophon relate ensuite le combat acharné que se seraient livré les Perses et les Égyptiens présents dans l'armée de Crésus, ainsi que leur reddition et leur pacte avec le roi perse. Enfin, après sa victoire, Cyrus serait retourné camper à Thymbrara avant d'entreprendre le siège de Sardes.

Notons d'emblée que Xénophon est le seul auteur à mentionner le nom de « Thymbrara » comme étant l'endroit de la plaine où les Lydiens et les Perses s'affrontèrent. Ce lieu devait probablement avoir été identifié sans peine grâce aux souvenirs locaux par l'auteur puisqu'il le traversa ou passa à proximité immédiate lors de sa campagne en Asie.

[1487] HÉRODOTE, I, 80.

Il n'y a donc pas de raison de douter ni de son identification par Xénophon ni de la dénomination qu'il lui donne.[1488] Selon G. M. A. Hanfmann, J. Keil et A. von Premenstein, sur base d'une inscription retrouvée à une trentaine de kilomètres à l'est de Sardes près de Durasılı à proximité du village moderne de Hacılı, Thymbrara pourrait être localisée à cet endroit (**Fig. 73**).[1489]

Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut,[1490] lorsque nous avons abordé l'alliance que Crésus aurait conclue avec Amasis d'Égypte, il est fort probable que la présence de troupes égyptiennes au sein de l'armée de Crésus ne soit qu'une invention de l'auteur athénien. Xénophon qui connaissait Hérodote avait décidé de rebondir sur la mention faite de l'alliance entre Crésus et le pharaon, afin d'insérer dans son exposé un long passage en l'honneur de la résistance héroïque des troupes égyptiennes à Thymbrara. De même, le chiffre de 120.000 soldats égyptiens a également tout l'air d'une invention de Xénophon.

Nous avons souligné aussi que les tactiques mises en œuvre par les troupes perses et égyptiennes ne seraient qu'un décalque de celles en usage à l'époque de l'auteur, à savoir celles pratiquées par les Spartiates et les Thébains.[1491] Enfin, le don fait par Cyrus des villes de Cyllène[1492] et Larisa[1493] près de Cymè aux troupes égyptiennes ne serait aussi qu'un témoignage de l'occupation de l'empire perse au IV^{e} siècle et non au VI^{e} siècle ACN. Car c'est seulement à partir de la fin du V^{e} siècle ACN que des aventuriers égyptiens furent actifs sur les côtes égéennes d'Asie Mineure dont certains se distinguèrent dans le commandement des armées perses.[1494] De même, la campagne de Cyrus contre Babylone mentionnée par Xénophon (et reprise par Justin)[1495] est tout aussi imaginaire : au vu de toute l'information disponible par ailleurs, le roi perse n'entreprit aucune campagne contre Babylone avant la capture de Sardes.[1496]

[1488] E. DELEBECQUE, 1957, p. 401. La localité de « Thybarna » mentionnée par Diodore de Sicile serait à rapprocher de Thymbrara. Voir G. M. A. HANFMANN et J. C. WALDBAUM 1975, p. 23 et 172, note 28.
[1489] J. KEIL A. V. PREMERSTEIN 1914, p. 9 ; G. M. A. HANFMANN et J. C. WALDBAUM 1975, p. 23.
[1490] Voir *supra* 4.3.4.
[1491] J. K. ANDERSON 1970, p. 170-191.
[1492] À ne pas confondre avec la ville du même nom située en Élide (STRABON, VIII, 3, 4). La Cyllène mentionnée ici n'a toujours pas été localisée.
[1493] Il s'agit probablement de la Larisa Phryconis mentionnée par STRABON, IX, 5, 19. Xénophon la qualifie d' « égyptienne » dans ses *Helléniques* (III, 1, 7). Pour J. M. Cook, il pourrait s'agir du site de Larisa sur l'Hermos. Voir J. M. COOK, 1958/1959, p. 21.
[1494] J. K. ANDERSON 1970, p. 168-191 ; V. SEKUNDA 1985, p. 19.
[1495] JUSTIN, I, 7, 3-10
[1496] Voir 3.3.4. II « l'alliance de Crésus et Nabonide de Babylone ».

Bref, le récit tout entier de la bataille de Thymbrara que rapporte Xénophon se présente bien davantage comme une fiction d'un auteur dont l'objectif poursuivi n'était pas à finalités historiques.[1497] Néanmoins, la trame générale du récit de Xénophon s'inscrit sans fausse note dans le témoignage d'Hérodote que l'auteur athénien d'évidence connaissait.[1498]

Reste que l'anecdote de l'aversion des chevaux envers les chameaux rapportée par Hérodote, Xénophon et Polyen pourrait être véridique[1499] car il est possible que ces chevaux aient été pris de panique à la vue d'un animal qu'ils ne connaissaient pas encore et dont l'odeur dérangeait.[1500] Du reste, cette peur du chameau de la part des chevaux est attestée par l'archéologue David Hogarth à la fin du XIX^{e} siècle,[1501] et par T. R. Glover au début du XX^{e} siècle.[1502]

Il semblerait donc qu'à la suite de ce stratagème efficace, l'armée perse de Cyrus ait pu réduire à néant la cavalerie lydienne à l'occasion d'une rencontre postérieure à la bataille de Ptérie. Ce nouvel engagement, dont le lieu et le déroulement nous échappent, tourna plus clairement à l'avantage des Perses qui contraignirent les Lydiens à se retrancher dans l'enceinte fortifiée de Sardes.

[1497] Pour les récits fictifs chez Xénophon dans la *Cyropédie*, voir P. A. STADTER 1991, p. 461-491.
[1498] E. DELEBECQUE, 1957, p. 393.
[1499] Cette anecdote a dû attirer l'attention de Xénophon, un cavalier confirmé qui avait déjà écrit un traité sur l'équitation et il put la considérer comme « historique ». Voir J. K. ANDERSON, 1970, p. 166 et L. CANFORA, 1994, p. 372. C'est même sans doute autour de cette observation qu'il a pu monter tout son épisode.
[1500] Pour Radet, c'est d'ailleurs à l'époque de Cyrus que le chameau fit son apparition en Asie Mineure. Jusque là, le transport était assuré par les mulets, les chevaux et les ânes. Voir G. A. RADET, 1893, p. 250.
[1501] D. G. HOGARTH 1896, p. 46.
[1502] T. R. GLOVER 1917, p. 217.

4.5 La chute de Sardes

4.5.1 Les sources

Il est important de souligner que ces sources littéraires divergentes sur bien des détails s'accordent toutes sur un point : la prise réussie de l'acropole impressionnante de Sardes par les troupes de Cyrus est le point d'orgue du siège de la capitale lydienne. Pour cet événement si spectaculaire aux yeux des Grecs, les résultats issus des fouilles archéologiques entreprises par les Américains à Sardes permettent d'éclairer ces témoignages littéraires.

La capture de la capitale lydienne par les troupes perses de Cyrus nous est rapportée par plusieurs auteurs écrivant à des époques différentes : par ordre chronologique nous avons Hérodote, Ctésias de Cnide, Xénophon, Parthénios de Nicée et Polyen.

Hérodote est le premier à nous transmettre cet épisode :

« Σάρδιες δὲ ἥλωσαν ὧδε. Ἐπειδὴ τεσσερεσκαιδεκάτη ἐγένετο ἡμέρη πολιορκεομένῳ Κροίσῳ, Κῦρος τῇ στρατιῇ τῇ ἑωυτοῦ διαπέμψας ἱππέας προεῖπε τῷ πρώτῳ ἐπιβάντι τοῦ τείχεος δῶρα δώσειν. Μετὰ δὲ τοῦτο πειρησαμένης τῆς στρατιῆς ὡς οὐ προεχώρεε, ἐνθαῦτα τῶν ἄλλων πεπαυμένων ἀνὴρ Μάρδος ἐπειρᾶτο προσβαίνων, τῷ οὔνομα ἦν Ὑροιάδης, κατὰ τοῦτο τῆς ἀκροπόλιος τῇ οὐδεὶς ἐτέτακτο φύλακος· οὐ γὰρ ἦν δεινὸν κατὰ τοῦτο μὴ ἁλῷ κοτέ. Ἀπότομός τε γὰρ ἐστι\ ταύτῃ ἡ ἀκρόπολις καὶ ἄμαχος· τῇ οὐδὲ Μήλης ὁ πρότερον βασιλεὺς Σαρδίων μούνῃ οὐ περιήνεικε τὸν λέοντα τὸν οἱ ἡ παλλακὴ ἔτεκε, Τελμησσέων δικασάντων ὡς περιενειχθέντος τοῦ λέοντος τὸ τεῖχος ἔσονται Σάρδιες ἀνάλωτοι. Ὁ δὲ Μήλης κατὰ τὸ ἄλλο τεῖχος περιενείκας, τῇ ἦν ἐπίμαχον τὸ χωρίον τῆς ἀκροπόλιος, κατηλόγησε τοῦτο ὡς ἐὸν ἄμαχόν τε καὶ ἀπότομον· ἔστι δὲ	« Voici comment Sardes avait été prise ; le quatorzième jour du siège que soutenait Crésus, Cyrus fit savoir à son armée par des cavaliers qu'il envoya de tous côtés que le premier qui monterait sur la muraille recevrait de lui des présents. À la suite de cette proclamation, les troupes essayèrent, sans succès. C'est alors, quand les autres avaient renoncé, qu'un Marde appelé Hyroiadès tenta l'escalade, du côté de l'acropole où aucune sentinelle n'était postée ; on ne craignait pas que jamais l'acropole fût prise de ce côté ; car elle est, là abrupte et inexpugnable. C'était aussi le seul point où Mélès, l'antique roi de Sardes, n'avait pas fait porter le lion qui lui était né de sa concubine, quand les Telmessiens avaient prononcé que, si on portait ce lion

πρὸς τοῦ Τμώλου τετραμμένον τῆς πόλιος. Ὁ ὦν δὴ Ὑροιάδης οὗτος ὁ Μάρδος ἰδὼν τῇ προτεραίῃ τῶν τινα Λυδῶν κατὰ τοῦτο τῆς ἀκροπόλιος καταβάντα ἐπὶ κυνέην ἄνωθεν κατακυλισθεῖσαν καὶ ἀνελόμενον, ἐφράσθη καὶ ἐς θυμὸν ἐβάλετο· Τότε δὲ δὴ αὐτός τε ἀναβεβήκεε καὶ κατ᾽ αὐτὸν ἄλλοι Περσέων ἀνέβαινον· προσβάντων δὲ συχνῶν οὕτω δὴ Σάρδιές τε ἡλώκεσαν καὶ πᾶν τὸ ἄστυ ἐπορθέετο » (Édition de P. E. LEGRAND) [1503]	tout autour des murailles, Sardes serait imprenable ; Mélès l'avait fait porter autour du reste des murs, sur les faces de l'acropole qui prêtaient à une attaque ; il avait négligé ce côté, qu'il jugeait inexpugnable en raison de son escarpement. C'est la face de l'acropole qui est tournée vers le Tmolos. Donc, le Marde en question, Hyroiadès, avait vu la veille un Lydien descendre par ce côté de l'acropole pour venir chercher son casque qui avait roulé de haut en bas et remonter avec ; il avait observé la chose et l'avait retenue dans son esprit. Lui-même alors était monté ; d'autres, parmi les Perses, montèrent sur ses traces ; une foule fit l'escalade ; ainsi Sardes se trouva prise, et la ville tout entière fut livrée au pillage. » (Traduction de P. E. LEGRAND)

Différents fragments conservés de Ctésias de Cnide ayant trait à la prise de la ville par les Perses nous sont également parvenus. Le premier fragment est conservé dans la *Bibliothèque* de Photius, p. 36a9-37a25 (1-8). On utilisera ici l'édition nouvelle établie par D. Lenfant sur base des travaux de R. Henry, F. Jacoby, F. Köning et sur la consultation des deux principaux manuscrits. Le deuxième fragment se retrouve chez Tzetzès, dans ses *Chiliades*, I, 90-103. L'édition utilisée est celle d'A. M. Leone dans son ouvrage *Ioannis Tzetzae Historiae* de 1968. Le troisième fragment se retrouve dans les *Progymnasmata* de Théon au chapitre 7. L'édition utilisée est celle de M. Patillon dans son ouvrage *Aelius Théon. Progymnasmata* de 1997.[1504] Enfin, le quatrième fragment est conservé chez POLYEN, *Stratagemata*, VII, 6, 10 dont le texte et la traduction sont reproduits plus bas lorsqu'il est question des passages de Polyen concernant la prise de la ville.

[1503] HÉRODOTE, I, 84.
[1504] D. LENFANT 2004, p. CXCVI-CCVI.

F 9,4 « Καὶ ὅτι στρατεύει Κῦρος ἐπὶ Κροῖσον καὶ πόλιν Σάρδεις, συνεργὸν ἔχων Ἀμόργην. Ὅπως τε τῇ Βουλῇ Οἰβάρα Περσῶν εἴδωλα ξύλινα ἀνὰ τὸ τεῖχος φανέντα εἰς δέος μὲν κατέστησε τοὺς ἐνοικοῦντας, ἥλω δὲ διὰ ταῦτα καὶ αὐτὴ ἡ πόλις. Ὅπως τε πρὸ τῆς ἁλώσεως δίδοται ὁ παῖς Κροίσου ἐν ὁμήρου λόγῳ, δαιμονίου φαντάσματος ἀπατήσαντος Κροῖσον. Ὅπως τε, δολορραφοῦντος Κροίσου, ὁ παῖς κατ′ ὀφθαλμοὺς ἀναιρεῖται· καὶὅπως ἡ μήτηρ, τὸ πάθος ἰδοῦσα, ἑαυτὴν τοῦ τείχους ἀποκρημνίζει καὶ θνῄσκει. » **F 9a** « Τὸν Ἀστυάγη μέν φησι καταβληθέντα Κύρῳ, τῶν Βαρκανίων ἄρχοντα γενέσθαι παρὰ τούτου. Οἰβάρην δὲ τὸν στρατηγὸν τὸν μέγαν τὸν τοῦ Κύρου ξύλινα λέγει πρόσωπα Σάρδεσιν ἐπιστῆσαι ἐν ὑπερμήκεσι κοντοῖς νυκτὸς ἐνδεδυμένα. Οὕτω Λυδοὺς ταράξαι δὲ καὶ κατασχεῖν τὴν πόλιν. » **F 9b** « Ἐν δὲ τῇ ἐνάτῃ Κτησίου, οἷον τὰ εἴδωλα τῶν Περσῶν ἐπὶ τοῖς μακροῖς ξύλοις ὁρῶντες ὑπὸ ὄρθρον πρὸς τὰς ἀκροπόλεις πόρρωθεν οἱ Λυδοὶ εἰς φυγὴν ἐτράποντο, νομίσαντες τὴν ἀκρόπολιν πλήρη εἶναι Περσῶν καὶ ἤδη ἐαλωκέναι. » **F 9c** Voir *infra* POLYEN, VII, 6,10. (Édition de D. LENFANT) [1505]	**F 9,4** « Il [Ctésias] rapporte également que Cyrus part en campagne contre Crésus et contre la ville de Sardes, avec le concours d'Amorgès, et comment, suivant le plan d'Oibaras, des mannequins de bois figurant des Perses, apparus au dessus du rempart, semèrent la panique parmi les habitants – grâce à quoi cette ville fut également prise. Il dit comment, avant cette prise, le fils de Crésus est livré comme otage parce qu'une apparition divine a abusé de Crésus ; comment, tandis que Crésus ourdit ses intrigues, son fils est tué sous ses yeux et comment sa mère, assistant à ce malheur, se précipite du haut du rempart et meurt. » **F 9a** « (Ctésias) affirme qu'Astyage, après avoir été renversé par Cyrus, fut nommé par ce dernier commandant des Barcaniens. Il dit qu'à Sardes, Oibarès, le grand général de Cyrus, fit, pendant la nuit, fixer des mannequins de bois habillés sur des perches d'une longueur démesurée. C'est ainsi que, selon Ctésias, il sema la panique chez les Lydiens et qu'il occupa la cité. […] » **F 9b** « Et au livre neuf de Ctésias : « Quand au point du jour, ils virent de loin, contre les murs de la citadelle, les mannequins de Perses montés sur de longues perches, les Lydiens prirent la fuite parce qu'ils crurent que la citadelle était pleine de Perses et qu'elle était déjà prise. » **F 9c** Voir *infra* POLYEN, VII, 6,10. (Traduction de D. LENFANT)

[1505] CTÉSIAS DE CNIDE F 9,4 ; F 9a ; F 9b ; F 9c.

Ctésias est né à Cnide et vécut durant la seconde moitié du V^e^ siècle et au début du IV^e^ siècle ACN. Il fut engagé par Artaxerxès II comme médecin à sa cour, et le suivit à la bataille de Cunaxa en 401 ACN où il le soigna de sa blessure. Vu ses origines grecques, il fut employé comme intermédiaire entre les Perses et les Grecs après Cunaxa et en 398 ACN lors de la désignation de Conon comme commandant de la flotte athénienne contre Sparte. Vu son appartenance à la cour royale perse, il put voyager dans tout l'empire. Il décida de quitter la cour du roi en 398/7 pour s'établir à Salamine de Chypre, puis à Sparte où il entreprit la rédaction de ses *Persica*. Son ouvrage entendait retracer l'histoire des trois grands empires d'Orient : assyrien, mède et perse, et le récit s'achève en 398 ACN.

Ctésias composa également des *Indica* qui dressent un tableau de l'Inde ainsi qu'un traité *Sur les Tribus d'Asie* dont on ne sait presque rien. Malheureusement, les œuvres de Ctésias ne nous sont parvenues que sous l'état de fragments.[1506]

En ce qui concerne ses sources, Ctésias avoue se nourrir de ses propres expériences, sur les dires des Perses et sur des documents locaux. Mais il est certain qu'il connaissait Hérodote et Hellanicos. Par moments, Ctésias plagie l'historien d'Halicarnasse en introduisant de petites différences qui servent à masquer l'emprunt. Parfois il critique son rival et en altère ses propos afin de mieux les réfuter. Ctésias se revendiquait aussi de récits à caractère officiel : les « registres royaux » et les « parchemins royaux » qui, explique-t-il, traitaient de l'histoire de l'Assyrie et des Mèdes. Cependant, nous n'avons aucune preuve de l'existence de ces récits royaux, et la prétention qu'a Ctésias d'en tirer ses informations paraît fort douteuse.[1507]

Le témoignage de Xénophon suit directement son récit de la défaite de Crésus à Thymbrara :

« Καὶ οἱ μὲν ἀμφὶ τὸν Κῦρον δειπνοποιησάμενοι καὶ φυλακὰς καταστησάμενοι, ὥσπερ ἔδει, ἐκοιμήθησαν. Κροῖσος μέντοι εὐθὺς ἐπὶ Σάρδεων ἔφευγε σὺν τῷ στρατεύματι· τὰ δ᾽ ἄλλα φῦλα ὅποι ἐδύνατο προσωτάτω ἐν τῇ νυκτὶ τῆς ἐπ᾽ οἶκον ὁδοῦ ἕκαστος ἀπεχώρει. Ἐπειδὴ δὲ ἡμέρα ἐγένετο,	« Cyrus et son état-major ayant soupé puis, comme il fallait, disposé des postes, furent se coucher. Crésus, lui, était en train de fuir tout droit sur Sardes avec son armée. Les autres contingents se retiraient chacun par où, dans la nuit, ils pouvaient couvrir la plus grande distance en direction de chez eux. Quand vint le

[1506] D. LENFANT 2004, p. IX-XXV; D. LENFANT 2011(c), p. 96.
[1507] D. LENFANT 2004, p. XXVII-XXXVIII ; D. LENFANT 2011(c), p. 98-101.

εὐθὺς ἐπὶ Σάρδεις ἦγε Κῦρος. Ὡς δ᾽ ἐγένετο πρὸς τῷ τείχει τῷ ἐν Σάρδεσι, τάς τε μηχανὰς ἀνίστη ὡς προσβαλῶν πρὸς τὸ τεῖχος καὶ κλίμακας παρεσκευάζετο. Ταῦτα δὲ ποιῶν κατὰ τὰ ἀποτομώτατα δοκοῦντα εἶναι τοῦ Σαρδιανῶν ἐρύματος τῆς ἐπιούσης νυκτὸς ἀναβιβάζει Χαλδαίους τε καὶ Πέρσας. Ἡγήσατο δ᾽ αὐτοῖς ἀνὴρ Πέρσης δοῦλος γεγενημένος τῶν ἐν τῇ ἀκροπόλει τινὸς φρουρῶν καὶ καταμεμαθηκὼς κατάβασιν εἰς τὸν ποταμὸν καὶ ἀνάβασιν τὴν αὐτήν. Ὡς δ᾽ ἐγένετο τοῦτο δῆλον ὅτι εἴχετο τὰ ἄκρα, πάντες δὴ ἔφευγον οἱ Λυδοὶ ἀπὸ τῶν τειχῶν ὅποι ἐδύνατο ἕκαστος τῆς πόλεως. Κῦρος δὲ ἅμα τῇ ἡμέρᾳ εἰσῄει εἰς τὴν πόλιν καὶ παρήγγειλεν ἐκ τῆς τάξεως μηδένα κινεῖσθαι. » (Édition de E. DELEBECQUE) [1508]	jour, Cyrus conduisait aussitôt son armée contre Sardes. Quand il atteignit le mur de la ville, il installa les machines comme s'il envisageait de se lancer contre lui et préparait les échelles. Mais pendant cette opération, il fait monter des Chaldéens et des Perses à la tombée de la nuit par ce qui passait pour être le côté le plus escarpé de la défense de Sardes. Ils étaient conduits par un Perse devenu l'esclave de l'un des gardes sur l'acropole, lequel avait réussi à découvrir un passage qui permettait de descendre jusqu'à la rivière et aussi d'en remonter. Quand il fut manifeste que la citadelle était prise, tous les Lydiens cherchaient chacun loin des murs par quel endroit de la ville il y avait possibilité de s'échapper. Au petit jour, Cyrus y faisait son entrée et invitait ses soldats à rester chacun à son poste. » (Traduction de E. DELEBECQUE)

Parthénios de Nicée a également transmis une version de la capture de Sardes par Cyrus :

« Περὶ Νανίδος. Ἡ ἱστορία παρὰ Λικυμνίῳ τῷ Χίῳ μελοποιῷ καὶ Ἑρμησιάνακτι. Ἔφασαν δέ τινες καὶ τὴν Σαρδίων ἀκρόπολιν ὑπὸ Κύρου τοῦ Περσῶν βασιλέως ἁλῶναι προδούσης τῆς Κροίσου θυγατρὸς Νανίδος. ἐπειδὴ γὰρ ἐπολιόρκει Σάρδεις Κῦρος καὶ οὐδὲν αὐτῷ εἰς ἅλωσιν τῆς πόλεως προὔβαινεν ἐν πολλῷ τε δέει ἦν, μὴ ἀθροισθὲν τὸ συμμαχικὸν αὖτις τῷ Κροίσῳ διαλύσειεν αὐτῷ τὴν στρατιάν, τότε τὴν παρθένον ταύτην ἔχει	« Nanis Cette histoire se trouve dans Lykimnios de Chios, poète lyrique, et Hermésianax. Certains disent, de même, que l'acropole de Sardes fut prise par Cyrus, le roi des Perses, grâce à la trahison de Nanis, fille de Crésus. Cyrus assiégeait Sardes mais ne constatait aucun progrès en vue de la prise de la ville et il craignait fort que la concentration des alliés de Crésus n'ait pour effet de mettre en déroute son armée. C'est alors que cette jeune fille passe,

[1508] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 2,1-2,4.

λόγος περὶ προδοσίας συνθεμένην τῷ Κύρῳ, εἰ κατὰ νόμους. Περσῶν ἕξει γυναῖκα αὐτήν, κατὰ τὴν ἄκραν, μηδενὸς φυλάσσοντος δι′ ὀχυρότητα τοῦ χωρίου, εἰσδέχεσθαι τοὺς πολεμίους, συνεργῶν αὐτῇ καὶ ἄλλων τινῶν γενομένων. τὸν μέντοι Κῦρον μὴ ἐμπεδῶσαι αὐτῇ τὴν ὑπόσχεσιν.» (Édition de J. L. LIGHTFOOT sur base de E. MARTINI reprise dans la Teubner) [1509]	d'après ce que l'on dit, un accord avec Cyrus pour trahir sa patrie, à condition qu'il la prenne pour femme selon les lois perses : c'est par le point culminant, que nul ne regardait, car l'endroit était naturellement fortifié, qu'elle fit pénétrer les ennemis, avec l'aide d'une poignée de complices. Mais Cyrus ne tint pas la promesse qu'il lui avait faite. » (Traduction de M. BIRAUD *et alii*)[1510]

Parthénios est un poète élégiaque né à Nicée ou Myrléa en Bithynie entre 95 et 85 ACN. Prisonnier par Cinna lors de la 2e guerre mithridatique, il a été épargné en vertu de ses qualités d'enseignant. Il vécut probablement jusque sous le règne de Tibère.[1511] Il était connu dans le monde grec comme étant issu de l'école alexandrine, traitant d'épisodes légendaires et mythologiques peu connus. Mais son ouvrage le plus célèbre, ses *Passions d'amour,* est écrit en prose dont les passions sont, elles, empruntées à la poésie alexandrine. Il s'agit d'un recueil d'histoires (érotiques) appartenant à un passé lointain, à la fiction ou à la mythologie avec de temps à autre une prétention apocryphe d'être historique.[1512]

Pour ce qui est de ses sources, en général, Parthénios ne dévoile pratiquement rien. Il aurait utilisé des résumés d'histoires empruntés à d'historiens écrivant en prose ou aurait utilisé un manuel de mythographie. Mais nous ne savons pas au juste s'il a glané ses sources soit chez l'un, soit chez l'autre. Cependant, il note parfois dans des manchettes le nom des auteurs chez lesquels il a puisé son information, il en nomme vingt-neuf. Ces manchettes servaient à suppléer l'imprécision du texte.[1513] Dans le cas du poème cité ci-dessus, Parthénios mentionne deux auteurs : Hermésianax[1514] ainsi que Likimnios[1515] de Chios.[1516]

[1509] PARTHÉNIOS DE NICÉE, *Passions d'amour*, 22.
[1510] Pour Parthénios, nous avons utilisé la traduction française de l'ouvrage de Zucker, Biraud et Voisin : M. BIRAUD et al. 2008.
[1511] M. BIRAUD et al. 2008, p. 11-12.
[1512] J. M. EDMONS et S. GASELEE, 1916, p. 251-254 ; BIRAUD et al. 2008, p. 22-23.
[1513] J. L. LIGHTFOOT, 1999, p. 245-249.
[1514] Poète élégiaque du début du IIIe siècle ACN, disciple de Phélitas de Cos. Voir F. J. WILLIAMS, 2003, p. 691

Les *Stratagemata* de Polyen conservent deux versions différentes de la capture de Sardes par Cyrus, le premier se situe au livre VII, 6, 2-3 ; le second se trouve au livre VII, 6, 10 :

1) « Κῦρος ἐν ταῖς πρὸς Κροῖσον ἀνοχαῖς ἀπήγαγε τὴν δύναμιν. ὡς δὲ νὺξ ἐπῆλθε, συντόνως ἀναστρέψας ἐπὶ τὰς Σάρδεις ἤγαγε καὶ προσπεσὼν τοῖς τείχεσιν ἀφυλάκτοις προσθέμενος κλίμακας κατέσχε τὰς Σάρδεις. Κῦρος ἐκράτησε Σάρδεων· Κροῖσος κατέσχε τὴν ἀκρόπολιν ἀναμένων τὴν ἐκ τῆς Ἑλλάδος βοήθειαν. Κῦρος τοὺς οἰκείους τῶν μετὰ Κροίσου τὴν ἀκρόπολιν κατεχόντων δήσας ἔδειξε τοῖς πολιορκουμένοις τῷ κήρυκι προστάξας ἀνειπεῖν, ὡς παραδοῦσι μὲν τὴν ἀκρόπολιν ἀποδώσοι τὰ οἰκεῖα σώματα, μὴ βουλομένων δὲ παραδοῦναι κρεμάσειε πάντας. οἱ δὲ τὴν ἀκρόπολιν ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν οἰκείων παρέδωκαν οὐκ ἀναμείναντες Κροίσου τὰς κενὰς τῶν Ἑλλήνων ἐλπίδας. » 2) « Κῦρος πολιορκῶν Σάρδεις ξύλα πολλὰ μακρὰ ἰσομήκη τοῖς τείχεσιν ἐπιστήσας αὐτοῖς εἴδωλα πώγωνας ἔχοντα καὶ Περσικὴν ἐσθῆτα καὶ φαρέτρας κατὰ νώτου καὶ τόξα μετὰ χεῖρας νύκτωρ προσήγαγεν ὑπερέχοντα (πυρὶ) τῶν τειχῶν τῆς ἄκρας. ὁ δὲ κατὰ τὰ ἕτερα μέρη τῆς πόλεως προσέβαλεν ἀρχομένης ἡμέρας. ἡ δὲ στρατιὰ τοῦ Κροίσου ἀπομαχομένη τὰς τοῦ Κύρου προσβολὰς, ἐπειδή τινες αὐτῶν ἐπιστραφέντες εἶδον ἀπὸ μακροῦ τὰ εἴδωλα ὑπὲρ τὴν ἄκραν, ἀνεβόησαν· πάντας δὲ εἶλε φόβος ὡς ἤδη τῆς ἄκρας ὑπὸ Περσῶν κατειλημμένης. τὰς πύλας ἀνοίξαντες ἄλλος ἄλλῃ ἔφευγον· Κῦρος δὲ Σάρδεις κατὰ κράτος	1) « Cyrus, durant la suspension des hostilités avec Crésus, rassembla ses troupes. Mais lorsque la nuit fut venue, il fit rapidement demi-tour vers Sardes et après avoir attaqué les remparts non défendus, il plaça des échelles, et prit Sardes. Cyrus se rendit maître de Sardes. Crésus, tint l'acropole, attendant de l'aide des Grecs. Cyrus lia ensemble les membres de la famille de ceux qui tenaient la citadelle avec Crésus et les montra aux assiégés. Il ordonna au héraut d'annoncer que, s'ils lui cédaient la citadelle, il délivrerait les membres de leur famille. En revanche, s'ils refusaient de se rendre, il les pendrait tous. Les assiégés, pour le salut de leurs proches, livrèrent l'acropole sans attendre les vains espoirs que nourissait Crésus de l'arrivée des Grecs. » (Traduction de l'auteur) 2) « Cyrus lorsqu'il assiégeait Sardes, fit lui-même placer contre les murs un grand nombre de longues perches en bois qui étaient de même taille qu'eux et, pendant la nuit, il y fixa des mannequins qui avaient la barbe, l'habit perse, un carquois dans le dos et un arc dans les mains et qui dépassaient autour des murs de la citadelle. Et il attaque les autres parties de la ville, alors que le jour se levait. L'armée de Crésus repoussait les attaques de Cyrus quand certains de ses soldats, se retournant, virent de

[1515] Poète dithyrambique et professeur de rhétorique. Sa période la plus productive se situerait vers 420 ACN Voir E. ROBBINS, 2005, col. 544
[1516] J. L. LIGHTFOOT, 2009, p. 614-615.

εἶλεν. » (Édition de J. MELBERT reproduite dans P. KRENTZ et E. L. WHEELER)[1517]	loin les mannequins au-dessus de la citadelle et se mirent à crier. La terreur les saisit tous à l'idée que la citadelle était déjà occupée par les Perses. Ils ouvrirent les portes et s'enfuirent en tous sens. Et Cyrus prit Sardes d'assaut » (Traduction de D. LENFANT)[1518]

4.5.2 La capture de la ville

À la lecture des sources à notre disposition, on s'aperçoit vite que celles-ci nous livrent des versions bien différentes sur la façon dont la capitale lydienne a été capturée par les troupes de Cyrus.

Selon Hérodote,[1519] une fois retranché à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, Crésus envoya des messagers (ἀγγέλους) à ses différents alliés (συμμαχίας) afin qu'ils se réunissent pour le cinquième mois pour attaquer les Perses au printemps.[1520] Suit, nous l'avons vu,[1521] une digression sur les affaires de Sparte qui avait sur les bras à la même époque (κατ᾽ αὐτὸν τοῦτον τὸν χρόνον) un conflit avec Argos pour le contrôle de la Thyréatide. Après cet excursus, l'historien explique qu'un soldat marde (tribu nomade montagnarde du Zagros)[1522] prénommé Hyroiadès parvint à gravir le côté le plus escarpé de l'acropole. Ce flanc était le seul, aux dires d'Hérodote, qui n'était pas gardé car les Lydiens ne craignaient aucune attaque sur cette partie la plus abrupte.[1523] À l'aide d'autres soldats perses, Hyroiadès parvint à s'introduire dans la citadelle et Sardes tout entière fut prise.

[1517] POLYEN, VII, 6, 2-3 ; VII, 6, 10.
[1518] Ce passage est considéré comme un fragment conservé de Ctésias de Cnide. Voir *infra*.
[1519] HÉRODOTE, I, 84
[1520] HÉRODOTE, I, 81.
[1521] Voir 3.2.3, page.
[1522] P. BRIANT 1996, p. 484. Pour les Mardes, voir aussi D. T. POTTS, p. 94-99. Les Mardes étaient considérés comme une tribu de gens pauvres.
[1523] C'était aussi le seul point où l'ancien roi mythique Mélès n'avait pas porté son fils (lion) né de sa concubine car les devins de Telmessos l'avaient enjoint à le porter tout autour des murailles afin de rendre la citadelle inexpugnable. Voir HÉRODOTE, I, 84.

Xénophon tient un discours assez similaire à celui du père de l'histoire.[1524] Il relate que c'est après la nuit passée à Thymbrara, que Cyrus entreprit le siège de la capitale lydienne. Pendant qu'il installait les machines de siège, il fit monter à la tombée de la nuit des soldats par les côtés de l'acropole qui passaient pour les plus escarpés et dépourvus de défenses. Ces soldats étaient conduits par un Perse, ancien esclave des Lydiens à Sardes, qui connaissait un passage reliant l'acropole au Pactole qui arrosait la ville. Le lendemain, Cyrus pouvait faire son entrée dans la ville. Ainsi, pour Xénophon tout comme pour Hérodote, la ville de Sardes fut investie par les Perses qui réussirent à gravir la partie de l'acropole qui est la plus abrutpe. Pour le père de l'Histoire, l'armée perse fut guidée par un soldat marde qui combattait aux côtés des Perses, tandis que pour Xénophon, il s'agissait d'un ancien esclave perse d'une des sentinelles de l'acropole de Sardes.

La version de la prise de Sardes de Ctésias de Cnide diffère considérablement de celles d'Hérodote et de Xénophon.[1525] Pour l'auteur, Cyrus ordonna à la suite des conseils de son lieutenant Oibaras[1526] que l'on fixe des mannequins habillés et armés à la manière perse sur de longues piques en bois. Ceux-ci furent placés pendant la nuit au dessus des remparts, semant, à la levée du jour, la panique parmi les habitants de la ville. Les Lydiens prirent la fuite car ils pensaient que la cité était déjà tombée aux mains des Perses.

Polyen, quant à lui, transmet deux versions de la prise de la ville.[1527] La première est considérée comme un fragment de Ctésias de Cnide, du fait que l'auteur nous relate l'anecdote des mannequins fixés sur des piques en bois qui déroutèrent les Lydiens.[1528] La seconde n'est à rapprocher d'aucun autre auteur.[1529] Selon celle-ci, Cyrus profita d'une trêve avec Crésus pour attaquer de nuit et par surprise la ville de Sardes en plaçant des échelles sur les remparts qui n'étaient pas surveillés. Une fois maître de la ville basse, alors que Crésus tenait toujours l'acropole, Polyen raconte que Cyrus menaça de faire périr les proches de ceux qui se trouvaient avec le roi lydien dans la citadelle. Ceux-ci, afin de préserver leurs vies, livrèrent l'acropole à Cyrus alors que Crésus attendait toujours l'aide de ses alliés grecs. Le seul point commun entre cette version de Polyen et celles de Ctésias, Xénophon et Hérodote est l'effet de surprise permettant la capture de Sardes.

[1524] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 2,2-2,4.
[1525] CTÉSIAS DE CNIDE F 9,4 ; F 9a ; F 9b ; F 9c.
[1526] Sur Oibaras, voir M. WATERS 2011 (b), p. 489-49 ; M. WATERS 2017, p. 60-77.
[1527] POLYEN, VII, 6, 2-3 ; VII, 6, 10.
[1528] POLYEN, VII, 6, 10.
[1529] POLYEN, VII, 6, 2-3.

Enfin, pour Parthénios de Nicée,[1530] Cyrus serait parvenu à prendre Sardes grâce à la trahison de la fille de Crésus. Celle-ci aurait indiqué aux troupes perses par quel côté de l'acropole ceux-ci pouvaient pénétrer dans la citadelle, en échange de la promesse de la part de Cyrus que celui-ci la prendrait pour femme une fois la capitale tombée entre ses mains. Mais le roi perse ne tint pas sa promesse après la capture de la ville.

Il semble ici que Parthénios de Nicée, ou ses sources (Lykimnios de Chios et Hermésianax), se soit inspiré des récits d'Hérodote et de Xénophon puisque la citadelle de Sardes fut investie par l'escalade du côté le plus escarpé. Cependant, nous ne trouvons aucune trace d'une fille de Crésus prénommée Nanis dans le reste des autres témoignages évoquant la vie du dernier Mermnade.[1531] En réalité, le thème de la fille de l'assiégé tombant amoureuse de l'assiégeant est un *topos* récurrent de la mythologie et de l'historiographie antique.[1532] Ainsi Parthénios aurait repris ce thème très approprié pour la composition de son histoire.[1533] De plus, dans l'ensemble de ses *Passions d'amour*, Parthénios relate pas moins de cinq histoires de trahison par amour au profit de l'ennemi.[1534] Le passage précédant immédiatement le cas de Nanis fait état de la trahison de Peïsidiké, fille du roi de Méthymne, qui livrait sa cité à Achille si ce dernier acceptait de la prendre pour femme, mais une fois la ville prise, le héros la lapida pour l'acte qu'elle avait commis.[1535] L'Histoire de Nanis se voulait comme le pendant historique de l'histoire précédente mettant en scène des personnages mythologiques, l'auteur cherchant à assimiler Cyrus à Achille.[1536] Cette histoire d'amour entre Nanis et Cyrus n'a donc aucun fondement historique.

[1530] PARTHÉNIOS DE NICÉE, *Passions d'amour*, 22.
[1531] Sauf dans le CHRONICON ROMANUM *FGrH* 252 = *IG* XIV 1297, traitant des années 594 à 385 ACN, écrite vers 16 PCN. Voir M. BIRAUD et al. 2008, p. 214. Voir aussi H. W. HASLAM 1986, p. 198.
[1532] On retrouve ce thème dans les *Choéphores* d'Eschyle (v.612) ; et dans d'autres poèmes de Parthénios avec Peïsidiké (*Passions d'amour*, 21) et Leucophryé (*Passions d'amour*, 5). Voir A. BILLAULT 2008, p. 20
[1533] M. BIRAUD et al. 2008, p. 214-215. Le nom de Nanis aurait été inspiré par la déesse *Nana* des Babyloniens et Amorrhéens.
[1534] Celles de Peïsidiké (*Passions d'amour*, 21), Leucophryé (*Passions d'amour*, 5), Nanis (*Passions d'amour*, 22), Polycrité (*Passions d'amour*, 9) et Cheilonis (*Passions d'amour,* 23).
[1535] PARTHÉNIOS DE NICÉE, *Passions d'amour*, 21.
[1536] D. VOISIN 2016, p. 81.

Comme nous l'avons déjà exposé,[1537] les fouilles de la capitale mermnade ont permis d'identifier l'enceinte fortifiée de Sardes dont certaines sections ont été mises au jour. Les remparts longs de 3,5 kilomètres délimitaient une surface de 108 hectares, qui constituait la « ville basse » dominée au sud par une hauteur naturelle, l'acropole (**Fig. 74**).[1538] Les fouilles de la porte du secteur MMS/N et du secteur d'habitations MMS/S ont livré des traces du siège entrepris par les Perses. Les archéologues ont constaté que dans l'ensemble, les murs d'enceinte ainsi que les habitations situées aux pieds des murs et plus à l'intérieur de la ville avaient été incendiés (**Fig. 29 ; 30**). La superstructure des remparts fut jetée en contrebas. Des habitations calcinées, des armes (**Fig. 75**) ainsi que des restes de soldats retrouvés sous les gravats indiquent que des combats furent menés à l'intérieur même de la ville (**Fig. 76**).[1539] Deux squelettes de combattants ont été découverts dans le secteur MMS. L'étude de leurs os a permis d'avancer le fait qu'ils étaient tous deux âgés d'une vingtaine d'années, et qu'ils sont morts de façon violente. Un des soldats s'était brisé une côte, probablement trois à quatre semaines avant sa mort, peut-être lors de la bataille de Ptérie.[1540]

La bataille a dû faire rage dans les rues de Sardes car des pointes de flèches, sabres et faucilles de combat y ont été retrouvés (**Fig. 77**). Dans tous les cas, la totalité de la ville fut incendiée, le feu se propageant rapidement en raison des toits en chaume (comme cela sera à nouveau le cas lors du sac de la ville par les Ioniens en 499 ACN).[1541] L'incendie fut si violent que seuls quelques débris calcinés des structures en bois des maisons et remparts furent retrouvés, le reste étant réduit en cendre. Le feu a dû détruire l'ensemble de la ville et un panache de fumée, à l'instar de celui qui s'éleva à la suite de l'incendie de Kerkenes Dağ,[1542] devait pouvoir s'observer à des kilomètres à la ronde.[1543]

[1537] Voir 1.3.2 et Annexe II, fiche 1.1 « Sardes ».
[1538] Pour la description de la ville de Sardes, voir N. CAHILL 2010 (a), p. 75-106.
[1539] Les fouilles entreprises près du théâtre hellénistique et romain ont également livré des restes calcinés d'habitations datant de l'époque mermnade. Voir N. CAHILL 2010 (b), p. 348.
[1540] Voir la fiche descriptive d'un des squelettes sur le site http://sardisexpedition.org/en/artifacts/latw-210. Ces soldats étaient probablement lydiens puisque leurs corps ont été jetés sans ménagement avec les débris des murs de fortification. Voir C. H. GREENEWALT 1992(b), p. 247-271 ; N. CAHILL 2010 (b), p. 350.
[1541] HÉRODOTE, V, 101.
[1542] G. D. SUMMERS 2013 (b), p. 49.
[1543] N. CAHILL 2010 (b), p. 359. Voir également la version numérique de cet article, avec une bibliographie mise à jour : N. CAHILL, « The Persian Sack of Sardis », in *The Lydians and Their World*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/latw-cahill-persian-sack-sardis. (Page conslutée le 10 mai 2017)

Concernant l'acropole de Sardes,[1544] la construction de la citadelle à l'époque byzantine a complètement détruit les niveaux datant des périodes mermnade, perse, hellénistique et romaine. Pour la période lydienne, seuls des murs de soutènement ont été mis au jour (secteur AcN). Ceux-ci devaient délimiter une terrasse supportant des bâtiments administratifs (**Fig. 78 ; 79**). Deux autres murs situés au sud de l'acropole pourraient être également interprétés comme la base de murs de fortification.[1545] On le voit, les résultats trop limités issus de l'archéologie ne permettent pas de savoir si l'acropole de Sardes a subi des attaques de la part des Perses, contrairement à la ville basse pour laquelle on a retrouvé des preuves d'une destruction complète. Revenons maintenant aux sources littéraires.

Il y a de fortes chances que l'anecdote des mannequins en bois utilisés par les Perses mentionnée par Ctésias (et reprise par Polyen), là aussi, relève de l'imaginaire. En effet, les fragments de Ctésias rapportent que les mannequins habillés en soldats perses furent dressés au dessus des murs de la citadelle.[1546] Comme l'acropole s'élevait à plus de 400 mètres d'altitude, soit dans les 200 mètres plus haut que la ville basse,[1547] il est pratiquement impossible que les Perses aient pu confectionner des perches aussi longues.[1548]

Concernant les témoignages de Polyen, Xénophon et Hérodote, ceux-ci n'entrent pas totalement en contradiction. Si le récit de l'Athénien se rapproche de celui de l'historien d'Halicarnasse (dont il a dû s'inspirer), celui de Polyen s'en écarte en exposant la ruse employée par Cyrus. Malheureusement, la source de son témoignage nous est inconnue et il est donc impossible de savoir de quelle tradition, différente de celle utilisée par Hérodote et Xénophon, celle-ci peut provenir. Au mieux, on peut dire que le stratagème déployé est très visuel.

[1544] Voir plan du site, Annexe II, fiche 1.1 « Sardes ».
[1545] C. H. ROOSEVELT 2009, p. 62 ; N. CAHILL 2010 (a), p. 76-77 ; C. RATTÉ 2011, p. 99-102.
[1546] « ἀκροπόλεις » CTÉSIAS DE CNIDE F 9b ; « ἄκραν » F 9c. Le fragment 9,4 mentionne simplement les « remparts » (τεῖχος) ; le fragment 9a indique seulement que l'armée confectionna des mannequins. Pour D. Lenfant, le fragment F 9b serait une citation précise de Ctésias faite par Théon car avant ce passage, ce dernier livre des citations exactes d'Homère et de Thucydide. Voir D. LENFANT 2004, p. 114, note 454.
[1547] Les secteurs *ByzFort* et *Field 49*, qui auraient abrité le palais royal se situent à environ 200 mètres d'altitude, le secteur MMS est à environ 120 mètres d'altitude. Voir le plan de Sardes avec courbes de niveau. Annexe II, fiche 1.1 « Sardes ».
[1548] Pour C. Tuplin, ce passage n'est que fantaisie absurde. Voir C. TUPLIN 2011, p. 463.

Selon Polyen,[1549] Cyrus et Crésus avaient conclu une trêve (ἀνοχαῖς) avant que le roi perse n'entreprenne le siège de la capitale lydienne. À le lire, les deux rois auraient conclu un accord pour l'arrêt des hostilités, probablement après la défaite de Crésus à Thymbrara. Profitant de ce répit (qui n'en fut donc pas un), Cyrus aurait enfreint, à la grande surprise de Crésus, l'accord à peine conclu pour mettre immédiatement le siège devant la ville de Sardes. Pour Polyen, le roi des Perses réussit à prendre la capitale lydienne en l'investissant par une section des remparts qui n'était pas défendue (τοῖς τείχεσιν ἀφυλάκτοις). Une fois maître de la ville basse, il conforta son succès par le siège de la citadelle dans laquelle Crésus avait trouvé refuge.

Chez Hérodote et Xénophon,[1550] Sardes fut aussi investie par le côté qui n'était pas muni des défenses édifiées par l'homme.[1551] Selon Hérodote, le soldat marde Hyroiadès suivit le chemin emprunté la veille par un Lydien qui était descendu de la citadelle pour venir rechercher son casque tombé en contrebas ; pour Xénophon, les soldats perses ont été guidés par un ancien esclave perse à Sardes qui connaissait un sentier reliant l'acropole à la rivière (vraisemblablement le Pactole).

Néanmoins, il faut préciser que ni Hérodote, ni Xénophon ne font de distinction entre la ville basse de Sardes et son acropole. Pour ces deux auteurs, la totalité de la ville fut prise une fois l'acropole tombée. Par ailleurs, Hérodote déclare qu'après la capture de la citadelle, « la ville toute entière fut livrée au pillage ».[1552] Selon Xénophon, c'est pendant les préparatifs du siège réalisés de nuit que les Perses gravirent le côté abrupt de l'acropole. Et c'est après que les Perses eurent pris l'acropole que les Lydiens s'enfuirent en débandade. On le voit, aucune des versions ne s'accorde sur la partie de la ville (ville basse ou acropole) qui fut prise en premier lieu par l'escalade du côté le plus escarpé. L'explication pourrait néanmoins se trouver chez Polybe.

[1549] POLYEN, VII, 6, 2-3.
[1550] HÉRODOTE, I, 84 ; XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 2,2-2,4.
[1551] Il s'agit ici, tout comme chez Ctésias, d'un effet de surprise. Voir D. LENFANT 2004, p. LXII.
[1552] HÉRODOTE, I, 84 : καὶ πᾶν τὸ ἄστυ ἐπορθέετο. Pour P. E. Legrand, il s'agit aussi bien de l'acropole que de la ville basse. Voir P. E. LEGRAND 1932 (a), p. 86, note 1.

Ce dernier, dans son livre VII, relate le siège par l'armée d'Antiochos III en 214 ACN de la ville de Sardes tenue par un certain Achaios II.[1553] Il s'avère qu'à cette occasion, la ville fut également investie par le côté le plus escarpé et le moins défendu, tout comme dans les versions de Polyen, Hérodote et Xénophon. Selon l'historien de Mégalopolis, trois hommes prénommés Lagoras, Théodotos et Dionysios gravirent ce côté abrupt surnommé « La Scie » (Πρίονα) qui reliait l'acropole (τὴν ἄκραν) à la ville pendant qu'Antiochos menait un assaut contre la porte située à l'opposé afin de faire diversion. Une fois dans la ville basse, les hommes ouvrirent la porte la plus proche, ce qui permit à l'armée d'Antiochos d'envahir la ville basse et d'occuper le secteur du théâtre – secteur intermédiaire entre la ville basse et l'acropole – ainsi que de se livrer au pillage pendant qu'Achaios s'enfuyait vers l'acropole afin d'y trouver refuge. La citadelle ne tomba entre les mains d'Antiochos que plus d'un an plus tard.[1554]

Dans ce témoignage, le côté le moins renforcé de l'ancienne capitale lydienne donnait accès à la ville basse et non à l'acropole. Cette zone clef est probablement le secteur situé au sud-ouest des défenses de Sardes, en face du Pactole où les fortifications s'arrêtent pour laisser place à une forte déclivité naturelle (**Fig. 80**). Il est fort probable que ce soit par ce même endroit, point faible à l'articulation entre deux formes de défenses qui reliait l'acropole à la ville, que les soldats perses de Cyrus étaient déjà entrés à l'intérieur de Sardes.[1555] Dès lors, les Perses auraient aussi mis la main sur la ville basse avant d'assiéger l'acropole (qui a pu résister un moment comme du temps d'Achaios secouru par Sôsibios). Cette hypothèse rend davantage vraisemblable le récit de Polyen qui déclare que Cyrus se rendit maître de Sardes en prenant d'abord la ville basse après avoir attaqué les remparts non-défendus, tandis que Crésus s'était réfugié dans l'acropole.[1556]

De même, la phrase « οὕτω δὴ Σάρδιές τε ἡλώκεσαν καὶ πᾶν τὸ ἄστυ ἐπορθέετο »[1557] d'Hérodote se comprend mieux. Dès lors, nous pouvons proposer une nouvelle traduction qui vient amender celle de Philippe Ernest Legrand :

[1553] POLYBE, *Histoires*, VII, 15-18.
[1554] POLYBE, *Histoires*, VIII, 5.
[1555] On ne peut totalement exclure que la prise de Sardes par Antiochos III a permis aux auteurs hellénistiques de revisiter la capture par Cyrus le Grand et d'attribuer au fondateur de l'empire perse les faits du souverain hellénistique.
[1556] POLYEN, VII, 6, 2-3 : καὶ προσπεσὼν τοῖς τείχεσιν ἀφυλάκτοις προσθέμενος κλίμακας κατέσχε τὰς Σάρδεις. Κῦρος ἐκράτησε Σάρδεων· Κροῖσος κατέσχε τὴν ἀκρόπολιν.
[1557] HÉRODOTE, I, 84 : « Ainsi Sardes se trouva prise, et la ville tout entière fut livrée au pillage ».

« […] οὕτω δὴ Σάρδιές τε ἡλώκεσαν καὶ πᾶν τὸ ἄστυ ἐπορθέετο […] »[1558]	« […] ainsi Sardes se trouva prise, et la ville basse (ἄστυ) tout entière fut livrée au pillage […] »[1559]

Ainsi, on peut envisager que Cyrus, tout comme le relatent Xénophon et Ctésias,[1560] ait effectué une attaque de diversion sur les remparts en installant notamment ses machines de siège,[1561] afin que certains Perses plus agiles puissent gravir le côté non surveillé de Sardes sans être vus. Si l'on suit cette hypothèse, la prise de la citadelle par les Perses après la capture de la ville basse n'est transmise que par Polyen, selon lequel les gardes abandonnèrent la forteresse sous la pression du chantage que Cyrus leur imposait.

En réalité, il est impossible de savoir avec précision comment la totalité de la ville de Sardes finit par tomber entre les mains des Perses. Sur base de l'analyse des sources littéraires et archéologiques à notre disposition, nous pouvons émettre l'idée que Cyrus, après la bataille de Thymbrara, établit sans tarder le siège de la capitale lydienne. Certains soldats perses entreprirent l'ascension de l'acropole par le côté qui était naturellement fortifié et qui n'était pas surveillé pendant que le reste des troupes perses effectuaient une manœuvre de diversion en attaquant les remparts de la ville basse. Une fois que la ville fut occupée de l'intérieur par la totalité de l'armée, elle fut pillée et détruite par le feu alors que l'acropole était toujours aux mains des Lydiens et de Crésus. Mais la façon dont celle-ci fut prise (et en combien de temps) par les troupes de Cyrus nous est inconnue.

Mais il est tout aussi envisageable – contrairement à ce qui se passa lors du siège d'Antiochus III – que l'acropole ait été investie dans la foulée de la prise de la ville basse. En effet, tout comme le racontent Xénophon[1562] et Ctésias[1563], la capture par surprise de la ville basse ainsi que sa mise à sac et sa destruction par le feu semèrent une telle panique chez les Lydiens que ces derniers s'enfuirent tous, livrant la citadelle à Cyrus.[1564]

[1558] HÉRODOTE, I, 84.
[1559] Ce que l'archéologie confirme. La poésie homérique faisait déjà la distinction entre une ville haute (πόλις ou ἀκρόπολις) et une ville basse (ἄστυ). Voir HOMÈRE, *Iliade*, XVII, 144 ; VI, 257, etc.
[1560] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 2,2-2,4 ; CTESIAS DE CNIDE F 9c.
[1561] La découverte d'un boulet sous les murs de Phocée datant de 546 ACN (c-à-d datant du siège entrepris par Cyrus contre cette cité), ferait remonter l'utilisation de la catapulte par l'armée perse 50 ans avant le siège de Paphos en 498 ACN. Voir P. BRIANT 1994, p. 111-114.
[1562] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 2,2-2,4.
[1563] CTESIAS DE CNIDE F 9,4 ; F 9a ; F 9b ; F 9c.
[1564] Selon Hérodote, le siège de Sardes dura 14 jours (I, 86). Il semble que ce nombre soit aussi un *typical number* employé par l'historien. Le chiffre « sept » est couramment utilisé pour exprimer une longueur

4.6 La date de la chute de Sardes

La chute de la capitale lydienne est un événement majeur dans l'histoire politique du Proche Orient ancien et de la Méditerranée orientale. Ce cataclysme a frappé les esprits dans le monde grec où Crésus, à la richesse vite proverbiale, passait pour un roi invincible tant son armée et sa cavalerie étaient réputées. Cependant, la date exacte de la prise de la ville par les Perses n'est pas pour autant fixée avec certitude et fait toujours l'objet de nombreuses polémiques savantes. Les différentes positions défendues peuvent se résumer comme suit :

Commençons par prendre en compte ce que nous dit Georges Albert Radet. Dans sa thèse de 1893, l'érudit français date la capture de la capitale lydienne par Cyrus en 546 ACN. Pour y parvenir, il s'appuie sur des auteurs de l'époque alexandrine comme Apollodore d'Athènes ou Sosicrate de Rhodes, ainsi que sur des auteurs de la période romaine tels que Gaius Iulius Solinus, Sextus Iulius Africanus, Eusèbe de Césarée et Saint Jérôme qui placent la chute de Sardes la troisième année de la 58e Olympiade.[1565] Néanmoins, G. Radet mentionne aussi les historiens qui,[1566] avant lui, ont tenté de s'affranchir de ces données. Ces derniers placent la capture de Sardes, selon les cas, en 557, 554, 549, 542, 541 et même en 534 ACN. L'historien français précise ensuite que la *Chronique de Nabonide* rend le choix de 546 ACN particulièrement pertinent puisqu'une campagne contre un pays identifié comme étant la Lydie est datée de 547 ACN, soit une différence d'une année par rapport aux auteurs anciens.[1567]

Plus récemment, Hans Kaltesch[1568] et Molly Miller[1569] ont avancé la date de 547 ACN en conciliant les dates fournies par les différents manuscrits d'Eusèbe, le *Marmor Parium* et la *Chronique de Nabonide*.

---

temporelle (Darius est malade pendant sept jours et sept nuits [III, 129], le poète Aristée de Proconnèse, présenté souvent comme contemporain de Crésus et Cyrus, réapparaît sept ans après sa mort [IV, 14], etc.). Ainsi les quatorze jours de siège n'ont sans doute pas de réelle portée chronologique. La même déduction paraît être à faire pour les quatorze années et quatorze jours donnés par Hérodote comme la durée totale du règne de Crésus (I, 86). Voir D. FEHLING 1989, p. 225 ; R. W. WALLACE 2016, p. 172.

[1565] Celle-ci courant de 548 à 544 ACN. Cette date devenue « classique » est retenue par Maspero, Gelzer, Clinton, Grote, Curtius et d'autres.

[1566] Duncker, Haigh, Büdinger, Bosanquet, Fréret, Larcher.

[1567] G. A. RADET, 1893, p. 140-141.

[1568] H. KALETSCH 1958, p. 1-47.

[1569] M. MILLER 1963, p. 59-64. Bien entendu, Molly Millet et Hans Kaltesch ont été attentifs aux différentes ères calendaires utilisées par ces différentes sources.

Selon cette dernière chronique qui est de loin la plus ancienne source à notre disposition actant la chute de la capitale lydienne, la neuvième année du règne de Nabonide, Cyrus mena une campagne à l'ouest du Tigre contre un pays dont le nom est presque illisible :

« II. 15. […]*ina* ^{iti}Bár ^{I}*Ku-raš šàr* ^{kur}*Par-su* érin-*šú id-ke-e-ma* 16. *šap-la-an* ^{uru}*Ar-ba-'-il* $^{i}{}_{7}$Idigna *i-bir-ma ina* ^{iti}Gu$_4$ *ana* $^{<kur>}$*Lú-ú-*[*di il-li*]*k* 17. lugal-*šú* gaz *bu-šá-a-šú il-qí šu-lit šá ram-ni-šú* <<aš>> *lu ú-še-li-*[*iš*] 18. egir *šu-lit-su ù šar-ri ina* šà gál^{šI} »[1570] (Édition de J. J. GLASSNER)
« II. […] Au mois de Nisan, Cyrus, le roi de Perse, rassembla son armée et traversa le Tigre en aval d'Arbèles, et au mois d'Iyyar, il [march]a sur la **Ly[die]**. Il mit à mort son roi, prit ce qu'il possédait [et] installa sa propre garnison [là-bas]. Après quoi le roi et sa garnison y résidèrent. » (Traduction française sur base de la traduction anglaise de J. J. GLASSNER)[1571]

On soulignera que dans son travail d'édition et de traduction, A. K. Grayon proposait déjà d'identifier le pays dont le nom est illisible comme étant la Lydie.[1572] Cependant, ce passage a aussi été l'objet d'une étude approfondie de Jack Cargill.[1573] Ce dernier mentionne qu'au XIX^{e} siècle déjà, l'identification de ce pays posait problème : le premier signe semble identifiable mais, considéré seul, il peut supporter diverses lectures. En effet, dans les premiers temps, certains chercheurs arrivaient à lire *Iš*, la première syllabe du mot *Išparda*, mot utilisé pour désigner la Lydie sur le relief de Darius à Béhistoun. Plus tard, un autre scientifique proposa de lire ce premier signe comme étant *Lu*, la première syllabe du mot babylonien *Lu-ud-di* (ou *Lu-ud-du*). On crut pouvoir lire aussi *Ú*, début du mot *Úraštu* et donc l'Urartu.[1574] D'autres chercheurs encore ont cru pouvoir lire *Su*[1575] ou *Zu*.[1576]

[1570] *Chronique de Nabonide*, II, 15-18.
[1571] La traduction anglaise de Glassner est la suivante : « In the month of Nisan, King Cyrus of Persia mustered his army and crossed the Tigris downstream from Arbeela and, in the month of Iyyar, [march]ed on Ly[dia]. He put its king to death, seized its posses- sions, [and] set up his own garrison [there]. After that, the king and his garrison resided there ». Voir J. J. GLASSNER 2004, p. 237.
[1572] A. K. Grayson, indique que les traces supportent la lecture de *L[u]* et il mentionne également qu'il a adopté la suggestion de restauration de Smith en *[Lu]-u [d-di (?)...]*. Voir A. K. GRAYSON 1975, p. 107
[1573] J. CARGILL 1977, p. 97-116.
[1574] *Idem*, p. 100.
[1575] *Su*, première syllabe du mot Suhi, royaume du mi-Euphrate, mais qui n'avait plus de roi depuis 616-13 ACN, ce qui invite donc à écarter cette lecture. Voir J. M. COOK 1983, p. 29.

L'opinion commune est, de nos jours, que le mot illisible est à considérer comme désignant la Lydie, ce qui invite à admettre que ce passage mentionne bel et bien la prise de Sardes par Cyrus.

Il faut toutefois noter que certains scientifiques ont pensé que ce signe n'est pas le premier du mot *Lu-ud-du*, et que cette campagne de Cyrus n'est pas celle que le Perse a menée contre Crésus. Mallowan suggère ainsi que la prise de Sardes qui était un événement d'une ampleur telle qu'il méritait de se retrouver consigné dans la *Chronique de Nabonide* devait en réalité être répertoriée dans la période 545 à 540 ACN, des années pour lesquelles les entrées dans la *Chronique de Nabonide* ont été perdues.[1577] À la suite de Mallowan, Grayson affirme que les lectures de *Sa* pour *Sapardu*[1578] et *Iš* pour *Išparda* étaient incorrectes. Il ne se prononce pas sur le *Zu,* et accepte donc finalement la lecture *Lu* sur base de probabilités historiques.[1579]

Mais, ce n'est pas tout. En effet, la lecture du toponyme n'est pas le seul problème que présente cette entrée consignant la neuvième année du règne de Nabonide. Effectivement, la traduction du mot *idūk* est aussi sujette à débats, car comme nous le verrons dans le chapitre suivant, certains traduisent ce verbe tantôt par « tuer », tantôt par « vaincre ».

Plus récemment en 1999/2000 dans son compte-rendu du *Herodots Babylonischer logos* de Robert Rollinger, Joachim Oelsner a proposé une fois de plus la lecture de la première syllabe du toponyme comme n'étant pas *Lu* mais bien *Ú*. Il se fonde sur la comparaison qu'il fait du *Lu* et *Ú* à la ligne 17 de la colonne 2 de la *Chronique de Nabonide* et du *Ú* de la ligne 3 de la colonne 2 de ce même document. Pour lui, le seul toponyme pouvant être reconstitué à partir du *Ú* est donc *Úraštu*.[1580] Cette proposition n'a, du reste, pas manqué de provoquer un regain d'intérêt pour l'histoire de l'Urartu et de l'Arménie d'avant le règne de Darius I^{er}.

[1576] J. CARGILL, 1977, p. 102-105.
[1577] *Idem*, p.106.
[1578] Lecture qui n'avait encore jamais été proposée à notre connaissance.
[1579] A. K. GRAYSON 1975, p. 282 ; J. CARGILL 1977, p. 106.
[1580] J. OELSNER, 1999-2000, p. 379.

Ainsi, en 2004, en reprenant la thèse de Joachin Oelsner, Robert Rollinger faisait remarquer que l'on considérait souvent que le royaume d'Urartu avait été détruit par les Mèdes à la fin du VII[e] siècle (la date de 585 ACN est avancée comme terminus *ante quem*).[1581] Il notait également que lorsque les chroniques babyloniennes en viennent à mentionner l'Urartu, celles-ci le renseignent comme un (simple) district (et non une entité indépendante).[1582] Par conséquent, il semble que (jusqu'à la chute de Babylone en 539 ACN) les Babyloniens aient été les plus actifs dans cette région.[1583]

Lorsqu'il en arrive à traiter de la *Chronique de Nabonide*, Rollinger note que le pays mentionné à la ligne 16 et qui est défait par Cyrus est une entité politique et non pas un simple toponyme géographique. Après avoir identifié pour sa part cet État comme étant l'Urartu, il précise donc que Cyrus, en traversant le Tigre en dessous d'Arbèles, se trouvait en territoire babylonien.[1584] Il ajoute que la rébellion de l'Urartu contre les Mèdes intervint lorsqu'Astyage fut détrôné par Cyrus en 550 ACN, et ajoute que la traversée du Tigre de l'ouest vers l'est, comme le prétend Oelsner,[1585] reste très hypothétique et peu plausible car cela impliquerait que Cyrus avait déjà précédemment traversé le Tigre vers l'ouest alors qu'il n'est nullement mention de ce fait dans la *Chronique de Nabonide*. Ainsi, Rollinger arrive à la conclusion que lorsque les rois de Babylone (Nabopolassar et Neriglissar) se sont rendus en Urartu, ils ont traversé le Tigre d'est en ouest et ont emprunté une route qui passait par ce district d'Urartu. Il termine sur l'idée qu'il est probable que l'Urartu avait survécu à la conquête des Mèdes et qu'il fut seulement conquis au milieu du VI[e] siècle ACN par Cyrus. La cause en aurait été une révolte matée par le roi perse.[1586]

[1581] Lorsque les Mèdes se rendaient à Ptérie pour combattre Alyatte et qu'après cette « bataille de l'éclipse », selon Hérodote, l'empire des Mèdes s'étendait jusqu'au fleuve Halys (HÉRODOTE, I, 72.).
[1582] En 609 ACN, Nabopolassar mena une attaque contre des peuples des montagnes et alla aussi loin que le district d'Urartu (*pi-hat URU.Ú-ra-aš-tu)*. Chronique 3, lignes 70-73 de l'ouvrage de Grayson. Dans la Chronique 4 de Grayson aux lignes 1-4, il est noté que la dix-huitième année de Nabopolassar (608 ACN), en suivant le cours du Tigre, le roi se rendit en Urartu et bouta le feu aux villes. Et enfin, Chronique 6, lignes 9-23, il est fait mention d'une campagne de Neriglissar contre des cités des montagnes qui pourraient être celles de l'Urartu.
[1583] R. ROLLINGER 2008, p. 51-55. Au départ, Robert Rollinger devait publier sa communication tenue en 2004 à Téhéran dans les *Proceedings of the 1st International Conference on Ancient Cultural Relations Between Iran and West Asia*. Cependant, la publication n'étant pas intervenue, il révisa son manuscrit et le publia en 2008 dans la revue *Ancient West and East*.
[1584] *Idem*, p. 6-7.
[1585] J. OELSNER 1999-2000, p. 380.
[1586] R. ROLLINGER 2008, p. 56-59.

En 2007, l'archéologue britannique David Stronach revenait sur l'identification proposée de ce toponyme comme étant l'Urartu.[1587] Pour lui, cette lecture permettait de retracer l'histoire de cette région mentionnée sous le nom d' « Arménie » sur le relief de Behistoun. Pour David Stronach, la région devait être administrée depuis longtemps lorsque Darius réussit au prix de combats à soumettre l'Arménie après son arrivée sur le trône en 522 ACN. Selon l'archéologue, Cyrus se serait bien rendu en Urartu qui n'était pas une simple « région » (*pi-hat*), mais un pays (*Kur*) comme renseigné dans la *Chronique de Nabonide*.

Ainsi, en 547 ACN, Cyrus se serait rendu en Arménie et aurait défait son roi.[1588] Tout comme l'avait proposé avant lui Joachim Oelsner,[1589] D. Stronach ne pense donc pas que le toponyme illisible mentionné lors de la neuvième année du règne de Nabonide soit la Lydie. Selon lui, le fait que le scribe ne mentionne pas formellement Crésus et Sardes dans la *Chronique* confirme que ce pays était de moindre importance que la Lydie.[1590]

En réalité, selon les ultimes lectures et éditions réalisées à ce jour de la *Chronique de Nabonide*, les différents chercheurs – dont Wilfried F. Lambert, Stefan Zawadski, Bert Van der Spek, Irvin Finkel et Mark Geller – s'accordent tous sur un point : la lecture du signe de la première syllabe du toponyme comme étant *Ú* est impossible, seule la lecture de *LU* est convenable.[1591] Force est donc d'admettre que, dans l'état actuel de l'épigraphie cunéiforme, cette ligne renverrait bien à la campagne de Crésus contre la Lydie.

Dans ces conditions, la *Chronique de Nabonide* reste la source la plus ancienne consignant précisément la campagne du Perse Cyrus contre Crésus de Lydie.[1592] Ainsi, on y apprend que Cyrus traversa le Tigre en dessous d'Arbèles au mois de Nisan (avril) et qu'au mois d'Iyyar (mai) il marcha contre la Lydie et tua son roi.[1593] Cyrus aurait ainsi parcouru quelques 1200 kilomètres durant les mois d'avril et mai entre Arbèles et Ptérie.

[1587] D. STRONACH 2007.
[1588] D. STRONACH 2007, p. 169.
[1589] J. OELSNER 1999-2000.
[1590] D. STRONACH 2007, p. 170.
[1591] S. ZAWADZKI 2010, p. 142-154. Bert Van der Spek, Irving Finkel, Stefan Zawadski et Mark Geller ont examiné en 2013 la tablette de la *Chronique de Nabonide*, et ont tous convenu que la lecture « *Lu* » est de loin la plus acceptable tandis que « *Ú* » est impossible. Voir R. J. VAN DER SPEK 2014, p. 256.
[1592] Il faut savoir que la version conservée actuellement au British Museum aurait été réalisée sous le règne de Darius (avant 500 ACN), et serait une copie de la Chronique officielle des rois de Babylone rééditée après la prise de la capitale chaldéenne par Cyrus en 539 ACN afin d'en faire un récit propagandiste montrant Cyrus comme un roi conquérant. Voir l'étude de S. ZAWADZKI 2010, p. 142-154.
[1593] Le verbe « gaz = *dâku* » peut se traduire tantôt par « vaincre », tantôt par « tuer ». Mais dans un contexte

Or, si l'on considère qu'en moyenne une armée antique peut parcourir entre 20 et 30 kilomètres par jour,[1594] l'armée perse de Cyrus aurait effectué le trajet Arbèles – Ptérie (Kerkenes Dağ) entre 40 jours et 60 jours. À lire la *Chronique de Nabonide*, on comprend que la bataille de Ptérie aurait eu lieu en mai 547 ACN.

Si l'on suit l'hypothèse de Polyen faisant état qu'une trêve de trois mois suivit la première bataille avant qu'une deuxième offensive ne confirme la défaite de Crésus avant sa retraite sur Sardes, celle-ci dut avoir lieu en août 547 ACN. Sachant que Ptérie se situe à quelque 750 kilomètres de Sardes, il aurait donc fallu dans les 25 jours à l'armée lydienne pour rejoindre sa capitale. On pourrait donc envisager une bataille de Thymbrara intervenant fin septembre voire début octobre, soit à l'automne 547 ACN.

Le récit d'Hérodote conforte cette hypothèse puisque celui-ci nous rapporte qu'une fois à Sardes, Crésus envoya des hérauts pour demander à ses alliés de le rejoindre pour le cinquième mois, afin de recommencer la guerre une fois l'hiver passé.[1595] Ce schéma ferait remonter l'envoi de ces ambassadeurs à l'automne. Ainsi, la *Chronique de Nabonide* (si l'on accepte que le toponyme incomplet nomme bien la Lydie) n'est pas inconciliable avec nos auteurs « classiques » ; mieux, une telle succession dans le temps rend même la restitution « Lydie » très acceptable.[1596]

---

où un seul roi (ici celui de la Lydie) est mentionné, la traduction « tuer » est à préférer. Voir R. J. VAN DER SPEK 2014, p. 25, note 184.

[1594] Nous disposons de plusieurs exemples de marches rapides ou forcées effectuées par les armées hellénistiques : dans sa marche sur Samarcande, Alexandre le Grand couvrit 215 kilomètres en trois jours ; en 319 ACN, l'armée d'Antigone I^{er} accomplit 440 kilomètres en sept jours et sept nuits, en 217 ACN ; Ptolémée IV réussit à parcourir 180 kilomètres à travers le désert en 5 jours, etc. Voir J. P. ROTH 2008, p. 392. Sur la comparaison des distances parcourues par les armées macédoniennes, romaines, et contemporaines, voir J. P. HOLOKA 1997, p. 345-347. Selon cet article, la distance moyenne parcourue par l'armée macédonienne serait de 24,2 kilomètres (15 miles) par jour ; 28,8 km (18 miles) par jour pour l'armée romaine. Si la cadence était plus élevée (plus de 40 km – 25 miles – par jour), c'était au prix de nombreuses pertes. Voir J. P. HOLOKA 1997, p. 345-346. Seules les petites unités étaient capables de réaliser de grandes distances rapidement, le charroi des impedimenta constituait un frein à la progression (cf. marche d'Alexandre sur Samarcande, etc). Voir D. W. ENGELS 1978, p. 155-156.

[1595] HÉRODOTE, I, 77.

[1596] Il existe également une autre théorie, défendue notamment par Pierre Briant, voulant que la capture de Sardes se soit déroulée en *ca*. 542/1 ACN. Après avoir détrôné Astyage en 550 ACN, Cyrus aurait d'abord mené une série de campagnes en Asie centrale et dans le plateau iranien, avant de prendre directement la direction de la Lydie. Voir P. BRIANT, 1996, p. 44 et G. TOLINI, 2005, p. 1-13.

4.7 La fin de Crésus

4.7.1 Les sources

Les sources offrant des informations sur le sort qu'aurait connu le dernier roi mermnade sont de nature littéraire et iconographique. Nous avons à notre disposition les récits de Bacchylide, Hérodote, Xénophon, Ctésias, Nicolas de Damas, sans oublier la *Chronique de Nabonide* et enfin un vase attique attribué à Myson conservé aujourd'hui au Musée du Louvre.

Parmi les auteurs anciens, **Bacchylide** est le premier à nous avoir rapporté la fin de Crésus. Il s'agit ici des triades 2 à 5 de sa III[e] Épinicie.

« […] ἐπεί ποτε καὶ δαμασίππου Λυδίας ἀρχαγέταν, εὖτε τὰν πεπ[ρωμέναν Ζηνὸς τελε[ιοῦσαι κρίσιν Σάρδιες Περσᾶ[ν ἐπορθεῦντο στρ]ατῷ, Κροῖσον ὁ χρυσά[oρος φύλαξ' Ἀπόλλων. [Ὸ δ' ἐς ἄ]ελπτον ἦμαρ μολὼν πολυδ[άκρυον] οὐκ ἔμελλε μίμνειν ἔτι δ[ουλοσύ]ναν: πυρὰν δὲ χαλκοτειχέος π[ροπάροι]θεν αὐ[λᾶς ναήσατ', ἔνθα σὺ[ν ἀλόχῳ] τε κεδνᾷ σὺν εὐπλοκάμοις τ' ἐπέβαιν' ἄλα[στον θυγατράσι δυρομέναις: χέρας δ' ἐς αἰπὺν αἰθέρα σφετέρας ἀείρας γέγω]νεν: ὑπέρβιε δαῖμον, ποῦ θεῶν ἐστιν χάρις; ποῦ δὲ Λατοίδας ἄναξ; πίτνουσ]ιν Ἀλυάττα δόμοι, ⏑¯⏑¯×⏑¯⏑¯×] μυρίων ⏑¯⏑¯×⏑¯⏑¯]ν; ×¯⏑⏑×⏑⏑⏑¯⏑]ν ἄστυ,	« […] Car, un jour justement, le souverain de la Lydie dompteuse de chevaux, Crésus, quand Zeus exécutant le jugement fatal, Sardes fut prise par l'armée des Perses, dans le dieu à l'épée d'or, dans Apollon trouva sa sauvegarde. Parvenu au jour plein de larmes qu'il n'avait pas pensé voir, il n'allait pas attendre encore l'esclavage. En avant des murs de bronze de la cour, il fit édifier un bûcher. Il y monta avec sa chère épouse, avec ses filles aux belles tresses, qui gémissaient interminablement. Puis, levant ses mains vers les hauteurs de l'éther, il proféra : « Où se trouve, invincible Destin, la gratitude des dieux ? Où est le seigneur fils de Létô ? C'en est fait de la maison d'Alyatte… innombrables… … la ville. Le Pactole où l'or tournoie devient rouge de sang. Les femmes sont emmenées

φοινίσσεται αἵματι χρυσο]δίνας Πακτωλός: ἀεικελίως γυναῖκες ἐξ ἐϋκτίτων μεγάρων ἄγονται: τὰ πρόσθε δ᾽ ἐχθρὰ φίλα: θανεῖν γλύκιστον. Τόσ᾽ εἶπε, καὶ ἁβροβάταν κέλευσεν ἅπτειν ξύλινον δόμον. Ἔ[κλαγ]ον δὲ παρθένοι, φίλας τ᾽ ἀνὰ ματρὶ χεῖρας ἔβαλλον: ὁ γὰρ προφανὴς θνα- τοῖσιν ἔχθιστος φόνων: ἀλλ᾽ ἐπεὶ δεινοῦ πυρὸς λαμπρὸν διάϊ[σσεν μέ]νος, Ζεὺς ἐπιστάσα[ς μελαγκευ]θὲς νέφος σβέννυεν ξανθὰ[ν φλόγα. Ἄπιστον οὐδέν, ὅ τι θ[εῶν μέ]ριμνα τεύχει: τότε Δαλογενὴς Ἀπόλλων φέρων ἐς Ὑπερβορέους γέροντα σὺν τανισφύροις κατένασσε κούραις δὶ εὐσέβειαν, ὅτι μέγιστα θνατῶν. Ἐς ἀγαθέαν ἀνέπεμψε Πυθώ. ὅσοι γε μὲν Ἑλλάδ᾽ ἔχουσιν, οὔτι[ς, ὦ μεγαίνητε Ἱέρων, θελήσει φάμ]εν σέο πλείονα χρυσὸν Λοξί]ᾳ πέμψαι βροτῶν. […] » [1597] (Édition de J. IRIGOIN)	indignement au manoir du bien bâti. Ce qui fut autrefois haïssable est aimable, et la mort est chose très douce. » Il n'en dit pas davantage et commanda à un Lydien au marcher délicat d'allumer l'édifice de bois. Les jeunes filles, poussant des cris, jetant les mains, se pendaient à leur mère ; car pour les mortels, le trépas le plus haïssable, c'est celui que l'on a, visible, devant soi. Mais lorsque s'élança la vigueur éclatante d'un feu terrifiant, Zeus, arrêtant sur eux la noire enveloppe d'un nuage, éteignit la flamme jaune. Rien n'est incroyable qui se fait par la sollicitude des dieux. A ce moment, le Dieu né à Délos, Apollon, emportant le vieillard au pays des Hyperboréens, l'y établit avec ses filles aux fines chevilles. Ce fut pour sa piété, car il avait envoyé les dons les plus considérables du monde à la toute divine Pyhtô. De tous ceux du moins qui habitent l'Hellade, très louable Hiéron, aucun ne voudra affirmer, qu'il a envoyé à Loxias plus d'or que toi parmi les mortels. […] » (Traduction de J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET)

Bacchylide était un poète lyrique, tout comme son oncle Simonide. Il serait né en 507 ACN et mort vers 430 ACN.[1598] Aux différentes étapes de sa vie, on le trouve en Thessalie, en Macédoine, à Athènes, à Égine, à la cour de Hiéron de Syracuse et enfin en exil dans le Péloponnèse. L'œuvre de Bacchylide fut divisée en neuf livres à l'époque alexandrine, six consacrés à la poésie pour le culte et trois aux Épinicies, *érotika* et éloges.[1599]

[1597] BACCHYLIDE, *Épinicie III*, II, v. 24-V, v. 70.
[1598] J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET, 1993, p. X-XI.
[1599] L. CANFORA, 1994, p. 147-148.

La pièce dans laquelle il évoque la fin de Crésus est l'*Épinicie III* qu'il a composée en l'honneur d'un autre homme au destin extraordinaire, Hiéron le puissant tyran de Syracuse et vainqueur à la course de chars à Olympie en 468 ACN. Le début du poème mentionne d'abord les offrandes que Hiéron a faites, lui aussi, à Delphes ; vient ensuite l'épisode du bûcher de Crésus. Après ce passage, Bacchylide revient à la dévotion de Hiéron envers Apollon et termine par un passage plus « philosophique » nous annonçant que l'Homme est un être éphémère et que seule la vertu demeure.[1600]

Si le poète a choisi d'évoquer la fin de Crésus, c'est parce qu'il veut rassurer Hiéron malade (il mourra en 467 ACN). Il montre ainsi que Crésus par sa piété (notamment par ses offrandes à Delphes) a été sauvé de l'oubli par Apollon. Hiéron, lui aussi ayant fait de nombreuses offrandes à Delphes, deviendra immortel, son nom survivant dans la mémoire des hommes.[1601] Dans cette ode, Bacchylide laisse toute la place à Apollon alors que ses vers célèbrent une victoire olympique. Il ne fait mention de Zeus que deux fois. On pourrait donc croire qu'il a utilisé, voire repris un poème déjà prévu en l'honneur d'Apollon, qu'il a puisé dans les sources delphiques .[1602]

Sans surprise, le deuxième auteur à nous transmettre l'épisode de la fin du roi lydien est **Hérodote** :

« […] Κατ᾽ αὐτὸν δὲ Κροῖσον τάδε ἐγίνετο. Ἦν οἱ παῖς, τοῦ καὶ πρότερον ἐπεμνήσθην, τὰ μὲν ἄλλα ἐπιεικής, ἄφωνος δέ. Ἐν τῇ ὧν παρελθούσῃ εὐεστοῖ ὁ Κροῖσος τὸ πᾶν ἐς αὐτὸν ἐπεποιήκεε, ἄλλα τε ἐπιφραζόμενος, καὶ δὴ καὶ ἐς Δελφοὺς περὶ αὐτοῦ ἐπεπόμφεε χρησομένους. […] Ἁλισκομένου δὴ τοῦ τείχεος, ἤιε γὰρ τῶν τις Περσέων ἀλλογνώσας Κροῖσον ὡς ἀποκτενέων, Κροῖσος μέν νυν ὁρέων ἐπιόντα ὑπὸ τῆς παρεούσης συμφορῆς παρημελήκεε, οὐδὲ τί οἱ διέφερε πληγέντι	« […] Quant à Crésus lui-même, voici ce qui lui arriva. Il avait un fils, dont j'ai parlé précédemment, bien doué sous tout rapport, sauf qu'il était privé de la parole. Au temps de sa prospérité passée, Crésus avait tout fait pour lui ; entre autres choses à quoi il avait songé, il avait envoyé à Delphes consulter sur son cas. […] Or, lors de la prise de la citadelle, un Perse vint à Crésus, qu'il prenait pour un autre, avec l'intention de le tuer. Crésus le voyait marcher sur lui ; accablé par le désastre du moment, il ne s'en souciait pas, et il lui était indifférent de périr sous ses coups. Mais, quand le jeune

[1600] J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET, 1993, p. 95-97.
[1601] A. MC DEVITT, 2009, p. 90-91.
[1602] J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET, 1993, p. 95-99 ; H. I. FLOWER 2013, p. 148-150. Sans oublier qu'à Delphes, Apollon était considéré comme le « prophète de Zeus » (ESCHYLE, *Les Euménides*, 19). Voir A. MOTTE 2013, p. 5.

ἀποθανεῖν· Ὁ δὲ παῖς οὗτος ὁ ἄφωνος ὡς εἶδε ἐπιόντα τὸν Πέρσην, ὑπὸ δέους τε καὶ κακοῦ ἔρρηξε φωνήν, εἶπε δὲ « Ὄνθρώπε, μὴ κτεῖνε Κροῖσον. » οὗτος μὲν δὴ τοῦτο πρῶτον ἐφθέγξατο, μετὰ δὲ τοῦτο ἤδη ἐφώνεε τὸν πάντα χρόνον τῆς ζόης.

Οἱ δὲ Πέρσαι τάς τε δὴ Σάρδις ἔσχον καὶ αὐτὸν Κροῖσον ἐζώγρησαν, ἄρξαντα ἔτεα τεσσερεσκαίδεκα καὶ τεσσερεσκαίδεκα ἡμέρας πολιορκηθέντα, κατὰ τὸ χρηστήριόν τε καταπαύσαντα τὴν ἑωυτοῦ μεγάλην ἀρχήν. Λαβόντες δὲ αὐτὸν οἱ Πέρσαι ἤγαγον παρὰ Κῦρον. Ὁ δὲ συννήσας πυρὴν μεγάλην ἀνεβίβασε ἐπ᾽ αὐτὴν τὸν Κροῖσόν τε ἐν πέδῃσι δεδεμένον καὶ δὶς ἑπτὰ Λυδῶν παρ᾽ αὐτὸν παῖδας, ἐν νόῳ ἔχων εἴτε δὴ ἀκροθίνια ταῦτα καταγιεῖν θεῶν ὅτεῳ δή, εἴτε καὶ εὐχὴν ἐπιτελέσαι θέλων, εἴτε καὶ πυθόμενος τὸν Κροῖσον εἶναι θεοσεβέα τοῦδε εἵνεκεν ἀνεβίβασε ἐπὶ τὴν πυρήν, βουλόμενος εἰδέναι εἴ τίς μιν δαιμόνων ῥύσεται τοῦ μὴ ζῶντα κατακαυθῆναι. Τὸν μὲν δὴ ποιέειν ταῦτα· τῷ δὲ Κροίσῳ ἑστεῶτι ἐπὶ τῆς πυρῆς ἐσελθεῖν, καίπερ ἐν κακῷ ἐόντι τοσούτῳ, τὸ τοῦ Σόλωνος ὥς οἱ εἴη σὺν θεῷ εἰρημένον, τὸ μηδένα εἶναι τῶν ζωόντων ὄλβιον. Ὡς δὲ ἄρα μιν προσστῆναι τοῦτο, ἀνενεικάμενόν τε καὶ ἀναστενάξαντα ἐκ πολλῆς ἡσυχίης ἐς τρὶς ὀνομάσαι « Σόλων. » […]

Καὶ τὸν Κῦρον ἀκούσαντα τῶν ἑρμηνέων τὰ Κροῖσος εἶπε, μεταγνόντα τε καὶ […] κελεύειν σβεννύναι τὴν ταχίστην τὸ καιόμενον πῦρ καὶ καταβιβάζειν Κροῖσόν τε καὶ τοὺς μετὰ Κροίσου. Καὶ τοὺς πειρωμένους οὐ δύνασθαι ἔτι τοῦ πυρὸς

homme muet vit s'avancer le Perse, la crainte et la douleur firent éclater sa parole, et il dit : « Homme, ne tue pas Crésus ! » Ce furent les premiers mots qu'il prononça ; et par la suite, il conserva l'usage de sa parole pendant tout le temps de sa vie.

Les Perses s'emparèrent donc de Sardes et firent Crésus prisonnier. Il avait régné quatorze ans et avait été assiégé quatorze jours ; et, conformément à l'oracle, il avait mis fin à un grand empire : au sien. Les Perses, quand ils l'eurent pris, le menèrent à Cyrus. Celui-ci fit amonceler un grand bûcher ; et sur ce bûcher il fit monter Crésus, chargé de chaînes, et auprès de lui quatorze jeunes Lydiens ; son intention était peut-être de sacrifier à quelque dieu, en brûlant ces victimes, les prémices du butin ; ou bien il voulait accomplir un vœu ; ou bien, ayant entendu dire que Crésus était pieux, il le fit monter sur le bûcher afin de savoir si une divinité le préserverait d'être brûlé tout vif. Telle fut, dit-on, la conduite de Cyrus. Et, comme Crésus se tenait sur le bûcher, il lui vint à l'esprit, malgré la grande détresse où il était, qu'il y avait une inspiration divine dans ce mot que Solon lui avait dit : « Nul vivant n'est un homme heureux ».

Lorsque cette pensée lui fut venue, il soupira et gémit, après un long silence, et par trois fois prononça le nom de Solon. […]

Cyrus, quand il eut entendu de la bouche des interprètes ce que Crésus avait dit, changea de sentiment ; […] il ordonna d'éteindre au plus vite le feu qui brûlait et de faire descendre du bûcher Crésus et ses compagnons. Mais ceux qui l'essayaient ne pouvaient plus se rendre

ἐπικρατῆσαι. Ἐνθαῦτα λέγεται ὑπὸ Λυδῶν Κροῖσον μαθόντα τὴν Κύρου μετάγνωσιν, ὡς ὥρα πάντα μὲν ἄνδρα σβεννύντα τὸ πῦρ, δυναμένους δὲ οὐκέτι καταλαβεῖν, ἐπιβώσασθαι τὸν Ἀπόλλωνα ἐπικαλεόμενον, εἴ τί οἱ κεχαρισμένον ἐξ αὐτοῦ ἐδωρήθη, παραστῆναι καὶ ῥύσασθαι αὐτὸν ἐκ τοῦ παρεόντος κακοῦ. Τὸν μὲν δακρύοντα ἐπικαλέεσθαι τὸν θεόν, ἐκ δὲ αἰθρίης τε καὶ νηνεμίης συνδραμεῖν ἐξαπίνης νέφεα καὶ χειμῶνά τε καταρραγῆναι καὶ ὗσαι ὕδατι λαβροτάτῳ, κατασβεσθῆναί τε τὴν πυρήν. Οὕτω δὴ μαθόντα τὸν Κῦρον ὡς εἴη ὁ Κροῖσος καὶ θεοφιλὴς καὶ ἀνὴρ ἀγαθός, καταβιβάσαντα αὐτὸν ἀπὸ τῆς πυρῆς εἰρέσθαι τάδε. « Κροῖσε, τίς σε ἀνθρώπων ἀνέγνωσε ἐπὶ γῆν τὴν ἐμὴν στρατευσάμενον πολέμιον ἀντὶ φίλου ἐμοὶ καταστῆναι; ὁ δὲ εἶπε « Ὦ βασιλεῦ, ἐγὼ ταῦτα ἔπρηξα τῇ σῇ μὲν εὐδαιμονίῃ, τῇ ἐμεωυτοῦ δὲ κακοδαιμονίῃ, αἴτιος δὲ τούτων ἐγένετο ὁ Ἑλλήνων θεὸς ἐπαείρας ἐμὲ στρατεύεσθαι. οὐδεὶς γὰρ οὕτω ἀνόητος ἐστὶ ὅστις πόλεμον πρὸ εἰρήνης αἱρέεται· ἐν μὲν γὰρ τῇ οἱ παῖδες τοὺς πατέρας θάπτουσι, ἐν δὲ τῷ οἱ πατέρες τοὺς παῖδας. Ἀλλὰ ταῦτα δαίμοσί κου φίλον ἦν οὕτω γενέσθαι. » Ὁ μὲν ταῦτα ἔλεγε, Κῦρος δὲ αὐτὸν λύσας κατεῖσέ τε ἐγγὺς ἑωυτοῦ καὶ κάρτα ἐν πολλῇ προμηθίῃ εἶχε […] ».[1603] (Édition de P. E. LEGRAND)	maîtres du feu. Alors, disent les Lydiens, Crésus, instruit du revirement de Cyrus, voyant tout le monde s'efforcer d'éteindre le feu et de ne plus pouvoir l'arrêter, invoqua Apollon à grands cris, le conjura, si quelqu'une des offrandes qu'il avait faites lui avait été agréable, de l'assister maintenant et de le retirer du présent danger. Et, comme il invoquait le dieu avec des larmes, tout à coup, succédant au ciel pur et au calme des airs, une masse de nuages accourut, une tempête s'abattit, il tomba une pluie très violente, et le bûcher fut éteint. Cela apprit à Cyrus que Crésus était ami des dieux et homme de bien ; il le fit descendre du bûcher et lui demanda : « Crésus, quel homme t'a persuadé de marcher avec une armée contre mon pays et de prendre envers moi l'attitude d'un ennemi au lieu de celle d'un ami ? » Et Crésus : « Ô roi », dit-il, « si j'ai agi de la sorte, ce fut par un effet de ta bonne fortune et de mon méchant destin ; le dieu des Grecs en a été la cause, en m'excitant à entrer en campagne. Car personne n'est assez insensé pour préférer la guerre à la paix ; en temps de paix, les fils ensevelissent leurs pères ; en temps de guerre, les pères ensevelissent leurs fils. Mais, faut-il croire, il agréait aux dieux que les choses fussent comme elles l'ont été. » Il parla ainsi ; Cyrus lui enleva ses fers, le fit asseoir près de lui et le traita avec le plus grand des égards. […] » (Traduction de P. E. LEGRAND)

[1603] HÉRODOTE, I, 85-88.

Le troisième auteur est **Ctésias de Cnide**, dont le passage sur la fin de Crésus est le troisième paragraphe du fragment conservé chez Photius.

F 9,5 : « ὅπως τε ἁλούσης τῆς πόλεως πρὸς τὸ ἐν τῇι πόλει ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος καταφεύγει ὁ Κροῖσος, καὶ ὡς τρὶς ἐν τῶι ἱερῶι πεδηθεὶς ὑπὸ Κύρου λύεται τρίτον ἀοράτως, καίτοι σφραγίδων τῶι ἱερῶι ἐπικειμένων καὶ τούτων τὴν φυλάκην Οἰβάρα ἐμπεπιστευμένου ὅπως τε οἱ συνδούμενοι Κροίσωι τὰς κεφαλὰς ἀπετέμνοντο, ὡς καταπροδιδόντες λύεσθαι Κροῖσον· καὶ ὅτι ἀναληφθεὶς ἐν τοῖς βασιλείοις καὶ δεθεὶς ἀσφαλέστερον, βροντῶν καὶ σκηπτῶν ἐπενεχθέντων λύεται πάλιν, καὶ τότε μόλις ὑπὸ Κύρου ἀφίεται. ἐξ οὗ καὶ περιείπετο, καὶ ἔδωκε Κῦρος Κροίσωι πόλιν μεγάλην Βαρήνην ἐγγὺς Ἐκβατάνων, ἐν ᾗι ἦσαν ἱππεῖς μὲν ε, πελτασταὶ δὲ καὶ ἀκοντισταὶ καὶ τοξόται μύριοι. »[1604] (Édition de D. LENFANT)	**F 9,5** : « Comment, une fois la ville prise, Crésus se réfugie dans le temple urbain d'Apollon et comment, enchaîné à trois reprises par Cyrus à l'intérieur du temple, il se délivre par trois fois sans que l'on voit comment, malgré les scellés apposés sur le temple et bien que la garde en eût été confiée à Oibaras. Il dit comment les compagnons de chaînes de Crésus eurent la tête tranchée sous prétexte qu'ils avaient trahi en délivrant Crésus. Il raconte que, repris dans le palais et attaché plus solidement, sous un assaut de tonnerre et de foudre, il se délivre encore et que Cyrus, la mort dans l'âme, le laisse alors en liberté. Dès lors, Cyrus traita Crésus avec déférence et lui donna une ville de grande taille, Barènè, proche d'Ecbatane, dans laquelle se trouvaient cinq mille cavaliers et dix mille peltastes, lanceurs de javelots et archers. » (Traduction de D. LENFANT)

Xénophon en vient également à relater la fin du règne de Crésus dans sa Cyropédie. Ce passage suit directement celui de la prise de Sardes par Cyrus.

« [...] Ὁ δὲ Κροῖσος κατακλεισάμενος ἐν τοῖς βασιλείοις Κῦρον ἐβόα· ὁ δὲ Κῦρος τοῦ μὲν Κροίσου φύλακας κατέλιπεν, αὐτὸς δὲ ἀπαγαγὼν πρὸς τὴν ἐχομένην ἄκραν ὡς εἶδε τοὺς μὲν Πέρσας φυλάττοντας τὴν ἄκραν, ὥσπερ ἔδει, τὰ δὲ τῶν Χαλδαίων ὅπλα ἔρημα (κατεδεδραμήκεσαν γὰρ ἁρπασόμενοι τὰ ἐκ	« […] Crésus, enfermé dans le palais, appelait Cyrus à grands cris. Mais Cyrus laissa des hommes pour garder Crésus et lui-même, ayant gagné la citadelle occupée, lorsqu'il vit que les Perses y montaient convenablement la garde, mais que les Chaldéens avaient laissé leurs armes déposées – car ils avaient couru en bas

[1604] CTÉSIAS DE CNIDE, F 9,5.

τῶν οἰκιῶν), εὐθὺς συνεκάλεσεν αὐτῶν τοὺς ἄρχοντας καὶ εἶπεν αὐτοῖς ἀπιέναι ἐκ τοῦ στρατεύματος ὡς τάχιστα. [...] Ταῦτα δὲ διαπραξάμενος ἀγαγεῖν ἐκέλευσεν αὐτῷ τὸν Κροῖσον. Ὁ δὲ Κροῖσος ὡς εἶδε τὸν Κῦρον, « Χαῖρε, ὦ δέσποτα, » ἔφη· « τοῦτο γὰρ ἡ τύχη καὶ ἔχειν τὸ ἀπὸ τοῦδε δίδωσι σοὶ καὶ ἐμοὶ προσαγορεύειν. » « Καὶ σύ γε, » ἔφη, « ὦ Κροῖσε, ἐπείπερ ἄνθρωποί γέ ἐσμεν ἀμφότεροι. Ἀτάρ, » ἔφη, « ὦ Κροῖσε, ἆρ᾽ ἄν τί μοι ἐθελήσαις συμβουλεῦσαι; » « Καὶ βουλοίμην γ᾽ ἄν, » ἔφη, « ὦ Κῦρε, ἀγαθόν τί σοι εὑρεῖν· τοῦτο γὰρ ἂν οἶμαι ἀγαθὸν κἀμοὶ γενέσθαι. » […] Ἀκούσας δ᾽ ὁ Κῦρος τοὺς λόγους αὐτοῦ ἐθαύμασε μὲν τὴν εὐθυμίαν, ἦγε δὲ τὸ λοιπὸν ὅποι καὶ αὐτὸς πορεύοιτο, εἴτε ἄρα καὶ χρήσιμόν τι νομίζων αὐτὸν εἶναι εἴτε καὶ ἀσφαλέστερον οὕτως ἡγούμενος. […] Καὶ ὁ Κῦρος ἔλεξεν· « Ἀλλὰ σὺ μὲν καλῶς ποιεῖς, ὦ Κροῖσε, προνοῶν· ἔμοιγε μέντοι ἄξουσι τὰ χρήματα οἵπερ καὶ ἔχειν αὐτὰ ἄξιοί εἰσιν· ὥστε ἤν τι καὶ κλέψωσι, τῶν ἑαυτῶν κλέψονται. » Καὶ ἅμα ταῦτα λέγων ἔδωκε τὰ γράμματα τοῖς φίλοις καὶ τοῖς ἄρχουσιν, ὅπως εἰδεῖεν τῶν ἐπιτρόπων οἵ τε σῶα αὐτοῖς ἀποδιδοῖεν οἵ τε μή. […] »[1605] (Édition de E. DELEBECQUE)	pour faire main basse chez l'habitant – convoqua immédiatement leurs officiers et leur ordonna de quitter l'armée sans délais. […] Ces dispositions une fois prises, il se fit amener Crésus. Celui-ci, quand il vit Cyrus, lui dit : « Je te salue, maître, puisque tel est le titre que la fortune te donne désormais à toi d'avoir, à moi de prendre, pour te parler. – Je te salue, toi aussi, Crésus, puisque nous sommes tous deux des semblables. Mais dis donc, Crésus, est-ce que tu accepterais de me donner un conseil ? – Oui, et je voudrai même, Cyrus, trouver une chose qui fût bonne pour toi ; car je crois qu'elle serait bonne aussi pour moi. » […] En entendant ces paroles de Crésus, Cyrus admira son heureux courage, et l'emmenait dès lors par tous les chemins qu'il prenait lui-même, soit qu'il estimât que Crésus lui rendrait quelque service, soit qu'il pensait que c'était plus sûr. […] Les ordres s'exécutaient ; et Cyrus partait de Sardes, y laissant une forte garnison de fantassins ; il avait Crésus avec lui et emmenait tout un train de chariots charriant une masse de richesses variées. […] » (Traduction de E. DELEBECQUE)

[1605] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 2, 5-VII, 4, 12.

Vient ensuite le long fragment conservé de **Nicolas de Damas**, issu des *Excerpta de Virtutibus et Vitiis,* composés au X^e^ siècle pour Constantin Porphyrogénète.[1606]

« Ὅτι ὁ Κῦρος ᾤκτειρε Κροῖσον τὸν Λυδῶν βασιλέα διὰ τὴν οἰκείαν ἀρετήν. Καὶ οἱ Πέρσαι μεγάλην ἔνησαν πυρὰν Κροίσῳ ὑπό τινα ὑψηλὸν τόπον, ἀφ' οὗ ἔμελλον θεάσασθαι τὰ γινόμενα. Καὶ μετὰ ταῦτα Κῦρος ἐξήλαυνεν ἐκ τῶν βασιλείων, καὶ ἡ δύναμις παρῆν ἅπασα, πολύς τε ὅμιλος καὶ ἀστῶν καὶ ξένων. Ὀλίγον δ' ὕστερον θεράποντες ἦγον Κροῖσον δεσμώτην, καὶ Λυδῶν δὶς ἑπτά. Ὡς δὲ ἐθεάσαντο Λυδοὶ, πάντες οἰμωγῇ καὶ στόνῳ ἀνέκλαυσαν, καὶ ἔπληξαν τὰς κεφαλάς. […] Ὡς δὲ προϊὼν κατ' αὐτὸν γίνεται ὁ Κροῖσος, ἐφθέγξατο μεγάλῃ τῇ φωνῇ, δεόμενος τὸν υἱὸν ἀχθῆναί οἱ, ὃς οὐκέτι ἐπεπήρωτο τὴν φωνὴν, ἐξ ὅτου τὸ πρῶτον ἐφθέγξατο· ἦν δὲ καὶ τἄλλα ἔμφρων. […] Κροίσου δ' ἐπιβαίνοντος αὐτῇ, ἡ Σίβυλλα ὤφθη ἀπό τινος ὑψηλοῦ χωρίου καταβαίνουσα, ἵνα καὶ αὐτ ἴδῃ τὰ γινόμενα. Ταχὺ δὲ θροῦς διῆλθε διὰ τοῦ ὁμίλου, ὅτι ἡ χρησμῳδὸς ἥκει, καὶ ἐν προσδοκίᾳ πάντες ἐγένοντο, εἴ τι πρὸς τὰ παρόντα θειάσειε. Καὶ μετ' οὐ πολὺ ἔντονόν τι φθεγξαμένη βοᾷ· Ὦ μέλεοι, τί σπεύδεθ' ἃ μὴ θέμις; οὐ γὰρ ἐάσει Ζεὺς ὕπατος Φοῖβός τε καὶ ὁ κλυτὸς Ἀμφιάραος· Ἀλλά γ' ἐμῶν ἐπέων πείθεσθ' ἀψευδέσι χρησμοῖς, Μὴ κακὸν οἶτον ὄλοισθε παρὲκ θεοῦ ἀφραίνοντες. […] Σιωπῆς δὲ γενομένης, στενάξας μέγα, εἰς τρὶς ἀνακαλεῖται πάλιν Σόλωνα. Καὶ ὁ Κῦρος ἀκούσας ἐδάκρυσεν, ἐννοηθεὶς ὅτι νεμεσητὰ	« Par sa vertu naturelle, Cyrus avait pitié de Crésus, roi de Lydie. Mais les Perses dressèrent un bûcher immense pour Crésus sur une hauteur d'où on pouvait voir le spectacle. Après cela, Cyrus s'avança hors du palais, en présence de son armée entière et une foule nombreuse d'habitants et d'étrangers. Peu de temps après, des serviteurs amenèrent Crésus enchaîné à deux groupes de sept Lydiens. Devant ce spectacle, les Lydiens éclatèrent tous en larmes, en poussant des gémissements et des lamentations, et se frappèrent la tête. […] Parvenu auprès de Cyrus, Crésus prit la parole et demanda d'une voix forte que son fils lui soit amené ; ce dernier cessa d'être muet et parla pour la première fois à partir de ce moment, en se montrant plein de sagesse en tous points. […] Or, tandis que Crésus gravissait le bûcher, on vit la Sibylle descendre d'une hauteur pour voir, elle aussi, ce qui se passait. Aussitôt un murmure parcourut la foule, disant que la prophétesse était là, et tous attendirent de voir si elle allait prophétiser sur les évènements. Et peu de temps après, elle se met à crier avec véhémence : « Malheureux, pourquoi recherchez-vous ce qui est contraire à la justice ? Zeus suprême ne le permettra pas, ni Phoibos, ni le glorieux Amphiaraos. Obéissez à l'oracle sans mensonge de mes paroles, pour ne pas périr misérablement en vous opposant au dieu comme des insensés ! » […] Quand le silence se fit, Crésus poussant un

[1606] F. JACOBY 1926, p. 370-373.

δρᾷ, βιασθεὶς ὑπὸ Περσῶν, βασιλέα οὐδὲν ἐλάττονα αὐτοῦ τὴν τύχην ἐμπιπράς. Συνεκέχυντο δὲ ἤδη καὶ Πέρσαι τὰ μὲν ἐπὶ Κροίσῳ, τὰ δὲ ἐπὶ τῷ σφετέρῳ βασιλεῖ, ὁρῶντες ἀχθόμενον ἐπὶ τούτοις, καὶ ἐκέλευον σώζειν Κροῖσον. Ταχὺ δὲ Κῦρος πέμψας τοὺς ἀμφ' αὐτὸν ἐκέλευσε τὴν πυρὰν σβεννύναι. Ἡ δὲ ἤθετο, καὶ οὐκέθ'οἷόντ' ἦν ἐξημμένην ἐν κύκλῳ προσιέναι τινά. Φασὶ δὴ Κροῖσον, ἐμβλέψαντα εἰς τὸν οὐρανὸν, εὔξασθαι τῷ Ἀπόλλωνι ἀρῆξαί οἱ, ὁπότε καὶ οἱ ἐχθροὶ σώζειν αὐτὸν ἐθέλοντες οὐ δύναιντο. Χειμὼν δ' ἔτυχε τὴν ἡμέραν ἐκείνην ἐξ ἠοῦς, οὐ μὴν ὑετός γε. Κροίσου δ' εὐξαμένου ζοφερὸς ἐξαίφνης ἀὴρ συνέδραμε νεφούμενος πάντοθεν, βρονταί τε γίνονται καὶ ἀστραπαὶ συνεχεῖς· τοσοῦτος δὲ κατερράγη ὑετὸς, ὥστε μὴ μόνον τὴν πυρὰν σβεσθῆναι, ἀλλὰ καὶ τοὺς ἀνθρώπους μόλις ἀντέχειν. Κροίσῳ μὲν οὖν ταχὺ στέγασμα πορφυροῦν ὑπερέτεινον· τοῖς δὲ ἀνθρώποις τὰ μὲν ὑπὸ ζόφου καὶ λαίλαπος ταραττομένοις, τὰ δὲ ὑπὸ ἀστραπῶν, [καὶ] καταπατουμένοις ὑπὸ τῶν ἵππων, τραχυνομένων πρὸς τὸν ψόφον τῶν βροντῶν, δείματα δαιμόνια ἐνέπιπτε, καὶ οἵ τε τῆς Σιβύλλης χρησμοὶ τά τε Ζωροάστρου λόγια εἰσήει. Κροῖσον μὲν οὖν ἐβόων ἔτι μᾶλλον ἢ πάλαι σώζειν· αὐτοὶ δὲ καταπίπτοντες εἰς γῆν προσεκύνουν, εὐμένειαν παρὰ τοῦ θεοῦ αἰτούμενοι. Φασὶ δέ τινες Θαλῆν, προειδόμενον ἔκ τινων σημείων ὄμβρον γενησόμενον, καὶ ἀναμένειν τὴν ὥραν ἐκείνην. Τόν γε μὴν Ζωροάστρην, Πέρσαι ἀπ' ἐκείνου διεῖπαν, μήτε νεκροὺς καίειν, μήτ' ἄλλως μιαίνειν πῦρ, καὶ πάλαι τοῦτο καθεστὼς τὸ νόμιμον τότε βεβαιωσάμενοι.	profond gémissement, appela Solon par trois fois. À ces mots, Cyrus se mit à pleurer comprenant qu'il commettait un crime contre les dieux en se laissant forcer par les Perses à faire périr par le feu un roi dont la fortune n'avait été en rien inférieure à la sienne. Mais déjà la confusion gagnait les Perses, en partie à la vue de Crésus, en partie devant le spectacle de leur propre roi, qu'ils voyaient affligé des évènements, et ils ordonnèrent qu'on libérât Crésus. Rapidement, Cyrus envoya des gens de sa suite avec l'ordre d'éteindre le bûcher. Mais celui-ci était déjà en train de brûler et il n'était plus possible d'approcher des flammes qui jaillissaient de partout. Alors, à ce qu'on raconte, Crésus, les yeux tournés vers le ciel, pria Apollon de le secourir, puisque même ses ennemis voulaient le sauver et n'y parvenaient pas. Il se trouve que, ce jour là, le temps était orageux depuis l'aube, mais sans pluie. Après la prière de Crésus, l'air s'assombrit brusquement, des nuages surgirent de partout, le tonnerre et les éclairs ne cessèrent plus et une pluie si violente s'abattit que non seulement le bûcher fut éteint, mais que les hommes avaient du mal à se tenir debout. Ils s'empressèrent alors de tendre un dais de pourpre pour protéger Crésus. Et les Perses, troublés en partie par l'obscurité et par les trombes d'eau, en partie par les éclairs, piétinés par leurs chevaux qu'exaspérait le bruit du tonnerre, furent saisis d'une crainte religieuse et comprirent l'oracle de la Sibylle et les prédictions de Zoroastre. Aussi criaient-ils de sauver Crésus encore plus qu'auparavant ; ils se jetaient à terre en se prosternant et imploraient la

Κῦρος δ’ εἰς τὰ βασίλεια Κροῖσον ἄγων παρεκάλει τε καὶ ἐφιλοφρονεῖτο, πειθόμενος εἶναι θεοσεβέστατον· ἐκέλευέ τε, εἴ τι βούλεταί οἱ γενέσθαι, μὴ ὀκνεῖν, ἀλλ’ αἰτεῖσθαι. Ὁ δὲ εἶπεν· «Ὦ δέσποτα, ἐπεί μέ σοι θεοὶ ἔδοσαν, σύ τε χρηστὰ ἐπαγγέλλεις, αἰτοῦμαί σε δοῦναί μοι πέμψαι Πυθοῖδε τὰς πέδας τάσδε, καὶ τὸν θεὸν ἐρέσθαι, τί παθὼν ἐξηπάτα με τοῖς χρησμοῖς ἐπάρας στρατεύειν ἐπὶ σὲ ὡς περιεσόμενον; ἐξ ὅτου αὐτῷ τάδε ἀκροθίνια πέμπω (δείξας τὰς πέδας)· καὶ τί δήποτε ἀμνημονοῦσι χάριτος οἱ τῶν Ἑλλήνων θεοί.» Κῦρος δὲ γελάσας καὶ τάδε ἔφη δώσειν, καὶ ἄλλων οὐκ ἀτυχήσειν αὐτὸν μειζόνων. Κῦρος δὲ ὀλίγου χρόνου φίλον ἐπεποίητο Κροῖσον, ἐξιών τε ἐκ Σάρδεων ἀπέδωκε παῖδας καὶ γυναῖκας, καὶ σὺν αὐτῷ ἐπήγετο. Φασὶ δέ τινες καὶ ἐπιτρέψαι ἂν αὐτῷ τὴν πόλιν, εἰ μὴ ᾤετο νεωτεριεῖν. » (Édition de É. PARMENTIER) [1607]	bienveillance du dieu. On raconte que Thalès, conjecturant d’après certains signes qu’il y aurait un orage, avait averti d’attendre ce moment là. En tout cas, les Perses, révérant Zoroastre, ont institué, d’après lui, la règle de ne pas brûler les morts et de ne pas souiller le feu autrement, confirmant alors cet usage établi de longue date. Cyrus emmena Crésus dans le palais, le traita comme un invité et lui offrit son amitié, convaincu qu’il était d’une très grande piété ; et il le pria de ne pas hésiter, s’il voulait quelque chose pour lui, à le demander. Crésus répondit : « Maître, puisque les dieux m’ont donné à toi et que tu m’offres tes bienfaits, je te demande de m’accorder d’envoyer les chaines que voici à Delphes et d’interroger le dieu pour savoir dans quelle intention il m’a trompé dans ses prophéties en m’incitant à partir en guerre contre toi comme si j’allais être victorieux ; je lui envoie donc le butin de cette guerre, dit-il en montrant ses chaines, et lui demande pourquoi les dieux des Grecs oublient d’être reconnaissants. » Cyrus se mit à rire, lui donna son accord et lui dit qu’il ne resterait pas sans obtenir d’autres faveurs plus importantes. Peu de temps après, Cyrus avait fait de Crésus un Ami et, quand il quitta Sardes, il lui rendit ses enfants et ses femmes et l’emmena avec lui. On raconte même qu’il lui aurait confié le commandement de la ville, s’il n’avait craint une révolution. » (Traduction de É. PARMENTIER)

[1607] NICOLAS DE DAMAS, F 68.

Parmi les sources orientales, la **Chronique de Nabonide** nous fournit quelques renseignements sur la fin du règne de Crésus. En effet, nous avons vu que ce passage fait probablement bien état de la campagne de Cyrus contre la Lydie.[1608]

« II. 15. […]*ina* ^{iti}*Bár* ^{I}*Ku-raš šàr* ^{kur}*Par-su érin-šú id-ke-e-ma* 16. *šap-la-an* ^{uru}*Ar-ba-'-il* $^{i}{}_{7}$*Idigna i-bir-ma ina* ^{iti}*Gu*$_4$ *ana* $^{<kur>}$*Lú-ú-[di il-li]k* 17. *lugal-šú gaz bu-šá-a-šú il-qí šu-lit šá ram-ni-šú <<ass>> lu ú-še-li-[iš]* 18. *egir šu-lit-su ù šar-ri ina šà gá*^{si}» [1609] (Édition de J. J. GLASSNER)
« II. […] Au mois de Nisan, Cyrus, le roi de Perse, rassembla son armée et traversa le Tigre en aval d'Arbèles, et au mois d'Iyyar, il [march]a contre la **Ly[die]**. Il mit à mort son roi, prit ce qu'il possédait [et] installa sa propre garnison [là-bas]. Après quoi le roi et sa garnison y résidèrent. » (Traduction française sur base de la traduction anglaise de J. J. GLASSNER)[1610]

Un autre document à notre disposition – de toute première importance – est iconographique. Il s'agit d'une image peinte sur une amphore attique à figures rouges attribuée par John Beazley au peintre et potier Myson. Ce vase découvert à Vulci en Étrurie est conservé au Musée du Louvre. Il a été façonné et décoré à Athènes durant les premières années du V^{e} siècle ACN.[1611]

[1608] Voir *supra*.
[1609] *Chronique de Nabonide*, II, 15-18.
[1610] La traduction anglaise de Glassner est la suivante : « In the month of Nisan, King Cyrus of Persia mustered his army and crossed the Tigris downstream from Arbeela and, in the month of Iyyar, [march]ed on Ly[dia]. He put its king to death, seized its possessions, [and] set up his own garrison [there]. After that, the king and his garrison resided there ». Voir J. J. GLASSNER 2004, p. 237.
[1611] Amphore pansue attique (Type A) à figures rouges (ht. 59,5 cm), Paris, Musée du Louvre G197 (ancienne collection Durand 1836) : Beazley Archives n° 202176 ; ARV^2 n° 237, 238, 238.1, 1638. Voir aussi CORPUS VASORUM ANTIQUORUM, Paris, Louvre VI, III.I^{c}, p. 26-27, PL. 34 n°5, 35 n°1-7 ; E. GERHARD et T. PANOFKA 1829-1833, p. 54-55; A. FURTWANGLER et K. REICHHOLD 1909, p. 277, PL. 113 ; T. GIRARD 2015, p. 92.

Amphore de Myson (début du V^{e} siècle ACN). Musée du Louvre G 197.

Il s'agit du document grec – athénien devrait-on préciser – le plus ancien qui soit concernant cet épisode à l'historicité incertaine, antérieur aux témoignages de Bacchylide et d'Hérodote. Sur la face principale de cette amphore, Crésus (inscrit le long du sceptre KPOE⚡OΣ) (**Fig. 83**) est représenté assis, de profil droit, sur un trône d'apparat lui-même élevé sur un bûcher monumental.[1612] Le roi barbu est vêtu d'un chiton grec plissé et porte une couronne végétale. Il tient un sceptre dans sa main gauche et exécute un geste de la libation de sa droite. Un esclave nommé Euthymos (inscrit au-dessus de son dos EV⊕VMOΣ) est représenté incliné vers l'avant, de profil gauche, au pied du bûcher auquel il boute le feu au moyen de deux torches. Sur la face secondaire de cette amphore, Myson a représenté l'enlèvement de l'amazone Antiope par Thésée et Pirithoüs.

Thésée (inscrit au-dessus de son casque ⊕EΣEVΣ) et Pirithoüs (inscrit au-dessus de son bouclier ΓEPI⊕OΣ) sont tous deux revêtus d'un équipement hoplitique et se dirigent de la droite vers la gauche. Thésée, regardant vers la droite, porte dans ses bras l'Amazone Antiope (son nom est visible le long de son visage ANTIOΓE) vêtue à la façon orientale, portant un carquois vide, et coiffée d'un bonnet phrygien. Elle tient sa hache de la main gauche. Regardant elle aussi vers la droite, elle fait signe derrière elle de la main droite. Pirithoüs, regardant également vers la droite, tient une lance de la main droite et son bouclier, décoré d'un épisème figurant un taureau, du bras gauche.

Cette amphore est attribuée par Beazley au peintre et potier Myson et est datée des années 500-490 ACN.[1613] Ce peintre sortait de l'ordinaire en choisissant de présenter une figure historique : une démarche très exceptionnelle durant l'époque archaïque. Certains estiment que ces rares personnages historiques représentés l'étaient pour avoir acquis au fil des années un statut de figures semi-légendaires.[1614]

[1612] Un éclairage oblique de l'amphore révèle que Myson désirait, au départ, placer Crésus plus haut, au niveau du col du vase. Tout en conservant la taille du bûcher, au détriment de la bande de sol, le peintre a finalement opté pour la représentation du roi sur la panse de l'amphore. Voir M. DENOYELLE 1994, p. 120 ; S. MARMOIS-SICSIC, « Amphore attique à figures rouges », in MUSÉE DU LOUVRE, *Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines*, [en ligne], http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/amphore-attique-figures-rouges. (Page consultée le 22 mai 2017)

[1613] M. DENOYELLE 1994, p. 120.

[1614] A. DUPLOUY 2000, p. 24 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150. Dans ce cas, Crésus aurait donc acquis un statut « légendaire » moins de cinquante ans après la chute de Sardes. Sans doute la raison en fut le retentissement du destin, peu fréquent, qu'il connut.

Dans la céramique attique, trois vases révèlent des personnages historiques de la fin du VI^e^ et du début du V^e^ siècle : Crésus exposé sur un bûcher ; Hipparque assassiné par Harmodios et Aristogiton, ainsi que la fuite d'Hippias lors de l'assassinat de son frère ; et le rassemblement des Marathonomaques dans le sanctuaire d'Héraklès, avant ou après la célèbre bataille contre les Perses. On constate donc que l'amphore attribuée à Myson a tout d'un document exceptionnel.

Ce deuxième cas à considérer, à savoir l'assassinat d'Hipparque par les Tyrranoctones couplé à la fuite d'Hippias couvre les deux faces d'un seul et même stamnos (**Fig. 84**) et est conservé à Würzburg.[1615] Ce vase a été attribué par John Beazley au peintre de Copenhague ; Richard Neer l'a, quant à lui, attribué à Syriskos. Les deux faces de ce stamnos réalisé vers 475 ACN représentent donc toutes deux un seul et même événement historique.[1616]

Le rassemblement des Marathonomaques est figuré sur la face du cratère du « Peintre des Niobides ».[1617] On voit sur la face B de ce cratère réalisé entre 460 et 440 ACN le massacre des enfants de Niobé par Apollon et Artémis. Sur la face A, on aperçoit onze personnages dont Héraklès et Athéna et plusieurs guerriers en armes autour d'eux. En réalité, la figure d'Héraklès est à considérer comme une statue de la divinité, un examen rapproché du vase ayant révélé la présence d'un socle sous les pieds du grand héros. Dès lors, cette scène représenterait non pas les Argonautes comme on l'a souvent cru, mais bel et bien les guerriers de Marathon se réunissant avant ou après la bataille[1618] dans le sanctuaire d'Héraklès en présence d'Athéna.[1619]

[1615] Stamnos attique à figures rouges. Université de Würzburg, Martin von Wagner Museum, L515 : Beazley Archives n° 202924, ARV^2 n° 256.5. Pour ce vase, voir V. AZOULAY 2017, p. 185-186.

[1616] Deux statues représentant Harmodios et Aristogiton seront placées sur l'agora d'Athènes. Ce groupe statuaire, enlevé par Xerxès en 480 ACN, sera remplacé par un second après les guerres médiques. Le premier groupe sera récupéré après les conquêtes d'Alexandre. Voir C. ROLLEY 1994, p. 36-37, 199-200 et 330-332.

[1617] Cratère attique à figures rouges, Paris, Musée du Louvre G 341 (ancienne Collection Tyszkiewicz 1883) : Beazley Archives n° 206954, ARV^2 n° 601.22, 1661. Sur ce cratère, voir M. DENOYELLE 1997. Voir aussi la fiche signalétique sur le site internet du Musée du Louvre : S. PADEL-IMBAUD, « Cratère en calice attique à figures rouges dit « Cratère des Niobides » », in MUSÉE DU LOUVRE, *Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines*, [en ligne], https://www.louvre.fr/oeuvre-notices/cratere-en-calice-attique-figures-rouges-dit-cratere-des-niobides. (Page consultée le 15 janvier 2018)

[1618] M. Denoyelle n'est pas la première à proposer cette interprétation. F. Hauser et E. B. Harrison l'avaient déjà avancée. Voir A. FURTWANGLER et K. REICHHOLD 1909, p. 246 (pour l'interprétation de F. Hauser) et E. B. HARRISON 1972.

[1619] On sait par les sources anciennes qu'il existait un sanctuaire consacré à Héraklès à Marathon. Voir HÉRODOTE, VI, 108 et 116. Sur le vase, en représentant le personnage à la droite d'Héraklès présentant son casque à la statue, le peintre a voulu évoquer une demande de mise sous protection. Voir M. DENOYELLE 1997, p. 37. Sur l'emplacement du sanctuaire d'Héraklès (qui n'était qualifié d'aucune épiclèse), voir D. L. FINK 2014, p.122-123.

Selon Martine Denoyelle,[1620] la scène mythologique du massacre des enfants de Niobé ainsi que le rassemblement des Marathonomaques seraient deux évocations de la vengeance des Athéniens et de leurs dieux sur la démesure (*hybris*) ennemie.

Si chacune des deux faces du stamnos de Würzburg présente une scène historique identifiable, l'amphore attribuée à Myson et le cratère attribué au Peintre des Niobides (ou à Syriskos) représentent une figure historique sur une face et une scène mythologique de l'autre. Ces deux scènes mythologiques évoquent la lutte entre l'Orient et l'Occident : Thésée et Pirithoüs ravissant l'Amazone Antiope (vêtue à l'orientale), Apollon et Artémis massacrant les enfants de la fille de Tantale, Niobé (changée par Zeus en rocher sur le mont Sipyle en Lydie)[1621]. Les scènes historiques, elles aussi, font référence à la lutte des Grecs contre les Perses, barbares venus d'Orient.[1622]

Le cratère des Niobides fait directement référence à la bataille de Marathon,[1623] victoire athénienne éclatante contre les Perses. Pour l'amphore de Myson, selon Alain Duplouy entre autres,[1624] en mettant en relation la face A (représentant Crésus) et la face B (représentant Thésée – la scène faisant partie de l'Amazonomachie théséenne dont on pense qu'elle renvoyait à l'expédition menée par Athènes contre Sardes en 499 ACN afin de soutenir la révolte d'Ionie –), le peintre a sans doute voulu témoigner de la sympathie ressentie par les Grecs envers Crésus, la première victime de l'expansionnisme perse. Les Athéniens percevaient l'incendie de Sardes de 499 ACN comme une marque de revanche du traitement subi par le désormais philhellène Crésus – n'oublions pas qu'il est représenté vêtu d'un chiton grec.[1625]

[1620] M. DENOYELLE 1997, p. 41.
[1621] HOMÈRE, *Iliade*, XXIV, 599-621. Sur le personnage de Niobé, voir T. GANZ 1993, p. 536-540. Sur Antiope, voir T. GANZ 1993, p. 282-285.
[1622] L'interprétation de Martine Denoyelle sera acceptée et reprise par L. GIULIANI 2016. Voir aussi N. DIETRICH 2011.
[1623] M. DENOYELLE 1997.
[1624] A. DUPLOUY 2000, p. 24. Voir aussi la fiche signalétique sur le site internet du Musée du Louvre : S. MARMOIS-SICSIC, « Amphore attique à figures rouges », in MUSÉE DU LOUVRE, *Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines*, [en ligne], http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/amphore-attique-figures-rouges. (Page consultée le 22 mai 2017)
[1625] A. DUPLOUY 2000, p. 24-25.

Voilà l'ensemble des sources disponibles qui se veulent relater les derniers moments du règne de Crésus de Lydie lors de la prise de Sardes par Cyrus. Nous avons pris le parti de ne pas retranscrire les témoignages de Diodore de Sicile[1626] et de Justin[1627], le premier paraphrasant de très près les propos d'Hérodote, le second reprenant les dires de Ctésias de Cnide en faisant de Crésus le gouverneur de Béroé/Barèné.[1628]

4.7.2 Le sort de Crésus

À la lecture de ces différents témoignages, on constate d'emblée qu'ils livrent tous une version singulière du destin de Crésus une fois la capitale lydienne capturée par les Perses. Trois auteurs mentionnent l'épisode du bûcher, mais chacun livre ensuite une issue différente.

Pour Hérodote (et Diodore),[1629] Crésus est capturé et placé sur un bûcher – en compagnie de quatorze jeunes Lydiens – sur les ordres de Cyrus. Après avoir réalisé qu'il mettait à mort un être humain comme lui, le roi perse ordonna à son armée d'éteindre le feu, sans succès. C'est alors qu'à la suite des prières de Crésus à Apollon, un violent orage éclata et éteignit les flammes. Cyrus garda Crésus à ses côtés comme conseiller.

Contrairement à Hérodote, le Crésus du poème de Bacchylide (468 ACN)[1630] se suicide en montant de son plein gré sur un bûcher avec sa famille afin d'éviter d'être réduit en esclavage. Une fois sur celui-ci et après avoir imploré Apollon, Zeus (absent chez le père de l'Histoire) provoque un orage qui éteint les flammes et le dieu de Delphes vient enlever Crésus pour l'établir aux pays des Hyperboréens en le récompensant de sa piété. Le dernier Mermnade ne vécut donc jamais aux côtés du roi perse, au contraire de ce qu'avance Hérodote.

[1626] DIODORE DE SICILE, IX, 33.
[1627] JUSTIN, I, 7, 7.
[1628] Ce passage de Justin est par ailleurs considéré comme un fragment de Ctésias de Cnide par J. Stronk, car la ville de Béroé mentionnée par Justin ne serait en fait qu'une corruption de Barènè. Voir J. STRONK 2010, p. 176.
[1629] HÉRODOTE, I, 85-88 et DIODORE DE SICILE, IX, 33.
[1630] BACCHYLIDE, *Épinicie III*, II, v. 24-V, v. 70.

Tout comme chez l'historien d'Halicarnasse, Crésus, chez Nicolas de Damas,[1631] fut emmené sur un bûcher en compagnie de quatorze jeunes Lydiens, non sur ordre de Cyrus, mais sur l'initiative de l'armée perse. Lors de sa montée sur le bûcher, le fils muet du roi lydien parla pour la première fois et implora Apollon de venir en aide à son père. Une Sybille qui assistait à la scène descendit dans la foule et condamna l'acte des troupes perses. Cyrus prenant Crésus en pitié ordonna qu'on le fasse descendre du bûcher, mais les flammes étaient trop fortes. Après avoir supplié Apollon de lui venir en aide, Crésus fut sauvé grâce à un orage qui éteignit les flammes. Convaincu de sa piété, Cyrus garda l'ancien roi lydien à ses côtés. On constate donc que l'épisode du sauvetage de Crésus est librement inspiré du témoignage d'Hérodote.

Ainsi, pour Hérodote (qui devait connaître l'*Épincie III* de Bacchylide) et Nicolas de Damas,[1632] Crésus aurait survécu à la prise de Sardes par les Perses et serait même devenu le conseiller de Cyrus, tandis que chez Bacchylide, le dernier roi mermnade aurait été emmené au pays des Hyperboréens pour ne plus jamais être revu par la suite.

Xénophon et Ctésias, quant à eux, ne mentionnent pas de bûcher lorsqu'ils traitent de la fin de Crésus.

Xénophon déclare que Crésus se réfugia dans son palais et appela Cyrus. Celui-ci, après avoir pris certaines mesures disciplinaires dans son armée (renvoi des Babyloniens suite à l'abandon de leur poste afin de piller Sardes), se fit amener Crésus. Après les conseils du roi lydien donnés au roi des Perses, ce dernier emmena Crésus partout avec lui.[1633] Rappelons que l'exposé de la prise de Sardes réalisé par Xénophon était fort proche de celui d'Hérodote. Le récit de la capture de Crésus est également à rapprocher de celui de l'historien d'Halicarnasse, l'auteur athénien ôtant du récit de ce dernier l'épisode du fils muet.

Si Xénophon ne nous transmet pas l'épisode du bûcher, c'est parce qu'il convenait peut-être que son « héros », à savoir Cyrus (l'auteur voulant en faire un modèle d'éducation et un exemple à suivre),[1634] ne prenne pas des mesures pouvant être considérées comme impies pour les Perses de son époque qui considéraient le feu comme

[1631] NICOLAS DE DAMAS, F 68.
[1632] Dont nous ignorons sa source pour cet épisode. Il est possible qu'il tint ces informations d'Hérodote, vu les similitudes entre les deux récits, ainsi que de Xanthos de Lydie. Voir D. LENFANT 2009, p. 60, note 2.
[1633] XÉNOPHON, *Cyropédie*, VII, 2, 5-VII, 4, 12.
[1634] L. CANFORA 1994, p. 387-388.

sacré et ne devant pas être souillé.[1635] Xénophon ôte également l'épisode du bûcher car l'Athénien avait écarté le « merveilleux » qui se trouvait encore chez Hérodote.[1636]

Pour ce qui est de Ctésias, celui-ci rapporte, avons-nous vu, que Crésus se serait réfugié dans le temple urbain d'Apollon une fois Sardes tombée aux mains des Perses. Enchaîné à trois reprises par Cyrus, Crésus réussit à se défaire des liens à chaque fois sans que personne ne parvienne à comprendre comment, ceci malgré les scellés apposés sur le temple et la garde confiée à un certain Oibaras. Attaché une nouvelle fois plus solidement, sous un assaut de foudre et de tonnerre, il réussit encore à se détacher. Cyrus lui laissa alors la vie sauve et lui confia la ville de Barènè proche d'Ecbatane.[1637]

Remarquons tout d'abord qu'à ce jour, les fouilles de Sardes n'ont livré aucune trace de l'existence d'un temple d'Apollon.[1638]

En outre, il faut rapprocher ce passage avec celui dans lequel Hérodote raconte que Crésus est lui aussi sauvé par la faveur divine d'Apollon. Car, comme nous l'avons déjà relevé plus haut,[1639] Ctésias s'éloigne dès qu'il le peut d'Hérodote afin d'offrir une version différente de celui-ci, mais ces différences s'expliquent par la volonté de masquer l'emprunt fait au père de l'Histoire.[1640] Reste que, tout comme chez Hérodote, Crésus survit à la prise de la ville et se voit confier le gouvernorat de Barènè en Médie.

Néanmoins, Ctésias demeure le seul auteur à transmettre le fait que Crésus aurait reçu la ville de Barènè proche d'Ecbatane dans laquelle se trouvaient des lanceurs de javelots, des archers, des cavaliers et des peltastes.[1641] Justin reprendra les propos de Ctésias en ajoutant qu'il vécut « dans une condition voisine de la majesté royale »[1642].

[1635] G. A. RADET 1893, p. 256-257 ; P. BRIANT 1996, p. 260-263 ; M. BROSIUS 2006, p. 63 ; M. WATERS 2014, p. 153-154.
[1636] M. BIZOS 1971, p. VI.
[1637] CTÉSIAS DE CNIDE, F 9,5.
[1638] Voir entre autres G. M. A. HANFMANNN 1985, p. 497-519 ; C. H. ROOSEVELT 2009 ; N. CAHILL 2010 (a), p. 75-106. Le dieu lydien *Qλdans,* mentionné sur des inscriptions retrouvées à Sardes, aurait partagé son sanctuaire avec la déesse Artémis. Pour certains chercheurs, *Qλdans* peut être rapproché du dieu grec Apollon ; pour d'autres érudits, il serait le dieu-lune anatolien *Men*. Voir C. H. GREENEWALT 2010(g), p. 238 ; A. PAYNE et J. WINTJES 2016, p. 101-102. Quoi qu'il en soit, la localisation du sanctuaire du dieu *Qλdans* est inconnue.
[1639] Voir *supra*.
[1640] D. LENFANT 2004, p. XVIII-XXX.
[1641] CTÉSIAS DE CNIDE, F 9,5. Il semble cependant que ce type de soldat ait fait son apparition seulement au V^e^ siècle ACN. Au IV^e^ siècle ACN, Athènes enrôla bon nombre de peltastes provenant de Thrace comme mercenaires. Voir M. TRUNDLE 2004, p. 47 ; P. HUNT 2008, p. 119-121.
[1642] JUSTIN, I, 7, 7 : […] in qua etsi non regiam vitam, proximam tamen maiestati regiae degeret. Mais les détails du mode de vie de Crésus ne sont pas rapportés par l'auteur.

Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, il est plus que probable que la campagne menée en 547 ACN par Cyrus, consignée dans la *Chronique de Nabonide*, était celle qu'il dirigea contre la Lydie.[1643] Pour cette même source qui est la plus contemporaine des faits, le roi de Lydie (*Lu-ud-du*) ne survécut pas à la prise de la ville de Sardes, ce qui, à la réflexion, ne surprend guère. En effet, il semblerait que la traduction la plus acceptable pour *idūk* (forme conjuguée du verbe *GAZ= dâku*) soit « tuer » et non « vaincre », comme l'avait traduit A. K. Grayson qui avait sans doute à l'esprit les sources grecques et cherchait à ne pas les heurter frontalement. Les différents assyriologues préféraient utiliser un terme moins violent que « tuer » sur base du récit d'Hérodote qui laissait la vie sauve à Crésus après la chute de Sardes.[1644] En réalité, dans un contexte où un seul individu (dans ce cas, le roi de Lydie) est mentionné, le sens « tuer » paraît à privilégier.[1645]

Dès lors, on est tenté de convenir que Crésus n'a pas survécu à la capture de la capitale lydienne par les troupes perses en 547 ACN. À la lecture de la *Chronique de Nabonide*, on peut même conclure que le dernier Mermnade fut mis à mort à cette occasion.

4.7.2.1 L'épisode du bûcher

Comme nous l'avons exposé plus haut, cet épisode nous a été transmis par Bacchylide, Hérodote et Nicolas de Damas. N'oublions cependant pas d'y ajouter notre seule source picturale, à savoir l'amphore de Myson.[1646]

En ce qui concerne Nicolas de Damas, on constate qu'il s'agit d'un récit librement inspiré d'Hérodote ou de la même source que celui-ci.[1647] Cet auteur dote aussi Crésus d'un fils muet qui retrouve l'usage de la parole (avant que Crésus ne soit capturé, selon Hérodote, ou ne monte sur le bûcher pour Nicolas). Chez lui, Crésus implore également Solon avant qu'un orage ne vienne éteindre les flammes du bûcher que les Perses, suite à l'ordre de Cyrus, tentaient de maîtriser en vain, afin de faire descendre le roi lydien.

[1643] Voir *supra*.
[1644] A. K. GRAYSON 1975, p. 104-111.
[1645] R. J. VAN DER SPEK 2014, p. 256, note 184.
[1646] Des fragments d'une hydrie attique retrouvés à Corinthe pourraient également mettre en scène un personnage oriental sur un bûcher. Voir *infra*.
[1647] Si dans ce cas-ci également, Nicolas de Damas se fondait sur les écrits de Xanthos de Lydie, il faut en déduire que Xanthos avait eu accès aux mêmes sources qu'Hérodote ou que l'auteur lydien avait lu l'historien d'Halicarnasse.

Enfin, chez les deux auteurs, Crésus demeure aux côtés de Cyrus en tant que conseiller du roi perse.

Les seuls ajouts notoires de la part de Nicolas sont donc d'une part, le fait que la construction du bûcher ne s'était pas faite sur ordre de Cyrus, mais à l'initiative de son armée ; d'autre part, la présence d'une Sibylle qui observait la scène avant de descendre dans la foule et réaliser une prophétie.[1648]

Dans son ouvrage consacré à la Sibylle, Rieuwerd Buitenwerf rapporte qu'au premier siècle ACN (siècle de Nicolas de Damas) on reconnaissait l'existence d'une dizaine de Sibylles (de Perse, de Lybie, de Delphes, des Cimmériens, d'Érythrée, de Samos, de Cumes,[1649] de l'Hellespont, de Phrygie et enfin de Tibur). Il ajoute que dès le V^e^ siècle ACN, on pensait qu'une Sibylle[1650] avait déjà prédit des prophéties.[1651] Ce n'est que sous l'époque romaine que les lieux d'origine des Sibylles vont se multiplier, une évolution qui donnera lieu à diverses localisations de celles-ci.[1652] Pour le passage qui nous intéresse, notons que les seules Sibylles situées en Lydie seraient celles d'Érythrée et de Phrygie, sans oublier celle de Samos proche du continent.[1653] Ajoutons également que comme le relève Buitenwerf, il n'y aucune mention de l'existence d'une Sibylle au VI^e^ siècle ACN.

Ainsi, il y a peu de chance que Crésus en ait connu une. L'intervention de cette prophétesse dans le récit de Nicolas de Damas doit être remise dans le contexte de la multiplication des lieux d'oracles sibyllins au premier siècle ACN.

La source écrite grecque la plus ancienne nous ayant transmis l'épisode du bûcher est, comme nous l'avons vu, l'*Épinicie III* de Bacchylide[1654] composée en l'honneur de

[1648] NICOLAS DE DAMAS, F 68.
[1649] L'existence même de la Sibylle de Cumes est mise en doute. Voir J. POUCET 2008.
[1650] Dont l'origine est toujours controversée, certains la voient provenir de Libye et d'autres d'Asie Mineure.
[1651] Il semble qu'Héraclite, cité par Plutarque (*Sur les oracles de la Pythie*, 6) ait fait mention d'une Sibylle. De même, la tragédie *Bousiris* aujourd'hui perdue d'Euripide aurait fait état de l'existence d'une Sibylle. Mais la première attestation claire se trouve chez Aristophane (*Les Cavaliers*, 31). Voir R. BUITENWERF 2003, p. 9-94.
[1652] R. BUITENWERF 2003, p. 92-123.
[1653] J. POUCET 2008, p. 11.
[1654] Le récit de Bacchylide peut être mis en parallèle avec le récit de la mort de Sardanapale de Ctésias de Cnide conservé chez Diodore de Sicile : Sardanapale, en voyant que sa ville de Ninive était prise par l'ennemi, fit élever un bûcher dans son palais et se réfugia avec ses femmes et eunuques dans une chambre construite dans le milieu de ce bûcher. Et il se fit réduire en cendre avec son palais et ses gens (DIODORE DE SICILE, II, 27.). Le personnage historique de Sardanapale est en réalité Shamash-shum-ukîm, frère d'Assurbanipal, à la tête de Babylone. Assurbanipal assiégea son frère qui s'était rebellé contre lui, et Shamash-shum-ukîm se suicida en boutant le feu à son palais en 648 ACN. Mais contrairement à Sardanapale, Shamash-shum-ukîm n'était pas à la tête de l'Assyrie et se trouvait à la tête de Babylone et non de Ninive. Voir D. LENFANT 2001, p. 45 note 3.

Hiéron de Syracuse, vainqueur de la course du quadrige aux Jeux Olympiques de 468 ACN.[1655]

Bacchylide par son poème voulait rassurer Hiéron malade (il souffrait de pierres aux reins)[1656] en évoquant la gratitude des dieux envers un Crésus dont les offrandes au sanctuaire de Delphes rappelaient celles du tyran de Syracuse.[1657] Hiéron ne serait pas conduit chez les Hyperboréens comme Crésus dans le poème de Bacchylide, mais son immortalité serait assurée par une gloire *post-mortem* puisque grâce au poète son nom ne tomberait pas dans l'oubli (ce qui est la seule « immortalité » envisageable).[1658]

Pour l'épinicie en elle-même, nous pouvons y voir une forte connotation delphique.[1659] En effet, Apollon tient le rôle majeur dans le poème, le dieu d'Olympie devant se contenter d'un rôle mineur (or Bacchylide se devait de célébrer une victoire remportée à Olympie). N'oublions pas que c'est en remerciement de ses nombreuses offrandes à Delphes que Crésus fut emmené par Apollon au pays des Hyperboréens.[1660]

Comme l'écrit Alain Duplouy : la scène de Crésus sur son bûcher (chez Bacchylide et chez Hérodote)[1661] était en fait devenue l'un des thèmes de la propagande delphique[1662] : « cette scène offrait l'assurance d'une reconnaissance divine à tous ceux qui, comme le roi lydien, se montreraient pieux et généreux envers Apollon ».[1663] Bacchylide aurait donc composé son poème sur base de récits en faveur du sanctuaire apollinien qui faisaient également état des offrandes de Crésus à Delphes.[1664]

[1655] Hiéron était le propriétaire du cheval gagnant car seuls les propriétaires étaient récompensés, pas les jockeys. Voir P. VALAVANIS 2004, p. 440.

[1656] PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, 19 : […] μὲν ὑδρωπιῶν Ἱέρων δὲ λιθιῶν ἐτυράννησεν […]. Hiéron devait d'ailleurs mourir un an plus tard, en 467 ACN.

[1657] BACCHYLIDE, *Épinicie III*, V, v. 63-68. Sur les trépieds offerts par les tyrans de Syracuse, voir P. AMANDRY 1987, p. 79-131. P. Georges pense également que le poème de Bacchylide servait à rappeler le troisième souvenir de la quadriennale des Thermopyles. Crésus permettait de faire le rapprochement avec Léonidas mort lui aussi face aux Perses. Le poème de Bacchylide permettait aussi de rappeler la victoire du frère de Hiéron, Gélon, sur les Carthaginois, considérés comme des barbares eux aussi (HÉRODOTE, VII, 166). Voir P. GEORGES 1994, p. 170.

[1658] A. DUPLOUY 2000, p. 27.

[1659] H. I. FLOWER 2013, p. 148-150.

[1660] BACCHYLIDE, *Épinicie III*, V, v. 57-60 : « Ce fut pour sa piété, car il avait envoyé les dons les plus considérables du monde à la toute divine Pythô ».

[1661] La scène du bûcher représentée sur l'amphore de Myson ne montre aucune interférence divine.

[1662] Pour la propagande delphique dans les récits concernant Crésus, voir J. DEFRADAS 1972, p. 208-228.

[1663] A. DUPLOUY 2000, p. 29.

[1664] H. I. FLOWER 2013, p. 149. Il est même possible que Bacchylide se soit inspiré d'un poème prévu soit comme un *Hymne*, soit comme un *Péan*, ou encore comme une future *Pythique*. Voir J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET 1993, p. 98-99.

Plusieurs rapprochements peuvent être réalisés entre le poème de Bacchylide et l'amphore de Myson. En effet, chez Bacchylide tout comme chez Myson, Crésus monte de son plein gré sur le bûcher. Chez le poète, le roi de Lydie est représenté comme un fier souverain[1665] refusant de supporter la domination perse ; sur l'amphore, Crésus est représenté serein. Dans l'épinicie, le bûcher est allumé par un « Lydien au marcher délicat »[1666] ; Myson a peint un personnage nommé Euthymos (nom grec comme les vêtements grecs de Crésus) boutant le feu au bûcher.[1667] Cependant, Bacchylide place la scène du bûcher au centre du palais de Sardes tandis que Myson ne la situe pas dans un décor identifiable. Le peintre représente Crésus seul sur le bûcher alors que le poète nous déclare qu'il est accompagné de sa femme et de ses filles.[1668] Bacchylide a certainement rajouté la présence des filles et de l'épouse de Crésus à son poème pour fournir un contraste entre les femmes hystériques et le roi courageux et fier.[1669]

Ainsi, Bacchylide aurait puisé aux mêmes sources que Myson pour composer son poème mais il les aurait adaptées, changées ou aurait omis certains éléments[1670] pour atteindre son but (dans un mode d'expression différent),[1671] ce dernier étant de rassurer Hiéron souffrant de calculs rénaux[1672] et également de fournir une publicité de choix pour le sanctuaire de Delphes.[1673]

On sait qu'Hérodote a passé une partie de sa vie à Athènes. Lors de ce séjour, il aurait pu rencontrer et également entendre les grands auteurs tragiques comme Eschyle ou Sophocle. Ainsi, certains historiens pensent qu'Hérodote aurait subi leurs influences jusqu'à faire de l'histoire de Crésus une tragédie.[1674]

[1665] Bacchylide faisant de Crésus un héros homérique. Voir C. SEGAL 1971, p. 40-41.
[1666] BACCHYLIDE, *Épinicie III*, IV, v. 48-49.
[1667] Euthymos est également le nom d'un athlète provenant de Locres Épizéphyriennes, vainqueur par trois fois du concours de boxe lors des Jeux Olympiques en 484, 476 et 472 ACN. Il reçut même un culte de son vivant. Sur Euhymos de Locres, voir B. CURRIE 2002, p. 24-44.
[1668] C. SEGAL 1971, p. 40-44.
[1669] Puisque dans le poème, ces dernières « poussent des cris, jettent les mains et se pendent à leur mère » (BACCHYLIDE, *Épinicie III*, IV, v. 49-50). Voir A. MC DEVITT, 2009, p. 93.
[1670] Comme le nom du personnage boutant le feu au bûcher par exemple.
[1671] C. SEGAL 1971, p. 40-44 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150-151.
[1672] PLUTARQUE, *Sur les oracles de la Pythie*, 403, C.
[1673] A. DUPLOUY 2000, p. 25-29.
[1674] Voir C. SEGAL 1971, p. 39-51 ; J. A. S. EVANS 1991, p. 45 ; B. LAUROT 1995, p. 95-103 ; S. SAÏD 2002, p. 117-147 ; C. C. CHIASSON 2003, p. 5-35 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150-153, etc. Hérodote aurait donc mis un récit tragique en prose.

Dans le récit qu'Hérodote consacre à Crésus, il y aurait, en réalité, deux tragédies : l'une privée, aboutissant à la perte de son fils, et l'autre politique, qui lui fait perdre son royaume.[1675] L'une issue de la mauvaise compréhension d'un rêve et l'autre d'un oracle mal interprété, le tout étant lié par une trop grande confiance en soi. L'épisode de l'entretien entre le Mermnade et Solon[1676] fait le lien entre les deux.[1677] Crésus fournissait à Hérodote (ou à sa source) l'exemple accompli du héros tragique, car il était amené à expier la faute d'un ancêtre (l'usurpation du trône par Gygès). À travers ses malheurs, Crésus avait acquis la sagesse telle que la concevait Solon. La fin de la tragédie se plaçait donc au moment où le roi de Lydie conseillait à Cyrus d'attaquer les Massagètes, conseil fatal au roi perse.[1678] Le sujet tragique illustrait donc bien la destinée de Crésus, démontrant combien l'avenir reste incertain. Hérodote ne fait pas mention du palais du Mermnade, contrairement à Bacchylide, ce qui accentue la solitude de Crésus. Comme souvent dans le théâtre de Sophocle, Hérodote se serait dès lors attardé sur l'homme en lui-même ainsi que sur son humanité.[1679]

Ajoutons qu'un rapprochement a été établi par des érudits entre la publication d'un papyrus relatant l'histoire de Gygès[1680] – dont la mise en forme ferait penser à une tragédie – et des fragments d'une hydrie attique retrouvée à Corinthe datée de la première moitié du V^e^ siècle ACN[1681]. En effet, cette dernière pourrait avoir représenté un souverain oriental sur un bûcher avec un joueur d'*aulos* à ses côtés. Or, la présence de ce musicien pourrait bien constituer une représentation d'une scène tirée d'une tragédie. Ces déductions ont ainsi permis d'avancer l'hypothèse qu'il ait existé une production tragique traitant de la maison des Mermnades et que cette dernière se serait décliné sous la forme d'une trilogie

[1675] B. LAUROT 1995, p. 95-105.
[1676] HÉRODOTE, I, 29-33.
[1677] Puisque la tragédie familiale est mise en rapport avec lui, Solon donnant des exemples de bonheur sur le plan privé (HÉRODOTE, I, 30-33). Solon revient également lors de l'épisode du bûcher lorsque Crésus l'invoque (HÉRODOTE, I, 86).
[1678] HÉRODOTE, I, 207-214.
[1679] C. SEGAL 1971, p. 42-43.
[1680] La date de cette tragédie sur Gygès est encore sujette à discussion. Certains avancent une rédaction antérieure à Hérodote, d'autres pensent qu'il s'agit d'une création de l'époque alexandrine. Voir R. TRAVIS 2000 ; E. BERTOLETTI 2016.
[1681] UNIVERSITY OF OXFORD, *Classical Art Research Center. The Beazley Archive*, [en ligne], http://www.beazley.ox.ac.uk/record/C8B3BD8B-AD6A-40C9-AAE3-6F195E2984B4. (Page consultée le 29 mai 2017) : numéro de vase 206565. Certains ont pensé que cette représentation illustrait une scène des *Perses* d'Eschyle, mais le bûcher correspondrait davantage à l'histoire de Crésus. Voir O. TAPLIN 1997, p. 71 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150.

dont l'auteur aurait été soit Phrynichos, soit Ion de Chios ou encore un disciple non identifié d'Eschyle.[1682]

Ainsi, nous pouvons constater que le récit d'Hérodote a dû être fortement influencé par certaines tragédies attiques du milieu du V^e^ siècle ACN, en particulier le théâtre de Sophocle qui était au sommet de son art au cours des années où Hérodote a dû séjourner à Athènes. Suzanne Saïd ajoute que l'historien aurait emprunté les éléments tragiques lorsqu'ils convenaient à son récit dramatique, mais ces emprunts n'étaient que des dispositifs littéraires destinés à capter l'attention de ses auditeurs.[1683]

Cependant, le récit de Bacchylide peut être rapproché de celui d'Hérodote puisqu'il est son aîné de près d'une génération. En effet, tout comme chez le poète de Céos, Crésus est soustrait du bûcher, emporté par un nuage. Notons que chez Bacchylide, le roi lydien est sauvé par l'action combinée de Zeus et d'Apollon. Chez Hérodote, le mérite du sauvetage de Crésus revient à Apollon seul. Pourtant, déclencher les orages ne fait pas partie de ses attributions mais de celles de Zeus qui, fait exceptionnel (à si haute époque), accepte de modifier le sort (*moira*) de Crésus qu'il était pourtant en charge de préserver. Hérodote prend donc quelques libertés avec la mythologie pour mettre en œuvre son récit à la gloire du sanctuaire delphique.[1684] L'historien nous informe que les éléments de son récit consacré au bûcher proviennent de ses informateurs lydiens,[1685] mais on doit convenir qu'il doit les avoir modifiés afin que ces derniers puissent entrer dans son canevas.[1686] Contrairement à Bacchylide, le Crésus de l'historien d'Halicarnasse survit et prend encore la parole. Cependant, son intervention consiste à interroger le sanctuaire de Delphes, ce qui permet à ce dernier de se justifier et de prouver que le roi lydien doit assurer la pleine et entière responsabilité de sa chute.[1687] La survie de Crésus et la mise en cause d'Apollon se présentent donc principalement comme un procédé narratif permettant au dieu de s'expliquer.[1688]

[1682] S. SAÏD 2002, p. 133-134 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150.
[1683] S. SAÏD 2002, p. 146. Il est possible également qu'Hérodote ait puisé une partie de ses informations chez les Tragiques qui pouvaient, par moment, constituer ses sources.
[1684] A. DUPLOUY 2000, p. 33-34 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150-155.
[1685] HÉRODOTE, I, 87.
[1686] Si Hérodote s'est inspiré d'une oeuvre tragique mettant en scène Crésus, on pourrait comprendre ses informateurs lydiens, comme étant un choeur composé de Lydiens chargés d'instruire l'audience. La formule utilisée par Hérodote (I, 87) ne permet pas d'avancer que l'historien ait eu de quelconques contacts directs avec des Lydiens.
[1687] HÉRODOTE, I, 90-91.
[1688] J. A. S. EVANS 1991, p. 47-51 ; A. DUPLOUY 2000, p. 32 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150-155. Il est également possible que la tragédie sur laquelle s'appuierait Hérodote ait aussi mis en scène cette péripétie.

À l'inverse de celui de Bacchylide, le Crésus d'Hérodote monte sur le bûcher sur les ordres de Cyrus, ce qui fait de lui un personnage encore plus « tragique » qui accepte son destin. Comme vu précédemment, Hérodote lui fait prendre place au sommet du bûcher afin que ce dernier puisse à la fois prendre conscience de sa condition humaine[1689] et aller jusqu'au bout de l'enseignement de Solon voulant que « nul vivant est un homme heureux ».[1690]

Ainsi, les rapprochements qu'il est permis d'opérer entre le récit d'Hérodote et la troisième *Épinicie* de Bacchylide nous conduisent à penser que l'historien avait bien pu prendre connaissance de l'*Épinicie* du poète (ou du moins a pu disposer des mêmes sources que lui, et l'on songe à des traditions delphiques).[1691] Néanmoins, les influences de Bacchylide qui se retrouvent dans le récit d'Hérodote ont été imbriquées dans un récit général beaucoup plus complexe, puisque l'historien d'Halicarnasse aurait été fortement influencé par les auteurs tragiques lors de l'écriture de ses *Histoires*.

La mention de quatorze (deux fois sept) jeunes Lydiens montant aux côtés de Crésus sur le bûcher pourrait aussi posséder une forte connotation apollinienne.[1692] En effet, sept était le chiffre favori du dieu Apollon. Certaines fêtes en son honneur étaient célébrées les septièmes jours du mois.[1693] De même, selon Plutarque,[1694] c'était à l'origine le septième jour du mois de Bysios qu'Apollon rendait ses oracles à Delphes. On le voit, ce nombre serait connecté, notamment, à la figure du dieu de Delphes.

Le nombre sept est également utilisé pour permettre de quantifier des petits groupes de personnes.[1695] Dans notre contexte, la présence des deux septaines de Lydiens donnés aux côtés de Crésus pourrait être d'origine delphique. Il faut préciser que l'autre mention

[1689] HÉRODOTE, I, 86 : καὶ αὐτὸς ἄνθρωπος ἐὼν ἄλλον ἄνθρωπον.
[1690] HÉRODOTE, I, 86 : τὸ μηδένα εἶναι τῶν ζωόντων ὄλβιον.
[1691] À savoir, une fois encore, les compositions tragiques évoquant le sort de la maison des Mermnades dont l'existence est difficile à ne pas envisager. Hérodote aurait pu également puiser dans les mêmes sources du poète, puisque Bacchylide aurait pu avoir utilisé un hymne à la gloire d'Apollon préexistant son Épinicie. L'adaptation de l'hymne apollinien pour la victoire de Hiéron à Olympie aurait été réalisée dans la première triade de l'*Épinicie III*, où il mentionne explicitement la victoire hippique de Hiéron lors des Jeux olympiques, ainsi que le cours de l'Alphée, avant de déplacer le récit à Delphes. Voir J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET 1993, p. 98-99 ; H. I. FLOWER 2013, p. 148-150.
[1692] Il est possible que ces deux septaines rappellent le chœur de Lydiens composé de quatorze choreutes accompagnés d'un coryphée, de la tragédie attique, aujourd'hui perdue, mettant en scène le Mermnade.
[1693] G. GERMAIN 1954, p. 47-48.
[1694] PLUTARQUE, *Étiologies grecques,* 9.
[1695] D. FEHLING 1989, p. 225-226.

de deux septaines de jeunes gens avant Hérodote se trouve chez Bacchylide,[1696] lorsqu'il chante les aventures de Thésée accompagné de quatorze jeunes Athéniens et Athéniennes, envoyés comme tribut en Crète à la cour du roi Minos.[1697] Ce poème possède également une forte connotation apollinienne puisque ce dithyrambe fut composé vers 478 ACN par le poète de Céos pour le dieu de Délos.[1698] Sur ces constatations, il est donc fort probable que la mention des sept jeunes Lydiens et sept jeunes Lydiennes montant aux côtés de Crésus sur le bûcher dans le récit d'Hérodote (et Nicolas de Damas) proviennent de sources delphiques en faveur du sanctuaire d'Apollon.

Dans plusieurs sources, à commencer par Hérodote,[1699] une fois sauvé du bûcher, Crésus aurait vécu aux côtés de Cyrus en tant que conseiller. Selon Hérodote, à la mort du roi perse, il aurait suivi Cambyse dans sa campagne égyptienne (ce qui le fait vivre jusqu'en 525 ACN).[1700] Chez Hérodote,[1701] la vie de Crésus à la cour de Cyrus se devait d'être mise en relation avec le thème de l'apprentissage (*learning*) de Cyrus, Crésus devenant le conseiller du roi perse après avoir lui-même commis une erreur de jugement en l'attaquant (un thème qui sera repris par Xénophon dans sa *Cyropédie*) et celui de l'influence de la tragédie attique sur l'œuvre de notre historien.[1702] De plus, comme on l'a déjà relevé, le sauvetage de Crésus du bûcher semble plutôt perçu comme un procédé littéraire offrant au dieu de Delphes l'occasion de se sortir du mauvais pas qu'avait été la compréhension erronée de l'oracle de la part du roi de Lydie, une sentence qui l'avait conduit à sa perte.[1703]

[1696] Il se pourrait aussi que Sappho ait fait référence également à l'enlèvement de sept jeunes Athéniens et sept jeunes Athéniennes, envoyés comme tribut en compagnie de Thésée au minotaure. Voir SAPPHO, F 206 (il s'agit d'une scholie à Virgile).
[1697] BACCHYLIDE, *Dithyrambe III*, 1-5 : Κυανόπρωρα μὲν ναῦς μενέκτυπον Θησέα δὶς ἑπτά τ' ἀγλαοὺς ἄγουσα κούρους Ἰαόνων Κρητικὸν τάμνε πέλαγος, « La nef à la sombre proue, qui emmenait Thésée, inébranlable dans le fracas des combats, et deux fois sept beaux jeunes gens d'Ionie, fendait la mer de Crète ».
[1698] J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET, 1993, p. 21-27.
[1699] HÉRODOTE, I, 88-90, 155-156, 207-211.
[1700] HÉRODOTE, III, 14, 34-36.
[1701] HÉRODOTE, I, 88-90 (Crésus conseille à Cyrus d'ordonner à ses hommes de payer une taxe à Zeus sur le butin du pillage de Sardes) ; I, 155-156 (Crésus conseille à Cyrus d'obliger les Lydiens à s'efféminiser suite à la révolte de Pactyès) ; I, 207-211 (Crésus conseille à Cyrus d'attaquer les Massagètes).
[1702] C. SEGAL 1971, p. 49-50.
[1703] A. DUPLOUY 2000, p. 32 ; H. I. FLOWER 2013, p. 150-155. Voir *supra*.

Nous pouvons également tenter d'ajouter que le récit de Crésus à la cour de Cambyse chez l'historien d'Halicarnasse n'est sans doute en réalité qu'une adaptation d'Hérodote (ou de sa source) calquant son récit sur un conte judéen préexistant : *L'histoire d'Ahiqar*.[1704] Il est en tout cas peu probable que les similarités observées entre cette *histoire d'Ahiqar* et le récit d'Hérodote soient de simples coïncidences.[1705] Ainsi, il est bien plus probable que Crésus ne survécut pas à la prise de Sardes et que les épisodes de la vie du roi de Sardes après la capture de celle-ci ne soient que des inventions de la part de l'Halicarnassien ou plutôt d'une de ses sources.[1706]

On a souvent cru que Cyrus n'avait pas pu ordonner à Crésus de monter sur un bûcher en invoquant la sacralité accordée au feu par les Perses.[1707] En réalité, il faut constater que ce n'est qu'à partir de la période achéménide que l'on passe de l'incinération à l'inhumation.[1708] Par ailleurs, au VI^e^ siècle ACN, le zoroastrisme n'était pas encore répandu comme il le sera aux V^e^ et IV^e^ siècles ACN.[1709] Ainsi, il paraît fort hasardeux de vouloir reconstituer d'une façon même générale la religion de Cyrus II.[1710] Quoi qu'il en soit, il faut remarquer que même Cyrus a dérogé aux règles de l'*Avesta* en se faisant inhumer dans un cercueil déposé dans un tombeau et non enterré.[1711] De même, on a aussi refusé d'envisager la montée de Crésus sur le bûcher comme étant la volonté de Cyrus car, pensait-on, le fondateur de l'empire achéménide se montrait toujours tolérant et bienveillant envers les rois démis et les peuples vaincus.[1712] En réalité, la démarche de Cyrus s'inscrivait dans les pas de ses prédécesseurs, les rois assyriens, et de ceux des autres royaumes orientaux de l'époque,[1713] à savoir dans une logique de répression après-conquête. C'est ainsi que Cyrus accomplit des massacres de Babyloniens après la bataille d'Opis,[1714] et qu'il pilla la capitale des Mèdes Ecbatane.[1715] De plus, il semble que des

[1704] Un papyrus daté du VI^e^ siècle ACN, retrouvé à Éléphantine, relate le conte d'Ahiqar. Ce dernier avait été mis à mort par le roi Sennachérib, mais il avait été caché et était revenu auprès du roi lorsque celui-ci avait eu besoin de ses conseils (tout comme Crésus). Voir S. WEST 2003.
[1705] S. WEST 2003, p. 416-428.
[1706] Nous rejoignons ici l'idée de S. West : S. WEST 2003, p. 419.
[1707] G. A. RADET 1893, p. 256-257 ; P. BRIANT 1996, p. 260-263 ; M. BROSIUS 2006, p. 63 ; M. WATERS 2014, p. 153-154.
[1708] P. BRIANT 1996, p. 106.
[1709] G. A. RADET 1893, p. 254-259 ; P. BRIANT 1996, p. 106.
[1710] P. BRIANT 1996, p. 106-107.
[1711] P. BRIANT 1996, p. 106-107.
[1712] A. T. OLMSTEAD 1948, p. 51-58 ; T. CUYLER YOUNG 1988, p. 1-47 ; M. A DANDAMAEV et V. G. LUKONIN 1989, p. 348-367; voir R. J. VAN DER SPEK 2014, p. 233, note 1, pour une bibliographie exhaustive sur cette idée.
[1713] R. J. VAN DER SPEK 2014, p. 233-264.
[1714] *Chronique de Nabonide*, III, 12-14.
[1715] *Chronique de Nabonide*, II, 3-4.

Lydiens, des Phrygiens et des Urartéens furent déportés à Nippur.[1716] La vision d'un Cyrus comme un roi tolérant provient des récits de propagande qui circuleront après la prise de Babylone.[1717]

Dès lors, on doit se résoudre à envisager que Cyrus a bien pu ordonner la mise à mort de Crésus sur un bûcher, ce que ne contredirait pas, du reste, les informations contenues dans la *Chronique de Nabonide* voulant que Cyrus ait éliminé le roi de Lydie.[1718]

En ce qui concerne l'origine du récit du bûcher de Crésus, d'autres observations et remarques peuvent être formulées. Nous venons de voir que l'idée de l'épisode devait probablement avoir des liens sinon des racines à Delphes. Or, on ne peut manquer d'observer qu'un grand incendie ravagea le sanctuaire et détruisit le temple d'Apollon en 548/7,[1719] ou 547/6,[1720] soit à la même époque que la prise de Sardes par les troupes de Cyrus datée, elle, de l'automne 547 ACN. Par ailleurs, il semble, à lire Hérodote,[1721] que les offrandes octroyées par Crésus au sanctuaire apollinien aient survécu à l'incendie du temple archaïque,[1722] puisque l'historien énumère les offrandes qu'il voit encore entreposées dans les Trésors des Corinthiens, des Clazoméniens et dans le « cinquième » temple reconstruit d'Apollon. Dès lors, on pourrait se demander si le récit du bûcher de Crésus ainsi que l'« immortalité » du roi, – en raison de la survie de ses offrandes à l'incendie – n'a pas pu être imaginé par les Delphiens dans la foulée de la catastrophe qui avait ravagé le lieu sacré, l'événement étant quasiment simultané avec la prise de Sardes et sa destruction par le feu. Dans cette hypothèse, les prêtres de Delphes auraient ainsi imaginé que le dieu Apollon était à l'origine du sauvetage des offrandes de l'incendie, et que leur survie accordait à Crésus l'acquisition d'une certaine « immortalité », son nom ne tombant pas dans l'oubli. Cette appréhension du sauvetage « miraculeux » des offrandes de Crésus par Apollon alors que parvenait la nouvelle de sa mort lors de la capture de Sardes aurait, par la suite, donné à un amalgame ingénieux réunissant en un seul et même

[1716] *Archives de Murashû* : V. DONBAZ and M. W. STOLPER 1997, p. 79, no. 3:3.
[1717] Comme la *Chronique de Nabonide* elle-même, le *Cylindre de Cyrus*, etc. Voir S. ZAWADSKI 2010, p. 142-154 ; R. J. VAN DER SPEK 2014, p. 233-264.
[1718] *Chronique de Nabonide*, II, 15-18.
[1719] PAUSANIAS, X, 5, 13.
[1720] Date fournie par Eusèbe (EUSÈBE, *Chronique*, II, 96). Voir P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE 1946, p. 271 ; A. A. MOSSHAMMER 1979 ; G. ROUGEMONT 2013, p. 46.
[1721] HÉRODOTE, I, 51.
[1722] Excepté, peut-être, la statue de la « boulangère » de Crésus. Voir *supra*. Sans oublier les lits en or et en argent, les coupes en or, les vêtements de pourpre et tuniques consacrés à Apollon et brûlés sur un bûcher. HÉRODOTE, I, 50

épisode le suicide du roi lydien sur un bûcher et son sauvetage des flammes par le dieu de Delphes, Apollon Pythien.

Ainsi, telle serait la version de la mort du Mermnade qui se répandit le plus, dès le début du V^e^ siècle ACN dans le monde Grec. Myson, Bacchylide et Hérodote se seraient inspirés tous de cette version apollinienne de la mort de Crésus d'une manière ou d'une autre, chacun l'adaptant à son mode d'expression particulier : la décoration d'un vase pour Myson, la création d'une ode en l'honneur de Hiéron pour Bacchylide et la rédaction des *Histoires* pour Hérodote. Comme on l'a noté plus haut, cette version de la fin du dernier roi lydien était un récit propagandiste de la part du sanctuaire de Delphes qui voulait s'assurer les offrandes de riches donateurs en les gratifiant d'une chance d'accéder à l'immortalité. En effet, à entendre ce récit, grâce à leurs dons les « évergètes » s'assuraient une gloire éternelle, gage d'immortalité.[1723]

À la lecture critique des différentes sources à notre disposition, il nous semble possible de conclure que Crésus ne survécut pas à la prise de Sardes en 547 ACN. Cependant, la manière dont le dernier roi de Lydie trouva la mort reste inconnue. Plusieurs hypothèses sont envisageables :

1) Il est possible que Crésus se soit suicidé sur un bûcher (où dans son palais en flammes faisant office de bûcher) à la manière d'autres souverains du Proche-Orient, à la vue de leur cité tombant aux mains de l'ennemi.[1724]

2) Crésus a également pu se suicider d'une manière inconnue, et l'incendie ravageur de la ville de Sardes par les Perses lors de la prise de la capitale ainsi que l'incendie du temple de Delphes vont inspirer l'épisode du bûcher. Cette tradition du bûcher déjà bien ancrée au début du V^e^ siècle ACN[1725] et peut-être imaginée à Delphes serait la source d'inspiration de Myson, Bacchylide et Hérodote (les trois s'inspirant probablement d'une

[1723] L'épinicie de Bacchylide est le parfait exemple de ces récits propagandistes qui circulaient au V^e^ siècle ACN.
[1724] Cette version rejoint celles de Bacchylide et de Myson. Pour d'autres suicides par le feu : Bogès (HÉRODOTE, VII, 107), Hamilcar (HÉRODOTE, VII, 167), Zimri d'Israël (LIVRE DES ROIS, I, XVI, 18). Voir S. WEST 2003, p. 419 ; H. I. FLOWER 2013, p. 148.
[1725] H. I. FLOWER 2013, p. 147-151.

des tragédies consacrée ou mettant en scène la chute de la maison des Mermnades).

3) Cyrus a pu réussir à capturer Crésus vivant et le mettre à mort sur un bûcher.[1726]

4) Cyrus a pu réussir à capturer Crésus et le faire mettre à mort d'une manière inconnue, mais l'incendie quasi contemporaine de Sardes et du sanctuaire de Delphes a pu restituer cette mise à mort par l'épisode du bûcher.

5) Crésus a très bien pu aussi trouver la mort durant la prise de la ville sans qu'il se suicide, ni qu'il faille pour cela les ordres de Cyrus.

De notre côté, au terme de notre examen, nous préférons privilégier la deuxième hypothèse, à savoir celle d'un Crésus conduit à se suicider à la vue de la prise de sa capitale par les Perses, préférant mourir que de subir le joug de Cyrus. L'incendie spectaculaire de la ville de Sardes ainsi que celui non moins frappant qui détruisit le temple de Delphes (à l'exception des offrandes de Crésus) ont alors pu inspirer l'épisode du bûcher suivi de celui du sauvetage du roi lydien par Apollon.

Quoi qu'il en soit, tout comme le laisse déjà entendre notre plus ancienne source sur la chute de Sardes, la *Chronique de Nabonide*, il est plus que probable que Crésus trouva bel et bien la mort en 547 ACN, et que plus personne ne le revit par la suite.[1727]

Une fois le siège réussi et la citadelle de Sardes investie par les troupes perses, la *Chronique de Nabonide* nous dit que Cyrus resta dans la capitale et y établit une garnison.[1728] On sait toutefois que le roi des Perses laissa la vie sauve à Nabonide et à Astyage qui conservèrent un train de vie princier[1729] malgré le fait que les troupes perses mirent la capitale mède Ecbatane à sac et commirent des massacres de Babyloniens à Opis.[1730] Ces gestes de clémence tendent à prouver que le roi perse respectait les

[1726] Ce qui se rapproche du récit d'Hérodote.
[1727] Ce qui se rapproche du récit de Bacchylide, puisque Crésus est emmené au pays des Hyperboréens.
[1728] *Chronique de Nabonide*, II, 17-18.
[1729] Pour Astyage : HÉRODOTE, I, 130 ; CTÉSIAS DE CNIDE F 9,1. Pour Nabonide : *Chronique de Nabonide*, III, 16 ; *Cylindre de Cyrus*, 17 ; pour Bérose (III, 4), Nabonide résida en Carmanie où il mourut. Voir aussi P. BRIANT 1996, p. 43 ; R. J. VAN DER SPEK 2014.
[1730] Voir *supra*.

souverains qu'il venait de détrôner, sans que cela ne l'empêche pour autant de commettre des exactions sur les peuples ou les villes de ces anciens royaumes.

Une hypothèse serait donc qu'après la prise de Sardes durant laquelle Crésus serait mort, Cyrus se serait résolu à procéder aux funérailles du roi lydien et qu'il aurait fait déposer son corps selon les rites funéraires adéquats[1731] dans un des tumulus de Bin Tepe, au nord de Sardes.

Selon les archéologues, les trois plus grands tumulus de cette nécropole peuvent être datés de la période mermnade.[1732] Le plus grand (Koca Mutaf Tepe) a été identifié comme étant celui d'Alyatte, tandis que les deux autres (Kır Mutaf Tepe et Karnıyarık Tepe) n'ont pas encore été attribués. Il est vrai que le Kır Mutaf Tepe n'a été que très partiellement fouillé, seul un mur de soutènement a été mis au jour. Par contre, Karnıyarık Tepe a quant à lui fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles. Ces dernières ont révélé un mur de soutènement à l'intérieur même du tertre, une singularité signifiant que les bâtisseurs ont décidé d'abandonner le chantier en cours (le mur n'étant pas achevé) afin d'agrandir ce même tumulus. Notons aussi que la chambre funéraire de ce dernier n'a pas encore été localisée.

Dès lors, il est possible que Crésus, mort durant la prise de Sardes et dont Cyrus entendait gérer les funérailles, ait été enterré dans un des deux derniers grands tumulus de Bin Tepe encore non-attribués (Karnıyarık Tepe et Kır Mutaf Tepe). Karnıyarık Tepe pourrait donc être la tombe du dernier roi lydien. Il est possible que le tumulus inachevé (recouvert lui-même afin de former un plus imposant) ait été celui en cours de réalisation pour le fils de Crésus, Atys, dont Hérodote nous rapporte qu'il trouva la mort avant la bataille de Ptérie.[1733] Les Perses auraient alors réquisitionné le « petit » tumulus afin de l'agrandir pour qu'il puisse accueillir le dépouille royale de Crésus.

[1731] Sur les coutumes et rites funéraires lydiens, voir E. BAUGHAN 2010, p. 273-304. Les Lydiens inhumaient leurs morts dans des *pythoi* et des tombes à ciste dès l'Âge du Bronze Ancien. Il est possible que les Lydiens de l'Âge du Fer aient utilisé la nécropole sur la rive ouest du Pactole puisque des tombes creusées dans la roche datant de cette époque y ont été mises au jour.
[1732] Voir 1.3.2 et Annexe II, fiche 1.2 « Bin Tepe ».
[1733] HÉRODOTE, I, 34-45.

Quant au Kır Mutaf Tepe, il se pourrait que ce tumulus soit celui de Pantaléon, le demi-frère que Crésus mit à mort plus tôt dans son règne. Le deuxième fils d'Alyatte aurait ainsi eu droit à une sépulture royale, lui qui était probablement le successeur légitime au trône de Sardes.[1734]

Après avoir investi Sardes et y avoir stationné un temps avec sa garnison,[1735] Cyrus repartit pour Ecbatane en prenant soin de laisser le Perse Tabalos à la tête de l'ancienne capitale et il chargea Pactyès de transferer le trésor de Crésus en Perse.[1736] Mais une fois Cyrus loin de Sardes, Pactyès fomenta une révolte en utilisant l'or de Crésus et il assiégea Tabalos dans la citadelle. Apprenant la nouvelle, Cyrus dépêcha le Mède Mazarès afin de mater la révolte.[1737] Mais peu après l'échec de la rébellion et la capture de Pactyès, Mazarès mourut de maladie.[1738] Cyrus envoya alors Harpage soumettre l'Ionie, tâche à laquelle ce dernier s'attela avec succès : seule Milet réussit à y échapper en se rangeant, comme nous l'avons vu, du côté perse.[1739]

Une fois qu'Harpage eut mené à terme ses campagnes, ce dernier céda sa place à Oroitès (le futur responsable de la mort de Polycrate de Samos), premier satrape de Sardes désigné par Cyrus.[1740]

4.7.3 Conclusions

La guerre qui opposa Crésus aux Perses, des nouveaux venus en Anatolie, mit fin à la dynastie des Mermnades et, par la même occasion, au royaume lydien indépendant refondé par Gygès.

Il est probable, comme nous l'avons vu, que Crésus ait déclenché les hostilités en s'attaquant à Ptérie, une cité installée en un lieu sensible et sous contrôle lydien mais dont le potentat venait, selon notre hypothèse, de prêter allégeance à Cyrus. Crésus, pour éviter tout risque d'être mis en difficulté à la suite de cette défaillance sur son flanc oriental,

[1734] Voir *supra* 2.2.
[1735] *Chronique de Nabonide*, II, 17-18
[1736] HÉRODOTE, I, 153.
[1737] HÉRODOTE, I, 154-155.
[1738] HÉRODOTE, I, 155-160.
[1739] HÉRODOTE, I, 161-176. Pour Milet, voir *supra*.
[1740] HÉRODOTE, III, 120. Il s'agit par ailleurs de la seule mention d'un satrape dans l'ancienne capitale du royaume lydien pour l'époque de Cyrus le Grand. Voir T. PETIT 1990, p. 34-38.

aurait ainsi entrepris une campagne militaire en vue de reconquérir la place forte. Malheureusement pour Crésus, cette contre-offensive lydienne provoqua la mise en mouvement de l'armée perse qui accourut à la rescousse de son nouvel obligé, le maître de la Ptérie.

Après une première bataille indécise et au terme d'une trêve de trois mois conclue avec Cyrus, Crésus dut subir une défaite plus nette face au Perse. Lors de sa retraite vers Sardes, le roi lydien bouta le feu à Ptérie afin que le roi perse ne puisse pas tirer profit de cette place forte stratégique. Contre toute attente, Cyrus poursuivit sans délai Crésus dans sa débâcle jusqu'à Sardes alors que le roi lydien venait d'y congédier les troupes auxiliaires composées de non-Lydiens.

Devant les murs de Sardes, dans une plaine située à l'est de la capitale et nommée Thymbrara, Perses et Lydiens s'affrontèrent à nouveau. Fer de lance de Crésus, la cavalerie lydienne fut réduite à néant car elle dut faire face aux chameaux placés en première ligne, à la suite de quoi l'armée de Crésus subit une nouvelle déconvenue qui contraignit le roi à se réfugier à l'intérieur des remparts de Sardes.

Les Perses mirent donc le siège devant la capitale. Ils réussirent d'abord à investir la ville basse en franchissant le côté le plus escarpé et non surveillé des défenses de la cité. Une fois entrées, les troupes de Cyrus pillèrent et boutèrent le feu à la ville basse, provoquant un incendie qui se propagea à l'ensemble d'une capitale lydienne où, sans doute, dominaient les constructions en bois. Cette capture de la ville et sa destruction par les Perses peut être datée, comme nous l'avons analysé, de 547 ACN.

Crésus qui avait trouvé probablement refuge dans l'acropole de Sardes se résigna, selon nous, à se donner la mort d'une manière inconnue. C'est l'incendie de Sardes par les Perses ainsi que l'incendie du grand temple de Delphes survenu vers la même époque qui inspirèrent probablement aux Delphiens, ceux-ci ayant largement profité des largesses lydiennes, le fameux épisode du bûcher de Crésus sauvé par Apollon.

La chute de Crésus et de son opulent royaume face à Cyrus II frappa grandement les esprits des Grecs d'Ionie comme de la Grèce même, pour lesquels le roi lydien passait pour invincible et constituait un écran masquant une menace perse grandissante depuis la chute d'Ecbatane en 550 ACN. Bientôt, les cités grecques de la côte égéenne d'Asie Mineure durent pourtant faire face aux campagnes d'Harpage et se virent imposer l'instauration de tyrans à leurs têtes.

Par la suite, seule Milet jalouse de ses prérogatives et de sa liberté de mouvement sur mer se révolta en voyant ses intérêts menacés sinon bafoués par un empire perse en expansion, s'étendant bientôt jusqu'en Thrace et englobant presque tout le pourtour de la mer Noire où dominaient jusque là les colonies milésiennes. C'est cette révolte d'Ionie qui allait provoquer à son tour les guerres médiques qui faillirent porter un coup fatal aux cités grecques.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au vu de sa situation géographique, positionné à la charnière des mondes grec et oriental, le royaume de Lydie ne pouvait qu'entrer en contact tant avec les cités grecques installées à sa frange occidentale qu'avec les royaumes orientaux à l'est. Par ailleurs, à la suite des invasions cimmériennes dévastatrices du VII^{e} siècle ACN, la Lydie a tiré profit de l'état encore fébrile de l'Anatolie afin d'asseoir progressivement son contrôle sur une bonne partie de la péninsule. C'est particulièrement sous les règnes des deux derniers mermnades, Alyatte et Crésus, que cette autorité devint manifeste.

Organisation interne du royaume

À l'époque où règnent ces deux souverains, le royaume lydien était subdivisé en une série de régions administratives dotées à leur tête d'un responsable chargé de contrôler la région au nom du pouvoir central. Ces gouverneurs étaient sans doute issus de l'aristocratie locale ou lydienne fidèle à Sardes. Par ailleurs, la gestion de certains domaines se vit également confiée à des membres de la famille royale mermnade. Ce fut le cas d'Adramytteion, en Éolide, où Crésus fut envoyé par son père Alyatte. Le futur dernier roi mermnade devait s'assurer de la bonne extraction de l'or des mines aurifères de la région. Par la même occasion, l'ensemble de ces gouverneurs se devait de fournir les cadres de la fameuse cavalerie lydienne en temps de guerre, et d'envoyer des contingents armés à Sardes lorsque le roi en exprimait le besoin.

Si Crésus avait été envoyé à Adramytteion, c'est fort probablement parce qu'il n'était pas destiné aux yeux d'Alyatte à devenir le futur roi, bien qu'il fût son fils aîné. Pour ce rôle de premier plan, le roi lydien avait jeté son dévolu sur son autre fils, Pantaléon, demi-frère de Crésus et né d'une mère ionienne (Crésus, lui, était né d'une Carienne). Pantaléon était donc resté à Sardes aux côtés de son père tandis que Crésus, en guise de compensation, s'était vu confier le domaine d'Adramytteion, secteur assurément sensible du royaume, dont il pouvait tirer des revenus considérables. Afin d'accéder au trône contre le choix de son père, Crésus dut gagner à sa cause l'appui d'une faction composée d'aristocrates cariens ainsi que de notables grecs et lydiens. Pantaléon, de son

côté, devait être soutenu par des nobles lydiens et grecs également présents à la cour de Sardes. Cette querelle de palais, traduction d'une lutte acharnée pour le pouvoir, dont les détails nous échappent vit la victoire de Crésus et probablement la mort de Pantaléon. Dès lors, le dernier mermnade fut choisi par son père, Alyatte, afin de lui succéder sur le trône. C'est par la suite, une fois installé sur le trône, que Crésus a eu le loisir de mettre en circulation des récits de propagande, affirmant qu'il était bel et bien le successeur légitime. Pour les Grecs contemporains de Crésus encore mal informés sur le passé de ce royaume jusque là encore peu menaçant pour leur intérêts, Crésus, « plein aux as », méritait d'être cru sans y regarder de trop près.

Politique extérieure

À l'Ouest, déjà avant Alyatte, les rois lydiens avaient noué des contacts avec les établissements de la côte égéenne d'Asie Mineure. Lors de son arrivée au pouvoir, le père de Crésus dut poursuivre la guerre contre la cité de Milet, entamée par son propre père Sadyatte. Ce conflit se termina par une paix et la conclusion d'accords de ξενία entre le tyran Thrasybule et le roi lydien, signe que les Lydiens ne constituaient pas encore pour les « Grecs de l'Est » la menace qu'ils deviendront une génération plus tard. Cet accord d'hospitalité était matérialisé par l'envoi de grains à Sardes en échanges de métaux précieux à Milet. Ce faisant, la cité grecque pouvait ainsi tirer le meilleur profit du réseau routier intra-anatolien contrôlé par Sardes qui, de son côté, entendait bénéficier des réseaux commerciaux ultramarins de Milet en Méditerranée et en mer Noire. Cet accord de ξενία comportait cependant l'obligation de la part de la cité ionienne de fournir des contingents armés à Alyatte en cas de besoin. C'est cette clause singulière qu'Hérodote rend par le terme de συμμαχία.

Alyatte noua aussi des accords d'hospitalité avec d'autres cités grecques de la côte égéenne comme Éphèse, Colophon, Priène, Smyrne et Clazomènes mais probablement aussi en fait avec l'ensemble des cités ioniennes. Ces liens de ξενία prévoyaient notamment des échanges, dans un sens, de grains, une denrée de haute valeur car Sardes ne pouvait subvenir seule aux besoins en céréales panifiables de sa population, et, dans l'autre, de métaux précieux comme l'or dont les Mermnades contrôlaient les sources d'exploitation. L'ensemble des cités amies devait également fournir des troupes armées à Sardes, lorsque le besoin s'en faisait ressentir. Cependant, ces relations n'empêchèrent pas,

de la part des Lydiens, certaines expéditions militaires ponctuelles. Ainsi Alyatte assiégea et envahit pour une raison inconnue la cité de Smyrne ; il fit campagne contre Clazomènes – campagne qui fut un échec – et réduisit à néant la cavalerie (et ce faisant l'aristocratie) de Colophon. Il semble enfin que certaines de ces cités furent administrées par des gouverneurs fidèles ou du moins gagnées aux intérêts du roi lydien. Pour le reste des établissements de la côte égéenne en Carie, en Éolide, en Mysie et en Troade, il semble qu'Alyatte ait également tissé des liens d'amitié avec ceux-ci. Son mariage avec une Carienne (future mère de Crésus) et l'installation de Cariens à Sardes seraient un indice de cette bonne entente.

Ainsi, le règne d'Alyatte fut marqué par une politique privilégiant la conclusion de liens que les Grecs qualifient de ξενία, à la suite de conflits ou de manière toute pacifique, avec l'ensemble des cités grecques de la côte d'Asie Mineure. Ces différents accords bipartites devaient permettre au roi lydien de s'assurer un accès jusqu'à la mer pour les marchandises qui transitaient par les routes commerciales de l'intérieur du continent et que contrôlait Sardes. En échange de ce laissez-passer, les cités côtières pouvaient bénéficier de ce réseau routier terrestre afin d'écouler les marchandises issues du commerce maritime en Méditerranée et notamment les biens en provenance de Naucratis.

Rompant avec la politique de son père, Crésus fut beaucoup plus brutal à l'égard de ses voisins grecs qui durent déchanter peut-être dès l'éviction de Pantaléon. Il imposa le versement d'un tribut (φόρος) de la part de l'ensemble des cités grecques d'Asie Mineure. Les dons en nature, en grains, ainsi que l'envoi de troupes armées à Sardes furent dorénavant imposés et exigés par le roi lydien. Ce qui passait formellement encore sous Alyatte pour un envoi de présents fut désormais considéré comme un tribut exigible sous peine de sanctions.

À Éphèse, il apparaît que la cité n'eut à subir aucun siège de la part de Crésus, mais la raison en est qu'elle se livra au roi sans combattre. À l'examen, le récit de la corde reliée au temple de l'Artémision ne paraît bien être en réalité qu'un simple *aition* de l'asylie accordée plus tard au sanctuaire. Quant aux autres établissements ioniens, éoliens et cariens, ceux-ci tombèrent dans la sphère d'influence lydienne sans doute même sans combat, surpris par les manœuvres (et la violence) inattendues utilisées par Crésus. Seules les cités grecques insulaires installées à quelques encablures du continent, comme Samos et Chios, réussirent à sauver leur autonomie en nouant ou renouvelant de simples liens d'hospitalité (ξενία) avec le roi lydien. Ces accords permettaient à Crésus de bénéficier

largement de leur présence à Naucratis ainsi que de leurs réseaux commerciaux en Égée, voire dans l'ensemble de la Méditerranée. Sur le continent, Milet semble avoir réussi à sauver les apparences de son autonomie en faisant valoir les accords de ξενία jadis conclus par Thrasybule et Alyatte à la fin du VII^{e} siècle ACN. En réalité, sans être formellement dénoncés par Crésus, ces accords qui convenaient de l'échange de grains contre des métaux se muèrent pour Milet en un envoi attendu et obligé de grains à Sardes, sans que la cité ne puisse attendre un don en retour. De même, les troupes envoyées comme unités auxiliaires par toutes les cités ioniennes, Milet y compris, l'étaient dorénavant à titre gracieux. Enfin, ces différentes régions furent désormais vraisemblablement administrées par des gouverneurs locaux choisis dans le camp des « collaborateurs », voire par des lydiens représentant les intérêts de Sardes.

Par l'intermédiaire des cités grecques d'Asie Mineure, les rois lydiens entrèrent en contact avec la Grèce continentale. À ce propos cependant, contrairement à ce qu'Hérodote laisse entendre, au contraire de Crésus, Alyatte ne tissa jamais de quelconques liens avec les tyrans de Corinthe. En fait, si le père de Crésus a envoyé des offrandes à Delphes, c'est probablement parce qu'il voulait que la Pythie enjoigne Périandre à conseiller le tyran de Milet, Thrasybule, à conclure la paix avec lui. Les liens supposés entre Alyatte et Corinthe ont, en réalité, toutes les apparences de récits imaginés par la suite, inspirés par la présence d'offrandes du père de Crésus dans le Trésor des Corinthiens.

Crésus, de son côté, a bel et bien conclu des accords avec Sparte. Ceux-ci, probablement des liens de ξενία noués à la suite de la victoire de Lacédémone sur Argos pour le contrôle de la Thyréatide, faisaient de Sparte une alliée de Crésus sans que cela comporte une connotation militaire formelle. Cette relation spéciale aurait été entérinée par un échange de présents. Au sujet de ces offrandes lydiennes à Delphes et à Thèbes, il semble que celles dédiées à l'Amphiareion thébain n'étaient pas, en réalité, celles envoyées par Crésus de Lydie, mais le geste d'un homonyme grec, sans doute un riche Athénien. Celles offertes à Delphes, quant à elles, étaient des présents destinés aux Delphiens avec lesquels Crésus s'était lié d'amitié, des présents en échange desquels ces derniers accordèrent des privilèges longtemps respectés aux Lydiens.

Les premiers contacts établis par Alyatte avec le monde oriental s'inscrivent à la suite de ses campagnes militaires à l'ouest. C'est lors de sa marche vers l'Halys, afin de rencontrer les Mèdes, qu'Alyatte réussit à soumettre la Phrygie et notamment Gordion où une garnison lydienne s'installa. Il appert que cette région était administrée par des gouverneurs locaux dont l'autorité avait été maintenue. Cependant, comme ce fut le cas avec la Cité de Midas, Sardes avait placé des Lydiens dans l'administration locale. Ainsi, les souverains locaux devaient fournir à Crésus des présents ainsi que des contingents armés si nécessaire.

Au-delà de l'Halys, les Lydiens d'Alyatte livrèrent une bataille contre les Mèdes de Kyaxare. Cette « bataille de l'éclipse » se termina par la conclusion d'un traité d'amitié, une convention de non-agression réciproque scellée par un mariage inter-dynastique. Ces liens personnels d'amitié furent vraisemblablement reconduits sous les règnes de Crésus et d'Astyage.

On a vu également que Crésus noua des liens avec Amasis d'Égypte et Nabonide de Babylone. Ces liens d'amitié proches de ceux que régissaient les règles de la ξενία des Grecs entendaient servir les intérêts commerciaux des différentes parties. En Égypte, Crésus désirait faciliter le commerce des cités grecques désormais sous tutelle lydienne à Naucratis, tandis qu'Amasis souhaitait favoriser ses intérêts commerciaux en Méditerranée. Avec l'accord de Nabonide, le roi lydien s'assurait la libre circulation des biens depuis la mer Égée jusqu'à l'intérieur du royaume de Babylone. On doit bien admettre qu'on ne trouve aucun indice dans nos sources de ce type de relations nouées par ces trois souverains, mais il existe de bonnes raisons de penser qu'Hérodote a transformé ces liens d' « amitié » en des alliances militaires formelles conclues entre Crésus et Amasis d'une part, Crésus et Nabonide de l'autre.

Enfin, on terminera par quelques mots sur la guerre funeste menée par Crésus contre les Perses. Elle fut provoquée par le ralliement du gouverneur de Ptérie, auparavant fidèle à Sardes, à Cyrus. Crésus aurait alors entrepris une campagne militaire à l'est de l'Halys afin de reconquérir la place forte stratégique qui venait de faire défection en prêtant allégeance au roi perse. C'est cette mise en marche de l'armée lydienne qui obligea Cyrus à se rendre au secours de son nouveau sujet, et scella le sort de Crésus.

Après une défaite en Ptérie et la destruction de la place, Crésus se replia sur Sardes. Comme Cyrus avait pris la décision de poursuivre le roi lydien dans sa fuite, les armées perses et lydiennes s'affrontèrent une nouvelle fois, le choc intervenant dans la plaine de Thymbrara à l'est de Sardes. Défaite une nouvelle fois, l'armée lydienne n'eut plus d'autre solution que de se réfugier dans l'enceinte fortifiée de la capitale lydienne. Lors du siège, les Perses réussirent dans un premier temps à investir la ville basse de Sardes en escaladant le côté le moins surveillé des défenses. À l'intérieur, les troupes perses ouvrirent les portes, mirent la ville à sac et partirent à l'assaut de son acropole. Cette prise de la ville et sa destruction par le feu peuvent être datées assurément de 547 ACN.

Parmi l'ensemble des hypothèses formulées sur le sort qui fut réservé à Crésus lors de la prise de Sardes, il nous semble que la plus crédible soit celle qui envisage que réfugié dans son palais sur l'acropole, Crésus se résigna au suicide. Ce sont les incendies concomitants de Sardes et du temple d'Apollon à Delphes qui ont pu inspirer par la suite aux prêtres de Delphes l'épisode de Crésus sur son bûcher pour grandir l'aura d'Apollon, divinité salvatrice, celle qui exprime le destin (*moira*) que garde Zeus.

La chute de Sardes et du puissant royaume lydien fut un événement sans précédent dans l'histoire grecque, aux conséquences multiples. Les cités grecques de l'ensemble de la côte d'Asie Mineure furent incorporées à leur tour, à la suite des campagnes d'annexion d'Harpage, au sein de l'empire perse. C'est la révolte de Milet, une cinquantaine d'années plus tard, qui allait provoquer celle de l'Ionie tout entière, elle-même prélude aux guerres médiques qui allaient placer les Grecs face à leur destin, et participer à l'émergence de la pensée historique.

Durant plus d'un siècle, la Lydie des Mermnades qui impressionnait les Grecs contemporains par sa richesse et sa puissance était considérée par ceux-ci comme un royaume invincible et un verrou contre toute menace venant de l'est. La fin de Crésus fut donc ressentie de manière brutale par l'ensemble du monde grec dès le lendemain de la chute de Sardes. À la suite des guerres médiques, le personnage de Crésus fut ainsi considéré comme la première victime, perçue avec sympathie par les Grecs, de l'expansionnisme perse. L'opulence des offrandes faites par Crésus dans les sanctuaires grecs et les ressources financières dont il disposait frappèrent tellement l'esprit des Grecs de son temps que sa richesse devint proverbiale. L'expression française « riche comme Crésus » est par ailleurs toujours usitée de nos jours.

Déjà dans l'Antiquité le terme « lydien » était synonyme de luxe, de mode de vie fastueux. Les Grecs furent également impressionnés par l'invention de la monnaie, la teinture des textiles, la musique, le savoir-faire en orfèvrerie, les cosmétiques, la pratique de l'équitation des Lydiens. De leur côté, les Perses empruntèrent aux Lydiens la réalisation des parcs et des paradis à proximité de leurs palais, dont celui de Sardes, qui devint une résidence satrapique. Les échanges culturels se développèrent dès le VI^{e} siècle ACN en Lydie, carrefour entre les cités grecques de la côte d'Asie Mineure et les royaumes orientaux à l'est.

Pour conclure, notre étude sur la politique interne et externe du royaume lydien sous les règnes d'Alyatte et Crésus espère ainsi être reçue, au-delà de ses imperfections, comme une contribution positive visant à combler le terrain laissé à l'abandon depuis le travail fondateur de Georges Albert Radet de 1893.

APPENDICE : NOTE SUR LA CHRONOLOGIE DES MERMNADES

Bref argumentaire à l'encontre de la révision de la chronologie des rois mermnades proposée par Robert W. Wallace dans son article « Redating Croesus : Herodotean Chronologies, and the Dates of the Earliest Coinages », in *Journal of Hellenic Studies,* 136 (2016), p. 168-181.

Sans pour autant entrer dans les détails, il nous semble que R. Wallace commette quelques erreurs de jugement. Nous ne pouvons aller dans son sens lorsqu'il affirme qu'Hérodote n'aurait jamais pu commettre des erreurs de chronologie qui auraient pu choquer son auditoire athénien. Selon nous, R. Wallace tient compte des propos d'Hérodote sans les soumettre à la critique. En effet, pour lui, l'entrevue entre Solon et Crésus[1741] et le synchronisme entre ces deux personnages qui en découle ne peuvent être que des faits avérés.[1742] Un deuxième exemple du manque de distance de la part de R. Wallace par rapport aux dires d'Hérodote se retrouve lorsque, concernant la rencontre entre Amasis (*ca*. 570-526 ACN) et Solon, Robert Wallace avance l'idée que les règnes du dernier roi lydien ainsi que du pharaon étaient beaucoup plus longs que ce qu'ils ne le furent en réalité.[1743] De la sorte, il évite une autre erreur de chronologie commise par l'historien d'Halicarnasse (pour Hérodote, Amasis aurait débuté son règne au tout début du VI^e^ siècle ACN). Néanmoins, considérer les propos d'Hérodote comme absolus amène des problèmes de chronologie. La solution que trouve R. Wallace pour faire face aux soucis de datations est la suivante : remonter la date du règne de Crésus. En effet, cela résoudrait tous les problèmes chronologiques relatifs aux contacts entre le Mermnade et Alcméon, [1744] Bias de Priène ou Pittacos de Lesbos.[1745]

[1741] HÉRODOTE, I, 30-33.
[1742] R. W. WALLACE 2016, p. 172-173. Pourtant déjà Plutarque (*Vie de Solon*, 37) au II^e^ siècle PCN témoignait que certains auteurs avant lui, considéraient cette entrevue comme controversée, incompatible avec la chronologie.
[1743] Pour Robert Wallace, la soumission des cités grecques de la part de Crésus a dû avoir pris un certain temps avant l'arrivée de Solon, qu'il considère comme un fait historique, en comparaison avec le règne d'Alyatte, qui a duré longtemps et durant lequel le roi n'a pas accompli de nombreux fait marquants. R. W. WALLACE 2016, p. 174. Or, nous avons vu que majoritairement, la soumission des Grecs à Crésus fut pacifique, et que le dernier roi lydien a, dans la plupart des cas, simplement modifié les accords d'amitié noués entre son père, Alyatte, et les établissements de la côte d'Asie Mineure.
[1744] HÉRODOTE, VI, 125
[1745] HÉRODOTE, I, 26.

Cependant, s'il est aisé d'antéposer la date du règne de Crésus, R. Wallace ne semble pas être au fait de certaines contributions dont celle d'Alain Duplouy qui a démontré que les récits d'entrevue entre Crésus, Miltiade et Alcméon ne sont que des inventions à des fins de propagande politique.[1746] Ainsi, le roi lydien ne les aurait jamais rencontrés. Néanmoins, à plusieurs reprises, Robert Wallace se sert d'autres documents pour étayer ses propos. Ainsi, il donne du poids à son argumentation relative à Pittacos de Lesbos (*ca*. 640-570 ACN)[1747] en s'appuyant sur un fragment du P.Oxy 2506 (fr. 102) mentionnant Pittacos ainsi que Crésus et qui prouverait, par-là, qu'ils étaient contemporains. En réalité, ce témoignage (commentaire d'Alcée daté du I^er^ siècle ACN) n'est autre qu'un papyrus dont l'état trop fragmentaire ne permet en aucun cas d'en tirer une quelconque conclusion.[1748] De même, R. Wallace se sert de la *Chronique de Paros*[1749] pour dater le début du règne de Crésus entre l'archontat de Solon et 582 ACN.[1750] Or il s'avère que cette chronique du I^er^ siècle PCN comporte de nombreuses erreurs de chronologie, notamment sur les dates des archontats de Solon et Anacharsis, sur la première tyrannie de Pisistrate, etc.[1751]

Il ne faut pas considérer que R. Wallace décide de remonter uniquement les dates du règne de Crésus puisqu'il antépose également celles du règne de son père Alyatte.[1752] Pour celles-ci, il propose les dates de 630-615 ACN grâce à l'étude des pièces de monnaie découvertes à Ephèse et portant la mention KUKALIM (probablement le nom lydien d'Alyatte). Cependant, comme les rois lydiens se choisissaient un nom royal par papponomie, ces mêmes pièces peuvent également renvoyer au grand-père d'Alyatte (père de Sadyatte) connu par Hérodote sous le nom d'Ardys, mais dont le nom de trône devait également être Alyatte. Par ailleurs, notons que ces années 630-615 ACN correspondent aux années de règne du fils de Gygès. Dès lors, il nous semble que remonter dans le temps la montée sur le trône d'Alyatte ne soit pas, elle non plus, une solution.

On le constate, les arguments du chercheur britannique souffrent la critique. Il est donc plus prudent d'accepter la chronologie « traditionnelle » des rois mermnades, fixée déjà par Georges Radet et reprise par Hans Kaletsch.

[1746] A. DUPLOUY 1999.
[1747] R. W. WALLACE 2016, p. 175.
[1748] A. MOSSHAMMER 1981, p. 150-151.
[1749] *IG*, XIV 1297, II, 10-15.
[1750] R. W. WALLACE 2016, p. 175.
[1751] J. M. BALCER 1972, p. 110.
[1752] R. W. WALLACE 2016, p. 175-176.

BIBLIOGRAPHIE

Sources anciennes

A. Sources grecques

- ATHÉNÉE DE NAUCRATIS

  Athenaeus. The Learned Banqueters, *Books I-XV*, edited and translated by S. D. OLSON, Cambridge (MA) – London, Harvard University Press, 2006-2012.

  Athénée de Naucratis. Les Deipnosophistes, Livres XII, texte traduit par P. REMACLE et P. RENAULT, [En ligne], http://remacle.org/bloodwolf/erudits/athenee/livre12fr.htm. (Page consultée le 10 avril 2017)

- BACCHYLIDE

  Bacchylide. *Dithyrambes – Epinicies – Fragments*, texte établi par J. IRIGOIN et traduit par J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (collection des Universités de France. Série grecque, 430).

  Bacchylides. The poems and fragments, edited with introduction, notes, and prose translation by R. C. JEBB, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1967.

  Bacchylides, The victory poems, translation with introduction and commentary by A. MC DEVITT, London, Bristol Classical Press, 2009.

- CTÉSIAS DE CNIDE

  Ctésias de Cnide. *La Perse, L'Inde, Autres fragments*, texte établi, traduit et commenté par D. LENFANT, Paris, Les Belles Lettres, 2004 (collection des Universités de France. Série grecque, 435).

  Ctesias's Persian History. Part 1, introduction, text and translation by J. STRONK, Düsseldorf, Wellem Verlag, 2010.

- DIODORE DE SICILE

  Diodore de Sicile. Bibliothèque historique, Fragments, Tome 1 : livres VI-X, texte édité et traduit par A. COHEN-SKALLI, Paris, Les Belles Lettres, 2012 (Collection des Universités de France. Série grecque, collection Budé, 1).

  Diodore de Sicile. *Bibliothèque historique*, I, *Introduction générale et Livre I*, Introduction générale par F. CHAMOUX et P. BERTAC, texte établi par P. BERTAC et traduit par Y. VERNIÈRE, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (collection des Universités de France. Série grecque, 354).

  Diodore de Sicile. *Bibliothèque historique*, II, *Livre II*, texte établi et traduit par B. ECK, Paris, Les Belles Lettres, 2003 (collection des Universités de France. Série grecque, 430).

  Diodorus Sicilus. *Library of History*, IV, *Books IX (fragments) – XII,40*, translated by C.-H. OLDFATHER, London – Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1946 (Loeb Classical Library).

  Diodorus Sicilus, *Library of History*, V, *Books XII,41 – XIII*, translated by C. H. OLDFATHER, London – Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1950 (Loeb Classical Library).

- DIOGÈNE LAËRCE

  Diogène Laërce, *Vies, doctrines, et sentences des philosophes illustres,* traduction française sous la direction de M. O. GOULET-CAZÉ, Paris, Pochotèque, 1999.

- ÉLIEN

  Aelian. Historical Miscellany (Varia Historia), texte édité et traduit par N. G. WILSON, Cambridge MA – London, Harvard University Press, 1997 (Loeb Classical Library).

  Élien. *Histoire variée*, texte introduit, traduit et annoté par A. LUKINOVICH et A. F. MORAND, Paris, Les Belles Lettres, 1991 (La Roue à Livres).

- ESCHYLE

  Eschyle. Tragédies, Tome 1 : Les Suppliantes – Les Perses – Les Sept contre Thèbes – Prométhée enchaîné, texte établi, traduit et commenté par P. MAZON, Paris, Les Belles Lettres, 2010 [1920] (collection des Universités de France. Série grecque, 2).

  The Persae of Aeschylus. Edited with introduction, critical notes and commentary by H. D. BROADHEAD, Cambridge, Cambridge Universty Press, 1960.

- EURIPIDE

  Euripide. *Les Bacchantes*, VI, *2e partie : Les Bacchantes*, texte établi, traduit et commenté par H. GRÉGOIRE et J. MEUNIER, deuxième tirage revu et corrigé par J. IRIGOIN, Paris, Les Belles Lettres, 1998 (collection des Universités de France. Série grecque, 154).

- HÉRODOTE

  Hérodote, Histoires, neuf livres et un volume d'introduction, texte édité et traduit par P. E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1932-1954.

- JUSTIN

  Justin. *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, texte établi, traduit et commenté par M.-P. ARNAUD-LINDET, Introduction, in CORPUS SCRIPTORUM LATINORUM, A digital library of Latin littérature, [en ligne], http://www.forumromanum.org/literature/justin/introduction.html.
  (Page consultée le 15/01/2011, dernière mise à jour en 2003) : nous mettons le lecteur en garde car il semble que la page soit infestée de virus informatiques.

  Justin. *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée et Prologue de Trogue Pompée*, I, texte établi et traduit par E. CHAMBRY et L. THÉLY – CHAMBRY, Paris, Garnier Frères, 1936.

- AMPHORE DE MYSON

  M. DENOYELLE, *Chefs-d'œuvre de la céramique grecque dans les collections du Louvre,* Paris, Réunion des Musées nationaux, 1994.

- MIMNERME

  Poètes élégiaques et moralistes de la Grèce. Archiloque – Callinos – Sémonide – Tyrtée – Mimnerme – Solon – Théognis – Phocylide – Pythagore – Xénophane – Simonide – Ion de Chios – Dionysos Khalcous – Evenos – Critias – Cratès – Aristote , traduction nouvelle par E. BERGOUGNAN, Paris, Garnier Frères, 1940, p. 127-131.

  Greek Elegiac Poetry. From the Seventh to the Fifth Centuries BC, edited and translated by DOUGLAS E. GERBER, Cambridge (MA) – London, Harvard University Press, 1999.

- NICOLAS DE DAMAS

  Nicolas de Damas, Histoires. Recueil de coutumes. Vie d'Auguste. Autobiographie, texte édité et traduit par É. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE, Paris, Les Belles Lettres, 2011 (collection Fragments, 12).

- PARTHÉNIOS DE NICÉE

  Parthénios de Nicée. Passions d'amour, texte établi, traduit et commenté par M. BIRAUD, D. VOISIN, A. ZUCKER avec la collaboration de E. DELBEY, K. VANHAEGENDOREN, F. WENDLING et B. CHARLET, Grenoble, Jérôme Millon, 2008.

  Daphnis and Chloe. Parthenius, translated by J. M. EDMONS et S. GASELEE, London – Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1916 (Loeb Classical Library).

  Parthenius of Nicaea. The Poetical Fragments and the Erotika Pathemata, edited with introduction and commentary by J. L. LIGHTFOOT, Oxford, Clarendon Press, 1999.

  Hellenistic collection : Philitas, Alexander of Aetolia, Hermesianax, Euphorion, Parthenios, edited and translated by J. L. LIGHTFOOT, Cambridge (Ma), Harvard University Press, 2009 (Loeb Classical Library).

- PAUSANIAS

Pausanias. *Description of Greece*, II, *Books III-V (Laconia, Messenia, Élis-1)*, translated by W. H. S. JONES et H. A. ORMEROD, London – Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1926 (Loeb Classical Library).

Pausanias. *Description de la Grèce*, IV, *Livre IV (La Messénie)*, texte établi par M. CASEVITZ, traduit et commenté par J. AUBERGER, Paris, Les Belles Lettres, 2005 (collection des Universités de France. Série grecque, 440).

Pausanias. *Description de la Grèce*, VII, *Livre VII (L'Achaïe)*, texte établi par M. CASEVITZ, traduit et commenté par Y. LAFOND, 2e tirage, Paris, Les Belles Lettres, 2000 (collection des Universités de France. Série grecque, 404).

- PLINE L'ANCIEN

Pline l'Ancien. Histoire naturelle, texte traduit par E. LITTRÉ, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (Collection des Classiques favoris).

- PLUTARQUE

Plutarque. Œuvres morales, tome XII, 1ère partie : Traités 54-57, Il ne faut pas s'endetter - Vies des dix orateurs - Comparaison d'Aristophane et de Ménandre - De la malignité d'Hérodote, texte édité et traduit par M. CUVIGNY et G. LACHENAUD, Paris, Les Belles Lettres, 1981 (Collection des Universités de France. Série grecque, collection Budé, 1).

Plutarque. Œuvres morales, tome VI : Traités 24-26, Sur l'E de Delphes – Pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers - Sur la disparition des oracles, texte établi, traduit et commenté par R. FLACELIÈRE, Paris, Les Belles Lettres, 1974 (Collection des Universités de France. Série grecque, 232).

Plutarque. Œuvres morales, tome IV : Traités 17-19, Conduites méritoires des femmes - Étiologies romaines - Étiologies grecques - Parallèles mineurs, texte établi, traduit et commenté par J. BOULOGNE, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (Collection des Universités de France. Série grecque, 417).

- POLYBE

Polybe. Histoires, VII, *Livres VII-VIII et IX*, texte établi et traduit par R. WEIL, Paris, Les Belles Lettres, 1982 (collection des Universités de France. Série grecque, 286).

- POLYEN

Polyaenus. *Stratagems*, I, *Books I – V, excerpts and Leo the Emperor*, texte traduit par P. KRENTZ et E. L. WHEELER, Chicago, Ares Publishers, 1994 : traduction basée sur l'édition Teubner de J. MELBER, 1887.

Polyaenus. *Stratagems*, II, *Books VI – VIII, excerpts and Leo the Emperor*, texte traduit par P. KRENTZ et E. L. WHEELER, Chicago, Ares Publishers, 1994 : traduction basée sur l'édition Teubner de J. MELBER, 1887.

- SOPHOCLE

Sophocle. Les Trachiniennes, I, *Introduction, Les Trachiniennes, Antigone*, texte établi, traduit et commenté par A. DAIN et P. MAZON, septième édition revue et corrigée par J. IRIGOIN, Paris, Les Belles Lettres, 1994 (collection des Universités de France. Série grecque, 122).

- STRABON

Strabons Geographika, III, *Buchen IX-XIII,* texte et traduction de S. RADT, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2004.

Strabons Geographika, IV, *Buchen XIV-XVII,* texte et traduction de S. RADT, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2005.

Strabon, Géographies, Livre XIII, traduction de A. TARDIEU, [en ligne], http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre130.htm. (Page consultée le 12 avril 2017)

- THUCYDIDE

Thucydide. La Guerre du Péloponnèse, V, *Livre VIII*, texte établi et traduit par R. WEIL avec la collaboration de J. DE ROMILLY, deuxième tirage, Paris, Les Belles Lettres, 2003 (collection des Universités de France. Série grecque, 215).

- XÉNOPHANE DE COLOPHON

  Xénophane de Colophon. Œuvre poétique, texte édité, traduit et commenté par L. REIBAUD, Paris, Les Belles Lettres, 2012 (collection Fragments, 16).

- XÉNOPHON

  Xénophon. *Cyropédie*, I, *Livres I et II*, texte établi et traduit par M. BIZOS, Paris, Les Belles Lettres, 1971 (collection des Universités de France. Série grecque, 204).

  Xénophon. *Cyropédie*, III, *Livres VI-VIII*, texte établi et traduit par E. DELEBECQUE, Paris, Les Belles Lettres, 1978 (collection des Universités de France. Série grecque, 261).

B. Sources orientales

- CHRONIQUE DE NABONIDE :

  Assyrian and Babylonian Chronicles, text, translation and commentary by A. K. GRAYSON, New York, J. J. Augustin, 1975 (Texts from Cuneiform Sources, V).

  J. J. GLASSNER, *Mesopotamian Chronicles,* edited by B. R. FOSTER, Atlanta, Society of Biblical Litterature, 2004 (Writings of the Ancient World).

- CYLINDRE DE SIPPAR :

  H. SCHAUDIG, *Die Inschriften Nabonids von Babylon und Kyros' des Großen, samt den in ihren Umfeld entstandenen Tendenzschriften. Textausgabe und Grammatik*, Munster, Ugarit Verlag, 2001, p. 409-440.

- INSCRIPTIONS D'HARRAN DE NABONIDE :

  H. SCHAUDIG, *Die Inschriften Nabonids von Babylon und Kyros' des Großen, samt den in ihren Umfeld entstandenen Tendenzschriften. Textausgabe und Grammatik*, Munster, Ugarit Verlag, 2001, p. 486-500.

- SOURCES ASSYRIENNES

Ancient record of Assyria and Babylonia, II, *Historical records of Assyria. From Sargon to the end*, traduction de D. LUCKENBILL, Chicago, The University of Chicago Press, 1927.

Travaux modernes

- F. ADCOCK et D. J. MOSLEY 1974 : F. ADCOCK et D. J. MOSLEY, *Diplomacy in Ancient Greece*, London, Thames & Hudson, 1974.
- A. G. AKALIN 2009 : A. G. AKALIN, « 2008 Sezonu Erythrai Kazı Çalışmaları », in *Kazı Sonuçları Toplantıları,* 31-4 (2009), p. 381-397.
- A. G. AKALIN 2010 : A. G. AKALIN, « Erythrai Kazısı 2009 Sezonu Kazı ve Araştırmaları », in *Kazı Sonuçları Toplantıları,* 32-4 (2010), p. 342-359.
- A. G. AKALIN 2012 : A. G. AKALIN 2012 « Erythrai'da Ana Tanrıçanın İzleri II », in Y. HAZIRLAYANLAR *et alii* (éd.), *Ömer Çapar'a Armağan*, Ankara, Hel Yazinlari, 2012, p. 1-12.
- E. AKURGAL 1962 : E. AKURGAL, « The Early Period and the Golden Age of Ionia », in *American Journal of Archaeoloy*, 66-4 (1962), p. 369-379.
- M. AKURGAL 2005 : M. AKURGAL, « The Archaic Period Wall of Smyrna », in B. BRANDT *et alii*, *Synergia*. *Festschrift für Friedrich Krinzinger,* Band II*,* Wien, Phoibos, 2005, p. 83-88 .
- M. AKURGAL 2006 : M. AKURGAL, « Alt-Smyrna », in W. RADT (éd.), *Stadtgrabungen und Stadtforschung im westlichen Kleinasien: Geplantes und Erreichtes*, Internationales Symposion 6./7. August 2004 in Bergama (Türkei), Istanbul, Yayinlari, 2006, p. 373-382.
- M. AKURGAL 2007 : M. AKURGAL, « Hellenic Architecture in Smyrna 650-546 B.C. », in J. COBET *et alii*. (éd.), *Frühes Ionien, Milesische Forschung*, Mainz, Von Zabern, 2007, p. 125-136.
- A. A. AKYOL et al. 2016 : A. A. AKYOL, K. IREN et A. KARATAK, « Daskyleion Arkeolojik Alanı Metal Buluntuları Üzerine Arkeometric Ön Çalişmalar », in *Arkeometri Sonuçları Toplantısı,* 32 (2016), p. 149-166.
- W. F. ALBRIGHT 1950 : W. F. ALBRIGHT, « Cilicia and Babylonia under the Chaldaean Kings », in *Bulletin of the American School of Oriental Research,* 120 (1950), p. 22-25.

- J. H. M. ALTY 1982 : J. H. M. ALTY, « Dorians and Ionians », in *Journal of Hellenic Studies*, 102 (1982) p. 1-14.

- P. AMANDRY 1987 : P. AMANDRY, « Trépieds de Delphes et du Péloponnèse », in *Bulletin de correspondance hellénique*, 111 (1987), p. 79-131.

- A. AMRHEIN et al. 2016 : A. AMRHEIN *et alii*, « The Interaction of Empires », in C. B. ROSE & G. DARBYSHIRE, *The Golden Age of King Midas. Exhibition Catalogue*, Philadelphia, University of Pennsylvania Museum, 2016, p. 16-27.

- R. ANCIAUX 2017 : R. ANCIAUX, *Turquie*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2017 (col. Monde Arabe/Monde Musulman).

- J. K. ANDERSON 1970 : J. K. ANDERSON, *Military Theory and Practice in The Age of Xenophon*, Berkeley – Los Angeles, University of California Press, 1970.

- J. K. ANDERSON 1974 : J. K. ANDERSON, *Xenophon*, London, Paperbacks, 2008 [1974].

- A. ANDREWES 1982 : A. ANDREWES, « The growth of the Athenian State », in J. BOARDMAN et N. G. L. HAMMOND (éd.), *The Cambridge Ancient History*, III-3, *The Expansion of the Greek World, Eighth to Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 360-391.

- M. P. ARNAUD-LINDET 2003 : MARCUS JUNIANUS JUSTINUS. *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, texte établi et traduit par M. P. ARNAUD-LINDET, in CORPUS SCRIPTORUM LATINORUM, *A digital library of Latin litterature,* [en ligne], http://www.forumromanum.org/literature/justin/trad1.html. (Page consultée le 4 novembre 2015. Dernière mise à jour en 2003)

- ARV^2 : J. BEAZLEY, *Attic Red-Figure Vase-Painters*, 2nd edition, Oxford, Oxford University Press, 1963.

- D. ASHERI : 1988 : D. ASHERI, *Erodoto. Le Storie*, vol. I, *Libro I. La Lidia e la Persia*, texte et commentaires de D. ASHERI, traduction de V. ANTELAMI, Milan, Mondadori, 1988.

- D. ASHERI et al. 2007 : D. ASHERI, A LLOYD et A. CORCELLA, *A commentary on Herodotus. Books I-IV,* édité par O. MURRAY et A. MORENO avec la contribution de M. BROSIUS, Oxford, Oxford University Press, 2007.

- C. C. ASLAN et E. PERNICKA 2013 : C. C. ASLAN et E. PERNICKA, « Wild Goat style ceramics at Troy and the impact of Archaic period colonisation on the Troad », in *Anatolian Studies*, 63 (2013), p. 35-53.

- S. ATEŞLIER 2010 : S. ATEŞLIER, « Lydian Architectural Terracottas », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 225-232.

- H. AURIGNY 2011 : H. AURIGNY, « Le sanctuaire de Delphes et ses relations extérieures au VII^e^ siècle av J.-C. : le témoignage des offrandes », in *Pallas*, 87 (2011), p. 151-168.

- M. M. AUSTIN 1990 : M. M. AUSTIN, « Greek Tyrants and the Persians, 546-479 B.C. », in *The Classical Quarterly*, 40-2 (1990), p. 289-306.

- M. M. AUSTIN 2006 : M. M. AUSTIN, *The Hellenistic Word from Alexander to the Roman Conquest. A Selection of Ancient Sources in Translation, Cambridge*, Cambridge University Press, 2006.

- V. AZOULAY 2017 : V. AZOULAY, *The Tyrant-slayers of Ancient Athens. A Tale of Two Statues*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

- T. BAKIR 1995 : T. BAKIR, « Archäologische Beobachtungen über die Residenz in Daskyleion », in P. BRIANT (éd.), *Dans les pas des dix-mille. Peuples et pays du Proche Orient vus par un Grec,* Actes de la Table Ronde Internationale, Toulouse 3-4 février 1995, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1995 (Pallas, 43), p. 269-285.

- T. BAKIR 2001 : T. BAKIR, « Die Satrapie in Daskyleion », in T. BAKIR (éd.), *Achaemenid Anatolia,* (Proceedings of the First International Symposium on Anatolia in the Achaemenid Period, Bandırma 15 - 18 August 1997), Leiden, Nederlands Instituut voor Nabije Oosten, 2001, p. 169-180.

- C. BALANDIER 2009 : C. BALANDIER, « L'Égypte, Chypre et la route de Péluse à Gaza : approche micro-régionale des politiques stratégiques des derniers souverains égyptiens et achéménides (610-332 av. J.-C.) », in D. Michaelides *et alii.* (éd.), *Egypt and Cyprus in Antiquiy*, Oxford, Oxford Books, 2009, p. 78-96.
- J. M. BALCER 1972 : J. M. BALCER, « The Date of Herodotus IV.1 Darius' Scythian Expedition », in *Harvard Studies in Classical Philology*, 76 (1972), p. 99-132.
- J. M. BALCER 1984 : J. M. BALCER, Sparda *By The Bitter Sea. Imperial Interaction In Western Anatolia*, Chico, Scholar Press, 1984.
- J. M. BALCER 1995 : J. M. BALCER, *The Persian Conquest of the Greeks. 545 – 450 B.C.*, Konstanz, Universitätsverlag Konstanz, 1995.
- A. BAMMER 1990 : A. BAMMER, « A peripteros of the Geometric period in the Artemision of Ephesus », in *Anatolian Studies*, 40 (1990), p. 137-160.
- A. BAMMER 1991 : A. BAMMER, « Les sanctuaires des VIII^e^ et VII^e^ siècles à l'Artémision d'Éphèse », in *Revue Archéologique* (1991), p. 63-83.
- A. BAMMER 1994 : A. BAMMER, « Efeso », in TRECCANI, *Enciclopedia dell' Arte Antica*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/efeso_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 6 décembre 2017)
- A. BAMMER et U. MUSS 1996 : A. BAMMER et U. MUSS, *Das Artemision von Ephesos. Das weltwunder Ioniens in Archaischer und Klassischer zeit*, Mainz Am Rhein, Philipp von Zabern Verlag, 1996 (Sonderhefte der antiken welt. Zaberns Bildbände zur Archäologie).
- R. D. BARNETT, 1975 : R. D. BARNETT, « Phrygia and the peoples of Anatolia in the Iron Age », in I. E. S. EDWARDS, C. J. GADD, N. G. L. HAMMOND, E. SOLLBERGER (éd.), *The Cambridge Ancient History,* II-2, *History of the Middle East and the Aegean Region c. 1380 – 1000 B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, p. 417-442.
- R. D. BARNETT, 1976 : R. D. BARNETT, *Sculptures from the North Palace of Ashurbanipal at Nineveh (668-627 B.C)*, London, British Museum, 1976.

- E. BAUGHAN 2010 : E. BAUGHAN, « Lydian Burial Customs », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 273-304.
- C. BAURAIN 1997 : C. BAURAIN, *Les Grecs et la Méditerranée orientale. Des siècles obscurs à la fin de l'époque archaïque*, Paris, P.U.F., 1997 (Nouvelle Clio. L'histoire et ses problèmes).
- C. BAURAIN 2005 : C. BAURAIN, « 'Entha te Minos enneoros basileue' (Homère, *Od*. XIX 178-179) », in I. BRADFER, B. DETOURNAY, and R. LAFFINEUR (éd.), *KRES TECHNITES: L'artisan crétois: Recueil d'articles en l'honneur de Jean-Claude Poursat, publié à l'occasion des 40 ans de la découverte du Quartier Mu* [*Aegaeum* 26], Liège/Austin, Peeters, 2005, p. 29-38.
- M. BAZIN et S. DE TAPIA 2012 : M. BAZIN et S. DE TAPIA, *La Turquie. Géographie d'une puissance émergente*, Paris, Armand Colin, 2012 (Collection U).
- G. E. BEAN 1966 : G. E. BEAN, *Aegean Turkey. An Archaeological Guide*, London, Ernest Benn Limited, 1966.
- G. E. BEAN 1979 : G. E. BEAN, *Aegean Turkey*, 2e édition, London, Ernest Benn Limited, 1979.
- P. A. BEAULIEU 1989 : P. A. BEAULIEU, *The Reign of Nabonidus. King of Babylon 556-539 B.C.*, New Haven – London, Yale University Press, 1989.
- L. A. BEAUMONT 2006 : L. A. BEAUMONT, « Chios », in N. WILSON (éd.), in *Encyclopedia of Ancient Greece*, New-York – London, Routledge, 2006, p. 159-160
- G. BECATTI 1958 : G. BECATTI, « Afrodisiade di Caria », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, I, *A-Bar*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1958, p. 109-115.
- G. BECKMAN 1986 : G. BECKMAN, « Inheritance and Royal Succession among the Hittites », in H. A. HOFFNER JR. et G. M. BECKMAN (éd.), *Kaniššuwar. A tribute to Hans G. Güterbock on His Seventy-fifth Birthday, May 27, 1983*, Chicago, The Oriental Institute of the University of Chicago, 1986 (Assyrological Studies, 23), p. 13-31.

- G. BECKMAN 1996 : G. BECKMAN, *Hittite Diplomatic Texts*, Atlanta, Scholar Press, 1996.
- D. J. BEDERMAN 2001 : D. J. BEDERMAN, *International law in Antiquity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- K. J. BELOCH 1916 : K. J. BELOCH, *Griechische Geschichte*, II-2, *Bis Auf Die Sophistische Bewegung und den Peloponnesischen Krieg*, Strasburg, Karl J. Trübner, 1916.
- Y. BÉQUIGNON et A. LAUMONIER 1925 : Y. BÉQUIGNON et A. LAUMONIER, « Fouilles de Téos (1924) », in *Bulletin de correspondance hellénique*, 49 (1925), p. 281-321.
- S. BERNDT-ERSÖZ 2006 : S. BERNDT-ERSÖZ, *Phrygian rock-cut shrines, structure, fonction, and cult practice*, Leiden-Boston, Brill, 2006.
- S. BERNDT-ERSÖZ 2008 : S. BERNDT-ERSÖZ, « The Chronology And Historical Context of Midas », in *Historia*, 57-1 (2008), p. 1-37.
- S. BERNDT-ERSÖZ 2009 : S. BERNDT-ERSÖZ, « Sacred Space in Iron Age Phrygia », in C. GATES, J. MORIN et T. ZIMMERMANN (éd.), *Sacred Landscape in Anatolia and Neighboring Regions*, Oxford, Archeopress, 2009 (British Archaeological Reports International Series 2034), p. 11-19.
- E. BERTOLETTI 2016 : E. BERTOLETTI, *Storia e tragedia. P. Oxy. XXIII 2382: edizione critica e commento*, Thèse de doctorat, Università degli Studi di Parma. Dipartimento di Antichistica, Lingue, Educazione e Filosofia, 2016.
- L. BESCHI 1973 : L. BESCHI, « Daskylion », in TRECCANI, *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/daskylion_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 6 décembre 2017)
- A. BILLAULT 2008 : A. BILLAULT, « La littérature dans les *Erotica Pathémata* de Parthénios », in A. ZUCKER (éd.), *Littérature et érotisme dans les Passions d'amour de Parthénios de Nicée*, Grenoble, Millon, 2008, p. 13-26.

- M. BIRAUD et al. 2008 : *Parthénios de Nicée. Passions d'amour,* texte établi, traduit et commenté par M. BIRAUD, D. VOISIN, A. ZUCKER avec la collaboration de E. DELBEY, K. VANHAEGENDOREN, F. WENDLING et B. CHARLET, Grenoble, Jérôme Millon, 2008.
- A. BISI 1963 : A. BISI, « Pazarlı », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, V, *Mil-Paz*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1963, p. 1001-1002.
- K. BITTEL et O. HEINZ 1939 : K. BITTEL et O. HEINZ, *Demirci-Hüyük: eine vorgeschichtliche Siedlung an der phrygisch-bithynischen Grenze*, Berlin, Archäologisches Institut des deutschen Reiches, 1939.
- K. BITTEL 1955 : K. BITTEL, « Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Boğazköy im Jahre 1954 », *Mittheilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft,* 88 (1955), p. 1-36.
- K. BITTEL 1958 : K. BITTEL, « Untersuchungen auf Büyükkale, Das phrygische Burgtor », in *Mittheilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft,* 91 (1958), p. 63-72.
- K. BITTEL 1970 : K. BITTEL, *Hattusa. The capital of the Hittites*, New-York, Oxford University Press, 1970.
- M. BIZOS 1971 : *Xénophon*. *Cyropédie*, I, *Livres I et II*, texte établi et traduit par M. BIZOS, Paris, Les Belles Lettres, 1971 (collection des Universités de France. Série grecque, 204).
- J. BOARDMAN 1967 : J. BOARDMAN, *Excavations in Chios 1952-1955: Greek Emporio*, Londres, Thames & Hudson, 1967.
- J. BOARDMAN 1994 : J. BOARDMAN, « Chio », in TRECCANI, *Enciclopedia dell' Arte Antica*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/chio_res-b2489369-66b5-11e1-b491-d5ce3506d72e_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/.
  Ò(Page consultée le 6 décembre 2017)
- J. BOARDMAN 1999 : J. BOARDMAN, *The Greeks Overseas. Their Early Colonies and Trade*, London, Thames & Hudson, 1999 [1964].

- D. BOEDEKER 2002 : D. BOEDEKER, « Epic Heritage and Mythical Pattern in Herodotus », in E. J. BAKKER, I. J. F. DE JONG et H. VAN WEES (éd.), *Brill's Companion to Herodotus*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2002, p. 97-116.
- J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD 1940 : J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD, *Larisa am Hermos*, *die Ergebnisse der Ausgrabungen*, *1902-1934*, *Band I: Die Bauten,* Berlin, Walter de Gruyter, 1940.
- J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD 1942 : J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD, *Larisa am Hermos*, *die Ergebnisse der Ausgrabungen*, *1902-1934*, *Band III : Die Kleinfunde*, Berlin – Stockholm, Walter de Gruyter, 1942.
- R. BOHN 1889 : R. BOHN et K. SCHUCHARDT, *Altertümer von Aegae*, Reimer, Berlin 1889.
- A. O. BOLSHAKOV 2010 : A. O. BOLSHAKOV, « Persians And Egyptians : Cooperation In Vandalism ? », in S. H. D'AURIA (éd.), *Offerings To The Discerning Eye. An Egyptological Medley in Honor of Jack A. Josephson*, Leiden-Boston, Brill, 2010 (Culture And History Of The Ancient Near East, volume 38), p. 45-53.
- N. BONACASSA 1963 : N. BONACASSA, « Neandria », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, V, *Mil-Paz*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1963, p. 385-387.
- F. BOURRIOT 1976 : F. BOURRIOT, *Recherches sur la nature du génos: étude d'histoire sociale Athénienne – périodes archaique et classique*, Lille, Champion, 1976.
- H. BOWDEN 1996 : H. BOWDEN, « The Greek Settlement and Sanctuaries at Naukratis. Herodotus and Archaeology », in M. H. HANSEN et K. RAAFLAUB (éd.), *More studies in The Ancient Greek Polis*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1996 (Historia, Zeitschrift für Alte Geschichte, 108), p. 17-38.
- C. M. BOWRA 1941 : C. M. BOWRA, « Xenophanes, Fragment 3 », in *Classical Quaterly*, 35, 3-4 (1941), p. 119-126.
- C. M. BOWRA 1970 : C. M. BOWRA, *On Greek Margins*, Oxford, Clarendon Press, 1970.

- T. F. R. G. BRAUN 1982 : T. F. R. G. BRAUN, « The Greeks in Egypt », in J. BOARDMAN et N. G. L. HAMMOND (éd.), *The Cambridge Ancient History,* III-3, *The Expansion of the Greek World, Eight to Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 32-56.
- F. E. BRENK 1998 : F. E. BRENK, « Artemis of Ephesos : An Avant Garde Goddess », in *Kernos*, 11 (1998), p. 157-171.
- A. BRESSON 1980 : A. BRESSON, « Rhodes, l'Hellénion et le statut de Naucratis (VIe-IVe siècles a.C.) », in *Dialogues d'histoire ancienne*, 6 (1980), p. 291-349.
- A. BRESSON 2007 : A. BRESSON, « Les Cariens et la mauvaise conscience du Barbare », in G. URSO (éd.), *Tra Oriente e Occidente. Indigeni, Greci e Romani in Asia Minore (Atti del convegno internazionale, Cividale del Friuli, settembre 2006)*, Pise, ETS, 2007, p. 209-228.
- P. BRIANT 1988 : P. BRIANT, « Dons de terres et de villes : l'Asie Mineure dans le contexte achéménide », in *Revue des études anciennes*, 87-2 (1988), p. 53-72.
- P. BRIANT 1991 : P. BRIANT, « De Sardes à Suse », in A. KURTH & H. SANCISI-WEERDENBURG, *Achaemenid History,* VI*, Asia Minor and Egypt : Old Culture in a New Empire*, Leiden, NINO, 1991, p. 67-82.
- P. BRIANT 1994 : P. BRIANT, « A propos du boulet de Phocée », in *Revue des études anciennes*, 96, n° 1-2 (1994), p. 111-114.
- P. BRIANT 1996 : P. BRIANT, *Histoire de l'Empire Perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, 1996.
- P. BRIANT 2002 : P. BRIANT, « Guerre et succession dynastique chez les Achéménides : entre 'coutume perse' et violence armée », in A. CHANIOTIS et P. DUCREY (éd.), *Army and Power in the Ancient World*, Stuttgart, Franz Steiner, 2002, p. 39-49.
- C. BRIXHE 2004 : C. BRIXHE, *Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes, Supplément II*, Berlin – New-York, De Gruyter, 2004 (Kadmos, 43).
- C. BRIXHE et M. LEJEUNE 1984 : C. BRIXHE et M. LEJEUNE, *Corpus des inscriptions paléo-phrygiennes*, Paris, Recherches sur les Civilisations A.D.P.F., 1984 (collection Mémoire).

- C. BRIXHE & G. D. SUMMERS 2006 : C. BRIXHE & G. D. SUMMERS, « Les inscriptions phrygiennes à Kerkenes Dağ (Anatolie centrale) », in *Kadmos* 45, 1-2 (2006), p. 93-135.
- H. D. BROADHEAD 1960 : H. D. BROADHEAD, *The Persae of Aeschylus. Edited with introduction, critical notes and commentary*, Cambridge, Cambridge University Press, 1960.
- L. R. BRODY 2001 : L. R. BRODY, « The Cult of Aphrodite at Aphrodisias in Caria », in *Kernos*, 14 (2001), p. 93-109.
- M. BROSIUS 2006 : M. BROSIUS, *The Persians. An Introduction*, London & New-York, Routledge, 2006.
- M. BROSIUS 2007 : M. BROSIUS, « New out of old ? Cour and court ceremonies in Achaemenid Persia », in A. J. S. SPAWFORTH (éd.), *The Court and Court Society in Ancient Monarchies*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 17-57.
- J. BROUWERS 2013 : J. BROUWERS, *Henchmen of Ares. Warriors and Warfare in Early Greece*, Rotterdam, Karawansaray, 2013.
- T. S. BROWN 1978 : T. S. BROWN, « Aristodicus of Cyme and the Branchidae », in *The American Journal of Philology*, 99-1 (1978), p. 64-78.
- G. M. BROWNE 2000 : G. M. BROWNE, « The Tomb Of Alyattes ? », in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 132 (2000), p. 172.
- T. BRYCE 1998 : T. BRYCE, *The Kingdom of The Hittites*, Oxford, Oxford University Press, 1998.
- T. BRYCE 2002 : T. BRYCE, *Life and Society in the Hittite World*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- T. BRYCE 2012 : T. BRYCE, « The Hittite Empire », in D. T. POTTS (éd.), *A Companion to the Archaeology of the Ancient Near East*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012, p. 722-739.
- W. H. BUCKLER 1924 : W. H. BUCKLER, *Lydian Inscription,* Part II, *A Collection of the texts in Lydian script found at Sardis and elsewhere*, Leyden, Brill, 1924 (Sardis. Volume VI).

- R. BUITENWERF 2003 : *Book III of the Sibylline Oracles and its social settings. With an Introduction, Translation, and Commentary* by R. BUITENWERF, Leiden, Brill, 2003.
- B. BURKE 2012 : B. BURKE, « The Rebuilt Citadel at Gordion: Building A and the Mosaic Building Complex », in C. B. ROSE (éd.), *The Archaeology of Phrygian Gordion, Royal City of Midas*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012, p. 203-218.
- W. BURKERT 1985 : W. BURKERT, *Greek Religion*, Oxford, Oxford University Press, 1985.
- A. R. BURN 1961 : A. R. BURN, *Persia and the Greeks*, Stanford, Stanford University Press, 1961.
- A. R. BURN 1970 : A. R. BURN, *Persia and the Greeks : The Defense of the West, c. 546-478*, London, Gerald Duckworth, 1970.
- A. BUSINE 2002 : A. BUSINE, *Les Sept Sages de la Grèce antique : transmission et utilisation d'un patrimoine légendaire d'Hérodote à Plutarque*, Paris, De Boccard, 2002.
- M. BÜYÜKKOLANCI 2000 : M. BÜYÜKKOLANCI, « Excavations on Ayasoluk Hill in Selçuk/Turkey. A Contribution to the Early History of Ephesus », in F. KRINZINGER (éd.), *Die Ägäis und das Westliche Mittelmeer. Beziehungen und Wechselwirkungen 8. Bis 5. Jh. v. Chr.*, Wien, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2000, p. 39-43.
- M. BÜYÜKKOLANCI 2007 : M. BÜYÜKKOLANCI, « Apaša, das alte Ephesos und Ayasoluk », in J. COBET *et alii* (éd.), *Frühes Ionien : eine Bestandsaufnahme. Panionion-Symposion Güzelçamlı 26. September – 1. Oktober 1999*, Mainz, Filip von Zabern, 2007 (Milesische Forschung, Band 5), p. 21-26.
- C. J. CADOUX 1938 : C. J. CADOUX, *Ancient Smyrna : a history of the city from the earliest times to 324 A.D.*, Oxford, Blackwell, 1938.
- N. D. CAHILL 1988: N. D. CAHILL, « Taş Kule: A Persian-period tomb near Phokaia », in *American Journal of Archaeoloy*, 92-4 (1988), p. 481-501.

- N. D. CAHILL 2008 : N. D. CAHILL 2008, « Mapping Sardis », in N. D. CAHILL (éd.), *Love For Lydia. A Sardis Anniversary Volume Presented To Crawford H. Greenewalt, JR.*, Cambridge MA – London, Harvard University Press, 2008 (Archaeological Exploration of Sardis, Report 4), p. 111-124.
- N. D. CAHILL 2008 (b) : N. D. CAHILL (éd.), *Love For Lydia. A Sardis Anniversary Volume Presented To Crawford H. Greenewalt, JR.*, Cambridge MA – London, Harvard University Press, 2008 (Archaeological Exploration of Sardis, Report 4).
- N. D. CAHILL 2010 : N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010.
- N. D. CAHILL 2010 (a) : N. D. CAHILL, « The City of Sardis », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 75-106.
- N. D. CAHILL 2010 (b) : N. D. CAHILL, « The Persian Sack of Sardis », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 339-362.
- C. CALAME 1983 : C. CALAME, « L'espace dans le mythe, l'espace dans le rite : un exemple grec », in *Degrés*, 11-35/36 (1983), p. 1-15.
- L. CANFORA 1994 : L. CANFORA, *Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote*, traduit de l'italien par D. FOURGOUS, Paris, Desjonquères, 1994.
- L. CANFORA et al. 2010: L. CANFORA, *Ateneo. I Deipnosofisti. I Dotti A Banchetto. Prima traduzione italiana commentata su progetto di Luciano Canfora. Introduzione di Christian Jacob*, 3 volumes, Roma, Salerno Editrice, 2001.
- D. CARLSON 2003 : D. CARLSON : « The Classical Greek Shipwreck at Tektaş Burnu, Turkey », in *American Journal of Archaeoloy*, 107-4 (2003), p. 581-600.
- O. CARRUBA 1970 : O. CARRUBA, « A Lydian Inscription From Aphrodisias », in *Journal of Hellenic Studies*, 90 (1970), p. 195-196.

– O. CARRUBA 2003 : O. CARRUBA, « Λυδικὴ ἀρχαιολογία. La Lidia fra II e I millennio », in M. GIORGIERI *et alii* (dir.), *Licia e Lidia Prima Dell'Ellenizzazione*, Atti del Convegno internazionale, Roma, 11-12 octobre 1999, Roma, Consiglio Nazionale Delle Ricerche, 2003 (Monografie Scientifiche. Serie Scienze Umane e Sociale), p. 145-170.

– A. M. CARSTENS 2009 : A. M. CARSTENS, *Karia and the Hekatomnids. The creation of a dynasty*, Oxford, Archeopress, 2009 (British Archaeological Reports).

– P. CARTLEDGE 1982 : P. CARTLEDGE, « Sparta and Samos : A Special Relationship », in *The Classical Quarterly*, 32-2 (1982), p. 243-265.

– O. CASABONNE 1995 : O. CASABONNE, « Le Syennésis cilicien et Cyrus : l'apport des sources numismatiques », in *Pallas,* 43 (1995), p. 147-172.

– O. CASABONNE 2004 : O. CASABONNE, *La Cilicie à l'époque achéménide*, Paris, DeBoccard, 2004.

– F. CHAMOUX et P. BERTAC 1993 : *Diodore de Sicile*. *Bibliothèque historique*, I, *Introduction générale et Livre I*, Introduction générale par F. CHAMOUX et P. BERTAC, texte établi par P. BERTAC et traduit par Y. VERNIÈRE, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (collection des Universités de France. Série grecque, 354).

– P. CHANTRAINE : P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, 4 tomes, Paris, Klincksieck, 1968-1980.

– C. C. CHIASSON 2003 : C. C. CHIASSON, « Herodotus' Use of Attic Tragedy in the Lydian Logos », in *Classical Antiquity,* 22-1 (2003), p. 5-35.

– L. CIGAINA 2007 : L. CIGAINA : « Il frontone dell'Artemision di Corfù come fenomeno religioso », in *Antenor*, 6 (2007), p. 7-41.

– I. CLAERHOUT et J. DEVREKER 2008 : I. CLAERHOUT et J. DEVREKER, *Pessinous: sacred city of the Anatolian mother goddess*, Istanbul, Homer Kitabevi, 2008.

– P. CLOCHÉ 1952 : P. CLOCHÉ, *Thèbes de Béotie. Des origines à la conquête romaine*, Louvain – Paris, Nauwlaerts – Desclée de Brouwer, 1952.

– M. COGAN et H. TADMOR 1977 : M. COGAN et H. TADMOR, « Gyges and Ashurbanipal : a study in literary transmission », in *Orientalia,* 46 (1977), p. 65-85.

- A. COHEN-SKALLI 2012 : *Diodore de Sicile. Bibliothèque historique, Fragments, Tome 1 : livres VI-X,* texte édité et traduit par A. COHEN-SKALLI, Paris, Les Belles Lettres, 2012 (Collection des Universités de France. Série grecque, collection Budé, 1).
- F. COLIN 1998 : F. COLIN, « Les fondateurs du sanctuaire d'Amon à Siwa (Désert Libyque) Autour d'un bronze de donation inédit », in E. CLARISSE et *alii* (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years.* Tome I*, Studies dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, Leuven, Peeters, 1998 (Orientalia Lovaniensa Analecta, 84), p. 329-354.
- B. J. COLLINS 2010 : B. J. COLLINS, « Hittite Religion And The West », in Y. COHEN, A. GILAN et J. L. MILLER (éds.), in *Pax Heithitica. Studies on the Hittites and their Neighbours in Honour of Itamar Singer*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2010, p. 54-66.
- G. COLONNA 1963 : G. COLONNA, « Mileto », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, V, *Mil-Paz*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1963, p. 9-33.
- J. M. COOK 1958/1959 : J. M. COOK, « Old Smyrna. 1948-1951 », in *The Annual of The British School at Athens*, 53/54 (1958-1959), p. 1-34.
- J. M. COOK 1973 : J. M. COOK, *The Troad. An Archaeological and Topographical study*, Oxford, Oxford University Press, 1973.
- J. M. COOK 1982 : J. M. COOK, « The Easterns Greeks », in J. BOARDMAN et N. G. L. HAMMOND (éd.), *The Cambridge Ancient History,* III-3, *The Expansion of the Greek World, Eight to Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 196-221.
- J. M. COOK 1983 : J. M. COOK, *The Persian Empire,* London – Melbourne – Toronto, J. M. & Sons, 1983.
- J. M. COOK 1985 : J. M. COOK, « On the Date of Alyattes' Sack of Smyrna », in *The Annual of the British School at Athens*, 80 (1985), p. 25-28.

- J. M. COOK et al. 1998 : J. M. COOK, R. V. NICHOLLS et D. M. PYLE, *Old Smyrna Excavations : The Temple of Athena*, London, The British School School at Athens, 1998.
- CORPUS VASORUM ANTIQUORUM, Paris, Louvre : *Corpus Vasorum Antiquorum*. *Paris, Musée du Louvre*, XXV fascicules, Paris, 1909-1998.
- P. COURBIN 1973 : P. COURBIN, « Le colosse naxien et le palmier de Nicias », in *Bulletin de correspondance hellénique*, supplément 1 (1973), p. 157-172.
- J. C. COUVENHES 2016 : J. C. COUVENHES, « La *symmachia* comme pratique du droit international dans le monde grec », in *Dialogues d'histoire ancienne*, supplément 16 (2016), p. 13-49.
- R. CRAHAY 1956 : R. CRAHAY, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, Paris, Les Belles Lettres, 1956 (Collection de la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule 138).
- J. P. CRIELAARD 2009 : J. P. CRIELAARD, « The Ionians in the Archaic period: Shifting identities in a changing world », in T. DERKS et N. ROYMANS (éd.), *Ethnics Constructs In Antiquity, The Role Of Power And Tradition*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p. 37-84.
- M. CRISTOFANI 1966 : M. CRISTOFANI, « Teos », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, VII, *Sar-Zurv*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1966, p. 710-711.
- B. CURRIE 2002 : B. CURRIE, « Euthymos of Locri: A Case Study in Heroization in the Classical Period », in *Journal of Hellenic Studies*, 122 (2002), p. 24-44.
- T. CUYLER YOUNG 1988 : C. CUYLER YOUNG, « The early history of the Medes and the Persians and the Achaemenid empire to the death of Cambyses », in J. BOARDMAN, N. G. L. HAMMOND, D. M. LEWIS, M. OSTWALS (éd.), *The Cambridge Ancient History*, IV, *Persia, Greece and Western Mediterranea c. 525 to 479 B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 1-52.
- A. DALE 2011 : A. DALE, « Alcaeus on the career of Myrsilos : Greeks, Lydians and Luwians at the East Aegean-West Anatolian interface », in *Journal of Hellenic Studies*, 131 (2011), p. 15-24.

- A. DALE 2013 : A. DALE, « HIPPONAX FR. 42 *IEG* = 7 DEGANI », in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 187 (2013), p. 49-51.
- A. DAN 2010 : A. DAN, « Les Leukosyriens : quelques notes d'ethnographie sinopéenne », in D. KASSAB TEZGÖR (éd.), *SINOPE. The Result of Fifteen Years of Research. Un État de la Question après Quinze Ans de Travaux*, Leiden, Brill, 2010, p. 73-102.
- A. M. DANDAMAEV 1989 : A. M. DANDAMAEV, *A Political History Of The Achaemenid Empire*, translated into English by W. J. VOGELSANG, Leiden – New-York, Brill, 1989.
- A. M. DANDAMAEV et V. G. LUKONIN 1989 : A. M. DANDAMAEV et V. G. LUKONIN, *The Culture and Social Institutions in Ancient Iran*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- A. M. DARGA 1993 : A. M. DARGA, « Quelques remarques sur les fouilles de Sarhöyük-Dorylaion », in *Istanbuler Mitteilungen*, 43 (1993), p. 313-317.
- G. DAUX 1957 : G. DAUX, « Remarques sur la composition du Conseil amphictionique », in *Bulletin de correspondance hellénique*, 81 (1957), p. 95-120.
- P. DEBORD 1982 : P. DEBORD, *Aspects sociaux et économiques de la vie religieuse de l'Asie mineure gréco-romaine*, Leiden, Brill, 1982.
- P. DEBORD 1995 : P. DEBORD, « Les routes royales en Asie Mineure occidentales », in P. BRIANT (éd.), *Dans les pas des Dix-Mille. Peuples et pays du Proche-Orient vus par un Grec*, Actes de la table ronde internationale, Toulouse, 3-4 février 1995, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1995 (Pallas. Revue d'études antiques), p. 89-97.
- P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE 1946 : P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, « Les Alcméonides à Delphes », in *Bulletin de correspondance hellénique*, 70 (1946), p. 271-287.
- E. DELEBECQUE 1957 : E. DELEBECQUE, *Essai sur la vie de Xénophon*, Paris, Klincksieck, 1957.

- H. DE MEULENAERE 1975 : H. DE MEULENAERE, « Amasis », in W. HELCK (éd.), *Lexikon der Ägyptologie*, I, *A-Ernste*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1975, col. 182.

- M. DENOYELLE 1994 : M. DENOYELLE, *Chefs-d'œuvre de la céramique grecque dans les collections du Louvre*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1994.

- M. DENOYELLE 1997 : M. DENOYELLE, *Le cratère des Niobides*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1997 (collection Solo).

- W. DEONA 1951 : W. DEONA, « L'ex-voto de Cypsélos à Delphes : le symbolisme du palmier et des grenouilles », in *Revue de l'histoire des religions*, 139-2 (1951), p. 162-207.

- F. DE POLIGNAC 1995 : F. DE POLIGNAC, *La naissance de la cité grecque. Cultes, espace, et société VIII^e^-VII^e^ siècles avant J.-C.*, Paris, Éditions de la découverte, 1995 [1984].

- F. DE POLIGNAC 2009: F. DE POLIGNAC, « Quelques réflexions sur les échanges symboliques autour de l'offrande », in C. PRÊTRE (éd.), *Le donateur, l'offrande et la déesse*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2009 (Kernos Suppléments), p. 23-31.

- R. DESCAT 2013 : R. DESCAT, « Tombes de fondateurs dans les villes de Carie. Les exemples de Telmessos et Syangela », in O. HENRY, *Le mort dans la ville. Pratiques, contextes et impacts des inhumations intra-muros en Anatolie, du début de l'Age du Bronze à l'époque romaine*, 2^e^ rencontre d'archéologie de l'IFÉA, Istanbul, 14-15 novembre 2011, Istanbul, Institut Français d'Études Anatoliennes Georges Dumézil, 2013, p. 135-142.

- J. DES COURTILS 2011 : J. DES COURTILS, « Alâzeytin Kalesi et l'architecture éolique », in *Anatolia Antiqua*, 19-1 (2011), p. 385-392.

- N. DESHOURS 1999 : N. DESHOURS, « Les Messéniens, le règlement des mystères et la consultation de l'oracle d'Apollon Pythéen à Argos », in *Revue des Études Grecques*, 112 (1999), p. 463-484.

- A. Mc Devitt 2009 : *Bacchylides, The victory poems*, translation with introduction and commentary by A. Mc Devitt, London, Bristol Classical Press, 2009.
- J. Devreker 1973 : J. Devreker, « L'histoire de Pessinonte », in J. Devreker et M. Waelkens, *Les fouilles de la Rijksuniversiteit te Gent à Pessinonte 1967-1973. Hommage à Pieter Lambrechts*, Bruges, De Tempel, 1973, p. 13-37.
- K. DeVries et al. : K. de Vries *et alii*, « New Dates of Iron Age Gordion », in *Antiquity*, 77 (2003), [en ligne], http://www.antiquity.ac.uk/projgall/devries296/#author. (page consultée le 26 janvier 2016)
- K. DeVries et C. B. Rose 2012 : K. DeVries et C. B. Rose, « The Throne of Midas? Delphi and the Power Politics of Phrygia, Lydia, and Greece », in C. B. Rose (éd.), *The Archaeology of Phrygian Gordion, Royal City of Midas*, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, University of Pennsylvania Press, 2012, p. 189-200.
- N. Dietrich 2011 : N. Dietrich, « L'anthropologie de l'espace en céramique grecque : du difficile passage de "Hestia-Hermès" aux images », in *Mètis*, N.S. 9 (2011), p. 279-308.
- A. Diler 2009 : A. Diler, « Tombs and Burials in Damlıboğaz (Hydai) and Pedasa: Preliminary Report in the Light of Surface Investigations and Excavations», in F. Rumscheid (éd.), *Die Karer und die anderen*, internationales Kolloquium an der Freien Universität Berlin, 13. bis 15. Oktober 2005, Bonn, Habelt, p. 359-376.
- A. Diler 2010 : A. Diler, « Pedasa – 2008/2009 », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 32-4 (2010), p. 324-341.
- A. Diler et al. 2014 : A. Diler, B. Özer, M. Çur, A. Yaman, « Pedasa 2013 », in *Kazı Sonuçları Toplantıları,* 36-3 (2014), p. 339-360.
- A. Di Vita 1965 : A. Di Vita, « Pessinunte », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, VI, *Pec-Saq*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1965, p. 90.
- E. Doğer et al. 2010 : E. Doğer *et alii*, « Aigai 2007-2008 », in *Kazı Sonuçları Toplantıları,* 31-2 (2010), p. 343-356.

- V. DONBAZ and M. W. STOLPER 1997 : V. DONBAZ and M. W. STOLPER, *Istanbul Murašû Texts,* Leiden, Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut te Istanbul, 1997.
- Ş. DÖNMEZ 2013 : Ş. DÖNMEZ, « Oluz Höyük, Kritalla Mı ? Kuzey-Orta Anadolu'nun Krali Pers Merkezi Kazıları », in İSTANBUL ÜNIVERSITESI, *Edebiyat Fakültesi Arkeoloji Bölümü Protohistorya ve Ön Asya Arkeolojisi A.B.D.*, [en ligne], http://edebiyat.istanbul.edu.tr/protohistorya/?p=6924. (Page consultée le 7 mars 2016. Dernière mise à jour le 19 avril 2013)
- Ş. DÖNMEZ et A. YURTSEVER BEYAZIT 2013 : Ş. DÖNMEZ et A. YURTSEVER BEYAZIT, « *Oluz Höyük Kazısı Altıncı Dönem (2012) Çalışmaları: Değerlendirmeler ve Sonuçlar* », in *Colloquium Anatolicum*, XII (2013), p. 165-192.
- G. DONELLI 2016 : G. DONELLI, « Herodotus and Greek Lyric Poetry », in V. LIOTSAKIS et S. FARRINGTON (éds.), *The Art of History. Literary Perspectives on Greek and Roman Historiography*, Berlin – Boston, De Gruyter, 2016, p. 11-36.
- M. DORATI 2003 : M. DORATI, « Adramys (intorno a Xanto di Lidia, F4 Jacoby) », in F. BENEDETTI et S. GRANDOLINI (dir.), *Studi di filologia e tradizione greca in memoria di Aristide Colonna*, vol. I, Napoli, 2003, p. 313-329.
- K. DOWDEN 2009 : K. DOWDEN, « Dositheos (290) », in I. WORTHINGTON (éd.), *Brill's New Jacoby*, [en ligne], http://referenceworks.brillonline.com/entries/brill-s-new-jacoby/dositheos-290-a290?s.num=0&s.f.s2_parent=s.f.book.brill-s-new-jacoby&s.q=tei_historianswork%3A%22On+Lydia%22. (Page consultée le 14 juillet 2017. Dernière mise à jour le 1er avril 2009)
- C. M. DRAYCOTT & G. D. SUMMERS 2008 : C. M. DRAYCOTT, & G. D. SUMMERS (éd.) with the contribution of C. BRIXHE and G. B. YAZICIOĞLU, *Kerkenes Special Studies 1. Sculpture and inscriptions from the monumental entrance to the palatial complex at Kerkenes Dağ, Turkey*, Chicago, University of Chicago Press, 2008.
- T. DREW-BEAR 1996 : T. DREAW-BEAR, « Map 62 Phrygia », in R. J. A. TALBERT (éd.), *Barrington Atlas of the Greek and Ancient Rome*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 957-975.

- R. DREWS 1969 : R. DREWS, « The Fall of Astyage and Herodotus' Chronology of the Eastern Kingdoms », in *Historia*, 18-1 (1969), p. 1-11.
- R. DREWS 1973 : R. DREWS, *The Greek accounts of Eastern History*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1973.
- J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET 1993 : *Bacchylide. Dithyrambes – Epinicies – Fragments*, texte établi par J. IRIGOIN et traduit par J. DUCHEMIN et L. BARDOLLET, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (collection des Universités de France. Série grecque, 430).
- B. DUE 1989 : B. DUE, *The Cyropaedia. Xenophon's aims and methods*, Aarhus, Aarhus University Press, 1989.
- S. DUNFORD 2013 : S. DUNFORD, « Peoples and Maps – Nomenclature and Definitions », in A. MOUTON, I. RUTHERFORD et I. YAKUBOVITCH, *Luwian Identities. Culture, Language and Religion Between Anatolia and the Aegean*, Leiden – Boston, Brill, 2013, p. 41-72.
- A. DUPLOUY 1999 : A. DUPLOUY, « L'utilisation de la figure de Crésus dans l'idéologie aristocratique athénienne. Solon, Alcméon, Miltiade et le dernier roi de Lydie », in *L'Antiquité Classique*, 68 (1999), p. 1-22.
- A. DUPLOUY 2000 : A. DUPLOUY, « Le bûcher de Crésus », in *Rivista di Filologia e d'Istruzione Classica*, 128 (2000), p. 21-37.
- A. DUPLOUY 2015 : A. DUPLOUY, « Genealogical and dynamic behaviour in archaic and classical Greece : two gentilician strategies », in N. FISCHER et H. VAN WEES (éd.), *'Aristocracy' in Antiquity. Redifining Greek and Roman Elites*, Swansea, Classical Press of Wales, 2015, p. 69-84.
- P. DUPONT, V. LUNGU et S. B. OKHOTNIKOV 2008 : P. DUPONT, V. LUNGU et S. B. OKHOTNIKOV, « Vases lydiens de Berezan au musée archéologique d'Odessa », in *Pontica*, 41 (2008), p. 145-150.
- P. DUPONT, V. LUNGU et S. SOLOVYOY 2009 : P. DUPONT, V. LUNGU et S. SOLOVYOY, « Céramiques anatoliennes du Pont-Euxin archaïque », in *Actes de la XII. International Conference « International Relations in the Black sea Region in Ancient and Medieval Times »*, Rostov-sur-le-Don, 26-31 septembre 2007, Media-Polis, Rostov-sur-le Don, 2009, p. 22-27 + fig h.t. 1-22.

- J. M. DURAND 1997-2000 : J. M. DURAND, *Les documents épistolaires du palais de Mari*, 3 tomes, Paris, Le Cerf, 1997-2000 (coll. Littératures Anciennes du Proche-Orient).
- E. R. M. DUSINBERRE 2002 : E. R. M. DUSINBERRE, « An Excavated Ivory from Kerkenes Dağ, Turkey: Transcultural Fluidities, Significations of Collective Identity, and the Problem of Median Art », in *Ars Orientalis,* 31 (2002), p. 17-54.
- E. R. M. DUSINBERRE 2003 : E. R. M. DUSINBERRE, *Aspect of Empire in Achaemenid Sardis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
- E. R. M. DUSINBERRE (a) 2010 : E. R. M. DUSINBERRE, « Lydo-Persian Seals from Sardis », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 177-190.
- E. R. M. DUSINBERRE (b) 2010 : E. R. M. DUSINBERRE, « Ivories from Lydia », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 191-200.
- E. R. M. DUSINBERRE 2013 : E. R. M. DUSINBERRE, *Empire, Authority, and Autonomy in Achaemenid Anatolia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- J. M. EDMONS et S. GASELEE, 1916 : *Daphnis and Chloe. Parthenius*, translated by J. M. EDMONS et S. GASELEE, London – Cambridge (Ma), Harvard University Press, 1916 (Loeb Classical Library).
- P. ELLINGER 1993 : P. ELLINGER, *La légende nationale phocidienne. Artémis, les situations extrêmes et les récits de guerre d'anéantissement*, Paris, De Boccard, 1993 (Bulletin de correspondance hellénique, suppl. 27).
- N. EHRHARDT 1998 : N. EHRHARDT, « Didyma und Milet in archaischer Zeit », in *Chiron*, 28 (1998), p. 11-20.
- D. W. ENGELS 1978 : D. W. ENGELS, *Alexander the Great and the Logisitcs of the Macedonian Army*, Berkeley – Los Angeles – London, University of California Press, 1978.

- H. ERKANAL 2008 : H. ERKANAL, « Liman Tepe: A New Light on the Prehistoric Aegean Cultures », in H. ERKANAL *et alii* (éd.), *The Aegean in the Neolithic, Chalcolithic and the Early Bronze Age*, Proceeding of the International Symposium, October 13th-19th 1997, Urla-Izmir, Ankara, Ankara University Press, 2008, p. 179-190.

- Y. ERSÖY 2003 : Y. ERSÖY, « Pottery Production and Mechanism of Workshops in Archaic Clazomenae », in B. SCHMLATZ & M. SÖLDNER (éd.), G*riechische Keramik im Kulturellen Kontext*, Munster, Scriptorium, 2003, p. 254-257.

- Y. ERSÖY 2004 : Y. ERSÖY, « Klazomenai: 900-500 BC. History and Settlement Evidence », in A. MOUSTAKA *et alii* (éd.), *Klazomenai, Teos and Abdera:* "*Metropoleis and Colony*", Proceedings of the International Symposium Held at the Archaeological Museum of Abdera : Abdera, 20-21 October 2001, Thessaloniki, University Studio Press, 2004, p. 43-76.

- Y. ERSÖY 2007 : Y. ERSÖY, « Notes on History and Archaeology of Early Clazomenae », in J. COBET *et alii* (éd.), *Frühes Ionien, Milesische Forschung*, Mainz, Von Zabern, 2007, p. 149-178.

- Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008 : Y. ERSÖY et E. KOPARAL, « Klazomenai Khorası ve Teos Sur İçi Yerleşim Yüzey Araştırması 2006 Yılı Çalışmaları », in *Araştırma Sonuçları Toplantısı*, 25-3 (2008), p. 47-70.

- Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2012 : Y. ERSÖY et E. KOPARAL, « Clazomenae. The Rise and Fall of an Ionian City-State », in *Current World Archaeology*, 52 (2012), p. 25-27.

- J. A. S. EVANS 1978-1979 : J. A. S. EVANS, « What happened to Croesus? », in *The Classical Journal*, 74 (1978-1979), p. 34-40.

- J. A. S. EVANS 1991: J. A. S. EVANS, *Herodotus, Explorer of the Past. Three Essays*, Princeton, Princeton University Press, 1991.

– A. FANTALKIN 2014 : A. FANTALKIN, « Naukratis as a contact zone : Revealing the Lydian connection », in R. ROLLINGER et K. SCHNEGG (éd.), *Kulturkontakte in Antiken Welten, vom Denkmodell zum Fallbeispeil*, Proceedings des internationalen Kolloqiums aus Anlass des 60. Gebuststages von Christoph Ulf, Innsbruck, 26. Bis 30, Januar 2009, Leuven-Paris-Walpole, Peeters, 2014, p. 17-52.

– J. FEDAK 1990 : J. FEDAK, *Monumental Tombs of the Hellenistic Age : A study of Selected Tomb from the Pre-Classical to the Early Imperial Era*, Toronto – Buffalo – London, University of Toronto Press, 1990.

– D. FEHLING 1989 : D. FEHLING, *Herodotus and his « Sources » : citation, invention and narrative art*, traduit de l'allemand par J. G. HOWIE, Leeds, F. Cairns, 1989 [1971 pour l'édition en allemand].

– D. L. FINK 2014: D. L. FINK, *The Battle of Marathon in Scholarship. Research, Theories and Controversies Since 1850*, Jefferson, Mc Farland & Company, 2014.

– M. I. FINLEY 1982 : M. I. FINLEY, *Early Greece. The Bronze and the Archaic Age*, New-York – London, Norton & company, 1982.

– P. FLENSTED-JENSEN 2004 : P. FLENSTED-JENSEN, « Karia », in M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN (éd.), *An inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 1108-1137.

– H. I. FLOWER 2013 : H. I. FLOWER, « Herodotus and Delphic tradition about Croesus », in R. VIGNOLO MUNSON (éd.), *Herodotus : Volume 1. Herodotus and the Narrative of the Past*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 124-155.

– J. FONTENROSE 1988 : J. FONTENROSE, *Didyma. Apollo's Oracle, Cult and Companions*, Berkeley – Los Angeles – London, University of California Press, 1988.

– M. FORLANINI 1999 : M. FORLANINI, « Remarques sur la dynastie hittite : avant et après Bogazköy », *Hethitica*, 14 (1999), p. 19-26.

- W. G. G. FORREST 1982 : W. G. G. FORREST, « Central Greece and Thessaly », in J. BOARDMAN et N. G. L. HAMMOND (éds), *The Cambridge Ancient History,* III-3, *The Expansion of the Greek World, Eight to Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 286-320.
- C. FOSS 1997 : C. FOSS, « Map 52 Byzantium », R. J. A. TALBERT (éd.), *Barrington Atlas of the Greek and Ancient Rome*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 785-795.
- C. FOSS & S. MITCHELL 1994 : C. FOSS & S. MITCHELL, « Map 65 Lycia-Pisidia », in R. J. A. TALBERT (éd.), *Barrington Atlas of the Greek and Ancient Rome*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 996-1012.
- C. FOSS & G. REGER 1994 : C. FOSS & G. REGER, « Map 61 Ephesus », in R. J. A. TALBERT (éd.), *Barrington Atlas of the Greek and Ancient Rome*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 937-956.
- C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994 : C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER, « Map 56 Pergamum », in R. J. A. TALBERT (éd.), *Barrington Atlas of the Greek and Ancient Rome*, Princeton, Princeton University Press, 2000, p. 841-861.
- L. FOXHALL 1993 : L. FOXHALL, « Farming and Fighting in Ancient Greece », in J. RICH and G. SHIPLEY (éds.), *War and Society in the Greek World*, London and New York, Routledge, 1993.
- R. L. FOWLER 2013 : R. L. FOWLER, *Early Greek Mythography*, vol. 2, *Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2013.
- E. D. FRANCIS et M. VICKERS 1984 : E. D. FRANCIS et M. VICKERS, « Green Goddess: A Gift to Lindos from Amasis of Egypt », in *American Journal of Archaeology*, 88-1 (1984), p. 68-69.
- D. FRENCH 1997 : D. FRENCH, « A Hellenistic Stadion Stone from Ephesos », in *Arkeoloji Dergisi*, V (1997), p. 189-196.
- D. FRENCH 1997 (b) : D. FRENCH, « The Earliest Roman, Paved Roads in Asia Minor », in *Arkeoloji Dergisi*, V (1997), p. 179-188.
- D. FRENCH 1998 : D. FRENCH, « Pre– and Early– Roman Roads of Asia Minor », in *Iran*, 36 (1998), p. 15-43.

– J. FREU et M. MAZOYER 2013 : J. FREU et M. MAZOYER, *Le déclin et la chute du nouvel Empire hittite. Les Hittites et leur histoire*, Paris, L'Harmattan, 2013 (collection KUBABA).

– G. FURLANI 1961 : G. FURLANI, « Khattusha » , *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, IV, *Herm-Mik*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1961, p. 349-350.

– A. FURTWANGLER et K. REICHHOLD 1909 : A. FURTWANGLER et K. REICHHOLD, *Griechische Vasenmalerei. Auswahl hervorragender Vasenbilder*, Serie II, München, F. Bruckmann, 1909.

– C. J. GADD 1958 : C. J. GADD, « The Harran Inscriptions of Nabonidus », in *Anatolian Studies*, 8 (1958), p. 35-92.

– T. GANZ 1993 : T. GANZ, *Early Greek Myth. A Guide to Literary and Artistic Sources*, Baltimore & London, John Hopkins University Press, 1993.

– P. GARELLI 1963 : P. GARELLI, *Les Assyriens en Cappadoce*, Paris, Maisonneuve, 1963.

– M. B. GARRISON 2011 : M. B. GARRISON, « The Seal of "Kuraš the Anzanite, Son of Šešpeš" (Teispes), PFS 93*: Susa – Anšan – Persepolis », in J. ÁLVAREZ-MON et M. B. GARRISON (éd.), *Elam and Persia*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2011, p. 375-405.

– M. H. GATES 1994 : M. H. GATES, « Archaeology in Turkey », *American Journal of Archaeology,* 98 (1994), p. 249-278.

– F. GAZZANO 2009 : F. GAZZANO, « I *ΛΥΔΙΑΚΑ* di Xanto nella tradizione letteraria : osservazioni preliminari », in E. LANZILLOTTA, V. COSTA, G. OTTONE (éd.), *Tradizione e trasmissione degli storici greci frammentari*, Atti del II Workshop Internazionale in ricordo di Silvio Accame (Roma 16-18.02.2006), Tivoli, Tored 2009, p. 255-284.

– F. GAZZANO 2010 : F. GAZZANO, « Xanto di Lidia nel Lessico Suda », in G. VANOTTI (éd.), *Gli storici greci in frammenti e il Lessico Suda*, Atti dell'Incontro Internazionale di studio (Vercelli 6-7 novembre 2008), Tivoli, Tored, 2010, p. 97-128.

- F. GAZZANO 2011 : F. GAZZANO, « I re di Lidia secondo (I trasmissori) di Xanto », in F. GAZZANO, G. OTTONE et L. SANTI AMANTINI (éd.), *Ex Fragmentis per Fragmenta Historiam Tradere*, Atti della seconda giornata di studio sulla storiografia greca frammentaria, Genova, 8 ottobre 2009, Rome, Tored, 2011, p. 33-59.
- F. GAZZANO 2012 : F. GAZZANO, « L'immagine di Creso nella tradizione post-classica. In margine al "silenzio" di Xanto », in V. COSTA (éd.), *Tradizione e trasmissione degli storici greci frammentari*, III Workshop Internazionale. Roma, 24-26 febbraio 2011, Tivoli, Tored, 2012, p. 73-105.
- F. GAZZANO 2014 : F. GAZZANO, « Sovrani 'Barbari' e santuari greci : qualche riflessione », in L. R. CRESCI (éd.), *Spazio sacro e potere politico in Grecia e nel Vicino Oriente*, Roma, Aracne, 2014, p. 119-161.
- F. GAZZANO 2017 : F. GAZZANO, « L'Oriente Vicino : le tradizioni sulla Lidia nello specchio di Erodoto », in *Erga-Logoi*, 5-2 (2017), p. 35-59.
- H. GENZ 2003 : H. GENZ, « The Early Iron Age in Central Anatolia », in B. FISCHER *et alii* (éd.), *Identifying changes: the transition from Bronze to Iron Ages in Anatolia and its neighbouring regions : proceedings of the International Workshop, Istanbul, November 8-9, 2002*, Istanbul, Türk Eskiçağ Bilimleri Enstitüsü, 2003, p. 179-191.
- H. GENZ 2011 (a) : H. GENZ, « Foreign Contacts of the Hittites », in H. GENZ et D. P. MIELKE (éd.), *Insights Into Hittite History And Archaeology*, Leuven – Paris – Walpole, Peeters, 2011 (Colloquia Antiqua 2), p. 301-332.
- H. GENZ 2011 (b) : H. GENZ, « The Iron Age in Central Anatolia », in G. R. TSETSKHLADZE (éd.), *The Black Sea, Greece, Anatolia and Europe in the First Millennium BC*, Leuven – Paris – Walpole, Peeters, p. 331-368.
- P. GEORGES 1994 : P. GEORGES, *Barbarian Asia and the Greek Experience. From the Archaic Period to the Age of Xenophon*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 1994.
- D. E. GERBER 1999 : *Greek Elegiac Poetry. From the Seventh to the Fifth Centuries BC*, edited and translated by D. E. GERBER, Cambridge (MA) – London, Harvard University Press, 1999.

– G. GERMAIN 1954 : G. GERMAIN, *La mystique des nombres dans l'épopée homérique et sa préhistoire*, Paris, PUF, 1954.

– K. GEUS 2012 : K. GEUS, « A "Day's Journey" in Herodotus' Histories », in K. GEUS et M. THIERING (éd.), *Common Sense Geography and Mental Modelling*, Berlin, Max Planck Institute for the History of Science, 2012, p. 110-118.

– C. GILL et al. 1998 : C. GILL *et alii* (éds), *Reciprocity in Ancient Greece*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

– E. GILLI 2013 : E. GILLI, « Le tunnel de dérivation de l'Halys à Sarihidir, Turquie (550 av. JC). Une réponse troglodytique à un problème hydrologique », in *Tunnels, Bulletin de l'AFTES,* 237 (2013), p. 276-282.

– P. GIOVANNELI-JOUANNA et al. : P. GIOVANNELI-JOUANNA et *alii*, « Plutarque de Chéronée », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 293-332.

– P. GIOVANNELI-JOUANNA et C. MAISONNEUVE 2011 : P. GIOVANNELI-JOUANNA et C. MAISONNEUVE, « Diodore de Sicile », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 119-152.

– A. GIOVANNINI 1990 : A. GIOVANNINI, « Le Parthenon, le Trésor d'Athena et le Tribut des Allies », in *Historia. Zeitschrift für Alte Geschichte,* 39-2 (1990), p. 129-148.

– A. GIOVANNINI 2007 : A. GIOVANNINI, *Les relations internationales entre États dans la Grèce antique du temps d'Homère à l'intervention romaine (ca. 700-200 av. J.-C.)*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2007 (Historia, Einzelschriften, Heft 193).

– T. GIRARD 2015 : T. GIRARD, *L'oblique dans le monde grec*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

– L. GIULIANI 2016 : L. GIULIANI, « Le miracle avant la bataille : à propos de l'image principale du cratère des Niobides (Louvre G 341) », in F. QUEYREL, « Les concepts en sciences de l'Antiquité, mode d'emploi », in *Dialogues d'Histoire ancienne*, 42-1 (2016), p. 273-352.

– J. J. GLASSNER 1993 : J. J. GLASSNER, *Chroniques mésopotamiennes*, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (coll. La Roue à Livres).

– J. J. GLASSNER 2004 : J. J. GLASSNER, *Mesopotamian Chronicles*, edited by B. R. FOSTER, Atlanta, Society of Biblical Literature, 2004.

– M. R. GLENDINNING 1996 : M. R. GLENDINNING, « A Mid-Sixth-Century Tile Roof System at Gordion », in *Hesperia*, 65-1 (1996), p. 99-119.

– M. GLENDINNING 2005 : M. GLENDINNING, « A Decorated Roof at Gordion : What Tiles Are Revealing about the Phrygian Past », in L. KEALHOFER (éd.), *The Archaeology of Midas and the Phrygians*, Philadelphia, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, 2005, p. 82-100.

– G. GLOTZ 1925 : G. GLOTZ, *Histoire grecque*, I, *Des origines aux guerres médiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1925.

– T. R. GLOVER 1917 : T. R. GLOVER, *From Pericles to Philip*, New-York, The Macmillan Company, 1917.

– D. GONDICAS & J. BOËLDIEU-TRÉVET 2005 : D. GONDICAS & J. BOËLDIEU-TRÉVET, *Lire Hérodote*, Paris, Bréal, 2005.

– V. B. GORMAN 2001 : V. B. GORMAN, *Miletos, the Ornament of Ionia. A History of the City to 400 B.C.E*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2001.

– D. F. GRAF 1994 : D. F. GRAF, « The Persian Royal Road System », in A. KURTH, M. ROOT & H. SANCISI-WEERDENBURG (éd.), *Achaemenid History,* VIII*, Continuity and Change*, Leiden, NINO, 1994, p. 167-189.

– V. GRAY 2001 : V. GRAY, « Herodotus' Literary and Historical Method : Arion's story (1.23-24) », in *The American Journal of Philology*, 122-1 (2001), p. 11-28.

- V. GRAY 2002 : V. GRAY, « Short Stories in Herodotus' Histories », in E. J. BAKKER, I. J. F. DE JONG et H. VAN WEES (éd.), *Brill's Companion to Herodotus*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2002, p. 291-320.
- A. K. GRAYSON 1975 : *Assyrian and Babylonian Chronicles*, text, translation and commentary by A. K. GRAYSON, New York, J. J. Augustin, 1975 (Texts from Cuneiform Sources, V).
- A. K. GRAYSON 1995 : A. K. GRAYSON, « Eunuchs in Power : Their Role in the Assyrian Bureaucracy », O. LORETZ et M. DIETRICH (éd.), *Vom Alten Orient zum Alten Testament : Festschrift für Wolfram Freiherrn von Soden zum 85. Geburtstag am 19 juni 1993*, Kevelaer – Neu-Kirchen-Vluyn, Butzon & Baker – Neukirchener Verlag, 1995, p. 85-98.
- A. M. GREAVES 2002 : A. M. GREAVES, *Miletos. A History*, London, Routledge, 2002.
- A. M. GREAVES 2010 : A. M. GREAVES, *The Land Of Ionia. Society and Economy in the Archaic Period*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2010.
- A. M. GREAVES 2011 : A. M. GREAVES, « The Greeks in Western Anatolia », in S. R. STEADMAN & G. MCMAHON (éd.), T*he Oxford Handbook of Ancient Anatolia. 10,000-323 B.C.E.*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 500-516.
- C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 1998 : C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 1998, « The Sardis Campaigns of 1994 and 1995 », in *American Journal of Archaeology*, 102-3 (1998), p. 469-505.
- C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 2000 : C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 1998, « The Sardis Campaigns of 1996, 1997 and 1998 », in *American Journal of Archaeology*, 104-4 (2000), p. 643-681.
- C. H. GREENEWALT 1992 : C. H. GREENEWALT, « A Helmet of the Sixth Century B. C. from Sardis », in *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 285 (1992), p. 1-31.
- C. H. GREENEWALT 1992(b) : C. H. GREENEWALT, « When a Mighty Empire Was Destroyed: The Common Man at the Fall of Sardis, ca. 546 B. C. », in *Proceedings of the American Philosophical Society*, 136-2 (1992), p. 247-271.

– C. H. GREENEWALT 1997 : C. H. GREENEWALT, « The Lakonian Pottery. The Finds through 1993 », in J. S. SCHAEFFER, N. H. RAMAGE ET C. H. GREENEWALT, *The Corinthian, Attic, and Lakonian Pottery From Sardis*, Cambridge - London, Harvard University Press, 1997 (Archaeological Exploration of Sardis. Monograph 10), p. 131-140.

– C. H. GREENEWALT 2010 (a) : C. H. GREENEWALT, « Introduction », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 7-36.

– C. H. GREENEWALT 2010 (b) : C. H. GREENEWALT, « Lydian Pottery », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 107-124.

– C. H. GREENEWALT 2010 (c) : C. H. GREENEWALT, « Bon Appetit! », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 125-134.

– C. H. GREENEWALT 2010 (d) : C. H. GREENEWALT, « Gold and Silver Refining at Sardeis », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 135-142.

– C. H. GREENEWALT 2010 (e) : C. H. GREENEWALT, « Lydian Cosmetics », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 201-216.

– C. H. GREENEWALT 2010 (f) : C. H. GREENEWALT, « Horsemanship », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 217-224.

– C. H. GREENEWALT 2010 (g) : C. H. GREENEWALT, « The Gods of Lydia », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 233-246.

– J. GRIFFIN 2006 : J. GRIFFIN, « Herodotus and Tragedy », in C. DEWALD et J. MARINCOLA (éd.), *The Cambridge Companion to Herodotus*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 46-59.

– R. GUSMANI 1964 : R. GUSMANI, *Lydisches Wörtenbuch. Mit Grammatischer Skizze und Inschriftensammlung*, Heidelberg, Carl Winter, 1964.

– R. GUSMANI 1986 : R. GUSMANI, « Zur Lesung der lydischen Inschrift aus Pergamon », in *Kadmos*, 25-2 (1986), p. 155-161.

– R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002 : R. G. GÜTERKIN-DEMIR, « Lydian Painted Pottery at Daskyleion », in *Anatolian Studie*s, 52 (2002), p. 111-143.

– R. HAASE 2003 : R. HAASE, « The Hittite Kingdom », in R. Westbrook (éd.), *A History of Ancient Near Eastern Law*, vol. 1, Leiden-Boston, Brill, 2003, p. 619-656.

– J. M. HALL 1999 : J. M. HALL, *Ethnic identity in Greek antiquity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

– J. M. HALL 2002 : J. M. HALL, *Hellenicity. Between Ethnicity and Culture*, Chicago – London, University of Chicago Press, 2002.

– J. M. HALL 2007 : J. M. HALL, *A History of the Archaic World. ca. 1200-479 BC*, Malden – Oxford – Victoria, Blackwell, 2007.

– N. G. L. HAMMOND 1982 : N. G. L. HAMMOND, « The Peloponnese », in J. BOARDMAN et N. G. L. HAMMOND (éd.), *The Cambridge Ancient History,* III-3, *The Expansion of the Greek World, Eight to Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 321-360.

– G. M. A. HANFMANN 1962 : G. M. A. HANFMANN, « The fifth campaign at Sardis (1961) », in *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 166 (1962), p. 1-57.

– G. M. A. HANFMANN 1963 : G. M. A. HANFMANN, « The fifth campaign at Sardis (1962) », in *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 170 (1963), p. 1-65.

– G. M. A. HANFMANN 1964 : G. M. A. HANFMANN, « The sixth campaign at Sardis (1963) », in *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 174 (1964), p. 3-58.

– G. M. A. HANFMANN 1968 : G. M. A. HANFMANN, « The Tenth Campaign at Sardis (1967) », in *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 191 (1968), p. 2-41.

- G. M. A. HANFMANN 1975 : G. M.A. HANFMANN, *From Croesus to Constantine. The Cities of Western Asia Minor and Their Arts in Greek and Roman Times*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1975 (Jerome Lectures. Tenth series).
- G. M. A. HANFMANN 1981/1983 : G. M. A. HANFMANN, « Sardis, Old Smyrna Pyrgoi : New Light On An Old Problem», in *Anadolu / Anatolia*, 22 (1981/1983), p. 239-253.
- G. M. A. HANFMANN 1983 : G. M. A. HANFMANN, « Lydian Society and Culture », in G. M. A. HANFMANN et W. E. MIERSE (éd.), *Sardis. From Prehistoric to Roman Times. Results of the Archaeological Exploration of Sardis. 1958-1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1983, p. 67-99.
- G. M. A. HANFMANN 1983 (b) : G. M. A. HANFMANN et W. E. MIERSE (éd.), *Sardis. From Prehistoric to Roman Times. Results of the Archaeological Exploration of Sardis. 1958-1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1983.
- G. M. A. HANFMANN et D. G. MITTEN 1966 : G. M. A. HANFMANN et D. G. MITTEN, « Sardi », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, VII, *Sar-Zurv*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1966, p. 44-47.
- G. M. A. HANFMANN et O. MASSON 1967 : G. M. A. HANFMANN et O. MASSON, « Carian inscriptions from Sardis and Stratonikeia », in *Kadmos*, 6 (1967), p. 123-134.
- G. M. A. HANFMANN et J. C. WALDBAUM 1975 : G. M.A. HANFMANN et J. C. WALDBAUM, *A Survey Of Sardis And The Major Monuments Outside The City Walls,* Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1975 (Archaeological Exploration of Sardis).
- G. M. A. HANFMANN et N. H. RAMAGE 1978 : G. M. A. HANFMANN et N. H. RAMAGE, *Sculpture From Sardis : The Finds Through 1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1978 (Archaeological Exploration of Sardis).

– G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983 : G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN, « Lydian Graves and Cemeteries », in G. M. A. HANFMANN ET W. E. MIERSE (éd.), *Sardis. From Prehistoric to Roman Times. Results of the Archaeological Exploration of Sardis. 1958-1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1983, p. 53-66.

– M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN 2004 : M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN (éd.), *An inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

– E. B. HARRISON 1972 : E. B. HARRISON, « Preparation for Marathon, the Niobid Painter and Herodotus », in *Art Bulletin*, 54 (1972), p. 391-402.

– W. HARTNER 1969 : W. HARTNER, « Eclipse Periods and Thales' Prediction of a Solar Eclipse: Historic Truth and Modern Myth », in *Centaurus,* 14 (1969), p. 60-71.

– F. HARTOG 1990 : F. HARTOG, « Écriture, Généalogies, Archives, Histoire en Grèce ancienne », in M. M. MACTOUX et E. GENY (dir.), *Mélanges Pierre Lévêque*. Tome 5, *Anthropologie et société*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1990, p. 177-188 (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 429).

– H. W. HASLAM 1986 : H. W. HASLMAN, « The Fall of Sardis in the Roman Chronicle », in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 62 (1986), p. 198.

– C. H. E. HASPELS 1971 : C. H. E. HASPELS, *The Highlands of Phrygia. Sites and Monuments,* Princeton, Princeton University Press, 1971.

– A. HAUSLEITER 2012 : A. HAUSLEITER, « North Arabian Kingdom », in D. T. Potts (éd.), *A Companion To The Archaeology Of The Ancient Near East*, vol. 2, Malden – Oxford – Chichester, Wiley-Blackwell, 2012, p. 816-832.

– J. D. HAWKINS 1982 : J. D. HAWKINS, « The Neo-Hittite states in Syria and Anatolia », in J. BOARDMAN – I. E. S. EDWARDS – N. G. L. HAMMOND & E. SOLLBERGER (éd.): *The Cambridge Ancient History*, III-1, *The Prehistory of the Balkans ; and the Middle East and the Aegean world, tenth to eighth centuries B.C*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 372-471.

- J. D. HAWKINS 2002 : J. D. HAWKINS, « Eunuch among the Hittites », in S. PARPOLA et R. M. WHITING (éd.), *Sex and Gender in the Ancient Near East : Proceedings of the 47th Rencontre Assyriologique Internationale, Helsinki, 2-6 juin 2001*, partie 2, Helsinki, Neo Assyrian Text Corpus Project, 2002, p. 217-233.
- R. C. HENRICKSON 2005 : R. C. HENRICKSON, « The Local Potter's Craft at Phrygian Gordion », in L. KEALHOFER (éd.), *The Archaeology of Midas and the Phrygians*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2005, p. 124-136.
- O. HENRY 2009 : O. HENRY, *Tombes de Carie. Architecture funéraire et culture carienne, VI^e – II^e siècle av. J.-C.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- O. HENRY 2010 : O. HENRY, « Karia, Karians and Labraunda », in M. URAL et F. KUZUKU (éd.), *Mylasa / Labraunda. Milas / çomakdağ. Güney Ege Bölgesinde Arkeoloji, Tarihi ve Kırsal Mimari. Archaeology, Historical and Rural Architecture in Southern Aegean*, Istanbul, Milli Reasürans, p. 69-105.
- O. HENRY et al. 2013 : O. HENRY *et alii*., « Labraunda 2012 – Rapport préliminaire », in *Anatolia Antiqua*, 21-1 (2013), p. 285-355.
- W. F. M. HENKELMAN 2011 : W. F. M. HENKELMAN, « Élien de Préneste », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 159-184.
- A. HERDA 2008 : A. HERDA, « 'Apollon Delphinios – Apollon Didymeus: Zwei Gesichter eines milesischen Gottes und ihr Bezug zur Kolonisation Milets in archaischer Zeit », in R. Bol, U. Höckmann, et P. Schollmeyer (éd.), *Kult(ur)kontakte: Apollon in Milet/ Didyma, Histria, Myus, Naukratis und auf Zypern,* Akten der Table Ronde in Mainz, 11-12 März 2004, Rahden, VML, p. 13–86.
- A. HERDA 2013 : A. HERDA, « Greek (and our) Views on the Karians », in A. MOUTON, I. RUTHERFORD et I. YAKUBOVITCH (éd.), *Luwian Identities. Culture, Language and Religion Between Anatolia and the Aegean*, Leiden – Boston, Brill, 2013, p. 421-506.
- G. HERMAN 1987 : G. HERMAN, *Ritualised Friendship and the Greek City*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.

- P. HERMANND et al. 2006 : P. HERMANND *et alii* (éd.), *Milet. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuschungen : Milet*, vol 6.3, *Inschriften n. 1020-1580*, Berlin, Walter de Gruyter, 2006.
- C. HERRENSCHMIDT 2004 : C. HERRENSCHMIDT, « De la monnaie frappée et du mythe d'Artémis », in *Techniques & Culture*, 43-44 *Mythes. L'origines des manières de faire* (2004), p. 2-22.
- A. E. HILL 1992 : A. E. HILL, « Ancient Art and Artemis : Toward Explaining The Polymastic Nature of the Figurine », in *Journal of the Ancient Near Eastern Society*, 21 (1992), p. 91-94.
- H. A. HOFFNER Jr. 1968 : H. A. HOFFNER Jr., « Birth and Name-Giving in Hittite Texts », in *Journal of Near Eastern Studies*, 27-3 (1968), p. 198-203.
- H. A. HOFFNER et H. C. MELCHERT 2008 : H. A. HOFFNER et H. C. MELCHERT, *A Grammar of the Hittite Language*, part 1, *Reference Grammar*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2008.
- D. G. HOGARTH 1896 : D. G. HOGARTH, *A Wandering Scholar in the Levant*, London, John Murray, 1896.
- P. HÖGEMANN 2008 : P. HÖGEMANN, « Sadyattes », in H. CANCIK et H. SCHNEIDER (éd.), *Brill's New Pauly. Encyclopaedia of the Ancient World*, XII, *PROL-SAR*, Leiden-Boston, Brill, 2008, col. 860.
- L. B. HOLLAND 1944 : L. B. HOLLAND, « Colophon », in *Hesperia*, 13 (1944), p. 91-171.
- J. P. HOLOKA 1997 : J. P. HOLOKA, « Marathon and the Myth of the Same-Day March », in *Greek, Roman & Byzantine Studies*, 38-4 (1997), p. 329-353.
- S. HORNBLOWER 2013 : S. HORNBLOWER, *Herodotus. Histories. Book V*, édited by S. HORNBLOWER, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- W. W. HOW & J. WELLS 1912 : W. W. HOW & J. WELLS, *A Commentary on Herodotus : with Introduction and Appendices*, vol. 1, *Books I-IV*, Oxford, Oxford University Press, 1912.

- P. HUNT 2008 : P. HUNT, « Military forces », in in P. SABIN, H. VAN WEES & M. WHITBY (éd.), *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, Volume 1, *Greece, The Hellenistic World and the Rise of Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 108-146.
- B. HÜRMÜZLÜ 2005 : B. HÜRMÜZLÜ, « The Organization and Utilization of the Burial grounds in Klazomenai », in *Olbia*, 12 (2005), p. 39-67.
- G. L. HUXLEY 1959 : G. L. HUXLEY, « Titles of Midas », in *Greek, Roman, And Byzantine Studies,* 2-2 (1959), p. 85-99.
- G. HUXLEY 1965 : G. HUXLEY, « A War between Astyages and Alyattes », in *Greek, Roman, And Byzantine Studies,* 6-3 (1965), p. 201-206.
- G. HUXLEY 1997-1998 : G. HUXLEY, « A Lydo – Median Treaty in Herodotos (I, 74, 3-4) », in *Δελτίο Κέντρου Μικρασιατικών Σπουδών,* 12 (1997-1998), p. 9-11.
- L. M. IANCU 2016 : L. M. IANCU, « Greek and Other Aegean Mercenaries in the Archaic Age : Aristocrats, Common People, or Both ? », in *Studia Hercynia*, 20-2 (2016), p. 9-29.
- M. INTRIERI 2010 : M. INTRIERI, « *Philoi kai xeinoi*. Sui rapporti fra tiranni e *basileis* in Erodoto », in M. CACCAMO CALTABIANO, C. RACCUIA, E. SANTAGATI (éd.), *Tyrannis, Basileia, Imperium: forme, prassi e simboli del potere politico nel mondo greco e romano. Atti delle Giornate seminariali in onore di S. Nerina Consolo Langher, Messina, 17-19 dicembre 2007. Pelorias, 18*. Messina, Dipartimento di Scienze dell'Antichità dell'Università degli Studi di Messina, 2010, p. 123-142.
- M. INTRIERI 2013 : M. INTRIERI, « Intessere relazioni. Osservazioni sull'itinerario di *philia* (I. dalle origini al V sec. a.C.) », in *Historiká*, III (2013), p. 213-271.
- K. IREN 2013 : K. IREN, « Daskyleion », in R. S. BAGNALL *et alii*, The Encyclopedia of Ancient History, Chichester, Wiley-Blackwell, 2013, p. 1930-1931.
- A. I. IVANTCHIK 1993 : A. I. IVANTCHIK, *Les Cimmériens au Proche-Orient*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1993 (Orbis Biblicus et Orientalis, 127).

– A. I. IVANTCHIK 2001: A. I. IVANTCHIK, « The Current State Of The Cimmerian Problem », in *Ancient Civilisations*, 7, 3-4 (2001), p. 307-339.

– A. I. IVANTCHIK 2010: A. I. IVANTCHIK, « Un choc de civilisations au VII^{e} s. : Les invasions des Cimmériens et des Scythes au Proche-Orient et les origines de la culture Scythe », in R. Etienne (dir.), *La Méditerranée au VIIe siècle av. J.-C. (essais d'analyses archéologiques)*, Paris, De Boccard, 2010, p. 38-49.

– F. JACOBY 1913 : F. JACOBY, « Herodotos », in *Pauly Realencyclopadie der classischen Altertumswissenschaft*, Supplementband II, *Herodes bis Herodotos*, Stuttgart, Alfred Druckenmüller, 1913, col. 205-520.

– F. JACOBY 1926 : F. JACOBY, *Die Fragmente der griechischen Historiker,* II*, Zeitgeschicht. A, Universalgeschichte une Hellenika*, Berlin, Wiedmann, 1926.

– A. JACQUEMIN 1999 : A. JACQUEMIN, *Offrandes monumentales à Delphes*, Paris, De Boccard, 1999 (Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome).

– T. G. H. JAMES 1991 : T. G. H. JAMES, « Egypt : The Twenty-fifth and Twenty-sixth dynasties », in J. BOARDMAN, I. E. S. EDWARDS, N. G. L. HAMMOND, E. SOLLBERGER et C. B. F. WALKER (éd.), *The Cambridge Ancient History*, III-2, *The Assyrian and Babylonian Empires and other States of The Near East, from the Eighth to the Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 677-747.

– L. H. JEFFERY 1988 : L. H. JEFFERY, « Greece before the Persian invasion », in J. BOARDMAN, N. G. L. HAMMOND, D. M. LEWIS, M. OSTWALD (éd.), *The Cambridge Ancient History*, IV, *Persia, Greece and Western Mediterranean c. 525 to 479 B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 347-367.

– L. H. JEFFREY et P. CARTLEDGE 1982 : L. H. JEFFREY et P. CARTLEDGE, « Sparta and Samos : A Special Relationship ? », in *The Classical Quarterly*, 32-2 (1982), p. 243-265.

– K. JEPPESEN 1961 : K. JEPPESEN, « Labraunda », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, IV, *Herm-Mik*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1961, p. 440-442.

- M. JURSA 2010 : M. JURSA, « Der neubabylonischer Hof », in B. JACOBS et R. ROLLINGER (éd.), *Der Achämenidenhof. The Achaemenid Court*, Akten des 2. Internationalen Kolloquiums zum Thema »Vorderasien im Spannungsfeld klassischer und altorientalischer Überlieferungen« Landgut Castelen bei Basel, 23.–25. Mai 2007, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2010, p. 67-106.
- G. KALAITZOGLOU 2008 : G. KALAITZOGLOU, *Assesos : ein geschlossener Befund südionischer Keramik aus dem Heiligtum der Athena Assesia*, Mainz, Von Zabern, 2008 (Milesische Forschungen, Band VI).
- P. KAPLAN 2006 : P. KAPLAN, « Dedication to Greek Sanctuaries by Foreign Kings in the Eight through Sixth Centuries BCE », in *Historia*, 55-2 (2006), p. 129-152.
- E. KOPARAL 2013 : E. KOPARAL, « Teos and Kyrbissos », in *Olba*, 21 (2013), p. 45-70.
- L. KEALHOFER 2005 : L. KEALHOFER (éd), *The Archaeology of Midas and The Phrygians, Recent Works at Gordion*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press 2005.
- L. KEALHOFER et P. GRAVE 2011 : L. KEALHOFER et P. GRAVE, « The Iron Age On Central Anatolian Plateau », in S. R. STEADMAN & G. MCMAHON (éd.), *The Oxford Handbook of Ancient Anatolia. 10,000-323 B.C.E.*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 415-442.
- J. M. KEARNS 1997 : J. M. KEARNS, « A Lydian Etymology for the name of Croesus », in D. DISTERHEFT, M. E. HULD, J. A. C. GREPPIN et E. C. POLOMÉ (éd.), *Studies in honor of Jaan Puhvel*, Washington D.C., Institute for the study of Man, 1997 (*Journal of Indo-European Studies Monograph 20)*, p. 23-28.
- A. G. KEEN 1998 : A. G. KEEN, *Dynastic Lycia. A Political History Of The Lycians And Their Relations With Foreign Powers C. 545-362 B. C.*, Leiden – Boston – Köln, Brill, 1998.
- J. KEIL & A. V. PREMERSTEIN 1914 : J. KEIL & A. V. PREMERSTEIN, *Bericht über eine dritte reise in Lydien und den angrenzenden gebieten Ioniens, ausgeführt 1911 im auftrage der Kaiserlichen akademie der wissenschaften*, Wien, In kommission bei A. Hölder, 1914.

- M. KERSCHNER et al. 2000 : M. KERSCHNER *et alii*, « Ephesos in archaischer und klassischer Zeit. Die Ausgrabungen in der Siedlung Smyrna », in F. KRINZINGER (éd.), *Die Ägäis und das Westliche Mittelmeer. Beziehungen und Wechselwirkungen 8. Bis 5. Jh. v. Chr.*, Wien, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2000, p. 45-54.
- M. KERSCHNER 2008 : M. KERSCHNER, « Die Lyder und das Artemision von Ephesos », in URLIKE MUSS (dir.), *Die Archäologie der ephesischen Artemis. Gestalt und Ritual eines Heiligtums*, Vienne, Phoibos Verlag, 2008 (Kunsthistorisches museum Wien. Österreichisches archäologisches institut), p. 223-233.
- M. KERSCHNER et al. 2008 : M. KERSCHNER *et alii*, *Archäologische Forschungen zur Siedlungsgeschichte von Ephesos in geometrischer, archaischer und klassischer Zeit: Grabungsbefunde und Keramikfunde aus dem Bereich von Koressos*, Wien, Österreichischen Archäologischen Institutes, 2008.
- M. KERSCHNER 2010 : M. KERSCHNER, « Le Lydians and their Ionian and Aiolian Neighbours », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 247-266.
- M. KERSCHNER et W. PROCHASKA 2011 : M. KERSCHNER et W. PROCHASKA, « Die Tempel und Altäre der Artemis in Ephesos und ihre Baumaterialien », in *Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien*, 80 (2011), p. 73-154.
- M. KOHL 2008 : M. KOHL (éd.), *Pergame, histoire et archéologie. Un centre urbain depuis ses origines jusqu'à la fin de l'Antiquité*, Actes du XIII[e] Colloque international à l'Université Lille 3, 8 et 9 décembre 2000, Villeneuve d'Ascq**,** Lille, Presses de l'Université Charles de Gaulle, 2008.
- H. KLINKOTT 2009 : H. KLINKOTT, « Die Karer im Achaimenidenreich », in F. RUMSCHEID (éd.), *Die Karer un die Anderen,* Internationales Kolloquium an der Freien Universität Berlin 13. bis 15.Oktober 2005, Bonn, Habelt, 2009, p. 149-162.

- D. KNIBBE 1995 : D. KNIBBE, « *Via Sacra Ephesiaca* : New Aspects of the Cult of Artemis Ephesia », in H. Koester (éd.), *Ephesos. Metropolis of Asia. An Interdisciplinary Approach to Its Archaeology, Religion, and Culture*, Cambridge MA, Harvard University Press, 2004 [1995], p. 141-156.
- M. KORFMANN 1979 : M. KORFMANN 1979, « Demircihüyük, Eine vorgeschichtliche Festung an der Phrygisch- Bithynischen Grenze. Vorbericht über die Ergebnisse der Grabung von 1976 und 1977 », in *Istanbuler Mitteilungen*, 29 (1979), p. 9-47.
- M. KORFMANN 1987 : M. KORFMANN 1979, *Demircihüyük : die Ergebnisse der Ausgrabungen 1975-1978*, Band 2, *Naturwissenschaftliche Untersuchungen*, Berlin, P. Von Zabern, 1987.
- M. KORFMANN 1988 : M. KORFMANN 1979 , « Beşik-Tepe. Vorbericht über die Ergebnisse der Granungen von 1985 und 1986 », in *Archäologische Anzeiger*, (1988), p. 391-398.
- H. Z. KOŞAY 1938 : H. Z. KOŞAY, « Les fouilles de Pazarlı exécutées par les soins de la Société d'histoire turque : une nouvelle cité Phrygienne », communication présentée au VIIIe Congrès international des Sciences historiques (Zürich, 28 août - 4 septembre 1938).
- H. Z. KOŞAY 1941 : H. Z. KOŞAY, *Les fouilles de Pazarli entreprises par la Société d'histoire turque*, Ankara, urk Tarih Kurumu Tarafindan Yapilan, 1941.
- J. C. KRAFT et al. 2007 : J. C. KRAFT *et alii*, « The Geographies of Ancient Ephesus and the Artemision in Anatolia », in *Geoarchaeology : An International Jounral*, 22-1 (2007), p. 121-149.
- J. C. KRAFT et al. 2011: J. C. KRAFT *et alii*, « Results of the struggle at Ancient Ephesus : natural processes 1, human intervention 0 », in L. WILSON (éd.), Human Interaction with the Geosphere. The Geoarchaeological Perspective, London, The Geological Society, 2011 (Geological Society Special Publication NO. 352), p. 27-36.

– P. KRENTZ et E. L. WHEELER 1994 : P. KRENTZ et E. L. WHEELER, *Polyaenus*. *Stratagems*, I, *Books I – V, excerpts and Leo the Emperor*, translated by P. KRENTZ et E. L. WHEELER, Chicago, Ares Publishers, 1994 : traduction basée sur l'édition Teubner de J. Melber, 1887.

– J. H. KROLL 2010 : J. H. KROLL, « The Coins of Sardis », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 143-156.

– A. KURTH & H. SANCISI-WEERDENBURG 1991 : A. KURTH & H. SANCISI-WEERDENBURG (éd.), *Achaemenid History,* VI*, Asia Minor and Egypt : Old Culture in a New Empire*, Leiden, NINO, 1991.

– A. KURTH, M. ROOT & H. SANCISI-WEERDENBURG 1994 : A. KURTH, M. ROOT & H. SANCISI-WEERDENBURG (éd.), *Achaemenid History,* VIII*, Continuity and Change*, Leiden, NINO, 1994.

– A. KURTH 2007 : A. KURTH, *The Persian Empire*, London – New-York, Routledge, 2007.

– A. KURTH 2014 : A. KURTH, « The Persian Empire. C. 550-330 BC », in P. LERICHE (éd.), *Art et Civilisations de l'Orient hellénisé. Hommage à Daniel Schlumberger,* Paris, Picard, 2014, p. 3-12.

– J. LABARBE 1971 : J. LABARBE, « L'apparition de la notion de tyrannie dans la Grèce archaïque », in *L'Antiquité Classique*, 40-2 (1971), p. 471-504.

– V. LA BUA 1977 : V. LA BUA, « Gli Ioni e il conflitto Lidio – Persiano », in *Miscellanea Greca e Romana*, V (1977), p. 1-64.

– L. LACROIX 1949 : L. LACROIX, *Les reproductions des statues sur les monnaies grecques. La statuaire archaïque et classique*, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1949 (Collection de la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule 116).

– J. LA GENIÈRE 1994 : J. LA GENIÈRE, « Recherches récentes à Clazomènes », in *Revue des Archéologues et des Historiens de l'Art de Louvain*, 15 (1994), p. 82-96.

- S. LAGONA 1995 : S. LAGONA, « Kyme », in TRECCANI, *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/kyme_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 6 décembre 2017)
- B. LAFONT 2001 : B. LAFONT, « International relations in the ancient Near East: The birth of a complete diplomatic system », in *Diplomacy & Statecraft*, 12-1 (2001), p. 39-60.
- A. LA MARCA et a S. MANCUSO 2013 : A. La MARCA et S. MANCUSO (éd.), *Catalogo della Mostra Fotografica, Scavi archeologici itialani a Kyme d'Eolide (Turchia)*, MAIKE, Rende, Centro Editoriale e Libraria, 2013.
- W. G. LAMBERT 1965 : W. G. LAMBERT, « Nebuchadnezzar king of justice », in *Iraq*, 27 (1965), p. 1-11.
- M. G. LANCELLOTTI 2002 : M. G. LANCELLOTTI, *Attis. Between Myth and History : King, Priest and God*, Leiden – Boston – Köln, Brill, 2002.
- G. B. LANFRANCHI 2010 : G. B. LANFRANCHI, « Greek Historians and the Memory of the Assyrian Court », in B. JACOBS et R. ROLLINGER (éd.), *Der Achämenidenhof. The Achaemenid Court*, Akten des 2. Internationalen Kolloquiums zum Thema »Vorderasien im Spannungsfeld klassischer und altorientalischer Überlieferungen« Landgut Castelen bei Basel, 23.–25. Mai 2007, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2010, p. 39-65.
- F. LANG 1996 : F. LANG, *Archaische Siedlungen in Griechenland. Struktur und Entwicklung*, Berlin, Wiley-VCH, 1996.
- D. LANGIS-BARSETTI 2013 : D. LANGIS-BARSETTI, « Results of the 2011 geophysical survey at Kerkenes Dağ, Central Anatolia », in *Anatolia Antiqua*, 21 (2013), p. 69-86.
- E. LAROCHE 1950 : E. LAROCHE, « Études sur les hiéroglyphes hittites », in *Syria,* 35, 3-4 (1950), p. 252-283.
- E. LAROCHE 1971 : E. LAROCHE, *Catalogue des textes hittites. Textes et commentaires*, Paris, Klincksieck, 1971.
- D. LATEINER 1989 : D. LATEINER, *The Historical Method of Herodotus*, Toronto, University of Toronto Press, 1989.

- A. LAUMONIER 1958 : A. LAUMONIER, *Les cultes indigènes en Carie*, Paris, De Boccard, 1958.
- L. LAURENZI 1965 : L. LAURENZI, « Pergamo », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, VI, *Pec-Saq*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1965, p. 36-50.
- B. LAUROT 1995 : B. LAUROT, « Remarques sur la Tragédie de Crésus », in *Ktèma,* 20 (1995), p. 95-103.
- R. LEBRUN 1990 : R. LEBRUN, « Quelques aspects de la divination en Anatolie du sud-ouest », in *Kernos*, 3 (1990), p. 185-195.
- P. E. LEGRAND 1932 (a) : *Hérodote. Histoires*, I, *Livre I : Clio*, texte établi et traduit par P. E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1932.
- P. E. LEGRAND 1932 (b) : *Hérodote. Histoires*, Introduction, texte établi par P. E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1932 (collection des Universités de France. Série grecque, 73).
- K. LELOUX 2011 : K. LELOUX, *Recherches autour de la figure de Crésus de Lydie*, mémoire de master inédit, Université de Liège, Liège, Année académique 2010-2011.
- K. LELOUX 2014 : K. LELOUX, « L'alliance lydo-spartiate », in *Ktèma*, 39 (2014), p. 271-288.
- K. LELOUX 2016 : K. LELOUX, « The Battle Of The Eclipse (May 28, 585 BC): A Discussion Of The Lydo-Median Treaty And The Halys Border », in *Polemos*, 19-2 (2016), p. 31-54.
- K. LELOUX 2017 (a) : K. LELOUX, « L'Halys chez Hérodote », in *Studia Hercynia*, 21-1 (2017), p. 15-24.
- K. LELOUX 2017 (b) : K. LELOUX, « La bataille de (la) Ptérie. La Lydie face à la Perse (ca 547 av. J.-C. », in *Actes du 9^e^ Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (Liège, 23-26 août 2012)*, Tome II, Volume 3, Diversité des Mondes Anciens de l'Antiquité à 1815, 2017, p. 407-415.

– D. LENFANT 2001 : D. LENFANT, « De Sardanapale à Élagabal : les avatars d'une figure du pouvoir », in M. MOLIN (éd.), *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'Antiquité, Actes du colloque d'Angers, 28-29 mai 1999*, Paris, De Boccard, 2001, p. 45-55.

– D. LENFANT 2004 : *Ctésias de Cnide*. *La Perse, L'Inde, Autres fragments*, texte établi, traduit et commenté par D. LENFANT, Paris, Les Belles Lettres, 2004 (collection des Universités de France. Série grecque, 435).

– D. LENFANT 2009 : D. LENFANT, *Les* Histoires *perses de Dinon et d'Héraclide*. Fragments édités, traduits et commentés par D. LENFANT, Paris, De Boccard, 2009 (col. Persika, 13).

– D. LENFANT 2011 : D. LENFANT, « Hérodote d'Halicarnasse », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'Empire achéménide*, Paris, Armand Collin, 2011 (Collection U), p. 214-227.

– D. LENFANT 2011(b) : D. LENFANT, « Xénophon », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'Empire achéménide*, Paris, Armand Collin, 2011 (Collection U), p. 405-420.

– D. LENFANT 2011(c) : D. LENFANT, « Ctésias de Cnide », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'Empire achéménide*, Paris, Armand Collin, 2011 (Collection U), p. 96-107.

– D. LENFANT 2012 : D. LENFANT, « Ctesias And His Eunuchs : A Challenge For Modern Historians », in *Histos*, 6 (2012), p. 257-297.

– J. H. LESHER 1992 : J. H. LESHER, *Xenophanes of Colophon. Fragments. A text and Translation with a Commentary*, Toronto – Buffalo – London, University of Toronto Press, 1992.

– O. LEVANIOUK 2011 : O. LEVANIOUK, *Eve of the Festival. Making Myth in* Odyssey *19*, Washington DC, Center of Hellenic Studies, 2011, [en ligne], https://chs.harvard.edu/CHS/article/display/4104. (Page consultée le 9 août 2017)

– H. LEWY 1971 : H. LEWY, « Anatolia in the Old Assyrian Period », in I. E. S. EDWARDS, C. J. GADD, N. G. L. HAMMOND (éd.), *The Cambridge Ancient History,* I-2, *Early History of The Middle East*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975 , p. 707-728.

- R. F. LIEBHART 2012 : R. F. LIEBHART, « Phrygian Tomb Architecture: Some Observations on the 50th Anniversary of the Excavations of Tumulus MM », in C. B. ROSE (éd.), *The Archaeology of Phrygian Gordion, Royal City of Midas*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012, p. 128-147.
- J. L. LIGHTFOOT 1999 : *Parthenius of Nicaea. The Poetical Fragments and the Erotika Pathemata*, edited with introduction and commentary by J. L. LIGHTFOOT, Oxford, Clarendon Press, 1999.
- J. L. LIGHTFOOT 2009 : *Hellenistic collection : Philitas, Alexander of Aetolia, Hermesianax, Euphorion, Parthenios,* edited and translated by J. L. LIGHTFOOT, Cambridge (Ma), Harvard University Press, 2009 (Loeb Classical Library).
- E. LITTMANN 1916 : E. LITTMANN, *Lydian Inscription,* Part I, Leyden, Brill, 1916 (Sardis. Volume VI).
- M. LIVERANI 2003 : M. LIVERANI, « The Influence of Political Institutions on Trade in the Ancient Near East (Late Bronze to Early Iron Age) », in C. ZACCAGNINI (éd.), *Mercanti e politica nel mondo antico*, Roma, « l'Erma » di Bretschneider, 2003, p. 119-138.
- A. B. LLOYD 2002 : A. B. LLOYD, « Egypt », in E. J. BAKKER, I. J. F. DE JONG et H. VAN WEES (éd.), *Brill's Companion to Herodotus*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2002, p. 415-437.
- H. LLOYD-JONES 1983 : H. LLOYD-JONES, « Artemis and Iphigeneia », in *Journal of Hellenic Studies*, 103 (1983), p. 87-102.
- H. LOHMANN 1995 : H. LOHMANN, « Survey in der Chora von Milet. Vorbericht über die Kampagnen der Jahre 1990, 1992 und 1993 », in *Archäologischer Anzeiger,* (1995), p. 293-328.
- H. LOHMANN 2005 : H. LOHMANN, « Survey of Mykale (Dilek Dağları), 3rd Campaign: The Discovery of the Archaic Panionion », in *Araştırma Sonuçları Toplantısı,* 23-1 (2005), p. 241-252.
- H. LOHMANN 2008 : H. LOHMANN, « Rescue Excavation of the Archaic Panionion in the Mycale (Dilek Dağları): 2nd Campaign 2007 », in *Kazı Sonuçları Toplantıları,* 29-2 (2008), p. 265-280.

- H. LOHMANN 2013 : H. LOHMANN, « Melia und das archaische Panionion am atallar Tepe in der Mykale», in *Der Anschnitt*, 25 (2013), p. 109-122.
- H. LOHMANN et al. 2007 : H. LOHMANN *et alii*, « Forschungen und Ausgrabung in der Mykale 2001-2006 », in *Istanbuler Mitteilungen,* 57 (2007), p. 59-178.
- H. LOHMANN et al. 2010 : H. LOHMANN *et alii*, « Sondages in the Fortified Carian Mountain Settlement of Melia in the Mycale (Dilek Dağları/Aydın) », in *Archäologischer Anzeiger,* (2010), p. 123-137.
- M. LOMBARDO 1980 : M. LOMBARDO, « Osservazioni Cronologiche e Storiche sul Regno di Sadiatte », in *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa. Classe di Lettere e Filosofia,* serie III, 10-2 (1980), p. 307-362.
- N. LORAUX 1979 : N. LORAUX, « L'autochtonie : une topique athénienne. Le mythe dans l'espace civique », in *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 34 (1979), p. 3-26.
- N. LORAUX 1996 : N. LORAUX, *Né de la Terre. Mythe et politique à Athènes*, Paris, Seuil, 1996.
- D. LUCKENBILL 1927 : *Ancient record of Assyria and Babylonia*, II, *Historical records of Assyria. From Sargon to the end*, translated by D. LUCKENBILL, Chicago, The University of Chicago Press, 1927.
- C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2009 : C. LUKE & C. H. ROOSEVELT, « Central Lydia Archaeological Survey : Documenting the Prehistoric through Iron Age Period », in S. W. MANING & M. J. BRUCE (éd.), *Tree-Rings, Kings, and Old World Archaeology and Environment. Papers Presentend in Honor of Peter Ian Kuniholm*, Oxford & Oakville, Oxford Books, 2009, p. 199-217.
- C. LUKE & C. H. ROOSEVELT 2017, « The Story of a Forgotten Kingdom ? Survey Archaeology and the Historical Geography of Central Western Anatolia in the Second Millenium BC », in *European Journal of Archaeology*, 20-1 (2017), p. 120-147.
- C. LUKE 2010 : C. LUKE, « Heritage Preservation in Central Lydia », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 389-403.

- A. LUKINOVICH et A. F. MORAND 1991 : *Élien. Histoire variée*, texte introduit, traduit et annoté par A. LUKINOVICH et A. F. MORAND, Paris, Les Belles Lettres, 1991 (La Roue à Livres).
- N. MAC SWEENEY 2011 : N. MAC SWEENEY, *Community Identity & Archaeology. Dynamic Communities at Aphrodisias and Beycesultan*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2011.
- N. MAC SWEENEY 2013 : N. MAC SWEENEY, *Foundation Myths and Politics in Ancient Ionia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- F. MAFFRE 2006 : F. MAFFRE : « Phrygie maritime, Phrygie hellespontique, satrapie de Phrygie hellespontique face au Pseudo-Skylax § 93-96 », in *Colloquium Anatolicum*, 5 (2006), p. 127-198.
- T. MAISCHATZ 2003 : T. MAISCHATZ, *Neandreia, Untersuchungen zur Bebauung und Stadtentwicklung*, Bonn , Habelt, 2003 (Asia Minor Studien 40).
- C. MAISONNEUVE 2011 : C. MAISONNEUVE, « Polyen de Bithynie », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 339-355.
- I. MALKIN 1989 : I. MALKIN, « Delphoi and the founding of social order in archaic Greece », in *Mètis*, 4-1 (1989), p. 129-153.
- A. M. MANSEL 1961 : A. M. MANSEL, « LARISA sull'Hermos », in TRECCANI, *Enciclopedia dell' Arte Antica*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/larisa-sull-hermos_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 21 juin 2017)
- A. M. MANSEL 1966 : A. M. MANSEL, « Smirne », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, VII, *Sar-Zurv*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1966, p. 376-378.
- T. MANOLOVA 2009 : T. MANOLOVA, « The Mytho-Historical Topography of Thebes », in *Hirundo*, 8 (2009/2010), p. 80-94.

- O. MARIAUD 2012 : O. MARIAUD, « Châtiments de villes en Grèce orientale à l'époque archaïque (700-500 av. n. è.) : `choc de civilisation' ou conflit de voisinage ? », in P. GILLI & J. P. GUILHEMBET (éd.), *Le châtiment des villes dans les espaces méditerranéens (Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne)*, Turnhout, Brepols, 2012 (Studies in European Urban History, 26), p. 239-258.
- O. MASSON 1971 : O. MASSON, « Les Chypriotes en Égypte », in *Bulletin de la société française d'égyptologie*, 60 (1971), p. 28-46.
- A. MASTROCINQUE 1979 : A. MASTROCINQUE, *La Caria e la Ionia meridionale in epoca ellenistica (323 – 188 a.C.)*, Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1979.
- T. MATNEY 2012 : T. MATNEY, « Northern Mesopotamia », in D. T. POTTS (éd.), *A Companion to the Archaeology of the Ancient Near East*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012, p. 556-576.
- V. J. MATTHEWS 1974 : V. J. MATTHEWS, *Panyassis of Halikarnassos. Text and Commentary*, Leiden, Brill, 1974.
- L. MATTHEWS 2015 : L. MATTHEWS, « Xanthus of Lydia and the invention of Female eunuchs », in *Classical Quarterly*, 65-2 (2015), p. 489-499.
- M. MAUSS 1923-1924 : M. MAUSS, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Année sociologique*, seconde série I (1923-1924), p. 30-186.
- G. MAZZARA 2005 : G. MAZZARA, « La rhétorique éléatico-gorgienne d'Alcidamas chez Diogène Laërce (IX, 54) et les quatre fonctions fondamentales du λόγος », in *L'Antiquité Classique*, 74 (2005), p. 51-67.
- S. MAZZARINO 1947 : S. MAZZARINO, *Fra oriente e occidente. Ricerche di storia greco arcaica*, Firenze, La Nuova Italia, 1947.
- A. W. Mc NICOLL 1997 : A. W. Mc NICOLL, *Hellenistic fortifications from the Aegean to the Euphrates,* Oxford, Oxford University Press, 1997.
- H. C. MELCHERT 2010 : H. C. MELCHERT, « Lydian Language and Inscriptions », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 267-272.

- A. MELE 2004 : A. MELE, « Le tradizioni du Cuma eolica », in S. LAGONA (éd.), *Studi su Kyme eolica*, Catania, Università di Catania, 2004, p. 27-32.
- A. MELE 2005 : A. MELE, « Cuma eolica : origine e cronologia », in A. MELE, M. L. NAPOLITANO, A. VISCONTI (éd.), *Eolie d Eolide tra madrepatria e colonie*, Napoli, Luciano Editore, 2005, p. 375-392.
- M. J. MELLINK 1980 : M. J. MELLINK 1980, « Archaeology in Asia Minor », in *American Journal of Archaeoloy*, 84 (1980), p. 501-518.
- M. J. MELLINK 1988 : M. J. MELLINK, « Anatolia », in J. Boardman, N. G. L. HAMMOND, D. M. LEWIS, M. OSTWALD (éd.), *The Cambridge Ancient History*, IV, *Persia, Greece and Western Mediterranea c. 525 to 479 B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p. 211-233.
- M. J. MELLINK 1991 : M. J. MELLINK 1991, « The Native Kingdom of Anatolia », in J. BOARDMAN, I. E. S. EDWARDS, N. G. L. HAMMOND, E. SOLLBERGER et C. B. F. WALKER (éd.), *The Cambridge Ancient History*, III-2, *The Assyrian and Babylonian Empires and other States of The Near East, from the Eighth to the Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 643-655.
- Y. A. MERIÇBOYU 2010 : Y. A. MERIÇBOYU, « Lydian Jewelry », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 157-176.
- C. MICHEL 1900 : C. MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, Bruxelles, Lamertin, 1900.
- W. M. MIERSE 1983 : A. RAMAGE, S.M. GOLDSTEIN et W.M. MIERSE, « Lydian excavation sector », in G.M.A. HANFMANN ET W.E. MIERSE (éd.), *Sardis. From Prehistoric to Roman Times. Results of the Archaeological Exploration of Sardis. 1958-1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1983, p. 26-52.
- M. MILLER 1963 : M. MILLER, « The Herodotean Croesus », in *Klio*, 41 (1963), p. 58-94.

– S. MITCHELL 2004 : S. MITCHELL, « Troas », in M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN (éd.), *An inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 1000-1017.

– A. MÖLLER 2000 : A. MÖLLER, *Naukratis. Trade in Archaic Greece*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

– F. MONTANARI 2015 : F. MONTANARI (éd.), *The Brill Dictionary of Ancient Greek*, Leiden – Boston, Brill, 2015.

– W. L. MORAN 1987 : W. L. MORAN, *Les lettres d'El-Amarna. Correspondance diplomatique du pharaon*, Paris, Le Cerf, 1987 (coll. Littératures Anciennes du Proche-Orient).

– J. H. MORDTMANN et V. L. MÉNAGE 2016 : J. H. MORDTMANN et V. L. MÉNAGE, « Edremit », in P. BEARMAN *et alii* (éd.), *Encyclopaedia of Islam. Second Edition*, BRILLONLINE REFERENCE WORKS, *Brill Online 2016*, [en ligne], http://referenceworks.brillonline.com/entries/encyclopedie-de-l-islam/edremit-SIM_2169?s.num=23&s.start=20. (Page consultée le 12 avril 2016)

– C. MORGAN 1993 : C. MORGAN, « The Origin of Pan-Hellenism », in N. MARINATOS et R. HÄGG (éd.), *Greek Sanctuaries: New Approaches*, London – New-York, Routledge, 1993, p. 18-43.

– C. MORGAN 2003 : C. MORGAN, *Early Greek States Beyond The Polis*, London – New-York, 2003, Routledge.

– J. C. MORETTI 2012 : J. C. MORETTI, « Le développement architectural de l'Artémision de Délos », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, 1 (2012), p. 413-437.

– S. P. MORRIS 2001 : S. P. MORRIS, « Potnia Aswiya: Anatolian Contributions to Greek Religion », in R. LAFFINEUR et R. HÄGG (éd.), *POTNIA. Deities and Religion in the Aegean Bronze Age*, Proceedings of the 8th International Aegean Conference Göteborg, Göteborg University, 12-15 April 2000, Liège/Austin, 2001, p. 423-434.

– A. A. MOSSHAMMER 1979 : A. A. MOSSHAMMER, *The Chronicle of Eusebius and Greek chronographic tradition*, Lewisburg, Bucknell University Press, 1979.

– A. A. MOSSHAMMER 1981 : A. A. MOSSHAMMER, « Thales Eclipse », in *Transactions of the American Philological Association,* 111 (1981), p. 145-155.

– A. MOTTE 2013 : A. MOTTE, « Qu'entendait-on par prophètes dans la Grèce ancienne ? », in *Kernos*, 26 (2013), p. 1-14.

– R. A. MUNDELL 1999 : R. A. MUNDELL, « The Birth of Coinage », in *Zagreb Journal of Economics*, 3 (1999), p. 5-55.

– O. W. MUSCARELLA 2013 : O. W. MUSCARELLA, « The date of the destruction of the Early Phrygian Period at Gordion », in O. W. MUSCARELLA, *Archaeology, Artifacts and Antiquities of the Ancient Near East*, Leiden – Boston, Brill, 2013.

– U. MUSS 2008 : U. MUSS, « Zur Geschichte des Artemisions », in URLIKE MUSS (dir.), *Die Archäologie der ephesischen Artemis. Gestalt und Ritual eines Heiligtums*, Vienne, Phoibos Verlag, 2008 (Kunsthistorisches museum Wien. Österreichisches archäologisches institut), p. 47-56.

– M. NAFISSI 2009 : M. NAFISSI, « Sparta », in K. A. RAAFLAUB et H. VAN WEES (éd.), *A companion to Archaic Greece*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2009, p. 117-137.

– O. NEGEBAUER 1975 : O. NEGEBAUER, *A History of Ancient Mathematical Astronomy,* New-York, Springer, 1975.

– P. NEVE 1982 : P. NEVE, *Büyükkale. Die Bauwerke*, Berlin, Mann, 1982 (Boğazköy-Ḫattuša XII).

– P. NEVE 1990 : P. NEVE, « Ausgrabungen in Boğazköy-Ḫattuša 1989 », in *Archäologischer Anzeiger,* (1990), p. 268-295.

– P. NEVE 2002 : P. NEVE, *Die Oberstadt von Hattusa. Die Bauwerke,* Band II*, Die Bastion des Sphinxtores und die Tempelviertel am Königs- und Löwentor*, Mainz am Rhein, Zabern, 2002.

– R. V. NICHOLLS 1958/1959 : R. V. NICHOLLS, « The Iron Age Fortifications and Associated Remains on the City Perimeter », in *The Annual of The British School at Athens*, 53/54 (1958-1959), p. 35-137.

- B. ODED 1992 : B. ODED, *War, Peace and Empire. Justifications for War in Assyrian Royal Inscriptions*, Wiesbaden, Ludwig Reichert Verlag, 1992.
- A. OHNESORG 2007 : A. OHNESORG, *Der Kroisos-Tempel. Neue Forschungen Zum Archaischen Dipteros Der Artemis Von Ephesos*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2007 (Forschungen in Ephesos. Band XII/4).
- M. F. OLIVIERI 2010 : M. F. OLIVIERI, « Tirrani della Grecia Arcaica Tra relazioni private e diplomazia internazionale. Il caso della Mediazione di Periandro nel conflitto fra Lidia e Mileto », in G. ZANETTA et M. ORNAGHI (éd.), *Documenta antiquitatis*, Atti dei Seminari di Dipartimento 2009, Milan, Cisalpina, 2010, p. 99-136.
- A. T. OLMSTEAD 1948 : A. T. OLMSTEAD, *History of the Persian Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 1948.
- A. L. OPPENHEIM 1969 : A. L. OPPENHEIM, « Babylonian and Assyrian Historical Texts », in J. B. PRITCHARD (éd.), *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton, Princeton University Press, 1969, p. 315-16.
- E. ØSTBY 2000 : E. ØSTBY, « Delphi and Archaic Doric Architecture in the Peloponnese », in A. JACQUEMIN (éd.), *Delphes cent ans après la Grande fouille. Essai de bilan*, Actes du colloque international organisé à l'École française d'Athènes. Athènes – Delphes, 17-20 septembre 1992, Athènes, École française d'Athènes, 2000, p. 239-262.
- I. ÖZGEN 2010 : I. ÖZGEN, « Lydian Treasure », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 305-338.
- H. M. ÖZGEN 2013 : H. M. ÖZGEN, « Adramytteion (Ören) Kazıları'na Başlarken », in *Türk Eskiçağ Bilimleri Enstitüsü Haberler*, 36 (2013), p. 4-12.
- N. P. ÖZGÜNER 2006 : N. P. ÖZGÜNER, *Çevre Kale: Applications of newly developed methods, technology and data for understanding the Iron Age City in Yaraşlı*, mémoire de master, Université METU – Ankara, inédit, année académique 2005-2006.

- O. ÖZYIĞIT 2003 : O. ÖZYIĞIT , « Recent Work at Phokaia in the light of Akurgal's Excavations », in *Anadolu/Anatolia,* 25 (2003), p. 109-129.
- O. ÖZYIĞIT 2006 : O. ÖZYIĞIT , « Phokaia », in W. RADT (éd.), *Stadtgrabungen und Stadtforschung im westlichen Kleinasien: Geplantes und Erreichtes*, Internationales Symposion 6./7. August 2004 in Bergama (Türkei), Istanbul, Ege Yayınları, 2006, p. 303-314.
- D. L. PAGE 1962 : D. L. PAGE, « An Early Tragedy on The Fall of Croesus », in *Cambridge Classical Journal,* 8 (1962), p. 47-49.
- D. PANCHENKO 1993 : D. PANCHENKO, « Thales and the Origin of Theoretical reasoning », in *Configurations,* 1-3 (1993), p. 387-414.
- E. GERHARD et T. PANOFKA (dir.) 1829-1833 : E. GERHARD et T. PANOFKA (dir.), *Monumenti inediti pubblicati dall'Instituto di Corrispondenza Archeologica*, Rome et Paris, Institut de correspondance archéologique, 1829-1833.
- N. PAPAZARKADAS 2014 : N. PAPAZARKADAS, « Two new epigram from Thebes », in N. PAPAZARKADAS (éd.), *The Epigraphy and History of Beotia : New Finds, New Prospects*, Leiden & Boston, Brill, 2014, p. 223-251.
- A. PARADISO 2009 : A. PARADISO, « Aliatte a Priene ? », in *Rivista di Filologia e di istruzione classica*, 137, 3-4 (2009), p. 257-264.
- A. PARADISO 2015 : A. PARADISO, « Sadyattes And His Niece. A Note On Suda α 1423 and α 441 », in *Histos*, 9 (2015), p. 111-119.
- F. PARISE BADONI 1973 : F. PARISE BADONI, « Erythrae », in TRECCANI, *Enciclopedia dell' Arte Antica*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/erythrae_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 6 décembre 2017)
- H. W. PARKE 1977 : H. W. PARKE, *Festivals of the Athenians*, London, Thames & Hudons, 1977.
- H. W. PARKE 1984 : H. W. PARKE, « Croesus and Delphi », in *Greek Roman And Byzantine Studies*, 25 (1984), p. 209-232.
- H. W. PARKE et D. E. W. WORMELL 1956 : H. W. PARKE et D. E. W. WORMELL, *The Delphic oracle*, volume I, *The history*, Oxford, Basil Blackwell, 1956.

– R. PARKER 2008 : R. PARKER, « Religion and the Athenian Empire », in P. LOW (éd.), *The Athenian Empire*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2008 (Edinburgh Reading On The Ancient World), p. 146-158.

– E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE 2011 : E. PARMENTIER et F. PROMETEA BARONE, *Nicolas de Damas. Histoires, Recueil de Coutumes, Vie d'Auguste, Autobiographie*, Paris Les Belles Lettres, 2011.

– E. PARMENTIER 2011 : E. PARMENTIER, « Nicolas de Damas », in D. LENFANT (dir.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 263-266.

– P. PAVÚK 2014 : P. PAVÚK, *Troia VI Früh und Mitte Keramik, Stratigraphie, Chronologie*, Rudolf Habelt GMBH, Bonn, 2014 (Studia Troica. Monographien 3).

– A. PAYNE 2008 : A. PAYNE, « Lycia – Crossroads of Hittite and Greek Traditions? », in E. CINGANO et L. MILANO (éd.), *Papers on Ancient Literatures : Greece, Rome and The Near East, Proceedings of the "Advanced Seminar in the Humanities", Venice International University, 2004-2005*, Padova, S.A.R.G.O.N., 2008, p. 471-488.

– A. PAYNE et J. WINTJES 2016 : A. PAYNE et J. WINTJES, *Lords of Asia Minor. An Introduction to the Lydians*, Wiesbader, Harrasowitz Verlag, 2016 (Philippika).

– P. PEDERSEN 2009 : P. PEDERSEN 2009, « The Palace of Maussolos in Halikarnassos and some Thoughts on its Karian and International Context », in F. RUMSCHEID (éd.), *Die Karer und die anderen*, internationales Kolloquium an der Freien Universität Berlin, 13. bis 15. Oktober 2005, Bonn, Habelt, p. 315-348.

– J. G. PEDLEY 1968 : J. G. PEDLEY, *Sardis in the Age of Croesus*, Norman, University of Oklahoma Press, 1968.

– J. G. PEDLEY 1972 : J. G. PEDLEY, *Ancient Literary Sources on Sardis*, Cambridge MA, Harvard University Press, 1972.

– J. G. PEDLEY 1974 : J. G. PEDLEY, « Carians in Sardis », in *Journal of Hellenic Studies*, 94 (1974), p. 96-97.

- I. PELED 2013 : I. PELED, « Eunuchs in Hatti and Assyria : A Reassessment », L. FELIU *et alii* (éd.), *Time and History in the Ancient Near East : Proceedings of the 56th Rencontre Assyriologique Internationale at Barcelona, 26-30 Juillet 2010*, Winona Lake, 2013, p. 785-797.
- C. PELLING 2006 : C. PELLING, « Educating Croesus: Talking and Learning in Herodotus' Lydian *Logos* », in *Classical Antiquity*, 25-1 (2006), p. 141-177.
- L. PERNOT 2006 : L. PERNOT, « La seconde sophistique et l'Antiquité tardive », in *Classica*, 19-1 (2006), p. 30-44.
- T. PETIT 1990 : T. PETIT, *Satrapes et Satrapies dans l'empire achéménide de Cyrus le Grand à Xerxès Ier*, Paris, Droz, 1990.
- M. PIÉRART 1990 : M. PIÉRART, « Un oracle d'Apollon à Argos», in *Kernos*, 3 (1990), p. 319-333.
- I. PIMOUGUET-PÉDARROS 2000 : I. PIMOUGUET-PÉDARROS, *Archéologie de la défense: Histoire des fortifications antiques de Carie aux époques classique et hellénistique*, Paris, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2000.
- C. A. PINELLI 1961 : C. A. PINELLI, « Mida, Citta di », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, IV, *Herm-Mik*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1961, p. 1120-1121.
- G. H. PIZZORNO et G. DARBYSHIRE 2012 : G. H. PIZZORNO et G. DARBYSHIRE 2012, « Mapping Gordion », in C. B. ROSE (éd.), *The Archaeology of Phrygian Gordion, Royal City of Midas*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012, p. 23-38.
- G. POLAT et Y. POLAT 2006 : G. POLAT et Y. POLAT, « Antandros 2003-2004 Yılı Kazıları », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 27-2 (2006), p. 89-104.
- G. POLAT et al. 2007 : G. POLAT et *alii*, « Antandros 2005 Yılı Kazıları », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 28-2 (2007), p. 43-62.

- D. T. POTTS 2005 : D. T. POTTS, « Cyrus the Great and the Kingdom of Anshan », in V. SARKHOSH CURTIS & S. STEWART (éd.), *The Idea of Iran I: Birth of the Persian Empire*, London - New York, I.B.Tauris & Co Ltd., in association with The London Middle East Institute at SOAS and The British Museum, 2005, p. 1-28.
- D. T. POTTS 2010 : D. T. POTTS, « Monarchy, Factionalism and Warlordism. Reflections on Neo-Elamite Courts », in B. JACOBS et R. ROLLINGER (éd.), *Der Achämenidenhof. The Achaemenid Court*, Akten des 2. Internationalen Kolloquiums zum Thema »Vorderasien im Spannungsfeld klassischer und altorientalischer Überlieferungen« Landgut Castelen bei Basel, 23.–25. Mai 2007, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2010, p. 107-137.
- D. T. POTTS 2014 : D. T. POTTS, *Nomadism in Iran. From Antiquity to the Modern Era*, Oxford, Oxford University Press, 2014.
- J. POUCET 2008 : J. POUCET, « *Les Tarquins, les Livres Sibyllins et la Sibylle de Cumes : entre Tradition, Histoire et Imaginaire* », in *Folia Electronica Classica*, [en ligne], http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/16/TM16.html, 16 (Juillet-Décembre 2008), p. 1-20.
- J. POUILLOUX 1974 : J. POUILLOUX, « Les décrets delphiques pour Matrophanès de Sardes », in *Bulletin de correspondance hellénique*, 98 (1974), p. 159-169.
- S. PRZEWORSKI 1929 : S. PRZEWORSKI, « Die Lage von Pteria », in *Archiv Orientální,* 1 (1929), p. 312-315.
- G. A. RADET 1893 : G. A. RADET, *La Lydie et le Monde Grec au Temps des Mermnades (687-546)*, Paris, Thorin & Fils, 1893.
- W. RADT 1970 : W. RADT, *Siedlungen und Bauten auf der Halbinsel von Halikarnassos unter besonderer Berücksichtigung der archaische Epoche*, Tübingen, Wasmuth, 1970.
- W. RADT 1994 : W. RADT, « Die Archaische Befestigungsmauer von Pergamon und zugehörige Aspekte », in *Revue des études anciennes,* 96 (1994), p. 63-75 .

- W. RADT 2001: W. RADT, « The Urban development of Pergamon », in D. PARRISH (éd.), *Urbanism in Western Asia Minor. New Studies on Aphrodisias, Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge and Xanthos,* Portsmouth, Rhodes Island, 2001 (Journal of Roman Archaeology. Supp. 45), p. 43-56.
- A. RAMAGE 1983 : A. RAMAGE, S.M. GOLDSTEIN et W.M. MIERSE, « Lydian excavation sector », in G.M.A. HANFMANN ET W.E. MIERSE (éd.), *Sardis. From Prehistoric to Roman Times. Results of the Archaeological Exploration of Sardis. 1958-1975*, Cambridge MA & London, Harvard University Press, 1983, p. 26- 52.
- A. RAMAGE 2000 : A. RAMAGE, « Golden Sardis », in A. RAMAGE et P. CRADDOCK, *King Croesus' Gold. Excavations at Sardis and the History of Gold Refining*, London, British Museum Press, 2000, p. 14-23.
- A. RAMAGE 2008 : A. RAMAGE, « 'Make Do And Mend' in Archaic Sardis », in N. D. CAHILL (éd.), *Love For Lydia. A Sardis Anniversary Volume Presented To Crawford H. Greenewalt, JR.*, Cambridge MA – London, Harvard University Press, 2008 (Archaeological Exploration of Sardis, Report 4), p. 79-86.
- C. RATTÉ 1989 : C. RATTÉ, *Lydian Masonry and Monumental Architecture at Sardis,* Ph.D dissertation, University of California at Berkeley, inédit, 1989.
- C. RATTÉ 1993 : C. RATTÉ, « Lydian Contributions to Archaic East Greek Architecture », in J. DES COURTILS et J. Ch. MORETTI (éd.), *Les grands ateliers d'architecture dans le monde égéen du VIème siècle av. J.-C.*, Actes du colloque d'Istanbul, 23-25 mai 1991, Paris, De Boccard, 1993, p. 1-12.
- C. RATTÉ 1994 : C. RATTÉ, « Not the Tomb of Gyges », in *Journal of Hellenic Studies*, 114 (1994), p. 157-161.
- C. RATTÉ 2009 : C. RATTÉ, « The Carians and the Lydians », in F. RUMSCHEID (éd.), *Die Karer un die Anderen,* Internationales Kolloquium an der Freien Universität Berlin 13. bis 15.Oktober 2005, Bonn, Habelt, 2009, p. 135-147.
- C. RATTÉ 2011 : C. RATTÉ, *Lydian Architecture: Ashlar Masonry Structures at Sardis*, Cambridge MA, Harvard University Press, 2011 (Archaeological Exploration of Sardis Report 5).

– C. RATTÉ et R. R. R. SMITH 2008 : C. RATTÉ et R. R. R. SMITH (éd.), *Aphrodisias Papers 4: New Research on the City and its Monuments,* Portsmouth, *Journal of Roman Archaeology* Supplement 70, 2008.

– L. REIBAUD 2012 : *Xénophane de Colophon. Œuvre poétique*, texte édité, traduit et commenté par L. REIBAUD, Paris, Les Belles Lettres, 2012 (collection Fragments, 16).

– N. RICHER 1994 : N. RICHER, « Aspects des funérailles à Sparte », in *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 5 (1994), p. 51-96.

– N. RICHER 2012 : N. RICHER, *La religion des Spartiates. Croyances et cultes dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

– E. ROBBINS 2005 : E. ROBBINS, « Licymnius », in H. CANCIK et H. SCHNEIDER (éd.), *Brill's New Pauly. Encyclopaedia of the Ancient World*, VII, *K-LYC*, Leiden-Boston, Brill, 2005, col. 544.

– C. ROEBUCK 1955 : C. ROEBUCK, « The Early Ionian League », in *Classical Philology*, 50 (1955), p. 26-40.

– C. ROEBUCK 1959 : C. ROEBUCK, *Ionian Trade and Colonization*, New-York, Archaeological Institute of America, 1959.

– P. ROESCH 1984 : P. ROESCH, « l'Amphiaraion d'Oropos », in G. ROUX (dir.), *Temples et sanctuaires*, Séminaire de recherche 1981-1983, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1984 (Travaux de la maison de l'Orient), p. 173-184.

– D. W. ROLLER 1983 : D. W. ROLLER, « Some Thoughts on Thales' Eclipse », in *Liverpool Classical Monthl,* 8-4 (1983), p. 58-59.

– L. E. ROLLER 2011 : L. E. ROLLER, « Phrygian and the Phrygians », in S. R. STEADMAN & G. MCMAHON (éds.), *The Oxford Handbook of Ancient Anatolia. 10,000-323 B.C.E.*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 560-578.

– C. ROLLEY 1994 : C. ROLLEY, *La sculpture grecque antique*, I, *Des origines au milieu du V^e siècle*, Paris, Picard, 1994.

– R. ROLLINGER 2003 : R. ROLLINGER, « The western expansion of the Median "empire" : a re-examination », in G. B. LANFRANCHI – M. ROAF & R. ROLLINGER (dir.): *Continuity of Empire (?) Assyria, Media, Persia,* Padova, Eisenbrauns, 2003, p. 289-319.

– R. ROLLINGER 2008 : R. ROLLINGER, « The Median 'Empire', the End of Urartu and Cyrus the Great's Campaign in 547 BC (Nabonidus Chronicle II 16) », in *Ancient West & East*, 7 (2008), p. 51-65.

– P. ROMANELLI 1958 : P. ROMANELLI, « Assos », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, I, *A-Bar*, Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1958, p. 741-743.

– C. H. ROOSEVELT 2006 : C. H. ROOSEVELT, « Tumulus Survey and Museum Research in Lydia, Western Turkey: Determining Lydian- and Persian-Period Settlement Patterns », in *Journal of Field Archaeology*, 31-1 (2006), p. 61-76.

– C. H. ROOSEVELT 2009 : C. H. ROOSEVELT, *The Archaeology of Lydia. From Gyges to Alexander*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

– C. H. ROOSEVELT 2010 : C. H. ROOSEVELT, « Lydia Before the Lydians », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 37-74.

– C. H. ROOSEVELT 2012 : C. H. ROOSEVELT, « Iron Age Western Anatolia : The Lydian Empire and Dynastic Lycia », in D. T. POTTS (éd.), *A Companion to the Archaeology of the Ancient Near East*, Oxford, Wiley-Blackwell, 2012, p. 896-913.

– C. B. ROSE 2006 : C. B. ROSE, « Auf mythengetränktem Boden – Ilion in griechischer, römischer und byzantinischer Zeit », in M. O. Korfmann (éd.), *Troia, Archäologie eines Siedlungshügels und seiner Landschaft*, Mainz, Zabern, 2006, p. 189-198.

– C. B. ROSE 2008 : C. B. ROSE, « Separating Fact from Fiction in the Aiolian Migration », in *Hesperia*, 77-3 (2008), p. 399-430.

– C. B. ROSE 2012 : C. B. ROSE, « Introduction: The Archaeology of Phrygian Gordion », in C. B. ROSE (éd.), *The Archaeology of Phrygian Gordion, Royal City of Midas*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012, p. 1-19.

- C. B. ROSE 2012 (b) : C. B. ROSE (éd.), *The Archaeology of Phrygian Gordion, Royal City of Midas*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012.
- C. B ROSE 2013 : C. B. ROSE, *The Archaeology of Greek and Roman Troy,* Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
- C. B ROSE 2013 (a) : C. B ROSE 2013, « Troy during the Archaic Period », in C. B. ROSE (éd.), *The Archaeology of Greek and Roman Troy,* Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 43-71.
- C. B. ROSE 2016 : C. B. ROSE, « Gordion and the Penn Museum », in C. B. ROSE & G. DARBYSHIRE (éd.), *The Golden Age of King Midas. Exhibition Catalogue*, Philadelphia, University of Pennsylvania Museum, 2016, p. 2-15
- C. B. ROSE et G. DARBYSHIRE 2011: C. B. ROSE et G. DARBYSHIRE (éd.), *The New Chronology of Iron Age Gordion*, Philadelphia, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, 2011 (Gordion Special Studies, VI. Museum Monograph 133).
- D. ROSENBLOOM 2006 : D. ROSENBLOOM, *Aeschylus : Persians*, London, Duckworth, 2006.
- J. P. ROTH 2008 : J. P. ROTH, « War », in P. SABIN, H. VAN WEES & M. WHITBY (éd.), *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, Volume 1, *Greece, The Hellenistic World and the Rise of Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, p. 368-398.
- G. ROUGEMONT 2013 : G. ROUGEMONT, « L'oracle de Delphes : quelques mises au point », in *Kernos*, 26 (2013), p. 45-58.
- C. RUBINCAM 2003 : C. RUBINCAM, « Numbers in Greek Poetry and Historiography : Quantifying Fehling », in *Classical Quaterly*, 53-2 (2003), p. 448-463.
- L. RUBINSTEIN 2004 : L. RUBINSTEIN, « Aiolis and South-Western Mysia », in M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN (éd.), *An inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 1033-1052.

- L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004 : L. RUBINSTEIN (avec la collaboration de A. M. GREAVES), « Ionia », in M. H. HANSEN et T. H. NIELSEN (éd.), *An inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation Conducted by The Copenhagen Polis Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 1053-1107.
- F. RUMSCHEID 1999 : F. RUMSCHEID, « Mylasas Verteidigung: Burgen statt Stadtmauer ? », in E. L. SCHWANDNER et K. RHEIDT (éd.), *Stadt und Umland, Neue Ergebnisse der archäologischen Bau- und Siedlungsforschung*, Bauforschungskolloquium in Berlin vom 7. bis 10. Mai 1997 veranstaltet vom Architektur-Referat des DAI, Mainz, Von Zabern, 1999, p. 206-222.
- S. RUZICKA 2012 : S. RUZICKA, *Trouble in the West. Egypt and the Persian Empire 525-332 BCE*, Oxford, Oxford University Press, 2012.
- P. SABIN et al. 2008 : P. SABIN, H. VAN WEES & M. WHITBY (éd.), *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare*, Volume 1, *Greece, The Hellenistic World and the Rise of Rome*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- S. SAÏD 1987 : S. SAÏD, « Deux noms de l'image en grec ancien : idole et icône », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 131-2 (1987), p. 309-330.
- S. SAÏD 2002 : S. SAÏD, « Herodotus and Tragedy », in E. J. BAKKER, I. J. F. DE JONG et H. VAN WEES (éd.), *Brill's Companion to Herodotus*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2002, p. 117-147.
- J. B. SALMON 1984 : J. B. SALMON, *Wealthy Corinth : A History of the City to 333 B.C.*, Oxford, Oxford University Press, 1984.
- G. K. SAMS 1994: G. K. SAMS, « Gordion », in TRECCANI, *Enciclopedia dell' Arte Antica*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/gordion_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 6 décembre 2017)
- G. K. SAMS 2005 : G. K. SAMS, « Gordion : Exploration over a Century », in L. KEALHOFER (éd.), *The Archaeology of Midas and The Phrygians, Recent Works at Gordion*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press 2005, p. 10-22.

- G. K. SAMS 2012 : G. K. SAMS, « The New Chronology for Gordion and Phrygian Pottery », in C. B. ROSE (éd.), *The Archaeology of Phrygian Gordion, Royal City of Midas*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2012, p. 57-66.
- P. SÁNCHEZ 2001 : P. SÁNCHEZ, *L'amphictionie des Pyles et de Delphes. Recherches sur son rôle historique, des origines au II^e^ siècle de notre ère*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2001 (Historia, Einzelschriften, Heft 148).
- H. SANCISI-WEERDENBURG 1988 : H. SANCISI-WEERDENBURG, « Was there ever a Median empire ? » in A. KUHRT and H. SANCISI-WEERDENBURG (éd.), *Achaemenid History,* III*, Method and Theory*, Leiden, NINO, 1988, p. 197–212.
- P. SAPIRSTEIN 2012 : P. SAPIRSTEIN, « The Monumental Archaic Roof Of The Temple Of Hera At Mon Repos, Corfu », in *Hesperia*, 81 (2012), p. 31-91.
- L. SASSMANNSHAUSEN 2001 : L. SASSMANNSHAUSEN, *Beiträge zur Verwaltung und Gesellschaft Babyloniens in der Kassitenzeit*, Mainz am Rhein, Zabern, 2001.
- L. A. SCAZOTTA HÖRICHT 2012 : L. A. SCAZOTTA HÖRICHT, « Ceramica eolica del Wild Goat Style a Cuma flegrea », in L. A. SCAZOTTA HÖRICHT (éd.), *Nuovi studi su Kyme eolica. Produzioni e rotte trasmarine*, Napoli, Clio Press, 2012, p. 19-39.
- L. A. SCAZOTTA HÖRICHT 2014 : L. A. SCAZOTTA HÖRICHT, « l'Oro di Mida e Kyme Eolica », in M. TORTORELLI GHIDINI (éd.), *Aurum. Funzioni e simbolic dell'oro nelle culture del Mediterraneo antico*, Roma, l' « Erma » di Bretschneider, 2014, p. 117-126.
- J. SCHÄFER et H. SCHLÄGER 1962 : J. SCHÄFER et H. SCHLÄGER, « Zur Seeseite von Kyme in der Aiolis », in *Archäologischer Anzeiger*, (1962), p. 40–57.
- H. SCHAUDIG 2001 : *Die Inschriften Nabonids von Babylon und Kyros' des Großen, samt den in ihrem Umfeld entstandenen Tendenzschriften. Textausgabe und Grammatik*, Münster, Ugarit Verlag, 2001.
- E. SCHEID-TISSINIER 1994 : E. SCHEID-TISSINIER, « L'usage du concept du don dans la poésie homérique », in *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, 9-10 (1994), p. 401-416.

- E. SCHEID-TISSINIER 2007: E. SCHEID-TISSINIER, « Les enjeux de la réciprocité inégale. Les dons des rois perses », in E. MAGNANI (dir.), *Dons et sciences sociales*, Dijon, Presses Universitaires de Dijon, 2007, p. 71-82.
- P. SCHMITT-PANTEL 1990 : P. SCHMITT-PANTEL, compte rendu [G. HERMAN, *Ritualised Friendship and the Greek City*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987], in *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, 45-4 (1990), p. 878-879.
- R. SCHUBERT 1884 : R. SCHUBERT, *Geschichte der Könige von Lydien*, Bresiau, Verlag von Wilhelm Koebner, 1884.
- A. SCHULZ 2000 : A. SCHULZ, *Die stadtmauer von Neandreia in der Troas*, Bonn, Habelt, 2000 (Asia Minor Studien 38).
- J. SEEHER 2006 : J. SEEHER, *Hattusha Guide, a day in the Hittite Capital*, 3rd revised edition, Istanbul, Ege Yayinlari, 2006.
- J. SEEHER 2012 : J. SEEHER, « Ilipinar, barcin höyük and demircihüyük. Some Remarks on the Late Chalcolithic Period in North-western Anatolia », in *Anatolica*, 38 (2012), p. 117-127.
- C. SEGAL 1971 : C. SEGAL, « Croesus on the Pyre : Herodotus and Bacchylides », in *Wiener Studien*, 5 (1971), p. 39-51.
- C. SEGAL 1999 : C. SEGAL, *Tragedy and Civilization. An Interpretation of Sophocles*, Norman, University of Oklahoma Press, 1999.
- V. SEKUNDA 1985 : V. SEKUNDA, « Achaemenid colonization in Lydia », in *Revue des Études Anciennes*, 87-2 (1985), p. 7-29.
- R. SENFF 1997 : R. SENFF, « Die Grabung auf dem Gipfelplateau des Kalabaktepe 1995 », in V. VON GRAEVE *et alii*, « Milet 1994-1995 », in *Archaeologischer Anzeiger,* 112 (1997), p. 122-125.
- R. SENFF 2000 : R. SENFF, « Die archaische Wohnbebauung am Kalabaktepe in Milet », in F. KRINZINGER (éd.), *Die Ägäis und das westliche Mittelmeer, Akten des Symposions Wien 1999*, Wien, Verlag der Österr. Akad. der Wiss., 2000, p. 29-37.
- R. SENFF 2006 : R. SENFF, « Form and Function of Sanctuaries in Archaic Miletus », in *Revue des études anciennes*, 1008 (2006), p. 159-172.

- R. SENFF 2007 : R. SENFF, « Die Ergebnisse der neuen Grabungen im Archaischen Milet - Stratigraphie und Chronologie », in J. COBET *et alii* (éd.), *Frühes Ionien, Milesische Forschung*, Mainz, Von Zabern, 2007, p. 219-326.
- R. SENFF et V. VON GRAEVE 1990 : R. SENFF et V. VON GRAEVE, « Die Grabung am Südhang des Kalabaktepe », in *Istanbuler Mitteilungen*, 40 (1990), p. 44-50.
- Ü. SERDAROĞLU 1990 : Ü. SERDAROĞLU, « Zur Geschichte der Stadt Assos und ihrer Ausgrabungen », in Ü. SERDAROĞLU *et alii* (éd.)*, Ausgrabungen in Assos*, Bonn, Habelt, (Asia Minor Studien 2), p. 1-4.
- Ü. SERDAROĞLU et R. STUPPERICH 1992 : Ü. SERDAROĞLU et STUPPERICH (éd.), *Ausgrabungen in Assos*, Bonn, Habelt, 1992 (Asia Minor Studien 5).
- Ü. SERDAROĞLU et R. STUPPERICH 1993 : Ü. SERDAROĞLU et STUPPERICH (éd.), *Ausgrabungen in Assos*, Bonn, Habelt, 1993 (Asia Minor Studien 10).
- P. SINEUX 2007 : P. SINEUX, *Amphiaraos. Guerrier, devin et guérisseur*, Paris, Les Belles Lettres, 2007 (La vérité des mythes).
- A. SLAWISCH 2013 : A. SLAWISCH 2013, « Didyma. Untersuchungen zur sakralen Topographie und baulichen Entwicklung des Kernheiligtums vom 8.–4. Jh. v. Chr. », in I. GERLACH et D. RAUE (éd.), *Sanktuar und Ritual. Heilige Plätze im archäologischen Befund*, Rahden, Verlag Marie Leidorf, 2013 p. 53-60.
- A. M. SNODGRASS 2000 : A. M. SNODGRASS, *The Dark Age of Greece. An archaeological survey of the Eleventh to the Eighth Centuries BC*, New-York, Routledge, 2000.
- A. SOKOLICEK 2009 : A. SOKOLICEK, *Diateichismata*. *Zu dem Phänomen innerer Befestigungsmauern im griechischen Städtebau*, Vienne, Phoibos, 2009.
- M. SORDI 1957 : M. SORDI, « La fondation du collège des naopes et le renouveau politique de l'Amphictionie au IV^{e} siècle », in *Bulletin de correspondance hellénique*, 81 (1957), p. 38-75.
- C. SOURVINOU-INWOOD 1988 : C. SOURVINOU-INWOOD, « "Myth" and History : on Herodotus III. 48 and 50-53 », in *Opuscula atheniensia*, 17 (1988), p. 167-182.
- W. SOWA 2007 : W. SOWA, « A note to “Phrygian” words in Greek », in *Studia Etymologica Cracoviensa*, 12 (2007), p. 153-170.

– H. SÖZBILIR et al. 2016 : H. SÖZBILIR, Ö. SÜMER, Ç. ÖZKAYMAK, B. UZEL, T. GÜLER et S. ESKI (éd.), « Kinematic analysis and palaeoseismology of the Edremit Fault Zone: Evidence for past earthquakes in the southern branch of the North Anatolian Fault Zone, Biga Peninsula, NW Turkey », in *Geodynamica Acta*, (2016), p. 1-22.

– A. SPALINGER 1977 : A. SPALINGER, « Egypt and Babylonia : A Survey (c. 620 B.C. – 550 B.C.) », in *Studien zur Altägyptischen Kultur*, 5 (1977), p. 221-244.

– A. SPALINGER 1978: A. SPALINGER, « The Date of the Death of Gyges and Its Historical Implications », in *Journal of the American Oriental Society*, 98-4 (1978), p. 400-409.

– W. SPEIPEL 2008 : W. SPEIPEL (dir.), *Das Artemision von Ephesos. Heiliger Platz einer Göttin*, eine Ausstellung des Kunsthistorischen Museums Wien in Zusammenarbeit mit dem Archäologischen Museum Istanbul und dem Ephesos-Museum, Selçuk, 22. Mai bis 22. September 2008, Wien, Phoibos Verlag, 2008.

– P. A. STADTER 1991 : P. A. STADTER, « Fictional Narrative in the Cyropaideia », in *The American Journal of Philology*, 112 – 4 (1991), p. 461-491.

– D. STRONACH 1978 : D. STRONACH, *Pasargadae*, Oxford, Oxford University Press, 1978.

– D. STRONACH 2007 : D. STRONACH, « The Campaign Of Cyrus The Great In 547 BC. A Hitherto Unrecognized Source For The Early History Of Armenia ? », in *Armenian Journal of Near Eastern Studies*, 2 (2007), p. 163-173.

– F. R. STEPHENSON & L. J. FATOOHI 1997 : F. R. STEPHENSON & L. J. FATOOHI, « Thales's Prediction of a Solar Eclipse », in *Journal of the History of Astronomy,* 28 (1997), p. 280-282.

– F. STOCK et al. 2014 : F. STOCK *et alii*, « The palaeogeographies of Ephesos (Turkey), its harbours, and the Artemision – a geoarchaeological reconstruction for the timespan 1500–300 BC », in *Zeitschrift für Geomorphologie*, 58, Supplément 2 (2014), p. 33-66.

– J. STRONK 2010 : *Ctesias's Persian History. Part 1*, introduction, text and translation by J. STRONK, Düsseldorf, Wellem Verlag, 2010.

- S. STUCCHI et G. SGATTI 1959 : S. STUCCHI et G. SGATTI, « Clazomene », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, II, *Bas-Dam*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1959, p. 708-710.
- R. STUPPERICH 1994 : R. STUPPERICH, « Beobachtungen zu Gräbern und Grabsitten in der Nekropole von Assos », in *Laverna,* 5 (1994), p. 56-86.
- R. STUPPERICH 1996 : R. STUPPERICH, « Ein archaisches Kriegerrelief aus Gargara », in E. SCHWERTHEIM (éd.), *Studien zum antiken Kleinasien III,* Habelt, Bonn, 1996 (Asia Minor Studien 16), p. 127-138.
- T. SULIMIRSKI & T. TAYLOR 1991 : T. SULIMIRSKI & T. TAYLOR, « The Scythians », in J. BOARDMAN – I. E. S. EDWARDS – N. G. L. HAMMOND – E. SOLLBERGER & C. B. F. WALKER (éd.), *The Cambridge Ancient History*, III-2, *The Assyrian and Babylonian Empires and other States of The Near East, from the Eighth to the Sixth Centuries B.C.,* Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 547-590.
- G. D. SUMMERS 1992 : G. SUMMERS, « Aerial survey of Çevre Kale, Yaraşlı », in *Anatolian Studies*, 42 (1992), p. 179-206.
- G. D. SUMMERS, 1997 : G.-D. SUMMERS, « The identification of the Iron Age city on Kerkenes Dağ in Central Anatolia », in *Journal of Near Eastern Studies*, 52-2 (1997), p. 81-94.
- G. D. SUMMERS 1999 : G. D. SUMMERS, « *Medes, Lydians, the "battle of the eclipse" and the historicity of Herodotus* », in http://www.kerkenes.metu.edu.tr/kerk1/index.html. (Page consultée le 21 juillet 2016, dernière mise à jour en juin 2016)
- G. D. SUMMERS, 2000 : G. D. SUMMERS, « The Median Empire reconsidered : a view from Kerkenes Dağ », in *Anatolian Studies*, 50 (2000), p. 55-73
- G. D. SUMMERS 2006 (a) : G. D. SUMMERS, « Architectural Terracottas in Greater Phrygia: Problems of Chronology and Distribution », in B. AVUNÇ et H. ERKANAL (éd.), *Studies in Honor of Hayat Erkanal: Cultural Reflections*, Istanbul, Homer Kitavebi, p. 684-688.
- G. D. SUMMERS 2006 (b) : G. D. SUMMERS, « Aspect of Material Culture at The Iron Age Capital On The Kerkenes Dağ in Central Anatolia », in *Ancient Near Eastern Studies*, 43 (2006), p. 164-202.

- G. D. SUMMERS 2009 : G. D. SUMMERS, « The End of Chronology: New Directions in the Archaeology of the Central Anatolian Iron Age », in S. W. MANNING et M. J. BRUCE (éd.), *Tree-Rings, Kings, and Old World Archaeology and Environment. Papers Presentend in Honor of Peter Ian Kuniholm*, Oxford & Oakville, Oxford Books, 2009, p. 239-252.
- G. D. SUMMERS 2013(a) : G. D. SUMMERS, « The Kale at Kerkenes Dag: An Iron Age Capital in Central Anatolia », in S. REDFORD & N. ERGIN (éd.), *Cities And Citadels In Turkey : From The Iron Age To The Seljuks*, Leuven, Peeters, 2013 (Ancient Near Eastern Studies. Supp. 40), p. 137-160.
- G. D. SUMMERS 2013(b) : G. D. SUMMERS, « East of the Halys: thoughts on settlement patterns and historical geography in the late 2nd millennium and first half of the first millennium B.C. », in H. BRU et G. LABARRE (éd.), *L'Anatolie des peuples, des cités et des cultures (IIe millénaire av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.)*, vol. 1, actes du colloque international de Besançon (26-27 novembre 2010), Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2013, p. 41-51.
- G. D. SUMMERS 2013(c) : G. D. SUMMERS, « Connectivity and Cultural Isolation at Kerkenes, an Iron Age Capital in Central Turkey », in L. BOMBARDIERI *et alii*. (éd.), *Identity and Connectivity, Proceeding of the 16th Symposium on Mediterranean Archaeology, Florence, Italy, 1–3 March 2012*, vol. 1, Oxford, Archeopress, 2013, p. 225-232.
- G. D. SUMMERS et al. 2011 : G. D. SUMMERS *et alii*, *The Kerkenes Project. A Preliminary Report on the 2011 Season*, [en ligne], http://www.kerkenes.metu.edu.tr/kerk2/01reports/pdf/11kerkrepeng.pdf. (Page consultée le 4 juillet 2017)
- F. SUMMERS & G. D. SUMMERS 2013 : F. SUMMERS & G. D. SUMMERS 2013, « Mapping an ancient city: remote sensing at Kerkenes, an Iron Age capital in central Anatolia », in H. BRU et G. LABARRE (éd.), *L'Anatolie des peuples, des cités et des cultures (IIe millénaire av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.)*, vol. 1, actes du colloque international de Besançon (26-27 novembre 2010), Besançon, PUFC, 2013, p. 53-68.
- I. S. SVENTSITSKAYA 1978 : I. S. SVENTSITSKAYA, « Grecheskie goroda v sostave lidiiskogo tsarsva », in *The Vestnik drevnei istorii*, 1, (1978), p. 26 - 38.

- H. TADMOR 2002 : H. TADMOR, « The Role of the Chief Eunuch and the Place of Eunuchs in the Assyrian Empire », in S. PARPOLA et R. M. WHITING (éd.), *Sex and Gender in the Ancient Near East : Proceedings of the 47th Rencontre Assyriologique Internationale, Helsinki, 2-6 juin 2001*, partie 2, Helsinki, Neo Assyrian Text Corpus Project, 2002, p. 603-611.
- C. TALAMO 1973 : C. TALAMO, « Per la Storia di Colofone in età arcaica », in *La parola del Passato*, 28 (1973), p. 343-375.
- C. TALAMO 1979 : C. TALAMO, *La Lidia arcaica : Tradizioni genealogiche ed evoluzione istituzionale*, Bologna, Pàtron editore, 1979.
- O. TAPLIN 1997 : O. TAPLIN, « The pictorial record », in P. E. EASTERLING (éd.), *The Cambridge Companion To Greek Tragedy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, p. 69-90.
- O. TAPLIN 2007 : O. TAPLIN, *Pots & Plays. Interactions between Tragedy and Greek Vase-painting of the Fourth Century B.C.*, Los Angeles, J. Paul Getty, 2007.
- R. THOMAS 2001 : R. THOMAS, « Ethnicity, Genealogy, and Hellenism in Herodotus », in I. MALKIN (éd.), *Ancient Perception of Greek Ethnicity*, Cambridge, Harvard University Press, 2001 (Center for Hellenic Studies Colloquia, 5), p. 213-233.
- P. THONEMANN 2013 : P. THONEMANN, « Phrygia: an anarchist history, 950 BC–AD 100 », in P. THONEMANN (éd.), *Roman Phrygia. Culture and Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 1-40.
- P. THONEMANN 2016 : P. THONEMANN, « Croesus and the Oracles », in *Journal of Hellenic Studies*, 136 (2016), p. 152-167.
- J. A. THORNE 2001 : J. A. THORNE, « Warfare and Agriculture : The Economic Impact of Devastation in Classical Greece », in *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 42 (2001), p. 225-253.
- R. TRAVIS 2000 : R. TRAVIS, « The Spectation of Gyges in P. Oxy. 2382 and Herodotus Book 1 », in *Classical Antiquity*, 19-2 (2000), p. 330-359.
- H. TRÉZINY 2006 : H. TRÉZINY, « L'urbanisme archaïque des villes ioniennes: un point de vue occidental », in *Revue des études anciennes*, 108/1 (2006), p. 225-247.

- N. TRIPPÉ 2009 : N. TRIPPÉ 2009, « *Les épiclèses d'Artémis à Milet-Didymes : quelles offrandes et quels donateurs pour les différentes facettes de la déesse ?* », in C. PRÊTRE (éd.), *Le donateur, l'offrande et la déesse*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2009 (Kernos Suppléments), p. 271-282.
- M. TRUNDLE 2004 : M. TRUNDLE, *Greek Mercenaries. From the Late Archaic Period to Alexander*, London – New-York, Routledge, 2004.
- K. TSAKOS 2007 : K. TSAKOS, « Die Stadt Samos in der Geometrischen und Archaischen Epoche », in J. COBET *et alii* (éd.), *Frühes Ionien, Milesische Forschung*, Mainz, Von Zabern, 2007, p. 189-199.
- K. TUCHELT 1988 : K. TUCHELT, *Die Perserzerstörung von Branchidai-Didyma und ihre Folgen - archäologisch betrachtet*, Berlin, De Gruyter, 1988 (Archaölogischer Anzeiger).
- N. TUNA 1984 : N. TUNA, « Ionia ve Datça yarımadası arkeolojik yüzey araştırmaları 1984 », in *Araştırma Sonuçları Toplantısı*, 3 (1984), p. 209-22.
- C. TUPLIN 2004 : C. TUPLIN, « Medes in Media, Mesopotamia, And Anatolia : Empire, Hegemony, Domination or Illusion », in *Ancient Wet & East*, 3-2 (2004), p. 223-251.
- C. TUPLIN 2011 : C. TUPLIN, « Ctesias as Military Historian », in J. WIESEHÖFER, R. ROLLINGER et G. B. LANFRANCHI (éd.), *Ktesias' Welt. Ctesias' World*, Wiesbaden, Harrasowitz, 2011, p. 449-488.
- G. UMHOLTZ 2002 : G. UMHOLTZ, « Architraval Arrogance ? Dedicatory Inscriptions in Greek Architecture of the Classical Period », in *Hesperia*, 71 (2002), p. 261-293.
- P. VALAVANIS 2004 : P. VALAVANIS, *Games and sanctuaries in Ancient Greece. Olympia, Delphi, Isthmia, Nemea, Athens*, Los Angeles, The J. Paul Getty Museum, 2004.
- C. VAN BEELEN 2012 : C. VAN BEELEN, « Linguists from Leiden decipher Phrygian and Lydian inscriptions », in UNIVERSITEIT LEIDEN, *News & Events*, [en ligne], http://news.leiden.edu/news-2012/linguists-from-leiden-decipher-phrygian-and-lydian-inscriptions.html. (Page consultée le 30 janvier 2016)

- D. VAN BERCHEM 1960 : D. VAN BERCHEM, « Trois cas d'asylie archaïque », in *Museum Helveticum*, 17 (1960), p. 21-33.
- R. J. VAN DER SPEK 2014 : R. J. VAN DER SPEK, « Cyrus the Great, Exiles, and Foreign Gods: A Comparison of Assyrian and Persian Policies on Subject Nations », in M. KOZUL *et alii* (éd.), *Extraction & Control. Studies in Honor of Matthew W. Stolper*, Chicago, 2014, p. 233-264.
- E. VAN DONGEN 2014 : E. VAN DONGEN, « The Extent And Interactions of The Phrygian Kingdom », in S. GASPA *et alii* (éd.), *From Source to History. Studies on Ancient Near Eastern Worlds and Beyond. Dedicated to Giovanni Battista Lanfranchi on the Occasion of His 65th Birthday on June 23, 2014*, Münster, Ugarit-Verlag, 2014, p. 697-712.
- J. VAN SETERS 1997 : J. VAN SETERS, History. *Historiography in the Ancient World and the Origin of Biblical History*, Winona Lake, Eisenbrauns, 1997.
- H. VAN WEES 1998 : H. VAN WEES, « Reciprocity in Anthropological Theory », in C. GILL *et alii* (éd.), *Reciprocity in Ancient Greece*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 13-49.
- J. VELAZQUEZ MUNOZ 2013 : J. VELAZQUEZ MUNOZ, « El sistema de caminos reales en el Asia Menor Aqueménida », in *Herakleion*, 6 (2013), p. 95-130.
- A. VERLINDE 2015 : A. VERLINDE, *The Roman Sanctuary Site at Pessinus. From Phrygian to Byzantine Times*, Leuven, Peeter, 2015.
- B. VERGNAUD 2012 : B. VERGNAUD, *Recherche sur les fortifications d'Anatolie occidentale et centrale au début du premier millénaire av. J.-C. (Xe-VIe s.)*, volume I. Texte, Thèse de doctorat en « Histoire, Langues et Littérature ancienne », Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, inédit, Année académique 2011-2012.
- J. P. VERNANT 1957 : J. P. VERNANT, compte-rendu, [G. GERMAIN, *La mystique des nombres dans l'épopée homérique et sa préhistoire*, Paris, PUF, 1954], in *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 147 (1957), p. 375-377.
- J. P. VERNANT 1990 : J. P. VERNANT, « Figuration et image », in *Mètis. Anthropologie des mondes grecs ancien*, 5-1/2 (1990), p. 225-238.

- P. VILLARD 2008 : P. VILLARD, « L'empire néo-assyrien », in F. HURLET (éd.), *Les Empires. Antiquité et Moyen-Âge. Analyse complète*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 15-32.
- L. VLAD BORELLI 1965 : L. VLAD BORELLI, « Samo », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, VI, *Pec-Saq*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1965, p. 1091-1101.
- L. VLAD BORELLI 1966 : L. VLAD BORELLI, « Troia », in *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, VII, *Sar-Zurv*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, 1966, p. 999-1007.
- M. M. VOIGT et al. 1997 : M. M. VOIGT *et alii*, « Fieldwork at Gordion : 1993-1995 », in *Anatolica*, 23 (1997), p. 1-59.
- M. M. VOIGT 2005 : M. M. VOIGT, « Old Problems and New Solutions: Recent Excavations at Gordion », in L. KEALHOFER (éd.), *The Archaeology of Midas and the Phrygians*, Philadelphia, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, 2005, p. 28-31.
- M. M. VOIGT 2009 : M. M. VOIGT, « The Chronology of Phrygian Gordion », in S. W. MANNING et M. J. BRUCE (éd.), *Tree-Rings, Kings and Old World Archaeology and Environment : Papers Presentend in Honour Peter Ian Kuniholm*, Oxford, Oxbow, 2009, p. 3-24.
- W. VOIGTLÄNDER 1988 : W. VOIGTLÄNDER, « Akbük - Teichiussa. Zweiter Vorbericht - Survey 1985/86 », in *Archäologischer Anzeiger,* (1988), p. 567-625.
- W. VOIGTLÄNDER 1997 : W. VOIGTLÄNDER, « Teichioussa », in TRECCANI, *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/teichioussa_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 6 décembre 2017)
- W. VOIGTLÄNDER 2004 : W. VOIGTLÄNDER, *Teichiussa. Näherung und Wirklichkeit*, Rahden, Marie Liedorf, 2004.

- D. VOISIN 2016 : D. VOISIN, « Décomposition et recomposition des motifs mythologiques dans les *Passions d'amour* de Parthénios de Nicée », in A. ZUCKER *et alii* (éd.), *Lire les mythes - Formes, usages et visées des pratiques mythographiques de l'Antiquité à la Renaissance,* Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016.
- K. VON FRITZ 1967 : K. VON FRITZ, Die Griechische Geschichtsschreibung, I, 2, *Die Λυδιακά des Lyders Xanthos*, Berlin, De Gruyter, 1967.
- A. VON GERKAN 1935 : A. VON GERKAN, *Milet*. *Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899*, Volume II, 3*, Die Stadtmauern*, Berlin, 1935.
- R. W. WALLACE 1988 : R. W. WALLACE, « Walwe. and. Kali. », in *Journal of Hellenic Studies*, 108 (1988), p. 203-207.
- R. W. WALLACE 2009 : R. W. WALLACE, « Charismatic Leaders », in K. A. RAAFLAUB et H. VAN WEES (éd.), *A companion to Archaic Greece*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2009, p. 411-426.
- R. W. WALLACE 2016 : R. W. WALLACE, « Redating Croesus : Herodotus Chronologies, and the Dates of the Earliest Coinage », in *Journal of Hellenic Studies*, 136 (2016), p. 168-181.
- K. WALLENSTEIN 1973 : K. WALLENSTEIN, « Focea », in TRECCANI, *Enciclopedia dell'Arte Antica Classica e Orientale*, [en ligne], http://www.treccani.it/enciclopedia/focea_%28Enciclopedia-dell%27-Arte-Antica%29/. (Page consultée le 6 décembre 2017)
- M. WATERS 2011 : M. WATERS, « Notes On The Medes And Their "Empire" From JER 25:25 to HDT 1.134 », in G. FRAME *et alii* (éd.), *A Common Cultural Heritage : Studies on Mesopotamia and the Biblical World in Honor of Barry L. Eichler*, Bethesda, CDL Press, 2011, p. 243-253.
- M. WATERS 2011 (b) : M. WATERS, « The Oibaras Saga in Ctesias », in J. WIESEHÖFER, R. ROLLINGER et G. B. LANFRANCHI (éd.), *Ktesias' Welt. Ctesias' World*, Wiesbaden, Harrasowitz, 2011, p. 489-498.
- M. WATERS 2014 : M. WATERS, *Ancient Persia : A Concise History of the Achaemenid Empire, 550-330 BCE*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

- M. WATERS 2017 : M. WATERS, *Ctesias' Persica and Its Near Eastern Context*, Madison, The University of Wisconsin Press, 2017.
- S. WEST 2003 : S. WEST, « Croesus second reprieve and other tales about the Persian court », in *Classical Quarterly*, 53-2 (2003), p. 416-437.
- U. WILAMOWITZ 1913 : U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDROFF, *Sappho und Simonides.Untersuchungen über griechische Lyriker*, Berlin, Weidmannsche, 1913.
- É. WILL 1955 : É. WILL, *Korinthiaka. Recherches sur l'histoire et la civilisation de Corinthe. Des origines aux guerres médiques*, Paris, De Boccard, 1955.
- É. WILL 1956 : É. WILL, *Doriens et Ioniens. Essai sur la valeur du critère ethnique appliqué à l'étude de l'histoire et de la civilisation grecques*, Paris, Les Belles Lettres, 1956 (Publication de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fascicule 132).
- F. J. WILLIAMS 2003 : F. J. WILLIAMS, « Hermesianax », in S. HORNBLOWER et A. SPAWFORTH (éd.), *The Oxford Classical Dictionnary,* 3e édition révisée, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 691.
- N. G. WILSON 1997 : *Aelian. Historical Miscellany (Varia Historia)*, texte édité et traduit par N. G. WILSON, Cambridge MA – London, Harvard University Press, 1997 (Loeb Classical Library).
- F. E. WINTER 1985 : F. E. WINTER, « Notes on Neandreia », in *American Journal of Archaeoloy*, 89 (1985), p. 680-683.
- D. J. WISEMAN 1985 : D. J. WISEMAN, *Nebuchadrezzar and Babylon*, Oxford, Oxford University Press, 1985 (The Schweich Lectures).
- D. J. WISEMAN 1991: D. J. WISEMAN, « Babylonia 605-539 B.C. », in J. BOARDMAN, I. E. S. EDWARDS, N. G. L. HAMMOND, E. SOLLBERGER et C. B. F. WALKER (éd.), *The Cambridge Ancient History*, III-2, *The Assyrian and Babylonian Empires and other States of The Near East, from the Eighth to the Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 229-251.
- G. WISSOWA 1905 : G. WISSOWA, « Dositheos (6) », in *Pauly Realencyclopadie der classischen Altertumswissenschaft*, Zehnter Halbband, *Donatio bis Ephoroi*, Stuttgart, Alfred Druckenmüller, 1905, p. 1606.

- A. M. WITTKE 2004 : A. M. WITTKE 2004, *Mušker und Phryger: ein Beitrag zur Geschichte Anatoliens vom 12. bis zum 7. Jh. V. Chr: Kommentar zur TAVO-Karte B IV 8 "Östlicher Mittelmeerraum und Mesopotamien um 700 v. Chr*, Wiesbaden, Reichert (Beheifte zum Tübinger Atlas der Vorderen Orients: Reihe B, 99), 2004.
- T. WORTHEN 1997 : T. WORTHEN, « Herodotos's Report on Thales' Eclipse », in *Electronic Antiquity,* 3-7 (1997), [en ligne], http://scholar.lib.vt.edu/ejournals/ElAnt/V3N7/worthen.html. (Page consultée le 21 juillet 2016)
- F. WOUDHUIZEN 2008-2009 : F. WOUDHUIZEN, « Phrygian & Greek », in *Talanta*, 40-41 (2008-2009), p. 181-217.
- I. S. YAKUBOVICH 2008 : I. S. YAKUBOVICH, *Sociolinguistics of The Luwian Language*, vol. 1, Thèse de doctorat en Philosophie, inédit, Université de Chicago, 2008.
- S. YALÇIN 2016 : S. YALÇIN « Men, Women, Eunuchs, Etc. : Visualities of Gendered Identities in Kassite Babylonia Seals (ca. 1470-1155 B.C.) », in *Bulletin of the American School of Oriental Research*, 376-2 (2016), p. 212-150.
- B. YILDRIM et M. H. GATES, « Archaeology in Turkey », *American Journal of Archaeology,* 111 (2007), p. 275-356.
- F. YEGÜL 2010 : F. YEGÜL, « The Temple of Artemis at Sardis », in N. D. CAHILL (éd.), *Lidyalılar ve Dünyaları. The Lydians and Their World,* Istanbul, Yapı Kredi Yayınları, 2010, p. 363-388.
- P. ZAPHEIROPOULOU 1997 : P. ZAPHEIROPOULOU, « La relation entre l'Héraion et la ville de Samos », in J. DE LA GENIÈRE (éd.), *Héra. Images, Espaces, Cultes*, Actes du Colloque International du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III et de l'Association P.R.A.C. Lille, 29-30 novembre 1993, Naples, Publications du Centre Jean Bérard, 1997, p. 151-162.
- S. ZAWADSKI 1988 : S. ZAWADZKI, « Umman-Manda: Bedeutung des Terminus und Gründe seiner Anwendung in der Chronik des Nabopolassar », in P. VAVRONŠEK et V. SOUIEK (éd.), *Šulmu. Papers on the Ancient Near East presented at the International Conference of Socialist Countries (Prague, Sept. 30 –Oct. 3*, 1986), Prague, Charles University, p. 379-387.

- S. ZAWADSKI 1988 (b) : S. ZAWADZKI, *The Fall of Assyria and Median-Babylonian Relations in the Light of Nabopolassar Chronicle*, Poznań-Delft, Eburon – Adam Mickiewicz University Press, 1988.

- S. ZAWADZKI 2010 : S. ZAWADZKI, « The Portrait of Nabonidus and Cyrus in *Their*(?) Chronicle: When and Why the Present Version Was Composed », in P. CHARVÁT et P. MAŘÍKOVÁ VLČKOVÁ (éd.), *Who Was King ? Who Was Not King. The Rulers and their Ruled in the Ancient Near East*, Prague, Institute of Archaeology of the Academy of Sciences of the Czech Republic, 2010, p. 142-154.

- S. ZAWADZKI 2011/2012 : S. ZAWADZKI, « *Umman-Manda* Revisited », in *State Archives of Assyria Bulletin*, 19 (2011/2012), p. 267-278.

- L. ZGUSTA 1984 : L. ZGUSTA, *Kleinasiatische Ortsnamen*, Heidelberg, Winter, 1984.

- A. ZOURNATZI 2011 : A. ZOURNATZI, « Early Cross-Cultural Political Encounters Along the Paths of the Silk Road*:* Cyrus *the* Great *as a* "King of the City of Anshan" », in D. AKBARZADEH (éd.), *Proceeding of the First International Conference « Iran and the Silk Road »*, 11-14 Février 2011, Teheran, Sous Presse, p. 1-15.

Ressources en ligne

- « Ephesos in the Prehellenistic Period. The Settlement History from the Late Bronze Age until the Foundation of the City by Lysimachos », in AUSTRIAN ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE, *Österreichisches Archäologisches Institut*, [en ligne], http://www.oeai.at/index.php/prehellenistic-ephesos.html. (Page consultée le 18 novembre 2015)
- « The Altar of Artemis » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-lydian-altar. (Page consultée le 5 juillet 2017)
- « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karnıyarık Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe. (Page consultée le 10 février 2016)
- « Iron Age Gordion - Middle Phrygian Gordion », UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA. MUSEUM OF ARCHAEOLOGY AND ANTHROPOLOGY, *Gordion Archaeological Project*, [en ligne], http://sites.museum.upenn.edu/gordion/history/iron-age-gordion/. (Page consultée le 31 août 2016. Dernière mise à jour en 2010)
- « The Kerkenes Project Bibliography », in THE KERKENES PROJECT, [en ligne], https://sciences.ucf.edu/anthropology/kerkenes/bibliography/#reports. (Page consultée le 24 avril 2017)
- A. ADLER, « alpha 1423 : Ἀλυάττης », in *Souda On Line : Byzantine Lexicography*, [en ligne], http://www.stoa.org/sol/.
- A. ADLER, « epsilon 3718 : Εὐρύβατος, in *Souda On Line : Byzantine Lexicography*, [en ligne], http://www.stoa.org/sol/.
- ADRAMYTTEION, *Adramytteion Archaeological Excavations*, [en ligne], www.adramytteion.org. (Page consultée le 21 juin 2017)
- J. ÅHLFELDT 2013 : J. ÅHLFELDT, *Digital Atlas of The Roman Empire*, [en ligne], http://imperium.ahlfeldt.se/. (Page consultée le 24 novembre 2016. Dernière mise à jour en 2015)

- AGAI, *Agai Kazısı*, [en ligne], www.aigai.org. (Page consultée le 21 juin 2017)
- ANTANDROS KAZI BAŞKANLIĞI, *ANTANDROS. Antik Kenti Kazıları*, [en ligne], www.antandros.org. (page consultée le 25 février 2017)
- APHRODISIAS EXCAVATION, *Aphrodisias – A Roman City in Modern Turkey*, [en ligne], http://aphrodisias.classics.ox.ac.uk. (Page consultée le 23 juin 2017)
- BEAZLEY ARCHIVE : UNIVERSITY OF OXFORD, *Classical Art Research Center*, *Beazley Archive*, [en ligne], https://www.beazley.ox.ac.uk/index.htm. (Page consultée le 10 janvier 2018)
- BING MAP : MICROSOFT CORPORATION, *Bing Map*, [en ligne,] https://www.bing.com/maps. (Page consultée le 29 novembre 2017)
- COĞRAFYAHARITA, *CoğrafyaHarita*, [En ligne], http://cografyaharita.com/anasayfa.html. (Page consultée le 12 juin 2017. Dernière mise à jour le 2 janvier 2017)
- M. DANDAMAYEV and I. MEDVEDSKAYA, « Media », in ENCYCLOPAEDIA IRANICA ONLINE, *Encyclopaedia Iranica Online*, [en ligne], http://www.iranicaonline.org/articles/media#article-tags-overlay. (Page visitée le 18 avril 2016. Dernière mise à jour en août 2006)
- DEUTSCHES ARCHÄOLOGISCHES INSTITUT, *Hattusa/Boğazköy*, [en ligne], http://www.dainst.org/projekt/-/project-display/48178. (Page consultée le 26 juin 2017)
- ESKIŞEHIR DIJITAL KÜLTÜR MIRASI ENVANTERI, *Eskişehir Kültür Mirası Envanteri*, [en ligne], http://www.eskisehirkulturenvanteri.gov.tr/. (Page consultée le 26 juin 2017)
- GAZI ÜNIVERSITESI, *Coğrafya Dünyası*, [en ligne], http://www.cografya.gen.tr. (Page consultée le 12 juin 2017)
- KLAZOMENAI, *Klazomenai Kazisi*, [en ligne], http://www.klazomeniaka.com/00-KLAZOMENAI-KAZI.htm. (Page consultée le 25 novembre 2016)
- LABRAUNDA, *Labraunda*, [en ligne], http://www.labraunda.org. (Page consultée le 23 juin 2017)

- H. LOHMANN 2006 : H. LOHMANN, « Teichiussa », in H. CANCIK et H. SCHNEIDER (éd.), *Brill's New Pauly. Encyclopaedia of the Ancient World*, [en ligne], http://dx.doi.org/10.1163/1574-9347_bnp_e1202390. (Page consultée le 24 novembre 2016. Dernière mise à jour en 2006)
- LUWIAN CORPUS, *Annotated Corpus of Luwian Text*, [en ligne], http://web-corpora.net/LuwianCorpus/search/index.php?interface_language=en. (Page consultée le 18 octobre 2015. Dernière mise à jour en 2009)
- S. MARMOIS-SICSIC, « Amphore attique à figures rouges », in MUSÉE DU LOUVRE, *Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines*, [en ligne], http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/amphore-attique-figures-rouges. (Page consultée le 22 mai 2017)
- METEOROLOJI GENEL MÜDÜRLÜĞÜ, *Orman ve su işleri Bakanliği*, [en ligne], https://www.mgm.gov.tr. (Page consultée le 15 juin 2017)
- MISSIONE ARCHEOLOGICA ITALIANA KYME EOLICA, *Kyme*, [en ligne], http://www.kyme.info/. (Page consultée le 20 décembre 2016)
- MUĞLA SITKI KOÇMAN ÜNIVERSITESI, *Pedasa, Leleg Uygarlığı'nın Merkezi Pedasa Antik Kenti Kazıları ve Arkeoloji Parkı Projesi*, [en ligne] http://www.pedasa.org/. (Page consultée le 25 novembre 2016)
- NATIONAL AERONAUTICS AND SPACE ADMINISTRATION. *NASA Eclipse Web Site*, http://eclipse.gsfc.nasa.gov/eclipse.html. (page consultée le 21 juillet 2016, dernière mise à jour le 14 février 2016)
- NATIONAL AERONAUTICS AND SPACE ADMINISTRATION, *NASA Worldview*, [en ligne], https://worldview.earthdata.nasa.gov/. (Page consultée le 12 juin 2017)
- S. PADEL-IMBAUD, « Cratère en calice attique à figures rouges dit « Cratère des Niobides » », in MUSÉE DU LOUVRE, *Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines*, [en ligne], https://www.louvre.fr/oeuvre-notices/cratere-en-calice-attique-figures-rouges-dit-cratere-des-niobides. (Page consultée le 15 janvier 2018)
- TAY PROJECT 2017 : « Pedasa », in TAY PROJECT, *The Archaeological Settlements of Turkey,* [en ligne], http://www.tayproject.org/TAYages.fm$Retrieve?CagNo=5427&html=ages_detail_e.html&layout=web. (Page consultée le 22 juin 2017)

- TAY PROJECT 2017 (b) : « Şarhöyük / Dorylaion », in TAY PROJECT, *The Archaeological Settlements of Turkey,* [en ligne], http://www.tayproject.org/TAYages.fm$Retrieve?CagNo=9091&html=ages_detail_e.html&layout=web. (Page consultée le 26 juin 2017)
- TAY PROJECT 2017 (c) : « Daskyleion », in TAY PROJECT, *The Archaeological Settlements of Turkey,* [en ligne], http://www.tayproject.org/TAYages.fm$Retrieve?CagNo=10658&html=ages_detail_e.html&layout=web. (Page consultée le 4 juillet 2017)
- TAY PROJECT 2017 (d) : « Pazarli », in TAY PROJECT, *The Archaeological Settlements of Turkey,* [en ligne], http://www.tayproject.org/TAYages.fm$Retrieve?CagNo=9039&html=ages_detail_e.html&layout=web. (Page consultée le 4 juillet 2017)
- TAY PROJECT 2017 (e) : « Bogazköy / Hattusa », in TAY PROJECT, *The Archaeological Settlements of Turkey,* [en ligne], http://www.tayproject.org/TAYages.fm$Retrieve?CagNo=8764&html=ages_detail_e.html&layout=web. (Page consultée le 4 juillet 2017)
- TAY PROJECT 2017 (e) : « Kerkenes Dag », in TAY PROJECT, *The Archaeological Settlements of Turkey,* [en ligne], http://www.tayproject.org/TAYages.fm$Retrieve?CagNo=9754&html=ages_detail_e.html&layout=web. (Page consultée le 4 juillet 2017)
- TEOS ARKEOLOJI PROJESI 2015: TEOS ARKEOLOJI PROJESI, Teos Arkeoloji Projesi, [en ligne], http://www.teosarkeoloji.com/index.php. (Page consultée le 24 novembre 2016. Dernière mise à jour en 2015)
- UNIVERSITÄT BONN 2009 : UNIVERSITÄT BONN, *Didyma 2009*, [en ligne], https://www.ai.uni-bonn.de/lehre-und-forschung/projekt-kulte-im-kult-1/die-neuen-grabungen. (Page consultée le 22 juin 2017)
- UNIVERSITÄT WIEN, *Institut für Klassische Archäologie*, [en ligne], https://klass-archaeologie.univie.ac.at/forschung/forschungsprojekte/laufend/kolophon/. (Page consultée le 14 juillet 2017)
- UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/. (Page consultée le 23 juin 2017)

- UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, *State Archive of Assyria Online*, [en ligne], http://oracc.museum.upenn.edu/saao/. (Page consultée le 28 février 2017)
- UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, *The Gordion Archaeological Project*, [en ligne], http://sites.museum.upenn.edu/gordion/. (Page consultée le 23 juin 2017)
- M. E. YAPP et J. C. DEWDNEY 2017 : M. E. YAPP et J. C. DEWDNEY, « Turkey », in ENCYCLOPAEDIA BRITANNICA INC., *Encyclopaedia Britannica*, [en ligne], https://www.britannica.com/place/Turkey#toc44449. (Page consultée le 9 juin 2017. Dernière mise à jour le 17 avril 2017)

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

Un royaume à la croisée des cités grecques et des monarchies orientales

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume III. Annexes

Thèse présentée par Kevin LELOUX en vue de l'obtention du titre de Docteur en histoire, art et archéologie sous la direction de Claude BAURAIN et Yann BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

Université de Liège

Faculté de Philosophie et Lettres

Département des Sciences historiques

La Lydie d'Alyatte et Crésus

Un royaume à la croisée des cités grecques et des monarchies orientales

Recherches sur son organisation interne et sa politique extérieure

Volume III. Annexes

Thèse présentée par Kevin LELOUX en vue de l'obtention du titre de Docteur en histoire, art et archéologie sous la direction de Claude BAURAIN et Yann BERTHELET

Année académique 2017 - 2018

TABLE DES ANNEXES

I. ILLUSTRATIONS 10

Fig. 1 : Carte orographique de l'Anatolie 11
Fig. 2 : Les climats et précipitations en Turquie 11
Fig. 3 : Classification du climat en Turquie selon la méthode Thornthwaite 12
Fig. 4 : Carte hydrographique de la Turquie 13
Fig. 5 : Carte hydrographique (rivières et lacs) de la Turquie 14
Fig. 6 : Carte de l'occupation des sols en Turquie 15
Fig. 7 : Carte des types de sol en Turquie 16
Fig. 8 : Image satellite de l'Anatolie 17
Fig. 9 : Gisements de minerais en Turquie 18
Fig. 10 : Territoires de l'ancien royaume lydien 19
Fig. 11 : La Lydie 20
Fig. 12 : La Troade 20
Fig. 13 : L'Éolide 21
Fig. 14 : La Mysie 21
Fig. 15 : L'Ionie 22
Fig. 16 : Progradation du Méandre 22
Fig. 17 : La Carie 23
Fig. 18 : La Phrygie nord-occidentale 23
Fig. 19 : Les Hautes Terres de Phrygie 24
Fig. 20 : La Phrygie centrale 24
Fig. 21 : Les principales voies de communication en Anatolie 25
Fig. 22 : Localisation des sites de Lydie 26
Fig. 23 : Localisation des sites de Troade 27
Fig. 24 : Localisation des sites d'Éolide 28
Fig. 25 : Localisation des sites d'Ionie 29
Fig. 26 : Localisation des sites de Carie 30
Fig. 27 : Localisation des sites de Phrygie et à l'est du Kızılırmak 31
Fig. 28 : Localisation des sites de Phrygie nord-occidentale 32

Fig. 29 : Plan du secteur MMS à Sardes.....33
Fig. 30 : Vestiges d'habitations calcinées datés de la prise de la ville de Sardes en 547 ACN 34
Fig. 31 : Plan des maisons lydiennes du secteur MMS à Sardes.....34
Fig. 32 : Porte de la muraille de Sardes. Secteur MMS/N.....35
Fig. 33 : Vue sur la nécropole de Sardes depuis le temple d'Artémis.....35
Fig. 34 : Vue sur Bin Tepe depuis le Kır Mutaf Tepe 36
Fig. 35 : Le Koca Mutaf Tepe 36
Fig. 36 : La chambre funéraire du Koca Mutaf Tepe 37
Fig. 37 : Le Kır Mutaf Tepe 37
Fig. 38 : Le Karnıyarık Tepe 38
Fig. 39 : Coupe horizontale du Karnıyarık Tepe 38
Fig. 40 : Autel archaïque retrouvé dans le temple d'Artémis à Sardes 39
Fig. 41 : Autel de Cybèle dans le secteur PN à Sardes.....39
Fig. 42 : Lions provenant probablement du sanctuaire de Cybèle à Sardes 40
Fig. 43 : Reconstitution de l'ancienne Smyrne.....40
Fig. 44 : Localisation du matériel archaïque retrouvé à Éphèse.....41
Fig. 45 : L'Artémision aujourd'hui 41
Fig. 46 : Plan des vestiges archéologiques de l'Artémision 42
Fig. 46b : Inscription en lydien retrouvée à l'Artémision d'Éphèse 43
Fig. 46c : Fragments de colonnes retrouvés à l'Artémision d'Éphèse 43
Fig. 47 : Le « Monument de Midas » 44
Fig. 48 : Dessin de la façade du « Monument de Midas » 44
Fig. 49 : Plan de la « Porte de Cappadoce » à Kerkenes Dağ 45
Fig. 50 : Vestiges en briques crues du mur probable du palais de Crésus. Sur le « Champ 49 » (*Field 49*) à Sardes.....45
Fig. 51 : Plan et section des tunnels reliant l'acropole aux terrasses de *ByzFort* et *Field 49* de Sardes 46
Fig. 52 : Vestiges du monument funéraire au sommet du tumulus d'Alyatte 46
Fig. 53 : Reconstitution de l'embouchure du Caystre à l'époque archaïque et classique, et tentative de localisation de l'ancienne cité d'Éphèse 47

Fig. 54 : Localisation d'Assesos 47
Fig. 55 : Le sanctuaire de Didymes aujourd'hui 48
Fig. 56 : Coupe transversale de la rampe de siège d'Alyatte à Smyrne 48
Fig. 57 : Coupe transversale du site de l'ancienne Smyrne 49
Fig. 58 : Plan et reconstruction de la « tombe de Tantale » à proximité de l'ancienne Smyrne 50
Fig. 59 : Plan de la région de Smyrne 51
Fig. 60 : Marques de maçons sur la muraille du secteur MMS/N à Sardes. 52
Fig. 61 : Kouros d'Anavyssos 52
Fig. 62 : Carte de l'Anatolie 53
Fig. 63 : Plaque d'ivoire retrouvée à Kerkenes Dağ 54
Fig. 64 : Cours réel de l'Halys/Kızılırmak 55
Fig. 65 : Cours de l'Halys selon Hérodote 56
Fig. 66 : Vision de l'Anatolie et du cours de l'Halys selon Hérodote 57
Fig. 67 : Plan de Kerkenes Dağ 58
Fig. 68 : Vue aérienne de Kerkenes Dağ 58
Fig. 69 : Groupe de Lydiens sur la « Frise des tributaires » à Persépolis 59
Fig. 70 : Décoration de brides découvertes à Sardes 59
Fig. 71 : Fragments de poteries représentant un cavalier et sa reconstitution 60
Fig. 72 : Frise sculptée avec cavaliers retrouvée à Bin Tepe 60
Fig. 73 : Localisation hypothétique de Thymbrara 61
Fig. 74 : Plan de Sardes 61
Fig. 75 : Arme lydienne (sabre) en fer retrouvée dans le secteur MMS à Sardes 62
Fig. 76 : Restes d'un squelette de soldat retrouvés aux pieds des fortifications de Sardes 62
Fig. 77 : Faucille de combat (?) retrouvée à Sardes 63
Fig. 78 : Murs de soutènement. Secteur AcN à Sardes 63
Fig. 79 : Reconstitution des murs de soutènement. Secteur AcN à Sardes 63
Fig. 80 : Plan de Sardes et localisation probable de « la Scie » 64
Fig. 81 : Sardes et ses principaux interlocuteurs 65
Fig. 82 : Carte politique de la Lydie 66

Fig. 83 : Amphore de Myson. Dessins des faces A et B 67
Fig. 84 : Stamnos du peintre de Copenhague ou de Syriskos. Face A 68
Fig. 85 : Cratère des Niobides 69

II. CATALOGUE DES SITES 70

1. La Lydie 71
1.1 Sardes 72
1.2 Bin Tepe 75
2. La Troade 78
2.1 Abydos 79
2.2 Ilion 80
2.3 Achilleion 81
2.4 Neandreia 82
2.5 Lamponeia 83
2.6 Assos 84
2.7 Gargara 86
2.8 Antandros 87
3. L'Éolide et le sud-ouest de la Mysie 88
3.1 Adramytteion 89
3.2 Pergame 91
3.3 Thyessos 93
3.4 Aigai 94
3.5 Cymé 97
3.6 Larisa sur l'Hermos 98
4. L'Ionie 100
4.1 Phocée 101
4.2 Smyrne 103
4.3 Clazomènes 105
4.4 Érythrées 107
4.5 Chios 108
4.6 Téos 109
4.7 Lébédos 111
4.8 Colophon 112

4.9 Éphèse....114
4.10 Magnésie du Méandre....116
4.11 Samos....117
4.12 Mélié....119
4.13 Prièn e....120
4.14 Myonte....121
4.15 Milet....122
4.16 Didymes....124
4.17 Teichiussa....125
5. La Carie....127
5.1 Aphrodisias....128
5.2 Mylasa et Labraunda....130
5.3 Pédasa....131
5.4 Telmessos....134
6. La Phrygie centrale....136
6.1 Gordion....137
6.2 Çevre Kale....139
7. Les Hautes Terres de Phrygie....140
7.1 La Cité de Midas....141
7.2 Pessinonte....143
8. La Phrygie nord-occidentale....146
8.1 Daskyleion....147
8.2 Şarhöyük-Dorylaion....149
8.3 Demircihüyük....151
9. Les territoires à l'est du Kızılırmak....153
9.1 Pazarlı....154
9.2 Boğazköy....155
9.3 Kerkenes Dağ....157

I. ILLUSTRATIONS

Fig. 1 : Carte orographique de l'Anatolie. Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW https://go.nasa.gov/2tbQflr

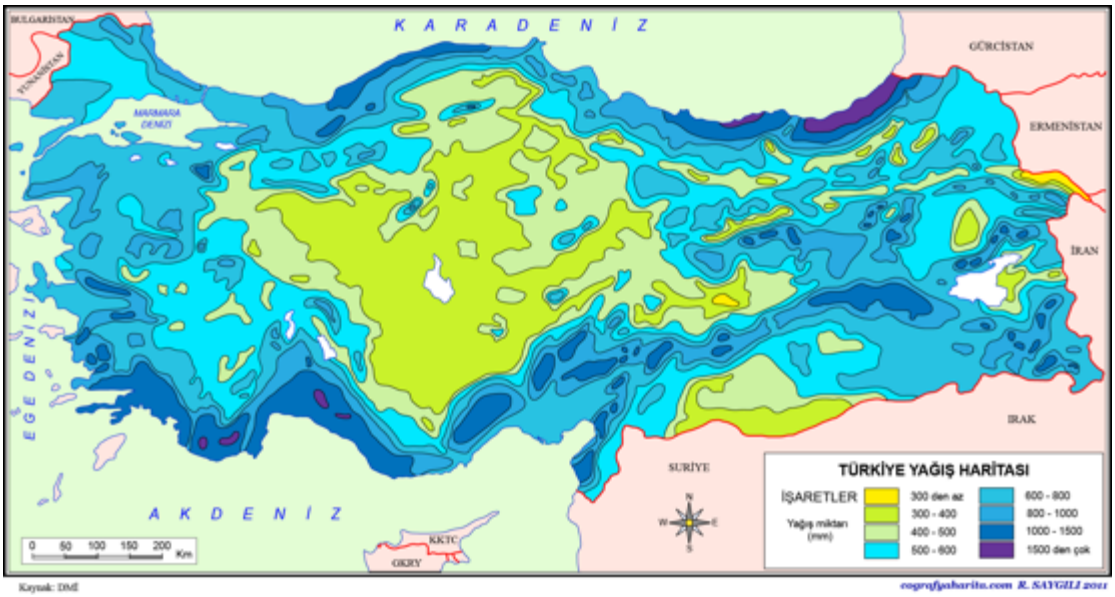

Fig. 2 : Les climats et précipitations en Turquie. COĞRAFYAHARITA, *Türkiye'nin Yağış Miktarının Dağılış Haritası,* [En ligne], http://cografyaharita.com/haritalarim/2cturkiye-yagis-haritasi.png. (Page consultée le 12 juin 2017. Dernière mise à jour le 2 janvier 2017)

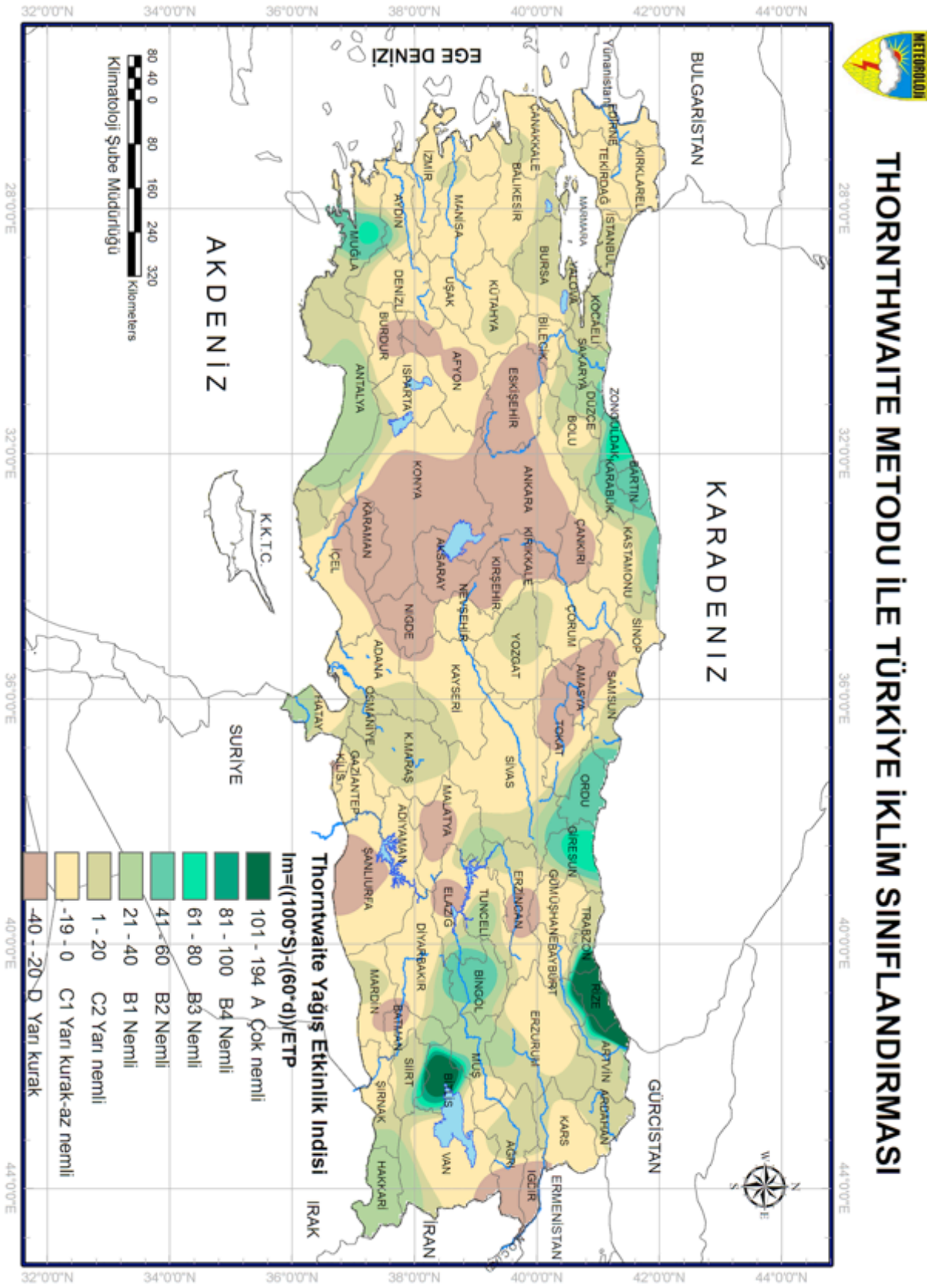

Fig. 3 : Classification du climat en Turquie selon la méthode Thornthwaite. METEOROLOJI GENEL MÜDÜRLÜĞÜ, *Orman ve su işleri Bakanliği*, [en ligne], https://www.mgm.gov.tr/iklim/iklim-siniflandirmalari.aspx. (Page consultée le 15 juin 2017)

Fig. 4 : Carte hydrographique de la Turquie. COĞRAFYAHARITA, *Türkiye'nin Akarsular Haritası 2*, [En ligne], http://cografyaharita.com/haritalarim/2eturkiye-akarsular-haritasi2.png. (Page consultée le 12 juin 2017. Dernière mise à jour le 2 janvier 2017)

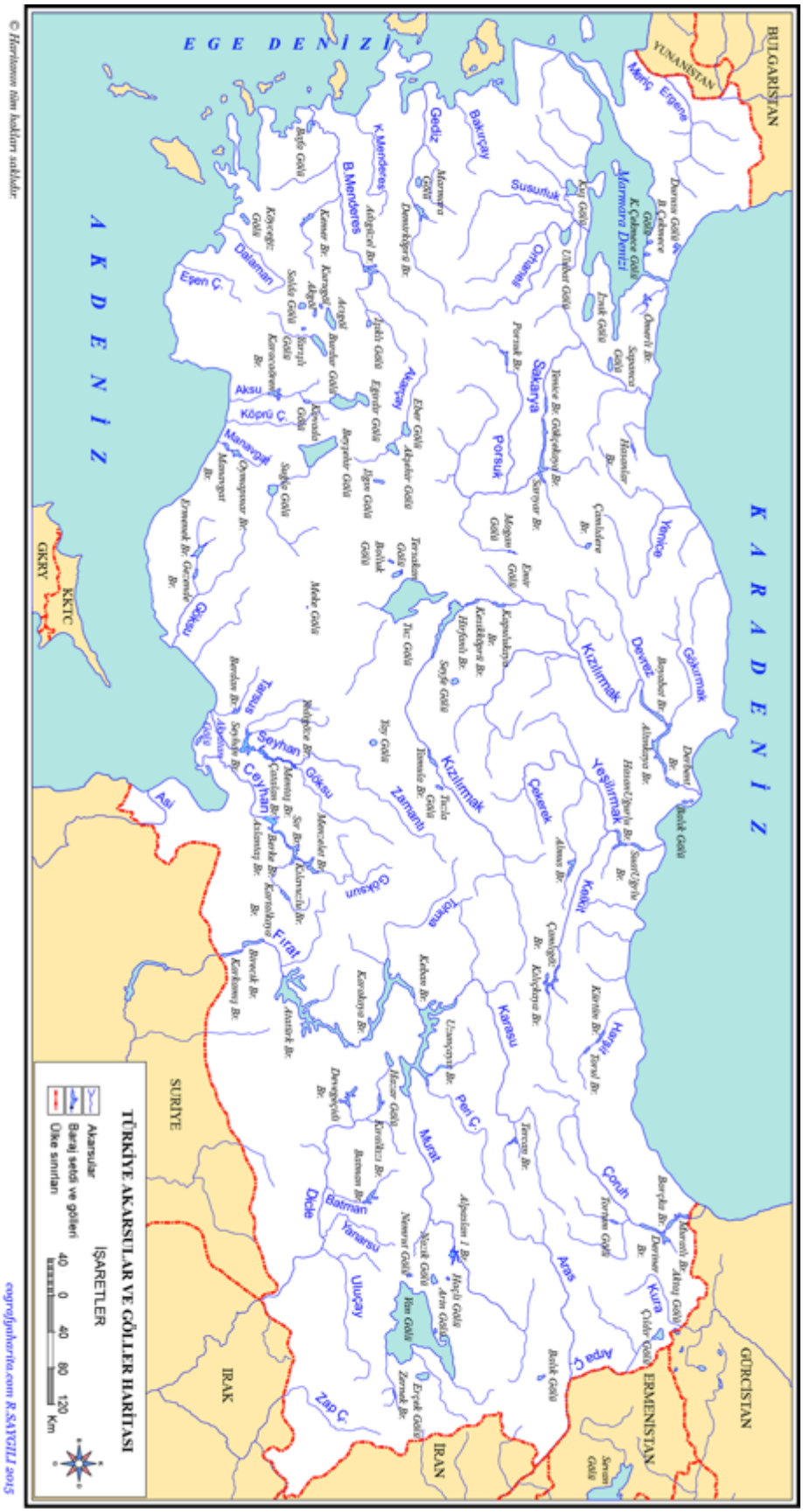

Fig. 5 : Carte hydrographique (rivières et lacs) de la Turquie. COĞRAFYAHARITA, *Türkiye Akarsular ve Göller Haritası 2*, [En ligne], http://cografyaharita.com/haritalarim/2eturkiyenin-akarsular-gollar-haritasi2.png. (Page consultée le 12 juin 2017. Dernière mise à jour le 2 janvier 2017)

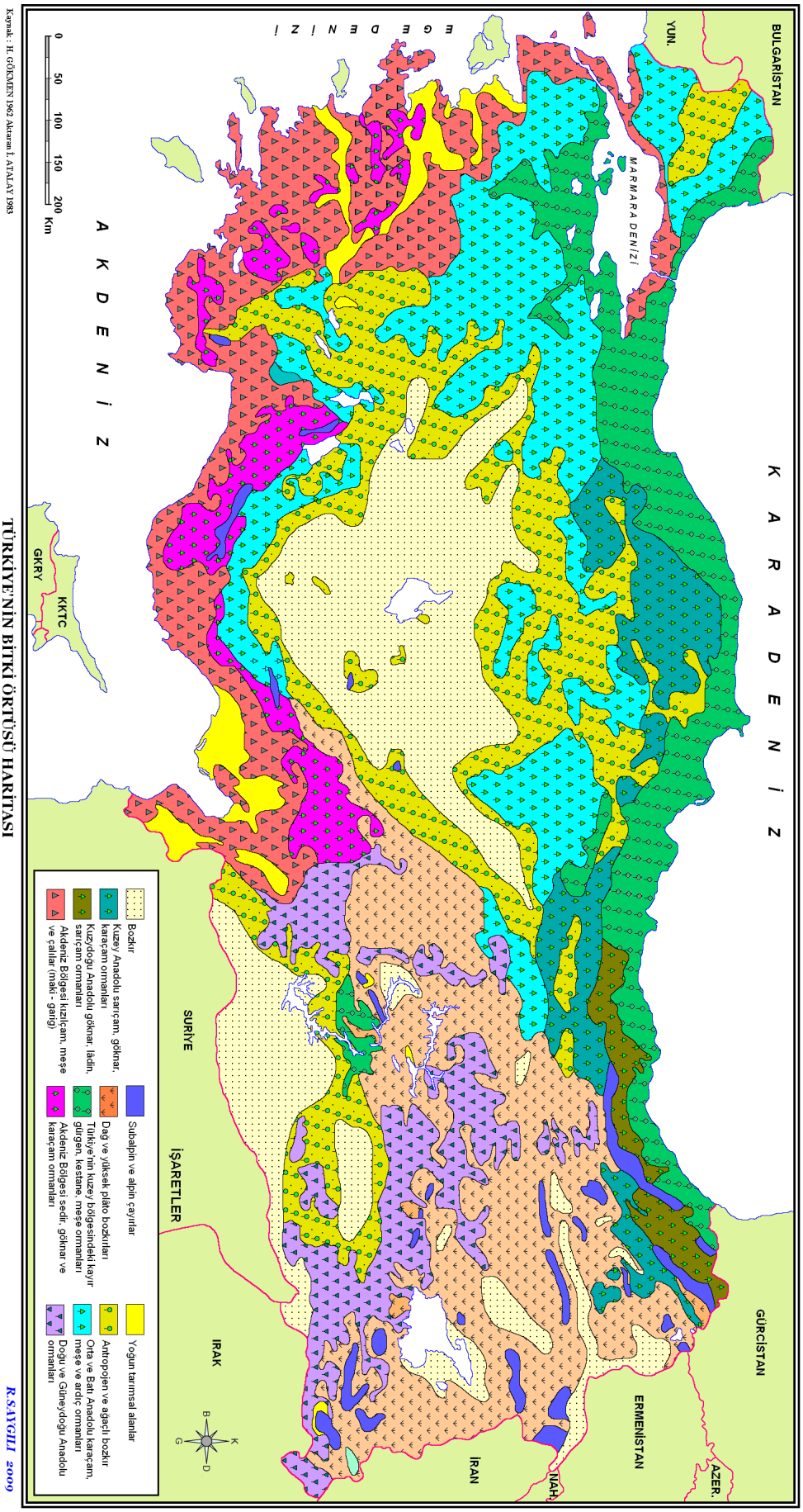

Fig. 6 : Carte de l'occupation des sols en Turquie. COĞRAFYAHARITA, *Türkiye Bitki Örtüsü Haritası 2*, [En ligne], http://cografyaharita.com/haritalarim/2dturkiyenin-bitki-ortusu-haritasi3.png. (Page consultée le 12 juin 2017. Dernière mise à jour le 2 janvier 2017)

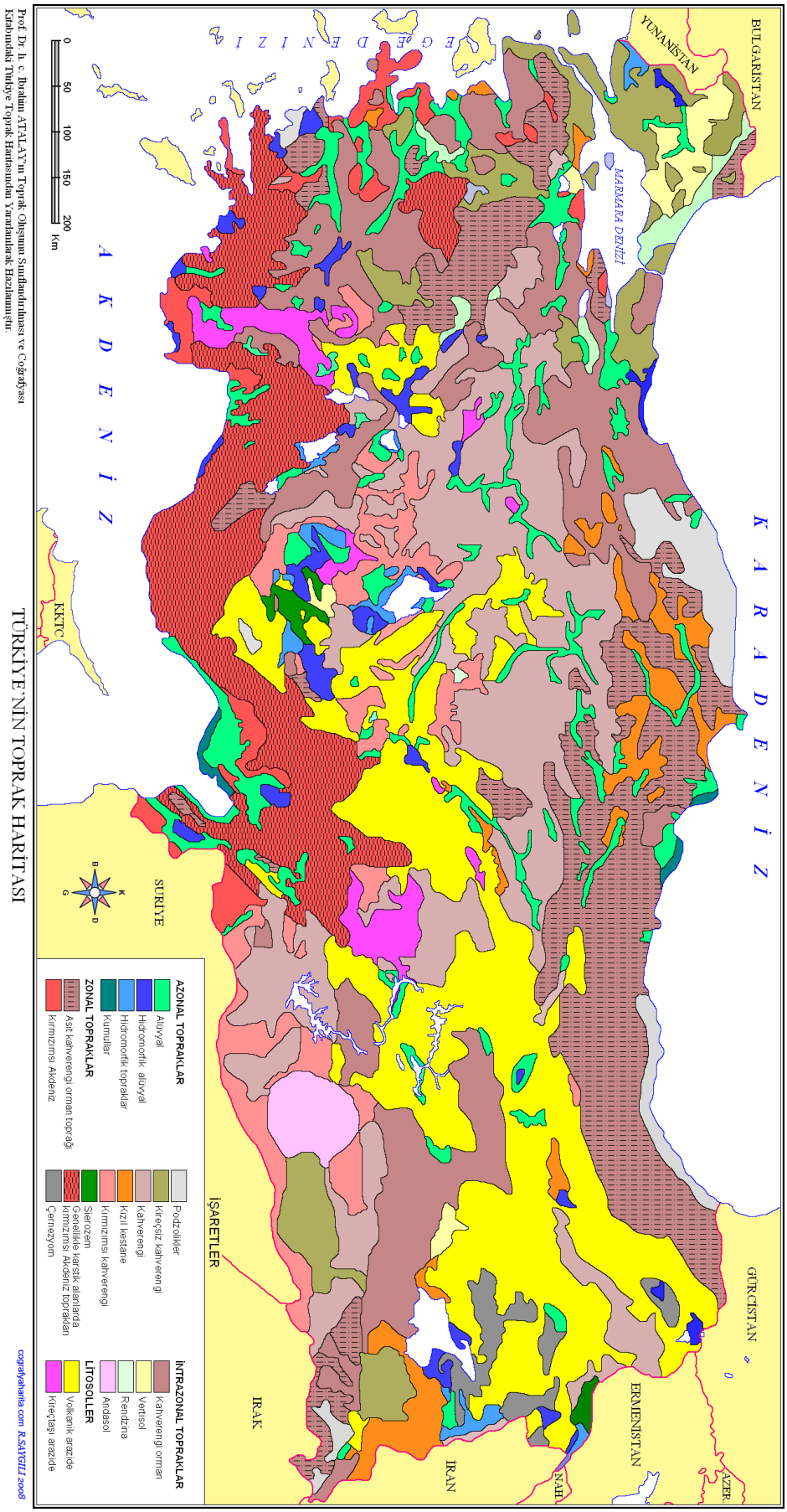

Fig 7 : Carte des types de sol en Turquie. COĞRAFYAHARITA, *Türkiye Toprak Tipleri Dağılış Haritası*, [En ligne], http://cografyaharita.com/haritalarim/2fturkiye-toprak-haritasi.png. (Page consultée le 12 juin 2017. Dernière mise à jour le 2 janvier 2017)

Fig. 8 : Image satellite de l'Anatolie. Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2tbQflr

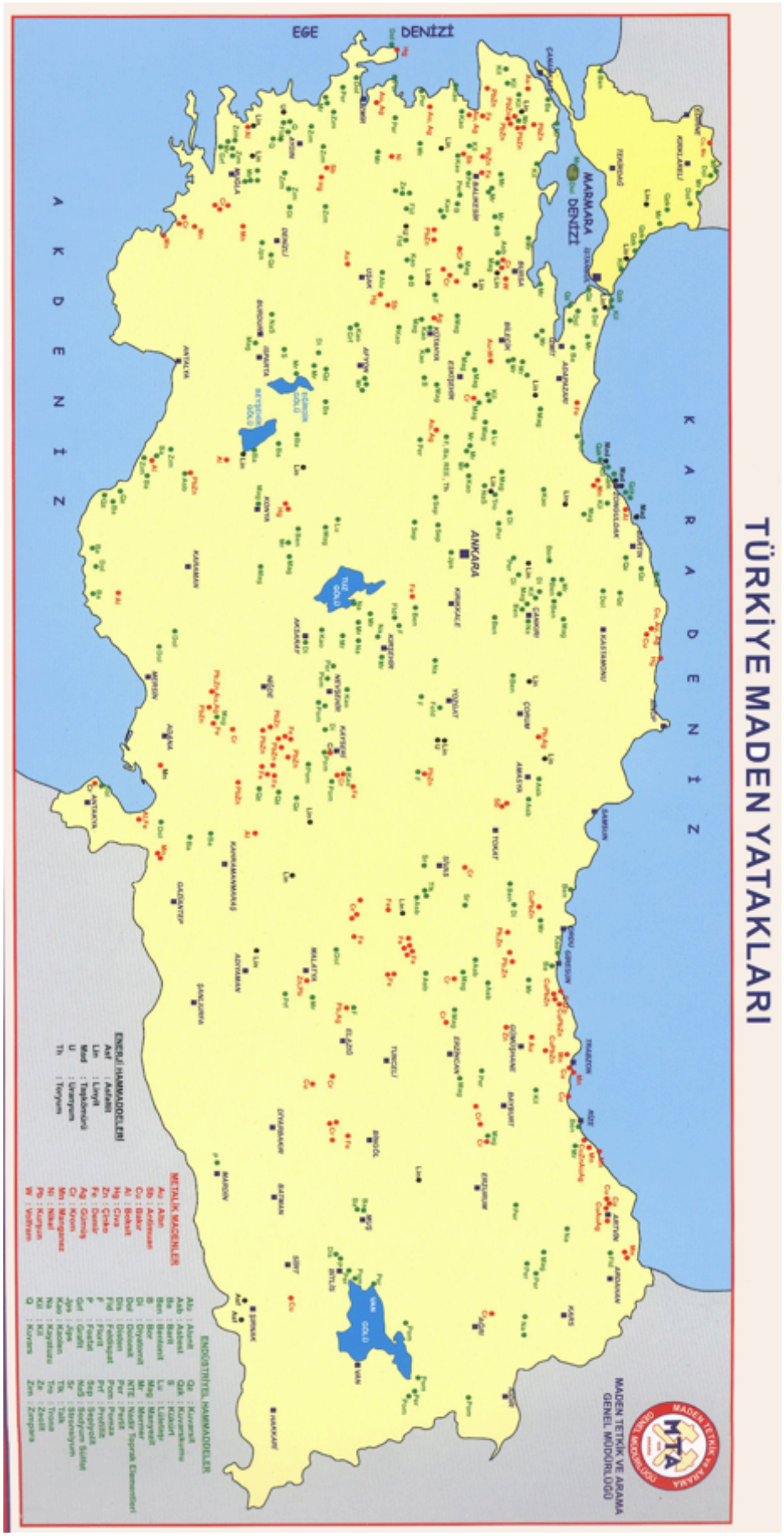

Fig. 9 : Gisements de minerais en Turquie. GAZI ÜNIVERSITESI, *Türkiye Mandeleri*, [en ligne], http://www.cografya.gen.tr/harita/turkiye-madenleri-haritasi.htm. (Page consultée le 13 juin 2017)

Fig. 10 : Territoires de l'ancien royaume lydien (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2tbQflr

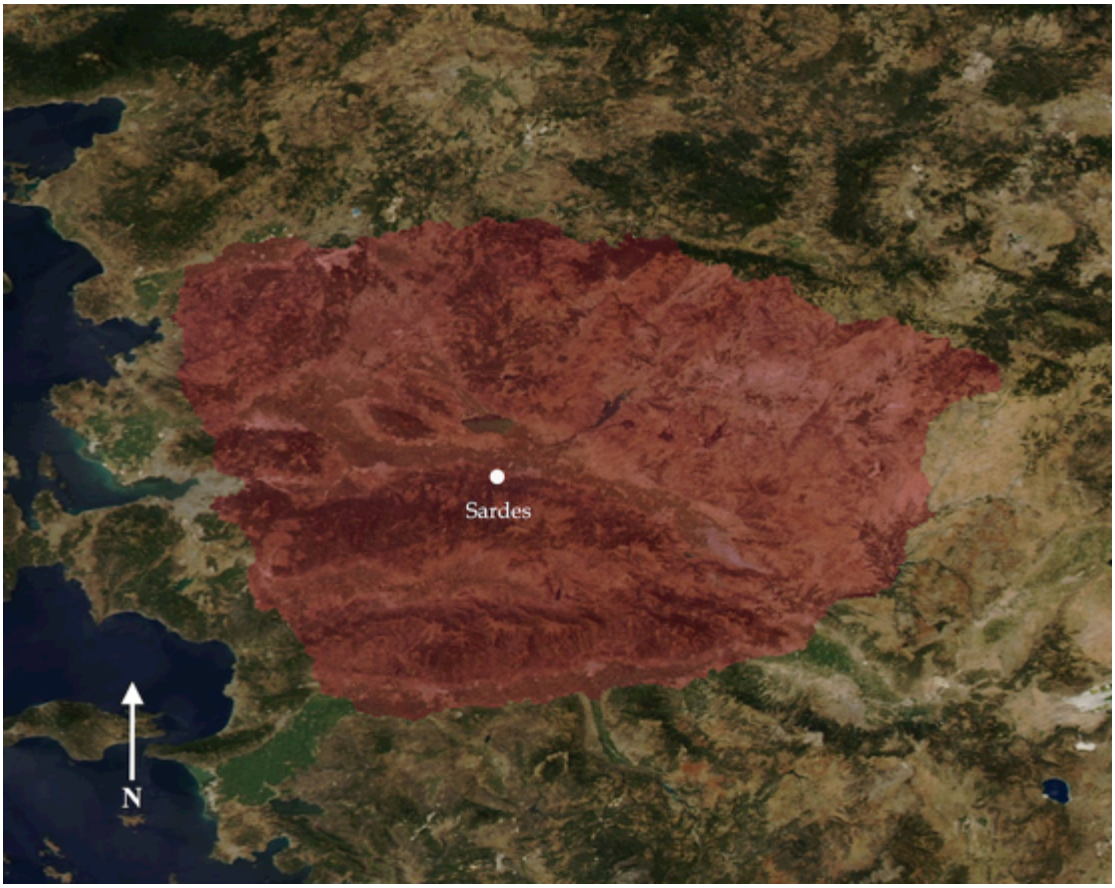

Fig. 11 : La Lydie (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2tgEEBn

Fig. 12 : La Troade (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2tgAxp2.

Fig. 13 : L'Éolide (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2sjlhKU

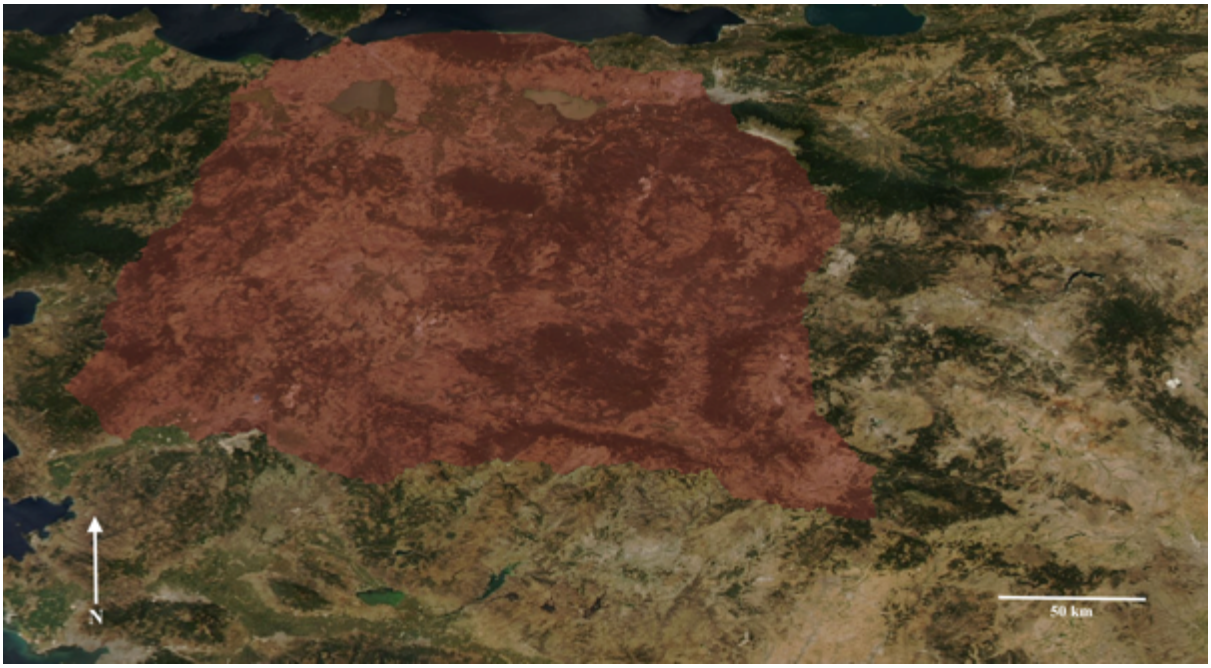

Fig. 14 : La Mysie (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2sjlhKU

Fig 15 : L'Ionie (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2tkR5w9

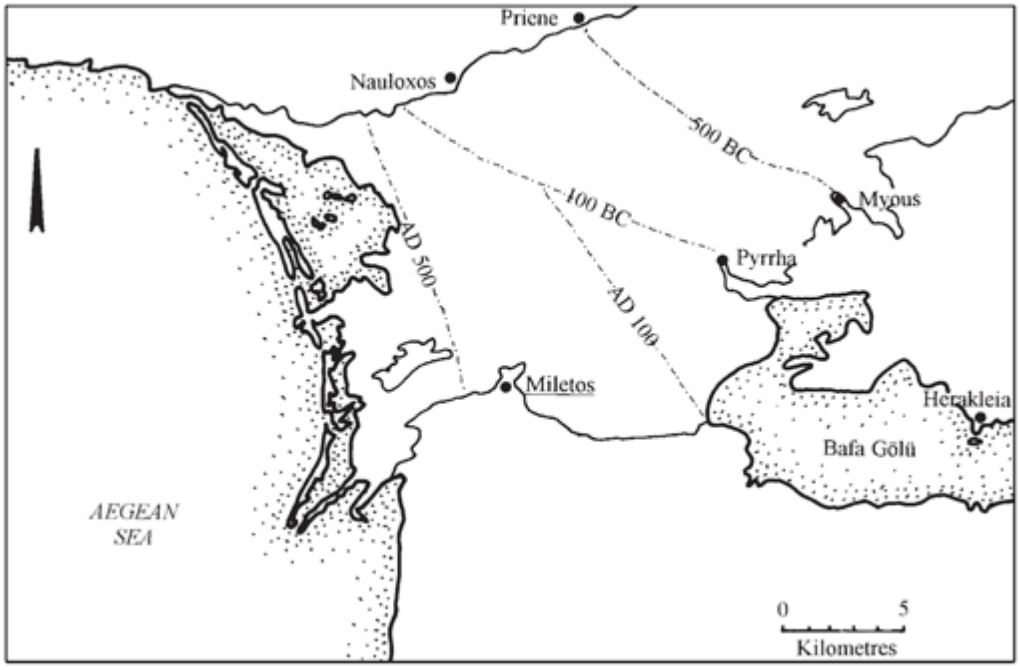

Fig. 16 : Progradation du Méandre. (A. M. GREAVES 2002, p. 23)

Fig. 17 : La Carie (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2tkWun6

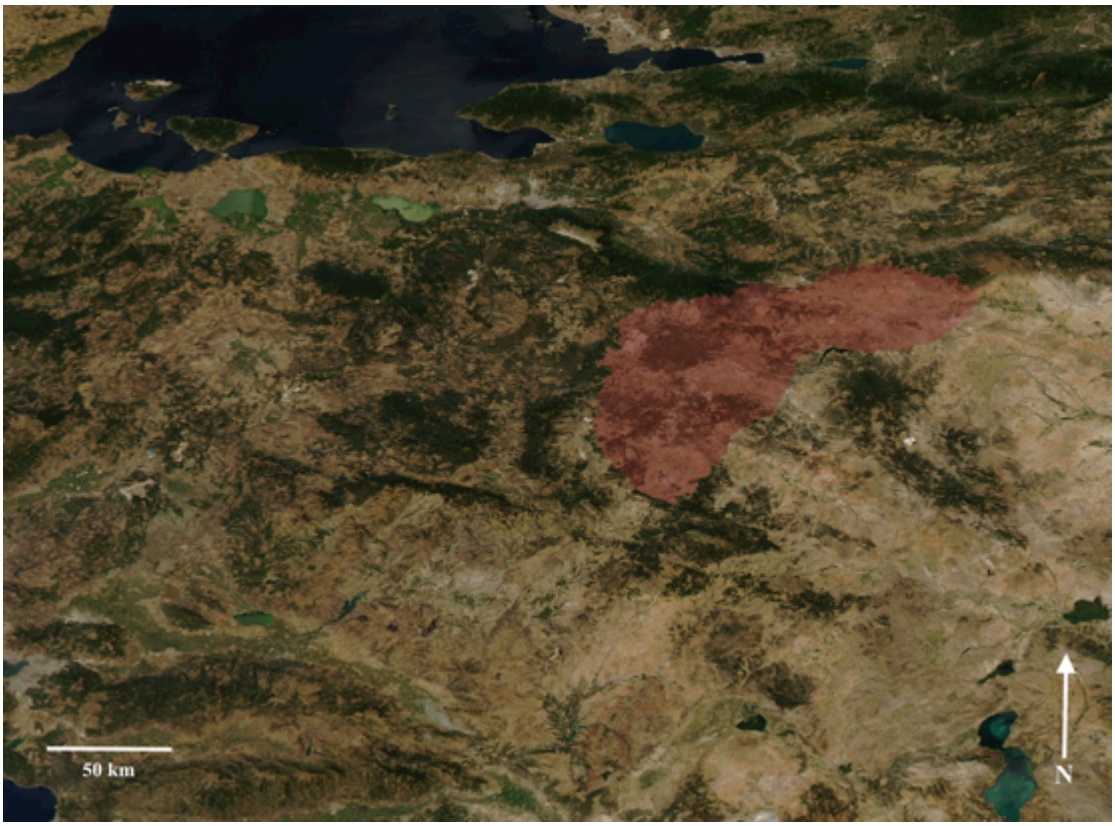

Fig. 18 : La Phrygie nord-occidentale (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2tkMSJ1

Fig. 19 : Les Hautes Terres de Phrygie (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2snstFK

Fig. 20 : La Phrygie centrale (en rouge). Carte de l'auteur, sur base de NASA WORLDVIEW. https://go.nasa.gov/2snstFK

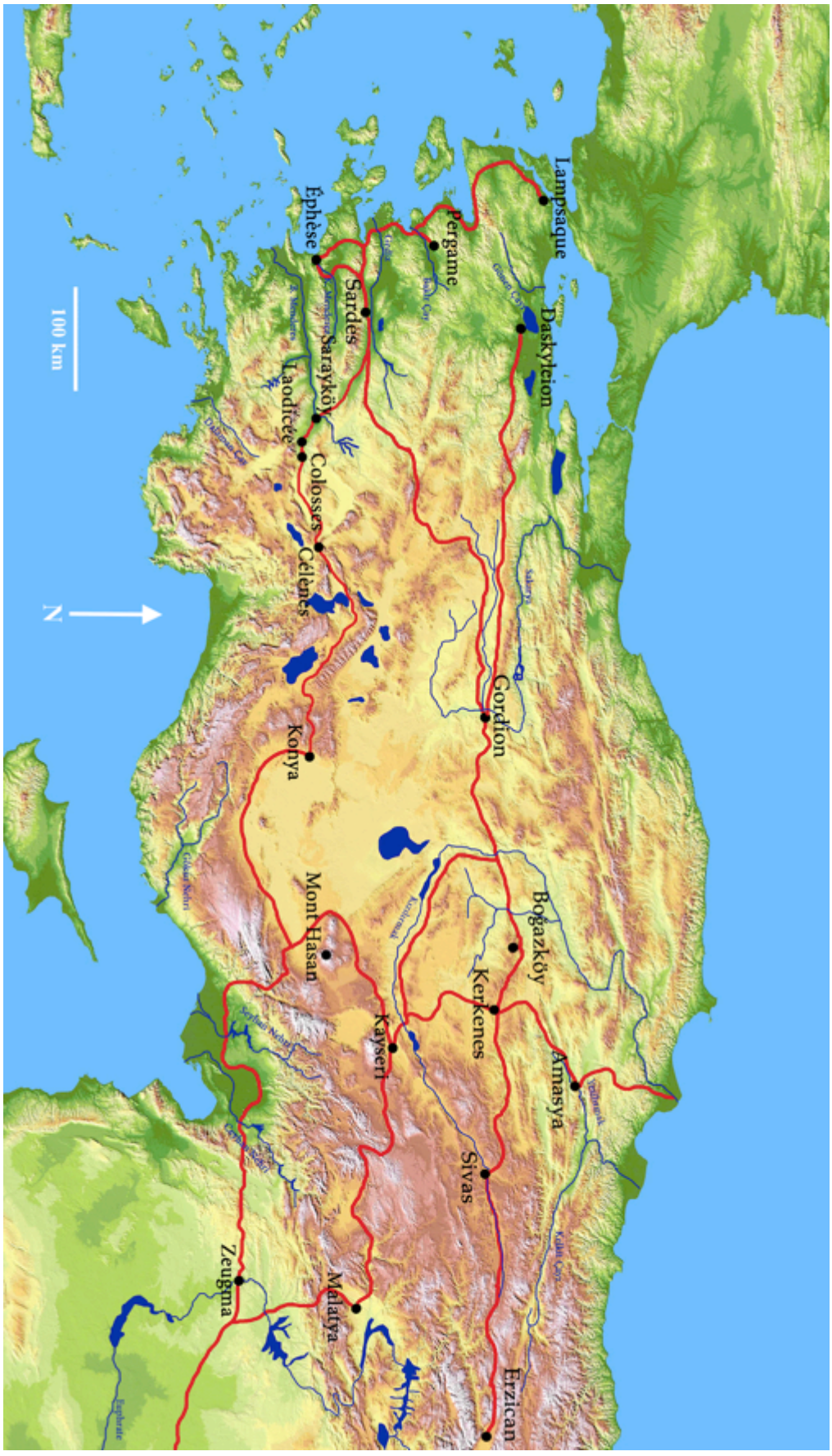

Fig. 21 : Les principales voies de communication en Anatolie. Carte de l'auteur sur base de NASA WORLDVIEW.

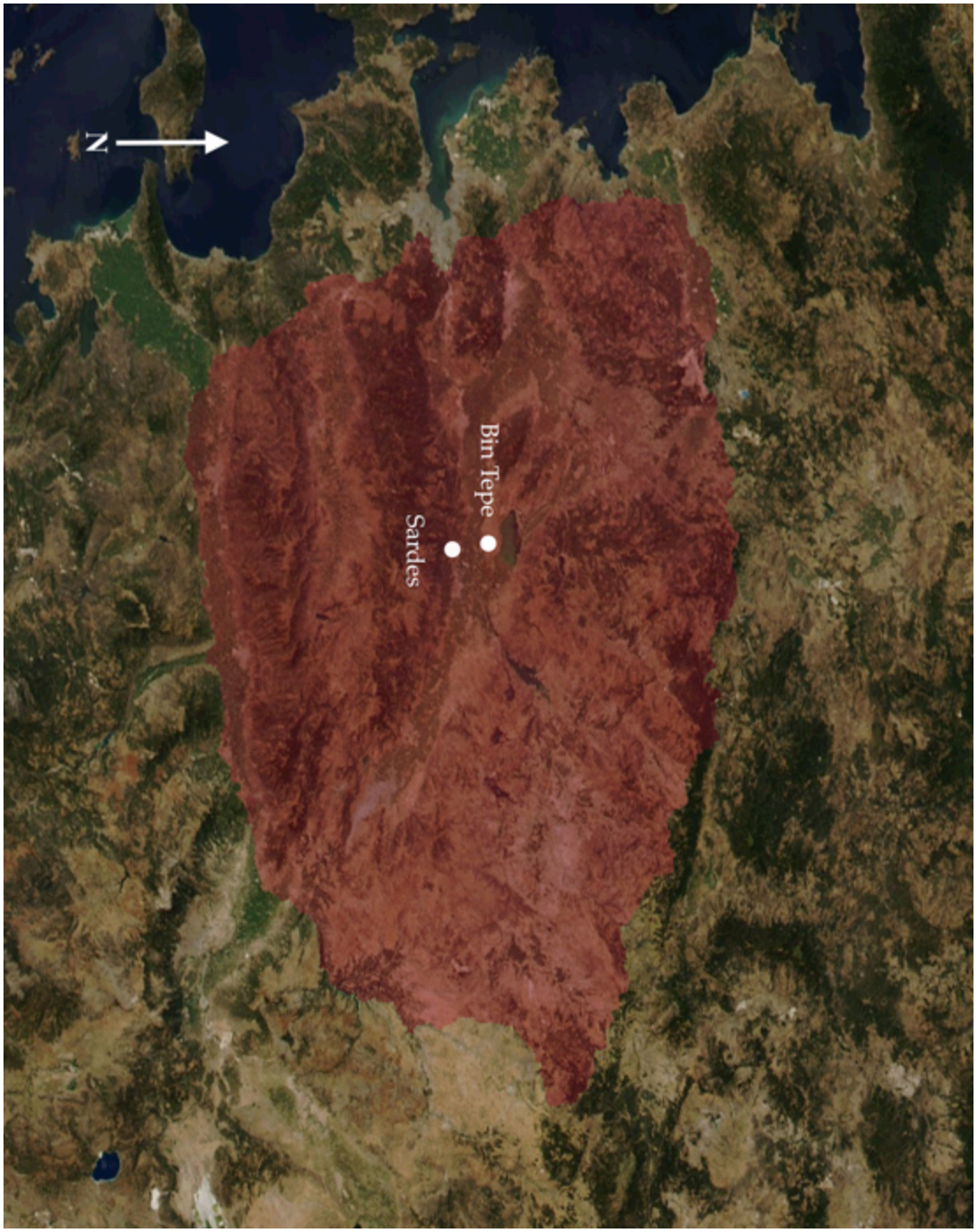

Fig. 22 : Localisation des sites de Lydie. Carte de l'auteur sur base de NASA WORLDVIEW.

Fig. 23 : Localisation des sites de Troade. Carte de l'auteur sur base de NASA Worldview.

Fig. 24 : Localisation des sites d'Éolide et du sud-ouest de la Mysie. Carte de l'auteur sur base de NASA WORLDVIEW.

Fig. 25 : Localisation des sites d'Ionie. Carte de l'auteur sur base de NASA WORLDVIEW.

Fig. 26 : Localisation des sites de Carie. Carte de l'auteur sur base de NASA Worldview.

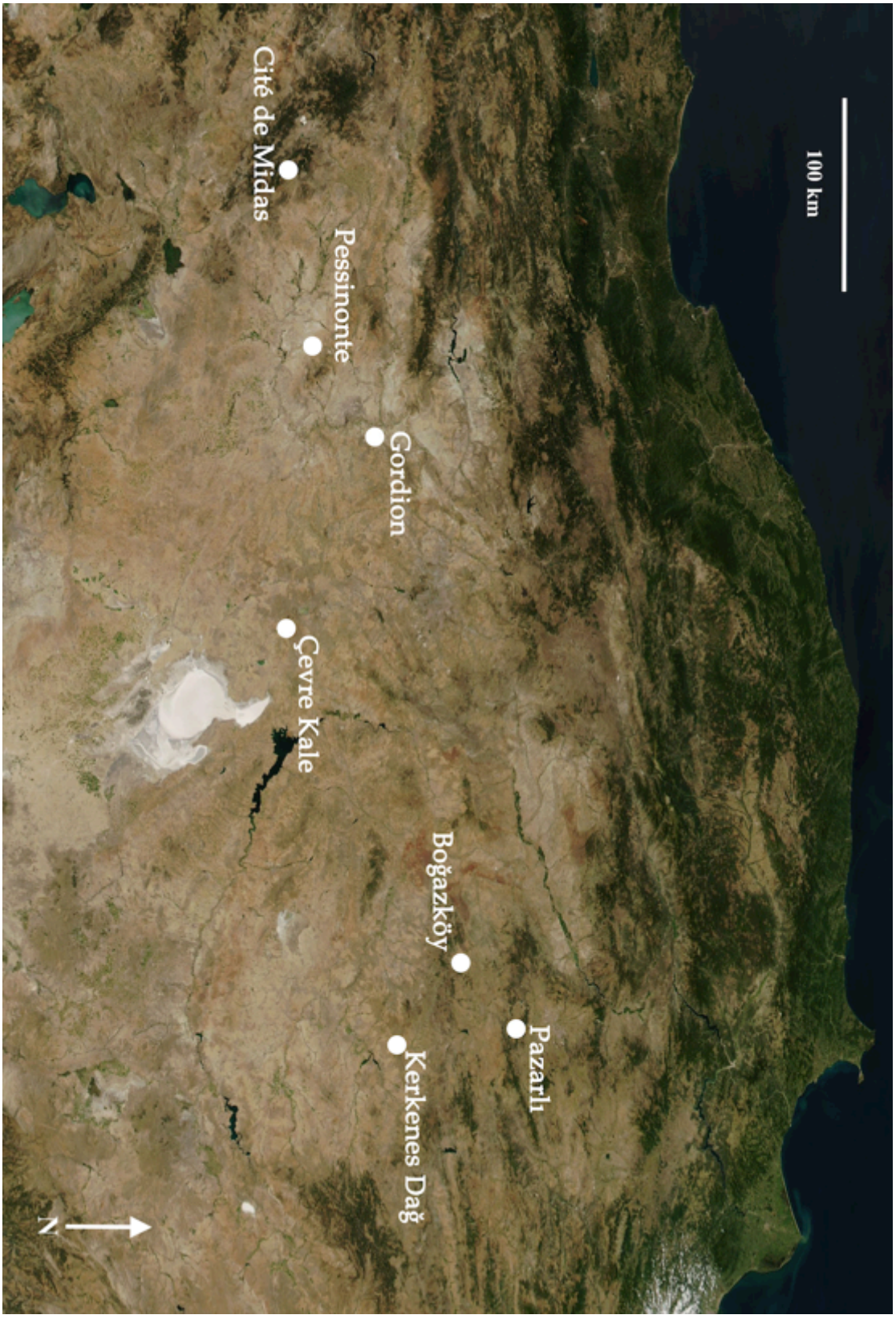

Fig. 27 : Localisation des sites de Phrygie et à l'est du Kızılırmak. Carte de l'auteur sur base de NASA WORLDVIEW.

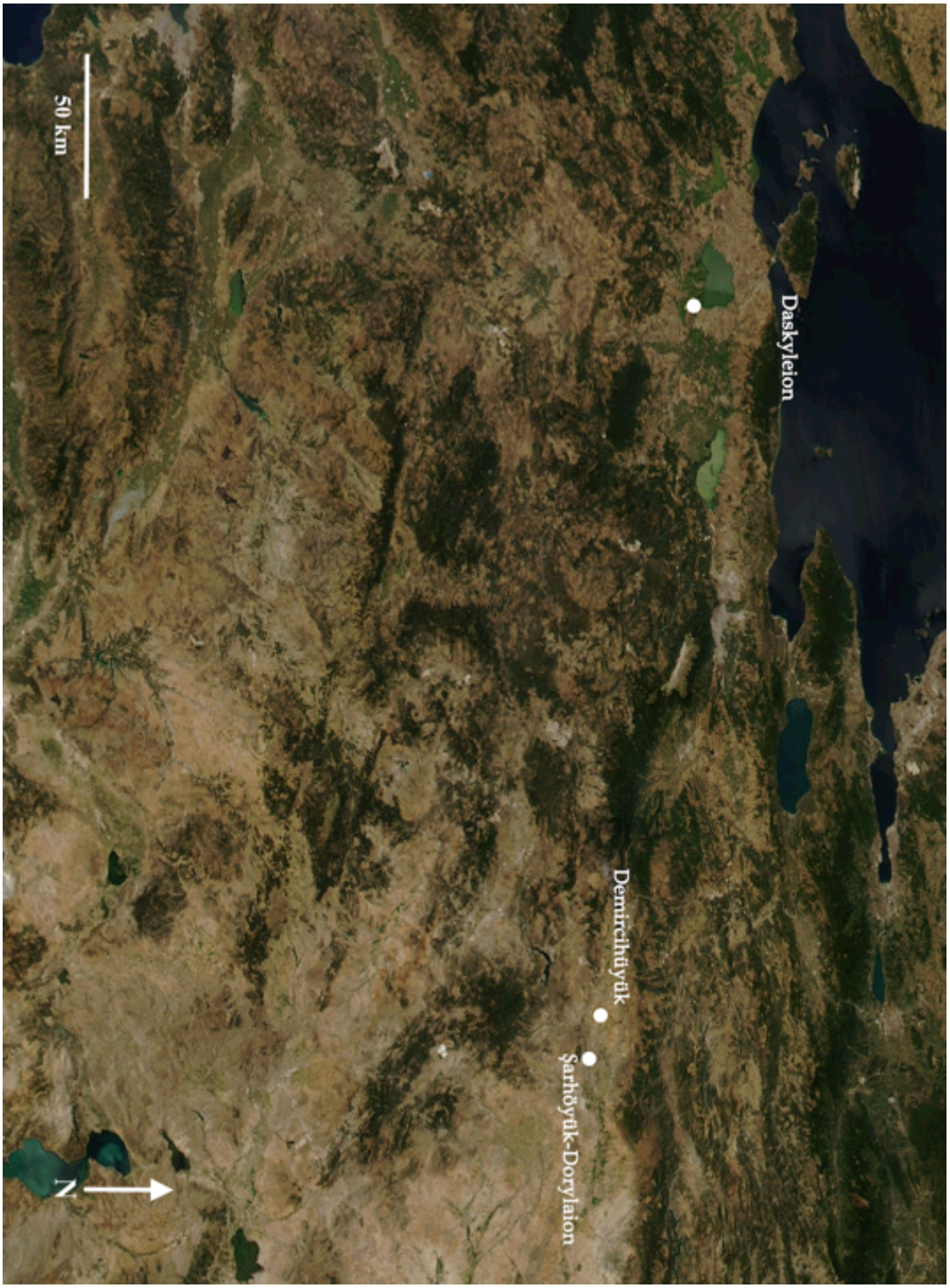

Fig. 28 : Localisation des sites de Phrygie nord-occidentale. Carte de l'auteur sur base de NASA WORLDVIEW.

Fig. 29 : Plan du secteur MMS à Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig. 30 : Vestiges d'habitations calcinées datées de la prise de la ville de Sardes en 547 ACN. ©Archaeological Exploration of Sardis.

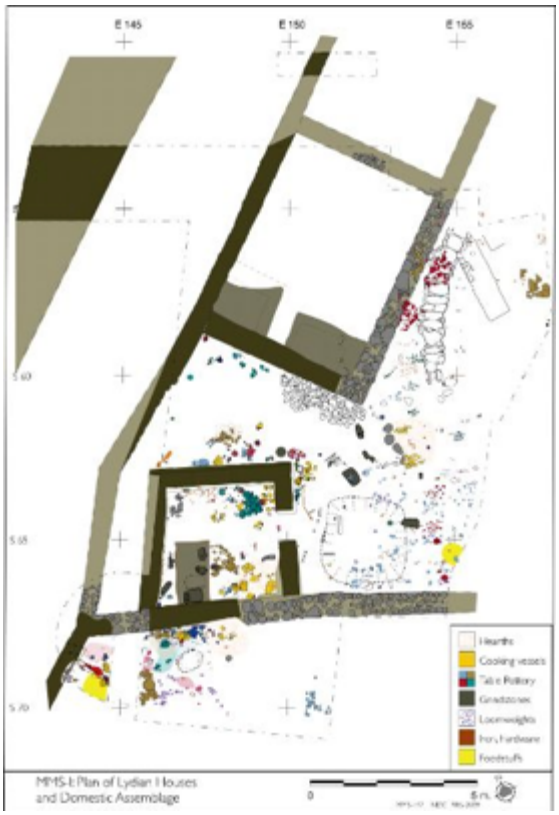

Fig. 31 : Plan des maisons lydiennes du secteur MMS à Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig. 32 : Porte de la muraille de Sardes. Secteur MMS/N. Photographie de l'auteur.

Fig. 33 : Vue sur la nécropole de Sardes depuis le temple d'Artémis. Photographie de l'auteur.

Fig. 34 : Vue sur Bin Tepe depuis le Kır Mutaf Tepe. Photographie de l'auteur.

Fig. 35 : Le Koca Mutaf Tepe. Photographie de l'auteur.

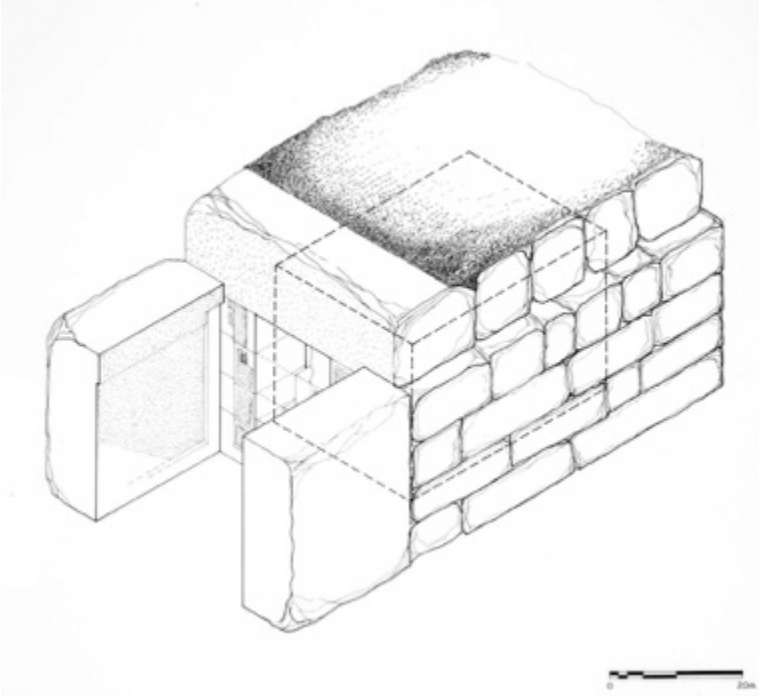

Fig 36 : La chambre funéraire du Koca Mutaf Tepe. ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig. 37 : Le Kır Mutaf Tepe. Photographie de l'auteur.

Fig. 38 : Le Karnıyarık Tepe. Photographie de l'auteur.

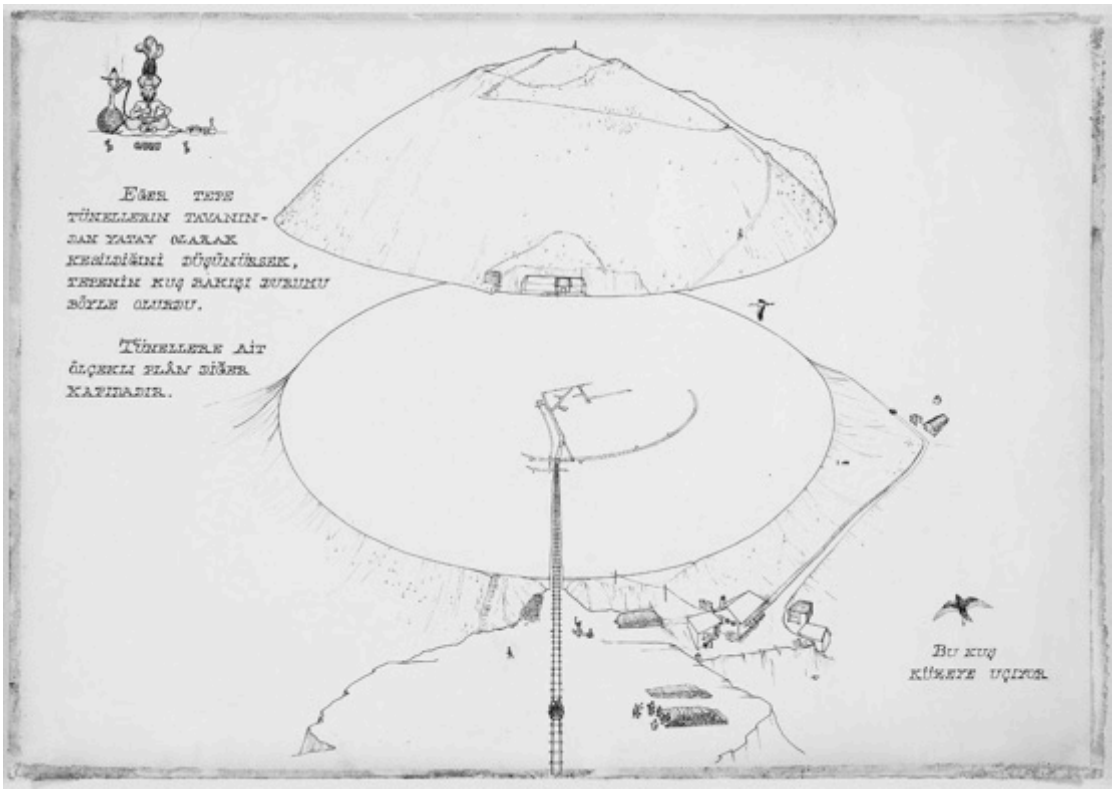

Fig. 39 : Coupe horinzontale du Karnıyarık Tepe. ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig. 40 : Autel archaïque retrouvé dans le temple d'Artémis à Sardes. Photographie de l'auteur.

Fig. 41 : Autel de Cybèle dans le secteur PN à Sardes. Photographie de l'auteur.

Fig. 42 : Lions provenant probablement du sanctuaire de Cybèle à Sardes. Photographie de l'auteur. (copies/originaux au Musée de Manisa)

Fig. 43 : Reconstitution de l'ancienne Smyrne. Dessin de R. Espin sur base de la reconstitution de R. V. Nichols. J. BROUWERS 2013, p. 52

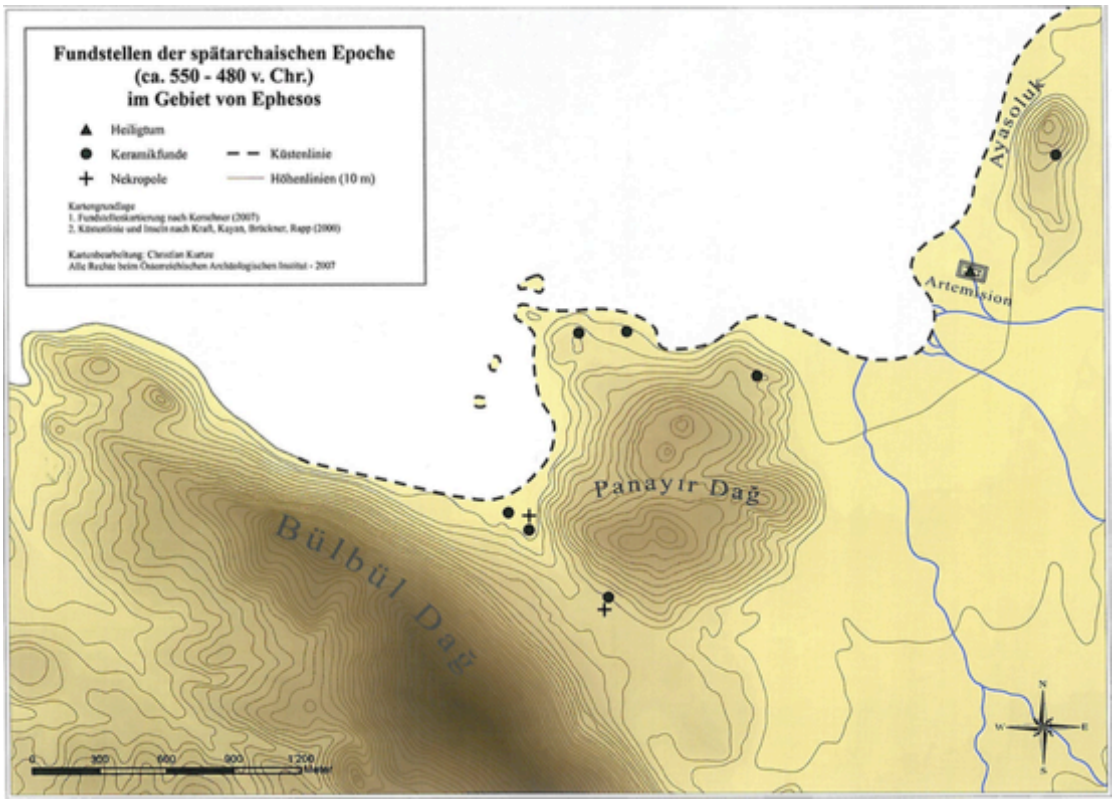

Fig. 44 : Localisation du matériel archaïque retrouvé à Éphèse. M. KERSCHNER 2011.

Fig. 45 : L'Artémision aujourd'hui. Photographie de l'auteur.

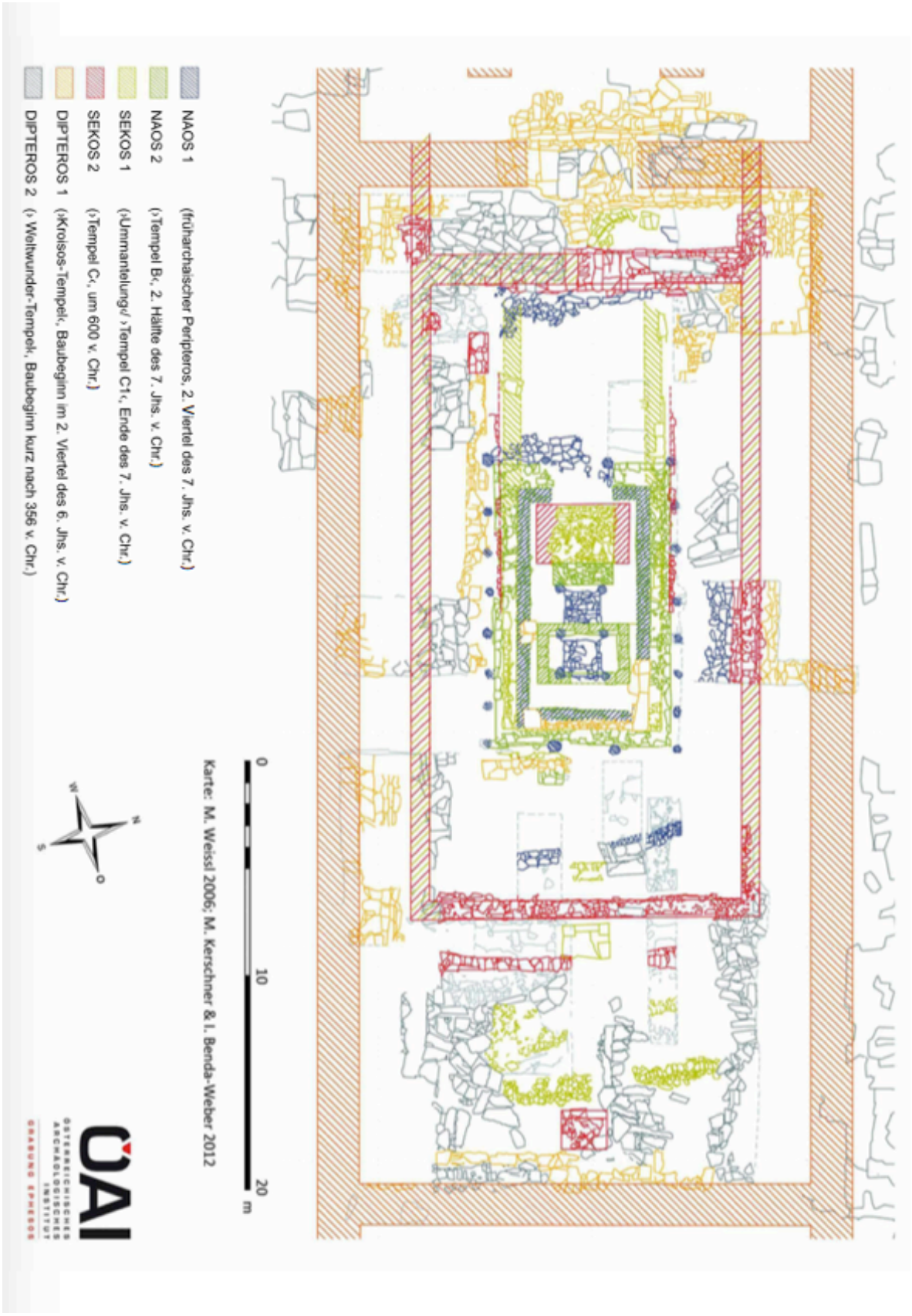

Fig. 46 : Plan des vestiges archéologiques de l'Artémision. © ÖAI

Fig. 46b : Inscription en lydien retrouvée à l'Artémision d'Éphèse. Peut-être une dédicace de Crésus. BM 1874,0710.121. ©British Museum

Fig. 46c : Fragments de colonnes retrouvés à l'Artémison d'Éphèse. BM 1872,0405.20 ; 1872, 0405.19 ; 1873,0505.219. ©British Museum

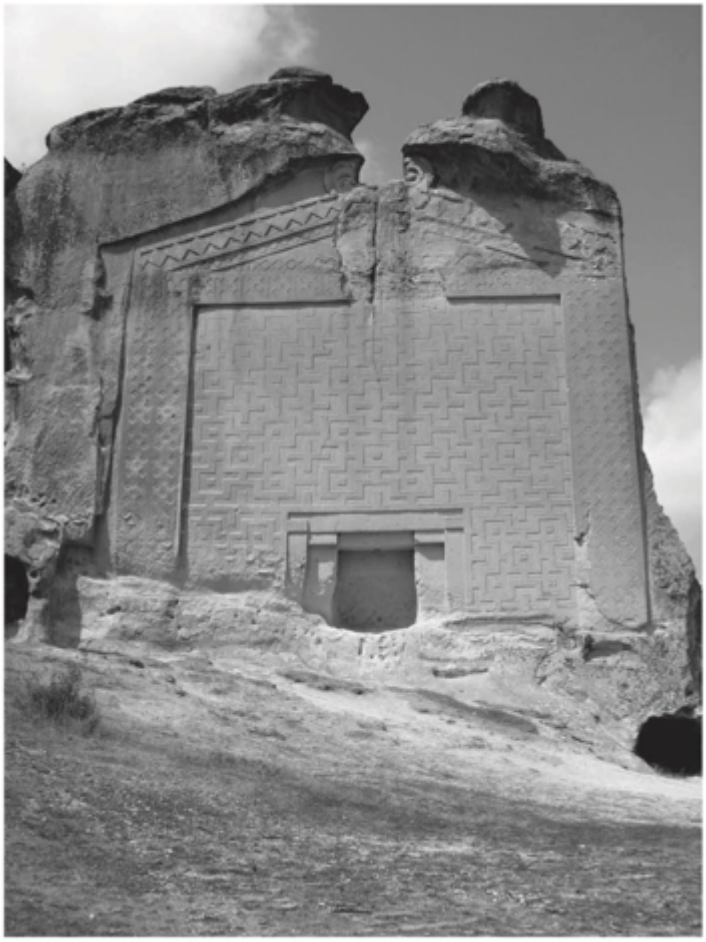

Fig. 47 : Le « Monument de Midas ». S. Berndt-Ersoz 2006, p. 432.

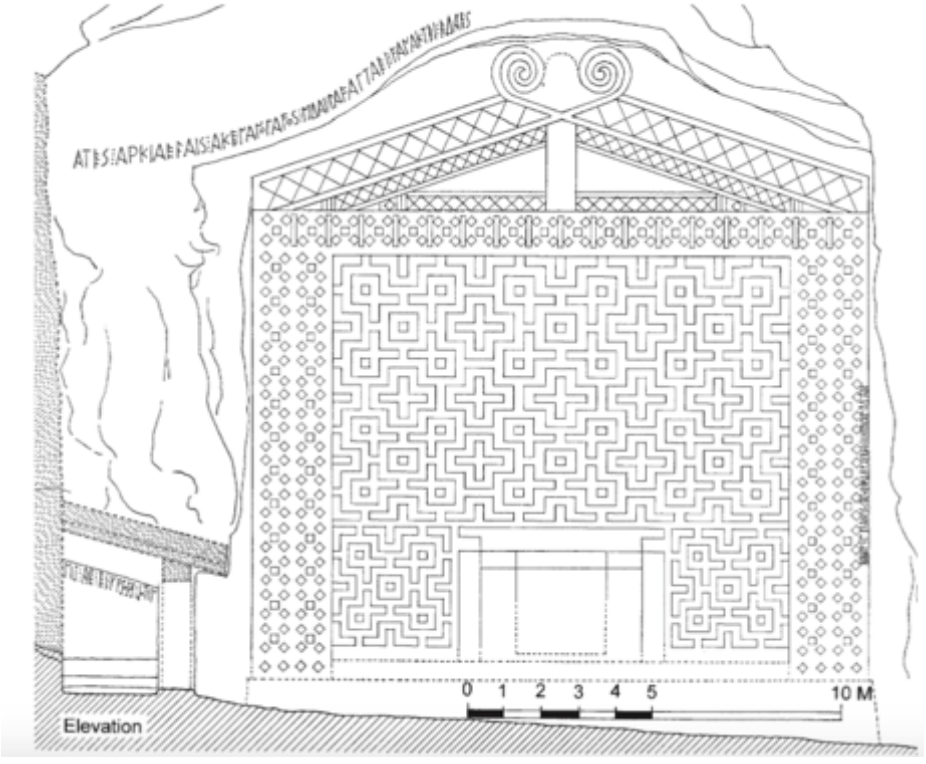

Fig. 48 : Dessin de la façade du « Monument de Midas ». S. Berndt-Ersoz 2006, p. 349.

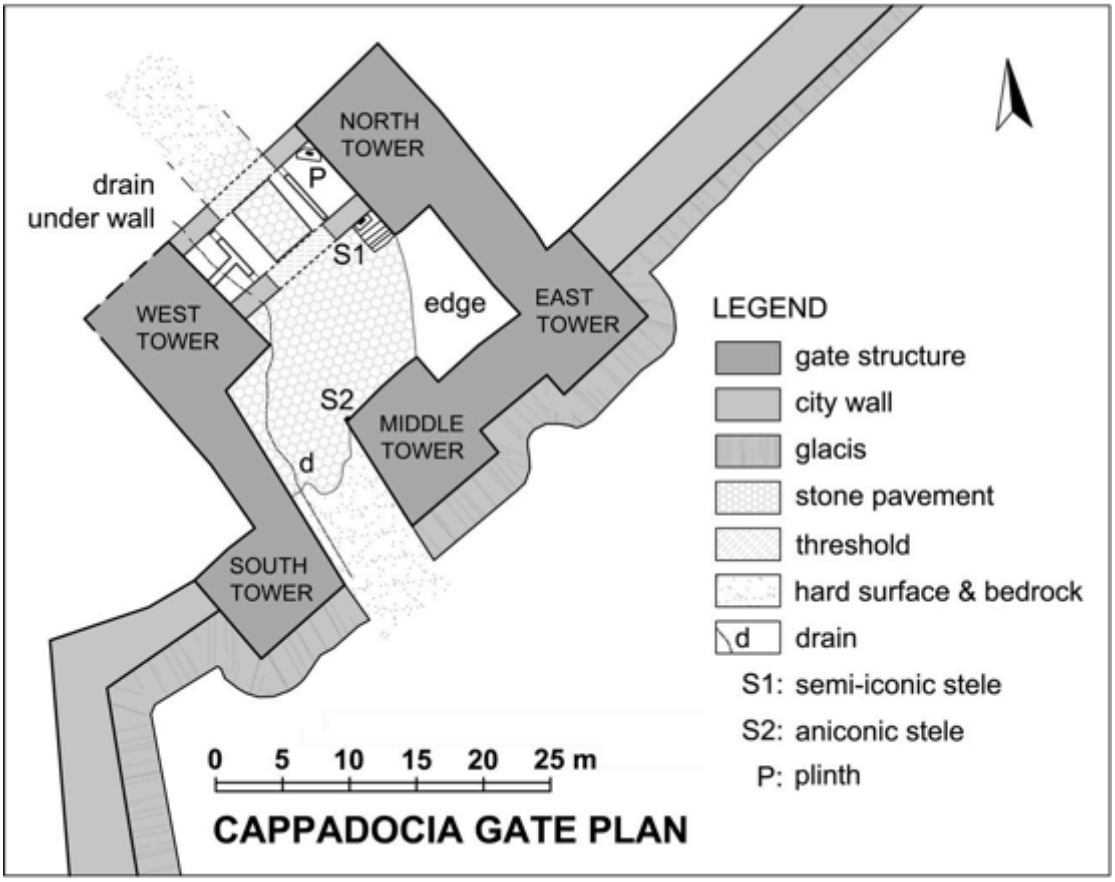

Fig. 49 : Plan de la « Porte de Cappadoce » à Kerkenes Dağ. G. D. SUMMERS et al. 2011, p. 33.

Fig. 50 : Vestiges en briques crues du mur probable du palais de Crésus. Sur le « Champ 49 » (*Field 49*) à Sardes. Photographie de l'auteur.

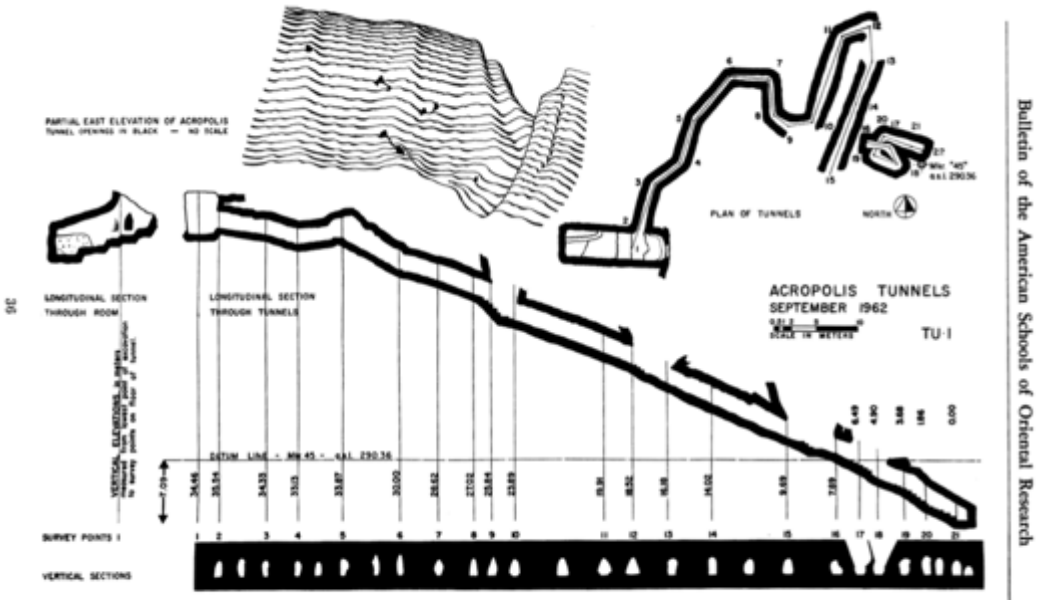

FIG. 24. Elevation, plan, and sections of tunnels on the North Slope of the Acropolis.

Fig. 51 : Plan et section des tunnels reliant l'acropole aux terrasses de *ByzFort* et *Field 49* de Sardes. G. M. A. HANFMANN 1963, p. 36.

Fig. 52 : Vestiges du monument funéraire au sommet du tumulus d'Alyatte. Photo de l'auteur.

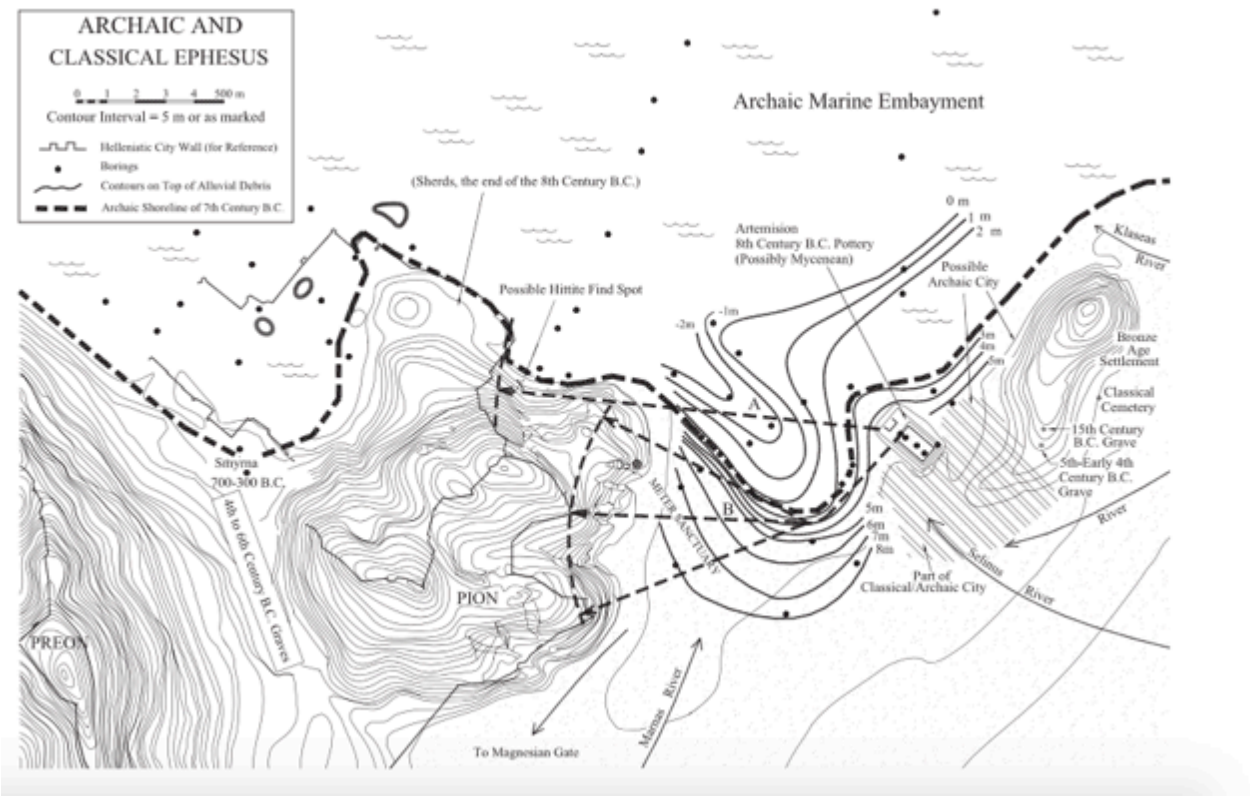

Fig. 53 : Reconstitution de l'embouchure du Caystre à l'époque archaïque et classique, et tentative de localisation de l'ancienne cité d'Éphèse.
A : distance de 7 stades à vol d'oiseau ; B : distance de 7 stades en longeant la côte. J. C. KRAFT et al. 2007, p. 130.

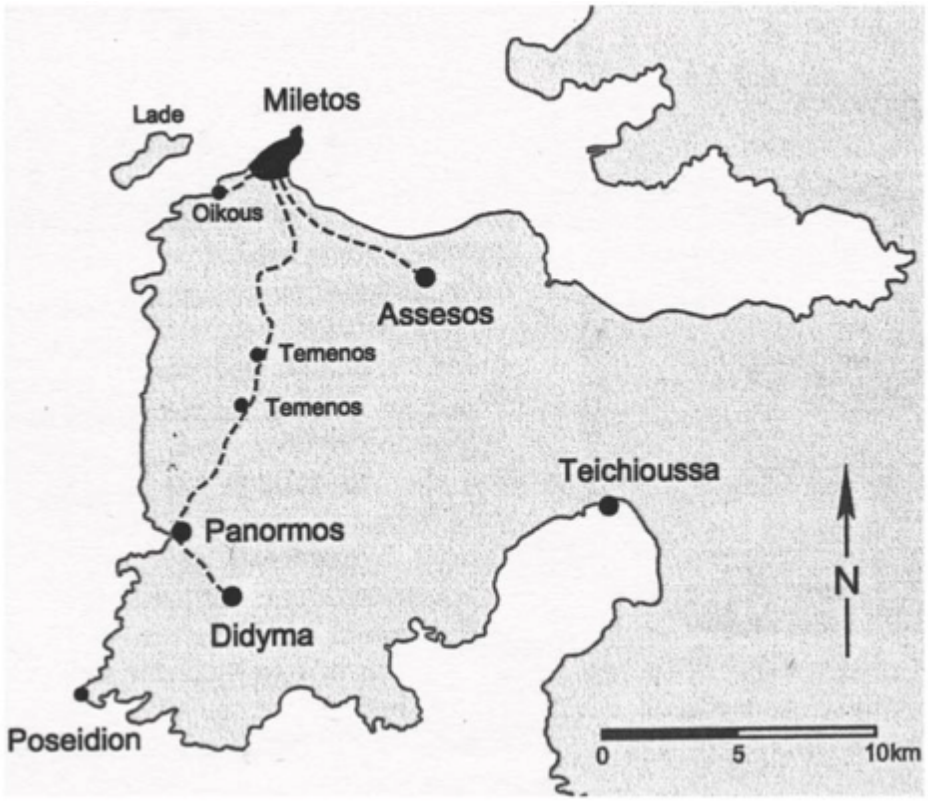

Fig. 54 : Localisation d'Assesos. R. SENFF 2006, p. 161.

Fig. 55 : Le sanctuaire de Didymes aujourd'hui. Photographie de l'auteur.

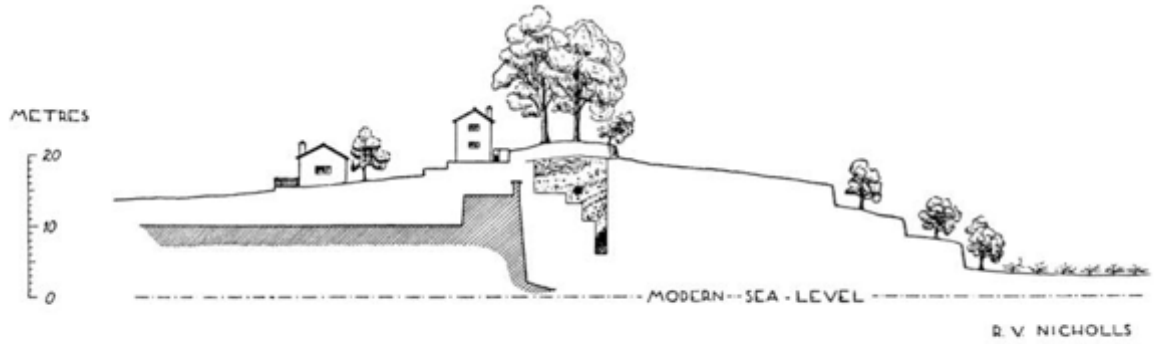

FIG. 26. SECTION β–β′. THE MODERN SHAPE OF ALYATTES' SIEGE-MOUND APPROXIMATELY ON ITS NORTH–SOUTH AXIS IN TERMS OF THE CONJECTURED POSITION OF WALL 3

Fig. 56 : Coupe transversale de la rampe de siège d'Alyatte à Smyrne. R. V. NICHOLLS 1958/1959, p. 88.

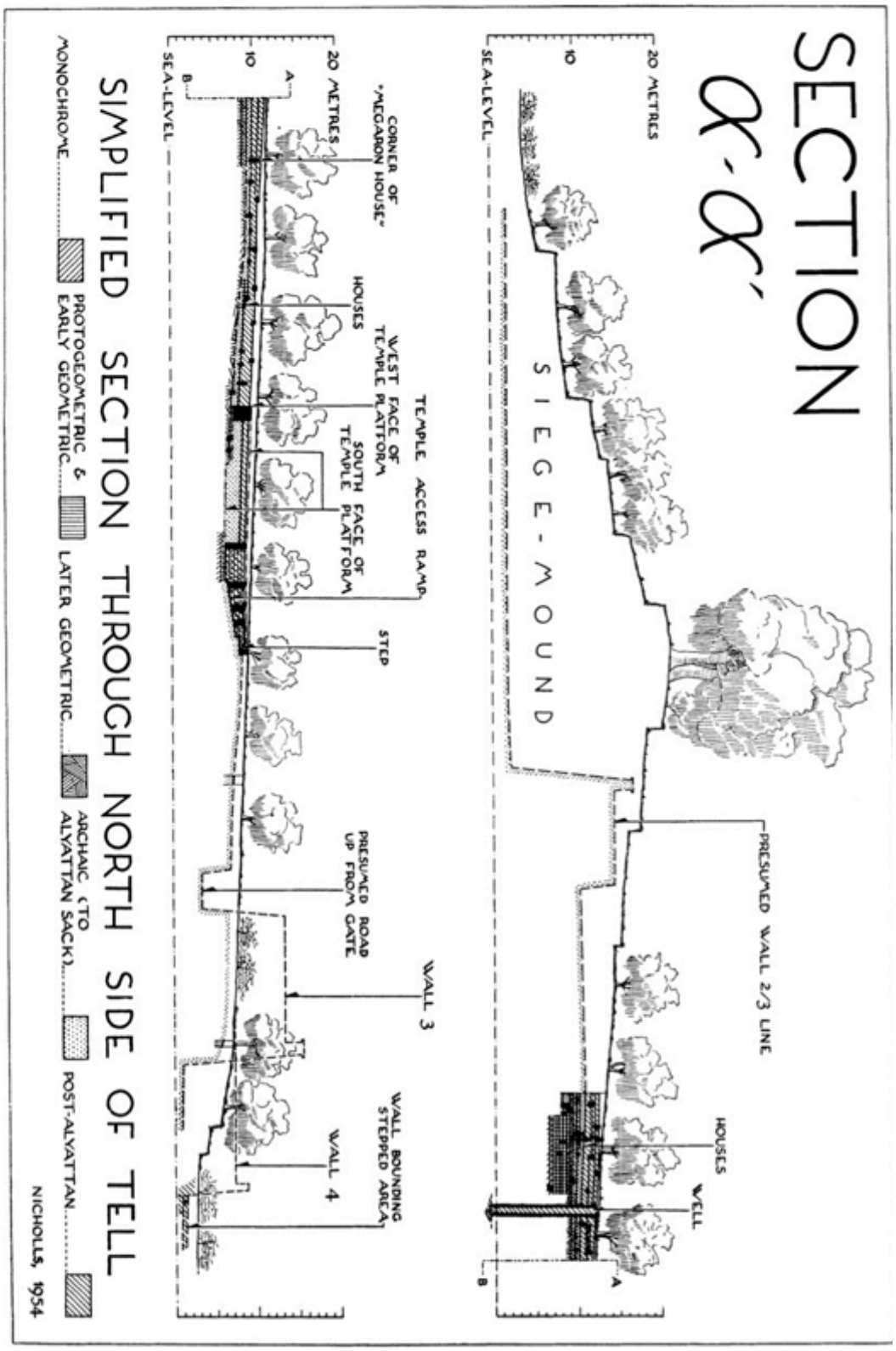

FIG. 1. OLD SMYRNA, SECTION THROUGH SITE

Fig. 57 : Coupe transversale du site de l'ancienne Smyrne. J. M. COOK 1958/1959, p. 2.

290 Monumental Tombs

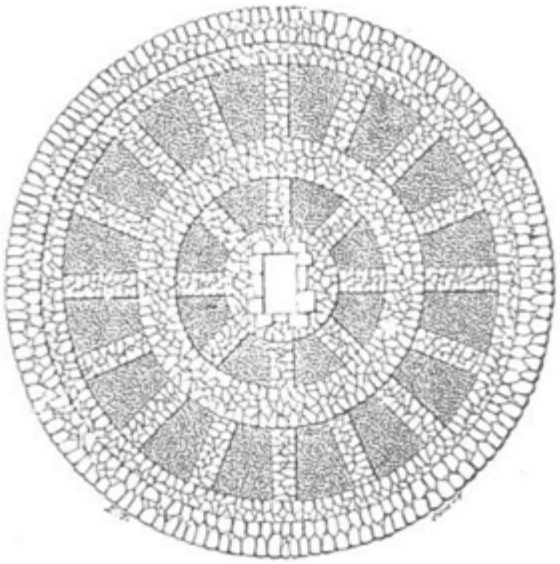

a

52 Bayrakli (ancient Smyrna), Tomb of Tantalos: a / plan; b / reconstruction.
Perrot-Chipiez *Hist* v figs 14 and 15

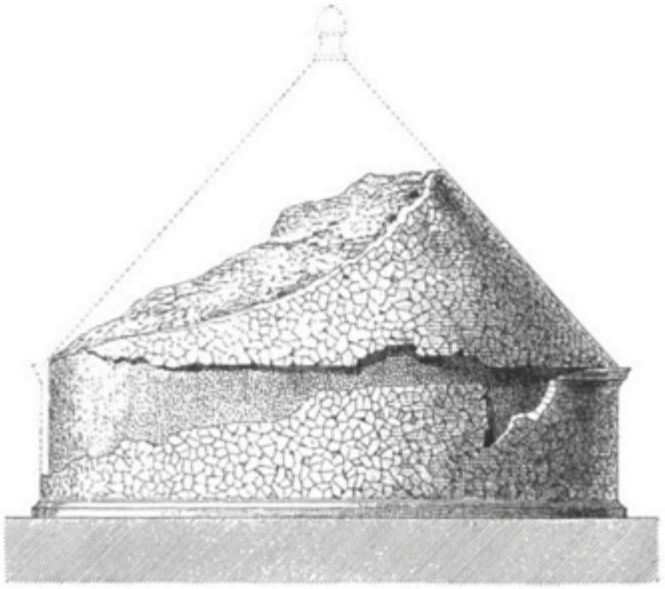

b

Fig. 58 : Plan et reconstruction de la « tombe de Tantale » à proximité de l'ancienne Smyrne. J. FEDAK 1990, p. 290.

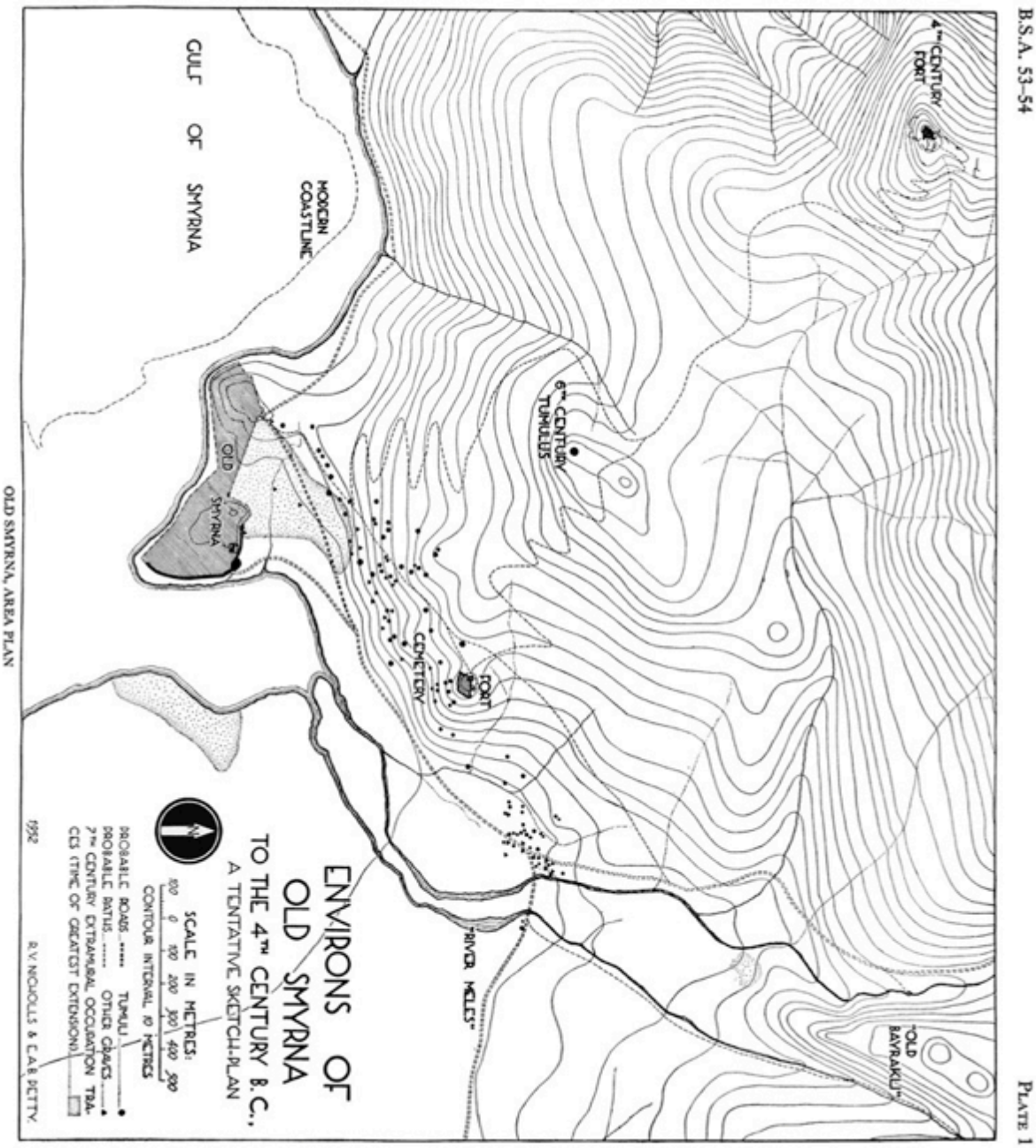

Fig. 59 : Plan de la région de Smyrne. « 6th century tumulus » = « Tombe de Tantale ». J. M. COOK 1948/1949, plate 1.

Fig. 60 : Marques de maçons sur la muraille du secteur MMS/N à Sardes. Photographie de l'auteur.

Fig. 61 : Kouros d'Anavyssos. Musée national archéologique d'Athènes. Photographie de l'auteur.

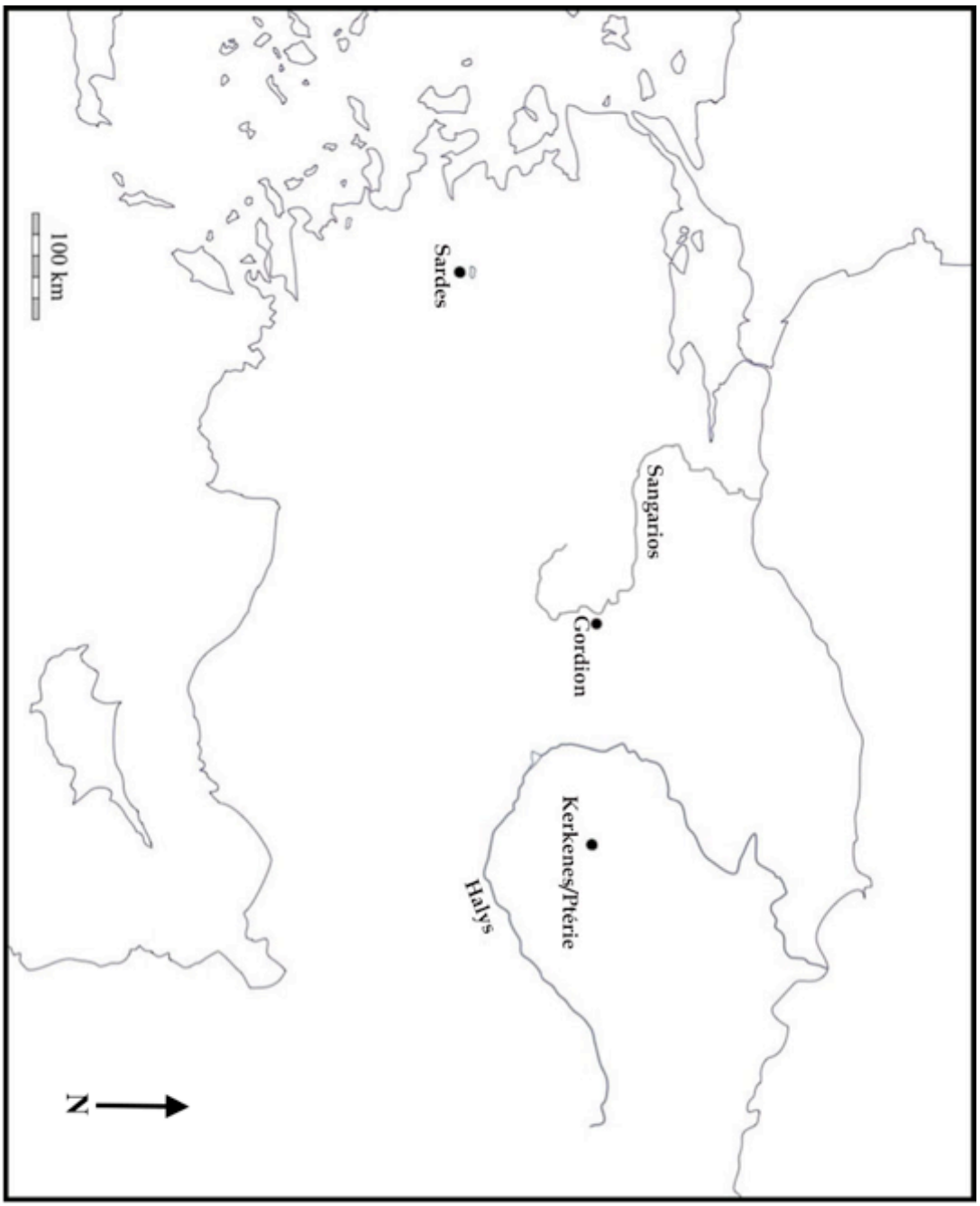

Fig. 62 : L'Anatolie. Carte de l'auteur.

Fig. 63 : Plaque d'ivoire retrouvée à Kerkenes Dağ.
E. M. DUSINBERRE 2002, p. 18.

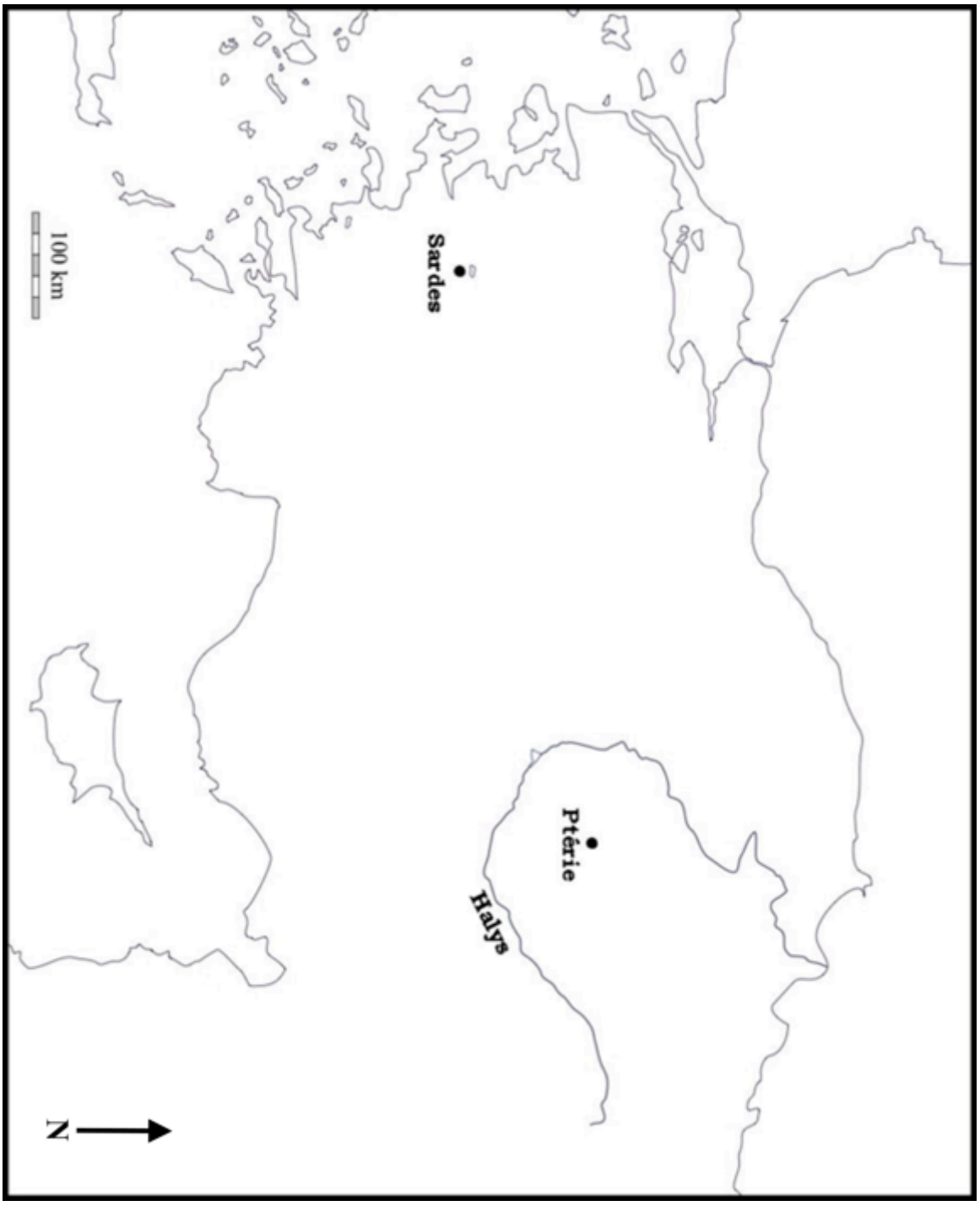

Fig. 64 : Cours réel de l'Halys/Kızılırmak. Carte de l'auteur.

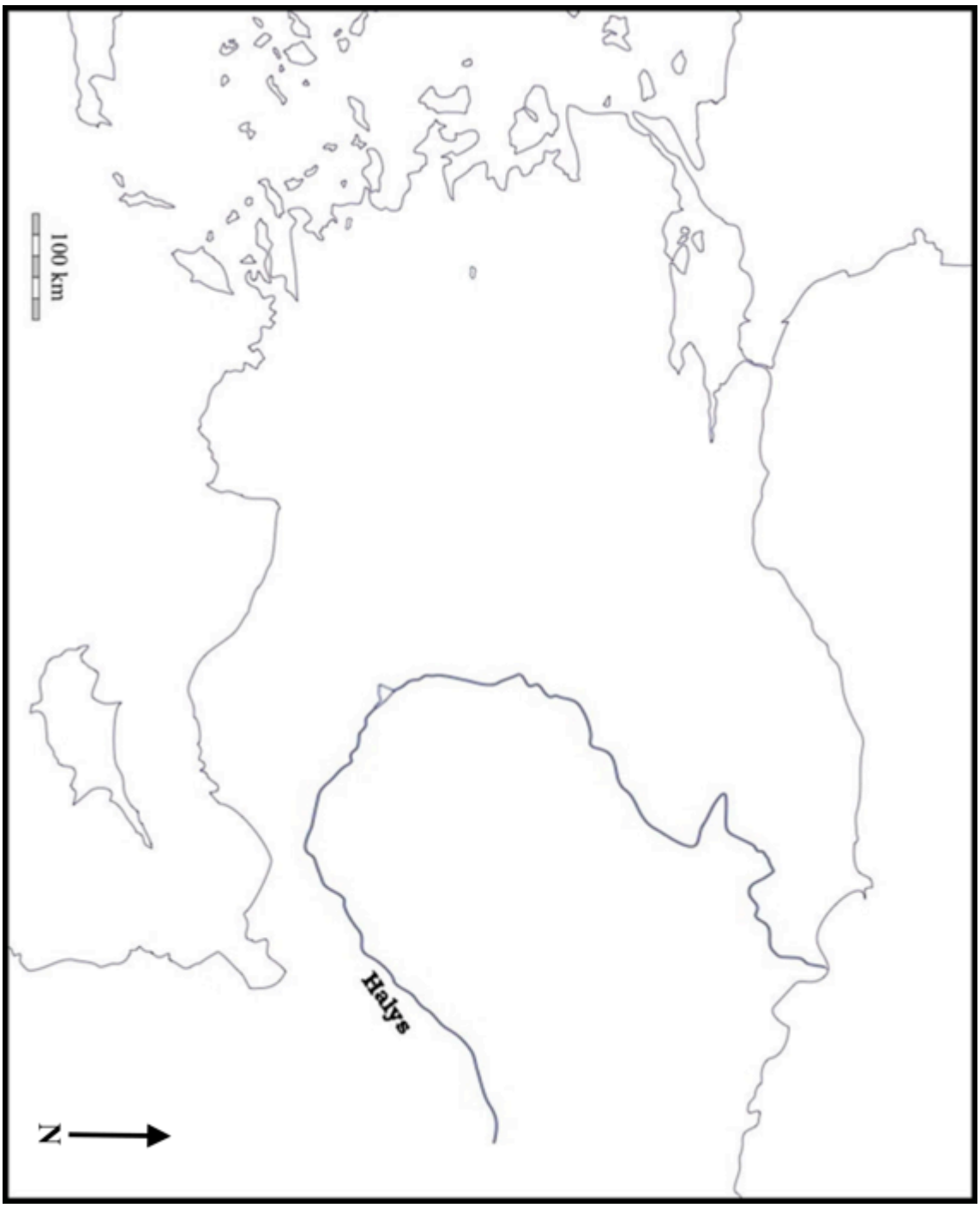

Fig. 65 : Cours de l'Halys selon Hérodote. Carte de l'auteur.

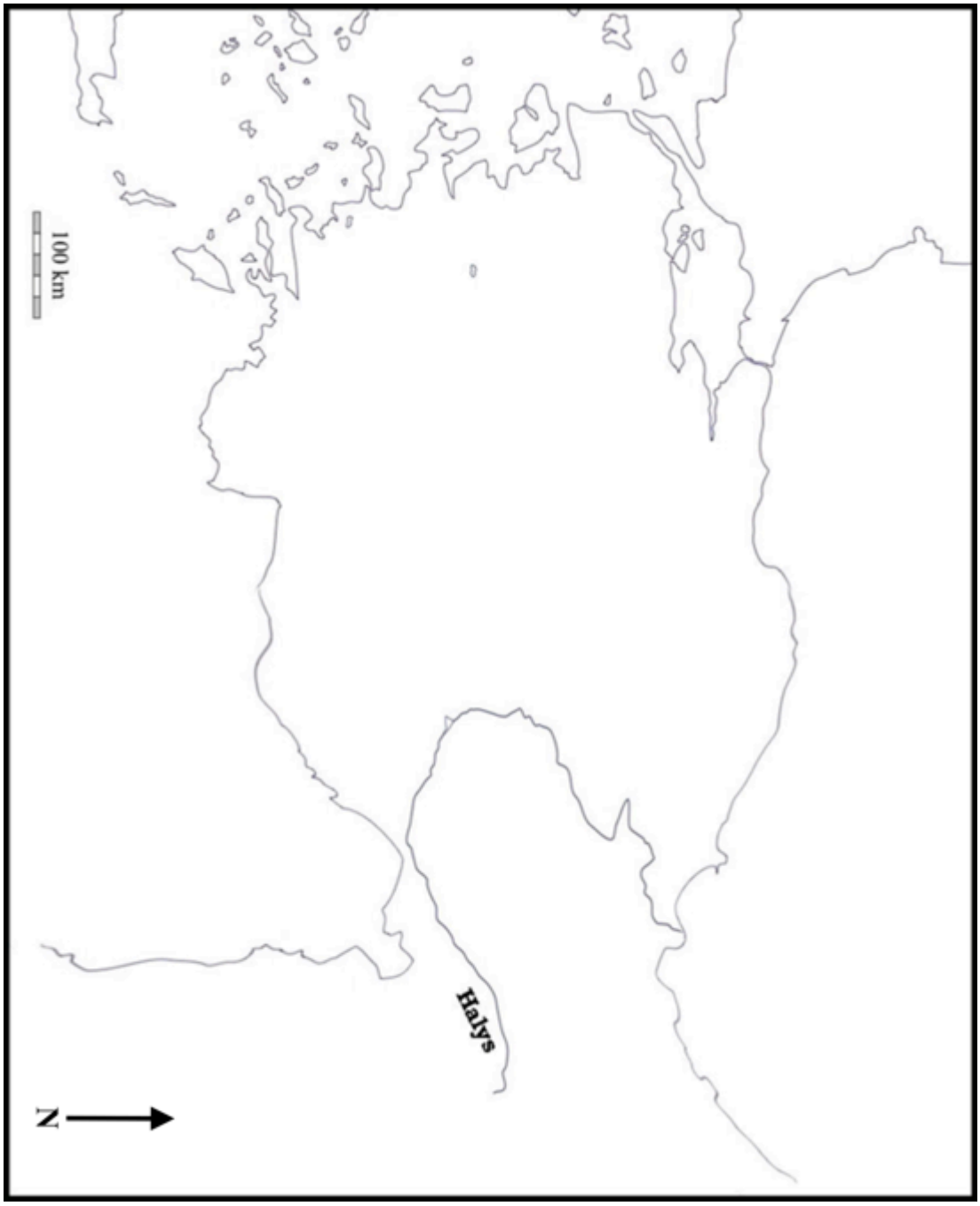

Fig. 66 : Vision de l'Anatolie et du cours de l'Halys selon Hérodote. Carte de l'auteur.

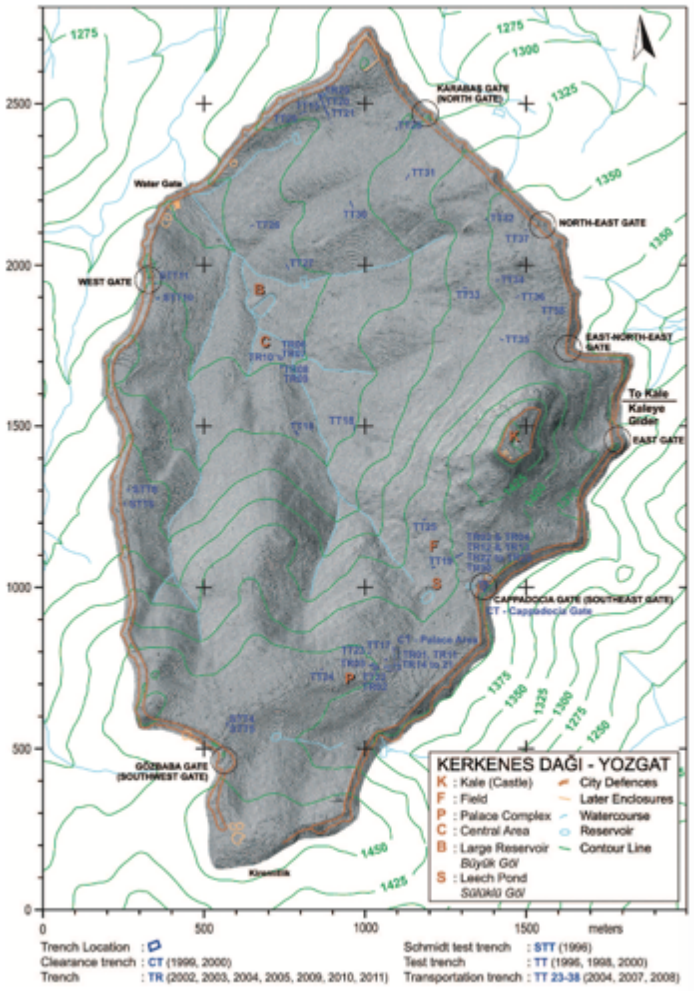

Fig. 67 : Plan de Kerkenes Dağ. F. SUMMERS & G. D. SUMMERS 2013 , p. 55.

Fig. 68 : Vue aérienne de Kerkenes Dağ. F. SUMMERS & G. D. SUMMERS 2013 , p. 54.

Fig. 69 : Groupe de Lydiens sur la « Frise des tributaires » à Persépolis. Escaliers est. ©Marco Prins sur Livius.org.

Fig. 70 : Décoration de brides découvertes à Sardes. ©Vedat Nedim Tör Museum, Istanbul.

Fig. 71 : Fragments de poteries représentant un cavalier sur un cheval (haut) et sa reconstitution (bas). © Archaeological Exploration of Sardis.

Fig. 72 : Frise sculptée avec cavaliers retrouvée à Bin Tepe. British Museum. Photographie de l'auteur.

Fig. 73 : Localisation hypothétique de Thymbrara. Carte de l'auteur sur base de NASA WORLDVIEW.

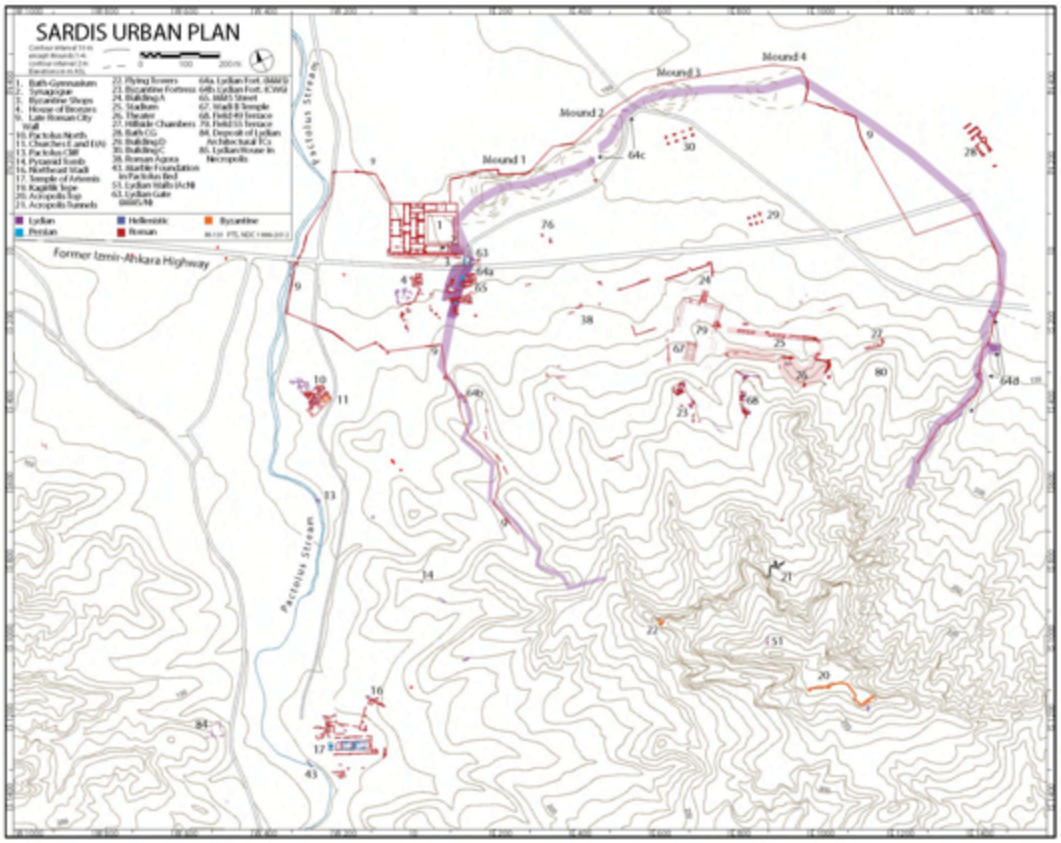

Fig. 74 : Plan de Sardes (circuit en mauve = fortifications lydiennes). ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig. 75 : Arme lydienne (sabre) en fer retrouvée dans le secteur MMS à Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig 76 : Restes d'un squelette de soldat retrouvés aux pieds des fortifications de Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig 77 : Faucille de combat (?) retrouvée à Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis

Fig. 78 : Murs de soutènement. Secteur AcN à Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis.

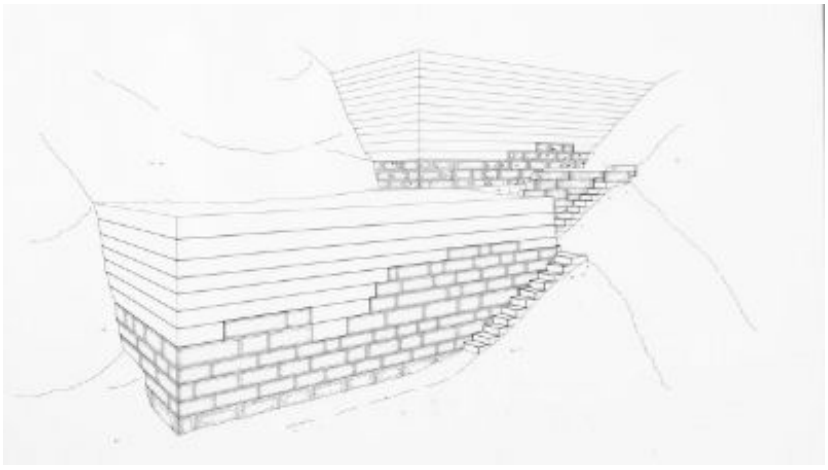

Fig. 79 : Reconstitution des murs de soutènement. Secteur AcN à Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis.

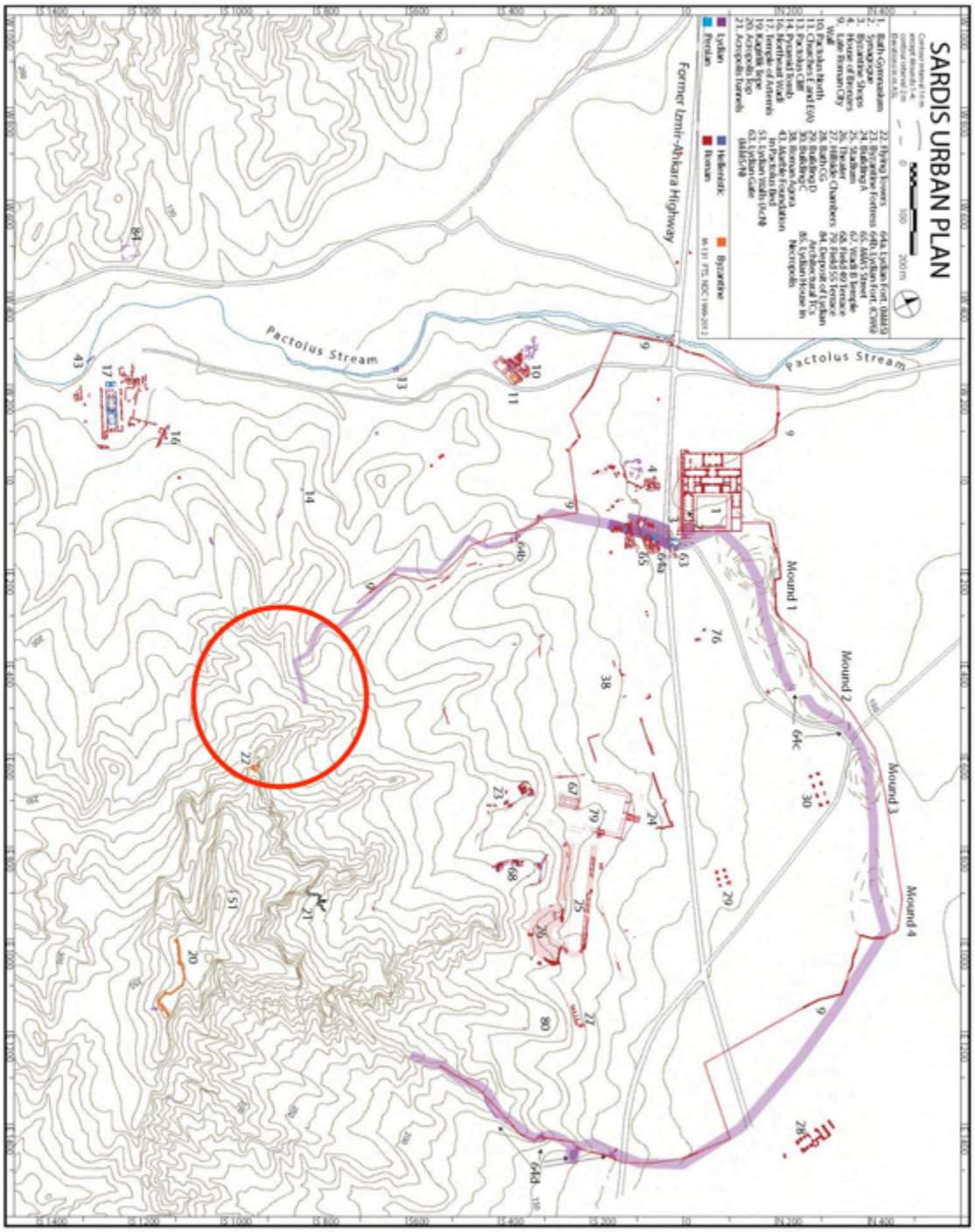

Fig. 80 : Plan de Sardes.©Archaeological Exploration of Sardis.
Cercle rouge : zone probable de « la Scie ». Secteur par lequel les armées d'Antiochos III réussirent à pénétrer à l'intérieur de la ville.

Fig. 81 : Sardes et ses principaux interlocuteurs. Carte de l'auteur sur base de BING MAP.

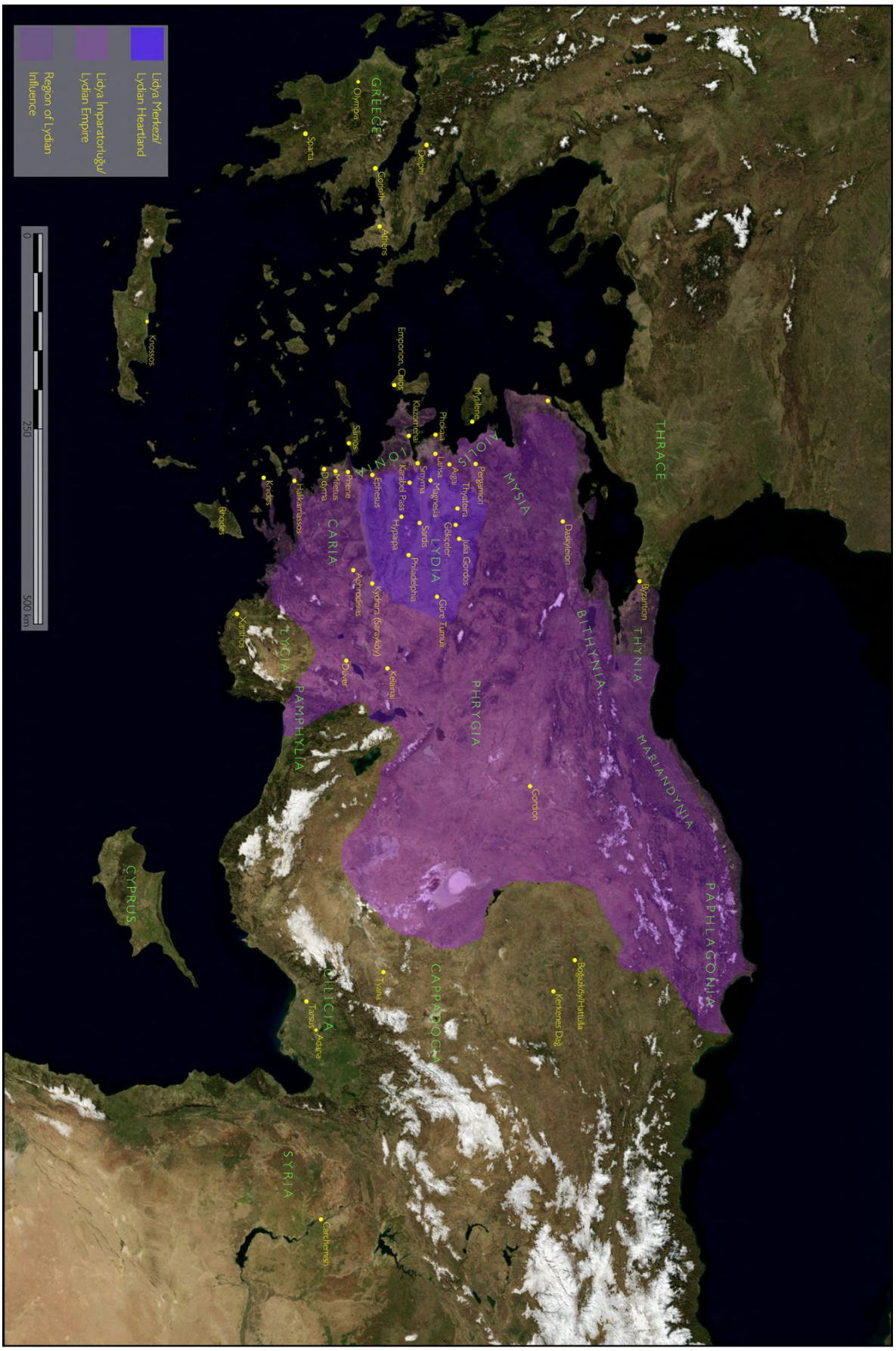

Fig. 82 : Carte politique de la Lydie. ©Archaeological Exploration of Sardis.

Fig. 83 : Amphore de Myson. Dessins des faces A et B. A. FURTWANGLER et K. REICHHOLD 1909, PL. 113.

Fig. 84 : Stamnos du peintre de Copenhague ou de Syriskos. Face A. V. AZOULAY 2017, p. 186.

Fig. 85 : Cratère des Niobides. Face A et B. M. DENOYELLE 1997.

II. CATALOGUE DES SITES

Les différentes fiches réalisées ci-après suivent toutes un même canevas :

1) Nom antique du site / nom turc moderne ;

2) Période d'occupation ;

3) Plan du site (si disponible) ;

4) Principaux archéologues en charge des fouilles et leurs affiliations scientifiques ;

5) Brève description des vestiges et matériels archaïques retrouvés sur place ;

6) Commentaires additionnels ;

7) Bibliographie.

Les sites sont classés par région : Lydie ; Troade ; Éolide et nord-ouest de la Mysie ; Ionie ; Carie ; Phrygie centrale ; Hautes Terres de Phrygie ; Phrygie nord-occidentale ; Le territoire à l'est du Kızılırmak. Pour chaque région, les différents établissements sont inventoriés du nord au sud.

1. La Lydie (Fig. 22)

1.1 Sardes

1) Sardes / Sart.
2) *ca*. 1200 ACN – VII^{e} siècle PCN.
3)

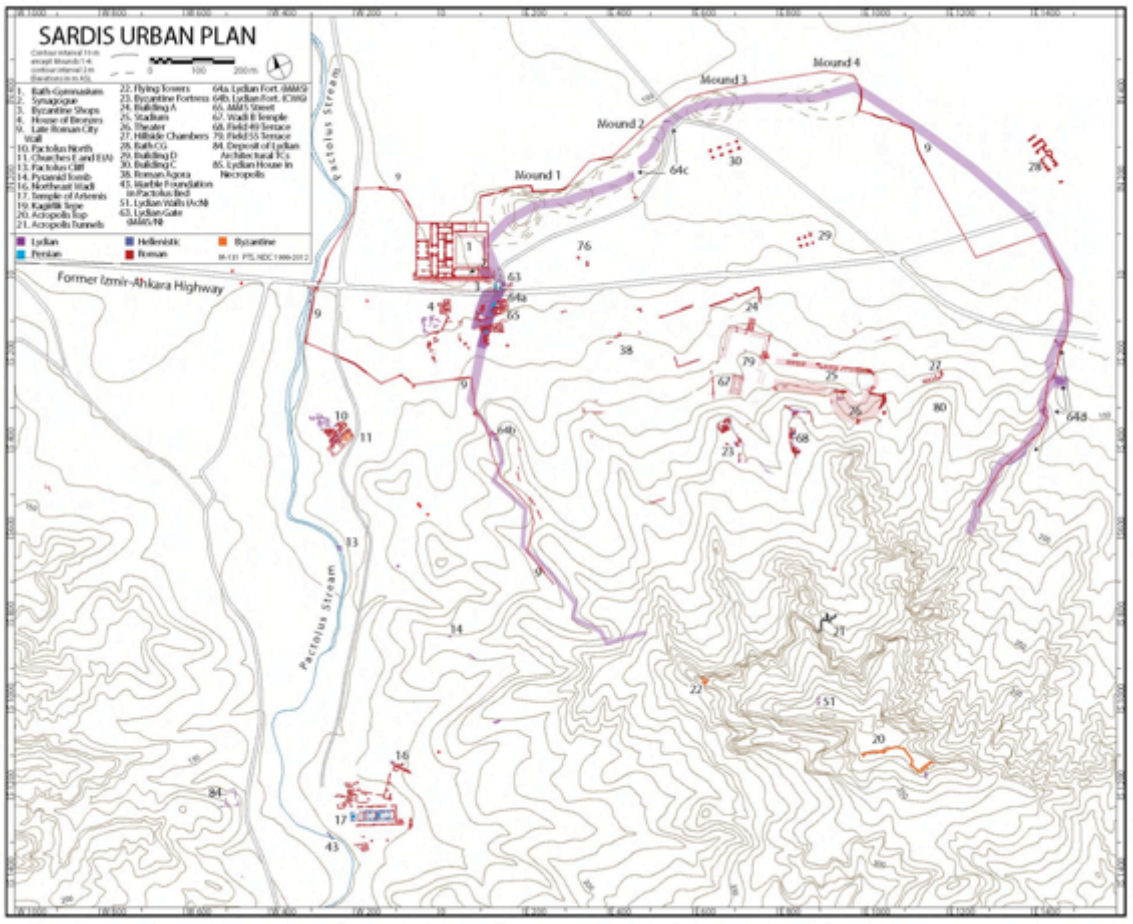

Plan du site de Sardes. ©Archaeological Exploration of Sardis

4) Howard Crosby Butler (Princeton University) fut en charge des premières fouilles systématiques sur le site de Sardes de 1910 à 1922. Les fouilles reprirent en 1958 sous la direction de Georges M. A. Hanfmann (Harvard University) et Henry Detweiler (Cornell University), qui fondèrent *l'Archaeological Exploration of Sardis*. Les fouilles de Sardes furent ensuite dirigées par Crawford H. Greenewalt Jr. (University of California) de 1976 à 2007, et depuis lors par Nicholas Cahill (University of Wisconsin-Madison).

5) Les fouilles ont mis en évidence le tracé d'une enceinte fortifiée qui englobe toute une ville basse installée au nord de l'acropole, laissant le Pactole couler vers le nord à plus de 200 mètres de son flanc ouest. Ces remparts offrent le témoignage le plus tangible de l'activité édilitaire des souverains mermnades. Le mérite reviendrait plus particulièrement à Alyatte et à Crésus, dans la mesure où l'archéologie date l'édification de ces défenses à la fin du VII^{e} siècle ACN. Elles auraient été modifiées ensuite de façon sensible durant la première moitié du VI^{e} siècle ACN. L'enceinte, longue de 3,5 kilomètres, est encore par endroits matérialisée par des monticules de débris de briques crues qui la constituaient. Il s'agit sans doute des restes des tours qui ponctuaient son circuit. Les murailles de Sardes étaient très impressionnantes : dotées d'un glacis, elles atteignaient une épaisseur de vingt mètres, voire trente à quarante mètres par endroits.

   Au total, l'enceinte englobait une surface de 108 hectares dont, à ce jour, seulement 3% de la surface a été étudiée. Néanmoins, on estime que le cœur de la cité se situait dans les secteurs de la forteresse byzantine et du « champ 49 ». À cet endroit, deux terrasses de grande envergure ont été mises au jour. Celles-ci formaient une zone intermédiaire entre l'acropole plus au sud et la ville basse au nord. Il est fort probable que ce secteur accueillait des quartiers sensibles destinés à abriter le siège du pouvoir et son appareil administratif tels que des trésors, des archives, etc. Fait notable, ces terrasses bâties étaient reliées à l'acropole par des tunnels creusés dans la roche, ce qui renforce l'idée que toute cette zone devait être le lieu où se dressait le palais des rois mermnades.

   Dans le secteur MMS, les archéologues ont mis au jour les vestiges d'une porte de l'enceinte fortifiée ainsi que les restes d'habitations calcinées datées du milieu du VI^{e} siècle ACN, sans oublier deux squelettes de soldats datant également de cette période.

   Dans les secteurs de la forteresse byzantine (*ByzFort*) ainsi que du « champs 49 » (*Field 49*), des murs de terrassement datant de le première moitié du VI^{e} siècle ACN ont été retrouvés. Sur le *Field 49*, un mur en briques crues de cette même période a été mis au jour.

   Un autel dédié à Kuvava a été découvert dans le secteur Pactolus North (PN) dédié à la raffinerie d'or, juste à l'est du Pactole.

6) Le site de Sardes est également célèbre pour son sanctuaire et temple d'Artémis dont les ruines visibles remontent à la période hellénistique. Les traces d'un autel datant de la période achéminide (fin VI[e] siècle ACN) y ont été découvertes. À l'heure actuelle, seuls les vestiges du gymnase et des bains de l'époque romaine, ainsi que le temple d'Artémis sont accessibles aux visiteurs.

7) G. M. A. HANFMANN 1962, p. 5 ; G. M. A. HANFMANN 1963, p. 35-37 ; G. M. A. HANFMANN, 1964 ; G. M. A. HANFMAN 1968 ; G. M. A. HANFMANN 1983 ; G. M. A. HANFMANN et D. G. MITTEN 1966 ; W. M. MIERSE 1983, p. 45-46 ; C. RATTÉ 1989 ; C. RATTÉ 1993 ; E. R. M. DUSINBERRE 2003, p. 47-56, 73-75 ; C. H. ROOSEVELT 2006, p. 61-76 ; N. CAHILL 2008, p. 116-120 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 63, 77-80 ; N. D. CAHILL 2010, p. 78-80 ; C. RATTÉ 2011, p. 9-13 ; THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en. (Page consultée le 26 juin 2017)

1.2 Bin Tepe

1) ? / Bin Tepe (Milles Collines en turc).
2) VII[e] siècle ACN – IV[e] siècle ACN.
3) 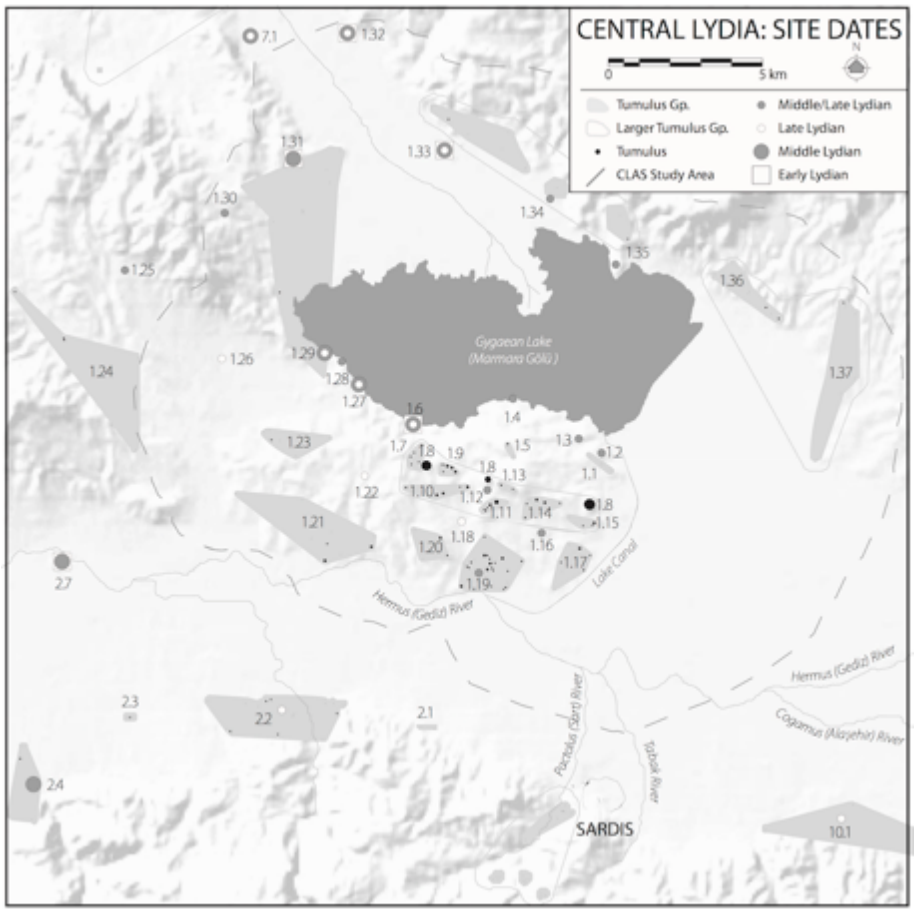

Bin Tepe. C. H. ROOSEVELT 2009, p. 95.

4) Le site fut fouillé par les mêmes archéologues que la ville de Sardes. Il est toujours actuellement sous la direction de l'*Archaeological Exploration of Sardis*.
5) L'ensemble des tumulus de ce secteur sont tous postérieurs au VII[e] siècle ACN. Bin Tepe compte trois tumulus de taille impressionnante : le Koca Mutaf Tepe, le Kır Mutaf Tepe et le Karnıyarık Tepe, qui dateraient eux aussi de la première moitié du VI[e] siècle ACN. Le Koca Mutaf Tepe a été l'objet du plus grand nombre de campagnes de fouilles qui ont permis de mettre au jour une chambre funéraire en marbre dont les techniques de maçonnerie sont identiques à celles employées pour la construction de l'enceinte fortifiée de Sardes.

Le Kır Mutaf Tepe, le plus oriental de ces trois grands tumulus, est de taille plus modeste que le Koca Mutaf Tepe. Il n'a été fouillé que très partiellement ; seule une tranchée a été creusée dans son flanc sud. Celle-ci a permis de mettre au jour des blocs de calcaire du mur de soutènement.

Le Karnıyarık Tepe, avec ses 230 mètres de diamètre et ses 53 mètres de hauteur, est le troisième plus grand tumulus de Bin Tepe. La particularité de celui-ci est de posséder un mur de soutènement à l'intérieur même du tertre. Cependant, ce travail n'a jamais été terminé et le tout fut recouvert de terre afin de former un tumulus de plus grande taille. Sa chambre funéraire n'a, à ce jour, pas été découverte. Différentes marques ont été retrouvées sur le mur de soutènement.

6) Le site dénombre encore pas moins de 116 tumulus. Dans les années 1940, on en comptait 149. La réduction au nombre actuel s'explique par les besoins de l'agriculture, étant donné la fertilité du secteur limoneux. Cette nécropole s'étend au sud du lac de Gygès (mod. Marmara Golü) le long de la voie nationale D555 reliant Salıhlı à Akhisar.

   Différentes marques ont été retrouvées sur le mur de soutènement du Karnıyarık tepe : des paires de digammas, des swastikas ainsi que des A et Θ. Ces différents signes sont tous interprétés comme des marques de maçons à l'exception des paires de digammas qui seraient des signes apotropaïques.

   L'ensemble des tumulus peut être daté du VII^{e} siècle ACN jusqu'à l'époque hellénistique.

   Le site de Kaymakçı, occupé durant l'Âge du Bronze, est situé à l'ouest du Lac de Gygès.

7) G. A. RADET 1893, p. 40 ; J. G. PEDLEY 1968, p. 60-70 ; G. M. A. HANFMANN et D. G. MITTEN 1966, p. 44 ; G. M. A. HANFMANN et R. U. RUSSIN 1983 ; C. RATTÉ 1994, 157-161 ; C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 1998, p. 499-500 ; C. H. GREENEWALT et M. L. RAUTMAN 2000, p. 676 ; G. M. BROWNE 2000, p. 172 ; C. H. ROOSEVELT 2006, p. 67 ; C. H. ROOSEVELT 2009, p. 143-146 ; C. RATTÉ 2011, p. 3-8, 50-51 et 121 ; C. H. ROOSEVELT 2012, p. 905 ; « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karnıyarık Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe. (Page consultée le 10 février 2016) ; « Bin Tepe, The Tumulus of Alyattes and Karnıyarık Tepe » in THE ARCHAEOLOGICAL EXPLORATION OF SARDIS, *Digital Resource Center*, [en ligne], http://sardisexpedition.org/en/essays/about-bin-tepe. (Page consultée le 10 février 2016).

2. La Troade (Fig. 23)

2.1 Abydos

1) Abydos / Nara Burnu (à proximité de Çanakkale).

   Le site n'a pas encore été fouillé puisqu'il se situe en zone d'exclusion militaire. Des lors, les points 2) à 6) ne peuvent pas être développés.

2) /

3) /

4) /

5) /

6) /

7) V. GORMAN 2001, p. 243 ; S. MITCHELL 2004, p. 1002-1003.

2.2 Ilion

1) Ilion / Truva, Hissarlik.
2) *ca*. 3000 ACN – I^{er} siècle ACN.
3)

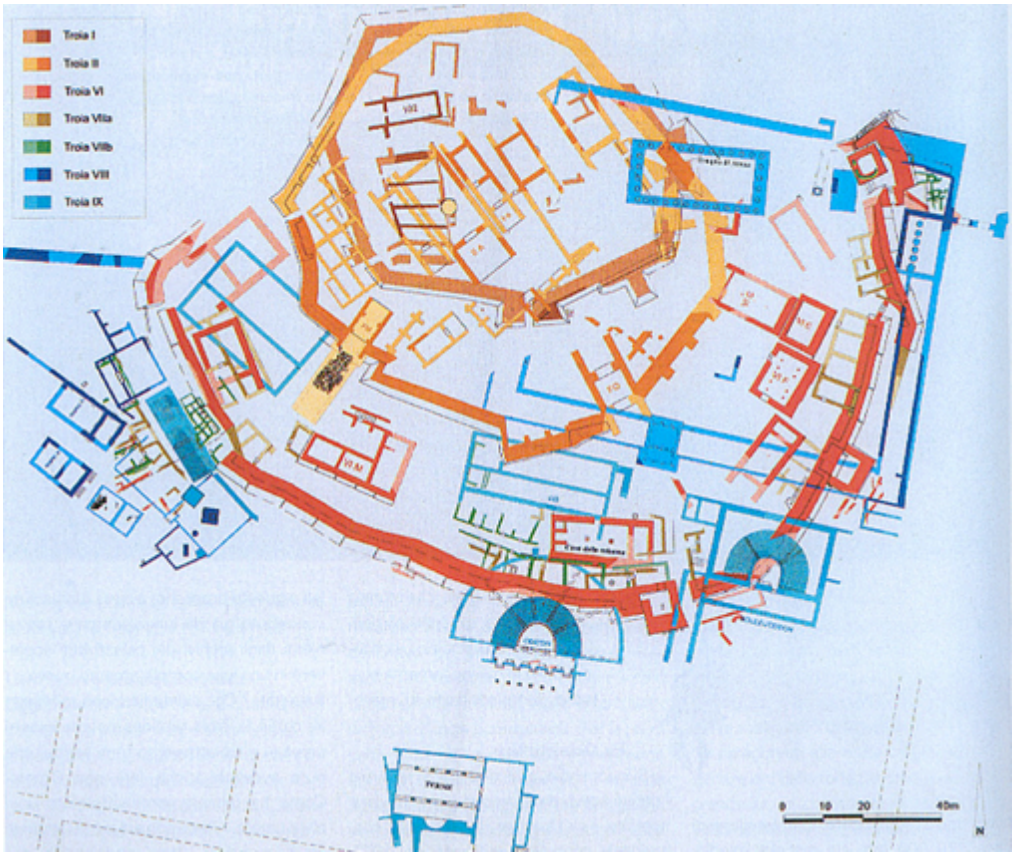

Plan du site de Troie. C. HAUSSNER© Troia VIII : période archaïque.

4) Les archéologues en charge du site furent successivement Franck Calvert, Heinrich Schliemann, William Dörpfeld, Carl Blegen, John M. Cook, Manfred Korfmann et aujourd'hui, Ernst Pernicka (Université de Tübingen).
5) Le site n'a livré aucune trace monumentale de la cité pré-hellénistique bien que des restes épars suggèrent que le site devait être plus prospère aux VII^{e} et VI^{e} siècles ACN qu'à l'époque classique. En fait, les fouilles ont démontré une occupation continue du site après l'Âge du Bronze. Des fibules du VII^{e} siècle ACN, ainsi qu'un chapiteau éolique ont été découverts. Des fouilles récentes ont révélé l'existence d'un sanctuaire daté des VIII^{e}-VI^{e} siècles ACN.
6) Ilion est le site de l'ancienne Troie homérique.
7) L. VLAD BORRELLI 1966 ; S. MITCHELL 2004, p. 1009 ; C. B. ROSE 2006, p. 189-190 ; B. VERGNAUD 2012, p. 237 ; C. B. ROSE 2013 (a), p. 44-71 ; P. PAVÚK 2014.

2.3 Achilleion

1) Achilleion / Beşika Burnu.
2) XII^{e} – II^{e} siècle ACN.
3) /
4) Le site a été identifié par John M. Cook (King's College. Cambridge), fouillé par lui-même ainsi que par Manfred Korfmann (Université de Francfort).
5) L'endroit a livré des murs d'enceinte datant du VI^{e} siècle ACN. Ces défenses encerclaient probablement l'acropole de la cité localisée sur un plateau rocheux. Une nécropole a également été identifiée au sud-est du site.
6) La cité, selon Strabon (XIII, 1, 39), aurait été fondée par les Mytiléniens à proximité de la tombe d'Achille.
7) J. M. COOK 1973, p. 300 ; M. KORFMANN 1998 ; A. SCHULZ 2000, p. 11-12 ; S. MITCHELL 2004, p. 1003 ; F. MAFFRE 2006, p. 151-52 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.

2.4 Neandreia

1) Neandreia / Çığrı Dağ, proche d'Alexandrie de Troade (ex. Sigée).
2) VI^e^ – III^e^ siècle ACN.
3)

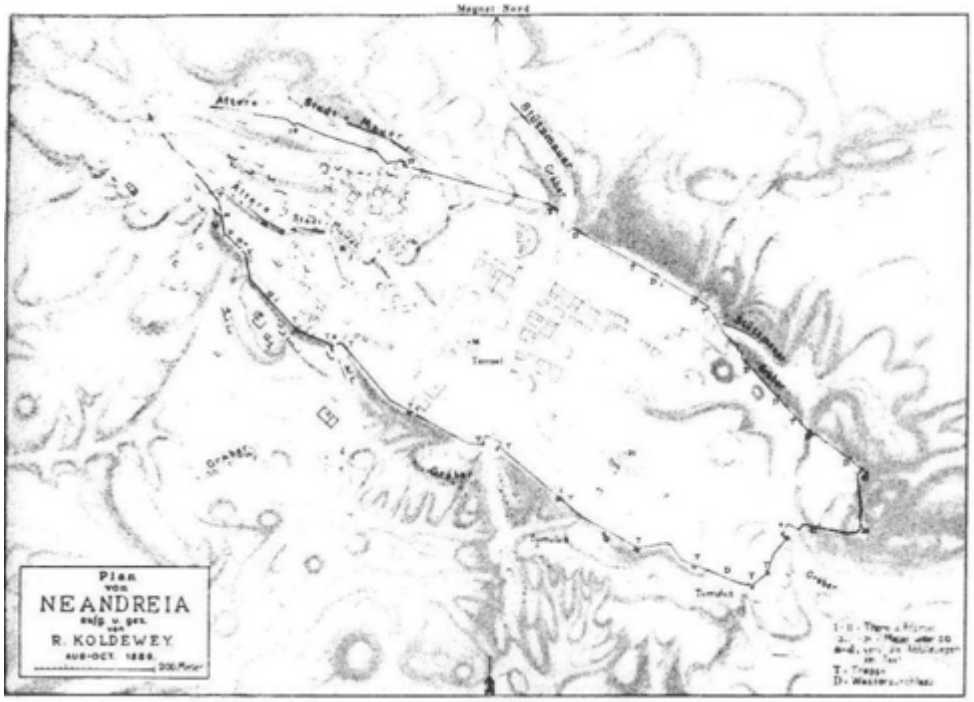

Plan du site de Neandreia. F. E. WINTER 1985, p. 681 (plan de R. Koldewey réalisé en 1889).

4) Le site a été fouillé par Joseph T. Clarke (American School of Classical Studies at Athens) durant les années 1880. Actuellement, les fouilles de Neandreia sont organisées par l'Université de Münster.
5) Presque rien n'est connu de ce site, compte tenu des rares fouilles réalisées à cet endroit et de l'état de conservation pitoyable des vestiges. Un mur d'enceinte du VI^e^ siècle ACN aurait servi à protéger un habitat, et non à proprement parler une acropole. Les traces d'occupation de la ville à la période archaïque sont ténues, ce qui rend impossible une lecture assurée du site à cette époque. De cette période, seuls les restes d'un temple, de la céramique et des tombes ont été découverts.
6) Il est fort probable que la réorganisation des lieux à partir du IV^e^ siècle ACN ait détruit la quasi totalité des vestiges archaïques.
7) N. BONACASSA 1963, p. 385-387 ; F. LANG 1996, p. 232-233 ; A. SCHULZ 2000 ; T. MAISCHATZ 2003, p. 82-83 ; S. MITCHELL 2004, p. 1012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 83.

2.5 Lamponeia

1) Lamponeia / Koslu.
2) VII^{e} – IV^{e} siècle ACN.
3)

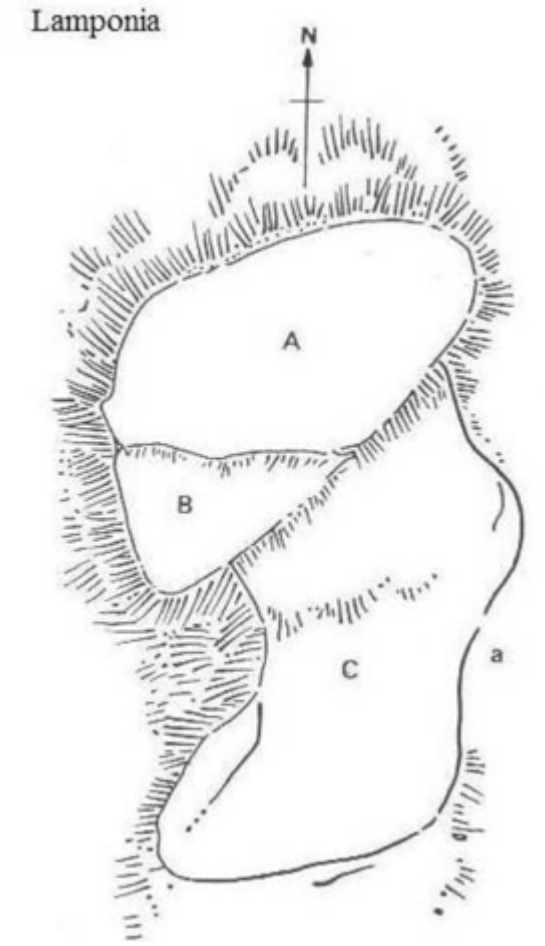

Plan du site de Lamponeia. J. M. COOK 1973, p. 262. A et B : acropole ; C : ville basse.

4) Joseph T. Clarke et Walther Judeich ont tous deux fouillé le site au XIX^{e} siècle.
5) L'histoire du site est pratiquement inconnue. Il aurait été occupé, d'après la céramique recueillie, de l'époque archaïque jusqu'au IV^{e} siècle ACN. Les seuls vestiges connus de cet établissement situé juste à l'ouest de Gargara et face à Methymna sont des murailles qui entouraient l'acropole et la ville basse ainsi que des citernes creusées dans l'espace fortifié.
6) /
7) J. M. COOK 1973, p. 261 ; A. SCHULZ 2000, p. 22-29 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82.

2.6 Assos

1) Assos / Behramkale. Site côtier situé à plus de 1500 mètres d'altitude.
2) X^e ACN – I^er siècle PCN.
3)

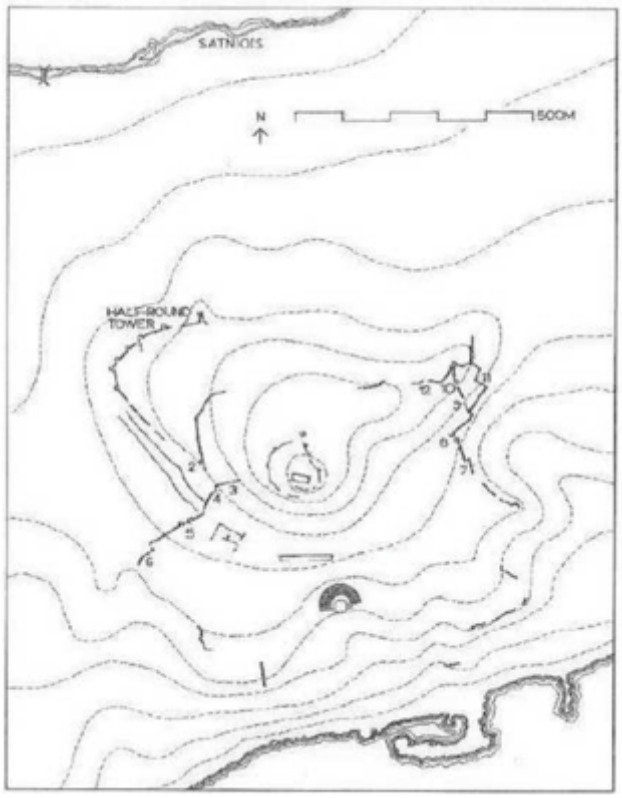

Plan du site d'Assos. A. W. Mc NICOLL 1997, p. 183.

4) Le site a été fouillé par Joseph T. Clarke et Francis H. Bacon au XIX^e siècle. Après plus de cent ans sans campagne, l'archéologue Ümit Serdaroğlu reprit les fouilles à cet endroit, jusqu'à sa mort en 2005. Depuis, le professeur Nurettin Arslan (Çanakkale Onsekiz Mart Üniversitesi) est en charge de l'*Assos Archaeological Project*.
5) Autour de l'acropole, des murs datant de l'époque préclassique ont été mis au jour. La seule trace d'un habitat sur ce site est une nécropole le long de la voie menant à la porte de l'époque classique. Au cours du VI^e siècle ACN, cette voie a subi des réaménagements. Les tombes de la nécropole, quant à elles, peuvent remonter au VII^e siècle ACN. Ainsi, dès cette période, la nécropole se situait en dehors de l'aire d'habitation.

6) Jusqu'à présent, les fouilles ne permettent pas de confirmer le témoignage de Strabon (XIII, 1, 58) mentionnant une ancienne fondation opérée par les Lesbiens de Methymna.
7) P. ROMANELLI 1958, p. 741-743 ; Ü. SERDAROĞLU 1990, p. 1-4 ; Ü. SERDAROĞLU et R. STUPPERICH 1992 et 1993 ; R. STUPPERICH 1994, p. 57-58 ; F. LANG 1996, p. 223 ; A. SCHULZ 2000, p. 15-16 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80 ; ASSOS ARCHAEOLOGICAL PROJECT, *Assos Kazısı*, [en ligne], http://assosarchproject.com/index.html.

2.7 Gargara

1) Gargara / Koca Kaya. Sur le golfe d'Edremit.
2) VI^{e} – IV^{e} siècle ACN, l'établissement se déplaça ensuite au sud.
3)

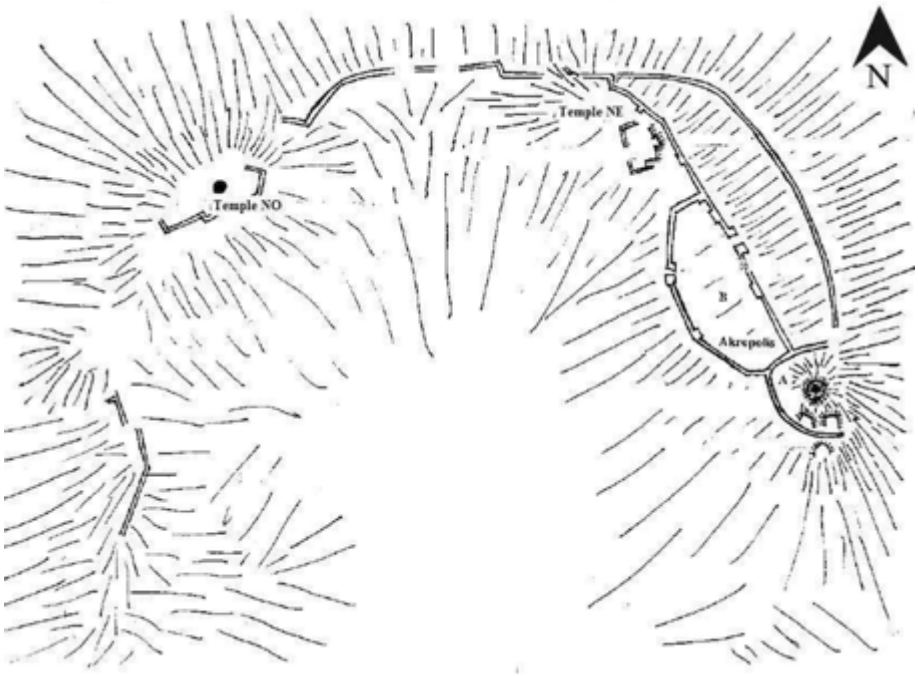

Plan du site de Gargara. R. STUPPERICH 1996, fig. 1.

4) Le site fut fouillé également par Joseph T. Clarke au XIX^{e} siècle, et Reinhard Stupperich (Université de Mannheim) dans les années 1990.
5) L'ensemble du mur, qui devait faire le tour de la ligne de crête, n'a pas été fouillé. Deux espaces fortifiés indépendants ont été édifiés à l'est et à l'ouest. Dans le premier, seules les fondations d'un temple ont été retrouvées. Des bastions, des tours et des portes tournées vers l'extérieur ont été découverts dans le second. Dans ce périmètre également, un autre temple de l'époque archaïque a été trouvé. L'ensemble était donc bien défendu. Les traces d'habitat sont très ténues mais de la céramique archaïque a été découverte sur place. Selon R. Stupperich, la population devait être établie sur les contrebas de l'acropole.
6) Le site a été fondé à partir de Methymna sur le Koca Kaya (ant. Gargaron), un des trois sommets du mont Ida.
7) J. M. COOK 1973, p. 327-344 ; R. STUPPERICH 1996, p. 127-129 ; S. MITCHELL 2004, p. 1007-1008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 81.

2.8 Antandros

1) Antandros / Altınoluk, sur la côte à l'ouest d'Edremit.
2) VIII^{e} siècle ACN – Ve siècle PCN.
3) /
4) Actuellement, le site d'Antandros est sous la direction de Gürcan Polat et Yasemin Polat (Université d'Ege). Il fut d'abord localisé par Heinrich Kiepert en 1842, fouillé par J. M. Cook en 1959 et 1968. Ce n'est qu'en 2000 que l'université d'Ege obtint la permission d'entreprendre des fouilles.
5) Le site a livré des vestiges d'un mur de fortification. La disposition générale et la datation de l'acropole sont assez difficiles à cerner. Les fouilles récentes ont dévoilé des tombes qui, sur base du matériel retrouvé, datent des VIII^{e} et VII^{e} siècles ACN.
6) Selon Aristote (fragment 478), c'est dans le district d'Antandros que les Cimmériens s'étaient installés à la suite de leur invasion au VII^{e} siècle ACN avant qu'ils ne soient chassés par Alyatte d'Asie Mineure.
7) S. MITCHELL 2004, p. 1004 ; G. POLAT et Y. POLAT 2006, p. 89-104 ; G. POLAT et al. 2007, p. 43-62 ; B. YILDRIM et M. H. GATES 2007, p. 327-328 ; B. VERGNAUD 2012, p. 82 ; ANTANDROS KAZI BAŞKANLIĞI, *ANTANDROS. Antik Kenti Kazıları*, [en ligne], www.antandros.org. (page consultée le 25 février 2017)

3. L’Éolide et le sud-ouest de la Mysie (Fig. 24)

3.1 Adramytteion

1) Adramytteion / Edremit.
2) VII[e] siècle ACN – XII[e] siècle PCN. Adramytteion fut ensuite déplacée vers l'emplacement actuel d'Edremit.
3) 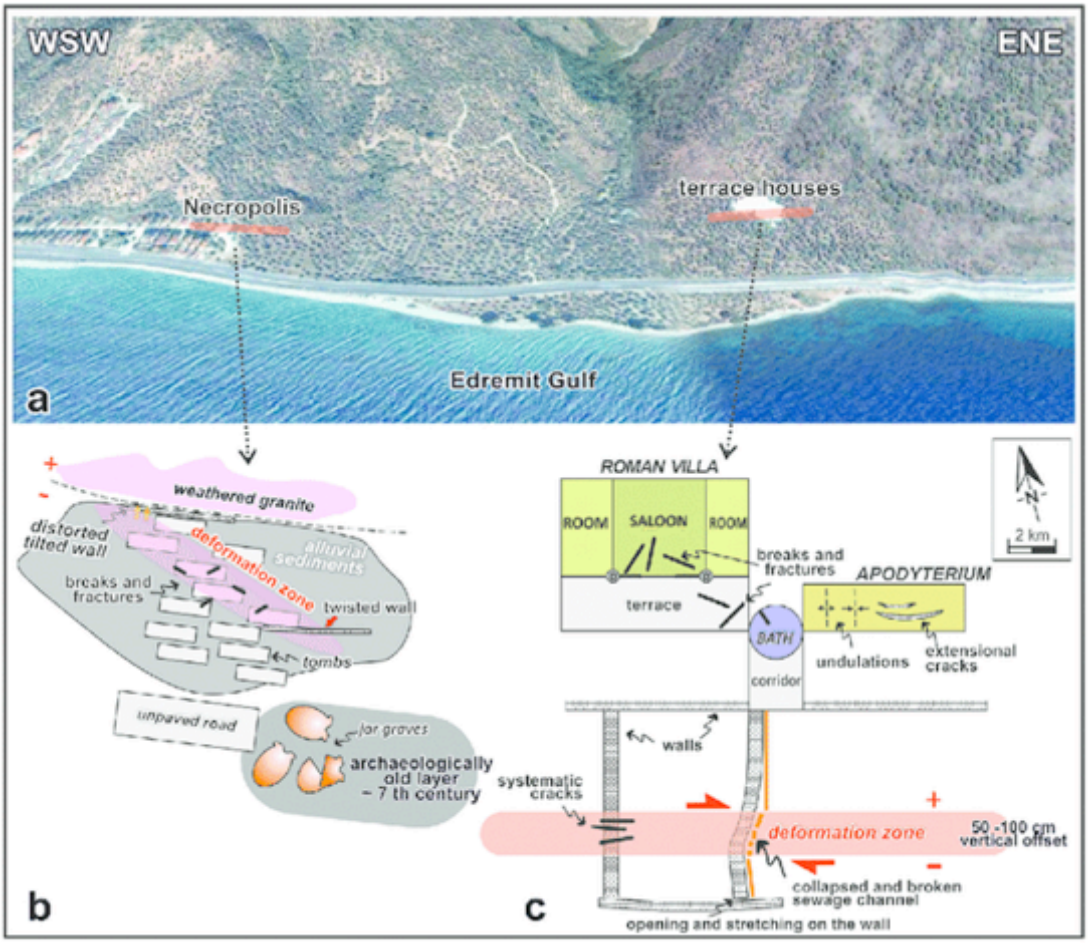

Emplacement de la nécropole et de la zone d'habitation d'Adramytteion. H. SÖZBILIR et al. 2016, p. 11.

4) Depuis 2012, les fouilles sont supervisées par le professeur Hüseyin Murat Özgen (Mimar Sinan Güzel Sanatlar Üniversitesi).
5) Du matériel céramique appartenant à l'époque archaïque (VII[e] siècle ACN) a été mis au jour dans la nécropole.

6) Les fouilles de sauvetage ont livré beaucoup de matériel romain et hellénistique. Les Lydiens auraient fondé Adramytteion et l'auraient utilisée comme point d'appui pour contrôler la région et les mines aurifères d'Astyra, de Pergame et d'Atarnée situées à proximité.

7) C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994, p. 841. ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038 ; ADRAMYTTEION KAZIZSI ADRA, *Adramytteion Archaeological Excavation*, [en ligne], http://www.adramytteion.org/index.php. (Page consultée le 25 février 2016)

3.2 Pergame

1) Pergame / Bergama.
2) Âge du Bronze – XIV^{e} siècle PCN.
3)

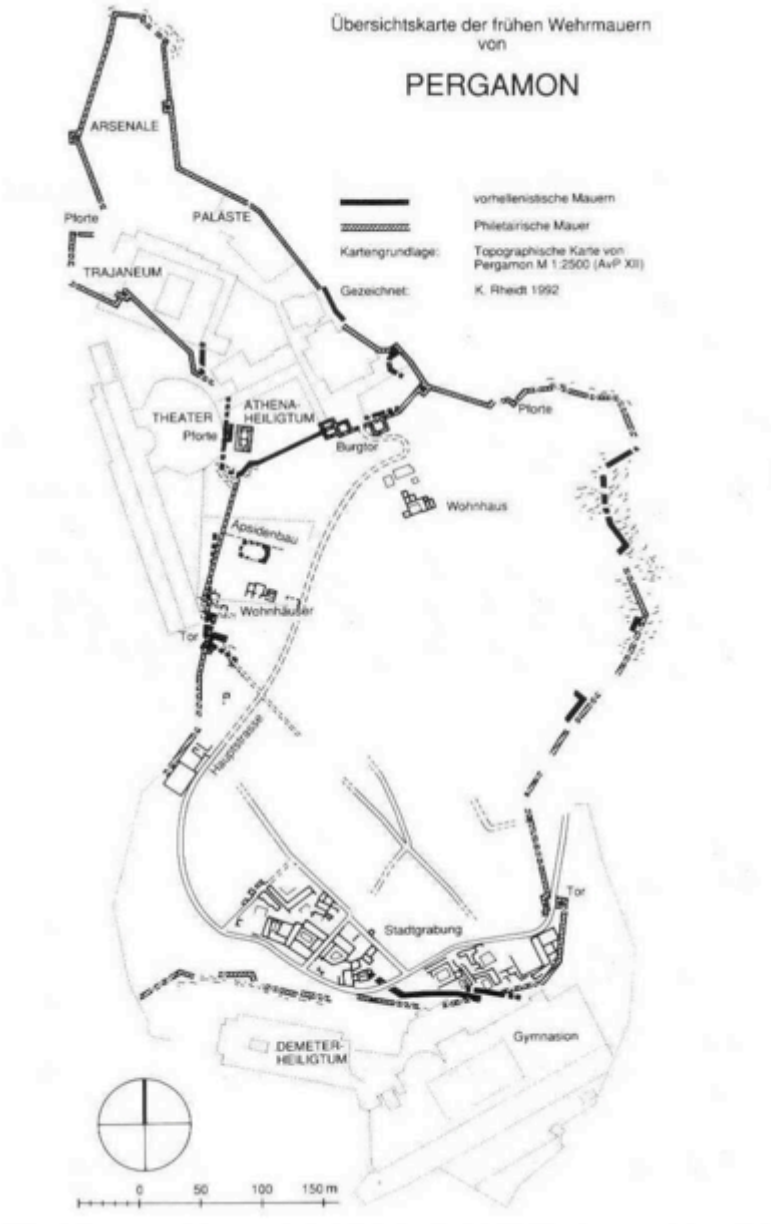

Plan du site de Pergame. W. RADT 1994, p. 64.

4) Le site a été fouillé par des archéologues allemands : Alexander Conze, William Dörpfeld, Theodor Wiegand, Erich Boehringer, Wolfgang Radt et actuellement Felix Pirson (Université de Bonn).

5) L'occupation archaïque de la cité de Pergame a été localisée sur le piton rocheux au nord. Au sud de celui-ci, trois murs de fortification ont été mis au jour. Il est certain qu'au moins un de ceux-ci, peut-être deux, a été construit avant la période classique de Pergame. Si l'organisation de l'habitat à l'intérieur des murailles est inconnue, les fragments de céramique, de statues et les restes de citernes attestent une occupation dès le VIII^{e} siècle ACN, qui s'est intensifiée aux VII^{e} et VI^{e} siècles ACN.
6) La ville fut la capitale du royaume attalide de Pergame de 282 ACN jusqu'en 133 ACN.
7) L. LAURENZI 1965 ; p. 36-50 ; W. RADT 1994, p. 63-75 ; F. LANG 1996, p. 234 ; W. RADT 2001, p. 45 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1048 ; M. KOHL 2008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 80.

3.3 Thyessos

1) Thyessos / Hermokapeleia / Suleymanköy.
2) Le site n'a jamais été fouillé.
3) ?
4) ?
5) ?
6) L'identification d'Hermokapeleia comme étant l'ancienne Thyessos est considérée comme plausible par certains archéologues, mais rejetée par d'autres.
7) L. ZGUSTA 1984, p. 187-188 ; C. FOSS, S. MITCHELL et G. REGER 1994, p. 853 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1037 ; Voir également l'atlas digitalisé de l'Empire Romain réalisé par la Lund University : J. ÅHLFELDT 2013, http://imperium.ahlfeldt.se/places/29045.html. (Page consultée le 24 novembre 2016)

3.4 Agai

1) Agai / Nemrut Kalesi.
2) VI[e] siècle ACN – III[e] siècle PCN avec l'arrivée des Goths.
3)

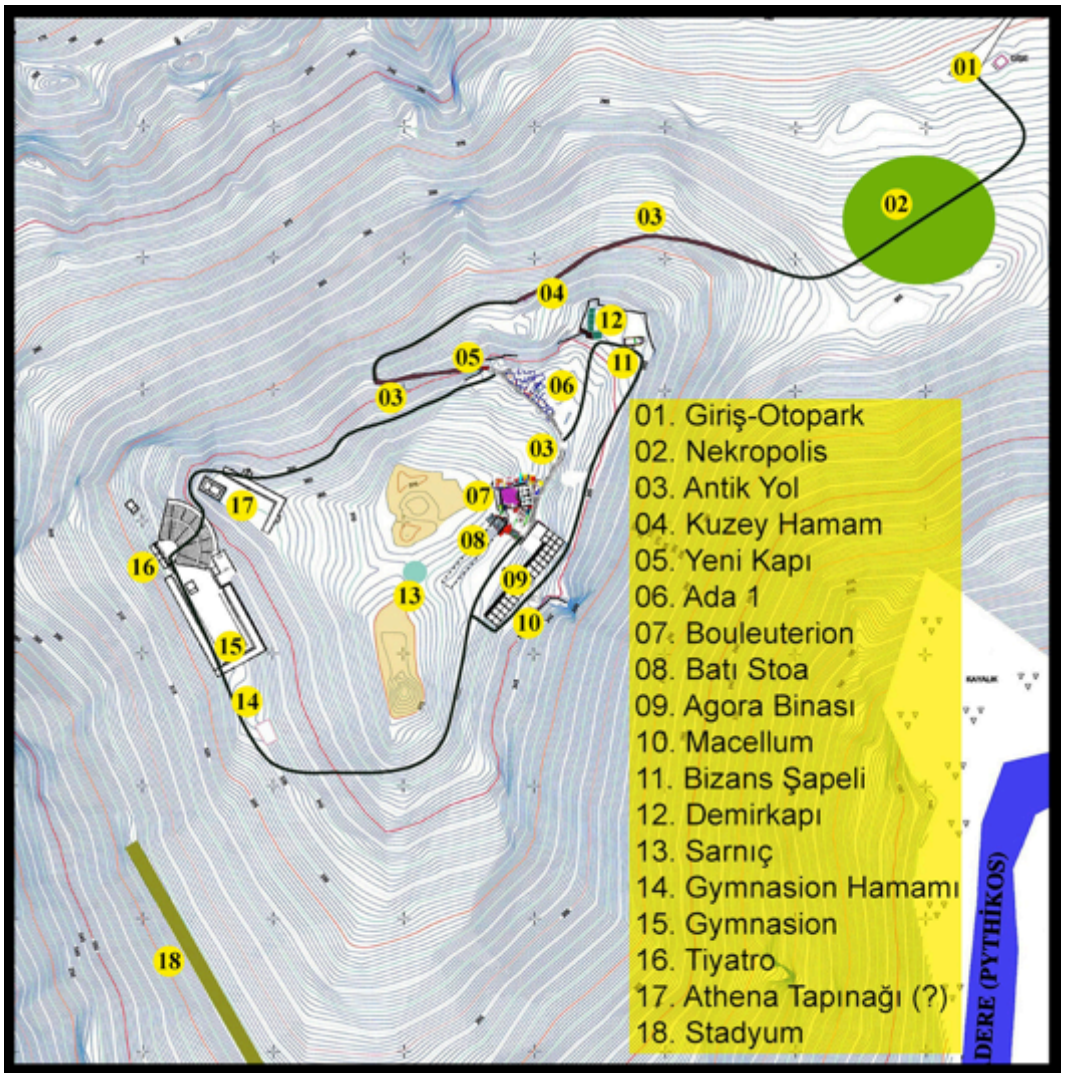

Plan du site d'Aigai. AGAI KAZIZSI, www.aigai.info.

4) Le site fut fouillé par Richard Bohn et Carl Schuchardt, au XIX[e] siècle, alors membres de l'équipe d'archéologues en charge des fouilles de Pergame. Depuis 2004, le site est sous la responsabilité de l'Université d'Ege et du professeur Ersin Doğer.
5) Agai possède un mur de fortification qui aurait été construit au VI[e] siècle ACN, tout comme les fortifications de l'acropole qu'on a retrouvées associées à de la céramique datée elle-aussi du VI[e] siècle ACN.

6) Aigai a fait partie du royaume de Pergame *ca*. 216 ACN. Le site a livré de nombreux vestiges des époques classiques, hellénistiques et romaines.

7) L. RUBINSTEIN 2004, p. 1038-1039 ; A. SOKOLICEK 2009, p. 67 ; E. DOĞER et al. 2010, p. 252 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77-78 ; AGAI, *Agai Kazısı*, [en ligne], www.aigai.info. (Page consultée le 21 juin 2017)

3.5 Cymé

1) Cymé / Nemrut Limani. Sur le gofle élaïtique.
2) XI[e] siècle ACN – XIII[e] siècle PCN.
3)

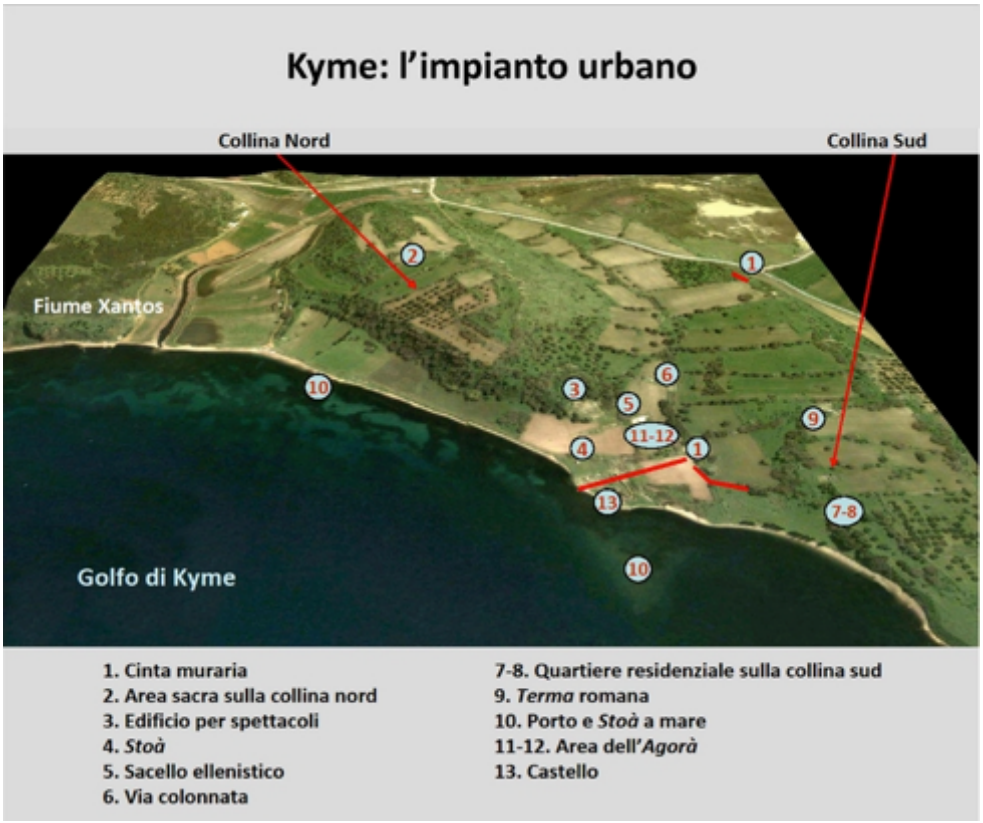

Plan du site de Cymé. MISSIONE ARCHEOLOGICA ITALIANA KYME EOLICA, *Kyme*, [en ligne], http://www.kyme.info/.

4) Actuellement, le site est fouillé par l'Università della Calabria, sous la direction d'Antonio La Marca. Auparavant, le site avait été étudié par Salomon Reinach, Edmond Pottier, Antonín Salač, Jan Nepomucký, Ekrem Akrugal, Hassan T. Uçankuş, Vedat Idil et Sebastiana Lagona.
5) Le site a été fortifié dès l'époque archaïque. Une colline située au sud-sud-est de la ville de Cymé aurait servi de nécropole. Pour la ville elle-même, la colline sud de la ville aurait été l'acropole de la cité. Un sanctuaire dédié à la déesse que les archéologues identifient à Cybèle, datant du VI[e] siècle ACN, a été découvert sur la colline nord.

Sur la colline sud, une zone d'habitation datant des VIII[e] et VII[e] siècles ACN a été mise au jour, cet espace fut occupé de manière continue jusqu'à la période byzantine. Sur le flanc ouest, un mur qui pourrait appartenir à un système de fortification a été mis au jour.

6) La cité est la patrie de l'historien Éphore (IV[e] siècle ACN) et du père d'Hésiode (VIII[e] siècle ACN).
7) J. SCHÄFER et H. SCHLÄGER 1962, p. 40-57 ; M. H. GATES 1994, p. 275 ; F. LANG 1996, p. 224 ; S. LAGONA 1995: L. RUBINSTEIN 2004, p. 1044 ; B. VERGNAUD 2012, p. 77 ; A. LA MARCA et a S. MANCUSO 2013 ; MISSIONE ARCHEOLOGICA ITALIANA KYME EOLICA, *Kyme*, [en ligne], http://www.kyme.info/.

3.6 Larisa sur l'Hermos

1) Larisa sur l'Hermos / à proximité du village de Buruncuk.
2) Âge du Bronze – III^{e} siècle ACN.
3)

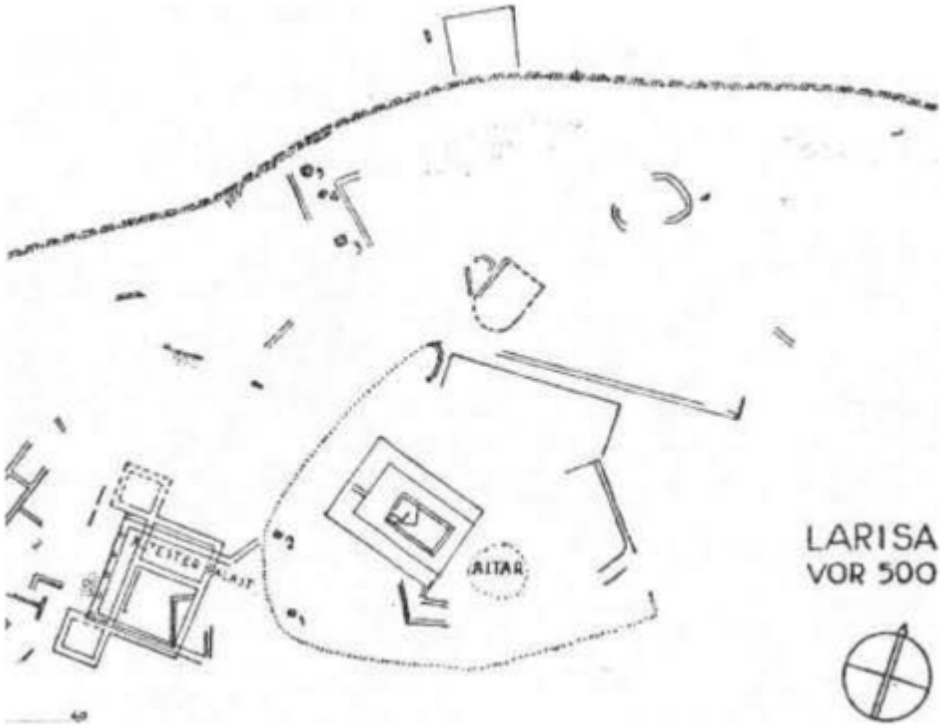

Plan du site de Larisa avant 550 ACN. J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD 1940, fig. 3.

4) Le site a été fouillé par des archéologues allemands et suédois entre 1902 et 1934, notamment par Johannes Boehlau (Museum Fridericianum) et Karl Schefold (Deutsches Archäologisches Institut).
5) Larisa possédait également une citadelle remontant à la période pré-grecque mais qui aurait été reconstruite à la fin de la période archaïque. Un temple et un édifice de type palatial ont été découverts à l'intérieur des murailles. Cet espace comprenant le temple et le palais était divisé en deux parties par un mur interne (le tout à l'intérieur de l'enceinte). Une première partie était réservée à l'élite et à la partie résidentielle, la seconde pour la population ainsi que le quartier religieux.

6) Le reste de l'agglomération n'a pas encore été fouillé mais il est probable que pour l'essentiel, les habitants occupaient les pentes de la colline qui ne sera fortifiée qu'à partir de la période classique.
7) J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD 1940 ; J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD 1942 ; A. M. MANSEL 1961 ; F. LANG 1996, p. 229-231 ; L. RUBINSTEIN 2004, p. 1045-1046 ; B. VERGNAUD 2012, p. 78.

4. L’Ionie (Fig. 25)

4.1 Phocée

1) Phocée / Foça. Face à la péninsule de Karaburun.
2) IX^{e} siècle ACN – Période actuelle.
3)

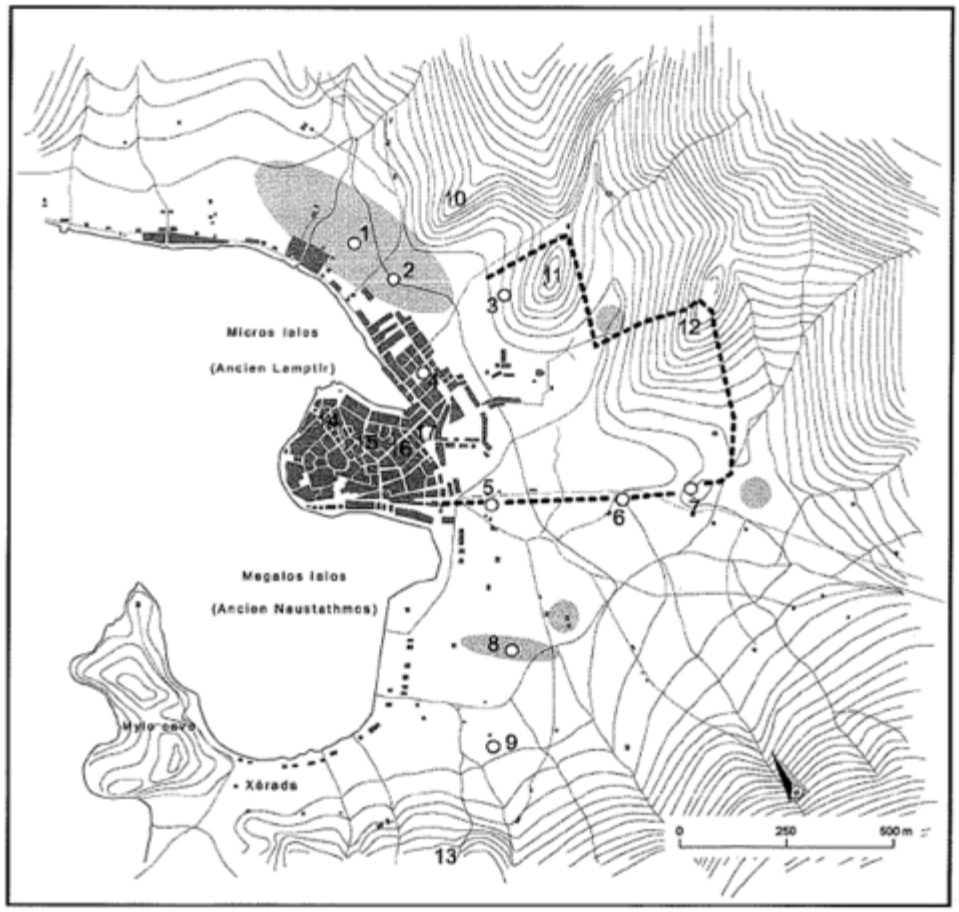

Plan du site de Phocée. H. TRÉZINY 2006, fig. 12. 1 : mégaron ; 2 : dépotoir romain ; 3 : théâtre ; 4 : habitat archaïque ; 5-6 : remparts ; 7 : Maltepe ; 8 : autels archaïques ; 9 : megaron ; 14 : temple d'Athéna ; en grisé : nécropoles

4) Les fouilles de Phocée sont actuellement menées par Ömer Özyiğit (Université d'Ege).
5) Le site était entouré à l'est par des collines qui ont été englobées dans le tracé de l'enceinte au début du VI^{e} siècle ACN. Les fouilles entreprises par Ömer Özyiğit sous les quartiers modernes ont livré un abondant matériel archaïque. La cité de Phocée s'imposait comme un établissement majeur à l'époque archaïque.

La longueur de son rempart (5 kilomètres) indique qu'il devait même s'agir d'une des plus grandes cités du monde archaïque. Les fouilles à l'intérieur des fortifications ont révélé de nombreuses traces de l'occupation préclassique. Il est possible que la totalité de la surface englobée par le mur d'enceinte n'ait pas été densément occupée. Un temple d'Athéna et un autre probablement de Cybèle ont également été découverts sur l'acropole qui se dresse sur la péninsule.

6) La ville antique est en partie coincée entre les bourgs ancien et moderne de Foça, ce qui rend les fouilles très compliquées. Vu ces conditions, il est assez difficile de se faire une idée de l'occupation du site à l'époque de Crésus. À sept kilomètres de la cité, on a trouvé une tombe similaire à celle de Cyrus à Pasargadès : le monument de Taş Kule, datant de la seconde moitié du VI^{e} siècle ACN. Phocée est la métropole de Massalia / Marseille.

7) K. WALLENSTEIN 1973 ; Ö. ÖZYIĞIT 2003, p. 109-129 ; Ö. ÖZYIĞIT 2006, p. 303-314 ; A. M. GREAVES 2010, p. 97 ; B. VERGNAUD 2012, p. 76. Sur le monument de Taş Kule, voir N. CAHILL 1988, p. 481-501 ; A. M. GREAVES 2011, p. 506-507 ; E. R. M. DUSINBERRE 2013, p. 166-167.

4.2 Smyrne

1) Smyrne / Bayraklı / Izmir.
2) *ca*. 3000 ACN – V^e^ siècle ACN, avant sa relocalisation plus au sud.
3) 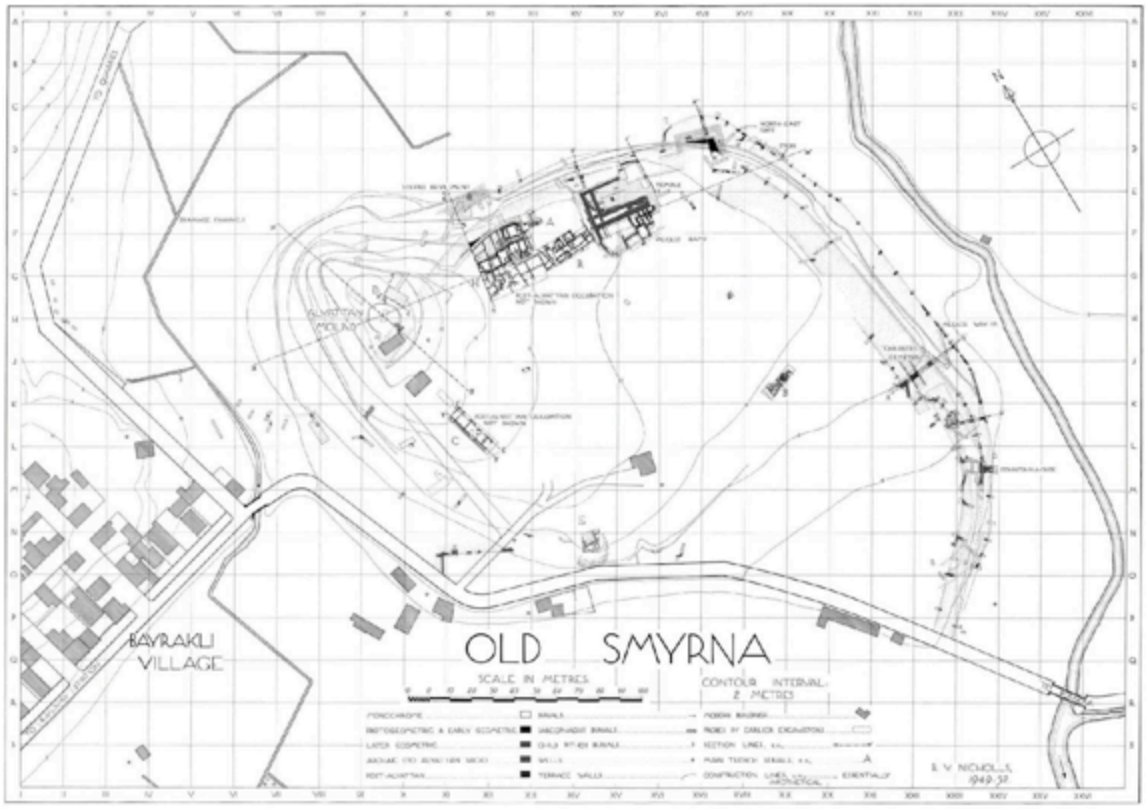

Plan du site de Bayraklı. R. V. NICHOLLS 1958/1959.

4) L'établissement fut fouillé entre 1948 et 1951 par Ekrem Akurgal et John M. Cook (British School at Athens). Les fouilles reprirent en 1966, avec Ekrem Akurgal (Université d'Ankara). De 2002 à 2009, les fouilles continuèrent sous la direction de Meral Akurgal (Dokuz Eylül Üniversitesi)
5) Le mur défensif, construit dès le IX^e^ siècle ACN, aurait atteint sa taille maximale de 18 mètres d'épaisseur durant la deuxième moitié du VII^e^ siècle ACN. La date de ces fortifications pose de nombreux problèmes aux archéologues, du fait que la chronologie est établie en fonction du siège de la ville par Alyatte en *ca*. 600 ACN. Les fouilles ont par ailleurs permis d'établir la façon avec laquelle le roi lydien a pu s'emparer de la cité. Un temple archaïque dédié à Athéna, daté de la fin du VI^e^ siècle ACN, a également été mis au jour dans l'enceinte fortifiée, il a livré un grand nombre de pointes de flèches de type oriental, probablement lydien.

Une tombe à tholos « la tombe de Tantale », située à proximité du site, a été datée de la fin du VII^{e}, début du VI^{e} siècle ACN.

6) La cité, dotée d'un lointain passé protohistorique, n'a pas pu s'étendre vers l'intérieur du continent, vu sa proximité avec le Sipyle. Le site a été abandonné à la période classique (avant sa refondation non loin de là par Alexandre).

7) J. M. COOK 1958/1959 ; R. V. NICHOLLS 1958/1959 ; E. AKURGAL 1962, p. 373 ; A. M. MANSEL 1966, p. 376-378 ; J. M. COOK 1985, p. 25-28 ; J. M. COOK et al. 1998 ; A. M. SNODGRASS 2000, p. 413 ; M. AKURGAL 2005, p. 83-88 ; M. AKURGAL 2006, p. 373-382 ; M. AKURGAL 2007, p. 125-136 ; B. VERGNAUD 2012, p. 75.

4.3 Clazomènes

1) Clazomènes / Urla, sur le versant septentrional de la péninsule de Karaburun (ant. Mimas/Stelar).
2) Âge du Bronze – V^{e} siècle PCN.
3)

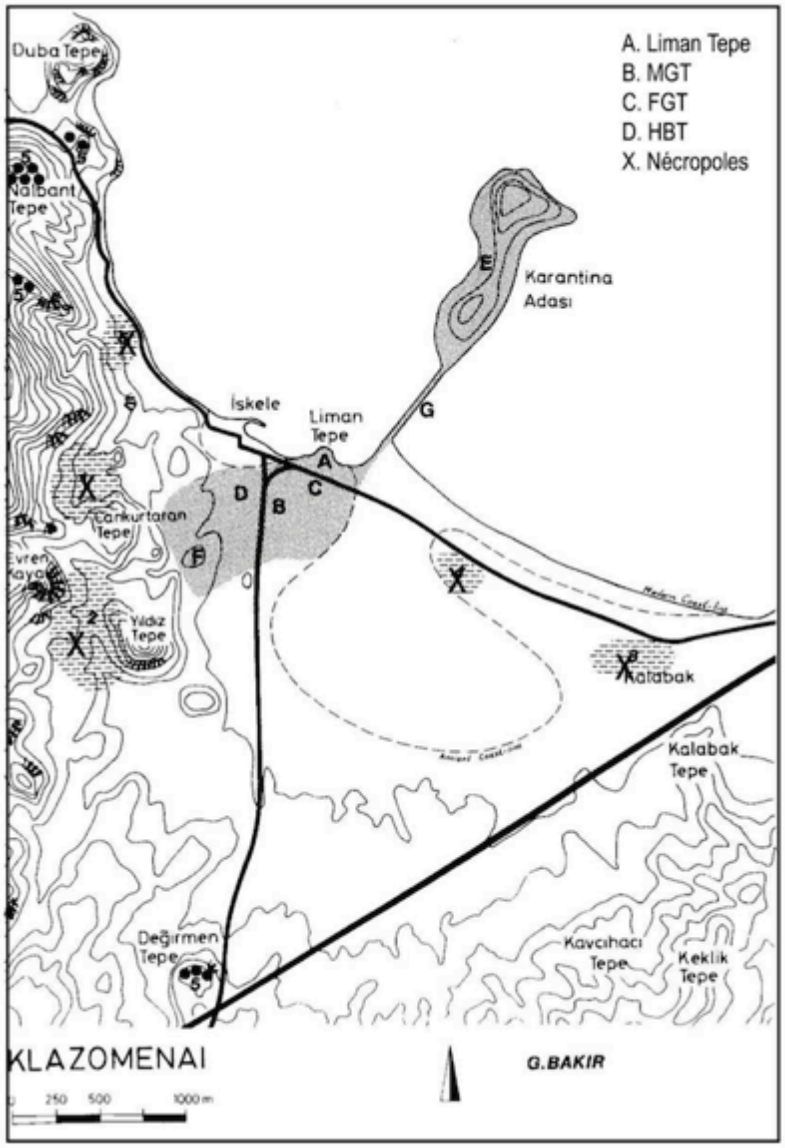

Plan du site de Clazomènes. Y. E. ERSÖY 2007, fig. 1.

4) Depuis 2007, les fouilles du site se font sous la direction de Yaşar E. Ersoy (Hitit Üniversitesi). Le site du Liman Tepe est sous la direction de Hayat Erkanal (Université d'Ankara).

5) L'occupation à l'époque archaïque était située sur et autour du Liman Tepe, une colline où des traces d'occupation datant de l'Âge du bronze ont été retrouvées. De nombreux restes d'habitations et une nécropole ont aussi été découverts dans cette zone. Aux VII^{e} et VI^{e} siècles ACN, Clazomènes s'étendait de l'acropole au Liman Tepe. Un mur de fortification, daté du second quart ou de la moitié du VI^{e} siècle ACN, et adossé à un rempart de l'Âge du Bronze a été mis au jour dans les années 1980. Sur les collines entourant la cité, de nombreux tumulus datant des VII^{e} et VI^{e} siècles ACN ont été identifiés.
6) La cité disposait d'un port naturel et, au sud, d'une plaine côtière entourée de basses collines. Le port antique est maintenant ensablé et l'île de Karantina est désormais reliée au continent, ce qui donne au paysage un aspect très différent de celui offert dans l'Antiquité.
7) S. STUCCHI et G. SGATTI 1959, p. 708-710 ; Y. ERSÖY 2004, p. 43-76 ; B. HÜRMÜZLU 2005 ; H. ERKANAL 2008, p. 179-190 ; Y. ERSÖY 2007, p. 149-178 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2012, p. 25-27 ; KLAZOMENAI, *Klazomenai Kazisi*, [en ligne], http://www.klazomeniaka.com/00-KLAZOMENAI-KAZI.htm.
(Page consultée le 25 novembre 2016)

4.4 Érythrées

1) Érythrées / Litri, à 22 kilomètres au nord-est de Çesme.
2) Âge du Bronze – XIII^{e} siècle PCN.
3)

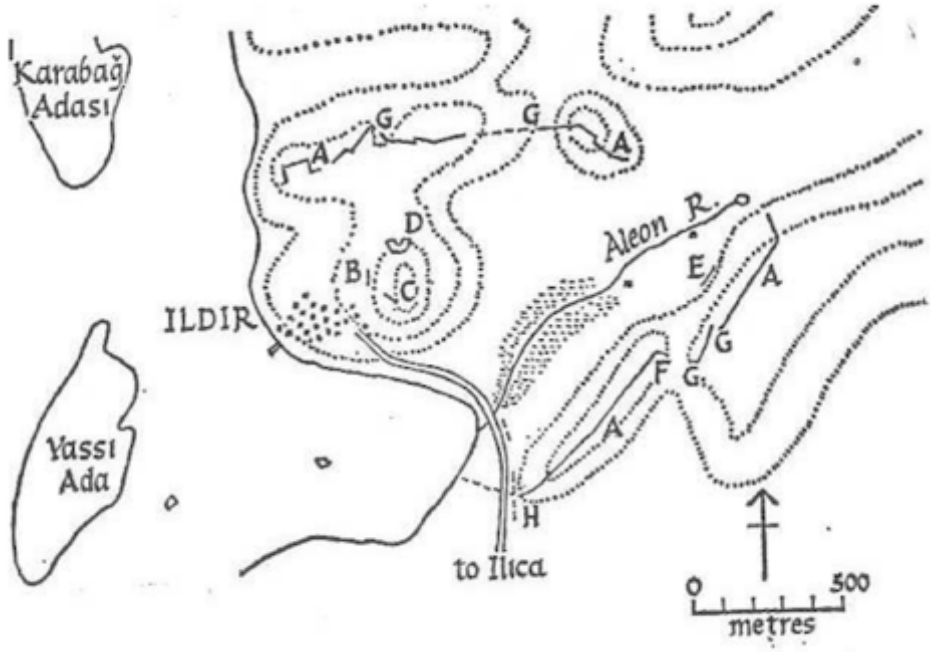

Plan du site d'Érythrées. G. E. BEAN 1979, fig. 31.
A : enceinte – B : mur de l'acropole – C : mur de terrasse – D : théâtre – E : terrasse – G : portes – H : aqueduc.

4) Le site fut fouillé brièvement par Ekrem Akurgal dans les années 1960. Les fouilles ont repris en 2003. Depuis 2012, le directeur du projet est Ayşe Gül Akalın (Université d'Ankara).
5) Le sommet de l'acropole d'Érythrées garde des marques d'une occupation archaïque, des restes d'un temple dédié à Athéna y ont été déterrés. Celui-ci a livré du matériel daté d'entre le VII^{e} siècle ACN et sa destruction, en 545 ACN.
6) Érythrées était célèbre à l'époque romaine pour sa Sibylle.
7) F. PARISE BADONI 1973 ; M. J. MELLINK 1980, p. 501-518 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1073-1076 ; A. G. AKALIN 2009, p. 381-397 ; A. M. GREAVES 2010, p. 98 ; A. G. AKALIN 2010, p. 342-359 ; A. G. AKALIN 2012, p. 1-12.

4.5 Chios

1) Chios (île de la République de Grèce).
2) Néolithique – Période actuelle.
3) 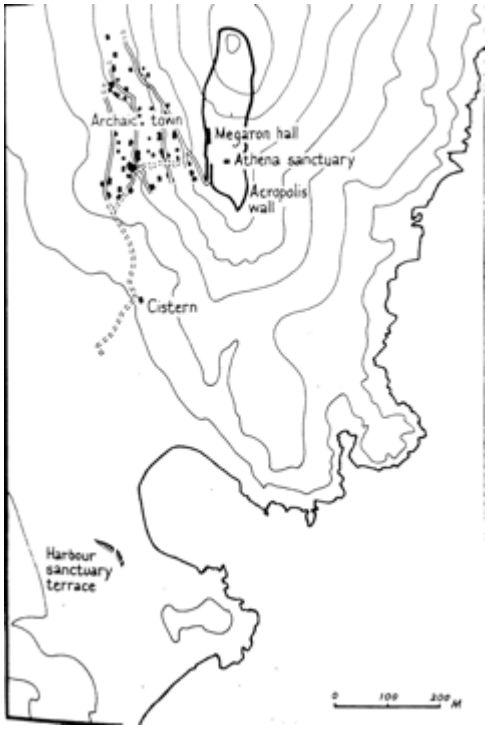

Plan du site d'Emporio de Chios. J. BOARDMAN 1999, p. 31.

4) Le site d'Emporio a été fouillé par les archéologues Sinclar Hood et John Boardman (British School at Athens) entre 1952 et 1955.
5) La ville moderne de Chios recouvre presque toute la cité archaïque et seules quelques fouilles d'urgence ont été entreprises. Cependant, l'établissement (surtout préhistorique) d'Emporio, tout au sud de l'île, refondé au VIII^e^ siècle ACN, a dévoilé du matériel archéologique de l'époque archaïque : un mur d'enceinte du VII^e^ siècle ACN a été découvert. À l'intérieur des remparts ont été mis au jour un temple d'Athéna, des autels et une zone résidentielle densément peuplée.
6) Chios est également célèbre pour le sanctuaire d'Apollon situé à Kato Phana, et qui fut érigé au V^e^ siècle ACN.
7) J. BOARDMAN 1967 ; J. BOARDMAN 1994; J. BOARDMAN 1999, p. 31-32 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1064-1069 ; L. A. BEAUMONT 2006, p. 159 ; A. M. GREAVES 2010, p. 98 ; B. VERGNAUD 2012, p. 74.

4.6 Téos

1) Téos / Sığacık Mahallesi.
2) X^{e} siècle ACN – Période médiévale.
3) 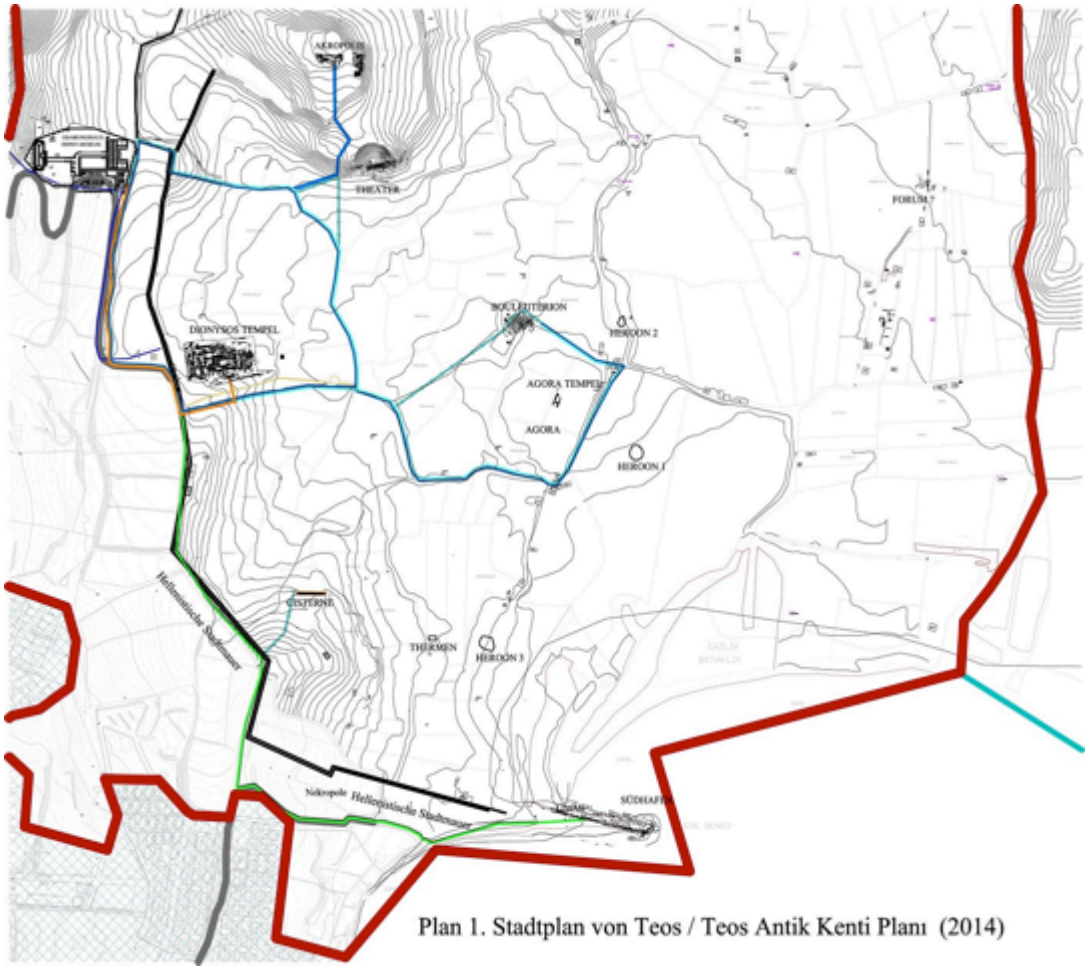

Plan du site de Téos. TEOS ARKEOLOJI PROJESI 2015.
4) Les fouilles ont été réalisées par Yves Béquignon et Alfred Laumonier en 1924 et 1925. Entre 1962 et 1967, ce sont les professeurs Yusuf Boysal et Baki Öğün de l'Université d'Ankara qui ont été en charge du projet. Depuis 2010, les fouilles sont entreprises par Musa Kadıoğlu de l'Université d'Ankara.
5) Pour l'époque archaïque, il est possible que la population ait été établie en contrebas de l'acropole qui, à en croire Hérodote, disposait déjà d'une enceinte fortifiée au VI^{e} siècle ACN.

6) Téos possédait (en particulier au nord) une bonne zone portuaire : en témoignent les restes d'un bateau de l'époque classique (440-425) mis au jour sur l'îlot de Tektaş à hauteur de la cité.
7) M. CRISTOFANI 1966, p. 710-711 ; D. CARLSON 2003, p. 581-600 ; A. M. GREAVES 2010, p. 99 ; Y. BÉQUIGNON et A. LAUMONIER 1925, p. 281-321 ; N. TUNA 1984 ; Y. ERSÖY et E. KOPARAL 2008, p. 47-70 ; E. KOPARAL 2013 ; TEOS ARKEOLOJI PROJESI 2015, http://www.teosarkeoloji.com/index.php. (Page consultée le 22 juin 2017)

4.7 Lébédos

1) Lébédos / entre Gümüldür and Ürkmez.
2) VII^{e} siècle ACN – XII^{e} siècle PCN.
3)

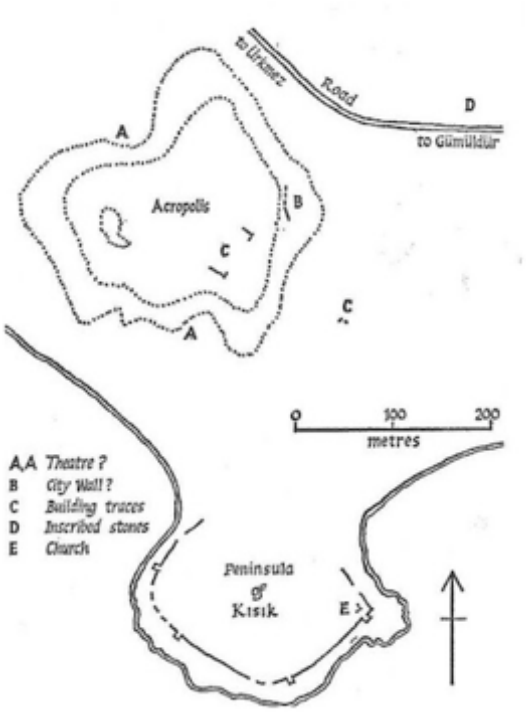

Plan du site de Lébédos. G. E. BEAN 1979, fig. 30.

4) Actuellement, le site ne fait l'objet d'aucune campagne de fouilles.
5) /
6) Le potentiel archéologique de Lébédos est assez difficile à évaluer vu le peu de fouilles dont le site a fait l'objet. Les murs d'enceinte datant de l'époque hellénistique englobaient probablement l'acropole. Aucune trace de système défensif antérieur à la période classique n'a été identifiée.
7) E. G. BEAN 1979, fig. 30 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1080 ; A. M. GREAVES 2010, p. 100 ; B. VERGNAUD 2012, p. 74.

4.8 Colophon

1) Colophon / entre les villages de Değirmendere and Çamönü.
2) IX^{e} siècle – III^{e} siècle ACN.
3)

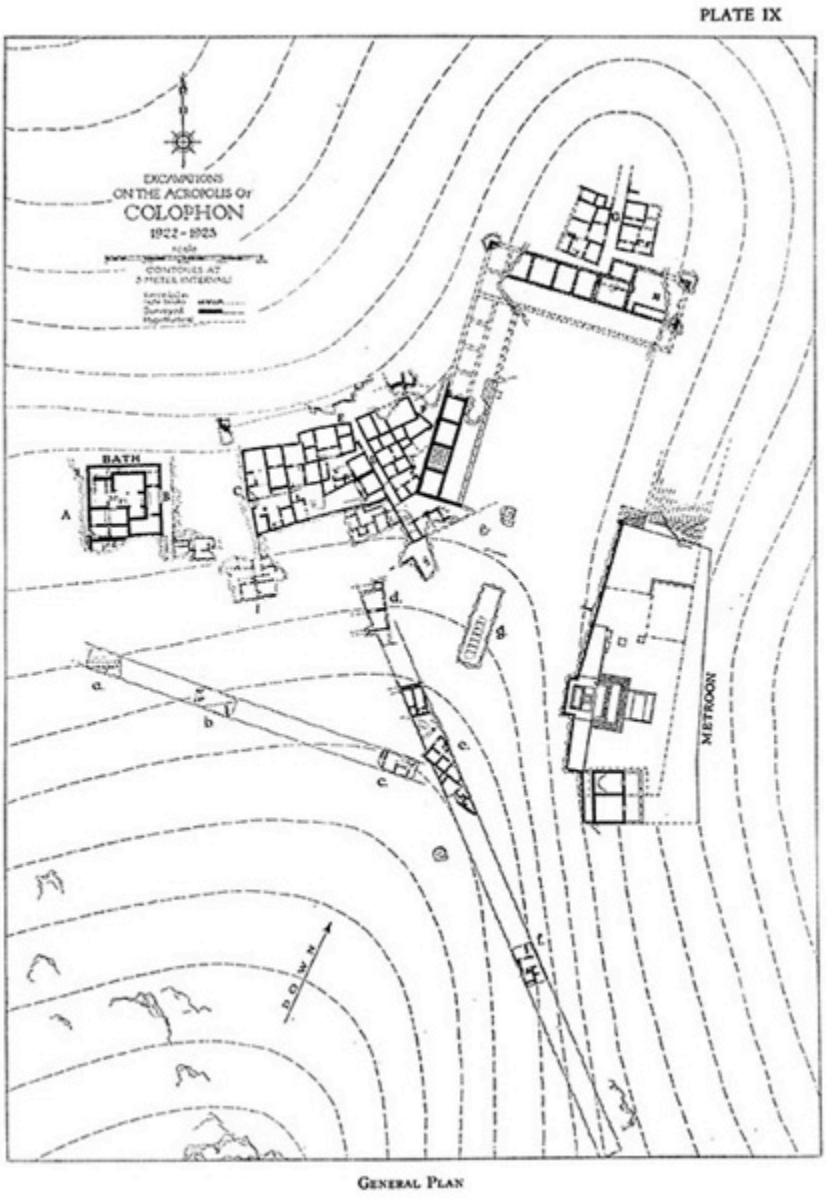

Plan du site de Colophon. UNIVERSITÄT WIEN 2017.

4) Le site n'a été fouillé que partiellement entre 1922 et 1925 par Hetty Goldman et Carl Blegen (Americal Scholl of Classical Studies in Athens). Les fouilles n'ont repris qu'en 2010 avec Ulrike Muss de l'Institut d'archéologie classique de l'Université de Vienne.

5) L'organisation de la ville à l'époque archaïque nous est totalement inconnue car l'enceinte de la ville n'a livré aucune trace d'avant le IV^{e} siècle ACN. Il est fort probable que l'habitat de l'époque archaïque se soit trouvé sur les flancs de l'acropole et qu'il se soit déplacé au fil du temps, même s'il semble que ce secteur ait été recouvert par l'habitat des époques postérieures.
6) Les fouilles arrêtées en 1922 n'ont vraiment repris que très récemment. Ainsi, il est très difficile de se faire une idée de l'aspect de la ville de Colophon à l'époque de Crésus. Sur le territoire de la cité, à Claros, se trouvait le sanctuaire oraculaire d'Apollon, déjà célèbre à l'époque archaïque.
7) L. B. HOLLAND 1944, p. 91-171 ; J. LA GENIÈRE 1994, p. 137-140 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1077-1080 ; A. M. GREAVES 2010, p. 100-101 ; B. VERGNAUD 2012, p. 70 ; UNIVERSITÄT WIEN, *Institut für Klassische Archäologie*, [en ligne], https://klass-archaeologie.univie.ac.at/forschung/forschungsprojekte/laufend/kolophon/. (Page consultée le 14 juillet 2017)

4.9 Éphèse

1) Éphèse / Selçuk. À l'intérieur des terres, mais cité portuaire dans l'Antiquité.
2) Âge du Bronze – période actuelle.
3)

Plan d'Éphèse. © ÖAI, Überarbeitung H. Noedl

4) Le site a été fouillé par John Turtle Wood (1863-1874) et David George Hogarth (1904-1905) sous l'égide du British Museum de Londres. Depuis 1895, excepté les années 1904-1905, les fouilles sont entreprises par l'Institut autrichien d'archéologie (Österreichische Archäologische Institut) avec actuellement Sabine Ladstätter comme responsable du projet. En septembre 2016, le gouvernement turc annula le permis de fouilles des Autrichiens. La colline Ayasoluk est actuellement étudiée par Mustafa Büyükolancı (Université de Pammukale).
5) Les fouilles ont mis au jour des vestiges de l'époque archaïque sur la colline d'Ayasoluk, et dans la zone comprise entre le Panayır Dağ (mont Koressos) et le Bülbül Dağ : le quartier de *Smyrna* connu par Hipponax. L'Ayasoluk semble avoir été occupé sans interruption depuis l'Âge du Bronze jusqu'à la période hellénistique mais il aurait alors perdu de son importance, selon M. Büyükkolancı, après l'hypothétique relocalisation de la cité par Crésus *ca*. 560 ACN.

   Dans le quartier de *Smyrna*, sous les vestiges des époques classiques et hellénistiques, des restes de quartiers d'habitations remontant au VIII^{e} siècle ACN ont été découverts.

Sur le versant nord du mont Koressos, des murs de fortifications interprétés par Michael Kerschner comme étant les traces d'une forteresse de refuge, ont été mises au jour.

6) Les vestiges de la cité antérieurs à l'époque hellénistique sont difficiles à interpréter car ils sont très rares et assez dispersés. La localisation exacte de la cité archaïque d'Éphèse pose ainsi de nombreux problèmes. Selon Hérodote (I, 26), elle était construite à sept stades de l'Artémision. Or à l'époque de Crésus, la population de la ville était répartie sur deux sites : la colline de l'Ayasoluk et le secteur du mont Koressos disposant du refuge fortifié comme solution de défense.[1]

7) A. BAMMER 1994 : M. KERSCHNER *et al*. 2000 ; M. BÜYÜKKOLANCI 2000 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1070-1073 ; M. BÜYÜKKOLANCI 2007 ; J. C. KRAFT *et al.* 2007, p. 130 ; M. KERSCHNER *et al*. 2008 ; A. M. GREAVES 2010, p. 101-102 ; M. KERSCHNER 2011 ; F. STOCK *et al*. 2014, p. 33-66 ; « Ephesos in the Prehellenistic Period. The Settlement History from the Late Bronze Age until the Foundation of the City by Lysimachos », in AUSTRIAN ARCHAEOLOGICAL INSTITUTE, *Österreichisches Archäologisches Institut*, [en ligne], http://www.oeai.at/index.php/prehellenistic-ephesos.html. (Page consultée le 22 juin 2017)

[1] Pour cette partie, voir le Chapitre 3.1.I.a « Éphèse ».

4.10 Magnésie du Méandre

1) Magnésie du Méandre / Tekin.
2) ? – 399 ACN.
3) Le site de la cité archaïque n'a pas encore été localisé.
4) /
5) /
6) La cité a été délocalisée en 399 ACN par Thibron.
7) L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1081-1082 ; A. M. GREAVES 2010, p. 4-5.

4.11 Samos

1) Samos (île de la République de Grèce).
2) IV^e^ millénaire ACN – Période actuelle.
3)

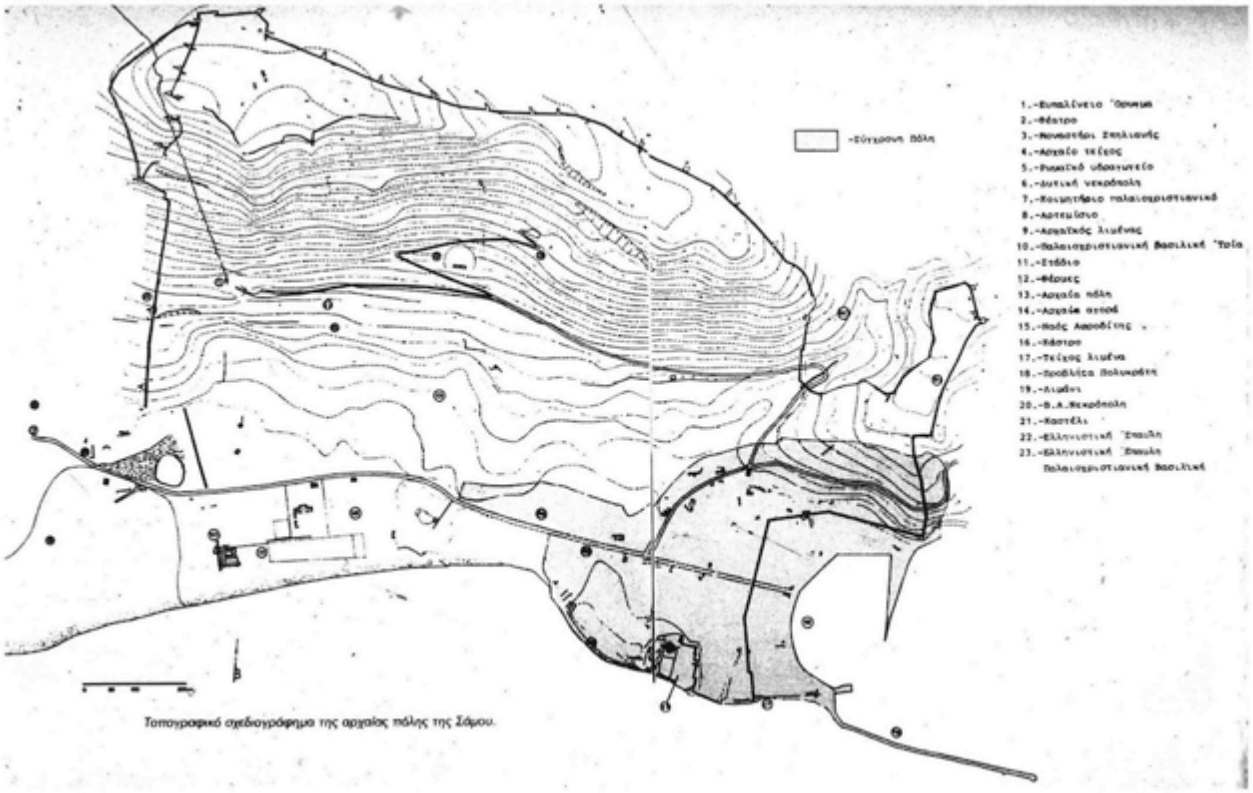

Plan du site de Samos. P. ZAPHEIROPOULOU 1997, fig.3.

4) Depuis 1925, les fouilles sont entreprises par l'Institut allemand d'Athènes (*Deutsches Archäologisches Institut Athen*).
5) Dotée d'une énorme enceinte datant du troisième quart du VI^e^ siècle ACN. Celle-ci, longue de 6,4 kilomètres, englobait tout le nord-ouest de l'acropole. La majeure partie de l'occupation grecque archaïque se situe dans les parties basses du site de Pythagorion, dans le sud de l'île, face au Mycale. Cependant, l'organisation exacte du site est insaisissable vu la réutilisation des murs de cette époque lors de constructions postérieures. L'Héraion de Samos, construit dès le VIII^e^ siècle ACN avec des colonnes en bois, a subi une phase de reconstruction vers 575 ACN, selon les plans de l'architecte Rhoikos, avant d'être remplacé par une structure monumentale vers 530 ACN.

6) L'acropole de Samos ne possédait pas de fortifications spécifiques car elle était englobée dans le tracé de l'enceinte. Des citernes ont été découvertes au sommet de l'Ampelos, suggérant que ce site pouvait être utilisé comme lieu de refuge ou de stationnement pour une garnison militaire. Un témoignage d'Hérodote (III, 143-146) pourrait faire référence à l'existence d'un palais des tyrans sur l'acropole de Samos. Nous sommes dans l'incapacité d'affirmer l'exactitude de ses propos, mais il est probable que ce palais se soit situé sur la colline de Kastro, près du port.
7) L. VLAD BORELLI 1965, p. 1091-1101 ; J. BOARDMAN 1999, p. 30 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1094-1098 ; K. TSAKOS 2007, p. 189-199 ; A. M. GREAVES 2010, p. 102-103 : B. VERGNAUD 2012, p. 68.

4.12 Mélié

1) Mélié / Çatallar Tepe, sur le mont Mykale.
2) VIII^{e} siècle ACN –VI^{e} siècle ACN.
3) 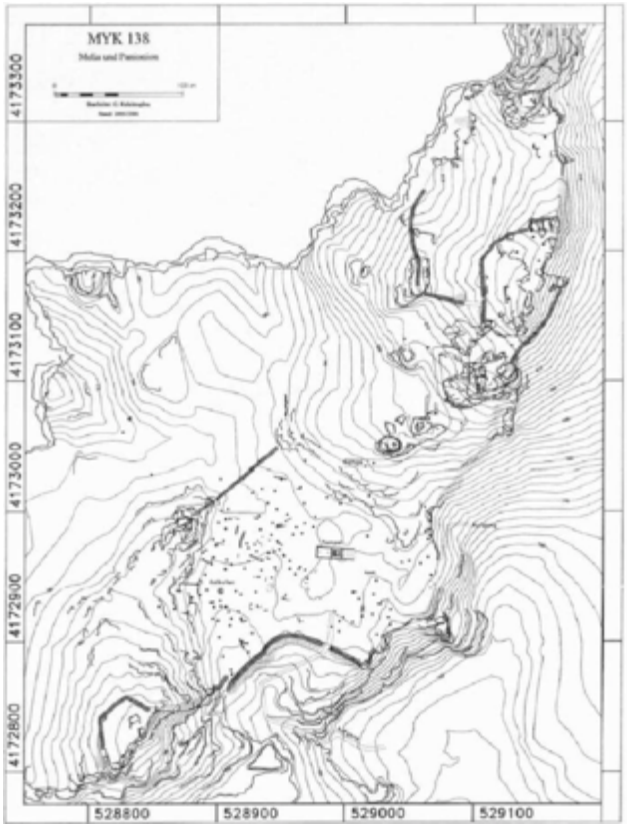

Plan du site de Çatallar Tepe. H. LOHMANN et al. 2007, fig. 53.

4) Le site a été identifié en 2004, et fouillé par Hans Lohmann (Université de Bochum) depuis 2008.
5) Le site présente deux acropoles fortifiées, reliées par un mur, et illustre deux phases d'occupation : la première est carienne et est datée des VIII^{e} et VII^{e} siècles ACN ; la deuxième daterait de l'époque grecque (fin VII^{e} – début VI^{e} siècle ACN) lorsque les Ioniens y établirent le Panionion et son sanctuaire de Poséidon Hélikonios. L'ensemble de la zone fortifiée faisait plus de cinq hectares. Le sanctuaire identifié comme étant le Panionion a été retrouvé sur le site, avec à proximité, des zones d'habitat.
6) /
7) H. LOHMANN 2005, p. 242-252 ; H. LOHMANN 2008, p. 265-280 ; H. LOHMANN et al. 2007, p. 59-178 ; 2010, p. 121-137 ; H. LOHMANN 2013, p. 109-122 et N. MAC SWEENEY 2013, p. 180-181.

4.13 Priène

1) Priène / Prien.
2) ? – IV^{e} siècle ACN.
3) /
4) /
5) /
6) Le site archaïque est à distinguer du site de la cité hellénistique. La localisation de l'ancienne Priène nous est inconnue ; mais si, comme le pensent les archéologues, le site de la cité archaïque est proche de la ville hellénistique, la « vieille » Priène était en bord de mer et faisait face à Milet au sud. Les séparait alors le golfe de Ladè/latmique désormais comblé par les alluvions du Méandre. Entourée au nord de montagnes allant jusqu'à la mer, la cité ne bénéficiait pas d'une plaine étendue pour son agriculture. La principale voie terrestre reliant la cité au continent se situait à l'est (bien qu'une petite route ait pu aussi exister au nord). Étant, de ce fait, presque totalement isolée, la Priène archaïque était une des plus modestes cités de la dodécapole ionienne. Sa localisation étant inconnue, l'archéologie n'a rien à livrer concernant la cité du temps de Crésus et d'Alyatte.
7) L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1091-1093 ; A. M. GREAVES 2010, p. 103-104.

4.14 Myonte

1) Myonte / à proximité d'Avşar, à l'intérieur des terres et au nord du lac de Bafa.
2) ? – III^{e} siècle ACN.
3) ?
4) Des *surveys* ont été réalisés sur le site en 1964 et 1966 par Hans Weber.
5) Nos connaissances sur la cité archaïque sont assez ténues, la ville ayant été abandonnée par ses habitants et les pierres réutilisées à Milet. Seuls des fragments appartenant à un temple de Dionysos, datant du VI^{e} siècle ACN, ont été découverts.
6) L'ancienne Myonte se situait sur une péninsule s'avançant sur le golfe latmique, face à Priène, ce qui lui donnait un atout défensif.
7) G. E. BEAN 1966, p. 246 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1088-1089 ; A. M. GREAVES 2010, p. 104-105.

4.15 Milet

1) Milet / Balat. Dans l'Antiquité, Milet se situait sur une péninsule dominant un golfe maintenant comblé par les alluvions du Méandre.
2) IV^{e} millénaire ACN – 1955 PCN.
3)

Plan du site de Milet. A. VON GERKAN 1935, pl. 1.

4) Depuis 1899, les fouilles sont menées par des archéologues allemands. À partir de 1989, le site fut fouillé par Volkmar Von Graeve (Université de Bochum) et Reinhard Senff (Université de Bochum), depuis 2012 le responsable du projet est Philip Niewöhner (Deutsches Archäologisches Institut).
5) Son organisation spatiale à l'époque archaïque est assez difficile à saisir. À partir de *ca*. 650 ACN, les Milésiens entreprirent la fortification de la colline du Kalabaktepe, qui a dû servir d'acropole jusqu'au V^{e} siècle ACN. D'autres traces d'occupation ont été retrouvées sur le Zeytin Tepe, à l'ouest du Kalabaktepe. Ainsi des indices poussent à croire que la population de Milet était alors dispersée.
6) Situé sur le territoir de Milet, un temple d'Athéna à Assessos, a été localisé par H. Lohmann à Mengerevtepe, à 7 kilomètres au sud-est de Milet.
7) G. COLONNA 1963, p. 9-33 ; R. SENFF et V. VON GRAEVE 1990, p. 44 et sq. ; H. LOHMANN 1995 ; R. SENFF 1997, p. 114-118; R. SENFF 2000, p. 29-37 ; V. GORMAN 2001, p. 44-45 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1058 et 1082 ; P. HERMANND et al. 2006, p. 170-173 ; R. SENFF 2007, p. 219-326 ; A. M. GREAVES 2010, p. 174 ; B. VERGNAUD 2012, p. 63-64.

4.16 Didymes

1) Didymes / Didim. À 17 kilomètres au sud de Milet. Il constitue une sorte d'observatoire dominant au sud le Akbük Koyu, les portes maritimes de la Carie.
2) Âge du Bronze – période actuelle.
3) 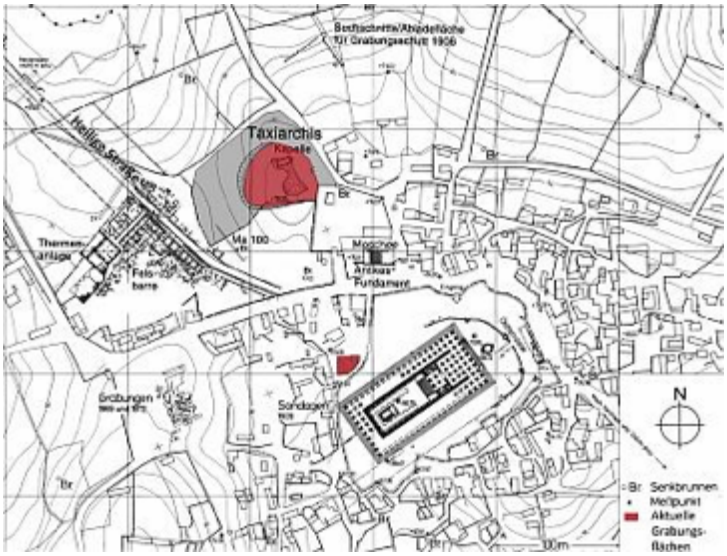

Plan du site de Didymes. En rouge : zones fouillée en 2009. UNIVERSITÄT BONN 2009.
4) Le site est actuellement fouillé par l'Université de Bonn, sous la direction de Jan Breder et Helga Bumke.
5) La plus ancienne construction remonte au VIII^{e} siècle ACN, mais la construction du temple d'Apollon peut être datée de la seconde moitié du VI^{e} siècle ACN. Une voie sacrée, dont certaines portions ont été mises au jour, reliait le sanctuaire à la cité de Milet dès le VI^{e} siècle ACN. Elle était aussi bien utilisée à des fins religieuses qu'à des fins pratiques.
6) Ce sanctuaire oraculaire, longtemps accessible par mer seulement, était administré par le *génos* des Branchides, qui était d'origine carienne. Lieu fréquenté dès l'Âge du bronze, le sanctuaire de Didymes devint totalement dépendant de la cité de Milet.
7) A. LAUMONIER 1958, p. 560 ; G. COLONNA 1963, p. 9-33 ; A. M. GREAVES 2002, p. 109-129, 123 ; L. RUBINSTEIN (& A. M. GREAVES) 2004, p. 1083 ; A. M. GREAVES 2010, p. 186-187 ; A. SLAWISCH 2013, p. 53-60 ; UNIVERSITÄT BONN, *Didyma 2009*, [en ligne], https://www.ai.uni-bonn.de/lehre-und-forschung/projekt-kulte-im-kult-1/die-neuen-grabungen. (Page consultée le 22 juin 2017)

4.17 Teichiussa

1) Teichiussa / Saplıadası. Au nord du Golfe d'Akbük (Basilikos Kolpos).
2) Âge du Bronze – *ca*. 450 ACN.
3)

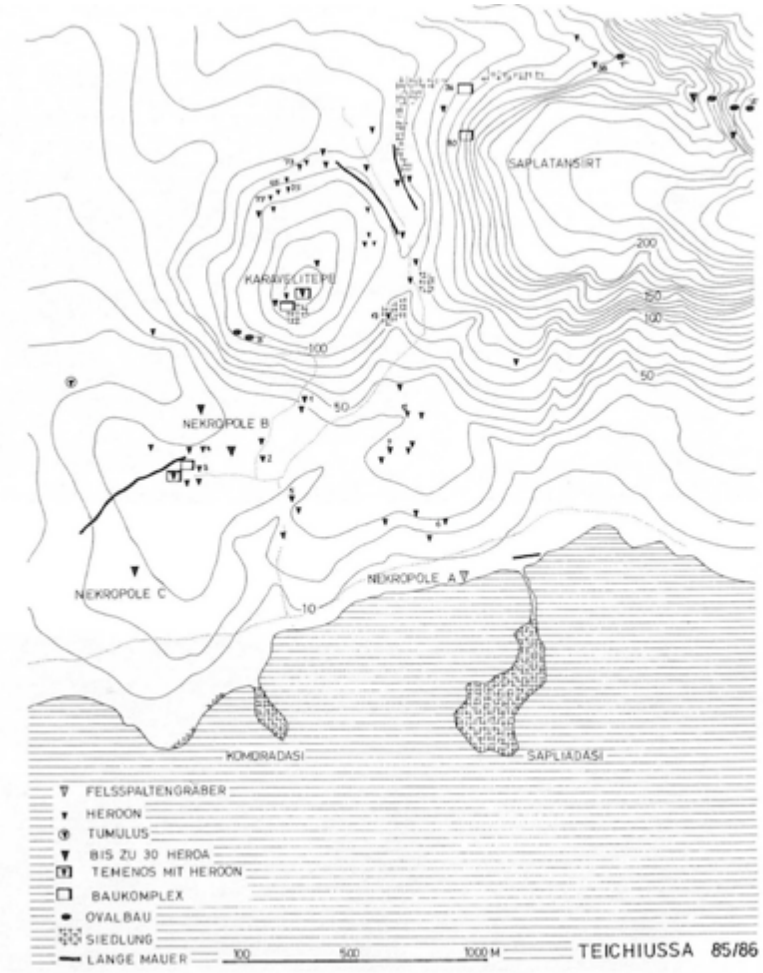

Plan du site de Teichiussa. W. VOIGTLÄNDER 1988, fig. 1.

4) Le site fut fouillé entre 1984 et 1989 par Walter Voigtländer.
5) Cet établissement aurait été doté de murailles dans la première moitié du VI^{e} siècle ACN et aurait été abandonné au plus tard en 450 ACN. Des tombes de la même époque ont été retrouvées au nord de la péninsule, sur le continent. Des traces d'habitat, datées entre 800 et 500 ACN, ont été mises au jour sur la péninsule de Saplıadası.

6) La communauté relativement nombreuse devait être hébergée dans un habitat assez exigu qui occupait presque toute la péninsule. Teichiussa aurait été détruite par un incendie accidentel à la fin du VI^{e} siècle ACN, à la suite de quoi les habitants ont refondé leur cité à quelques centaines de mètres de l'emplacement de l'ancienne Teichiussa, endroit plus adéquat pour permettre un développement urbain. L'identification de l'établissement sur la péninsule de Saplıadası avec Teichiussa est toujours sujette à discussion.
7) W. VOIGTLÄNDER 1988, p. 567-625 ; W. VOIGTLÄNDER 1997 ; W. VOIGTLÄNDER 2004 ; A. M. CARSTENS 2009, p. 137 ; A. M. GREAVES 2010, p. 186 ; B. VERGNAUD 2012, p. 62-63

5. La Carie (Fig. 26)

5.1 Aphrodisias

1) Aphrodisias / Geyre.
2) IV^{e} millénaire ACN – Période actuelle.
3)

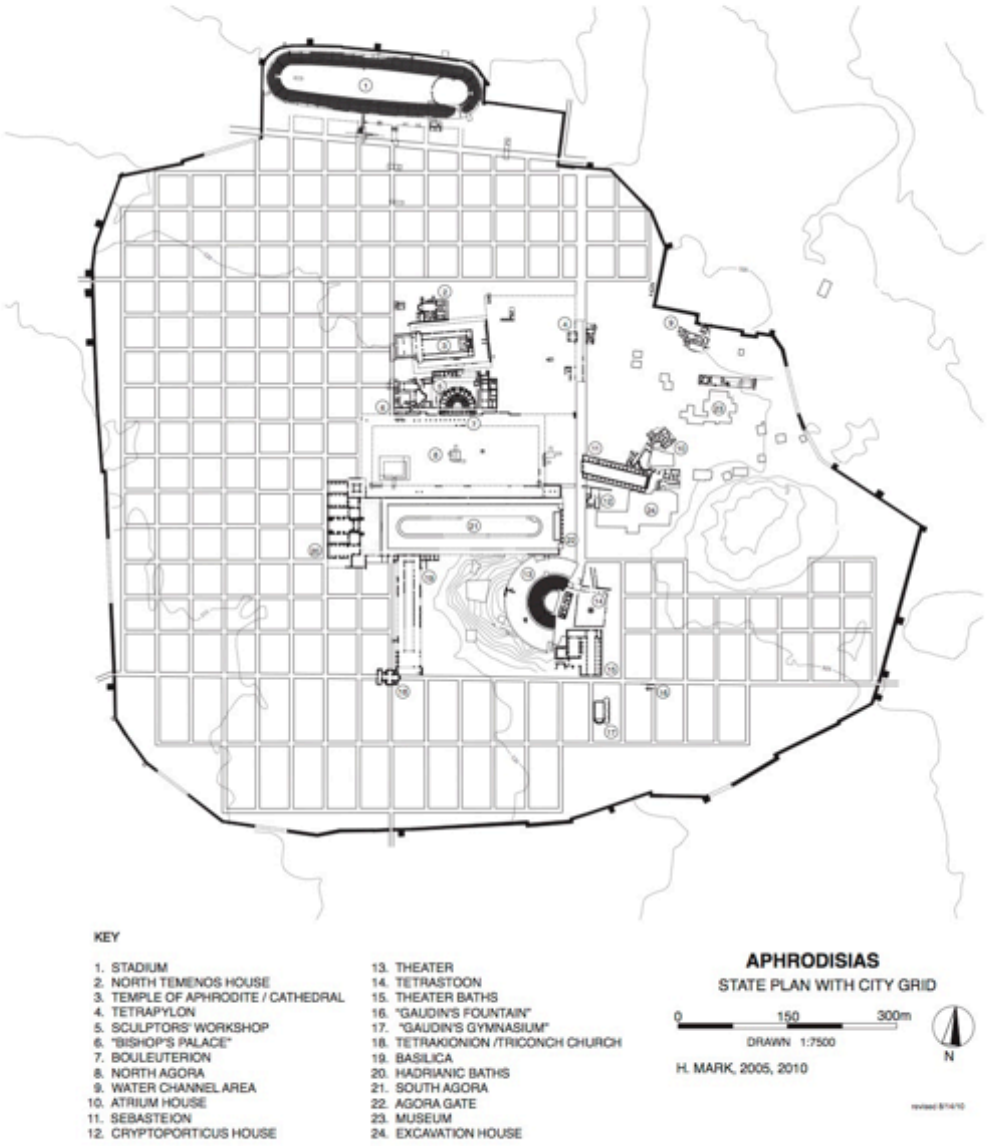

Plan du site d'Aphrodisias. APHRODISIAS EXCAVATION, *City Grids, plan & streets*, [en ligne], http://aphrodisias.classics.ox.ac.uk/styles/thumbs/citygrid.pdf. (Page consultée le 23 juin 2017)

4) Actuellement, le site est fouillé par une équipe anglaise de l'Université d'Oxford et une américaine de l'Université de New-York. De 1961 à 1990, Aphrodisias fut étudié par Kenan Erim (Université de New-York).
5) Les fouilles ont mis au jour des inscriptions en lydien et des poteries lydiennes datant du VI^{e} au IV^{e} siècles ACN retrouvées dans l'espace sacré d'Aphrodite. Des tumulus de la même époque ont été identifiés aux alentours du site. Ceux-ci ressemblent au tumulus de Bin Tepe. Ce sont peut-être les tombes d'aristocrates enterrés sur leurs terres ou à proximité des villages contrôlés.
6) La ville prit de l'importance sous la domination romaine où elle devint la métropole de la province de Carie.
7) G. BECATTI 1958, p. 109-115 ; L. R. BRODY 2001 ; C. RATTÉ et R. R. R. SMITH 2008 ; C. RATTÉ 2009 ; C. RATTÉ et P. D. DE STAEBELER 2012 ; Voir APHRODISIAS EXCAVATION, *Aphrodisias – A Roman City in Modern Turkey*, [en ligne], http://aphrodisias.classics.ox.ac.uk. (Page consultée le 23 juin 2017) pour une liste exhaustive de références bibliographiques sur Aphrodisias.

5.2 Mylasa et Labraunda

1) Mylasa / Milas – Labranda / Ortaköy.
2) VIII[e] siècle ACN – Période actuelle (Mylasa). Âge du Bronze – V[e] siècle PCN (Labraunda).
3)

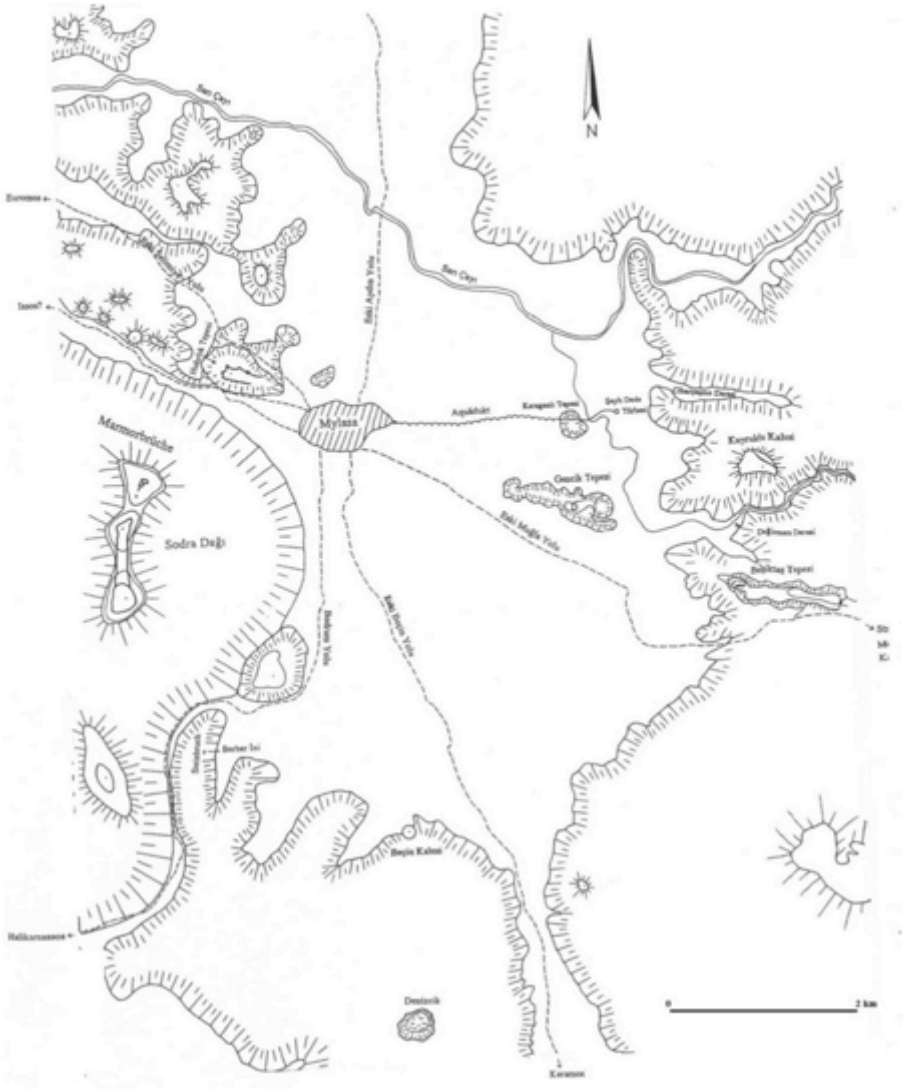

Plan du site de Mylasa et de ses alentours. F. RUMSCHEID 1999.

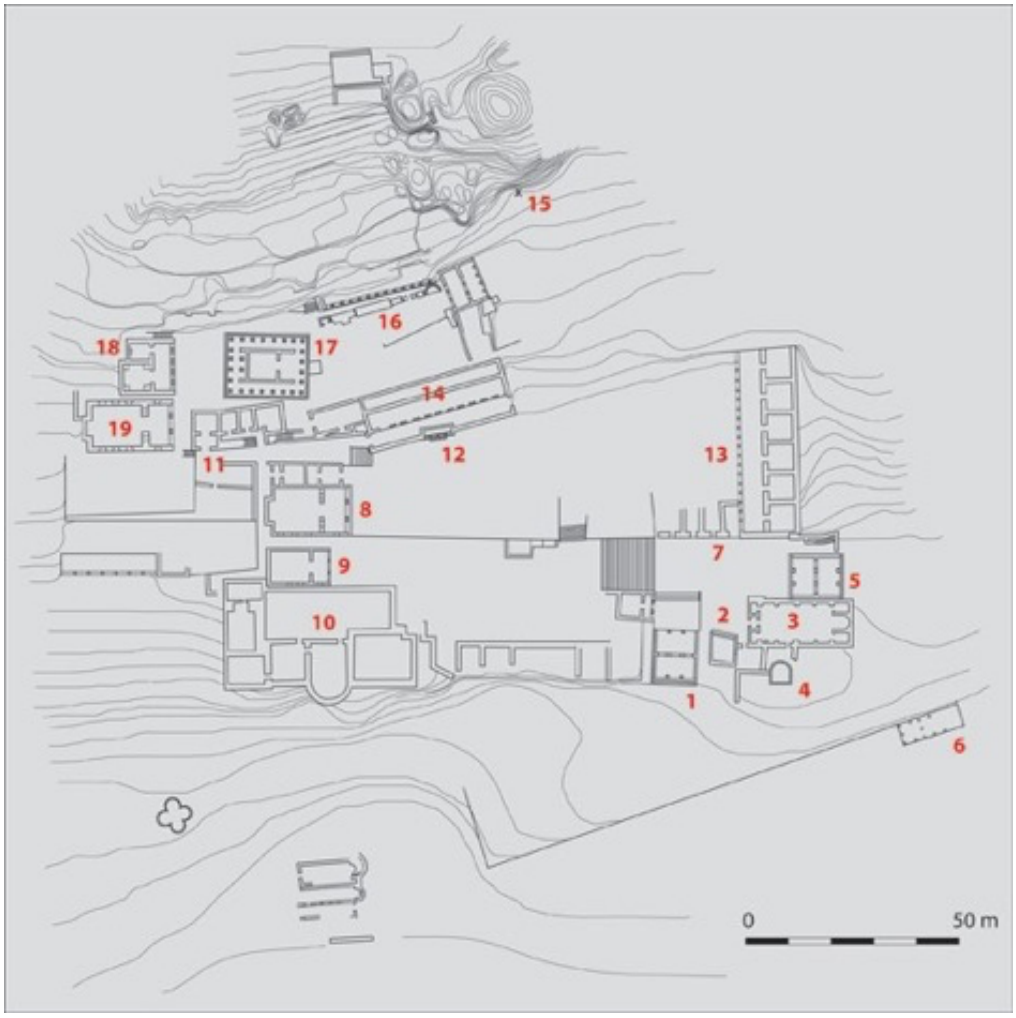

Plan du sanctuaire de Labraunda. LABRAUNDA, *carte du sanctuaire* [en ligne], http://www.labraunda.org/Labraunda.org/The_layout_of_the_sanctuary_FR.html. (Page consultée le 23 juin 2017)

4) Le site a été fouillé durant de nombreuses années par les Suédois de l'Université d'Uppsala. Depuis 2013, Olivier Henry (Institut Français d'Études Anatoliennes) a repris la direction des fouilles du site de Labraunda.

5) Le site de Mylasa possédait des fortifications de 2,5 kilomètres de long entre 500 et 600 mètres au-dessus de la plaine, datant du VII^e^ et VI^e^ siècles ACN.

   Le sanctuaire de Labraunda fut érigé au VI^e^ siècle ACN et était relié à Mylasa par une voie sacrée.

6) Le sanctuaire de Zeus à Labraunda semble être devenu un centre indépendant durant la période Hékatomnide. Un rocher situé juste au dessus du sanctuaire passait pour avoir été fendu en deux par la foudre envoyée par Zeus.

7) K. JEPPESEN 1961 ; F. RUMSCHEID 1999, p. 210-212 ; O. HENRY 2009 ; O. HENRY 2010 ; B. VERGNAUD 2012, p. 60 ; O. HENRY et al. 2013 ; LABRAUNDA, *Labraunda*, [en ligne], http://www.labraunda.org. (Page consultée le 23 juin 2017)

5.3 Pédasa

1) Pédasa / Gökçeler, à 3 kilomètres au nord-est de Konacık, à 5 kilomètres au nord de Bodrum, dans la péninsule d'Halicarnasse et dominant le golfe Céramique occupe le sommet d'une colline au nord d'Halicarnasse.
2) XI^{e} siècle ACN – XII^{e} siècle PCN.
3)

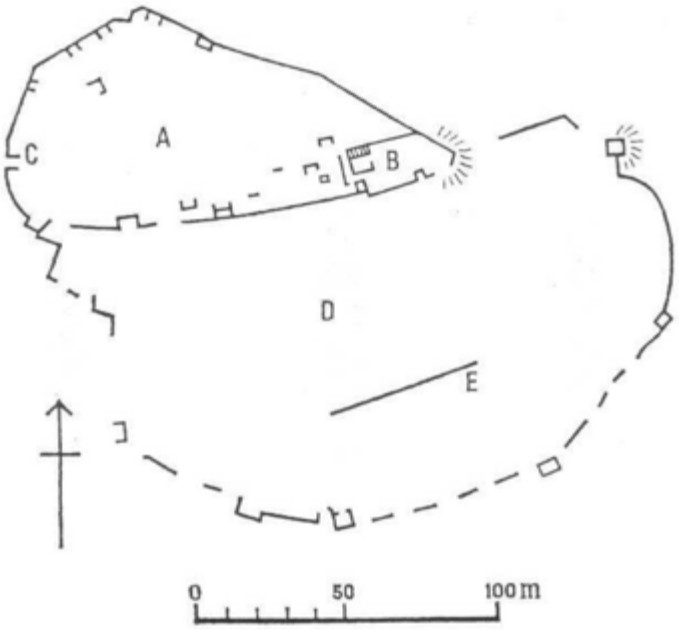

Plan du site de Pédasa. G. E. BEAN 1971, fig. 17. A : citadelle fortifiée ; B : forteresse ; D : ville basse foritifée.

4) Durant les années 1960, Pédasa avait été étudiée par l'archéologue Wolfgang Radt (Deutsche Archäologische Institut). Depuis 2007, le site est fouillé par Adnan Diler (Muğla Sıtkı Koçman Üniversitesi).
5) Un bâtiment qui aurait pu être le siège d'un potentat local et daté du VII^{e} siècle ACN a été mis au jour au sein de la citadelle fortifiée. Celle-ci protégeait une zone d'habitation. Une nécropole en usage du XII^{e} au VII^{e} siècle ACN a été localisée sur le Çam Tepe. Un grand nombre de poteries datant de la période archaïque a été découvert sous le mur de la période byzantine se situant sur l'acropole. Des vestiges sacrificiels de la période archaïque ont également été mis au jour dans l'espace qui sera utilisé pour la construction du temple d'Athéna. La ville basse était également fortifiée.

6) Le site possède une vue dominante tant sur l'intérieur du continent que sur la mer.
7) A. DILER 2009, p. 375 ; A. DILER 2010 ; B. VERGNAUD 2012, p. 53 ; A. DILER et al. 2014 ; MUĞLA SITKI KOÇMAN ÜNIVERSITESI, *Pedasa*, *Leleg Uygarlığı'nın Merkezi Pedasa Antik Kenti Kazıları ve Arkeoloji Parkı Projesi*, [en ligne] http://www.pedasa.org/. (Page consultée le 25 novembre 2016) ; TAY PROJECT 2017.

5.4 Telmessos

1) Telmessos / Alâzeytin Kalesi, à 10 kilomètres à l'est d'Halicarnasse et à *ca*. 3 kilomètres de la côte.
2) *ca*. 700 ACN – IV^{e} siècle ACN.
3)

Plan du site d'Alâzeytin Kalesi. W. RADT 1970, Annexe 1.

4) Le site a été étudié par Wolfgang Radt (Deutsche Archäologische Institut), mais n'a jamais été fouillé.
5) Au sommet de la citadelle se trouvaient des bâtiments administratifs et également ce qui ressemble à la résidence d'un dynaste local. Il semble que les Perses aient attaqué Alâzeytin Kalesi dans les années 540 ACN ; c'est à la suite de ces destructions que des réparations furent réalisées dans les fortifications érigées au VI^{e} siècle ACN.

6) Telmessos était le siège d'un centre divinatoire, à ne pas confondre avec la cité du même nom située en Lycie.
7) W. RADT 1970 ; P. PEDERSEN 2009, p. 340-341 ; J. DES COURTILS 2011; B. VERGNAUD 2012, p. 54 ; R. LEBRUN 1990, p. 190-195. R. DESCAT 2013, p. 135-141.

6. La Phrygie centrale (Fig. 27)

6.1 Gordion

1) Gordion / Yassihöyük.
2) *ca*. 2500 ACN – II^e^ siècle PCN.
3)

Plan du site de Gordion. C. B. ROSE 2012, p. 4.

4) Les fouilles du site sont menées depuis 1950 par l'Université de Pennsylvanie. Les différents archéologues en charge du projet ont été Rodney S. Young, Mary Voigt, Keith DeVries, Gilbert Kenneth Sams et Charles Brian Rose.
5) Entre 800 (ou peu après) et 550 ACN, Gordion possédait une citadelle abritant un ensemble de structures à vocation palatiale, religieuse et artisanale. Il se pourrait qu'une seconde citadelle, murée elle aussi, ait servi de lieu d'habitation pour l'élite sociale et commerçante de la cité. Gordion comprenait également une ville basse fortifiée et une ville extérieure également munies de fortifications. Les fouilles conduites par M. J. Mellink sur la colline toute proche du Küçuk Höyük ont mis au jour une forteresse, possédant sans doute plusieurs étages, et pourvue de murs de fortification flanqués de tours. Celle-ci pourrait avoir été édifiée entre la fin du VII^e^ et le milieu du VI^e^ siècle ACN et a livré du matériel lydien.

La place forte est ensevelie sous une couche de destruction datée de *ca*. 550 ACN qui a livré des tuiles lydiennes carbonisées ainsi que de la céramique mêlée ionienne et lydienne et des pièces de monnaie lydiennes. À proximité du site de Gordion se trouvent des tumulus datant de la période phrygienne, dont notamment le « Tumulus de Midas », chambre funéraire du VII[e] siècle ACN remarquable pour ses riches ornements.

6) Gordion constitua la capitale du royaume phrygien jusqu'à sa disparition au VII[e] siècle ACN. Au cours des dernières années, la destruction de sa citadelle, qui témoigne d'une catastrophe majeure, est datée aux alentours de 830/800 ACN par l'archéologie (dendrochronologie, analyses par radiocarbone et divers artéfacts trouvés dans les couches de destruction).

7) M. J. MELLINK 1991, p. 652-653 ; G. K. SAMS 1994 ; M. R. GLENDINNING 1996, p. 111 ; M. M. VOIGT et al. 1997 ; K. DEVRIES *et al*. 2003 ; G. K. SAMS 2005, p. 19 ; G. K. SAMS 2005, p. 19-20 ; M. R. GLENDINNING 2005, p. 98 ; M. M. VOIGT 2005 ; L. KEALHOFER 2005 ; S. BERND-ERSÖZ 2008 ; M. M. VOIGT 2009 ; C. B. ROSE et G. DARBYSHIRE 2011 ; B. BURKE 2012, p. 217 ; C. B. ROSE 2012 ; C. B. ROSE 2012 (b) ; G. H. PIZZORNO et G. DARBYSHIRE 2012 ; G. K. SAMS 2012 ; O. W. MUSCARELLA 2013, p. 569-599 ; C. B. ROSE 2016 ; A. AMRHEIN et al. 2016, p. 19-21 ; UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA, *The Gordion Archaeological Project*, [en ligne], http://sites.museum.upenn.edu/gordion/. (Page consultée le 23 juin 2017)

6.2 Çevre Kale

1) ? / Çevre Kale, près de Yaraşli.
2) Période hittite – Période actuelle.
3) 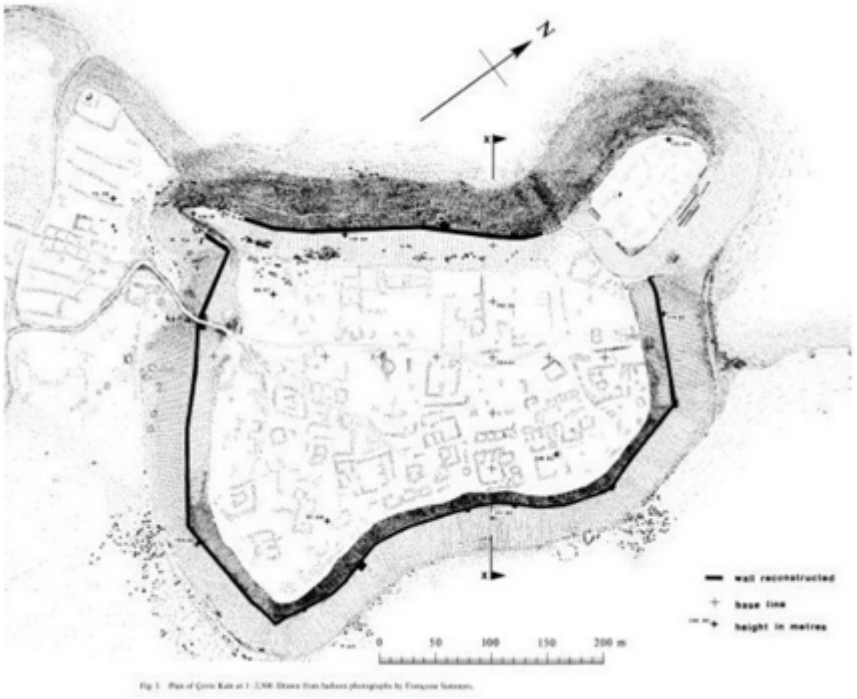

Plan du site du Çevre Kale. G. D. SUMMERS 2012, fig. 3.

4) Le site n'a fait l'objet que d'une étude de 9 jours de Geoffrey Summers (Université de Chicago) en 1991.
5) Le site a livré un important nombre de poteries de l'époque archaïque et phrygienne. Cependant, aucun matériel lydien n'y a encore été retrouvé. La période la plus importante de l'occupation peut être datée du VIII^{e} au VI^{e} siècle ACN.
6) Le site comporte une ville haute et une citadelle, ainsi qu'une ville basse. Mais l'absence de fouilles systématiques ne permet pas d'apporter plus de précisions sur l'occupation du site.
7) G. D. SUMMERS 1992, p. 179-206 ; N. P. ÖZGÜNER 2006.

7. Les Hautes Terres de Phrygie (Fig. 27)

7.1 La Cité de Midas

1) ? / Cité de Midas (Midas Sehri), situé à 1380 m. d'altitude, juste au-dessus du village de Yazılıkaya (à *ca*. 65 kilomètres au sud d'Eskişehir et à ne pas confondre avec le site hittite du même nom situé à 2 kilomètres de Boğazköy, à l'est du fleuve Halys.
2) IX[e] siècle ACN – fin IV[e] siècle ACN.
3)

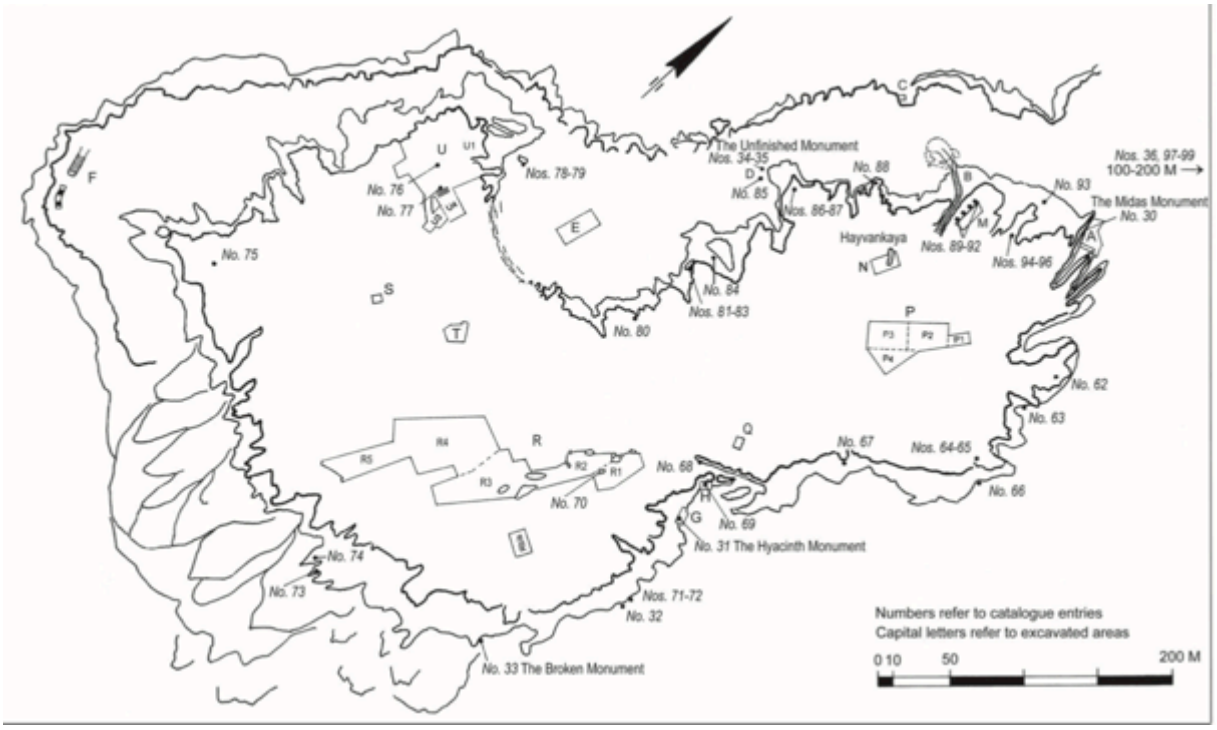

Plan du site de la Cité de Midas. C. H. E. HASPELS 1971, fig. 495.

4) Le site a été fouillé durant les années 1960 par le français Albert Gabriel (Collège de France).
5) Des fouilles ponctuelles ont permis de suggérer la localisation d'un bâtiment prestigieux (abritant la cour locale et sa suite) antérieur à l'arrivée des Perses. Celui-ci aurait été établi entre le VII[e] et le VI[e] siècle ACN. Les monuments cultuels et tombes rupestres de la Cité de Midas s'échelonnent du VIII[e] au VI[e] siècle ACN, confirmant une occupation de l'endroit avant l'arrivée des Perses. Les fortifications de la cité de Midas seraient également plus anciennes que la conquête lydienne.

La façade impressionnante du Monument de Midas aurait été taillée durant la première moitié VI^{e} siècle ACN.

6) De dimensions imposantes (350 x 640 mètres), l'établissement est le plus grand de la région et le seul capable d'accueillir une population de manière permanente en ses murs. Ce site fortifié se compose d'une terrasse intermédiaire le long des parties est et ouest et d'un grand plateau sommital. Les constructions reposant sur un rocher, il n'est pas évident d'établir une stratigraphie permettant de dater correctement son occupation. Les habitations de la période achéménide ont sans doute détruit toute trace de l'habitat antérieur. L'édifice le plus énigmatique de la Cité de Midas est le « Monument de Midas ». Ce complexe cultuel taillé dans la roche n'aurait pas eu une vocation simplement locale. En effet, d'autres ouvrages similaires ont été découverts dans la région (ainsi, à Köhnüş et Yapıldak, par exemple), dont les palais respectifs pourraient avoir été le siège d'un pouvoir local inféodé au maître de la Cité de Midas. Au vu des nombreux restes de poterie datés des VIII^{e} - VI^{e} siècles ACN et surtout de ce dernier, on peut en déduire que « la Cité de Midas » connut une période faste durant la première moitié du VI^{e} siècle ACN.
7) C. A. PINELLI 1961, p. 1120-1121 ; J. FEDAK 1990, p. 48-58 ; C. BRIXHE 2004 ; A. M. WITTKE 2004, p. 351-354 ; S. BERNDT-ERSÖZ 2006 ; S. BERNDT-ERSÖZ 2009 ; B. VERGNAUD 2012, p. 25 ; C. B. ROSE 2012, p. 16 ; P. THONEMANN 2013, p. 11.

7.2 Pessinonte

1) Pessinonte / Ballıhisar, à 50 kilomètres au sud-ouest de Gordion (et à une centaine de kilomètres à l'est de la Cité de Midas).
2) IX^{e} siècle ACN – XI^{e} siècle PCN.
3)

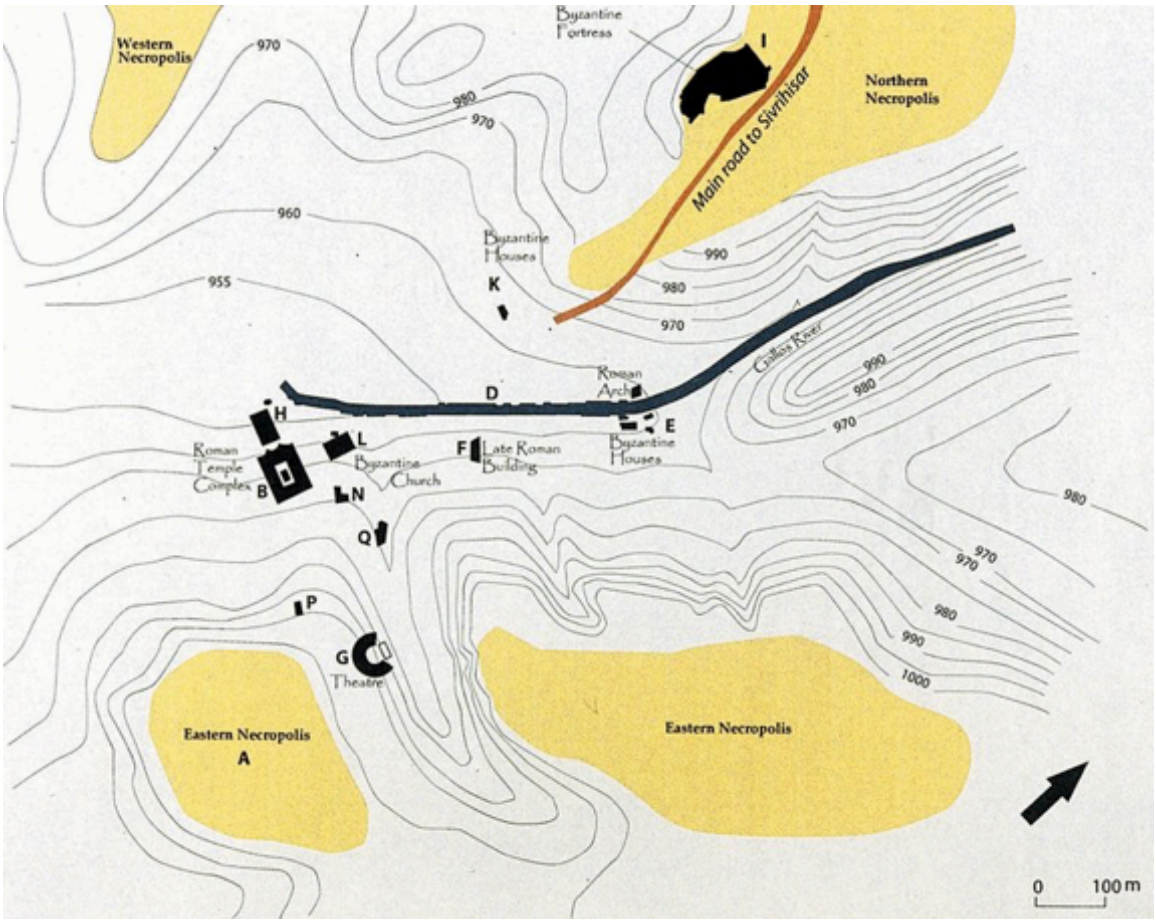

Plan du site de Pessinonte. « Map Archaeological Units », in UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/node/25. (Page consultée le 23 juin 2017)

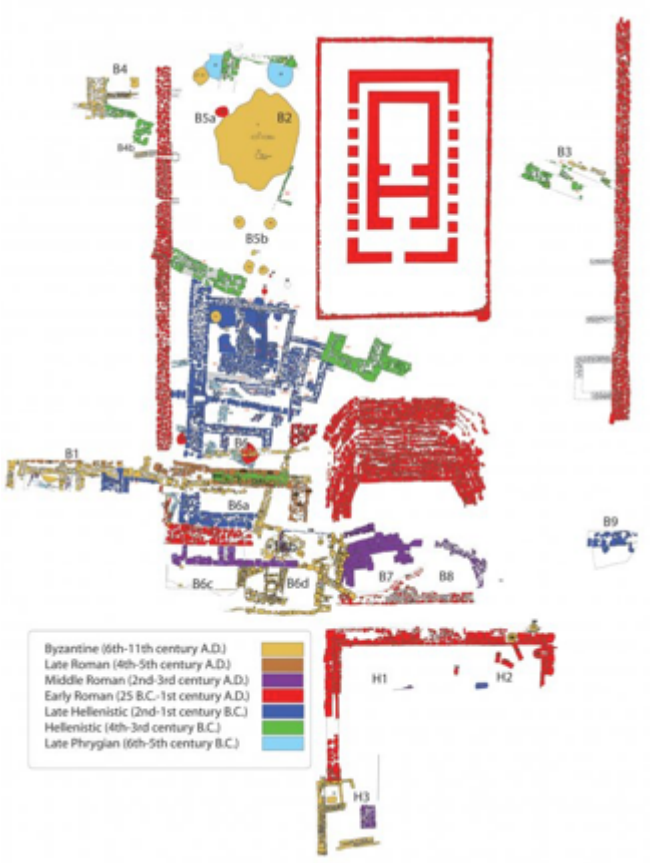

Plan du temple de Pessinonte. « Chronological map temple area », in UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/node/26. (Page consultée le 23 juin 2017)

4) Le site est actuellement fouillé par les Belges de l'Université de Gand, sous la direction de John Devreker.
5) Les fouilles effectuées ont laissé paraître des restes d'habitat qui ont été datés des VII^{e} et VI^{e} siècles ACN. Ceux-ci ont été localisés au nord et au nord-est du centre de Pessinonte, près de Tekören. Cet endroit a révélé également des tombes taillées dans la roche. Dans l'enceinte sacrée, des bassins rituels datant de la période archaïque ont été découverts.
6) À l'époque classique, celui-ci est le siège d'un vénérable sanctuaire (attribué à Midas) consacré à Cybèle, représentée de façon aniconique sous la forme d'un bétyle « tombé du ciel ». L'endroit, qui aurait été habité dès le IX^{e} siècle pour certains et pas avant 400 ACN pour d'autres, est considéré comme un haut lieu de culte et, à tout dire, comme le sanctuaire national phrygien.

7) A. DI VITA 1965, p. 90 ; M. G. LANCELLOTTI 2002, p. 40-52 ; A. M. WITTKE 2004, p. 359-360 ; I. CLAERHOUT et J. DEVREKER 2008 ; B. VERGNAUD 2012, p. 30 ; A. VERLINDE 2015 ; UNIVERSITEIT GENT, *Pessinous Excavation Project*, http://www.archaeology.ugent.be/pessinous/. (Page consultée le 23 juin 2017)

8. La Phrygie nord-occidentale (fig. 28)

8.1 Daskyleion

1) Daskyleion / Hisartepe, près du village de Ergili.
2) Âge du Bronze – II^{e} siècle PCN.
3)

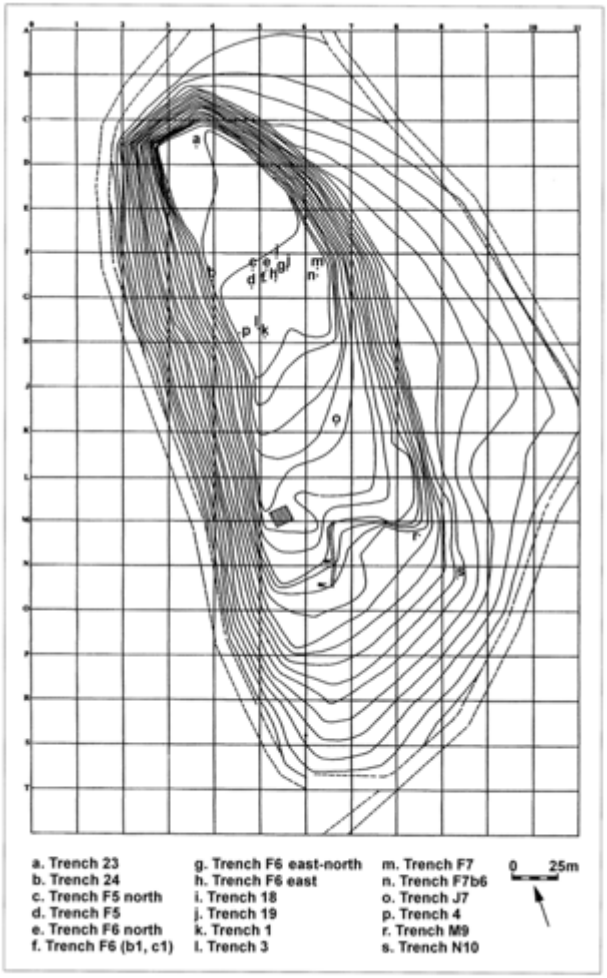

Plan du site de Daskyleion. R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002, p. 113.

4) Le site a été localisé en 1956 par Kurt Bittel. Ekrem Akurgal fouilla le site depuis cette date jusqu'en 1960. Ce n'est que depuis 1988 qu'une mission permanente d'étude du site est organisée. Celle-ci fut d'abord dirigée par Tomris Bakır (Université d'Ege) et depuis 2009 par Kaan İren (Université de Mugla).

5) Les fouilles ont permis de découvrir des traces d'un incendie qui serait daté du VII^e^ siècle ACN. Le site, tout comme Gordion et la Cité de Midas, aurait également connu une période de réelle prospérité aux VII^e^ et VI^e^ siècles ACN. Au VII^e^ siècle ACN, le site paraît sous obédience phrygienne mais l'étude de la céramique tend à démontrer que l'occupation devient lydienne à la fin du VII^e^ siècle ACN, puisque de nombreux fragments de poterie de style lydien y ont été mis au jour. Des vestiges d'un temple dédié à une divinité que les archéologues identifient à Cybèle, datant de la période phrygienne, ont été découverts sur le site.

   L'occupation durant la période archaïque est largement méconnue, mais elle devait tout de même être assez importante car les murailles du VII^e^ siècle ACN entouraient l'ensemble de la colline de Hisar Tepe.

6) Il se pourrait que les Mermnades y aient installé une garnison dans l'idée de contrôler tout l'Hellespont et le nord-ouest de l'Asie Mineure. Le nom de Daskyleion renverrait directement à Daskylos, le père de Gygès (Hdt, I, 8). Cela démontrerait que les Lydiens, comme les Phrygiens, auraient développé un même tropisme vers le nord-ouest.

7) L. BESCHI 1973 ; J. M. BALCER 1984, p. 38 ; T. BAKIR 1995 ; T. BAKIR 2001 ; R. G. GÜTERKIN-DEMIR 2002, p. 111-143 ; C. VAN BEELEN 2012 ; B. VERGNAUD 2012, p. 32 et 285 ; K. IREN 2013, p. 1930-1931 ; A. A. AKYOL et al. 2016 ; TAY PROJECT 2017 (c).

8.2 Şarhöyük-Dorylaion

1) Dorylaion (période romaine) / colline de Şarhöyük à Eskişehir.
2) Période hittite – Période actuelle.
3)

Site de Şarhöyük et environs. ESKIŞEHIR DIJITAL KÜLTÜR MIRASı ENVANTERI, *Eskişehir Kültür Mirası Envanteri*, [en ligne], http://www.eskisehirkulturenvanteri.gov.tr/images/firsat/Resim%201.jpg. (Page consultée le 26 juin 2017)

4) Le site fut fouillé de 1989 à 2003 par Muhibbe Darga, et depuis 2005 par Taciser Sivas (Anadolu Üniversitesi).
5) Des poteries phrygiennes, de couleur grise, des VIII^{e}-VI^{e} siècles ACN ainsi que des poteries lydiennes et attiques du VI^{e} et V^{e} siècle ACN ont été découvertes sur le sommet du monticule. Une zone d'habitat de la période phrygienne a également été mise au jour.

Sous le mur byzantin, des offrandes de chiots égorgés – du même type que celles que l'on retrouve à Sardes – et datées du VI^{e} siècle ont été révélées. Une inscription en paléo-phrygien, retrouvée sur un sceau en terre cuite mentionne un certain « Atis », probablement le compagnon de la déesse Cybèle.

6) La présence de poteries lydiennes tendrait à prouver, comme à Gordion, la présence de Lydiens dans cet établissement phrygien. La colline Şarhöyük a subi de lourdes dégradations lors de la guerre d'indépendance turque.

7) M. KORFMANN 1979, p. 9-47 ; A. M. DARGA 1993, p. 313-317 ; A. M. WITTKE 2004, p. 320-321 ; B. VERGNAUD 2012, p. 31 ; P. THONEMANN 2013, p. 4-5 ; TAY PROJECT 2017 (b) ; « Şarhöyük Kazısı» ESKIŞEHIR DIJITAL KÜLTÜR MIRASI ENVANTERI, *Eskişehir Kültür Mirası Envanteri*, [en ligne], http://www.eskisehirkulturenvanteri.gov.tr/detay.aspx?ID=12. (Page consultée le 26 juin 2017)

8.3 Demircihüyük

1) ? / Demircihüyük.
2) Chalcolithique – IV^{e} siècle ACN.
3)

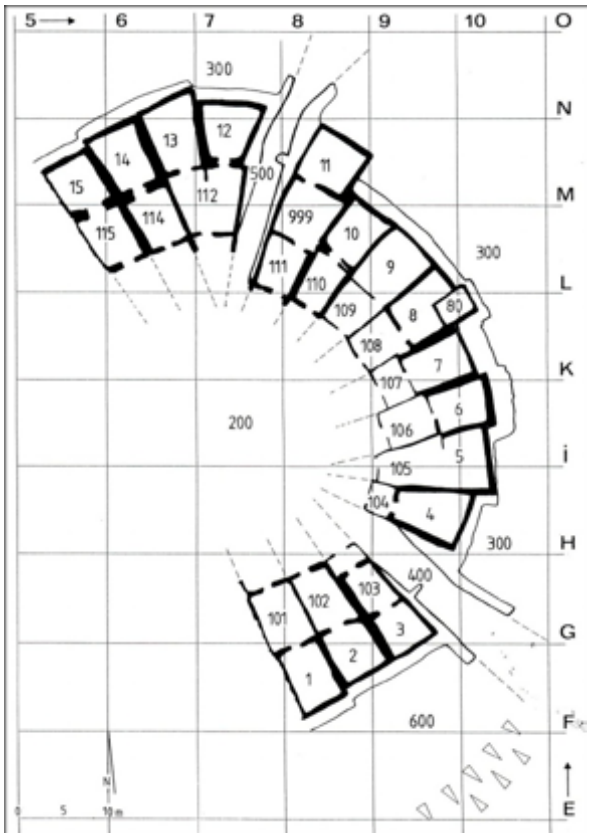

Plan du site de Demircihüyük. M. KORFMANN 1987, p. 57.

4) Le site fut étudié par Kurt Bittel en 1937, puis durant les années 1970 par Manfred Korfmann du Deutsches Archäologisches Institut. En 1990 et 1991, la nécropole adjacente a été fouillée par Jürgen Seeher (Deutsches Archäologisches Institut).
5) Le site a livré des traces d'occupation phrygienne dont les niveaux d'occupation seraient contemporains de ceux de Gordion. À proximité du site a été découverte une nécropole datant de l'Âge du Bronze : 602 tombes ont ainsi été identifiées. Cette nécropole fut réutilisée lors des V^{e} et IV^{e} siècles ACN
6) Le site est davantage étudié pour ses vestiges datant de l'Âge du Bronze que les restes postérieurs. Cet établissement se situait sur une voie de communication reliant Gordion à Daskyleion.

7) K. BITTEL et O. HEINZ 1939 ; M. KORFMANN 1979, p. 9-47 ; M. KORFMANN 1987 ; A. M. DARGA 1993, p. 313-317 ; A. M. WITTKE 2004, p. 320-321 ; B. VERGNAUD 2012, p. 31 ; J. SEEHER 2012 ; « Demircihüyük Kazıları » ESKIŞEHIR DIJITAL KÜLTÜR MIRASI ENVANTERI, *Eskişehir Kültür Mirası Envanteri*, [en ligne], http://www.eskisehirkulturenvanteri.gov.tr/detay.aspx?ID=15. (Page consultée le 26 juin 2017)

9. Les territoires à l'est du Kızılırmak (fig. 27)

9.1 Pazarlı

1) ? / Pazarlı, à 30 kilomètres au nord-est d'Alacahöyük.
2) Chalcolithique – V^{e} siècle ACN.
3)

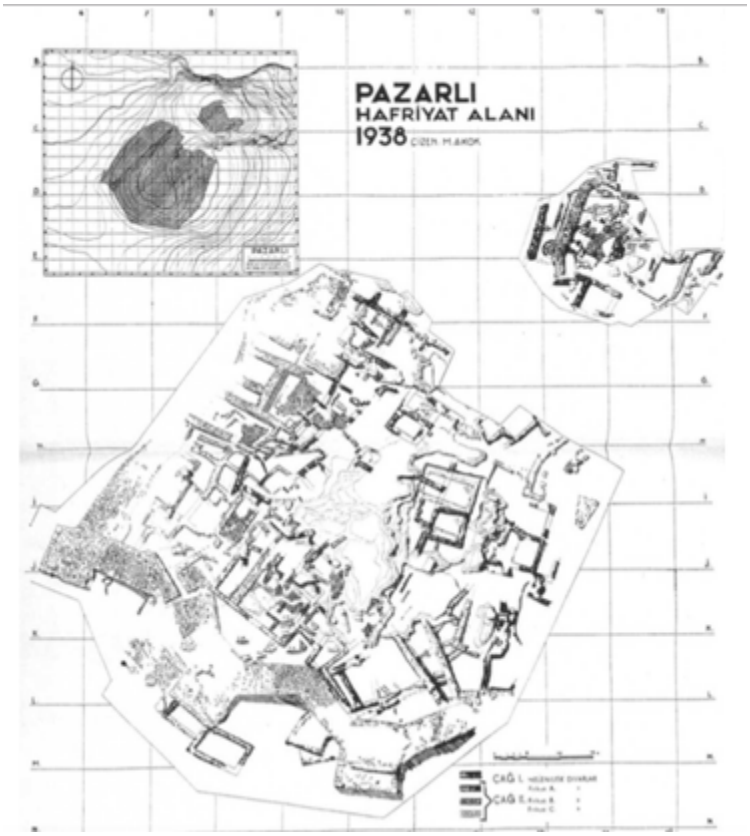

Plan du site de Pazarlı. H. Z. KOŞAY 1938.

4) Le site n'a été fouillé que durant les années 1937-1938 par Hamit Koşay (Société d'histoire turque).
5) Des éléments décoratifs (tuiles) datés des VII^{e} et VI^{e} siècles ACN, y ont été mis au jour. Des zones d'habitation, des bâtiments administratifs et religieux ainsi qu'un mur de fortification au tracé sophistiqué et flanqué de tours en saillie, y ont été découverts.
6) Selon G. Summers, le site aurait été le siège du pouvoir d'un prince phrygien ou « phrygianisé » au début de la période achéménide.
7) H. Z. KOŞAY 1941 ; A. BISI 1963, p. 1001-1002 ; G. D. SUMMERS 2006 (a), p. 686 ; S. BERNDT-ERSÖZ 2006, p. 133-137 ; B. VERGNAUD 2012, p. 37-38 ; TAY PROJECT 2017 (d).

9.2 Boğazköy

1) Ḫattuša / Boğazköy.
2) Chalcolithique – XIe siècle PCN.
3)

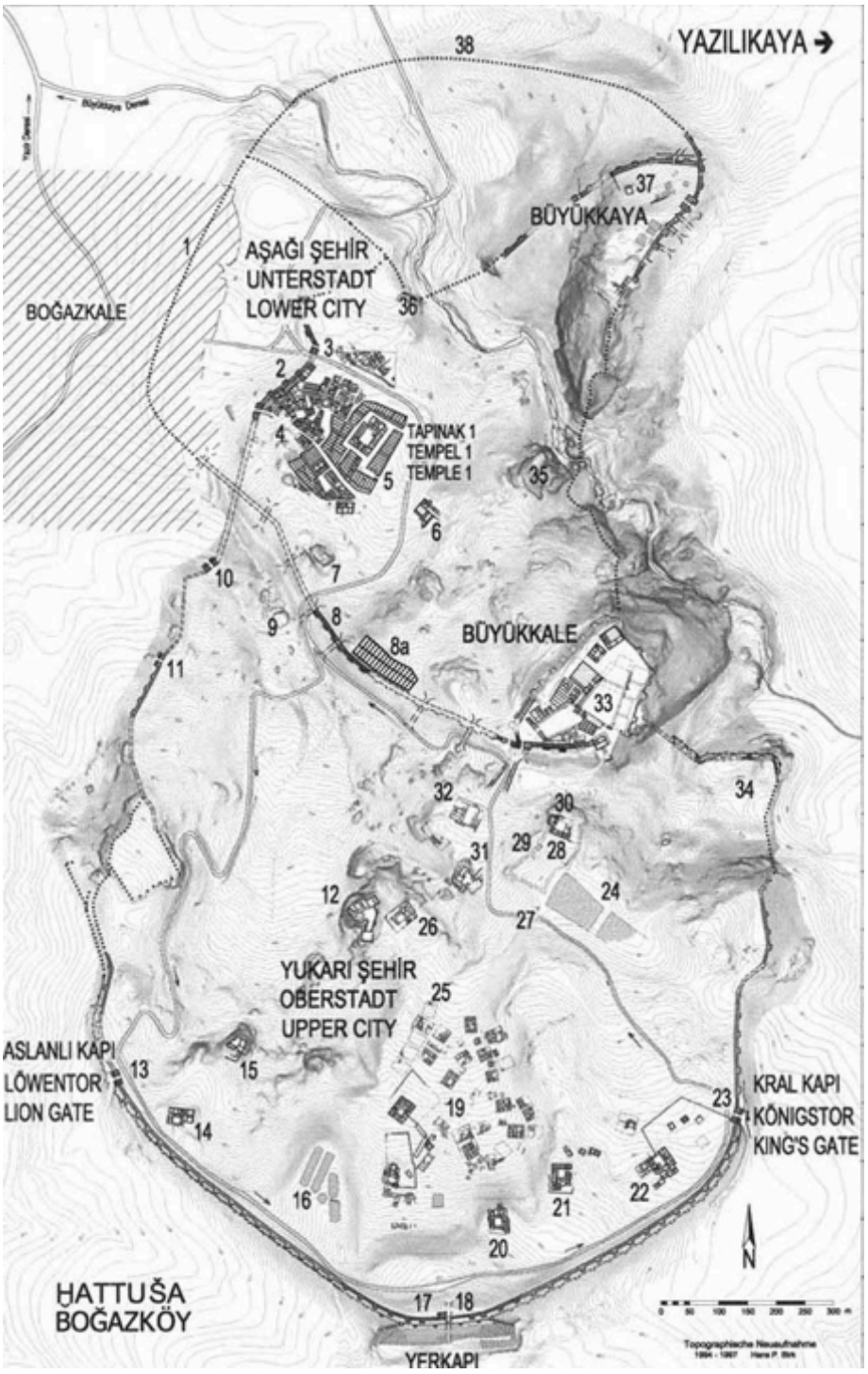

Plan du site de Boğazköy. J. SEEHER 2006.

4) Le site fut découvert en 1834 par le voyageur français Charles Marie Texier, mais le premier relevé topographique n'eut lieu qu'en 1834 par Karl Hümann. Les fouilles allemandes ne débutèrent qu'en 1906 avec Hugo Winckler (Université de Berlin) que ce dernier mena jusqu'en 1916. C'est en 1931 que Kurt Bittel (*Deutsches Archäologisches Institut*) commença à travailler sur le site. Peter Neve (*Deutsches Archäologisches Institut*) prit la direction des fouilles en 1978 et occupa cette fonction jusqu'en 1994. Depuis, le site fut fouillé par Jürgen Seeher et l'est actuellement par Andreas Schachner (*Deutsches Archäologisches Institut*).
5) Le site a montré des traces d'occupation à l'Âge du Fer récent à deux endroits : le Büyükkale (« Grande forteresse », élévation dominant le côté oriental de la capitale et lui ayant servi d'acropole) et le Südburg (ville haute, secteur des temples). Sur le Büyükkale, les fouilles ont révélé des vestiges datés entre la fin du VII^{e} et la première moitié du VI^{e} siècle ACN : des bâtiments domestiques ainsi que des fortifications. Sur le Südburg, on peut observer des vestiges de murs de défense de la même période que les fortifications du Büyükkale. La forteresse aurait été utilisée de la deuxième moitié du VII^{e} siècle jusqu'à la fin du VI^{e} siècle ACN, soit peu après l'arrivée des Perses. L'occupation aurait été également notable à cette époque sur la pente nord-ouest du Büyükkale. Dans la zone du « Temple 1 », un espace considéré comme sacré a été découvert. De même, sur le Büyükkaya, un espace de culte a été identifié suite à la découverte de stèles dont l'accès se faisait en empruntant une allée pavée de pierres.
6) Le site de Boğazköy est celui de l'ancienne capitale du royaume hittite Ḫattuša qui disparut vers 1200 ACN.
7) K. BITTEL 1955, p. 1-36 ; K. BITTEL 1958, p. 63-72 ; G. FURLANI 1961, p. 349-350 ; K. BITTEL 1970, p. 301 ; P. NEVE 1982 ; P. NEVE 2002 ; P. NEVE, 1990, p. 268-295 et 312-314 ; B. VERGNAUD 2012, p. 34-35 ; DEUTSCHES ARCHÄOLOGISCHES INSTITUT, *Hattusa/Boğazköy*, [en ligne], http://www.dainst.org/projekt/-/project-display/48178. (Page consultée le 26 juin 2017) ; TAY PROJECT 2017 (e).

9.3 Kerkenes Dağ

1) Ptérie / Kerkenes Dağ, à *ca*. 30 kilomètres au sud-est de Boğazköy.
2) ca. 625 – ca. 550 ACN.
3)

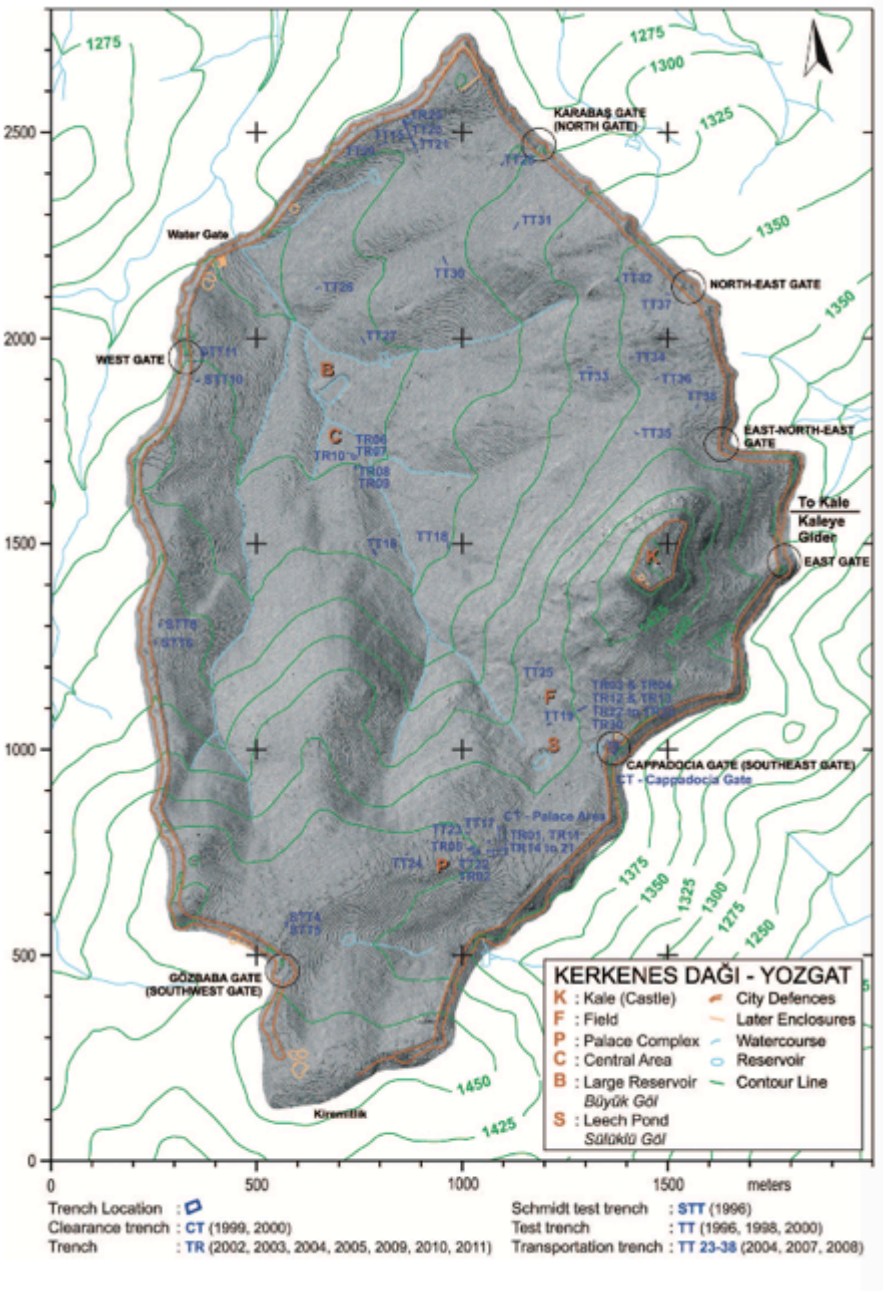

Plan du site de Kerkenes Dağ. G. D. SUMMER 2009, p. 241.

4) Le site ne fait l'objet de fouilles systématiques que depuis 1993. Geoffrey Summers ainsi que son épouse Françoise Summers (Université de Chicago et Université d'Ankara) furent les responsables du projet jusqu'en 2012. Actuellement, le directeur est Scott Branting (Université de Floride).
5) Cette place forte, probablement entièrement construite en pierre, était dotée d'un glacis protégeant la base du mur. Presque tout l'espace compris à l'intérieur des murailles était urbanisé. L'établissement était doté d'un palais et d'écuries royales. En dépit de son plan étendu et de ses puissantes défenses, Kerkenes Dağ n'a pas connu une longue existence : il aurait été détruit volontairement par le feu vers le milieu du VI^{e} siècle ACN. La date de la céramique trouvée sur place a servi à dater l'occupation du site entre la fin VII^{e} et le milieu du VI^{e} siècle ACN. Les inscriptions, en langue phrygienne, découvertes sur le site ont permis de conforter la date d'une occupation allant de *ca*. 600 à 550 ACN. Outre ces inscriptions, le site a mis au jour de nombreux fragments d'idoles en pierre de style phrygien et un ivoire sculpté de style lydien datés du VI^{e} siècle ACN, sans oublier des squelettes humains sous les débris de la « Porte de Cappadoce ».
6) Le site a été identifié par Geoffrey Summers comme celui de l'ancienne Ptérie mentionnée par Hérodote (I, 76). Kerkenes est situé à un endroit stratégique, à un carrefour de routes nord-sud et est-ouest. Pour Geoffrey Summers, le site aurait été occupé après la chute de Ninive – soit après 612 – par des Phrygiens qui auraient quitté leurs terres afin de venir s'installer en masse à l'est de l'Halys. Les techniques architecturales illustrées à Kerkenes sont à rapprocher de celles rencontrées sur les Haut Plateaux phrygiens.
7) G. D. SUMMERS 1997, p. 81-94 ; G. D. SUMMERS 2000, p. 55-73 ; G. D. SUMMERS 2006 (a), p. 684-688 ; G. D. SUMMERS 2006 (b), p. 164-202 ; C. M. DRAYCOTT & G. D. SUMMERS 2008 ; G. D. SUMMERS 2009, p. 239-252 ; G. D. SUMMERS 2012, p. 225-228 ; G. D. SUMMERS 2013 (a), p. 42-49 ; G. D. SUMMERS 2013 (b), p. 41-51 ; G. D. SUMMERS 2013(c), p. 225-232 ; KERKENES PROJECT, *Kerkenes an Iron Age City*, [en ligne], http://www.kerkenes.metu.edu.tr/index.html. (Page consultée le 27 juin 2017) ; THE KERKENES PROJECT, *The Kerkenes Project*, [en ligne], https://sciences.ucf.edu/anthropology/kerkenes/. (Page consultée le 27 juin 2017) ; TAY PROJECT 2017 (f).